

LEXICOGRAPHICA Series
Maior

LEXICOGRAPHICA

Series Maior

Supplementary Volumes to the International Annual for Lexicography
Suppléments à la Revue Internationale de Lexicographie
Supplementbände zum Internationalen Jahrbuch für Lexikographie

Edited by

Sture Allén, Pierre Corbin, Reinhard R. K. Hartmann,
Franz Josef Hausmann, Hans-Peder Kromann, Oskar Reichmann,
Ladislav Zgusta

61

Published in cooperation with the Dictionary Society of North America
(DSNA) and the European Association for Lexicography (EURALEX)

Jan Fennis

Trésor du langage des galères

Dictionnaire exhaustif, avec une introduction,
des dessins originaux de René Burlet et des
planches de Jean-Antoine de Barras de la Penne,
un relevé onomasiologique et une bibliographie

Tome I A–C

Max Niemeyer Verlag
Tübingen 1995



A mes parents, qui m'ont donné la vie et leur affection continuelle et à qui un âge très avancé a permis de voir l'achèvement de ce travail.

A celle qui à un moment crucial m'a rendu par miracle la vie et l'amour et à qui un âge très jeune a permis de supporter ces derniers mois difficiles.

Die Deutsche Bibliothek – CIP-Einheitsaufnahme

[*Lexicographica / Series maior*]

Lexicographica : supplementary volumes to the International annual for lexicography / publ. in cooperation with the Dictionary Society of North America (DSNA) and the European Association for Lexicography (EURALEX). Series maior. – Tübingen : Niemeyer.

Früher Schriftenreihe

Reihe Series maior zu: Lexicographica

NE: International annual for lexicography / Supplementary volumes

61. Fennis, Jan: Trésor du langage des galères.

Bd. 1 (1995)

Fennis, Jan: Trésor du langage des galères : dictionnaire exhaustif, avec une introduction, des dessins originaux de René Burllet et des planches de Jean-Antoine de Barras de la Penne, un relevé onomasiologique et une bibliographie / Jan Fennis. – Tübingen : Niemeyer, 1995

(Lexicographica : Series maior ; ...)

NE: HST

T. 1 : A–C. – 1995

(Lexicographica : Series maior ; 61)

ISBN 3-484-30961-X ISSN 0175-9264

© Max Niemeyer Verlag GmbH & Co. KG, Tübingen 1995

Das Werk einschließlich aller seiner Teile ist urheberrechtlich geschützt. Jede Verwertung außerhalb der engen Grenzen des Urheberrechtsgesetzes ist ohne Zustimmung des Verlages unzulässig und strafbar. Das gilt insbesondere für Vervielfältigungen, Übersetzungen, Mikroverfilmungen und die Einspeicherung und Verarbeitung in elektronischen Systemen. Printed in Germany.

Druck: Weihert-Druck GmbH, Darmstadt

Einband: Buchbinderei Schaumann, Darmstadt

TABLE DES MATIÈRES

Tome I

Signes	vii
Reproduction des textes	viii
Abréviations	ix
Avant-propos	xi
Introduction	1
Première partie: les foyers	1
1. Préliminaires	1
2. Composition étymologique	2
3. Le Ponant	20
4. Le Levant: Marseille	28
5. Le Levant: autres centres	34
6. Considérations linguistiques	41
Deuxième partie: les auteurs	54
1. Préliminaires	54
2. Les littéraires	56
3. Les chroniqueurs et historiens	74
4. Les voyageurs	88
5. Les traducteurs	100
6. Les lexicographes	116
Zusammenfassung (résumé allemand)	139
Summary (résumé anglais)	143
Organisation du dictionnaire	147
Dictionnaire A-C	155

Tome II

Dictionnaire D-O	693
-------------------------------	-----

Tome III

Dictionnaire P-Z	1325
Planches	1863
Relevé onomasiologique	1933
Bibliographie	1967

SIGNES

- () remarques de tous genres [(:) à l'intérieur d'une citation, sauf (sic) et (?)]; lettres ou mots à supprimer
- [] remarques à l'intérieur de parenthèses; lettres ou mots à ajouter;
[Introduction]: mots non recensés dans le Dictionnaire;
[Dictionnaire]: attestations pour le sens général ou pour la terminologie des vaisseaux
- [...] partie supprimée dans une citation
- « » citation
- ' ' sens, glose; mise en vedette; discours direct à l'intérieur d'une citation
- " " titre d'un article, d'un chapitre ou d'un manuscrit
- > devenu; passé dans
- < venant de
- * mot non attesté, forme non attestée
- ◇ nouvelle attestation
- ; [entre autres] séparation des citations prises dans un même ouvrage
- ¶ locution, syntagme
- renvoi
- ← à déplacer vers (étymologies du FEW)
- attesté jusqu'à la date mentionnée;
après une énumération de dictionnaires: *idem*, mais à partir d'une même source
- x croisé avec
- p.ex. 1210 - 1660 (avec espaces): de la première date à la seconde
p.ex. 1694-1835 Acad: *idem*, mais à propos d'éditions différentes d'un même ouvrage
p.ex. 1616-20 Aubigné: dates extrêmes d'un ouvrage ou des années d'activité d'un auteur
- / séparation des pages, des folios ou des vers;
séparation des ouvrages remontant à une même source
- * n'est pas, sans (p.ex. * mar.: non maritime, * att. gal.: sans attestations pour galères)
- sens nouveau
- étymologie

REPRODUCTION DES TEXTES

La ponctuation a été redressée.

L'utilisation des majuscules a été modernisée.

Les chiffres romains ont été convertis en chiffres arabes: iiii > 4, ix > 9, XVII^es. > 17^es.

Les ordinaux marqués par un point (71.) ont été modernisés (lettre en exposant: 71^e).

Nous avons laissé intacts les graphèmes anciens, notamment les terminaisons du pluriel (-s, -z, -x) et de l'imparfait (-oit), le *l* parasitaire (*hault*), les consonnes doubles ou simples, les formes des composés (*contre quille*).

Nous avons respecté en principe les habitudes des éditeurs, même là où ils ont modernisé à tort (par exemple pour l'imparfait -oit > -ait).

Nous avons différencié *i* et *j* ainsi que *u* et *v*.

La cédille a été ajoutée devant *a*, *o* et *u* (*facon* > *façon*; *forcat* > *forçat*) et supprimée devant *e* et *i* (*advançent* > *avancent*, *courçie* > *courcie*).

Dans les textes postérieurs au 16^e siècle, les accents ont été ajoutés pour les participes passés (sauf dans les cas de -ez), ainsi que pour *à*, *là* et *où*.

Des signes abrégatifs ont été résolus ou transcrits: la perluette & > *et* (ou *e* pour l'italien), le tilde > *m* ou *n*, le *p* barré > *par* / *pour*, *q̃* > *qui* / *que*, XII^{me} > *douzaine*.

Transcription de l'alphabet grec:

ε	=	e	η	=	è
ω	=	σ	l'esprit rude	=	h
ζ	=	dz	ξ	=	x
χ	=	ch	ψ	=	ps

Transcription de l'alphabet arabe: en principe d'après le système du FEW (tome 19).

Dans les références à des ouvrages en vers, le numéro marque le vers où se trouve le terme cité.

Dans les références à des manuscrits, nous n'avons indiqué que les versos (^{vo}), non les rectos.

Dans les références à des revues et au FEW, le premier chiffre arabe marque le tome ou le fascicule, le second la page.

L'italique n'a pas été utilisé pour des abréviations courantes (FEW, TLF, etc., *ibid.*, *supra*).

Le point est absent à la fin d'une abréviation qui a conservé la dernière lettre (« ca », « qn », mais « qc. ») et dans le cas des poids et des mesures (« cm », « kg », « l »).

ABRÉVIATIONS

Nous prions le lecteur de se reporter aussi aux abréviations bibliographiques

acc.	accusatif	étym.	étymologie
adapt.	adaptation(s)	ex.	exemple(s)
add.	addition(s)	ext.	extension
adj.	adjectif	f.	féminin
adv.	adverbe	fig.	au figuré
afr.	ancien français	FIG.	figure [planche + figure]
agn.	anglo-normand	fol.	folio(s)
ags.	anglo-saxon	fr.	français
all.	allemand	frm.	français moderne
alt.	altération(s)	frq.	(ancien bas) francique
anal.	analogie, analogique(s)	gal.	galère(s)
anc.	ancien	gasc.	gascon
angl.	anglais	gaul.	gaulois
app.	apposition	gén.	génois
apr.	après	germ.	germanique
ar.	arabe	glrom.	gallo-roman
art.	article (d'une ordonnance, etc.)	goth.	gothique
att.	attestation(s)	gr.	grec
augm.	augmentatif	<i>Hist.</i>	<i>Histoire</i>
av.	avant	ibid.	<i>ibidem</i> , dans le même ouvrage
Bibl.	Bibliothèque [Bibliographie]	id.	<i>idem</i> , de même
byz.	byzantin	imp.	impératif
ca	<i>circa</i> , environ	infl.	influence
cat.	catalan	interj.	interjection
cf.	<i>confer</i> , comparez, voir	intr.	intransitif (+ emploi absolu)
chang.	changement(s)	it.	italien
chap.	chapitre(s)	lang.	languedocien
chrét.	chrétien	lat.	latin
<i>Chron.</i>	<i>Chronique</i>	lgb.	langobard
class.	classique	litt.	littéraire
coll.	collectif	loc.	locution(s)
Coll.	Collection [Bibliographie]	m.	masculin
comp.	composé	mar.	maritime
corr.	correspondant(s)	mars.	marseillais
déb.	début	méd.	médiéval
dér.	dérivé	mfr.	moyen français
dial.	dialectal, dialecte(s)	mil.	milieu
dict.	dictionnaire(s)	mod.	moderne
dim.	diminutif	moy.	moyen [adj.]
dp.	depuis	ms.	manuscrit(s)
ds	dans	n.	neutre; note
e.a.	entre autres	n°	numéro
éd.	édition(s)	nap.	napolitain
empr.	emprunt(s)	néerl.	néerlandais
err.	erreur, forme erronée	nord.	nordique (ancien norois)
esp.	espagnol	norm.	normand
etc.	<i>et cetera</i>	occ.	occitan

ord.	(galère) ordinaire	s.d.	sans date
p.	page(s)	sg.	singulier
part.	participe	s.g.	sans genre, genre indéci
pers.	personne	sic.	sicilien
p.ex.	par exemple	spéc.	spécial(ement)
pic.	picard	sq.	<i>sequentes</i> , et suivant(e)s
pl.	pluriel	subst.	substantivation, substantivé
pop.	populaire, vulgaire	suff.	suffixe
port.	portugais	s.v.	<i>sub verbo</i> , sous le mot
préf.	préfixe	syn.	synonyme
prép.	préposition	tard.	tardif
prés.	présent	t.hist.	terme historique
prob.	probablement	tr.	transitif
pron.	pronominal	trad.	traduction
propr.	proprement	v.	verbe
qc.	quelque chose	var.	variante(s)
qn	quelqu'un	vén.	vénitien
R	renvoi [Introduction]	vo	<i>verso</i>
Réimpr.	réimpression [Bibliographie]	vol.	volume(s) [Bibliographie]
resp.	respectivement	v.st.	vieux style (calendrier pascal)
s.	substantif; siècle; sou(s)		

Abréviations courantes des sources (pour autant qu'elles n'ont pas été résolues, voir p. viii):

d.	denier(s)	mesrs	messeigneurs, messieurs
l.	livre(s) (monnaie/poids); ligne	messre	messire
ladte	ladite	Mme	Madame
lb.	livre(s) (poids)	monsr	monseigneur, monsieur
led.	ledit	nre	no(s)tre
lesd.	lesdits	s.	sou(s)
liv.	livre(s) (monnaie/poids)	S.M.	Sa Majesté
lt.	livre(s) tournois	sr	seigneur
M.	Monsieur	sra, sgrs	seigneurs
m ^e	maître	ts	[livre(s)] tournois

AVANT-PROPOS

Au moment de livrer au public ce travail préparé de longue date, je me fais un devoir d'exprimer ma reconnaissance envers de nombreuses personnes et institutions.

Plusieurs bibliothèques, leurs directions et leurs employés, souvent anonymes mais toujours obligeants, ont contribué à recueillir les matériaux: la Bibliothèque Nationale et les Archives Nationales (Paris), les Bibliothèques Royales de La Haye et de Bruxelles, la National Library de Malte (La Valette), le Service Historique de la Marine (Vincennes), le Musée de la Marine de Paris (qui a eu aussi l'amabilité de mettre à ma disposition les planches de Barras de la Penne), les Archives départementales des Bouches-du-Rhône (Marseille), de l'Aube (Troyes) et du Nord (Lille), la Bibliothèque du Palais de la Paix (La Haye), la Bibliothèque Municipale de Marseille, les bibliothèques universitaires de Nimègue, de Leyde, d'Amsterdam et d'Utrecht, ainsi que les bibliothèques qui ont participé au prêt interuniversitaire ou même international.

M. René Burllet, ergonomiste qui est devenu un grand spécialiste des galères, a bien voulu accepter de préparer une grande quantité de dessins détaillés. Ces dernières années, nous avons en outre entretenu une correspondance amicale et très suivie, notamment sur des questions techniques.

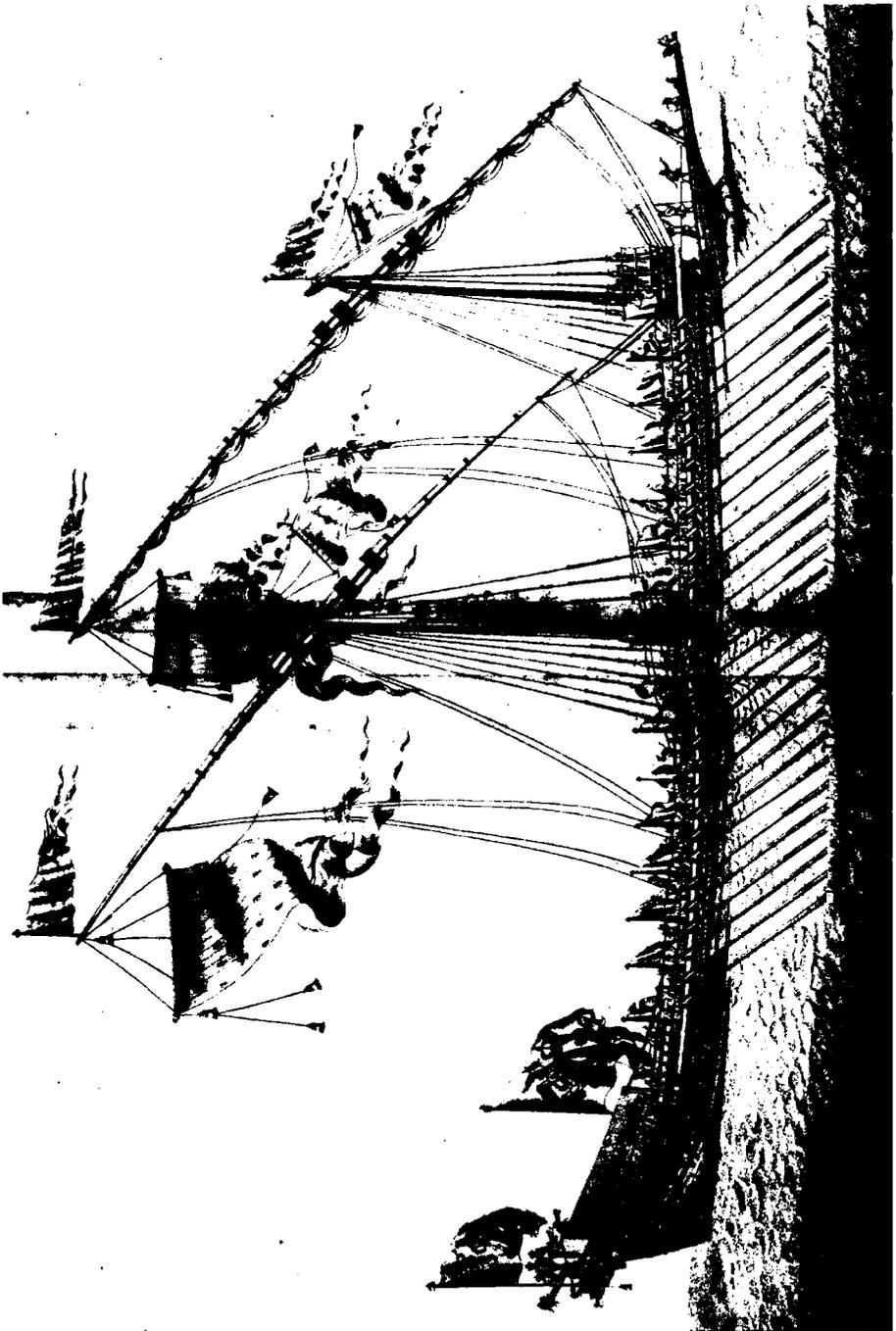
J'ai une dette de reconnaissance envers toutes celles et tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, ont contribué à cet ouvrage en fournissant des documents ou des renseignements, en discutant de certains détails. Je mentionne volontiers MM. Noël Fourquin (La Seyne sur Mer) et Philippe Rigaud (Arles), qui ont réalisé le dictionnaire nautique de l'occitan que j'avais appelé de mes vœux et qui m'ont reçu cordialement, puis, par ordre alphabétique: M. le professeur Kurt Baldinger (Heidelberg), M. Paul Bloesch (Bâle), M. Mauro Bondioli (Gaggio di Piano), M. le professeur Michel Fontenay (Paris), Mme France Lagueunière (centre du FEW, Bâle), M. Louis Lehmann (Amsterdam), M. Joseph Muscat (Rabat, Malte, île dont il s'est montré un guide parfait), M. Giuseppe Mercato (Capriate), M. Jean-Marc Roger (à l'époque à Troyes), M. Gilles Roques (Heillecourt), M. Louis Uding et Mme Riet Uding-van Laarhoven (La Haye).

C'est à M. Laurent Bray (Erlangen) que je dois les premières démarches vers cette édition dans la série Lexicographica Series Maior, au rédacteur M. le professeur Franz Josef Hausmann (Erlangen) son soutien et sa confiance, au rédacteur M. le professeur Pierre Corbin (Landas) ses observations minutieuses. A la maison d'édition Niemeyer, Mmes Karin Wenzel, Carmen Luna et Andrea Welzel ont contribué activement à la réalisation et à l'esthétique de l'ouvrage.

Je remercie bien vivement toutes les personnes qui, au sein de l'Université de Nimègue, de sa Faculté des Lettres et de sa Section de français, m'ont permis de développer ce spécialisme et d'y consacrer un temps considérable. L'équipe d'assistance technique de la Faculté, tout spécialement M. Joop Obeling, m'a été d'un grand soutien dans le maniement de l'ordinateur. Mlles Esther Disveld et Mascha Brans ont fait plusieurs contrôles sur le texte.

Je dois le résumé allemand à un collègue bienveillant, le résumé anglais à la collaboration de Mme Riet Uding-van Laarhoven (La Haye) et de M. et Mme Leijerzapf (Cleethorpes).

C'est le moment aussi de demander pardon aux nombreuses personnes qui ont eu à souffrir de la longue et laborieuse préparation de cette publication: mes parents, mon ex-femme Will van Laarhoven, ma fiancée, mes connaissances, mes collègues et étudiants.



INTRODUCTION

Le titre de *Trésor* doit paraître prétentieux. Depuis le *Thesaurus* de Robert Estienne (1531) ou le *Thresor* de Jean Nicot (1606) jusqu'au tout récent *Trésor de la langue française*, ce terme a recouvert plusieurs contenus, mais toujours avec une connotation d'exhaustivité. Nous croyons pourtant assez nous connaître pour savoir que nous avons l'esprit et la manie du collectionneur et le souci d'être aussi complet et précis que possible. D'ailleurs, notre ouvrage est plus qu'un glossaire ou dictionnaire, et il fallait aussi éviter l'équivoque de *Dictionnaire des galères*, une combinaison impossible du type *Dictionnaire du vocabulaire des galères*, l'imprécision enfin de *Dictionnaire du langage des galères*.

Depuis plus d'un quart de siècle nous avons réuni un grand nombre de manuscrits techniques et administratifs peu ou point utilisés jusqu'ici. A cela s'est ajoutée une quantité croissante de textes publiés, non seulement dans le domaine spécialisé de la marine des galères ou de la marine en général, mais encore des récits de voyages, des mémoires, des ouvrages littéraires. La conviction que, dans ce domaine précis plus encore qu'ailleurs, les lexicographes ont copié certaines sources et se sont copiés ensuite, nous a fait scruter notamment les dictionnaires des 16^e et 17^e siècles. Nous pouvons dire sans fausse modestie que le dépouillement systématique de tous ces matériaux doit avoir eu comme résultat une vue d'ensemble, ou peu s'en faut, de tout le vocabulaire en usage sur les galères ou autour de ces curieux navires de guerre.

En outre, chacun des termes du dictionnaire est présenté avec le même souci d'exhaustivité en ce qui concerne la documentation et le cadre aussi bien encyclopédique, technique et historique que philologique et étymologique. Autour de cette 'pièce de résistance' notre menu offre encore d'autres 'mets': d'abord les chapitres de l'Introduction qui considèrent ce vocabulaire des points de vue de sa provenance étymologique et géographique et de son utilisation par les différentes catégories d'auteurs; à la suite du répertoire alphabétique, on trouvera non seulement des illustrations visualisant un grand nombre d'objets, mais encore un aperçu onomasiologique.

PREMIÈRE PARTIE: LES FOYERS

1. Préliminaires

L'histoire de la galère se perd dans la nuit des temps, mais il est certain que son berceau était le bassin oriental de la Méditerranée (la Grèce ou même l'Égypte), qu'elle a connu plusieurs formes et qu'elle a servi aussi bien au transport de marchandises qu'à la guerre. Dans tous les cas, c'est un bâtiment à rames et à voiles, mais la galère a cela en commun avec bien d'autres. C'est aussi un bâtiment méditerranéen par excellence. Pourtant, César déjà a utilisé des galères contre les gens de Vannes et contre ceux d'Angleterre, et dès le Moyen Âge ce type de navire a trouvé sa voie jusque dans la Baltique. La France a participé pleinement à l'histoire des galères, et elle en a vues sur toutes ses côtes.

Or en matière de vocabulaire maritime le détroit de Gibraltar constitue une ligne de partage des eaux, une véritable frontière entre deux aires bien différentes: celle du Ponant, c'est-à-dire de la mer du Nord, de la Manche et de l'Atlantique, opposée à celle du Levant, c'est-à-dire la Méditerranée. Il est bien évident que les deux régions ont aussi des choses en commun et que cette frontière permet des influences mutuelles, mais la séparation n'en est pas moins réelle. Les auteurs d'autrefois et d'aujourd'hui sont bien conscients de ce fait, et nous avons montré ailleurs (Fennis 127-28) qu'on a eu tort de croire qu'au début du 16^e siècle Antoine de Conflans ait soutenu une thèse contraire: « dans les mers méditerranéennes le langage est meslé » (42) signifie que les flottes combinées du Ponant et du Levant devront s'accorder malgré les différences.

Là où la même mer baigne toutes les côtes de l'Italie ou de la Catalogne, la France se trouve dans une position à cheval sur les deux aires que nous venons de mentionner. Bien plus: le Ponant, du moins jusqu'à Bordeaux, se trouve linguistiquement en territoire d'oïl, tandis que les régions maritimes du Levant appartiennent au domaine d'oc. Pour la France, on peut donc s'attendre à ce que les deux aires en question correspondent en même temps à une opposition entre français et occitan. La chose semble aller de soi, mais elle n'est pas reconnue par tout le monde, et notre thèse de 1978 n'a pas mis une fin définitive à l'opinion qui tend à nier ce fait. Le problème réside dans la constatation que la terminologie du Levant est essentiellement représentée par des attestations en français et qu'il est difficile de faire comprendre que ce qui a l'air tout français pourrait en réalité ne pas être du français, mais de l'occitan (ou de l'italien, etc.) déguisé.

Maintenant que nous nous trouvons devant la quasi totalité de ce vocabulaire -ou plutôt de ces vocabulaires- et devant une masse d'attestations, nous sommes à même de nous appuyer non plus sur 174 termes techniques, mais sur des données concernant 3911 mots différents. Il est vrai que ce ne sont pas tous des termes techniques et que nous avons largement débordé le cadre précis des galères; toutefois, c'est peut-être grâce à cette extension que nous pourrions mieux juger de la situation, qui est complexe. Il n'existe pas de vocabulaire uniforme et unique, même si l'on tient compte des évolutions lexicales et techniques. Il faudra donc notamment déterminer autant que possible la provenance et le statut des termes et leurs centres d'irradiation, faire le partage entre les mots réellement empruntés par le français courant et ceux qui sont restés confinés dans leur cadre social et géographique restreint.

La première question qui se pose est celle de savoir quelles sont les origines du vocabulaire des galères. Dans un premier moment, nous y avons donc opéré un tri étymologique, dans l'espoir d'obtenir ainsi une vue d'ensemble sur le rôle de chacune des langues qui entrent en ligne de compte, d'établir aussi dans quelle langue tel terme a reçu son acception maritime.

Dans un second moment, nous avons fait un tri géographique pour établir les divers lieux de provenance des attestations 'techniques'. Dans trois chapitres seront considérés successivement le Ponant (particulièrement Rouen), le Levant (Marseille) et des foyers levantins hors de France.

Des considérations linguistiques termineront la première partie de cette Introduction, dont la deuxième partie sera consacrée à la 'réception' du vocabulaire des galères chez cinq catégories d'auteurs non spécialistes: les littéraires, les chroniqueurs et historiens, les voyageurs, les traducteurs et les lexicographes.

2. Composition étymologique

Les aperçus qui suivent comprennent en principe tous les mots de notre dictionnaire, auquel le lecteur est prié de se reporter pour de plus amples détails.

2.1. Le latin

La galère étant essentiellement un navire méditerranéen, il est tout naturel de supposer que là comme dans d'autres domaines le latin a dû fournir au français -qui en est la continuation- le noyau du vocabulaire qui la concerne. Examinons si cette supposition est correcte.

2.1.1. L'héritage latin

En français survivent, par voie directe, plusieurs termes maritimes (ou aussi maritimes) du latin, par exemple *ancre*, *arbre*, *corde*, *gouvernail*, *gouverner*, *marin* (adj. > s.m.), *marinier*, *mer*, *nager*

'naviguer', *navire, nef, noeud et nouer, onde, péril* (> *périller* > *parpereillier*) et *périr, ployer, port, rame, tourment, voile*.

Pourtant, quand on y regarde de plus près, il se trouve souvent que même ces termes 'essentiels' n'ont pas survécu sans concurrence sérieuse ou n'ont pas survécu du tout. L'avenir de *ancree*, devenu 'père de famille' de *ancrer, ancrage, aancrer, désancrer*, semblait assuré, mais les jas gênaient sur les galères, qui optèrent pour un type à quatre pattes qu'ils appelèrent autrement: dans le Nord *grappin*, dans le Midi d'abord *risson*, puis *fer*, pendant que *ancrer* et *ancrage* ont vu leurs positions entamées par *mouiller* (plus *jeter l'ancre*) et *mouillage*. Dans le Nord, *arbre* a disparu très tôt et complètement devant le germanisme *mât*. Lentement mais sûrement, *corde* a été remplacé par une multitude de désignations plus spécifiques, mais ce mot a du moins donné naissance à une série importante: *cordage, cordeau, corder* (> *cordier, corderie*), *cordon* (> *cordonner, cordonnet*). En Levant, *gouvernail* a de bonne heure été évincé presque complètement par *timon*, et *gouverner* n'a connu une certaine fréquence qu'anciennement, en Ponant. *Marin* a perdu des places au profit de l'emprunt *maritime*. *Marinier* a eu un emploi moins fréquent que le latin *marinarius* (ou *nauta*); dans le Midi, il sera en fait réintroduit tardivement dans le syntagme *marinier de rame*; *matelot*, d'origine néerlandaise, lui a fait concurrence en Ponant, puis aussi en Levant, notamment dans *matelot de rambade*. *Nager* a été supplanté par *navig(u)er*, qui a gagné jusqu'aux milieux professionnels; en outre, ces deux verbes ont été menacés de toutes parts: par *singler, faire route* et *faire voile*, par *ramer* et *voguer*. Né du latin après des altérations assez curieuses, *navire* est devenu de plus en plus terme générique, emploi pratiquement inutile aux gens de mer et dans lequel il est d'ailleurs concurrencé par *bâtiment* et *vaisseau*. *Nef*, qui a d'abord tenu bon, a fini par désigner une espèce de navire (comme d'ailleurs son correspondant et concurrent italien *nave*) et par laisser sa signification générique aux trois mots que nous venons de citer. Dans nos matériaux, *noeud* est d'un emploi très restreint, et *nouer* (> *renouer*) est même rare. En dehors de la poésie, *onde* a pratiquement disparu en faveur de *vague* ou de *flot*. *Péril* s'est cantonné dans le langage soutenu pour laisser sa place à *danger*. *Périr* a résisté à peine à l'assaut de *faire naufrage*. A *ployer* s'est substituée la forme analogique *plier* (et aussi *canonner*). Dans le Nord, *port* a été largement remplacé par *havre*. *Rame* a connu une histoire mouvementée, avec des combats non seulement avec *aviron* et avec le néerlandisme *rime*, mais encore avec quantité de formes indigènes ou romanes. *Tourment* fut remplacé par *tourmente* et ce dernier abandonné pour *tempête*. Le genre de *voile* fut d'abord hésitant; en plus, depuis longtemps les spécialistes appellent chaque voile de son nom particulier.

A cela s'ajoute que, si un mot de base a subsisté, il est rare qu'il ait été accompagné de syntagmes fixes, qui sont pratiquement tous de formation néolatine: on n'a qu'à jeter un coup d'oeil sur les locutions avec *faire, mettre, prendre, tenir* ou *vent*. Des exceptions pourraient être *lever l'ancre, tendre les voiles* (Virgile *tendere vela*) et *faire voile*, qui est panroman et remonte sans doute directement au *vela facere* qu'utilisait déjà Cicéron.

D'autre part, il existe un grand nombre de mots hérités du latin et bien attestés qui dans cette dernière langue n'étaient pas premièrement maritimes, mais qui accidentellement, et en principe avec un degré technique peu élevé, ont pu s'employer dans ce contexte et passer comme tels en français. Sur ce point, un travail important reste à faire; on comprendra que nous n'avons pas procédé au contrôle et que nous devons nous contenter ici d'être global et d'énumérer les cas en question: *accommoder, adeser, aerdre, aile, ais, angle, anneau, aorner, appliquer, apporter, aproismier, armer, assaut, atteindre, barre* (peut-être d'origine gauloise; > *barreau, barrot, rembarrer*), *bas, bataille, battre, bosse, bras, brasse, canal, ceinte, ceinture, cercle, chandelier, chapeau, chaudière, chauffer* (> *échauffer* > *réchauffer*), *chef, clou* (> *clouage, clouer* > *cloueur* et *clouage 'action'*), *coin, commettre* (deux sens), *conduire, conjindre, conseil, corne, couleur, courber, courir, cueillir, défendre, descendre, emplier, enfler, enseigne, entrer, errer, estorer, étendre, étoupe, façon, fer, feu, force, haste* (> *enhaster*), *issir, jeter, joindre, jointure, laisser, lanterne, lever, lier, louer, maître* (> *maîtrise*), *mener, merrain, net, parer, parfaire, perte, préparer* (> *préparement* et le dér. savant *préparatif*), *rompre, saluer* et *salut, senestre, siffler, sou* (> *soudoyer 'payer' et soldée* > *soudoyer 'soldat'*), *suif, table 'planche', temporal, tenir, tourner, victuaille, voyager* (> *voyager*).

Un groupe très important remonte au latin populaire (ou 'vulgaire', dénomination trop péjorative que nous avons évitée), c'est-à-dire pratiquement toujours à des mots non attestés, ce qui nous laisse presque forcément -et souvent pour jamais- dans le doute sur leur statut éventuellement maritime: *accouter* (> *accoutrement*, *accoutrage*; *raccouter* > *raccoutrement*), *afaitier*, *allumer*, *appareiller* (qui dans le Midi comme dans le Nord n'a pas survécu au Moyen Age et dont le Ponant ne garde que l'emploi intransitif), *arceau*, *arrêter*, *arriver* (là du moins l'emploi maritime originel paraît certain; > *arrivée*), *assaillir*, *assembler*, *assiéger*, *assurer*, *avancer*, *baisser*, *chantier*, *cheville*, *chevron*, *combattre*, *commander*, *compagnie*, *consentir*, *contourner* (> *contour*), *convoyer*, *couture*, *dresser*, *enclaver*, *équarrir*, *étancher*, *fente*, *frotter*, *funain*, *léger*, *malade* (> *maladie*), *masse* 'maillet', *mouiller*, *nettoyer* (> *nettoisement*), *passer*, *percer*, *piller* (> *pilleur*), *place* (> *placer* > *remplacer* > *remplacement*), *pourrir* (> *pourriture*), *racler* (> *raclure*), *sortir* (> *sortie*), *soutenir* (> *soutènement*), *tempête*.

Enfin il faut tenir compte de périodes différentes. Là encore, l'historique et le rôle d'une éventuelle acception maritime restent souvent à établir. Par exemple, du latin tardif datent *abattre*, *alléger*, *apprêter*, *approcher* (> *approche*), *avant*, *couverture*, *doubler*, *estoire*, *ferrer*, *lâcher* (> *relâcher* > *relâche*), *marteau* et *monter*; du bas latin (souvent difficile à distinguer du latin tardif d'une part et du latin médiéval de l'autre) *aiguille* (d'abord d'un pin), *appartenir* (> *appartenance*), *bâton*, *câble* (d'abord pour attraper des chevaux), *casser* 'briser' (> *cassant*), *charger*, *charpentier*, *chasser*, *chômer*, *découvrir*, *dedans*, *manivelle*, *prêt*, *sauver* (> *sauvement*, *sauveté*) et *trousser* (> *détrousser*); du latin chrétien *chapelle*; du latin médiéval *appuyer*, *armaison* et *conduit*.

2.1.2. Les emprunts

A tout moment, le français et d'autres langues ont trouvé dans le latin (et dans le latin de toutes les époques) une riche source pour augmenter leur vocabulaire. Considérons quels mots ont été empruntés avec un sens nautique, en distinguant nettement deux groupes: d'une part ceux qui ont pu vraiment s'introduire dans l'usage, de l'autre ceux qui sont purement des termes historiques.

Dans le premier groupe on trouve *astrolabe*, *maritime*, *naufnage*, *naval*, *navigable*, *navigation* (sans doute en partie un italianisme), *navige* (anciennement), *naviguer*, *pirate* et *piratique*. Au 16^e siècle, on a appelé à l'aide *quadrirème* et *quinquérème* pour désigner des galères d'un type nouveau, à 4 ou 5 rameurs par banc, mais ces mots sont restés assez rares, et on n'a pas tout à fait complété la série au moment où le nombre des rameurs passait à 6, voire à 7 (*septirème* est un hapax). Pour d'autres, une acception maritime au moment de l'emprunt est loin d'être assurée: *capitaine*, *centenier* (d'où *vingtenier*), *conducteur*, *consommation* et *consommer*, *constructeur*, *construction* et *construire*, *expérience*, *exprès* (peut-être par l'italien), *fabrique* et *fabriquer*, *fatiguer* (> *fatigue*), *invasion* (bas latin), *médicament* (> *médicamenter*), *paternostre* (latin chrétien), *préceinte*, *réparation* et *réparer*, *quaterne* et *terne*.

Dans le second groupe nous rencontrons des curiosités historiques et littéraires, des hapax aussi. Certaines appellations avaient disparu depuis longtemps avec les objets qu'elles désignaient; ainsi, *aplustrum* se trouve uniquement comme terme historique: une première fois, avec un sens altéré et sous la forme corrompue *emplostre*, dans les *Fet des Romains* de 1213, ensuite comme emprunt savant à l'époque moderne seulement (*aplustre*; cf. 2.3.1. *aphlaste*). Le *rostrum*, c'est-à-dire l'éperon d'acier utilisé comme arme, devient *rostre* chez Du Verdier (1577), qui l'a sûrement forgé d'après un des auteurs latins de sa fameuse bibliothèque, mais l'édition 1530 de Bersuire l'avait remplacé par *bec*, tout en mentionnant que le temple qu'on ornait des éperons des navires vaincus fut appelé pour cette raison *rostris*. Le spectacle d'une *naumachie* survit ou revit au 16^e siècle, mais ne paraît pas avoir eu de succès dans le monde des marins. Les galériens de l'époque postromaine n'ont jamais chanté de *céleu(s)me* (Rabelais; cf. *céleuste*, 2.3.1.). On trouve *clas*, du lat. *classis* 'flotte', dans la traduction de Polybe par Le Bègue (1487), la forme *classe* chez le même Le Bègue, puis de 1559 à 1636, mais toujours comme terme historique et mot savant, car c'est des mots *armée* et *flotte* qu'on se sert. *Remige* 'rameur' est un hapax, toujours chez Le Bègue.

Après la période romaine, *duc* (*Fet des Romains* et *Le Bègue*) n'a jamais été le titre d'un amiral ou chef d'escadre de France ou d'une autre nation.

En ce qui concerne les types de navires, dont certains n'ont pourtant pas disparu d'un jour à l'autre et ont même continué à exister malgré des transformations, on constate la perte complète de toute une série, par exemple *celox* (à part *céloce* chez Rabelais), *cimba*, *lembus*, *lignum* (encore vivant en ancien français et en ancien occitan), *linter* et *scapha*. Mais les galères alors ? *Trirème*, le mot-clef du latin, n'a guère été utilisé que par rapport aux Romains, tout spécialement dans les traductions, et c'est *galée* ou *galie*, venu du grec byzantin et altéré par la suite en *galère* en Catalogne, qui a rempli ce rôle dans les langues néolatines (et en dehors de celles-ci); c'est plutôt par hasard que le pape Léon X, écrivant à François I^{er} en 1517, se sert de *triremes* à côté de *carraca* et de *galleones* (Charrière I,37). Même Robert Estienne, dans son dictionnaire latin-français (1538), dit : « *Trieris* [...], latine *triremis* dicitur : *galee* de trois rames pour banc ». *Birème* apparaît sporadiquement chez des traducteurs du 16^e siècle.

C'est plutôt dans des textes littéraires qu'on trouve des termes pourtant fondamentaux, mais qui dans les langues romanes ont reçu des formes qui ne remontent pas directement au latin : *carine*, *puppe* et *proue*, à côté des formes usuelles *carène*, *poupe* et *proue* nées à Gênes et concurrencées d'ailleurs en Ponant par *quille*, *derrière* et *devant*. Tel auteur a pu prendre au latin *antenne* ou *arbre*, mais en France ce sont là essentiellement des mots qui n'ont été ni hérités directement du latin, ni empruntés à cette langue. Le lat. *nauta* n'a survécu qu'indirectement sous la forme *nautonnier*; *naucerus* s'est transformé -de nouveau à Gênes- pour aboutir à *nocher*.

Tout compte fait, la part directe du latin est beaucoup plus restreinte qu'on ne le penserait : ce legs est réduit en quantité et en fréquence d'usage. Ce qui illustre bien la situation, c'est le fait que le système latin des noms des vents a été entièrement remplacé, et même par deux autres : l'un en Ponant, l'autre en Levant. Si donc, pour son vocabulaire des galères comme pour le vocabulaire maritime en général, le français a atteint une richesse extraordinaire, c'est parce qu'il s'est créé un 'appareil' presque tout à fait nouveau avec des éléments de formation plus récente, en utilisant certaines 'pièces de rechange' et en ajoutant surtout des pièces nouvelles, dont seule la 'matière première' peut rester d'origine latine. Ce sont ces mécanismes internes et ces influences venues d'autres langues que nous allons examiner dans ce qui suit.

2.2. Les langues néolatines

L'apport indirect du latin a été d'une importance capitale pour la formation du vocabulaire nautique français. Des procédés créatifs divers ont été mis en oeuvre à l'intérieur du français même; beaucoup de termes y sont arrivés par l'intermédiaire de langues soeurs : l'occitan et l'italien -avec certains de ses dialectes-, dans un moindre degré le catalan et l'espagnol.

2.2.1. Le français

Nous avons vu (2.1.1.) que le français doit certains mots au latin, mais avec des restrictions parfois notables. Il se trouvera surtout que la langue a ouvert tous ses registres pour former des dérivés et des composés, de nouveaux sens, des syntagmes qui, eux, sont entrés dans le langage maritime, mais dont la base latine n'appartenait point ou guère à ce domaine.

Dans les paragraphes suivants comme dans le dictionnaire, nous donnerons au terme de *dérivation* le sens large que lui confèrent actuellement les linguistes et qui comprend toutes les formations avec affixes ajoutés au mot de base, et non pas uniquement les formations au moyen de suffixes. D'autre part, nous conserverons quelques termes commodes de la philologie traditionnelle tels que *suffixe*, *parasythétique*, *déverbal* et *formation régressive* pour des phénomènes de 'conversion' que la linguistique moderne considère autrement.

2.2.1.1. Dérivation

Le procédé le plus productif est celui de la dérivation, surtout la dérivation proprement dite, par suffixes, par préfixes ou par les deux à la fois.

Plusieurs substantifs ont été formés régressivement à partir de verbes, d'où les déverbaux *abri*, *adent*, *aide*, *alèze*, *allonge*, *appareil*, *apprêt*, *appui*, *aviron*, *charge*, *chasse*, *choc* (< *choquer*, d'origine incertaine), *compas* (< *compasser*), *convoi*, *cueille*, *éclat* (< *éclater*, d'origine incertaine), *entretien*, *lève*, *pince*, *rappareil*, *rechange*, *recul*, *relâche*, *remorque*, *repli*, *repoux*, *serpe*.

Suffixation. On forme des verbes en *-er* à partir de substantifs: *balancer*, *bombarder* (< *bombarde* d'origine onomatopéique, d'où aussi *bombardier*; du verbe on a formé encore *bombardement*), *bossier*, *boucler*, *caper*, *chenaler*, *colorer*, *cordonner*, *écouvillonner*, *façonner*, *forcer*, *manier*, *mortaiser* (d'un substantif d'origine inconnue), *pointer*, *ramer*, *river*, *suiffer*. Cf. aussi des suffixes rallongés dans *barbeyer* et *côtoyer*. *Parfondir* et *perfondre* (ce dernier plutôt en occitan) sont des dérivés de variantes de l'adjectif *profond*. La moisson est impressionnante pour les substantifs: déverbaux en *-age*: **accoustrage*, *ancrage*, *assemblage*, *clouage*, *commettage*, *passage*, ou davantage encore en *-ment*: *accoutrement*, *acculement*, *appareillage*, *armement*, *avitaillement*, *chargement*, *commandement*, *enculement*, *entretènement*, *estorement*, *rappareillage*; noms d'agents en *-ier*: *cordier*, *dépensier*, *pionnier*, *serrurier*, en *-eur*: *conduiseur*, *estoreur*, *plongeur*, *rameur*, en *-er*: *passager* ou en *-on*: *ferron*, *plongeon*; collectifs dénominaux en *-age*: *clouage*, *cordage*, *dommage*, *orage* ou en *-aille*: *ferraille*; déverbaux en *-ure*: *ferrure*, *rameure* (= *ramure*); diminutifs en *eau*: *cordeau*, *penneau*, en *-elle*: *ceinturelle* ou en *-ette*: *bonnette* (étymologie incertaine), *bossette*, *ceinturette*, *chaînette*. Voici quelques autres suffixes: *-al*: *journal* (> *journalier*); *-ance*: *assurance*; *-ée*: *armée*, *assemblée*, *siflée* (déverbaux); *-ère*: *oreillère*; *-erie*: *corderie* (déverbal), *clouterie* (< *clouet* ou < *cloutier*); *-et*: *brevet* (de l'adj. *bref*), *chapelet*, *cordonnnet*, *cornet*, *couet* (dérivé français ou occitan), *maillet*, *moulinet* (dénominaux diminutifs), *siblet* et *sifflet* (déverbaux; instruments); *-eton*: *vireton* (qui peut aussi venir d'Italie, notamment de Gênes); *-ier*: *balancier*, *quartier* (< *quart*), *ramier* (< *rame*); *-ière*: le déverbal *haussière* et les dénominaux *charbonnière*, *cloutière*, *cornière*, *huissière*, *portière*; *-ille*: *cassille* (< picard *casse*); *-illon*: *écouvillon*; *-in*: *pilotin* (diminutif; < *pilot*, dér. de *pile*); *-ine*: *balancine*; *-ise*: *maîtrise*; *-oir*: *chargeoir*, *couroir*; *-on*: diminutifs *bosson*, *chaînon*, *cordon* (en partie), *chaudron* (< *chaudière*), *rimon*, *toron*; instruments *bâillon*, *penton* (probablement) et *tenon*; *-ot*: diminutifs *aiguillot*, *femelot*; *-ure*: *courbure*, *raclure* et *rosture* (déverbaux), *envergure* et *ràblure* (dénominaux), *tenture* (< *tendre* x *tente*).

Préfixation. Nous devons renoncer à citer ici les nombreux termes qui sont nés au moyen de préfixes; le nombre de ces derniers est d'ailleurs restreint: *à-*, *contre-*, *dé-* et *dés-*, *é-*, *en-*, *par-*, *re-*, *sous-*, *sur-*. A noter qu'il peut s'agir aussi de formations étrangères, comme l'occitanisme *contre-ode* et les calques de l'italien *sous-comite* et *surcomite*.

Préfixation et suffixation. La dérivation parasynthétique est très fréquente aussi et produit surtout des verbes: *accoster*, *acculer*, *achever*, *adenter*, *affaisser*, *affermir*, *affondrer*, *affourcher*, *affûter*, *afonder*, *ajuster*, *aligner*, *allonger*, *amortiser* (d'un substantif d'origine inconnue), *aplatir*, *appointer* (deux fois: l'un de *point*, l'autre de *pointe*; > *désappointer*), *arrisser*, *assabler*, *assujettir*, *atterrer*, *avironner* 'ramer', *avitailier*, *dévaler*, *échancre*, *emmancher*, *empatter* (de *patte* d'origine onomatopéique; de là *empatement* et *empatture*), *empenneler*, *engolfer*, *enhaster*. Cf. le substantif *encornail* et l'adjectif *essoufflé*.

2.2.1.2. Composition

Cette catégorie est beaucoup moins nombreuse. Nous avons plusieurs composés avec *demi-* et avec *garde-*; sur l'occitanisme *cargue* on a formé *cargue-bas* (où *carguer* a d'ailleurs remplacé *caler*), *cargue-devant*, *cargue-fond* et *cargue-point(e)*. D'autres sont *basculer* (< *bas* + *cul*), *bas-officier*, *col de latte*, *justaucorps*, *maltraiter*, *oeuvre morte* et *oeuvre vive*, *pare-feu*, *pied-droit*, *plate-forme*, *rendez-vous* et *saquebute*.

2.2.1.3. Autres procédés

Sans changer les formes, la langue peut recourir à un changement de catégorie grammaticale par la substantivation. A partir d'adjectifs nous avons les masculins *carré, courbe, creux, plat, revers, travers*, les féminins *marine, moyenne, plate*; à partir de participes présents *accident, aidant, battant, commandant, dormant, lieutenant, montant, tenant, tirant* et le féminin *commandante*; à partir de participes passés les masculins *appointé, attrait, couvert* (mais le sens de 'couvercle' appartient au Midi), *joint, mort, traité*, les féminins *amorce, conduite, tenue*. Un verbe enfin est à l'origine de *vivre(s)*.

L'ellipse apparaît dans (*canon de*) *coursier, (château) gaillard, (galère) réelle* (l'adjectif est un emprunt à l'espagnol) et probablement (*clou de*) *barque* et (*clou de*) *porte*, le croisement de mot dans *drosse* < *trosse* x *drisse*, le changement de conjugaison dans *alléger* > *alléger*, la réduction dans *console* (< *consolateur*).

De nombreuses locutions sont formées avec des verbes comme *donner, faire, mettre, tenir*. Cf. aussi (*avoir de l'*) *air, aire (de vent)*.

Sur le modèle d'un mot existant on crée des formations analogiques: *tiercerol, quarterol* et *quinterol* > *sisterol* et *septerol*; *quadrirame* et *quinquerame* > *septirame*.

Des changements de catégorie grammaticale peuvent faire d'un adjectif un adverbe: *plein*, d'un adjectif un substantif: *actuel*, d'un adverbe un substantif: *arrière* et *derrière*, d'une préposition d'abord un adverbe, puis un substantif: *dessous, dessus*.

2.2.1.4. Transfert de sens

C'est dans le domaine de l'analogie, des métaphores et de la métonymie que le français se trouve avoir été le plus inventif: des ressemblances de forme ou de fonction ont donné lieu à de multiples transferts de sens aboutissant à des termes maritimes.

On est particulièrement frappé par le fait qu'à peu près tout le corps humain s'est prêté à ce jeu: *corps* lui-même et *membre*, mais aussi *tête, tresse, front, paupière* (plus l'occitanisme *parpelle*), *oeil, narine, moustache, bouche, dent, joue, oreille, barbe, col, gorge, épaule* (cf. aussi l'italianisme *espale*), *bras, coude, main, paume, pouce, côte, ventre, couillon, hanche, cuisse, jambe, genou, pied, talon*. Des métaphores anthropomorphiques semblables donnent *âme, chemise* (d'origine gauloise), *faible, femelle* et *mâle*, (madier) *frère, gens* (> *gendarmérie*) et *homme, jumeau* et *jumelle, affamé* et *maigre, jaloux, mordre, valet* (voir aussi ci-dessous les activités humaines). Des noms propres peuvent devenir des objets: *dame-jeanne, jaque, sainte-barbe, peut-être riette. Ami, frère, notre homme* et *père* ont été employés pour disposer favorablement des supérieurs, sans parler du boulet appelé *ange*.

Le monde des animaux a fourni *anguille* (> *anguiller*), *arête, bec, chevrolet, cul-de-poule, dauphin, goupille* et *renard, herminette, mouton, pied-de-chèvre, pied-de-porc* et *pied-de-poule*, (cf. *poisson* sous 2.2.2.4.), *queue, râblure*. Des noms d'oiseaux ont été appliqués à des voiles: *perroquet* et probablement *marabout*, qui est peut-être d'origine arabe (cf. deux termes non enregistrés dans notre dictionnaire: *cacatois* et l'italianisme *papefif*), des noms de reptiles et d'oiseaux de proie à des canons: *basilic, couleuvrine, faucon* et *fauconneau, sacre* (mot venu de l'arabe), *serpentin* et *serpentine*.

Une identité de forme ou de fonction avec des choses ou des notions courantes dans le monde non maritime a mené aussi à toute une série de significations nouvelles: *chemin, route, voie*, les outils *ciseau, couteau, cuiller, fourche* (> *fourchette, fourchine*) et *marteau* (de l'arbalétrille). Mentionnons encore *accompagner, aimant, baptême, baquenas, bassin, cadran, caisse, cape, castagnette, chambre, château, chaussette, chute* (et le normand *quête*), *cime, clef, classe, colonne, coup, couronnement* (> *encouronnement*), *coussin, croix, dé, échelle, entrée, estre, fil (endented), fin de voiles, flamme, fleur (de l'eau), forme, gaine, grain (de vent), habitacle, horloge, joug, libérer, ligne, manoeuvre, mitre, noyée, ouverture, parc, pavillon, pension, pomme* et *pommeau, pont* (qui

est d'ailleurs assez récent au sens de 'tillac'), *potence* (méridional), *rose*, *rouelle* (> *rouleau*, *rouler*), *signal*, *sillage*, *tabernacle* (méridional), *taverne*, *tente*, *terme*, *terrain*, *tige*, *trait*, *traverse*, *vaisseau*, *veille*, *verge* et sa variante normanno-picarde *vergue* (> *enverguer*, *envergure*), *virole* et *vis*.

L'image d'une action ou d'une activité a produit un grand nombre de spécialisations de sens: *aller* et *partir*, *entrer* et *sortir*, *arer* et *labourer*, *manger* et *gourmander*, *parlementer* et *raisonner*, *tourner*, *virer* et *rebrousser chemin*. Comparez aussi *amortir*, *approprier*, *asseoir*, *baiser*, *baptiser*, *clore*, *couler* (> *coulant*), *croiser*, *empaindre*, *entretenir*, *filer*, *gésir*, *hiverner* (> *hivernage*, *hivernement*), *jouer*, *lancer*, *manoeuvrer*, *mort*, *pas*, *peser*, *pincer*, *porter*, *prendre*, *prêter*, *quitter*, *raser*, *rouler* (> *roulis*), *séjourner* (> *séjour*), *tirer* et *traire* 'tirer'.

De la même façon, des désignations de personnes relatives à leurs contacts avec d'autres ou à leurs fonctions pouvaient facilement s'étendre à la marine: *compagnon*, *couple*, *écrivain*, *garçon*, *général*, *marraine*, *officier*, *parrain*, *prévôt* et *trésorier*.

On est passé de la matière à l'objet: *fer* 'ancre' et *toile* 'voile', ou de la partie au tout (synecdoque): *plomb* 'sonde', d'un ordinal à un objet: *quart* et *tiers*, de l'instrument au joueur: *clairon*, *hautbois*, *trompette* et *violon*, de la couleur à la matière: *vert-de-gris* (< *vert de Grèce*) et *verdet*, d'une ville à l'un de ses produits: *baïonnette*, (*timon*) *bayonnais* et *bougie*, de la fonction à l'endroit où elle s'exerce: *office*, de l'objet à sa position caractéristique: *assiette* et *balance*.

2.2.1.5. Extension aux emprunts

Tous ces procédés peuvent intervenir aussi à partir de mots de base qui sont des emprunts. Prenons comme exemple des mots de provenance italienne (éventuellement dialectale), qui ont fourni les dérivés *alarmer*, *arborature*, *bourrasqueux*, *brigandine*, *calmer*, *caréner* (d'où de nouveau le dérivé *carénage*), *carnalette*, *cartouche* (F.; > *cartouchon*), *escorter*, *espalmeur* et *espalmage* aussi bien que *espalme*, *fougonnement* et *fougonnier*, *gabier*, *palanquer*, *palanquine*, *pavoiser*, *pedagnon*, *pertuisanier* et *pertuisanon*, *pontalet*, *poupière*, *timonier* et *timonière*. Chez Piloti, on trouve *courssegue*, qui est probablement un déverbal. Une extension d'emploi a eu lieu dans beaucoup de cas, par exemple pour les termes militaires (voir 2.2.3.), des termes d'architecture (*balustrade* et *balustre*, *bas-relief*, *cartouche*, *jalousie*, *masque* [d'origine préromane], *piédestal*), de peinture (*profil*) ou de musique (*cadence*), des objets d'usage courant (*caleçon*, *esporte*, *lampion*, *parasol*, *strapontin*, *valise* [attesté uniquement sur les galères de Malte]), d'autres extensions de sens encore (*artisan*, *trajet*). Des influences peuvent avoir joué: le genre féminin italien pour *course*, le suffixe pour *chambrin*, la terminaison pour *capuchon*, le côté sémantique pour *plan* 'dessin'.

En ce qui concerne des emprunts à d'autres langues, on a tiré *amure* du verbe *amurer*, qui vient de l'espagnol. *Capitane*, emprunté à l'espagnol, à l'italien ou à l'occitan, a donné *capitanesse* et *capitaneresse*. L'occitanisme *capot* a été le point de départ pour le féminin *capote*.

2.2.2. L'occitan

En France -on l'oublie trop souvent-, le français n'est pas l'unique langue romane dont il faut tenir compte. Pour la terminologie maritime et celle des galères en particulier, les ports du Midi, notamment Marseille, ont eu une importance capitale. En anticipant sur ce que nous avancerons plus loin (dans 4. et surtout dans 6.), disons qu'on trouve beaucoup de mots français -qui le sont vraiment devenus ou qui n'en ont que l'apparence- empruntés à l'occitan. Dans cette dernière langue se sont produits les mêmes phénomènes que ceux que nous venons de voir, en ce qui concerne aussi bien le côté formel que le côté analogique de la formation des mots et des sens. A part quelques rares mots qui sont venus du latin avec leur acception maritime, comme *escaume*, c'est donc souvent en occitan que s'est opérée souvent la création en tant que termes de marine: *armer* 'préparer', *bausse*, *brusc*, *compagne* (qui vient éventuellement de Gênes), *couffe*, *couradour*, *escandal*, *escas*, *esse* (de rambade), *got(e)* (peut-être de l'italien), *mappe* (peut-être du génois ou

de l'italien), *masse* 'écheveau' (> *masson*), (probablement) *prin*, *rest*, *segar* (francisé en *seguer*), *tortis* (qui se retrouvera à Rouen) ou *yeuse*.

2.2.2.1. Dérivation

Nous rencontrons un certain nombre de déverbaux: *badaye*, (peut-être) *baderne*, *cargue*, *conserve*, *esgoutad*, *faurre*, *pegue*, *remeg*, *ronce*, *scie* (< *scier* 'ramer à rebours', étymon obscur), *sème*, *tail* et *taille*.

La dérivation suffixale est aussi riche qu'en français. A partir de substantifs ont été formés d'autres substantifs (par ordre alphabétique des suffixes): *aiguade*, *brancade* (base d'origine incertaine), *couvrade*, *lanade*, *lignade*, *minchonade*, *palade*, *pontade*, *ramade*, *sommade*; *capitainage*, *naulage* (béarnais); *archivair*; *antenal*; les collectifs *postan* et *taillant*; *taular* (mais qui pourrait être aussi de provenance italienne); *gorgias*, *ramas*; *rabasse*, *tinasse*; *tillau*; [*tin*el, francisé en] *tineau*; (probablement) *autarelle*; *bastet*, *cabasset*, *clavet*, (probablement) *mouquet*, *pernet* (< *per*, d'origine grecque), *rombaillet*; *ancorette*, *barriquette* (origine préromane), *carguette*, *clavette*, *maillette*, *perteguette*, *tinette*, *travette*; *fustier*, *peignonier*, *ponchier*, *ramier*, *remier*, *aiguedière* et *aiguère*, *pégolière*, *rombalière*; la forme *escoubillon* (à côté du fr. *écouvillon*); *couffin*, **remolatin*, *trinquetin* (étymon obscur); *antenolle*, *taillole*, (peut-être) *tenderole* (qui peut venir aussi de l'italien); *aissadon*, *bitton*, *capion*, *goton* (peut-être de l'italien), *hisson*, *latton* (étymon obscur), *michon*, *mourgon*, *pedagnon*, *ponchon*, *sanglon*, *taillon*, *traillon*; *cadenot*, *capot*. Parfois le résultat est un verbe: *ferrater*; *carréger*, *cordeger*; *claver*, (probablement) *enginer*; *patroniser*. De quelques masculins on a tiré des féminins: *andane*, *bassaque* et *fonde* (ce dernier sans doute avec influence de l'italien).

A partir d'un verbe, qui souvent est lui-même un dérivé, on a obtenu: *encirade*, *laissade*, (probablement) *parade*, *passade*, *tombade* (racine onomatopéique); *fourcat*, *stoupinat*; *levadice*; *cofador*, *espogador*, *passador*, *taillador*; *aradou*, *enginadou*, *feridou*, *ferradou* (et *deferradour*), *fourneladour*; *arboradure*, *emplombadure*, *enfaissadure*, *enginadure*, *entrainadure*, *espigadure*, *feridure*; *empliment*, **épartiment*, *massiment*.

A partir d'un adjectif sont nés l'adjectif *planier*, le substantif collectif *courban*, les substantifs féminins *parelle*, *cavaline* et *frechisse*, les verbes *badiner* et *larguer*.

La dérivation préfixale a joué à partir de verbes ou de substantifs: *agouter*, *avarer*, *débarber*, *embronquer*, *emplomber*, *recaler*, *sottofrin*, *soubrecorde*, *subrejoug*, *trélucher*.

La dérivation parasynthétique enfin est bien représentée aussi: *abosser*, *alarguer* (qui est peut-être génois), *amarer*, *débarber*, *encaler*, *encapeler*, *enceper*, *enfaisser*, *enramer II*, *escranquá*, *préfachier*, *rabaser*.

2.2.2.2. Composition

Nous avons noté: *candaut* (peut-être), *carfuec*, *embon*, la locution *espase et pougnau*, *laveracle / lave et rasque*, *levalengue*, *mautrobe*, *papemanoly*, *parefumée*, *pare-pied* (= *paropiés*, équivalent occitan de *parapet*), *passé-banc*, *passé-gavette*, *taillefer*, *tire-gourdin*, **toque-à-banc* (cf. 2.9.) et *vogue-avant*.

2.2.2.3. Autres procédés

On rencontre quelques substantivations à partir de bases diverses: un participe présent dans le cas de *mantenen*, un participe passé pour *compl*i (probablement), *cordat*, *cordillat* (d'un verbe lui-même dérivé), *descola* et *perlat*, un adjectif dans le cas de *plot*, une préposition pour *contre* et *escontre*, une préposition ou adverbe pour *soute*.

2.2.2.4. Transfert de sens

Dans plusieurs cas, il s'agit d'un simple transfert dans un contexte maritime: *agut, aissade, alganon, amarine, argue, assentir, aube, buvande, cairat, carretel, claveau, *collar, couladou, escandail, fermente, fore et fôierre, gresal, lignan, massole, mieg(e), muder, paume (m.), peguer, pertegue, pible, post, radier, redable, rôle (> rouleau > rouler), rondelle (ou plutôt rodelle) 'boucier', sartan, tende, tros*.

Des métaphores ont joué comme en français. Le monde des animaux est représenté dans *cabre* (francisé aussi en *chèvre*), *cabri(t)*, *cabrion, cadeau* (< 'petit d'un chien'), *canille, cigale, codinde* (corruption de *queue-de-lande*), *cul de monine, (en aile de) gabian, maimon* (qui vient peut-être du catalan), *pez* (francisé en *poisson*) et *pourpre*; cf. aussi l'italianisme *lop*. Nous avons les anthropomorphes *cap, fiol* (probablement), *mantelet* (peut-être < it.), *meissonnière, moisselas, parpelle* ('roche' et 'pièce de bois') et *trenelle*. Notons enfin *affouguer* (qui vient peut-être d'Italie du Nord), *camara* (de l'italien ?), *canesteau, carguer, cep, custode* (probablement), *escasse, ferir* ('attacher'), *gatte, manille, mistral, pale, rais (de course), tenaille, trompe* 'pompe' et *vie* 'contour'.

2.2.2.5. Extension aux emprunts

Sur les catalanismes *cadis* (d'étymologie obscure) et *escoue* on a formé *cadisson* et *escouet*. *Amaine* et *casse* 'cordage' sont des déverbaux marseillais de verbes venus d'Italie. *Espade*, emprunt au catalan ou à l'espagnol, a donné *espader* et ensuite *espadeur* et *espadage*. *Patres*, emprunté au latin chrétien au sens de 'grains du chapelet', en est venu à désigner les pommes de racage. De *picosse*, emprunt au génois et d'origine onomatopéique, est né le diminutif *picossin*; la base de *pallolier* est également de provenance génoise. Sur *caïque*, mot d'origine turque, on a formé *caiquade*.

Comme les modes de création sont essentiellement les mêmes dans toutes les langues et que dans les paragraphes qui suivent la quantité des matériaux est plus réduite, nous nous abstenons désormais de faire les subdivisions adoptées pour le français et l'occitan.

2.2.3. L'italien

Un pays source de premier ordre pour la terminologie des galères est sans conteste l'Italie, bien qu'il ne soit pas toujours établi avec certitude que le mot emprunté avait déjà une acception maritime en italien, auquel cas la création doit évidemment être mise sur le compte de la langue emprunteuse. Par exemple, il est difficile de dire si l'emprunt de termes militaires a compris dès le début l'emploi dans la marine militaire: *alarme* (substantivé par la suite), *alerte* (devenu adjectif), *anime, anspessade, baguette, canon, capitainerie* (probablement), *caporal, escorte, fracas, fracasser, parapet, pavois, pertuisane, pignate, pulvérin, raucon, reseigne, ronque, sentinelle, soldat, soldatesque, solde* et *trompe (à feu)* (cf. *trompette*).

La situation centrale de l'Italie et son rôle dans l'histoire font que parfois on trouve des attestations en français à un seul endroit hors de France ou chez un seul auteur (hapax). C'est à Malte que se limitent des italianismes 'crus' comme *bucco, cercamare* (francisé aussi en *chercher*), *scapolo* et *zoppe*, des calques ou des adaptations comme *caravaniste, chambrier, gastadour* (du moins dans un contexte maritime), *redos, régent, retenue de poupe, revediteur, roi, souprevant, traversole* et *voyeur*. On trouve *parate* (à côté de *parat*) à la cour angevine de Naples. Des historiens des croisades emploient (à la) *cole* et *navisole*. L'auteur des *Gestes des Chiprois* utilise les italianismes *corsegier, estraquer, jarre 'lest' et velegier, Piloti empigoler*. On rencontre *maimonette* dans la traduction d'Ulloa par Du Pinet et chez Thevet, qui peut-être a puisé à la même source. Le verbe *coller* n'apparaît que chez Villehardouin et Da Canal et dans les *Gestes des Chiprois*.

Mais de nombreux termes, le plus souvent déjà nautiques en italien et assez souvent propres aux galères, sont passés dans des textes français, avec une localisation prépondérante dans le Midi de la France: *abonacer*, *alester*, *amoller* (probablement), *ampoulette*, *arborer* (aussi à Chypre), *armiger*, *baccalas* (du moins en partie), *bagne*, *barillar* (du préroman *baril*), *batiporte* (qui cependant peut venir aussi du catalan), *bicherie* (sens développé en italien à partir d'un emprunt au français), *bonnevoiglie*, *bourrasque*, *bousseau* et ses variantes, *boussole*, *bronzin*, *calcet*, *campagne*, *cantanette* (ou plutôt *cantarette*, qui a été altéré à Marseille), *capuchin* (probablement), *caravane* (probablement; surtout à Malte), *cascavali*, *casquer*, *castagnole*, *cavalet* (probablement), *comite* (déjà en Moyen Orient et à Rouen), *coniller*, *cordon* augmentatif, *corniche* (d'origine grecque), *corsaire*, *costière*, *coursie*, *dessiner* (du moins sous sa forme primitive *desseigner*; > *dessin*), *drisse*, *espale*, *espallier* (peut-être), *espallière*, *espigon*, *estelle* (aussi *stella*), *estive* et *estiver*, *filar* et *filaret*, *fisquer* et *fisquet*, *forçat* et *forsaire*, *fortunal* et (en partie) *fortune*, *fourneler*, *grec*, *grecaliser* et -probablement- *grecal*, *investir*, *lande* (d'un dialecte italien méridional), *lantier* (peut-être de l'espagnol), *lop*, **maillol*, *maistrance*, *majordome*, *mappe* (peut-être), *mestre*, *mézanin*, *mézanin*, *meze lune* (adapté aussi en *miege lune*), *mezze poupe*, *palan*, *palanquin* et *palanquinet*, *panatique*, *parasartis* (peut-être), *partance* (peut-être), *passé-vogue* (peut-être), *pedagne*, *pontal*, *pontille* (avec substitution de suffixe), *portulan*, *prouège* et *proueger*, *quaire*, *quarte* (probablement), *quarterol* et *quinterol*, *ragiole*, *remolar* (> *rimoler*), *risse* et *risser*, *sarciane* (Malte et Marseille), *sentabas*, *sieme*, *sous-comite*, *soutevent*, *taillemer* (probablement), *tendal*, *tendelet*, *tramontane*, *volte*, *volteger*, *volte-face* et *voltiglole*.

2.2.3.1. Le génois

Un itinéraire fréquent est la voie génoise, par laquelle bien des mots d'origine latine ou de formation néolatine sont entrés dans des textes français, le plus souvent par l'intermédiaire de Marseille ou de Rouen (cf. 3.2.). C'est de Gênes que viennent *chatte* et la forme *paranquin*, très probablement *couronne* et *rase*, dans une large mesure *serper*, *tiercerol* et *timon*, peut-être *vireton*.

Certains mots sont des hapax: dans un traité de 1246 dressé à Gênes (voir 5.2.1.), on trouve *apparat*, *bouteselle* et *centenaire*, à Chypre *treseul*, à Rouen *candelette*. D'autres ne sont attestés qu'à un seul endroit: à Rouen *baron* (probablement génois); à Marseille *boutas* (de toute façon de l'Italie du Nord), *bragot*, *brague* (> *braguet*), *chamade* (probablement), *comment*, *douille*, *gaviteau*, *gavon*, *gourdin* et *gourdière*, *griselle*, la forme *lapasse*, *mappe* (qui peut venir aussi de l'italien), *penne* et probablement *senal*. Un groupe important se retrouve dans des textes français provenant de plusieurs lieux, mais dans des combinaisons où reviennent toujours les mêmes: Gênes (le texte de 1246) et Marseille: *enceinte* (probablement génois), *rise* et *rode*; Gênes, Villefranche et Marseille: *goue* et *nocher* (avec d'autres influences); Moyen-Orient, Gênes, Rouen et Marseille: *artimon*; Chypre et Rouen: *rampegon*; Rouen et Marseille: *barbette* (probablement), *maître d'aisse*, *marre* (probablement), *oste* et *paillol*; Rouen, Villefranche et Marseille: *picosse*; Villefranche et Marseille: *arrondir* et *estanterol* (ce dernier aussi avec des influences italiennes).

Disons dès maintenant que Gênes a joué aussi un rôle important dans la transmission de termes venus d'autres langues: le grec (2.3.1.: *chiourme*, *perne* et peut-être *groupi*), le grec byzantin (2.3.3.: *aman*, *car*, *dragan*, *estamenaire*, *fanar*, *gondre*, *ormeger*, *sartie*), le langobard (2.5.4.: *alestir*) et l'arabe (2.6.: *cottonnine*, *darse* / *darsine*); à cela s'ajoutent une onomatopée (2.9.: *picosse*) et des mots d'origine inconnue ou incertaine (2.10: *andriveau*, *baccalas*, *bigote*, *brume*, *groupi*, *pastèque*, *sagle*, *trinquenin*, *trinquet*, *voguer*).

2.2.3.2. Le vénitien

La situation géographique de Venise a toujours invité à une expansion vers le bassin oriental de la Méditerranée, depuis la côte dalmate et la Grèce jusqu'à Alexandrie. Quelques-uns des termes

de marine vénitiens ont pourtant migré vers l'Ouest après avoir été adopté par l'italien 'commun' et parfois même par le génois: *carrial*, *casser* (probablement), *cole* 'tempête' (hapax chez Rabelais), *fougon*, *gésole*, *giron* (probablement), *madier* (probablement), *moler*, *palmette*, *provéditeur* et *trosse*.

Dans quelques cas, un hapax 'littéraire' en français est resté confiné à Venise ou du moins à un auteur d'origine vénitienne: on lit *chetimere* dans l'histoire de Boucicaut, au moment où elle raconte les préparatifs de combat des adversaires des Génois, *marengon* (terme typiquement vénitien) chez le Vénitien Piloti, *palmeger*, *perteque* et *pertequete* 'bataillole de pavois' dans le texte français d'un autre Vénitien: Da Canal.

Pour le rôle de Venise dans la transmission de mots grecs, voir 2.3.1. et 2.3.3. En ce qui concerne l'arabe (2.6.), il importe de mentionner dès maintenant *arsenal*, qui s'est propagé de la République vers de nombreux pays. Nous parlerons plus loin (5.2.2.) d'un document français de 1311 dressé à Venise.

2.2.3.3. Autres régions

Rarement, d'autres régions et dialectes ont développé un sens maritime, mais ces cas n'en sont pas moins intéressants.

On doit *falot* à Pise, mais l'origine en est le grec byzantin (voir 2.3.3.), non le latin.

Le dialecte de Naples a fourni un terme très important: *amener* 'abaisser' (du lat. *invaginare*); cf. aussi 2.3.3.: *moustache*, et 2.10.: (*prendre la*) *masque*.

En matière de marine, l'île de Malte (voir 5.4.) peut être considérée comme italianisante, sans qu'on puisse indiquer une région donnée, par exemple la Sicile, avec laquelle les contacts étaient les plus intenses; à la liste donnée sous 2.2.3. nous ajoutons encore *magistrale*, emprunté au latin et qui n'avait de sens que là où siégeait le Grand-Maître de l'Ordre.

2.2.4. Le catalan

Région tournée vers la Méditerranée et linguistiquement comme géographiquement proche de la France méridionale, la Catalogne a eu des liens historiques et maritimes parfois très étroits aussi avec l'Italie; d'autre part, elle a fourni également des ouvriers pour le Clos des galées de Rouen (cf. 3.2.).

L'apport du catalan au langage maritime est pourtant resté relativement restreint. Quelques termes y sont nés à base du latin: *bolume*, *courbaton*, *escoue*, *estantare* (probablement), *fadrin*, *massane*, *nostre homme* (probablement), *palement* (peut-être), *palemente*, *prouyer*, *rombau*, *vase*, probablement *vette*. *Batiporte* peut venir aussi de l'italien, *espade* aussi de l'espagnol.

Le catalan a transmis aussi des mots venus du grec byzantin (2.3.3.: la forme aragonaise *galère*, *orgeau*, *palamejar*, *pharol*, *prouis*), de l'arabe (2.6.: *rame* [de papier], peut-être *remble*) ou même du gaulois (2.4.: *boujaque*). Cf. *contau* (2.10.).

2.2.5. L'espagnol

Dans le vocabulaire qui nous occupe, le rôle de cette langue est restreint. La plupart des hispanismes empruntaient la voie du Ponant, comme *balestille* (Fournier), altéré plus tard en *arbalétrille*, et sans doute *cabestan*. C'est le plus probablement par le catalan que certains mots ont atteint le Midi de la France: *espade* (éventuellement), *lantier* (peut-être), *méoulas*, *réal* et *sensile*. *Canot* est d'origine caraïbe (voir 2.8.), mais il a eu un grand succès dans le langage des galères comme ailleurs. *Commandador* (Brantôme), *despalmer* (La Fosse) et *encailler* 'échouer' (Vandenesse) sont des hapax.

2.2.6. Les 'mixtures'

Jusqu'ici, à quelques notices près, nous avons énuméré des mots de provenance unique. Pourtant, l'itinéraire est souvent plus embrouillé, car il arrive fréquemment qu'un terme a été emprunté plusieurs fois à la même langue ou au même dialecte (y compris le latin), ou encore à des idiomes différents. Nous allons considérer maintenant des mots (en principe à souche latine également) dont nous n'avons pas encore parlé dans les paragraphes précédents et qu'on peut ranger dans cette catégorie.

Tout d'abord, en raison précisément de l'affinité formelle des langues romanes, on ne sait pas toujours à laquelle il faut attribuer la formation et la propagation du mot ou de son acception maritime; en outre, une création indépendante à plusieurs endroits n'est pas toujours à exclure. Plus le mot est d'un emploi fréquent, plus le tableau peut se compliquer. Disons, sans nous perdre ici dans les détails, que ce sont toujours le latin, le français, l'italien, le génois, le vénitien, l'occitan, le catalan et l'espagnol qui sont invoqués alternativement dans les hypothèses sur ces provenances diverses. Voici la liste des cas en question: *aisse*, *amariner*, *antenne*, *appointiller* et *apponteller*, *arbre*, *arganeau*, *bonace*, *boute*, *brusquer*, *calme*, *canne*, *capitane*, *carte*, *conille*, *cordile*, *escadre*, *espalmier*, *estouperol*, *ferrement*, *frenel*, *juste*, *gabie*, *innavigable*, *largue*, *levant* (> *levantais*, *levantin*), *mâle*, *méjane* / *misaine*, *mousse*, *nolis*, *paleger* 'remuer', *partance*, *patron* (> *impatronir*), *pîtance*, *pointiller* / *puntiller*, *ponant* (> *ponantais*, *ponantin*), *ponteler*, *poste* (> *poster*), *poupe*, *proue*, *rame*, *subtile*, *tiercerol*, *timon*, *trenquelin* et *varer*.

Il arrive qu'un mot se présente sous plusieurs formes de provenances diverses: *anqui* est d'origine génoise et a été transmis surtout par Marseille, mais au Clos des galées de Rouen la variante *anquil* paraît venir du catalan ou de l'occitan, tandis que *anque* et *anquin* sont des italianismes; *apostis* est un mot génois exporté vers Rouen et vers Marseille, mais *postice* et le sens de 'rameur' sont dus à l'italien; *appuyer* est français, mais *apigear*, dans un texte pourtant français, est purement occitan; *broume* est occitan, mais *brume* génois; *carène* vient d'abord du génois (1246 et Rouen), puis de l'occitan, mais *carine* est un italianisme ou un latinisme et *cran* une réduction française; le fr. *chaîne* se double de l'occitanisme *cadène* et de l'italianisme *catène* (cf. *chaînette* et *cadennette*); *empoisser* est un dérivé français, *enpecer* (Marco Polo) le correspondant italien francisé; *entablement* est soit un dérivé français, soit une francisation de l'occitan *entaulement*; *escaire* ou *escarre* est occitan, *squerre* (Villefranche) est italien; *escandola* est d'abord, à Rouen, un mot génois francisé, et par la suite un occitanisme, mais les formes en *sc-* viennent de l'italien; pour *estrop* il faut tenir compte du génois, du catalan et surtout de l'occitan, mais *estrophe* et *strop* sont des italianismes; *falque* appartient au Levant, mais *fargue* au Ponant; *hisser* vient du germanique (cf. 2.5.5.), mais *yçar* a pris un détour par l'espagnol et *izzar* est passé en français (Du Pinet) par l'intermédiaire de l'Espagnol Guevara et de son traducteur italien Ulloa; *ligature* est soit un italianisme, soit une réfection d'après le sens général (qui vient du latin ou encore de l'italien), mais *ligadure* est un occitanisme; *lignan* est un occitanisme, mais *ligname* un italianisme; *maître* est français, mais *maestre*, *mestre* au sens de '(vent du) nord-ouest' est un italianisme ou un occitanisme; *massapreve* vient du génois, *massapret* de l'italien, et *massapré* est la réduction de l'un des deux; *millerole* est occitan, mais de formation incertaine, là où en 1246 *meserole*, *mezerole* et *mizerole* sont des adaptations du génois; *naule* vient de l'occitan, *nole* de l'italien; *noliser* ou *nauliser* ont transité de Gênes par Marseille, mais *noliger* a été croisé avec l'italien; pour *nolissement* et ses variantes, la situation est encore plus complexe; *paranquin* est italien, *paranquin* génois; *pavesade* est passé d'Italie du Nord en Provence, *pavesate* est un italianisme, pendant que *pavoisade* a été formé sur *pavois*; *peigner* et *plain* se trouvent côte à côte avec leurs frères occitans *penchinar* et *plan*; *poisson* (de voile) est le calque français de l'occ. *pez*; la forme *remorquer* vient de l'italien, mais *remolquer* du languedocien ou du catalan et *remoquer* de l'occitan; *répît* est génois ou occitan, mais *respect* est un latinisme du Midi et du Nord de la France; *surcoursier* voisine avec son modèle occitan *subrecoursier*; *fournier* est français, *forrier* occitan; *taular* a été emprunté à l'occitan, *tavolat* à l'italien; *velegier* dans les *Gestes des Chiprois* est un italianisme, mais *vellerar* un occitanisme.

Il arrive aussi que le contenu sémantique oblige à faire une distinction: *avaler* 'descendre' est un dérivé français, mais le sens de 'lancer' vient de l'occitan; *couverte* 'couverture' est français, mais le sens de 'pont' vient de la Méditerranée (génois, vénitien, italien et occitan); *penon* est un dérivé français au sens de 'petite bannière', un dérivé occitan aux sens de 'plumet de pilote' et 'penne du tréou', un augmentatif italien au sens de 'grande vergue' (cf. le cas de *cordon*, 2.2.2.1. et 2.2.3.); *plomber* paraît un dérivé entièrement français, mais pour certaines acceptions ('garnir de plomb la poignée des rames' et 'épisser une corde') une dérivation en occitan est plus probable; *table* au sens commun vient directement du lat. *tabula*, mais au sens de 'planche' il apparaît à peine en français: c'est un emprunt sémantique d'abord au latin, puis à l'italien, ensuite et surtout à l'occitan, et à sa suite nous avons les dérivés méridionaux *taulan* et *taulat*.

Bien des termes, dont beaucoup qui appartiennent typiquement aux galères, ont été pris d'ailleurs à un 'latin médiéval' qui n'est autre que la latinisation de vernaculaires les plus divers: mots génois d'origine byzantine, termes de commerce d'origine orientale ou arabe, formations dialectales, etc.

2.3. Le grec

2.3.1. Le grec classique

Depuis son époque classique, le latin a assimilé un nombre important de mots grecs. Aussi est-ce le latin qui doit être considéré comme le point de départ pour *amidon*, *anchois*, *anqui*, *artimon* (intermédiaire génois), *astrolabe*, probablement *broc* (> *broquet*, etc.), probablement *bronze* (d'où des dérivés), *caler* 'faire descendre' (> *cale*), *chiourme*, le dérivé *desbarater*, *escaume*, *esperie*, *futaine*, *hiéroglyphe*, *palan* (d'où des dérivés importants), *pelage* (> **empaleger*), *perne* (par Gênes; > *pernet*), *phare*, *pouge* (> *pouger*, *pougestrel*), *poulie* (> *poulieur*, *pouliette*, *pouliot*) et *prouis* (intermédiaire catalan).

Des mots grecs peuvent se rencontrer par-ci par-là chez des auteurs comme termes historiques: *aphlaste* (cf. *aplustre*, 2.1.2.), *trierie* chez Nicole Oresme, *trière*, *triéarque* et *trierarchie* -tous les trois d'ailleurs adoptés déjà par le latin- chez le Père Fourmier (1643) quand il parle d'Athènes, *epagon* chez Rabelais, *céleuste* chez Jurien de la Gravière. Des mots que nous n'avons pas répertoriés se trouvent dans la même situation: *hexères* et *heptères* 'navires à 6 resp. 7 rames' chez Le Fèvre (1650), ou à l'époque moderne *dières*, *pentères*, *diakontères* et les rameurs appelés *thranites*, *zygites* et *thalamites* chez Humbert et d'autres. Ce ne sont là que des emprunts sans aucune existence réelle dans le vocabulaire maritime français. Ajoutons les emprunts savants *liitharge* et *hydrographe*, dont le dernier, avec les dérivés *hydrographie* > *hydrographique*, a du moins connu quelque succès.

Viennent du grec classique: *cote* ('nuque' > 'épaisseur extérieure du timon'), les formes *pelagre*, *palagre* (empruntées au Moyen-Orient; cf. ci-dessus *pelage*) et, par des détours, *espercine*, *falque* (> *falquette*), *ferse*, peut-être *groupi* (cf. 2.10) et *tonneger* (tous par l'intermédiaire de Gênes), *prodou* (Venise ou Naples), *ganche* (Italie), peut-être *frégate* (Sicile, la 'Magna Graecia'), *broume* (par l'espagnol). Ce sont là des migrations que nous allons rencontrer aussi dans le cas du grec byzantin (2.3.3.).

Enfin, le grec a joué un rôle important pour la famille de *calfat*, *calfater* et pour *lebèche* (voir 2.6.). Des étymons grecs (parmi d'autres) ont été proposés pour *gumène*, *orse* (aux deux sens), *siroc* et *trosse*.

2.3.2. Le grec massaliote

Le grec des Phocéens établis dès le 6^e siècle avant J.-C. à Marseille a eu quelque influence sur l'occitan, mais moins qu'on ne l'aurait pensé: *callement*, *ganse* (> *gansette*), *gond*, *polome* et

poulomar (> *empouloumadure*), **tiane*; probablement *calumer* (> *champler*) et *columer*, peut-être *petugue* et *tonneger*. Il faut probablement abandonner l'hypothèse massaliote pour *biais* (> *biaiser*).

2.3.3. Le grec byzantin

Par contre, le grec médiéval de la période byzantine (4^e - 15^e s.) a influencé profondément le langage maritime, et tout spécialement celui des galères. Cette influence n'a presque jamais été directe (comme probablement pour le non maritime *tapis*), mais a emprunté des voies diverses: le latin pour un changement de prononciation *tenta* > **tenda* qui mène à *tende* et peut-être pour une influence sur le développement de *comite*, la Sicile pour le mot-clef *galée* / *galie* (> *galiette*, **galien* [2 sens], *galier*), pour *galiot* (> *galiotage*) et pour *pilote* (> *sous-pilote*), Naples pour le non maritime *moustache*, Pise pour *falot* et peut-être aussi *fanal*, Gênes pour *aman* (> *amantil* > *mantille*), *car*, *dragan*, *estamenaire*, *fanar*, *ormeger*, *sartie* (> *sarciame*, *sarcier*, *assarcier*, *ensarcier*) et peut-être *tonneger*, Venise pour le dérivé *galéasse*, Venise et Gênes pour *gondre*, l'Italie du Nord pour *fanon*, l'Italie pour *calcet*, *môle* et *riz*, le catalan pour *orgeau*, *palamejar* et *prouis*, le catalan et l'espagnol pour *pharol*, l'aragonais (cf. 2.2.4.) pour le changement de *galée* en *galère* (> *galérien*, **galeron*), l'espagnol (en partie du moins) pour le dérivé *galion*, une voie incertaine pour *escarie* (> *escarier*) et difficile à préciser pour *galiole*. *Escale* a d'abord été emprunté au latin, pour cheminer ensuite de nouveau vers l'Ouest par la voie de Venise. *Bernigal* enfin a été répandu par le grec d'Égypte.

2.4. Le gaulois

Malgré le fait que les anciens habitants de la France se sont bien occupés de la navigation, le gaulois n'a pas légué de termes nautiques, du moins pas dans l'ensemble qui nous occupe. D'ailleurs, il faut partir en principe du gallo-roman, sinon déjà du latin ou du latin tardif, comme pour *berceau* et *bercer*, *briser*, *changer* (> *changement*), *chemin* (> *acheminer*), *chemise* et son dérivé *camisole* emprunté à l'italien, *charpente* (> *charpentier* > *charpenterie*), *eschapler* (> *eschaple*) et l'occ. *escapolar*.

Si le langage maritime s'est servi -ou se sert encore- de termes d'origine gauloise, ce n'est qu'à travers un sens plus général dans les différents idiomes. La liste suivante, qui n'est pas complète, le montre suffisamment: *abriver* (occitan), peut-être *abruchier* et *abruquier* (italien), *andais* (et *landier*), *balai*, *banaste* (croisé dans le Midi avec du latin d'origine grecque; > *banaston*), peut-être la famille de *barre* et de *baril*, *bignon*, la famille de [*bille*] (> *biller*, *billon*, *billot*, *habiller*, *rhabiller*, etc.), *boisseau*, *bondon*, *bouge*, *bougne*, *boujaque* (par le catalan), la famille de [*braca*] (> *brague* et *bragot* passés de Gênes à Marseille; aussi *brayer* 'câble'), *chant*, *chouc*, *descombrer*, *gaillardet*, *galette*, *gravier*, *lieue*, *melle*, *pairol* (> *pairole*, *pairolier*), *pièce*, peut-être *sap* et *sapin* (ce dernier a été croisé avec du latin), probablement *sillage* et *sillon*, *talat* (occitan), *talus*, *tarelle* et *tarière*, *valet*, *valise* et *vouge*.

Exceptionnellement, on est en droit de remonter au pré-gaulois, comme pour *galaverne*, *lisque*, *pot* et *trou*.

2.5. Les langues germaniques

2.5.1. L'ancien germanique

Avant de se séparer en plusieurs branches, le germanique a dû connaître une unité relativement grande. Par des contacts anciens, notamment avec des variantes occidentales, plusieurs mots sont

passés dans le latin et dans les langues romanes. Dans ces cas, pourtant, une acception maritime n'y a été donnée que plus tard.

Le latin déjà a dû emprunter *rôtir* et surtout *banc*, qui connaîtra un avenir fécond comme terme de marine, avec le dérivé français *débanquer* (et **embanquer* ?), les dérivés occitans *bancade* et *banquette*, le dérivé italien *bancasse*. On constate des croisements avec des mots latins dans *écume* (> *écumeur*, etc.), *gâter* (> *dégât*) et *haut* (cf. *hauturier*). *Huche* (probablement) et *râpe* remontent au latin tardif; pour *embrouiller* (> *embrouille*) il faut penser à un verbe gallo-roman et en partie à un intermédiaire italien.

Le vocabulaire introduit ainsi n'est pas négligeable; on y compte, par exemple, des points de départ de familles entières: *aune* (> *aunage*), *bande* (de renforcement; > *bandin*, *bander*, *bandiner*, etc.), *bastard* (> *bastarde*, *bastardelle*), *bâtir* (> *bâtiment*; *bastion* par l'italien, *bastingage* par l'occitan; peut-être faut-il partir du francique, cf. 2.5.2.), *blanc* (> *blanchir*), *bois* (> *boucher* > *bouchon*), [*brand* 'épée' >] *branler* (> *branle*, *ébranler*), [*bûche* >] *embûche*, *crosse*, *égarer* (> *égarement*, par le Midi **égaradure*), *fournir*, *fourreau* (> *fourrer*, etc.), *frais* (> *rafraîchir*, etc.), *garder*, *garnir*, *haler*, *hanche*, *robe* (> *rober*, *robeur*) et *soupe*.

Certains dérivés ont reçu leur sens maritime en occitan: *arrape*, *barganeau*, *briconel*, *enfanguer*, *estraper*; d'autres en italien: *listeau*, *rampegon* (génois) et *rampin* (italien du Nord).

2.5.2. Le francique

On sait que le vocabulaire français et, dans un degré bien moindre, celui de l'occitan, se composent d'un grand nombre de mots d'origine francique. Pourtant, les termes de marine y sont relativement rares bien qu'importants: *bord* (aussi 'planche' > *contre-bord*), d'où *bordage*, *border* (> *bordure*, *déborder*, [*reborder* >] *rebord*), *bordoyer* (et *bordeger* par un détour via l'italien) et *aborder* (> *abord*, *abordage*, *désaborder*); ensuite *flot* (> *flotter*) et *mât* (> *mâter*, *mâtüre*, *démâter*, *remâter*), auxquels on est peut-être en droit d'ajouter [*élingue* >] *élinguer*, *grappin* et *touer* (> *touet*).

Tous les autres -ils sont nombreux dans notre dictionnaire- ont reçu leur acception nautique en français. Nous les énumérons par ordre alphabétique, avec leurs dérivés et composés; souvent, ce sont eux-mêmes des dérivés d'un mot de l'ancien français qui, lui, est d'origine francique. *Adouber* (> *adoub*, *adoubage*, *adoubement*; *radouber* > *radoub*, *radoubement*, *radoubeur*), *aganter* (par le génois et l'occitan), *attraper*, *balle* 'paquet' (> *ballon*, *ballot* > *balotage*), [*ban*] (> *bannière*, *abandonner*), *bâtir* (peut-être; cf. 2.5.1.), *bau* (> *embausser*, *embaucher*), *besogne* (> *besogner*), *bidot*, *blé*, *blesser* (> *blesure*), *boulangier* (> *boulangerie*), *bouter* (> *bout*, *boutasse* et *boutasson* [par l'occitan], *boutoir*, *bouton*, *rebouter*, *boute-hors*, *arc-boutant* > *arc-bouter*), *chaloupe* (à l'origine 'coquille de noix'), *crampe*, *crampon* (> *décramponner*), *croc* (> *crochet*, *accrocher*, *décrocher*, *encrocher*), *dard*, *déchirer*, *délabré*, *écaille*, *écrevisse*, *émérillon* (et l'italianisme *smiriglio*), *éperon* (sens maritime probablement né en Lombardie), *escarmouche* (> *escarmoucher*), *eschiver*, *éslocher*, *estâl*, *estoc*, *estor*, *estriver*, *étais* 'soutien' (> *étayer*), *étendard*, *étrier*, *fauteuil*, *feurre*, *flanc*, *flâtir*, *flèche*, *franc* (> à la française, *franc-étable*), *gâche*, *gage* (> *engager*), *gagner*, *garantir*, *garçon*, *garrot* (> *garrotter*), *gauche* (probablement), *gerbe*, *glisser*, *gloe*, *gonfanon*, *gratter*, *grimace*, *griser*, *guenchir*, *guérite* (adaptation de l'occitan), *guerre*, *guet* et *guetter*, *guirlande* (par l'occitan), *guisarme*, *hache* (> *hachette*, cf. *maître de hache*), *hangar*, *hante* (< afr. *hanste* < frq. *hant* croisé avec son synonyme latin *hasta*), *hareng*, *havet*, *hêtre* (> *hêtreau*), *heurter* (> *heur*, *heurtoir*), *houpe*, *jardin*, *lambourde*, *lècheffre*, *lisière* (peut-être), *lisse*, *loge* (> *loger*, *logement*, *déloger*), *loudier*, *marc*, *marcher* (> *marche*, *marchepied*), *maréchal(e)*, *ostière*, *pan* 'mesure' (par un détour via l'occitan), *poche*, *rang* (> *ranger* > *rangée* et *rangement*, *arranger* > *arrangement*, *déranger*), *renard*, *salle*, *saule*, *taquet* (d'une variante normande; de l'afr. > *attacher*, *détacher* > *détachement*), *targe* (> *targer*; par l'occitan ou l'italien *targue* > *targuette*, *targon*), *tire* (> *atirer* > *attirail*), *touaille*, *trébuchet*, *tricoter*, *trombadou* (par l'occitan), *trompe* (> *trompette*, *trompeur*; mais *trombe* par l'occitan ou l'italien), *troupe*, *tuner* et *tuyau*.

2.5.3. Le gothique

Le superstrat gothique n'a eu d'influence sur le vocabulaire maritime qu'indirectement, par extension sémantique. Le latin tardif avait déjà adopté la famille de *arréer* (> *arroi*) / *conréer*. En Provence sont nés *embourneau*, *escarpine*, [*estacar* >] *estaque*, *gabarit*, *group* (> *groupar*), *rancade*, la famille de *tac* (> *tacade*, *taquer*; mais le norm. *taquet* vient du francique) et celle de *tap(e)* (> *tapon* et *tampon*, *tapière*). D'Italie viennent *arranquer* (probablement), *attaquer* (> *attaque*; cf. le fr. *attacher* sous 2.5.2.), *busque*, *escarpin*, **espalverée*, *estrapade*, *flasque* 'bouteille', *galbe*, et au moins une partie de la famille importante de *bande* 'côté' (> *bander*, *bandière*, *banderole*, *bandin* > *bandinet*). En Catalogne a été formé *bandoulière*, et peut-être en espagnol *écoutille* (> *écoutillon*). Cf. aussi *guider*, qui est un croisement avec un verbe d'origine francique.

2.5.4. Le langobard

En Italie du Nord, le superstrat langobard a fait adopter un seul terme maritime par voie directe: *esquif* (> *esquifon*) et quelques autres par évolution sémantique: *arramber* (> *arrambage*) / *rambade* (> *rambadette*), *balle* 'boule(t)' (> *ballotte*), *bricole*, *leste* (> *alester*, *alestir*), *pataras* / *patarasse* (> *patarasser*).

2.5.5. L'allemand

L'ancien haut allemand a fourni *riblon*, *rideau* et *saisir*, le moyen haut allemand *bride* (> *brider*), *cric*, *fiFRE* et *hallebarde* (cf. aussi *saccager* par l'intermédiaire de l'italien), le moyen bas allemand *chopine* et peut-être *butin* (> *butiner*; voir 2.5.9), le bas allemand *hisser* (> *hisson*, *rehisser*), le seul qu'on puisse attribuer directement à un contexte maritime, et l'allemand enfin *chicaner*, *mufler*, [*pistole* >] *pistolet* et *sabre*.

2.5.6. L'anglo-saxon

L'apport de l'anglo-saxon est plutôt maigre, mais comprend certains termes essentiels: trois des quatre nouvelles appellations ponantaises des points cardinaux avec leurs subdivisions: *nord*, *ouest* et *sud* (le quatrième sera fourni par le moyen anglais), le dérivé *bateau*, *étai* 'cordage', la forme *hafne*, enfin *sonde* (> *sonder*, *sondage*, *resonder*) et peut-être *tref* ('tente' > 'voile'). Hors du contexte maritime encore [*javelot*], d'où *javeline*, et peut-être *loquet* (qui vient éventuellement du néerlandais, cf. 2.5.9.).

2.5.7. L'anglais

L'ancien anglais n'a pas laissé de traces, mais le moyen anglais comble la lacune des points cardinaux avec *est*. On y doit encore *arrimer* (> *arrimage*), *bouline* (> *bouliner*) et *rade* (> *radier*). De l'anglais moderne on a *dérivé* (qui a coïncidé partiellement avec son homonyme qui vient de *rive*; > *dérive*), *rhumb* et peut-être *vadel* (> *vadeleau*).

2.5.8. Le nordique

La langue des Northmen a influencé profondément le langage maritime. On lui doit *bitte* (> *bitton* dans le Midi), *brayer* (> *brai*), *carlingue*, *cingler* (et [*sigle*] 'voile'), *drenc*, *écoute* (selon toute

probabilité), *équiper* (> *équipage*, *équipement*, *rééquiper*), *escaude*, *étambot*, *étrave*, *flotte*, [*gréer* >] *agrées* (> *agrès*), *guindas*, *guinder* (> *guindant*, *guinderesse*), *hauban*, *hune*, *itague*, *joli* (mais *en joli* semble être parti de l'occitan), *quille*, *ralingue*, *raque* (> *racage*), *rider* (> *ride*), *ris* (> *risée*), *taude*, *tillac* (et *tonlac* ?), *toilet*, *ulague*, *vague* et *varangue*. Il faut y ajouter probablement *écoute* et *lof*, moins probablement *tode* (> *todere*).

Sont indirectement maritimes: *bidon* (peut-être), [*but* >] *rebut*, *caque*, *gourmander*, *harnais* et *marquer* (> *marque*, *marqueterie*).

2.5.9. Le néerlandais

Le (moyen) néerlandais a procuré plusieurs termes de marine recensés ici: *affaler*, *amarrer* (verbe important qui a donné un certain nombre de dérivés français: *amarre*, *amarrage*, *démarrer*, *emmarer*), *bootkin*, *bouée*, *boursset*, *écote* (> *écorer*), *épisser* (> *épissure*, *épissoir*), [*fret* >] *fréter*, *havre*, *laman* / *lo(c)man* 'pilote', *matelot* (> *matelote*), *merlin*, *rime* (> *rimon*) et *rimer*. Ajoutons-y la forme frisonne *lest* [néerl. *last*, qu'on trouve aussi en français], peut-être *ballast*, *coquemar*, *esqueteau* (indirectement) et *sabord*, enfin, mais beaucoup moins probablement, *choc* et *choquer*, *flasque* (d'affût) et *lof*.

D'autres termes ont été empruntés en dehors du domaine maritime, mais pouvaient y être employés: *anspect*, *arquebuse* (> *arquebusier*, *arquebusade*), *bière*, *botte* 'paquet', *butin* (peut-être, cf. 2.5.5.; > *butiner*), *cosse* ('bas' > 'anneau'), (serge d') *escot* (Flandres), *halecret*, *hobelierre*, *loquet* (qui pourrait venir aussi de l'anglo-saxon, cf. 2.5.6.), *manne*, *mannequin*, [*pacque* >] *paquet*, *pique* ('arme' > *piquier*), *pompe*, *stockfish*, *tringle* et *varlope*.

Enfin il y a un petit groupe de dérivés à peine maritimes dont le simple non maritime remonte au néerlandais: *blouque*, *briquet*, *luquet* (qu'on croit transmis, assez curieusement, par l'occitan), *mitraille* et *plaque*.

2.6. L'arabe

La terminologie maritime, notamment celle de la Méditerranée, doit beaucoup à l'arabe. L'itinéraire de ces emprunts a pu être direct, par le Midi de la France (où ces mots restent assez souvent confinés), ou plus usuellement indirect, par l'Italie et la péninsule Ibérique. Les termes directement maritimes sont souvent d'une importance primordiale: les noms de vents *garbin*, *lebèche* (emprunté par l'arabe au grec) et *siroc*, ensuite *arsenal* (par Venise) et le type génois *darsine* (> *darse*), toute la famille de *calfat*, *calfater* (> *calfatin*, *calfatage*, *recalfater*; les rôles respectifs de l'arabe et du grec ainsi que du substantif et du verbe ne sont d'ailleurs pas très clairs), *felouque* (probablement), toute la famille de *goudron* (> *goudronner*, *goudronnage*, *goudronneur*, *engoudronner*) ou de *quitran* (> *aquitraner*, *enquitraner* > **enquitranade*), probablement aussi *liban*, et peut-être *gumène* (> *gumenette*).

D'autres sont devenus maritimes: *amiral* (probablement en Sicile; > *amirale*, *amirauté*, *vice-amiral*, *vice-amirauté*), *argousin* (probablement en Italie; > *sous-argousin*), *caban* (en Sicile), *machemoure* (par le biais de l'espagnol), *magasin* (probablement dans le Midi de la France; > *magasinier*), peut-être *marabout* (> *maraboutin*; cf. 2.2.1.4.), *monine* ('singe'; > à Marseille *cul-de-monine*).

L'apport est considérable aussi dans quelques terminologies précises: les poids et les mesures: *calibre*, *carat*, *chiffre* ('zéro' > 'signe'), *rame* (de papier; par le catalan), *rottet* / *rolle* (par l'italien), *romaine* (par l'espagnol ou l'occitan), *rubbe*; les étoffes: *basane* (par l'espagnol), *bougran*, *coton* (par la Sicile; le dérivé *cotonnine* par Gênes), *damas*, *herbage* (probablement), *magrabine*, *satine*, *tabis*; les récipients: *jarre* (> *jarron*), *couffe*.

D'autres emprunts à l'arabe sont: *aufe* (par l'occitan), *azagaie* (par l'espagnol), *bougie*, *hasard*, *laiton*, *matelas*, *nacaire* (dès les Croisades), éventuellement *pastèque*, *raquette* (> *raqueter*), *remble*

(peut-être; par le catalan), *sacre* (dès les Croisades; 'oiseau de proie' > 'canon'), *soufre* ('rêne' > 'bride du timon') et *timbale*. Cf. aussi *courbache* (2.7.).

2.7. Le turc

En premier lieu nous avons le terme désignant le peuple: *turc*, pris souvent dans un sens plus général (comprenant les Africains du Nord), a même fini, sur les galères, par perdre son statut de nom propre. Nous devons au turc le nom de navire *mahonne* (mais l'origine est arabe), le très important *caïque* (> *caiquade*) et deux désignations de galères turques: *beylère* et -peut-être- *sacale*.

Ajoutons-y les noms d'étoffes *boucassin* (probablement par l'intermédiaire de Gênes) et *taffetas* (ce dernier peut-être d'origine persane), *casaque* (plutôt que persan), *courbache* (transmis par l'arabe), le méridional *sasse* 'pelle' (d'origine persane) et son dérivé *sasolle* (ce dernier par la voie de l'italien).

2.8. Autres langues

Certains mots remontant au persan ont trouvé par la suite une application maritime. *Caravane*, qui désignait à l'origine un groupe de voyageurs (montés sur des chameaux), a fini par s'appliquer à un groupe de navires et aux campagnes des chevaliers de Malte. De l'époque des Croisades datent aussi *carquois* 'étui à flèches' et *tambour* (d'où les termes de galères *tambouret*, *tambouret* et *tambourin*). *Bazar* 'boutique' est à l'origine de la locution *en bazar*. Nous avons relevé enfin quelques termes désignant des étoffes, qui parfois sont arrivés en français par plusieurs escales: *armoisin* (par l'italien et l'occitan; > *armoisine*), *écarlate* (mot persan qui remonte lui-même au latin par l'intermédiaire de l'arabe et du grec) et *liza* (resté confiné au Midi). Cf. aussi *casaque*, *sasse* et *taffetas* sous 2.7.

Pour les autres langues, il n'y a qu'à noter *esclave*, mot slave qui d'ailleurs avait déjà été assimilé par le latin, et deux mots arawak des Caraïbes transmis par l'espagnol: *tabac* et surtout [*canoë*], dont la francisation *canot* aura un riche avenir.

2.9. Onomatopées

Dans toutes les langues, des imitations de bruits et des formations expressives ou affectives ont donné naissance à des radicaux capables de former des mots et des dérivés. Certains des nôtres remontent au latin, au germanique ou au gaulois; d'autres sont de formation plus récente.

On peut parfois attribuer ces formations à une région. Ce n'est pas le cas des exclamations *ah*, *hou* et *ouh*, mais *bau* est occitan. Ce n'est pas le cas non plus de *bombarde*, *boudin*, *buffet*, *frapper*, *gargouche*, *patte*, *pic*, *pique*, *piquer* et *tomber*, mais les formes peuvent diverger: *toucher* est français, [*tocar*], d'où **toque-à-banc*, est occitan; cf. aussi le dérivé occitan *tombade*. Le dérivé *piquette* peut appartenir au Nord et au Midi, mais *piquois* semble un mot du Nord (cf. *picosse*, venu de Gênes vers Marseille, où a été formé *picossin*). D'autres, qui sont vraiment maritimes, sont occitans ou plutôt marseillais: *bouffette*, *fringuer*, *gargaladou* et *gargate*. *Morion* est venu de l'espagnol.

2.10. Etymologies inconnues ou incertaines

De bien des mots, parfois des plus importants, l'étymon reste encore à établir entièrement ou avec certitude. Pour le Nord et le Midi de la France, citons *bagage*, *bahut*, *baril* (préroman, peut-être

celtique), *bonnet*, *brin*, *brion*, *brûler*, *choquer*, *contau* (> *contre-contau*), *échouer*, *éclater*, *flûte*, *galon* 'ruban', *mortaise*, *perruque* et *prélat*, dont plusieurs ne sont pas en premier lieu maritimes. On peut toutefois indiquer où le terme de marine est attesté et assez souvent d'où il s'est répandu. Autour du Clos des galées on trouve *agnan* (qui vient probablement du Midi), *bourgari*, *cotenailler* / *cotonaillier*, *cousture*, *lenot* et *mahon*; c'est de Villefranche que vient l'attestation de *maruge*. *Roster* (> *rosture*; l'étymon est probablement le lat. *retortus*) et *tanguer* sont ponantais.

Un très grand nombre est occitan, plus spécifiquement marseillais: *alader*, *argaibier*, *aurail*, quelques représentants de la famille de *baril* (*baral*, *barille*, *barrique*), *basseau*, *bigouelle* (peut-être du catalan), **bouille* (> *bouillet* et *bouillol* [ce dernier peut-être de l'it.] > *bouillolet*), *bourdellière*, *breane*, *broc* (> *broquet*), *champlé*, *chaner*, *chelamide*, *galhe*, *galoche* (plusieurs sens à partir de 'chaussure'), *gavette*, *gratiou* (qui peut venir aussi d'Italie ou de Catalogne), *guinçonneau*, *laneau*, *latte*, *mouy*, *radanche*, *rambau*, *rigaud*, *rioste*, *ronsin*, *savate*, *sione*, *tachette*, *targuï* et *tréou*.

D'Italie viennent *andriveau* (plus spécialement de Gênes), *angireau*, *baccalas* (notamment Gênes), *bourde*, *brigantin*, probablement (à) *galoche*, *matafion*, *parensane* et probablement *tampagnon*, *trinquet* et *voguer* (> *vogue*, *vogueur* et *voguer*, *voguemment*, *vogue-avant*; peut-être de Gênes); de Gênes, *brume*, (peut-être) *groupi*, (probablement) *pastèque* (> Rouen et Marseille), *sagle* (> *sagoulette*) et *trinquenin*; de Gênes ou de Naples (*prendre la*) *masque* (d'origine préromane).

On doit au catalan *allier*, *baraque* et *serviole*, probablement aussi *cadis* et *massane*; au catalan ou à l'occitan *risson*; à l'occitan ou à l'espagnol *trinquer*; à l'occitan, au catalan ou à l'italien du Nord *flonc*; à l'italien ou à l'espagnol *scier* 'ramer à rebours' et *trinque* (les deux marseillais). *Tref* semble appartenir au Nord de la France. *Bigot* paraît ponantais, mais *bigote* est levantin (Marseille et Gênes). Une région précise est plus difficile ou impossible à indiquer pour *ave*, *bauber*, *bette*, *carcasse*, *cultinere*, (*calfat* à) *fret*, *gamelle* et *orse* (> *orser*, **orsoyer*).

3. Le Ponant

De très bonne heure, le vocabulaire de la langue d'oïl a ajouté au fonds latin et gallo-roman des éléments germaniques: d'abord franciques, ensuite scandinaves, et finalement anglo-saxons et néerlandais.

La question se pose de savoir si les galères, aux moments d'être transportées ou même construites en Ponant, y ont amené aussi leur vocabulaire méditerranéen et, dans l'affirmative, si elles ont réussi à le faire acclimater et introduire en français, ou bien si au contraire elles se sont pliées au vocabulaire en usage sur les côtes occidentales de la France.

Pour répondre à ces questions, nous devons inévitablement nous référer à une grande quantité de termes. Rappelons ici que les crochets marquent les mots, les formes ou les attestations qui n'ont pas été enregistrés dans notre Dictionnaire.

3.1. L'époque ancienne

A partir du 12^e siècle, nous possédons un nombre relativement considérable d'ouvrages littéraires et historiques qui nous informent sur le vocabulaire ponantais, mais comme ce ne sont pas des textes techniques, ils seront traités dans la seconde partie de cette Introduction.

Le premier document spécialisé d'importance est la série d'articles primitifs des soi-disant *Rôles d'Oléron* ou *Jugements d'Oléron*, qui selon certains remonteraient jusqu'à la seconde moitié du 12^e siècle. Nous y constatons en fait ce que nous verrons pour les ouvrages littéraires de cette époque et du Ponant. Tout d'abord, un grand nombre de mots remonte directement ou indirectement au latin: [*amarège* (var. *amarage*)], *ancre* / *anchre* (var. *ancore*), *ancrer*, *aparez* ou *appareilz* pl., *ariver*, [*asseicher* (*l'ancre*)], [*austier* 'haussière' ?], [*baloigne* 'balise'], *bevrage*, *cable* / *chable* (var. *caable*), *caucion*, *charge* 'cargaison', *charger* / *cherger* (var. *chargier*, *carcher*), *chemin*, *compaignon*, *conduire*,

cordaige (var. *cordage*), *cordail* (var.), *corde*, *corps* (de la nef), *coupper*, [*cours* (d'eau)], [*cuisine / quisine* 'repas; vivres'], [*descharge*], *descharger*, *despens*, *dommaige / domaige*, *eaue / eve*, *s'empirer*, *entrer*, *erre*, *eschapper / achapper*, *eslonguer* 'éloigner', *estouement*, *extensille* 'ustensile' (var.), (*se*) *ferir*, *fustaille*, *gecter*, [*giet* 'jet' et *getaisson*], *gouverner*, *homme* (*en la mer*), *issir / yssir* (de la nef), *lever* (une voile, une ancre), *lier*, *lit*, *louaige*, *louer*, *louyer* 'salaire', *maistre / meste*, [*mareage / mareaige*], [*mareer*], *marinier* (var. *mariner*), *mener*, [*nef / neff* (var. *neef*)], *paier*, *s'en partir*, *se perdre* 'faire naufrage', *peril*, *pippe* 'tonneau', [*plain* (de la mer)], *port*, *prest*, [*remuage*], *rompre*, *sauver*, (*se mettre*) *a seche*, (*faire le*) *service*, [*sourtil* ?; dans Cleirac *sourir*], (*mauvais*) *temps*, *tonnel / tonneaux* pl. / *toneaux* pl., *torment*, *vessel / vesceaulx* pl. / *vasceaulx* pl., *viande* 'vivres', *voede* 'vide', *voie*, *voyage / voiage*. D'autre part, nous rencontrons des mots d'origine germanique (nordique, anglo-saxonne, francique et néerlandaise): *adouber*, *amare*, *amarer / amerer*, [*armogan* 'temps propre pour naviguer'], *bourt* 'bord du navire', [*fret / frest*], [*freteger*], [*freter / frecter* 'louer'], [*greer*], [*guindaige* (var. *guyndage*, *vindage*)], *guinder* (var. *guynder*), *havre* (var. *haven*), *ioli*, *loman / locman* (var. *lamen*) et *mast*.

Dans ces articles, il n'est question que de navires marchands, jamais de galères, si bien que nous restons sur notre faim. Il faudra attendre la fin du 13^e siècle pour avoir quelque chose de tangible, mais du coup nos vœux seront largement comblés.

3.2. Le 'Clos des galées' de Rouen

L'embouchure de la Seine ouvre la voie vers la Manche, vers l'Angleterre. Dès décembre 1292, Philippe le Bel loue deux escadres génoises pour combattre les Anglais. C'est le début d'une coopération extrêmement fructueuse, car au printemps de 1294 des Génois, sous la conduite d'Enrico Marchese, viennent en Normandie construire des galères et le fameux 'Clos des galées' de Rouen, le premier arsenal de France (cf. La Roncière I,335). Au 14^e siècle et encore au début du 15^e, le secours des Génois restera inestimable: Benedetto Zaccaria et Rainier II Grimaldi seront amiraux sous Philippe le Bel; Jean de Vienne, nommé amiral le 27 décembre 1373, aura deux Génois pour le seconder: Rainier Grimaldi et le constructeur Obertino Stancone. Des flottes et des mercenaires viennent régulièrement renforcer les forces françaises du Ponant, par exemple en 1327, de 1337 à 1338, en 1354, en 1372 et en 1415. A l'arrivée des Anglais, le Clos doit fermer ses portes le 19 janvier 1419 (La Roncière II,462), mais l'équipement des galères y reprend dès 1461 (La Roncière II,295). En 1488, le Génois Georgio Doria y construit une galère (La Roncière II,462). En 1532 encore, une galéasse et un brigantin sont bâtis au Clos des galées (BN, fr. 15628:153-153^{vo}), mais bientôt la fondation du Havre portera un coup mortel à cet établissement.

Pourtant, ce n'est pas uniquement de Gênes que venaient des secours. Après des négociations engagées en 1293 par Philippe le Bel dans le but de se procurer des navires norvégiens -une convention sera conclue en 1295; cf. Jal 1840:II,294-300)-, c'est presque uniquement vers le Midi que la France tourna son regard: si parfois des calfats et des rémolats venaient de L'Ecluse en Flandre, ce sont surtout des équipes méridionales qui viennent entretenir les galères du Ponant; on loue des troupes à Venise, en Espagne, en Catalogne, en Languedoc et en Provence (pour plus de détails, voir notamment La Roncière I,336,489; II,39,74,98,124,215sq.,226,257,260,297,406-07,480; Masson 13; Vidos 64-66).

Il était inévitable que cet afflux d'étrangers eût des conséquences: « Marins, constructeurs, patrons, amiraux, écrivains, tous ces Méridionaux apportèrent, dans nos institutions, notre langue, notre stratégie maritimes du Ponant, une révolution inouïe, qui laissa de profondes traces [...]. / Aux bords de la Seine, les idiomes du Nord et du Midi se rencontrèrent » (La Roncière, I,337-38).

Il nous reste plusieurs témoignages de cette influence méditerranéenne, qui parfois est difficile à attribuer à l'un des idiomes. Molinier a publié les contrats conclus en 1337 avec Ayton Doria; à Léopold Delisle nous devons plusieurs documents du 14^e siècle, à Bréard les très importants inventaires du Clos sur les années 1382-84, à Mme Chazelas, plus récemment, la publication d'une foule de documents d'archives.

3.2.1. La cohabitation des deux vocabulaires

Qu'en est-il exactement de cette rencontre des deux idiomes ? Prenons un inventaire intéressant de 1359 énumérant les « apparaux de gallees bailliés a Jehan Tartarin (nom qui trahit le Midi), patron de la galée *Saint-Victor* qui est du roy » par mandement d'Estienne du Moustier (BN, fr. 26002, n° 824). On y voit *amant, arbre, artimon, baron, candelete, groupial, hoste, ource / orche, poupe, prime, proue, prouys* et sa corruption *prouyer, rise, tierchereul et vete*, mais aussi *amarer, aviron, drenc, gouvernal, grapin, hauben, huistague, maast, raque, (clou de) tollac et vergue*, si bien que les deux vocabulaires semblent se tenir en équilibre. Cependant, la question est de savoir de qui ils proviennent: du maître du magasin qui les livre, du patron qui les reçoit, ou encore du clerc qui en dresse la liste. On a l'impression que plusieurs influences ont joué, parce que des explications - nous serions tenté de dire: des traductions en langue étrangère- sont données dans les deux sens: d'un côté « une prime dit *estay* », de l'autre « une corde [...] appelee *hoste de poupe* »; « une hausiere dit *gume plaine* »; « 4 poulies dites *pataques* ». L'exemple ne nous paraît donc pas décisif. Mais nous avons mieux.

En lisant les comptes de Jean Champenois de 1384 qui concernent les galères (Bréard 43-73), on tombe sur un grand nombre de termes qui viennent de la Méditerranée: *aignen, aisse, aman / amant, amare* 'marre', *anquil, antaine, arbre, artimon* ('mât' et 'voile'), *bancque, bande, barbette*, (probablement) *baron, batarlle, boutefore, brusquier / bruquier, cabesten, calfestrer / calefestrer, cap 'cordage', cotine 'cotonnine', coulloir* (probablement francisé), *couronne* (probablement du génois), *coursier / coursière / coursieu*, (probablement) *embrouquier, escalle 'échelle, espercine* (< génois), *estaminare, estandelar, estentaire, estoupperol, fallot, fers 'ferse', flonc, gondre 'embarcation', groupiail, gume, jouvre, madret 'madier', marcheproie, mestre d'aesse, migenne* ('mât' et 'voile'), *orche, orgreneaux, oste, pailloil / pailol, palmare, patesque, pavoy / pavaiz, perne, plonmade* (< occitan), *pouge, poupe, prime, prois / proiz / proys* (< catalan), *proue, respit*, (probablement) *rise, soutte, taille, tiercerol / tiercherol, timon, timonnière, tortiche / teurtiche* (< occitan), *trousse 'tresse', vase, vaugueur et vette*. D'autres peuvent être considérés comme ponantais ou aussi ponantais: *adviron, ancre, apparaux / appareux, bonnette, brache, brayer, (fil de) caret, chaudière, chouc, cordail, corde, corps, encornail, escaude, eschapple, escore, estoupe, estroup, goutran, grappin, halle, haussière, huissière, joingneur, lingne à sonder, mast, meulle, penton, plonc, plonmer, poulie, rapareillier, recourre, suif, tarelle, tige, tonlac, tref et vindas*. On voit clairement que ces derniers sont en minorité et concernent assez souvent des notions plus générales ou des objets qui appartiennent moins spécifiquement aux galères.

Le lecteur se sera aperçu que dans la dernière liste figurent non seulement des termes d'origine germanique, qui géographiquement cadrent bien avec la côte normande, mais aussi des mots d'origine latine. Or il s'avère que pareille origine ne garantit nullement l'emploi général d'un mot. Si *appareiller, chaudière, corde, étoupe, poulie* et *suif* se rencontrent dans le Midi aussi bien que dans le Nord, il y en a d'autres qu'on ne verra jamais, rarement ou tardivement dans les documents du Midi: *aviron, cordail, encassillier, estorer* (> *estorement, estoreur*), *haussière, jatte / gate, quenne*; on en trouvera quelques-uns aussi sous 2.1.1. Nous reviendrons plus loin (4.3.1.2.) sur ce fait.

Quand on passe aux inventaires d'autres navires, notamment des barges (Bréard 73-85), on trouve encore du levantin: *calfeestrer, cotevalle, coursière, orgueneau / argrenel, taille et trousse*, mais le vocabulaire ponantais prend très nettement le dessus: [*aboutoir*], [*acotar*], *aés* 'planche', [*aloir* (pour combattre)], *ancre / encre, aviron, [barge]*, [*bateaus*], *bitte / bite, bord, bras, [bro(p)pié 'beaupré']*, *cabesten, calengue, chasteil, [cleon (de mât)], [cleonner], [coit(t)e]*, [*contrecueur (de mât)*], [*coupple*], *courbe, [cuirot (des dalles)]*, [*dalle*], [*dallot*], *dronc, escore, escoute, [estierre]*, [*espec*], *esquenbieu 'écubier', esqueteau, [estoc]*, [*estuin*], *ferreure (de gouvernail), [(bateau) flobart]*, *fouyer 'fougou', [genou], gond (de gouvernail), gouvernail, halle, [happe 'hache']*, *hauben, [hec]*, *hiou 'heaume du gouvernail', [hoquere et hoquereau], [hourdeiz]*, [*huvelot*], *lof, mast, master, [osset 'ossec']*, [*portelof*], [*pouque*], *quille, raque, [raqueter]*, [*reliquier*], [*saffryn (de gouvernail)*], [*soliveau*], [*tambre*], [*tambroiz*], [*tasseau*], *tillac, tref, vergue / verge et vindas*.

C'est dans l'inventaire des magasins qu'on note un peu de pêle-mêle, mais cela se comprend aisément, et souvent des précisions sont données, par exemple: « Item une pièce de haussière pour batel [...]; 1 estay pour batel [...]; une prime de galée [...]; une pouge de galée » (Bréard 90). Les autres documents qui concernent le Clos des galées présentent exactement le même tableau: si des ouvriers travaillent à *elinguer* les galères dans les *halles*, certains termes restent propres aux galères: par exemple, on apporte des charretées de bois pour faire des *estaminairez*, des *madiers* et des *timonnieres* pour les galères, mais des [*genous*] et des *warengues* pour les bargots (Chazelas I,258). Pour les galères, citons encore *aillier*, *apostis (la postice)*, *baquelare*, *carene*, *fresnelle*, *rampegon* et *trenquelin*.

Un coup d'oeil sur le personnel qui travaille au Clos nous révèle un tableau mixte. Les barges des inventaires de 1384 sont l'oeuvre de charpentiers normands dont nous apprenons les noms: Jehan le Picart, Ricart de Penlly, Jehan Blaise, Colin Coquin. En ce qui concerne les galères, nous possédons des informations pour 1389 (Chazelas II,188-198): le maître charpentier s'appelle Anthoine Blegier, qui est secondé par Pierre Vidal et Berthelini Caudi, par conséquent des Méridionaux, mais les équipes de charpentiers sont composées surtout de Normands, à l'exception du « maistre d'aesse » Jaques de Castalongne. Le maître calfat est Constances de Rodes; tout comme son assistant Manuel de Sainte Croix il n'exerce cette fonction que temporairement, car il est payé avec une « creue [...] outltre ses gaiges d'arbalestrier »; leurs subordonnés sont d'abord des « calfas estrangiers » qui s'appellent Nicolas Trente, Anthoine d'Acre, Andrieu de Pere, Richart de Napples, Clement de Venise, Jehan Achoue, Aufonse de Seville et Estienne de Seville, puis des « calfas normans » qui gagnent moins. Quant aux rémolats, leur chef paraît être Julien d'Ourche, lui aussi arbalétrier de sa vraie profession, mais il est secondé par trois hommes du pays: Marc Colin, Jehan Aaline et Guilbert Duquemin. Les « varlés de bras » paraissent recrutés d'un peu partout. Les autres (scieurs, forgerons, cordiers, etc.) sont en principe des Rouennais. Ce qui est évident, c'est que les 'cadres' sont des Levantins; ce sont sûrement eux qui ont appris à leur personnel les dénominations et les techniques de la Méditerranée. Le plus souvent aussi, les escadres de galères viennent directement de Gênes, de Provence ou de Catalogne, avec leurs équipages; cela est vrai pour le vieil exemplaire condamné d'un nommé Berenguier Vidal (Bréard 49) comme pour l'importante flotte d'Ayton Doria.

Il paraît donc bien que les galères et les autres bâtiments ont gardé en principe leur propre terminologie. La conclusion doit être qu'au fond il ne s'agit pas tant d'un mélange de vocabulaires que d'une coexistence au sein du Clos des galées, avec des influences réciproques mais sans fusion.

3.3. Aux environs du Clos

Si donc au Clos de Rouen les deux vocabulaires ont pour le moins coexisté, on peut se demander si le vocabulaire levantin introduit à cet endroit a 'détéint' sur les côtes adjacentes.

Quand nous étudions d'abord les articles postérieurs des *Rôles d'Oléron* (cf. 3.1.1.), la situation ne semble pas avoir changé, les mots nouveaux étant toujours d'origine latine ou germanique: d'une part *alleger*, *amener* 'conduire', (*estre à l'*) *ancre*, (*mettre*) *ancre*, *bord* 'navire', [*bris*], *danger*, *depescer* 'dépecer', *enseigne*, *entrer*, *fortune*, *fourme* / *fermez* pl. 'bassin du port', *fun(a)in*, [(*faire*) *jet*], *larron*, (*par la*) *mer*, [*nauftragé*], *navire* (f.), *perir*, [*pillerie*], *pilleur*, *pirate* / *pyrate*, *port* (deux fois sur trois en combinaison avec le néerlandisme *havre*, le seul utilisé dans les articles anciens), [*sauveur*], [*seiller*], *tourmente*; d'autre part *baie* 'bouée', [*bateau*], *escumeur de mer*, [*hoirin* 'orin'], *lodmanage* (avec les formes nouvelles *lodman* ou *lodeman*), *salaire*, [*touage*] et *touer*. On ne constate qu'une exception à la 'règle': le *loman*, *locman* ou *lodman* a maintenant un synonyme: c'est *pillot(t)e* (en plus [*pillotage*]), terme emprunté à la Méditerranée et qui a des chances d'être un 'résidu' du Clos des galées.

Il n'est en pas autrement du Coutumier d'Oléron (1345), dont d'ailleurs nous avons peu de données: *enkre* et *danger* côtoient *lomant*; *havre* / *avre* s'emploie aussi bien que *port*.

Ce que nous venons de voir n'est pas en tous points probant. Il faudrait des documents qui concernent des galères. Or ceux-ci manquent douloureusement une fois qu'on s'éloigne de la Seine, et pour en trouver nous devons même passer les frontières qui existaient à l'époque pour arriver dans les Flandres.

Les spécifications données pour la galère *La Gaillarde*, remise le 30 septembre 1450 à Dunkerque par Jehan Bouta, maître-charpentier du duc de Bourgogne (Degryse 214; document étudié par Lehmann 1984:19-26), montrent toujours le curieux mélange que nous avons déjà rencontré au Clos des galées, qui à ce moment-là n'a pas encore commencé sa seconde vie. Sont levantins: *courtssie*, *fer 'ancre'*, (*voile*) *latine* (*voile* est d'ailleurs masculin), *marre*, *mizane* 'mât de derrière', *oste*, *proyse*, *stroue* 'estrop de poulie', *trosse*, *vase* et *vette d'arbora*. Avec quelque bonne volonté, on peut considérer d'autres termes comme usuels assez généralement: *ancre*, *bos* 'bois', *chaine*, *clouer*, *corps*, *costé*, *cousture* (de poulie), (*au*) *couvert*, *fer 'rouet de poulie'*, *garde 'surveillance'*, *gouvernaille*, *piece*, *plommer* (des rames), *pollie*, *polliette*, (*voile*) *quarré*, (*au*) *secq*, *tente* et *tirer*. Mais voici qui est indubitablement du français du Nord: *apparaux*, *boursset*, *cable*, *carpentier*, *chasteau gaillart*, *cordail*, *cordaille*, *hobancx*, *mast* / *maste*, *naviron* et *verghe*, ou même flamand: *bazane* (altération flamande de *mizane*), *bootkin* 'embarcation', *caepstandes* 'cabestans', *galeye* et [*poortmaistre* 'maître du port']. Il est probable que des documents comparables ont été dressés pour les 'galeihuizen' ou hangars bâtis en 1449 par Philippe le Bon à Dunkerque, à Nieuport, à L'Ecluse et probablement aussi à Anvers (Degryse 158,242 et 245 n. 57). On avait aussi construit des galères dans les Flandres, par exemple à L'Ecluse en 1436 et à Anvers en 1448-1449 (Degryse 153,157). Dans les documents de Flandres, on peut s'attendre sans plus à *abillement*, *apparaux*, *appareiller*, *avitaillement*, *bouter en l'eaue*, *carpentier*, *compaignon*, [*contremaistre* et *quartier-maistre* en 1475 (Degryse 170)], *cordail*, *estorrement*, *galee* / *gallee*, *garnison*, [*gourmette*, emprunt au port. *grumete*], *hancre*, *maistre de faire vaisseaux de mer*, *maronnier*, *mast*, [*navieur*], *navire*, *ouvrage*, *provision* et *reparacion*, mais on trouve de la même façon qu'en 1450 des mots néerlandais, par exemple [*cogscepe*] et [*vlote*] dans un document de Bruges de 1381 (Degryse 204), et quelques termes de provenance levantine: *calferes* (1441; les *calfats* portugais travaillant à Anvers), *calfat* (en 1443 encore en service sur la caravelle), *calfater* (ca 1450, à propos des galères bâties à Villefranche qui se trouvent alors à L'Ecluse) et *calefater* (1456 à Bruges), enfin *pillot* (1475). Autant qu'on peut en juger, les charpentiers portugais employés dans les premières constructions n'ont guère exercé d'influence sur le vocabulaire, [*caravelle*] ayant sans doute déjà été emprunté auparavant.

Du moment où les navires du duc de Bourgogne gagnent la Méditerranée, les termes levantins deviennent plus nombreux ou même prépondérants, comme dans le document de 1443 dont nous parlerons plus loin (5.3.). Quand la nave du duc fait escale à Ceuta, possession portugaise, on voit *bote* côtoyer *tonnel*. Quand Philippe le Bon demande à un marchand d'Avignon de verser de l'argent à Geoffroy de Thoisy, qui doit se procurer des forçats pour les trois galères et une galiote construites à Villefranche et avec lesquelles il ira à Venise (où il reçoit 4 autres galères, Degryse 234), puis à Gallipoli (Degryse 236; cette campagne de Walerand de Wavrin sera racontée par Jean de Wavrin), on voit apparaître *cheorme* et *voguer*. Pour les marchandises portées par la nave de Villefranche à Constantinople, en passant par Messine, on reçoit des *nolles*. A Rhodes, on engage un *nauchier* et d'autres hommes de l'équipage, qui d'ailleurs se compose non seulement de Flamands et de Bourguignons, mais aussi de Basques, de Corses, de Napolitains et de Grecs (Degryse 233). Un document de 1445 conservé en Bourgogne nous donne la première attestation de *rambade*.

Il suffit de lire comment, deux siècles et demi après le document de 1450, le forçat protestant Jean Marteilhe décrit les galères françaises de Dunkerque pour se rendre compte que ces influences du Nord n'existent pratiquement plus. Or tout porte à croire que du côté des influences du Midi il y a eu solution de continuité et que vers 1700 -comme à l'occasion auparavant- le vocabulaire levantin des galères a en fait été réintroduit dans ces parages, d'où il avait disparu avec la fermeture du Clos de Rouen. C'est ce que nous tâcherons d'étayer dans le paragraphe suivant.

3.4. Après le Clos

Nous devons donc nous demander si les termes maritimes levantins utilisés au Clos ont réussi à se maintenir sur les côtes de Normandie ou dans la Manche après la clôture de cet établissement. Par exemple, dans le cas où on les aurait appliqués à d'autres espèces de navires, l'emprunt pourrait être considéré comme assuré. Adoptons pour la commodité l'an 1500 comme fin de l'époque du Clos et essayons de voir si on trouve des traces ultérieures dans le vocabulaire du Ponant.

Si nous considérons ce que le Vendéen Garcie Ferrande (1502-10 et 1520 pris ensemble) offre en dehors de ce qu'il a pris dans les *Rôles d'Oléron*, nous constatons d'abord la présence de toute la gamme ponantaise des vents: *nort nordest, nordest, est nordest, est suest, suest, su suest / susuest, sud, su suruoest / susurnoest, suruoest / surnoest / siroest / syroest, ouest syroest / voest sunoest / voest surnoest, voest, ouest norouest, noroest / norouest, nornoest / nort noest*. De l'Angleterre sont venus aussi *radde* 'rade', *rin / run* 'rhumb' et *sonde* (notre auteur emploie aussi *plomb*). A cette époque, [*amarre*], [*amarrer* au sens plus général de 'attacher', (*havre de*) *barre, bordoyer, ranger (la terre)*], [*seillure* 'sillage'] et probablement (*mettre à la*) *cappe* sont exclusivement ponantais. Le reste n'a rien de particulier: *abris / abrys, aiguille* 'boussole', (*getter son*) *ancre* (< *Coutumes de Bretagne*), (*mettre son/l'*) *ancre, brasse, dangier, encrage, font* (de sable), *frapper, (plaine) mer, orologe, (prendre) port, route, rout(t)ier, tenue* et *vitaille*. De nouveau, nous rencontrons pourtant *pillot(t)e* et [*pyllotage*].

Un coup d'œil sur les documents normands des 16^e et 17^e siècles publiés par Bréard (en 1889) montre combien la terminologie ponantaise des navires diffère de celle du Levant. Nous y rencontrons par exemple [*babord*], [*barrot*], [*bau*], [*bestier*], [*bonnette*], [*border*], [*bouge*], [*boursset*], [*bray*], [*cabestan / cabestran* (qui selon nous ne vient pas de la Méditerranée, mais de l'espagnol), [*callingue / carlingue, chainte, [daniest* (prob. *davier*)], [*erquasse* 'arcasse'], [*estay*], [*estambord, estrave, [feuilleux], [fourg], [gabort], [genou], [goutière], [gouvernail], [harpe], maistre charpentier, (grand) mast, masture, [plabord], [postille], [quille], [ribort], [roberge], [sabord], [serre-bauquière], soutte, thonneaulx* (capacité), [*tillac*], [*tribord*], [*varegue* et *vergue*. Quelques autres sont venus de la Méditerranée: *esperon, frégate, (voile) latine, magasin, trinquette; pilote* est fréquent et paraît bien établi; enfin nous avons *calfater* et sa corruption *calphester*, ainsi que les sens altérés ('action de calfater' et 'étoupe') de *calfas*. D'autres sont communs au Ponant et au Levant: *cheville* et *cheviller, construire, estoupe, menuiserie, percer, sap, sculpture*. Ajoutons-y pour le début du 16^e siècle, d'après une autre édition de documents des 15^e et 16^e siècles, *espisser, équipage, garnir, goutron / goitron, guyndat, haussière et marinier*.

A ces données se joignent celles du *Guidon de la mer*, document qui traite spécialement des contrats maritimes et qui, vers la fin du 16^e s., a dû être composé à Rouen. Laissant de côté un passage emprunté à l'ordonnance de 1584 (avec *barbier, bidon, brai, coffre, coin, fiche, gamele, goudron, horologe, lance à feu, lanterne, ligne à sonder, mane, pince, platine, plomb* [2 sens]) et une infinité de termes comme [*avarie*], [*baraterie*], [*bomerie*], [*bourgeois*], [*bref*], [*charte-partie*], [*connoissement*], [*contract*], [*delaïs*], [*fret*], [*grosse aventure*], [*haute somme*], [*jet*], [*pot de vin*], [*risque*] et [*tare*], nous constatons que la présence, à Rouen même, d'une 'colonie' méridionale ne semble pas avoir eu d'effet sur la terminologie, qui comprend *abandonner, aborder, admirauté, agreer, agrés, alléger, amarre, ancrage, ancre, ancrer, apparaus, arriver, artillerie, assaillir, assurance, assureur, astrolabe, aviron, bord 'navire', brai, cable / chable, caution, charger, compagnon, compas, cordage et corde, corps, couper, croc, danger, degat, descharger, dommage, (faire) eau, empirer, enfondrer, entrer, equipage, escumeur (de mer), estimation, estimer, flote, fond* (de tonneau), *fortune (de mer / de temps), fuaille, gaster, (au) gré (du vent), haler, havre / hable, jeter, lamanage, larron, loyer, maistre, marinier, mast, (par) mer, (par la) mer, (sur la) mer, (haute) mer, (plaine) mer, (mettre à la) mer* (intr.), *munitions, naufrage, navigation* (2 sens), *navire* (m. et f.), *partir, passage, passager, peril, perir, pirate, plongeur, port, porter, poser, prendre, prinse, racourage, rade, radoub, recharger, relacher, relever, retirer, rober, rompre, route, sauver, singler, sortir, soulager, suif, thonneau, tillac, to(u)rmente, utanciles, victuailles, visitation, vivres* et (*faire*) *voile*. Toutefois, nous

rencontrons de nouveau *pilote* et [*pilotage*] (*laman* manque même complètement), avec en plus *calfeuter* (déjà en voie de se transformer en *calfeutrer*), *escale*, *escoutille* (pris à l'espagnol), *fougon* (« ou *foyer* »), *patron* et *soulte*. Ces mots du moins, qu'ils proviennent ou non de l'entourage direct du Clos, semblent donc bien installés sur ces côtes. Il est vrai qu'ici nous avons affaire à des navires marchands (qui peuvent, bien sûr, aller jusqu'en Méditerranée, d'où un passage avec *armée*, *corsaire*, *fregate*, *fuste* et *galere*) et que pour mieux juger de la chose nous devrions tourner notre regard vers les 'galéroïdes'.

Considérons donc un document dressé en 1541 au Havre sur les dépenses faites pour les trois galéasses qui en 1538 avaient mené la duchesse de Longueville en Ecosse: la *Réale*, le *Saint-Jehan* et le *Saint-Pierre* (BN, fr. 4574; cf. Jal 1842:9-23). Dans ces trois navires, qui sont pourtant de la famille des galères, il y a un [*maître*], un [*contre-maître*], un [*carsonier* 'quartier-maître'], un *charpentier* (cf. *charpenterye*), un [*maître bouteiller*], deux [*maitres valets*], termes tout à fait ponantais, mais aussi un *pillote*. Le calfat est appelé *calfacteur* ou *calfaicteur* (cf. *calfacter* et *calfaicteur*), tandis que *calfact* ou *calfaz* a les deux sens 'corrompus' bien ponantais que nous avons relevés plus haut (p. 25): 'action de calfater' et 'étoupe'. Et ce n'est pas tout, car nous trouvons d'autres termes non usuels en Levant: *agreer*, *allonge*, [*b(l)abord*], *boryne* 'bouline', *bray*, *brayer* / *broyer*, [*charpentaige*], [*charpentier* (verbe)], *chasteau de devant*, [*cinglaige* 'gages'], [*clou a crevelle*], *demaster*, [*esté* 'étaï'], *furain*, *gabord*, *goutron* et *goutronner*, *haller*, *havre*, [*hune*], (*grand*) *mast*, *master*, [*mastereau*], [*masteret*], *membre*, *pesnes à vadeaux*, *quille*, [*souille* 'lit que creuse un navire dans le sable'], [*tonnelier*], *tillac*, *touer*, *valenchine* 'balancine', *vergue* et [*yssas*]. Les autres sont parfaitement courants en Normandie, ce qui souvent n'est pas vrai pour la Méditerranée: *advitailement*, *affust*, *affuster*, *appareiller*, *appareilz*, *armement*, *astelier* 'réparation' (ce sens est un hapax), *barbier*, (à) *bord*, *cable*, (*faire le*) *cart*, *carteron* (de clous), *chambre*, *chauffer*, *cheville*, *cordaige*, *cordier*, *costé* (du navire), *defiller*, *escoute* / *escoutte*, *escoutille*, *equipaige* 'action d'équiper', *estat* 'gages', *ferrure*, *fouyr*, *galéace* / *galléace*, *horloge*, *lance à feu*, *ligne* (à sonder), *mestier*, *monstre*, *moyenne* 'canon', *munitions*, *nauleaige*, *ouvrage*, *panneau* (d'écoutille), *pavillon*, *plomb*, *port*, *pot à feu*, *poullie*, *rabillage*, *rabiller*, *radoub* / *radoubt*, *reveue*, *rouet*, *serrer* 'lier', *tabourin* 'joueur', *vaccation*, *vacquer* et *visiter*. Il est vrai que *nauleaige* vient de Gascogne et que *serre* et *soulte* 'soute' sont censés être de provenance méridionale, mais il est évident que le vocabulaire utilisé dans ce document diffère fondamentalement de celui des galères du Levant, et même sensiblement de celui des galères du Clos de Rouen.

Si nous faisons un saut dans le temps et un autre vers le Nord, en Hollande, c'en est fait brusquement des termes de galères levantins, car on y utilise -maintenant, ou depuis toujours ?- la terminologie des vaisseaux. Au 16^e siècle une traduction de l'*Instruction de toutes manieres de guerroyer* de Philippe de Clèves (ca 1500) évite même soigneusement tous les termes de galères (Lehmann 1984:17). Le programme dressé en 1600 par les Etats de Hollande et de Frise occidentale pour construire des galères (éd. par Lehmann 1984:51-53) le montre parfaitement sans que nous ayons à traduire ces termes: *agtersteeven*, *balk*, *barkhout*, *bezaan*, *buyk*, *dogt*, *galeye*, *gangbord*, *geschut*, *goot*, *hek*, *huyt*, *kartouw*, *kiel*, *kimmeweeger*, *knie*, *kooker*, *luik*, *mast*, *plegt*, *poort*, *quartieren*, *rantsoenhout*, *rheezel*, *rib*, *roeyer*, *schaarstok*, *spiegel*, *steeven*, *trekhaak*, *uitwaateren*, *vlak*, *vlerk*, *voetbank*, *voorkasteel*, *weeger*, *wrang*, *wulp*, *zaathout*. Absolument rien d'étranger, si ce n'est *galeye* (bien sûr), *bezaan*, adaptation de *misaine*, ou *musquet*; peut-être *voorkasteel* 'château d'avant' est-il un calque. Si on suppose que, sous la maison de Bourgogne, les influences méridionales attestées dans les Flandres aient transité vers la Hollande -ce qui n'est pas certain du tout-, il est évident que c'en est bien fini.

Mais ce qui vaut pour la Hollande pourrait ne pas tenir debout pour la Normandie. Malheureusement, nous manquons presque entièrement de documents. Non seulement on ne trouve évidemment rien pour des périodes pendant lesquelles les galères n'ont pas croisé les mers du Ponant, mais notre information est plus que lacunaire pour les moments où elles y étaient présentes, car jusqu'à leur déclin, au courant de la première moitié du 18^e siècle, elles s'y signaleront plus d'une fois et on en construira même. Entre 1545 et 1551, plusieurs expéditions sont faites en Angleterre et en Ecosse: en 1545, cinq galères sont bâtis à Rouen, pendant que

vingt autres (La Roncière III,412), sous le baron de la Garde, viennent de Marseille (BN, fr. 17329:193-93^{no}); une ordonnance de 1547 désigne Nantes comme port d'attache à côté de Marseille (BN, fr. 19065:137); le 30 juillet 1547, Léon Strozzi, à la tête de 17 galères, enlève le château de Saint-Andrew (La Roncière III,433); en 1548, l'escadre de Villegagnon fait le tour de la Grande-Bretagne après avoir embarqué Marie Stuart (Zysberg, *Quand voguaient les galères*, p. 185-86); en 1549, dix galères sous Strozzi font une expédition contre l'île de Sercq. De cette présence, il ne nous reste qu'un "Estat des vivres, municions et artillerie" envoyés vers Sercq (BN, fr. 3118:11-15), qui nous apprend tout au plus que, contrairement à la coutume, on se ravitaillait en bière, en cidre et en beurre, qu'on met les provisions non seulement dans des *barils*, mais aussi dans des *cacques*, que le prieur de Capoue y dispose d'une [roberge] et que les *coullevrines* et les *bastardes* sont accompagnées de leurs *chargeurs*, *escovillons* et *reffouleurs*.

L'ouvrage d'Ithier Hobier (1622; cf. Deuxième partie, 6.3.4.) a été écrit pour donner des explications à ceux qui verraient arriver les galères de Marseille dans l'Atlantique contre les Rochelois, expédition à laquelle prendra part aussi Luppé (cf. Deuxième partie, 3.6.3.), mais Hobier ne fait que décrire les galères de Marseille, avec leur vocabulaire marseillais.

Pendant l'été de 1689, le maître constructeur Chabert et ses équipes de Provençaux se déplacent à Rochefort pour y construire 15 galères jusqu'au printemps de 1690 (Burlet 1989:II,6), mais les documents manquent ou ne sont pas accessibles: M. Burlet nous assure que la thèse récente de Mme Martine Acerra sur la construction navale à Rochefort entre 1661 et 1815 (cf. *Neptunia* 189, "Editorial") ne contient rien sur les galères. Nous aurions bien voulu assister aux travaux pour entendre parler ces gens entre eux ou avec des collègues 'français', mais si la langue de communication a été le français -ce qui est fort douteux-, la terminologie n'aura pas changé pour cela: l'équipement nécessaire venait de Marseille, comme la chiourme (Zysberg/Burlet 17), et personne n'aura eu l'idée d'appeler tout à coup un *estamenaire* une *allonge*, une *rame* un *aviron* ou une *sarti* un *hauban*. Plus encore qu'au Clos des galées, ces équipes ont dû former un monde clos, une petite enclave temporaire.

Entre 1701 et 1710, six de ces galères, désarmées d'abord à Rouen, mais reconstruites en 1696-1697 au Havre, à Rochefort et à Brest, se retrouvent à Dunkerque (Zysberg/Burlet 17; Burlet 1989:II,6), devenu le port d'attache d'une escadre où servent La Pailleterie, l'inventeur du timon de proue (qui devient chef d'escadre en 1702 après un acte héroïque: il s'était emparé de la *Licorne*), et quelques-uns de nos auteurs: le chevalier de Fontette (en qualité de capitaine), le forçat protestant Jean Marteilhe (sur la *Palme*), peut-être même le comite réal Masse. Or, à part quelques 'réminiscences ponantaises' qu'ils introduisent, parfois comme purs 'synonymes de référence', le langage technique de ces hommes est celui de Marseille (cf. 4.3.1.). Tout porte donc à croire qu'entre 1690 et 1710, et sans doute aussi de 1545 à 1551 ou en 1622, les galères qui apparaissent en Ponant, si elles ont troqué la Méditerranée contre l'Atlantique ou la Manche ou si même elles y ont été construites, ont tout juste troqué aussi le vin contre le cidre ou la bière et la morue contre le stockfish, mais qu'elles n'ont pas changé de vocabulaire. Dans un traité de 1691 dressé au Havre et intitulé "Construction des vaisseaux du Roy", Jal a trouvé derrière le terme ponantais [*dalot*] l'occitanisme *descoulat*. C'est tout ce que nous savons de ce document, mais il est permis de penser que la présence de ce dernier mot s'y explique par la réapparition des galères, à cette époque-là, entre Rochefort et Dunkerque.

En 1749, un an après la suppression du généralat et la dissolution du corps des galères, les officiers et les forçats sont transférés non seulement à Toulon, mais aussi à Rochefort et à Brest. Dans cette dernière ville, on construit même encore des galères: l'*Amazone* en 1751, la *Bretonne* en 1753 (Burlet 1989:II,6). Malencontreusement, nous n'avons aucun document qui puisse nous renseigner sur le vocabulaire utilisé à cette occasion.

Nous approchons de la fin de l'époque des galères, et il est bien évident que sans elles il ne pourra plus être question de *baccalas*, de *fourneler*, de *trinquenin* et d'autres termes qui se limitent strictement à ces navires. D'autre part, les Ponantais ont en principe pu adopter des mots levantins depuis l'époque du Clos des galées, appeler désormais un *mât* un *arbre* ou un *câble* une *gume*. C'est le moment de faire l'inventaire de ces emprunts éventuels.

3.5. Survivance du vocabulaire levantin

Nous avons déjà soutenu dans le passé (Fennis 137-38) que l'importation du vocabulaire levantin en Normandie, avec des attestations à partir de 1295 précisément (cf. → *antenne, arbre, arsenal*), n'y a pas eu de conséquences durables. En d'autres mots, presque tous ces termes se sont éteints sur les côtes de la Manche et ne sont guère sortis de leur enclave rouennaise. Ils n'ont donc pas été empruntés réellement, pas accueillis et assimilés en français.

Mais à toute règle il y a des exceptions. On a adopté quelques termes désignant des espèces de navires (*brigantin, esquif et frégate*), puis *pilote* (qui tiendra bon à côté de *loman / laman / lamaneur*, successeur de *esturman* et de *noton*, et qui finira même par passer dans l'aviation et l'aéronautique), *poupe* et *proue* (malgré *arrière, avant*), *calfat* et *calfater* (avec des corruptions de signification pour le premier et de forme pour le second), *timon* avec le sens altéré de 'barre', *carène* avec le sens plus étendu de 'partie immergée' et distingué de *quille*, pendant que la *misaine* a changé de place pour se mettre à l'avant. Un cas curieux est *soute*, qui est considéré à bon droit comme un emprunt à l'occitan; il n'est pas impossible que ce mot ait été emprunté même avant l'époque du Clos; toujours est-il qu'il a fini par être plus ponantais que levantin. En fin de compte, c'est relativement peu, et ces mots concernent des désignations assez globales, jamais un degré de technicité plus élevé.

Il est temps maintenant de nous déplacer vers la Méditerranée pour voir, entre autres, si peut-être les Méridionaux ont emporté chez eux des mots comme *câble, hauban, itaque, tillac* ou *toilet*.

4. Le Levant: Marseille

4.1. Marseille et la France

A Marseille, les galères ont dû apparaître et séjourner dès l'époque des Phocéens. Cette ville en restera le port par excellence jusqu'à la disparition totale de ces bâtiments marchands ou de guerre vers la fin du 18^e siècle: la dernière sortie opérationnelle date de l'expédition d'Égypte, en 1794: cet 'honneur' revient à la *Patience*, l'ex-*Duchesse*, qui avait été construite en 1742 et qui sera condamnée en 1798 (Humbert 33). A peine y aura-t-il aux 17^e et 18^e siècles quelques périodes pendant lesquelles Toulon jouera, ou jouera aussi, le rôle de port d'attache.

De tout temps, le Rhône et sa vallée ont formé un lien avec la France du Nord, une espèce de cordon ombilical jamais coupé. Pourtant, jusqu'à la fin du Moyen Âge la Provence se trouvait en terre étrangère, même sous Charles d'Anjou (cf. 5.2.3. et 6.1.). Cela n'a pas empêché les rois de France d'avoir 'un pied dans l'eau' à Marseille: au 14^e siècle, depuis Charles le Bel (1322-1328), la ville abritait des galères françaises ou au service de la France (comme les 5 galères louées en 1335 au nom de Philippe de Valois à des armateurs de Marseille et de Nice, Jal 1840:II,326); c'est là que se trouvaient à partir de 1448 les galères de Jacques Coeur, argentier de Charles VII (Ruffi II,346; La Roncière II,276-84; Dufourq 26). Mais il faut attendre le rattachement de la Provence à la couronne, en 1481, pour voir ces contacts s'institutionnaliser et s'intensifier.

A ce moment-là, le déclin du Clos des galées de Rouen (cf. 3.2.) avait déjà commencé, et en France, pendant deux siècles et demi, la notion de galère sera pratiquement indissoluble de Marseille. Au début, d'ailleurs, le roi ne possédait pas ces galères: en règle générale, elles étaient la propriété des capitaines, qui étaient membres de grandes familles, surtout provençales (Humbert 31), et quand il éprouvait le besoin de s'en servir, il devait les louer. Il y eut des tentatives de nationalisation sous Richelieu et en 1648, mais ce n'est qu'en 1660, au début du règne personnel de Louis XIV et par les conseils de Colbert (voir Jean Meirat, "La nationalisation des galères, 1660", *Neptunia* 92,2-10), que l'Etat prit en mains les quelques vieilles galères qui se trouvaient à Toulon et qui portaient les noms de leurs capitaines, par exemple la galère *Houdancourt*, dont l'inventaire date de 1661 -probablement le moment même où ce bâtiment changea de propriétaire- et se conserve à Troyes, ville d'origine de son capitaine. Désormais, les

capitaines seront nommés, en principe tous les ans, et les galères, qu'on va construire en grand nombre à partir de ce moment-là, montreront jusque par leurs noms symboliques (du type la *Victoire*, la *Forte*) que nous avons affaire à la marine nationale, dont les galères formeront même une branche indépendante jusqu'à l'Ordonnance du 27 septembre 1748.

4.2. Les documents

La provenance marseillaise d'une infinité de documents et d'ouvrages concernant les galères ne saurait donc étonner personne. Nous en avons rassemblé un grand nombre pour toute la période concernée. Un examen détaillé de chaque document ou de chaque auteur, méthode que nous avons adoptée ailleurs, ne peut même pas être envisagé: ce serait la mer (Méditerranée) à boire, car la plus grande partie des matériaux de notre dictionnaire y entrerait.

En premier lieu, ce sont des inventaires conservés aux Archives des Bouches-du-Rhône ou, pour le 17^e siècle, aux Archives Nationales. Curieusement, on ne possède pratiquement pas d'inventaires postérieurs au milieu du 17^e siècle; ce silence doit signifier qu'on n'a pas cru nécessaire d'en faire à partir du moment où les galères entrèrent en possession du roi.

De bonne heure, les galères ont fait l'objet de traités spéciaux. Le plus ancien traité de construction en français est celui de 1521 -date qui d'ailleurs a été mise en doute; voir notre Bibliographie-, conservé par une copie à la Bibliothèque Nationale (fr. 3174:21-26^{vo}) et une copie de cette dernière aux Archives Nationales (B⁶⁷⁷:18-23). Entre 1547 et 1550, mais le plus probablement en 1548, au début du règne d'Henri II qui attachait une grande importance aux galères, un auteur anonyme a composé la *Stolonomie* (ms. BN, fr. 2133), plaidoyer fervent pour une puissante armée à Marseille et qui pour nous a constitué le premier contact avec ce monde curieux. Après 1560, le silence se fait de plus en plus sur une flotte temporairement en déclin, mais en 1622 paraît un ouvrage capital non seulement pour la connaissance des galères et de leur construction, mais encore pour l'apparition de leur vocabulaire dans les dictionnaires, raison pour laquelle nous en reparlerons surtout et souvent à propos des lexicographes (Deuxième partie, 6.3.4.): Ithier Hobier, trésorier général de la marine du Levant, avait étudié à fond les galères de Marseille, et son *De la construction d'une gallaire* était destiné aussi à faire connaître aux Ponantais des bâtiments de guerre qui allaient bientôt apparaître devant La Rochelle (cf. p. 27).

C'est à partir de l'époque de Colbert que les traités commencent à se succéder à un rythme accéléré. Tous ont été rédigés à Marseille (ou à Toulon), bien que ces documents soient conservés maintenant à divers endroits. Seule, l'importante compilation cotée 967 de la Bibliothèque Municipale de Marseille (que Jal n'y a pas vue lors de son passage) n'a pas quitté la ville, où l'on conserve aussi un exemplaire de la *Science des galères* du fameux Barras de la Penne, polygraphe en la matière, dont 3 gros volumes se trouvent à la Bibliothèque Nationale, une deuxième *Science des galères* au Musée de la Marine de Paris, un autre ouvrage encore aux Archives Nationales.

Plusieurs autres manuscrits des Archives Nationales se rapportent à Marseille: les documents de 1525-27 concernant la *Sainte Marie Bonaventure*, le mémoire de Galland (1636), les lettres patentes établissant l'hôpital des forçats, les dépenses de La Guette et un mémoire du même intendant, le rapport sur l'essai de la 'machine à ramer' et quelques autres pièces du fonds AN, B⁶⁷⁷, qui a peut-être été composé à la demande d'Augustin Jal (pour les détails nous renvoyons à notre Bibliographie), ainsi que les instructions du bailli de Noailles, général des galères (B⁶¹⁴). N'oublions pas non plus les lettres, tout spécialement la correspondance de Colbert avec ses intendants (les La Guette et Arnoul à Marseille). Il est clair aussi que le constructeur Ollivier (D¹³) connaissait exactement les mesures, le nombre des rames et celui des hommes sur les galères de Toulon. Sur la galère *D'Ornano* (nom de son capitaine) et sur la *Vigilante* (du même escadre) nous avons des documents qui concernent les années 1627-1628 et 1641-1642; ils ont été dressés en partie à Toulon, dont on venait de faire le port d'attache des galères, en partie à Marseille, où se trouvait encore l'administration.

Viennent du Midi aussi plusieurs documents de premier ordre des Archives Historiques de la Marine à Vincennes: le traité de D'Ortières a été rédigé en 1680 à Marseille, les importants documents SCH 132 à 134 -que nous avons publiés en 1985- ont été composés en 1691 à Toulon; de Marseille vient aussi le gros ouvrage de Bénat, qui d'ailleurs est souvent identique ou presque aux documents de 1691, à l'un des traités du manuscrit de la Bibliothèque Municipale et même parfois à l'ouvrage de 1734 du constructeur marseillais Reynoir (cf. → *amarre* 3°), si bien qu'on peut se demander s'il n'a pas circulé un modèle où plusieurs auraient puisé, par exemple les notes des cours officiels d'un Chabert.

4.3. Le vocabulaire marseillais

Si donc, pour les documents comme pour les galères elles-mêmes, la prépondérance du foyer marseillais ne fait aucun doute, nous devons nous demander quel a été autour du Vieux Port le statut du vocabulaire qui les concerne. Il importera notamment d'établir si l'histoire du Clos des galées s'est répétée en sens inverse: une fois Marseille et les galères devenues françaises, quelle a été l'influence du vocabulaire maritime ponantais sur le vocabulaire levantin local ? S'il est vrai qu'à Marseille, contrairement à la situation où s'était trouvé Rouen au 14^e siècle, on n'a pas eu besoin d'importer les mots avec les choses, peut-on du moins dire que bien des termes du Nord se sont introduits dans le Midi, ou encore, que les termes marseillais sont devenus des termes français ? En ce qui concerne la première question, nos matériaux nous permettent d'établir approximativement l'apparition, à Marseille, de termes qui étaient courants en Ponant.

4.3.1. Les mots ponantais à Marseille

4.3.1.1. Mots d'origine germanique

Le groupe qui se dessine le plus clairement sous cet angle doit être celui des mots d'origine germanique, d'où il faudra évidemment éliminer ceux qui sont nés en Méditerranée, comme l'italianisme *bordeger* (ca 1685), l'italianisme *rambade* (1445, probablement du côté de Villefranche, puis à partir de 1493-94), l'occitanisme *taquet* (à partir de 1691) ou telle attestation occitane des côtes atlantiques, comme par exemple *dezamarrar* à Bayonne et *flota* à Bordeaux (Levy). Un aperçu chronologique, avec les premières attestations (suivies d'un trait quand il est question d'une série postérieure), donne le tableau suivant:

Dès le Moyen Age quelques mots ont été adoptés dans le Midi: on lit *adobare* et *adobus* dans des documents latins du 13^e siècle, le fr. *adouber* à partir de 1510, mais rarement; l'occitan connaît *afretar* dès le 13^e s. (Raynouard, GNO), mais [*affréter*] et *fréter* ne prendront jamais la place de *noliser*; le lat. *amesium* 'équipement' est attesté en 1318 à Narbonne, mais *harnais* est absent de nos documents marseillais; *bord* 'côté du navire' paraît s'être répandu au 14^e siècle (FEW), mais il est rare dans les documents (1630 Bouchard, qui peut l'avoir 'importé'; ensuite ca 1705 Fontette et 1757 Marteilhe); *étendard* (qui ensuite pouvait facilement être utilisé aussi pour les navires) est attesté à la même époque (Raynouard).

Au 16^e siècle nous rencontrons *aborder* (1547-), *bitte* (1512-; mais il faut signaler que cette pièce a changé de fonction; le dérivé méridional *bitton* à partir de 1548), *bouline* (en 1526 *bourine* et *burryne* hors d'un contexte de galères; ca 1672 *bourine* et dp. 1682, mais pour le tréou seulement), *écoute* (1525-; déjà dans un document latin de 1452), *équipement* (aux 3 sens; 1510-), *équiper* 'armer' (1510-), (*serge d'*) *escot* (1558-), *flotte* (1555 chez Fourquevaux; occ. *flota* en 1501 à Arles), *guinder* (1512-), *guinderesse* (1525-), *maître d'ache* (1494-; mais *hache* seul n'est utilisé qu'à partir du milieu du 17^e siècle et pour le type de grandes dimensions), *mât* (en 1525 hors d'un contexte de galères; 1678-; peu fréquent à coté de *arbre*; ancien seulement en Aquitaine, cf. FEW 16,541a et Levy; en 1471, à Nîmes, un exemple douteux dans un texte latin, GNO), *matelot* (une fois en 1555

chez Fourquevaux, puis à partir de 1636, surtout dans *matelot de rambade* 1677-; en ancien occitan nous avons une seule attestation douteuse provenant d'Albi, Levy s.v. matalot; à partir de 1514 dans le GNO). En plus, pour l'armure, et sans doute à la suite des expéditions de Charles VIII, *halecuret* (1513-) et *halebarde* (1513-; mais cf. déjà Raynouard *alabarda*). En somme, c'est peu de chose.

Pour la première moitié du 17^e siècle nous avons *hisser* (1622-; l'occ. *issar* est attesté dès 1524), *hisson* (1641-; comme *bitton*, c'est un dérivé méridional qui est courant dans le seul vocabulaire des galères), *houppe* (1641-), *radoub* (1627-), *radouber* (1622-) et *sonder* (1622-).

C'est pendant la seconde moitié du 17^e siècle, surtout au dernier quart, que la moisson devient plus abondante, mais la fréquence d'emploi est inégale. Citons *abord* (1697 et 1701 Barras de la Penne, 1757 Marteilhe), *abordage* (1696-), *affaler* (1697 Barras et 1717 Masse), *agrèer* 'gréer' (1686 et 1697 Barras, qui l'a pris probablement dans le dictionnaire de Guillet) et 'garnir (une voile)' (ca 1705), *amarrage* (1682-), *amarre* (1682-), *amarre* (ca 1672-; une seule attestation en ancien occitan; en occitan moderne à Agen et à Marseille, FEW), *arrimage* (1682-), *bau* 'latte' (1678-), *bord* 'navire' (1682, 1697 Barras, 1757 Marteilhe), *bord* 'bordée' (ca 1672, 1697 Barras < Guillet, 1717 Masse), *bordage* (ca 1672-), *border* 'mettre le long de' (ca 1672-), *bordure* (1677-), *bouée* (1697-), *carlingue* (ca 1680), *contre-quille* (1677-; en concurrence avec *contre-carène*), *croc* (1677-), *crochet* (1691-), *démarrer* (1630 Bouchard, 1691, 1729), *démâter* (1686-), *dérive* (ca 1672 à côté de *ronce*, 1717 Masse), *dériver* 's'éloigner de sa route' (1697 Barras < Guillet), *épissoir* (1680-), *équipement* 'agrès' (1697 Barras < Guillet), *étau* 'cordage' (1691 à propos de vaisseaux, ca 1705 Fontette), *étai* 'soutien' (1691), *étambot* (1677, 1678, ca 1680), *étrave* (1678, ca 1680), *flèche* 'éperon' (ca 1680), *flotter* 'naviguer' (ca 1680) et 'ondoyer' (1717 Masse), *grappin* (1691-), *haler* (ca 1672-), *hauban* (en 1649 à Arles; ca 1672, mais pour 'expliquer' *sartis*), *hêtre* (1697 et 1727 Barras), *lest* (ca 1672-), *lester* (1697 Barras), *lisse* (1691-), *mâter* (1680-; au sens de 'dresser un mât' uniquement 1697 Barras < Guillet), *mâture* (1686-), *merlin* (ca 1672-), *musfle* (ca 1672), *pompe* (ca 1672-), *quille* (1678-, mais souvent en combinaison avec *carène*; inconnu de l'ancien occitan; Mistral ne donne *quillo* que pour le languedocien, le gascon et le béarnais), *racage* (ca 1672-), *rade* (1682-), *ralingue* (1691-; uniquement pour le tréou; occ. mod. *ralingo* dp. 1785 Achard), *rang* (1686-), *ranger* (ca 1672-; surtout au sens de 'mettre une voile, une antenne en bonne position'), *ride* (1641, puis ca 1672), *sabord* (1691-; uniquement pour les cantanettes, puisqu'une galère n'en a pas pour les canons), *salle* (1697-), *touer* (1691, 1704 Barras), *tringle* (1691, 1717 Masse, 1721 Bénat), *vague* (ca 1672 et 1691; Nicot a dû se tromper en disant que ce mot est surtout levantin), *varangue* (1678 *varangue* et *varengue*; ca 1680 *varangle*; occ. mod. *varenglo* dp. 1785 Achard), *varlope* (1691).

Au 18^e siècle seulement nous rencontrons *arrimer* (1721), *ballast* (1757; en 1728 avec un sens particulier qui semble venir des Flandres), *cosse* (1717 Masse), *épisser* et *épissure* (ca 1705-), *manne* (1717 Masse), *mannequin* 'panier' (1757 Marteilhe), *ridier* (1717-), *ris* (ca 1705-), *tanguer* (ca 1705 Fontette), *tillac* (1757 Marteilhe; en occitan dp. 1723 Pellas). Pour *lof*, il faut même attendre les tout derniers jours des galères: le début du 19^e siècle (mais l'occ. *lof* est attesté dp. 1785 Achard).

La situation n'est guère différente dans le cas de termes qui manquent dans notre dictionnaire: [*raban*], [*tangage*], [*tribord*] et [*vibord*] ne se trouvent dans le Midi qu'à partir du dictionnaire d'Achard (1785); [*gréer*] n'est attesté en occitan qu'en 1976 (GNO s.v. grea).

En ce qui concerne les vents cardinaux *est*, *nord*, *ouest*, *sud* et les demi-vents, il est possible qu'il s'agisse de réminiscences ponantaises et individuelles, mais les attestations dont nous disposons pour les correspondants levantins sont également rares, de sorte qu'il est malaisé de comparer la vitalité de chacune des deux séries. On commence à en rencontrer quelques-uns vers 1700: en 1696, ce sont deux journaux d'une campagne sur la côte catalane, l'un du chevalier de Chasteuil Tressemane, second lieutenant de la galère patronne, l'autre du chevalier de Villevieille, sous-lieutenant de l'*Héroïne* (Zysberg 288 sq.); en 1717, c'est le traité du comite réal Masse, qui a peut-être été à Dunkerque; en 1719 et en 1731, ce sont les carnets de bord de voyages en Italie par D'Harancourt (ou Haraucourt), enseigne de la patronne, puis lieutenant de l'*Ambitieuse*, le même

qui en 1728-29 a composé le recueil du ms. Mars. 967 (Zysberg 324 sq. et 341 sq.; il était entré en 1713 dans le corps des officiers, si bien qu'il n'a pas servi en Ponant, mais il faudrait connaître sa région d'origine); enfin, c'est Marteilhe, le protestant forçat de Dunkerque et de Marseille.

Enfin, pour approcher la chose par la négative, on pourrait énumérer des mots ou des sens qui ne sont pas une seule fois attestés dans des textes français de Provence, par exemple *bateau* 'embarcation', *bord* 'bordage', *border* 'revêtir de bordages', *écure*, *équipement* 'action de pourvoir', *escaude*, *hanap*, *havre* (inconnu aussi de l'occitan), *hêtreau*, *heurter* (il est vrai qu'on trouve *heurtoir* dès 1512), *hobelerre*, *houette*, *hune* (le mars. *huno* est un emprunt au français littéraire, FEW), *itague*, *laman(eur)*, *raque*, *rime*, *rimer*, *sigle*, *sondage*, *sonde*, *tolet* et *tréf*.

Notamment en ce qui concerne les 17^e et 18^e siècles, ce tableau peut être raffiné et interprété quand on regarde les textes de plus près.

Plus d'une fois, le terme ponantais se trouve juxtaposé au terme levantin, comme explication ou, si l'on préfère, comme 'traduction': *dérive* (qui explique l'occitanisme *ronce* dans le traité de 1672 environ), *manne* (expliqué par *couffe*), *quille* et *contre-quille* (à côté de *carène* et de *contre-carène*), *racage* (les deux auteurs connaissent aussi *trosse*), *ris* (les quatre auteurs connaissent aussi *tiercerol*), *touer*.

L'auteur de 1691 a peut-être été en campagne contre les Anglais (Fennis 1983:xxxv); de toute façon il utilise quelques mots ponantais, par exemple *croc*, *épissoir* (dans un fragment où il est question des méthodes en vigueur à Bordeaux), *étais*, *mât* (« masts de Ponent »), *gouvernail* (une fois seulement, au début du "Traité"), *mâtire*, *merlin*, *quille* (assez souvent), *racage*, *touer*, *tringle* et *varlope*. Il se trompe d'ailleurs en appelant un *anguiller* un *guyer*.

Un cas spécial est aussi Barras de la Penne, qui connaît fort bien la terminologie des galères, mais qui aimerait aussi la 'redresser'; nous y reviendrons plus loin (6.2.). Or pour son dictionnaire de 1697, qui ne contient que les lettres A et B, il a puisé largement dans celui de Guillet (1678), introduisant ainsi des mots dont il devait savoir qu'ils ne s'employaient pas à Marseille. On trouve ainsi *affaler*, *bord* 'navire' et 'bordée', et même des hapax: *agrées* 'gréer' (déjà dans Barras 1686), *dériver*, *équipement* 'agrès', *lester* (probablement) et *mâter* 'dresser un mât'. Ce sont là des emprunts 'savants'. Pour la même raison cet auteur, qui n'ignore nullement qu'on dit *fau* ou *fayard* dans le Midi, parle du bois de *hêtre*.

On rencontre *bouée*, *démâter*, *étais* et *tanguer* dans l'ouvrage (ca 1705) du chevalier de Fontette, qui a servi quelque temps sur les galères de Dunkerque (cf. p. 27); rien d'étonnant s'il y a appris quelques mots. Nous pensons que le comite réal Masse a été, lui aussi, en Ponant, car à propos de la voile d'artimon il relate un événement qui s'est passé en 1703 à Ambleteuse, près de Boulogne; ainsi s'expliqueraient de la même façon *affaler*, *arrimage*, *cosse* (le copiste du ms. de Marseille n'y a rien compris et a laissé un blanc), *dérive*, *flotter*, *manne*, *ris*, *tringle* et quelques autres 'intrus' dans un traité (présenté officiellement au régent, en 1717, mais probablement antérieur de plusieurs années) qui par ailleurs est purement marseillais et levantin.

Le forçat protestant Jean Marteilhe, dont les mémoires ont été publiés en 1757, a servi d'abord sur les galères de Dunkerque. Bien que le vocabulaire qui apparaît chez lui soit bien celui de Marseille, il paraît certain qu'il a inséré quelques mots entendus en Ponant, et pas forcément sur sa galère: *abord*, *ballast*, *bord* 'navire', *croc*. Dans le langage des galères, *mannequin* est un hapax, tout comme *tillac*; bien curieusement, Marteilhe n'emploie jamais *couverte* (une fois « le pont ou *tillac* »): il a sûrement entendu *tillac* à Dunkerque, mais nous croyons qu'on ne l'y a pas utilisé davantage sur les galères qu'en Levant. On ne peut pas exclure non plus une influence postérieure, car si les événements dont il parle datent du début du 18^e siècle, l'ouvrage a été écrit tardivement en Hollande.

On constate d'autres restrictions: *bouline* et *ralingue* s'emploient pour la seule voile de tréou (les autres voiles n'en ont pas), *border*, *mâter* et *ranger* avec des significations moins étendues, *matelot* presque uniquement dans un syntagme. Nous verrons plus loin (6.2.) qu'il a pu y avoir d'autres raisons, personnelles ou autres, d'introduire des mots ponantais là où ils ne sont pas courants du tout.

4.3.1.2. Mots d'origine latine

L'origine latine d'un mot n'en garantit nullement l'emploi simultanément dans le Nord et dans le Midi, c'est-à-dire en français et en occitan. A Marseille, on ne trouve ni *ancrer* (à moins qu'on ne considère l'attestation de 1708 chez Bion comme pleinement marseillaise), ni *désancrer*. *Aviron* aussi est absent à l'exception d'une attestation unique du début du 19^e siècle; Barras de la Penne (1697) dit explicitement qu'on ne s'en sert pas; le mot est attesté une seule fois en ancien occitan (vers 1276), et même Mistral ne le donne que comme gascon et rouergat. *Balancine* (1691, 1717) se limite strictement au tréou, tout comme *bras* (1682-); combinant ces données avec *bouline* et *ralingue* (4.3.1.1.), nous constatons donc que ces quatre termes ponantais ont été employés pour l'unique voile carrée et précisément parce que ce n'était pas une voile latine; la question reste de savoir comment on a appelé au 16^e siècle les manoeuvres du tréou, dont le nom lui-même vient d'Italie. *Barre* (du gouvernail) (1680-) ne joue qu'un rôle secondaire à côté de *orgeau*. *Cabestan* est absent (en 1691 à propos des vaisseaux). On rencontre *câble* à partir du milieu du 16^e siècle, mais peu. Ce n'est que chez Marteilhe qu'on trouve la transformation de *cabre* en *chèvre*. *Genou* ne prend jamais la place de *estamenaire*. *Gouvernail*, qui ne paraît pas attesté en occitan entre 1457 et 1785 (GNO), se trouve chez Hobier (1622), puis à partir de 1680 environ, mais il n'a jamais menacé *timon*; *gouvernement* n'est pas attesté du tout à Marseille, et *gouverner* à peine. *Habitacle* (1717-) n'a pas été un concurrent sérieux de *gésole*. *Haussière* est inconnu. *Jas* n'apparaît pas à Marseille, mais il n'y aurait aucun sens, du moins à partir du milieu du 16^e siècle, puisque les ancres des galères ont quatre pattes et pas de jas. *Membre* est rare et son synonyme *couple* absent. *Pavillon* 'étendard' est un mot du Nord. Dans les rares cas où *peautre* est appliqué aux galères, c'est par des littéraires. Le normand *quête* apparaît parfois (1678-) à côté de *élanement*. *Tarière* est donné par Barras de la Penne (1703) comme synonyme de *cuillerat*. *Vergue*, dont il n'y a pas de trace en ancien occitan, n'apparaît que chez Marteilhe (1757); *verge* est totalement absent; *enverguer* et *envergure* sont rares. En outre, les auteurs chez qui on lit ces termes sont souvent les mêmes que ceux que nous avons déjà rencontrés (4.3.1.1.).

Cela signifie donc que certains mots très courants qui remontent au latin (ou encore au gaulois, comme *chouc*) doivent être considérés comme n'ayant pas ou guère appartenu au vocabulaire maritime du Midi, et qu'à plus forte raison ils n'ont pas fait partie du vocabulaire des galères. Ce sont des importations presque accidentelles, qui proviennent assez souvent de personnes qui ont été en Ponant ou qui connaissent ce vocabulaire différent et qui sentent le besoin de juxtaposer deux termes en guise d'explication ou de 'traduction', c'est-à-dire dans un dessein prémédité. Dans d'autres cas, une différence de forme trahit la région: le Nord dit *bannière*, *bigot*, *chaîne*, *entrée*, le Midi *bandière*, *bigote*, *cadène*, *intrade* / *entrade*.

4.3.2. Le vocabulaire levantin de Marseille

Après avoir constaté au chapitre précédent que, sauf quelques exceptions, la présence et l'influence du vocabulaire levantin dans le Nord n'ont pas été durables, nous devons donc formuler également de sérieuses réserves sur l'influence du vocabulaire ponantais dans le Midi: même dans les cas où des termes ponantais étaient propres en principe à se substituer à leurs confrères levantins, cette substitution ne s'est pratiquement jamais réalisée, ni au 16^e siècle, ni même à la fin du 17^e ou au 18^e. Une dernière observation viendra corroborer et confirmer l'opposition fondamentale des deux terminologies.

De très nombreux termes ne se trouvent que dans le Midi et jamais en Ponant, même s'ils ne concernent pas uniquement les galères; l'observation vaut non seulement pour les textes en français ou en occitan, mais encore pour le latin médiéval. Leur origine ou provenance directe varie: grec, latin ou arabe, occitan, italien ou catalan. Sans pouvoir donner ici la liste complète, nous en citerons une bonne partie pour montrer combien leur quantité est impressionnante: *aganter*, *aissade* et *aissadon*, *aisse*, *alester* et *alestir*, *andriveau*, *angreau*, *antenolle*, *aquitraner*,

*aradou, arbalestrière, arborer, argousin, argue, arranquer, assentir, aufe, baderne, banaste et banaston, bancade, bancasse, bandin et bandinet, barbe et barbette, bassaque, bastard 'clou', bastardin, bastet, bataillole, bernigal, bicherie, bigourelle, bolume, botan, bouffette, bougne, bougran, bouillol, boujaque, bourde, bousseau, boutasse, bragot, brancade, broc, brusc, burateau, busque, buvande, cabudeau, caban, cabri(t), cadeau, caïque, calcet, canestean, canille, cantanette, capion, capot, car, carnal, cascavali, casquer, castagnole, chelamide, col de latte, compagne, conille, costière, couffe, couladou, couradou, cul de monine, custode, diane, douille, dragan, embon, empouloumadure, encirade, enfaisser, enfanguer, enginadou, enquitranade, entraînadure, épartiment, escaire, escanda(i)l 'mesure', escandal 'sonde', escandola, escaume, escoube, escoue et escouet, escranquá, espale, espase, espigadure, espigon, estanterol, fadrin, faiol, fasquier, fer 'ancre', feridou, fillasègue, fiol, fonde, fournelladou, fougou, (en aile de) gabian, gabie et gatte, galaverne, ganche, ganse, gargaladou, gargate, gaviteau, gavon, gésole, got(e) et goton, goue, gourdin, gratiou, gresal, groupi, guérite, guinçonneau, intrade, jarre et jarron, laissade, lanade, lapasse, latte et latton, manille, manon, manteneren, marabout et maraboutin, mautrobe, mézanin, moiselas, muder, orgeau, ormège / remeg, ornegor / remeger, palade, paradure, patre, pedagne, penne (de l'antenne), pernet, pertègue et perteguette, picosse et picossin, polome, pontade, pontal, prodou, prouis, radanche, radier, ragiole, rais de course, rambade, la forme rem 'rame', risson, rode, sanglon, sortie, sasolle, senal, serviole, siroc, sisterol, sottofrin, tabernacle, tac, tachette, taillador, taille, taillemer, tampagnon, tap, tapière, tapon, taular, tenaille, tinasse, tineau, tinette, tode et todere, *traillon, tréou (il en est autrement de ses cordages; cf. 4.3.1.2.), trinquenin, trombadou, vogue-avant.*

Dans certains cas, leur forme trahit parfaitement l'occitan (par exemple *aradou, enginadou, féridou; empouloumadure; cabudeau, cadeau; muder; escoube, mautrobe; aquitrane, enquitranade; escranquá*), mais assez souvent aussi leur physionomie leur donne un air tout français. De toute façon, même s'il est clair que ces mots se limitent à un périmètre méridional bien défini, rien ne semble nous empêcher de les considérer comme des emprunts locaux ou régionaux dont l'ensemble constitue une seconde terminologie maritime à l'intérieur du français. Avant de continuer pour voir ce qui en est en réalité (6.), nous nous embarquerons pour faire quelques escales en Méditerranée.

5. Le Levant: autres centres

Dans ce chapitre, nous quittons la France pour découvrir à d'autres endroits de la Méditerranée des textes techniques rédigés en français. Cet objectif a pour conséquence que certains foyers importants pour l'histoire et le vocabulaire des galères ne seront pas représentés, tels la Catalogne, l'Espagne ou la Turquie. Pour le moment, nous excluons donc des influences diverses et souvent importantes qui peuvent avoir joué dans des cas individuels et qui seront traitées dans la Deuxième partie.

5.1. Le Moyen-Orient

5.1.1. Jérusalem

Tombée au pouvoir des croisés en 1099, la ville de Jérusalem aura un roi français. L'influence considérable de cette colonie française se reflète aussi dans la langue, bien que là, comme dans d'autres domaines, il faille tenir compte d'autres nations, car dans ces contrées les Génois, les Vénitiens, les Pisans, les Amalfitains, les Marseillais ont tous certains privilèges (ceux de Marseille seront confirmés en 1284 sous Charles d'Anjou), et leurs flottes y abordent régulièrement. Dès 1099, et après une enquête menée auprès des Français, des Allemands et des Italiens, Godefroy de Bouillon met sur pied une organisation calquée sur le système féodal français, avec des fiefs (Jérusalem, Antioche, Edesse et plus tard Tripoli). Il en résulte deux codes de jurisprudence en

français: celui des nobles et celui des bourgeois, qui seront amplifiés et amendés, mais les *Assises de Jérusalem* se perdent en 1187 quand Saladin s'empare de la ville sainte (car ces lois étaient conservées à l'église du Saint-Sépulcre); pourtant, il en reste sinon des copies, du moins des souvenirs (cf. l'Introduction de l'éd. Beugnot, I,xiv sq.). A Chypre, au 13^e siècle, une réforme de la législation, dans laquelle des rôles importants sont joués par la jurisprudence de la Haute Cour d'Acre et par des juristes comme Philippe de Novare et Jean d'Ibelin, fait naître une version nouvelle des *Assises* qui finira par devenir la loi écrite de Chypre en 1369 (éd. Beugnot I,xxxvi sq.) et qui est conservée par des manuscrits du 14^e siècle.

Les chapitres sur la navigation dans les "Assises de la Cour des Bourgeois" contiennent les termes de marine suivants: *aigue*, *aleger*, *aler* (forme *vait*), *artimon*, [*avarie*], [*aventure de mer*], *bonace*, *briser*, *charger*, *corsaus* pl. (= *corsal* 'corsaire'), *damage*, *encontrer*, *eschaper*, *fons / fonz*, *forniment*, *garder*, *gens*, [*get*], *geter*, *luer* 'louer', *marinier / marinyer / marenier*, (*en*) *mer*, (*par*) *mer*, (*sur*) *mer*, *meuvre* 'mouvoir, départ', [*nave*], *noclier*, [*noer* 'nager'], *perdre*, [*perte*], *porter*, [*rive*], [*robe*], *route* 'rompue', [*sire / seignor* (*de la nave*)], *servise*, (*mauvais*) *tens*, *timon*, [*vaiceau / vaisseau*] et *veage* 'voyage'. Plusieurs ont été emportés de France, parfois du Midi (*aigue*; cf. aussi *paume*, et même *abeille*, II,192), mais il y a aussi des éléments lexicaux empruntés sur place: *corsal* et *route* à l'italien (comme *viste* 'vue'; cf. aussi *canne*, qui pourrait venir d'Italie ou même de Provence), *artimon* et *timon* à l'italien ou au génois (cf. *boutiselle*, qui est génois aussi), *noclier* probablement au latin (l'étude des lois romaines était bien répandue à Chypre; cf. Beugnot, éd. *Assises*, II,lvii). Hors du contexte maritime, nous rencontrons des arabismes: *boucran / bouqueran* (étouffe; voir notre entrée *bougran*), peut-être *jare* (récipient), enfin *quintar* (poids), qui ont pu passer par l'italien.

La *Règle du Temple* enfin fournit *vernigal*, qui doit venir de Gênes.

5.1.2. Chypre

En 1192-93, l'île de Chypre échoit à Guy de Lusignan. Après la prise de Famagouste, les Génois laissent la couronne à cette dynastie, à laquelle les Vénitiens mettront fin en 1489 seulement. Par conséquent, les Français y ont dominé pendant près de quatre siècles. En 1573, Estienne de Lusignan écrit: «Lors, tout ainsi que du temps des Roys de Lusignan, tous les statuts, edicts, ordonnances, procez, iugemens, et autres choses semblables, s'escrivoient et prononçoient en la langue française; aussi du temps des Venitiens toutes ces choses se prononcent en la langue italienne, suyvant le dialecte venitien» (cité par H. et R. Kahane, RPh 30,31). En 1431 encore, un voyageur rencontre des Cypristes qui «parloient asses bon françois» (ibid. 35).

Nous venons de voir le rôle joué dans l'île par les *Assises de Jérusalem*. Il est bien évident que le 'français de Chypre' a recueilli plus d'un terme grec (par exemple *palagre* dans un document de 1271), turc (*bougosi* 'boucassin', probablement la mesure de poids nommée [*ouque*], peut-être *basar* et *tarsenal*; Arveiller, ZRPh 88,411) ou italien (vénitien, génois): il suffit de lire Philippe de Novare et surtout les *Gestes des Chiprois* (voir notre Deuxième partie, 3.2.3. et 3.3.4.) pour s'en convaincre. Plusieurs termes de marine 'français' n'ont vécu que là, et sous l'influence directe des langues prêteuses. En même temps que les Montpelliérains, les Marseillais avoient obtenu des privilèges en 1235 (Dufourq 104), mais ils ont dû avoir une influence limitée (Arveiller, ZRPh 88,412).

5.2. L'Italie

Nous avons vu (2.2.3. et passim) que l'Italie, non pas celle des Romains, mais celle des villes-états médiévales, constitue un foyer extrêmement important pour la naissance ou la transmission de termes nautiques. C'est en territoire italien aussi que nous trouvons des documents français d'une importance capitale.

5.2.1. Gênes

La France avait déjà eu des contacts maritimes avec Gênes à l'occasion de la 3^e croisade (1189-92), sous Philippe-Auguste (Vidos 63), mais c'est saint Louis qui y fera préparer les flottes qui partiront d'Aigues-Mortes en Egypte et en Tunisie (pour les contrats en latin de 1268, cf. → *rampegon, timonière, trosse*). Par bonheur, on a conservé des documents de 1246 relatifs à ces préparatifs (publiés d'abord par Jal en 1841, puis par Belgrano). En mars de cette année-là, les commissaires royaux Inguerrand de Gouvin (ou Gouin) et Henri de Champrepus firent des propositions à la commune de Gênes après avoir négocié des achats et des nolis de naves et de tarides avec des représentants municipaux et avec des particuliers; le 10 octobre, à Paris cette fois-ci, eut lieu la ratification en présence du roi et du procureur génois Guglielmo di Varazzo.

Pour les propositions, nous disposons du texte latin et de la version française.

Dans ces documents, les termes techniques du texte français ne sont pas plus français que leurs correspondants de la rédaction latine ne sont latins: les deux rendent le vocabulaire nautique génois et rien d'autre. La liste est longue: *antenne-anten(n)a, aparas-apparatibus, artimon-artimonus, assarcier-assarciare, [bargue de chantier-barca canteriū], boute-bota, bouteselle / boutiselle-bautesella, cantaire-cantarius, carenne-caren(n)a, centenaire-centenarius, (chanvre) commis-commissus, couverte-cooperta, [gondole-gondola], [perascaline-parascalino (lire -alm-)], meserole / mezerole / mizerole-mezarolia, nocher-nocherius, [ourle-orlus], [paradis-paradisum], patron-patronus, penne-penna, pope / poupe-popa, proe-porra / prora / proda, rode-roda, sarce-sarcia, sarcier-sarciare, [taride-tarida], terceruel-tercerolum, timons-timones*. Une seule fois, le rédacteur du texte latin est conscient de l'étymon latin, car on trouve partout *cubitus* là où le français met *goue*, qui reflète le mot génois *goa* ou *goda* (on lit d'ailleurs ce dernier dans la convention de Paris, qui contient en outre: *agumena* 'gumène', *amentus* 'aman', *candella* 'hauban', *curritor* 'courroir' ou 'coursie', *gropiale* 'groupi', *gundola, nauclerius, naulum, pupis, vellonus* 'grande voile', *xunchus* 'palan d'itague'). Parfois, le scribe n'a même pas latinisé d'autres mots génois: au fr. *tragant* correspond le lat. *tragant*, et « autres 2 antennes que on dist *car* » traduit « duas pecias antenarum que dicuntur *car* ». Dans un cas, les deux rédactions se trompent: *varare* est rendu en latin par *vorare*, en français par *voler* ! Curieusement, on rencontre dans le texte latin des formes à finale française: *bouce = bouce (boca 'bouge'), lencente* (avec article agglutiné) = *lencente*. Il arrive aussi que le traducteur français s'abstienne de franciser: il conserve la forme *fersum*, la syntaxe de *pro aqua levanda* (> pour aigue lever), la voyelle initiale de *furnire* (> *furnir*), pour *arbre* le genre féminin du lat. *arbor* et pour *voile* le genre masculin de *velum*. Moins souvent, les couples de mots appartiennent à des familles différentes (*aparillier-furnire / parare, charge-res, chargier-ponere, deschargier-exhonerare, louhier-naulizare, mener-ducere*). Dans d'autres cas, les deux termes peuvent être indépendants les uns des autres, c'est-à-dire reposer sur l'affinité des langues en question sans qu'il s'agisse d'influences: *amariner-amarinare, amiraut-amiraudus, ancre-ancora, canve / chanve-canobus, coton-cotonus, garnir-guarnire, marinier / mar(r)onnier-marinarius, paume (f.)-palmus, santine / santinna / santenne-santina*. On peut même se demander si le français n'a pas influencé le latin: *affaitier-affaitiare, harnais-harnesum*. Enfin, *remus* est traduit par *rime*, qui est considéré comme un emprunt au moyen néerlandais (pour nos réserves sur ce point, voir l'entrée en question); il est possible que cette forme soit due au scribe français, qui a des chances d'être d'origine picarde (*-ies* pour *-iees*).

La plupart de ces termes étaient également en usage sur les galères. Plusieurs d'entre eux trouvent ici leur première attestation en français, et dans bien des cas il faudra, pour les rencontrer de nouveau, attendre les documents de Rouen ou ceux de Marseille, où beaucoup de ces mots sont arrivés également depuis Gênes. Nous avons vu (3.2.) que ce sont surtout des Génois qui ont marqué le Clos des galées de Rouen de leur empreinte. N'oublions pas non plus que plusieurs fois Gênes a été un protectorat français: de 1396 à 1411, de nouveau en 1458 et au début du 16^e siècle (jusqu'en 1522). Les relations avec Marseille sont anciennes. Au début du 16^e siècle ce sont des Génois qui construisent les galères pour Marseille ou à Marseille même. Raphaël Rostaing, qui en 1520 avait transformé la voilure de deux galères bâtarde construites

à Gênes pour Prégent de Bidoux (Valbelle 101; cf. → *quaire*), est présenté comme innovateur au moment où il se sert de Marseillais, car en 1525 Valbelle écrit: « las 4 [galeros] de Raphel / Rostan si feron lo lonc del barri depuis lo portal de la Calado fins al portal rial et foron totos en mar à 4 de jun, et noto que las dictos catre galeros foron fachos per catre homes de Marss[elh]a, que fon ben causo novello, car tojort los falia far venir de Geno » (160-61).

5.2.2. Venise

Depuis les Croisades, la ville des doges a joué un rôle essentiel dans les relations du bassin occidental de la Méditerranée avec le Moyen-Orient; maint voyageur et ambassadeur s'est embarqué là (voir notre Deuxième partie, 4.). En ce qui concerne les textes français provenant directement de Venise, nous avons un spécimen intéressant.

Il s'agit d'un inventaire, daté du 16 avril 1311, des armes et des agrès préparés pour 5 galères et un lin de Charles de Valois et laissés en dépôt à Venise, sous la garde de Michel Alberti, par Jacques de Caurroy, écuyer du roi (éd. Mas-Latrie). Ce texte a été clairement dressé par un Vénitien, car son français fourmille d'italianismes et rappelle la littérature franco-italienne de l'époque: des pluriels masculins en *-i*: *barili*, [*masceli*], *stropi*, des pluriels féminins en *e*: *cambre*, *manece* 'manches' (cf. *chapias* 'chapes', qui laisse le lecteur perplexe), ou encore « autre lignam que besogne as galées ». Cf. les termes *antene*, *arbre*, *lignam(e)*, *rampegon*, *sarche*, *scale* 'échelle', [*superche*] et (*remes*) *tensarols*, qui viennent sûrement ou très probablement de Venise. Notre scribe mêle *fourniment*, *forûiment* et *fornement*, *remes* et *rimes* (« c'on dist *arrimons* », c'est-à-dire *avirons*! *On*, ce sont évidemment les Français); *rimon* est un hapax. D'autre part, *enastade* 'enhastée', *roure* et *taulef* (= *taules*) sont des formes occitanes, ce qui rend ce document encore plus énigmatique.

5.2.3. La Sicile et Naples

Ne se contentant pas du comté de Provence (1246), Charles d'Anjou, frère de saint Louis, part en mai 1265 prendre possession du royaume des deux Siciles, dont il ne conservera que Naples après les célèbres Vêpres siciliennes de 1282. C'est d'ailleurs Robert, de la même dynastie angevine (1309-1343), à qui on doit l'initiative (en 1320) de créer un arsenal à Marseille (cf. Arveiller, ZRPh 88,409).

Parmi les documents angevins de la chancellerie de Naples figurent des textes en français, chose assez extraordinaire à une époque où dans l'administration le latin régnait encore en maître (cf. les documents de 1269-1277 publiés par Del Giudice; voir dans nos parties étymologiques *tarsionatus* 'arsenal' ou *vallumina* 'bolume'). L'émergence soudaine, après une ordonnance de 1277, de la langue d'oïl au pied du Vésuve s'explique par une réforme de l'organisation financière visant à rendre le Trésor indépendant et par la volonté du roi de « supprimer entre son Trésor et lui l'obstacle du latin, c'est-à-dire l'intervention d'un rédacteur, se ménageant ainsi la faculté de dicter lui-même les plus secrets de ses ordres, ceux qui provoquaient une sortie d'argent des coffres de l'Etat » (Boüard I,19); d'ailleurs, sous les successeurs de Charles d'Anjou, on reviendra rapidement au latin. Comme le roi de Sicile se faisait servir par des Italiens aussi bien que par des Français et des Provençaux, qui étaient devenus ses sujets fidèles (les chantiers navals de Provence fournissent des navires et des chefs, Arveiller, ZRPh 88,409), on peut donc s'attendre dans ces documents à des influences italiennes et occitanes.

Il est souvent difficile d'indiquer la provenance de certains termes, mais il paraît certain que (comme auparavant *amiral*, *galée*, *galiot* et *pilote*) la forme *tarsienat* / *tarsionat* / *tersionat* 'arsenal' vient de Sicile et est passée de là en Provence (*tersenal*); de même, *assirtes* 'agrès' représente probablement un emprunt direct au grec byzantin. D'Italie ou de Provence viennent aussi *abruchier* / *abucher*, *argan* / *arganne*, *barer* 'varer' et *base* 'coitte', *bonbicin* 'bombasin', [la mesure

can(n)e, non maritime], *engrader*, *escarie* et *escarier*, *legnain*, *magozene*, *palange*, *palme*, *parate*, *pointiller* / *puntiller*, *puntille*, *taille*, [*taride*] et *voguer*. Mais on trouve aussi du français du Nord, par exemple *afeitier* 'préparer', *barguete*, *rain* 'antenne' et *rapareüllier* / *raparelier* / *reparillier*, ou des latinismes comme *armacion* et *navige*. *Quef* 'cordage' est une forme hybride combinant le fr. *chief* avec soit l'occ. *cap*, soit l'it. *capo* / *cavo*. Le reste n'a pas d'étiquette particulière: *aler* (*par mer*), *apareiller* 'préparer', *arbelestier*, *chambre*, *chanvre*, *empirer*, *encre*, *estoire*, *estoupe*, *fonz* (du navire), *gages*, *galée* / *galie* / *galei*, *galion*, *garde*, *garder*, *garnir*, *garnison* / *garnisun*, *gaster*, *gouverner*, *gouverneur*, *lever*, *marinier*, *meneur* 'patron', *navage* 'flotte', *navigier*, *office* 'charge', *ouster* 'ôter', *poiz* 'poids', *port*, *pourveeur* / *pourveur* / *porveeur* / *porveor*, *prevost*, *rational* / *racional*, *reparaciü* / *raparasion*, *rustique*, *service* / *servise*, (*mettre en*) *terre*, *traitoir* / *traitoer* / *treüoir* 'câble pour tirer', *veissel* et ses pluriels *vassiaus* / *vessiaus* / *veis(s)iaus*, *viz amira(i)l* / *viz admirail* / *vice amirail*, *vitaille* et *voage*.

5.3. La Savoie. Villefranche. Lac Léman

Situé entre le Sud-Est de la France et le Nord-Ouest de l'Italie, aux confins de deux aires linguistiques, le duché de Savoie, indépendant jusqu'en 1860, connaissait des activités maritimes sur le Lac Léman et sur la Méditerranée et dépendait pour cela presque entièrement de Gênes et de Savone. Cette gravitation vers la côte ligure apparaît clairement dans les documents latins relatifs à Villefranche et à Nice publiés par Cais de Pierlas, dans les ordonnances du 'comte vert' (*carnal*) et par quelques attestations provenant des bords du Lac Léman (*apostis*, *carene*, *trinquet*).

Un document en français conservé à Lille, mais qui concerne Villefranche, est particulièrement précieux. Il s'agit des dépenses, faites d'octobre 1442 à mars 1443, pour une nef et une caravelle que Philippe le Bon avait destinées à une croisade contre Tanger, mais envoyées en fin de compte au secours de Rhodes (1441-42, Degryse 230). C'est en 1442 précisément que le duc de Bourgogne, avec la permission du duc de Savoie, s'était créé un port sur la Méditerranée (cf. Fennis 138; pour les Flandres, voir 3.3.). La « grant nave » avait été construite en 1439 près d'Anvers, par des charpentiers portugais, et armée à l'Ecluse en 1440; la caravelle était sortie d'un chantier près de Bruxelles (Degryse 228-29). Le langage du manuscrit, bien loin de rendre celui de l'Ecluse (d'où la flottille en question était partie en mai 1441 sous Geoffroy de Thoisy, qui avait déjà été en Levant avec Bertrandon de la Broquière, Degryse 230; cf. Deuxième partie, 4.3.4.), celui de Bourgogne (les navires avaient remonté le Rhône et la Saône, Degryse 231) ou celui de Rhodes (où elle était arrivée en décembre 1441), reproduit celui de Villefranche, avec de fortes influences de la côte ligure (le texte mentionne plus d'une fois Savone et Gênes) et de la côte provençale (jusque dans les paiements, qui se font « en monnaie de Provence »: patacs, florins et gros). A plusieurs reprises, un équivalent ponantais explique ou accompagne ces termes: « une corde grosse nommee *amante* »; « *cuveliers ditz boutas* »; « les *tillaz et couvertes* »; « *estoupperolz* que sont petis cloux à large teste pour clouer et faire tenir l'estouppe calfatée entre les *aiz et tables* »; « le *four et fouguon* »; « *goues* en longueur mesure du pays »; « cordes dit[es] *libans* »; « *pernes* que sont chevilles grosses de fer reondes à clouer les tables »; « sa *saourre* et balast »; « de grosses tables ditz *squerres* ». Une bonne partie du vocabulaire est relativement 'neutre': *abaissier*, *achat*, *achater*, *aiz*, *aligier*, *amener* 'conduire', *apporter*, *artillerie*, *artilleur*, *atachier*, *bal(l)on*, *barracque*, *bonbarde*, *boutter* 'pousser', *bruller*, [*carvelle* 'caravelle'], *cercle*, *charpentier*, *chauderon*, *chauderonnier*, *chaudiere*, *cheville*, *clou*, *clouer* / *cloer*, *clouyerre*, *copper* 'couper', *cordail*, *cordier*, *cuillier*, *cuire*, *cuisinier* 'cuisiner', *despens*, *douve*, *eaue*, *escorchereux*, *esgoutter*, *estoupe*, *façon*, *fermer* 'fixer', (*donner le*) *feu* et *feug* 'feu', *filer* / *filler* (l'étoupe), *fons* (du navire ou de l'eau), *fortiffyer*, *four*, *guizarme*, *harnois*, *huile*, *journee*, *laigne* 'bois' (latinisme), *lampe*, *loge*, *louaige*, *lumiere*, *lyer*, *magazin*, *marteau*, *marinier*, (*remettre en*) *oeuvre*, *ouvrer*, *oziere*, *paier*, *partir*, *pavaiz* 'bouclier' (déjà assimilé par le français), *payement*, *peau*, *pelle*, *perchier*, *planchier*, [(*remettre à*) *point*], *pont* (de calfats), *polye*, *recherger*, *refection*, *relyer*, [*reonde* 'pièce

de bois ronde'], *reparation, rompre* (aussi intr.), *salair, sentine, (estoupe) soubtille, supporter, teste* (de clou), [*toucher* 'heurter'], *voile, vuidier*. Mais un autre groupe se rattache à l'idiome de Villefranche et de Nice, qui est resté exclusivement provençal jusqu'au milieu du 16^e siècle (Cais de Pierlas 319), mais qui montre évidemment des influences italiennes, notamment ligures: à Nice, les Génois étaient nombreux (Cais de Pierlas 210). L'occitan est représenté par *barcade, chappon* (francisé), *clavette, clavoison, coffe, lanade, nauchier, peghe, pегhier, quintal, saourre* 'lest', *soutte, tarvelle* et *veronie* 'verrupe'; le génois ou l'italien par [*barque*], *botte* 'boute', *bouta, brume, brusque, estanterol, fortunal, goue, lisque, maruge, nolle, picosse, pouppe, rottel, rubbe, sagre* 'sagle' et *squerre* 'escaire'. Du génois ou de l'occitan viennent *amante* (f.) 'aman', *arrondir, astroppe* 'estrop', *calfat, calfater, cottonnine, couverte, esquarrer, estoupperol, ferrement, liban, patron, perne, querenne* (aussi 'carénage'), *monstrer querenne, table, taille* et *taillefer*. Un croisement curieux est *costade* 'flanc du navire' (influence des mots en *-ade* sur l'it. *costato* ou l'occ. *costat*). Le Ponant est très clairement présent avec *balast* et *tillac* (employés pour 'expliquer' *saourre* et *couverte*), peut-être aussi avec *pec* 'poix'; on trouve notamment du picard: *chainre* 'préceinte', parfois l'emploi de l'article féminin *le*. Ajoutons, pour être complet, des mots dont l'étymologie est inconnue ou douteuse: *crapouze* et [*largne*].

5.4. Malte

L'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, créé en 1113 et établi d'abord à Chypre, puis à Rhodes (1306), dut quitter cette dernière île en 1522 et chercha une nouvelle 'patrie'. Après quelques pérégrinations (Viterbe, Nice et Villefranche; cf. Charrière I,132-133), Charles Quint lui céda en 1530 l'île de Malte, où il sera chez lui jusqu'en 1798. Il est indéniable que la 'Religion' a exercé une influence considérable sur les cadres des galères. Plus d'un commandant était chevalier de cet ordre: le général des galères Prégent de Bidoux, prieur de Saint-Gilles, l'un des défenseurs de Rhodes et gouverneur de Lango; également au début du 16^e siècle Bernardin de Baux; au début du règne d'Henri II Léon Strozzi, prieur de Capoue, qui était général des galères de Malte à la fin de 1536, puis de nouveau de mai 1553 à avril 1556, après avoir quitté le service de la France (AOM 1759:79); François de Lorraine, fils du duc de Guise, qui fut prieur de Champagne, puis, en 1549, prieur de France, et qui rendit de beaux services à l'Ordre avant d'entrer en 1557 au service du roi, ou plutôt avant d'être rappelé par Henri II, qui avait intérêt à ménager les Turcs; à la même époque Claude d'Ancienville, seigneur de Villiers, grand prieur de France, et le commandeur de Beynes que nomment certains inventaires (B 232). Il n'en a pas été autrement par la suite: il suffit de mentionner Tourville (dispensé d'ailleurs de ses vœux pour se marier) et Jean-Philippe d'Orléans, le dernier général des galères († 1748). En août 1669 Colbert demande à Arnoul « le nom de tous les chevaliers de Malte qui arment en cours et leur réputation, afin que le Roy puisse choisir les plus braves pour servir sur ses armées navales » (La Roncière V,354 n. 7); à la grande époque des galères, la majorité des capitaines a fait son école à Malte; vers 1690-1700, quatre sur cinq officiers sont des 'Maltais' (Zysberg, *Quand voguaient les galères* 202). C'est de cette île aussi que le fameux constructeur Chabert avait été rappelé en 1663 pour être à la tête des chantiers de Marseille (La Roncière V,373).

Cependant, ne nous y trompons pas: malgré le fait que 3 sur 8 'langues' de l'Ordre (France, Provence et Auvergne) venaient de France, la langue usuelle des galères était bien l'italien (cf. 2.2.3.). C'est ce que prouvent les Ordonnances successives, dont le chapitre sur les galères, après tout au plus quelques paragraphes d'introduction en latin, est rédigé en italien. Pour d'autres chapitres, où le vocabulaire technique n'offre pas tant de problèmes, les paragraphes latins sont en majorité (pour 1604: AOM 305, fol. 74 sq. et AOM 1654, fol. 22 sq.; p.ex. "De receptione fratrum": 16 en latin, les 3 derniers en italien, AOM 305:76^o sq.). Ces règlements sur les galères ne comptent pas plus de 12 articles en 1532 (AOM 1651:61-62), mais les 'Révérends Seize' raffineront toujours plus par des additions, par exemple en 1548 (AOM 1651:136 sq.). En 1555 on est arrivé à 31 articles (AOM 288:27-29), en 1597 à 76 (AOM 1651:250-264), en 1604 (quand

nous avons la traduction française par Baudoin dont nous parlerons plus loin: Deuxième partie, 5.3.8.) à 90 (ou 95, si l'on compte aussi les règlements sur les esclaves et les serviteurs). C'est à un Italien que, pour des raisons politiques, Charles-Quint avait confié le commandement maritime suprême quand il fit donation de Malte à l'Ordre (24 mars 1530: «Item cum Admiratus dictae Religionis ex lingua et natione Italica esse debeat»), et c'est en italien encore que non seulement le général des galères, mais encore tous les capitaines devaient jurer d'observer les Ordonnances du Chapitre général et celles du Conseil (AOM 1654:21). Il n'empêche que parfois on discerne la main d'un scribe étranger, français (→ *argousin*) ou espagnol (→ *argousin, voyeur*).

Jal cite plus d'une fois le manuscrit «n° 10» de sa «bibliothèque particulière». Sous l'entrée GENS il donne le titre complet de cet "Estat des galères de Malthe": "Noms des vents de l'Océan et Méditerranée, avec les noms du corps d'un navire et des galères de Malthe et autres choses concernant messieurs les chevaliers", qui serait du début du 17^e siècle. Le sort ultérieur de ce document semble inconnu, et il faudra donc se contenter des passages que cite Jal. Nous rencontrons premièrement la terminologie désignant le personnel à bord: *argousin, barberote, bonnevoglie, canonnier, capitaine, capmaistre* (canonnier), *caporeaux, chirurgien, comite, compagnon, conseiller, escrivain, garçon, général, gens de cap, homme, lieutenant, marinier, marinier de rang* (: de rame), *mestrance, mousquetaire, patron, pilote, pionier, (pilote) real, rémolar, sergent, soldat, sous-argousin, sous-comite, sous-escrivain, timonier* et *turc*. Ensuite, des mots divers: *aller, ancienneté, armer* 'équiper (les rames)', *calson, capitane, capot, cappion de poupe, chasse, chemise, commander, (tenir) conseil, [contre-misaine], coucher* 'passer la nuit', *couffe* 'hune', *embaras, (s') embarquer, (en) galère, garde, gisole, (en) mer, navigation, noir, ourgeau, pain, partance, partir, payer, proüe, rang* 'rame', *rencontre* 'occasion', *rode de poupe, rombeau, (se) sauver, timon* et (*sur le*) *vent*. En raison de ces données, il nous semble d'ailleurs permis de mettre en doute la datation de Jal, car le début du siècle semble bien précoce pour fournir le terme de *pilote réel* et -surtout- celui de *marinier de rame*, qui date plutôt de l'époque de Colbert. Notre manuscrit dit aussi qu'il y a «5 à 6» rameurs par banc: il importerait de savoir à quel moment précis la Religion de Malte est passée au nombre de six (pour la capitane sûrement); nous doutons que ce soit si tôt. Mais c'est la provenance des termes qui fait le plus difficulté. Si la terminaison de *barberote* montre peut-être une influence italienne et si *capitane* et *capmaistre* rendent bien la situation et la terminologie de Malte, on est frappé par l'absence (aussi dans le manuscrit?) de certaines fonctions purement maltaises, telles que le *chambrier*, le *cercamare*, le *régent* ou le *roi*. Dans les matériaux livrés par Jal, nous ne trouvons aucun 'nom de vent', pendant que «l'Océan» n'est représenté que par [*beaupré*] et [*estambord*], ce qui prouve pour le moins que notre auteur anonyme n'ignorait pas le Ponant. Le plus fort, c'est que nous trouvons des mots qui sont spécifiquement occitans: *cappion, ourgeau, rode* et *rombeau*. Le reste est assez 'international' et peut provenir du Midi de la France aussi bien que d'Italie, même *bonnevoglie, couffe* ou *gisole*. Tout compte fait, ce manuscrit énigmatique ne représente ni uniquement ni vraiment la terminologie des galères de Malte, et pas seulement par le fait qu'elle a été rendue en français.

On trouve un mélange identique chez Frère Jacques de Fumée, qui appartient à l'Ordre de Saint-Jean (*De l'origine, progrès, institutions et cérémonies des chevaliers de l'Ordre de Malte*, Paris 1604). En 1607 il écrit *L'arcenac de la milice françoise, où est représentée la réformation et graduation de la carte marine du Levant et trouvée la hauteur en sa longitude*. A côté de *arcenac*, on trouve certains termes marseillais dans la série suivante: *caigue* 'caïque', *clavaison, cotonine, coulevrine, demi-coulevrine, esguif, fauconneau, herbage, marabout* (de toile marseilloize), *pegue, sarciame* et *suif*, mais l'auteur est sûrement un Français du Nord, car il juxtapose les deux terminologies quand il décrit l'île de Malte: *nordest, su, susuest* et *rumb* à côté de *greque* et *levant, [mezeiorne 'midi'], syroc* et *carte* 'quarte'.

Quelque important que le rôle de Malte ait été sur le plan historique et technique, nous croyons pouvoir dire que son vocabulaire des galères est loin d'avoir été aussi composite que son Ordre et qu'inversement la terminologie des galères de France ne montre aucune influence nette venue de là, si ce n'est chez des auteurs dont nous parlerons encore dans la Deuxième partie: Luppé (3.6.3.), Larrocan (3.7.1.), Baudoin (5.3.8.) et Vertot (5.3.9.).

6. Considérations linguistiques

Nous avons vu que les galères et leur vocabulaire ont connu en Ponant des périodes non pas tant éphémères (puisque le Clos des galées a existé plus de deux siècles) que temporaires et qu'en France le rôle de centre principal est dévolu de plus en plus à Marseille.

La question qui se pose du côté de la langue est donc celle-ci: sommes-nous, notamment aux 16^e et 17^e siècles, en territoire linguistiquement occitan (provençal) ou français? Considérons d'abord comment et quand le français s'est infiltré dans les provinces méridionales.

6.1. La pénétration du français

La question des progrès faits par le français dans le Midi a été étudiée à fond en 1923 par Brun, à base de nombreux documents d'archives. Il en finit une fois pour toutes avec l'idée que le français se serait introduit lentement dès le 13^e siècle, après la croisade contre les Albigeois: l'influence de cette dernière fut nulle (3-5). Rien ne changea non plus au moment où Charles d'Anjou, frère de Louis IX, devint comte de Provence. Si, à Naples, la cour angevine se servait (aussi) du français (voir 5.2.3.), le Midi ne fut point francisé: « les Provençaux ne furent brimés ni dans leurs habitudes ni dans leur langue » (45). Le latin perd progressivement sa place, « mais du terrain abandonné, c'est le parler local, jamais le français, qui est le bénéficiaire » (32), malgré une ignorance moins grande du français (35). A part quelques individus isolés qui ont des raisons d'ordre social pour se servir du français (329), « dans les provinces du Midi, le français est une langue étrangère » (47). « A Marseille le provençal, depuis le 13^e siècle, remplace le latin dans les criées, les statuts de corporations, les archives hospitalières, les actes généraux de l'administration communale », et cela jusqu'au début du 16^e siècle (345). Le rattachement de la Provence à la Couronne, en 1481, ne changea pas de sitôt la situation linguistique: « Les Provençaux [...] parlèrent provençal, comme par le passé » (331). Il est vrai que les classes et les administrations supérieures se francisèrent assez rapidement.

Mais en 1539 paraît la célèbre ordonnance de Villers-Cotterêts, qui prescrit l'usage du français dans les actes officiels. Brun résume: « l'apparition du français à Marseille n'est pas antérieure à 1540; il était sans doute connu des gens de robe [...]. Mais la population l'ignorait, et ne se mit à l'apprendre que lorsqu'il devint la langue des affaires publiques, des procès, des contrats » (349). Sauf pour Avignon, qui avait un siècle d'avance sur ce point, ce revirement se produisit partout à la même époque. C'est presque immédiatement que les notaires adoptent le français (347), mais « la population marseillaise ne se déprit pas instantanément du vieil usage [...]. Les documents qui échappent au contrôle de l'autorité, s'ils acceptent le français, n'excluent pas le provençal » (348). Les progrès sont évidents: « le français qui est encore pour les Méridionaux une langue étrangère en 1450, est une langue partout connue en 1550 » (407). « Les notaires qui font le moins de concession à leur clientèle, acceptent pourtant, dans leur rédaction, des termes techniques locaux » (419). Mais il ne faut pas s'y tromper: « le dialecte ne cesse pas d'être la langue maternelle [...]. Le français a cessé d'être une langue étrangère, mais il n'est qu'une langue adoptive. Il sert de langue écrite dans toutes les occasions ou privées ou publiques; dans l'usage oral, il n'est pas la langue quotidienne, il est la langue des grands jours » (428), et « l'unité de langue dans le royaume ne va guère au delà de la façade » (429): « on écrit en français, mais on continue à parler patois » (464). Racine témoigne qu'au-dessous de Lyon il ne comprenait plus le langage du pays (467); au début du 18^e siècle, les sermons en provençal sont encore en faveur (460); chez les bourgeois comme chez les ruraux (si ceux-ci savent le français), « le français est une langue surajoutée; le dialecte est la véritable langue vivante » (472). Au début de son existence, l'Académie de Marseille, fondée en 1726 pour promouvoir le français, ne tient pas de séances publiques de peur que l'auditoire ne comprenne pas (436).

Cette situation restera inchangée jusqu'à la Révolution, quand toute la population de Marseille parlait encore provençal (Fourquin 1992:4). Même au 19^e siècle, le français a encore de la peine

à se répandre dans les masses; en 1841 encore, ce n'est que dans une dizaine de magasins marseillais qu'on pouvait lire "ici on parle français" (Brun 477). Le français s'est généralisé dans les villes vers 1914 seulement, et dans les villages vers 1930 (Ph. Blanchet, ds Fourquin 1992:4). De toute façon, « il n'y a pas évolution entre 1550 et 1789 » (Brun 476). Comme c'est précisément là la période qui concerne spécifiquement les galères et leur vocabulaire, il convient de regarder celui-ci de plus près.

Si à partir du 13^e siècle nous possédons en langue latine des contrats, des inventaires, des textes techniques (comme ceux de 1318-20 publiés par Sosson) ou administratifs (comme les fameux Statuts de Marseille), les documents en occitan sont extrêmement rares, et ce n'est qu'un heureux hasard qui nous a fait retrouver dans un recueil d'actes notariés une cédula de 1336 sous forme de feuilles volantes (BdR, 391E, n° 10) qui énumère les pièces de bois dont les parties sont convenues, là même où le texte latin n'en montre que le début, et probablement parce que le savant notaire, après avoir 'traduit' *de plan par plano, goa par goa, carena par carena, paraméal par paraméal, banda par banda et lata par lata*, ne savait plus que faire de ce vocabulaire et a donné sa langue aux chiens, se contentant de l'accord que ses clients avaient conclu dans leur langue maternelle. C'est ainsi que nous y trouvons *apostis, banc[h]eta, cairat, clavazon, corbam, corda, cof[r]sia, enbon, escandolar, maimon, maiselas, pontelar et timon baiones*.

Il est permis sans plus de s'imaginer une situation identique dans le cas où nous n'avons qu'un texte 'latin'. Le lat. *raisonus* dans un document de 1302-06 (B 1936) ne prouve qu'une chose: l'existence d'un occ. *raisonus* à ce moment-là. Les Statuts de Marseille sont en latin parce que ce sont des textes officiels, mais ils rendent exactement le vocabulaire des gens du métier. Il n'en est pas autrement des actes et inventaires du 13^e siècle qu'a publiés Blancard. Si, un peu plus tard (1373, BdR 391E, n° 23), on tombe sur un texte latin donnant entre autres *corda, enbancare, goza, scoza, palamear, pernare et scandelar*, ou, un siècle plus tard (1446, BdR 351E, n° 328), sur un autre texte latin où figurent *artymonus, boneta, borda, esquifolus, mejana, triquetus*, il est clair que nous n'avons là que les correspondants latins d'inventaires faits encore en occitan (oralement ou par écrit, mais dans ce dernier cas cet original n'a pas été conservé par le notaire) et que les personnes intéressées n'ont pas parlé latin. Lapalissades que tout cela ? Si seulement c'était vrai ! Bien des personnes semblent croire que dans le Midi de la France, après la période des troubadours, les gens se soient convertis immédiatement au latin ou au français.

Un document fort curieux de 1496 (BdR, 381E, n° 160), peu de temps donc après le rattachement de la Provence à la France, présente un mélange de trois langues: la trame du notaire est évidemment latine, mais la plupart des termes techniques se trouvent rendus sous leur forme provençale et souvent dans des fragments de phrase en français. Le notaire latinise plus ou moins certains mots, p.ex. « implombare palamentum », « tam magistris ayssie, callaffators et remollars »; « pro cannis telle pro faciando la tenda de longo dicte galée de pupe ad proram ». Une fois, il ajoute l'équivalent latin qu'il connaît, parce que justement c'est un mot plus général: « pro *pice* sive *pega*, *stopa* et *clavason* »; notons bien qu'il s'agit là d'une juxtaposition, non d'un remplacement. Il se sert aussi d'un moyen commode: « *velum appellatum artimon* [...] »; pro uno *vello* [...] nommato la *borda* ». Mais voyons d'autres passages où il ne prend même plus cette peine: « pro una *agulha*, *agulhotes* et *femela* pro *comprehendo* et *garnissando unum timonem* de *respit*, *chapons*, *rizes*, *cercles* », « *prodono* et *bacquellars* », « pro *six caudeyronis magnis* et *parvis garnitis* de *covercles* [...], *grilha*, *aste*, *culhiers*, *paelhe a frire* », « *ung prodone pro arbore* », « *poudra* de *bombard[e]* ? » a 9 *florins* et *demy le q[uintal]* », « *plumbi* pour *garnir* les *rens* de *lad. galée* », « pro 687 *lb.* de *sif* (: *suif*) *pro spalmando* », « pro *sexante quintalibus sarcies* de toute sorte *quam emerat pro furnimenta dicte galée* », « 17 *chapons* de *bathalholis* ». Tout ce vocabulaire vient non pas du notaire, ni de l'envoyé du roi qui reçoit la quittance, mais du patron marseillais qui déclare avoir reçu l'argent pour les objets et les travaux qu'il a spécifiés à coup sûr en provençal.

Pour une période très importante (1498-1539), nous possédons le journal de l'apothicaire marseillais Honorat de Valbelle, qui note avec soin tout ce qui concerne les faits et gestes des

galères, si bien qu'on a même prétendu -à tort d'ailleurs- qu'il était capitaine de galère (I,xviii). Son vocabulaire est très précis, au point de désespérer parfois les éditeurs: quand notre auteur raconte que Doria, après s'être rendu maître de quelques galères ennemies, « fet la serco per las galeros » (157), le traducteur fait aller Doria « à la recherche des galères » qu'il vient de capturer ! Des « galeros d'Españo totos armados per forso » et d'autres, en chantier à Gênes « en ramo » (180), deviennent des galères « toutes bien équipées » et « en état de marche » (I,170). Quand Raphaël Rostaing change la voilure des galères bâtardees construites à Gênes « que anavon à la latino » (traduit pourtant « grées à la latine », I,95) pour les mettre « à la cayro », c'est-à-dire en y mettant des voiles carrées, la traduction devient « les mit à la voile », et une note (I,447 n. 3) propose de lire *voyra* 'voile', avec rhotacisme; et cela malgré le fait que plus loin Valbelle parle de « vellos tant latinos que cayros » et de « 16 vellos cayros » (125,156). Parfois, Valbelle francise un peu ses formes: *charja* 'charge' (275), *en poynt* (325), et surtout dans un passage qui raconte le départ de la flotte du port de Constantinople (241), dont apparemment il a lu le récit en français, car tout à coup on trouve, mélangés au texte provençal, des gallicismes comme *hors du port*, *armea* (ailleurs *armado*), *gallée* (*galero*), *fuzea* (*fuzado*), *aomé*, *boys*, *sortie* et jusqu'à l'imparfait *estait* (sic). Mais son témoignage, qui malheureusement reste exceptionnel, nous atteste à une époque ancienne une foule de termes qu'on ne rencontre souvent que dans des textes rédigés en français: citons *agotar* 'écoper', *amarinar*, *amaynar*, *alborar*, *armos en cuberto*, *aubre* et *autre* 'arbre', (*far*) *aygo*, *bastardo*, *bona volha*, (*gens de*) *cap*, *capithanesso*, *cayro* 'carrée', *chermo* / *chormo* / *churm(n)o*, *comite*, *enfa[n]gar*, *falo*, *fornimens*, *forsat*, *per forso*, *fragat(t)o*, *fustier*, *gabia*, *gargato*, *gomeno* / *guomino*, *gropado* 'grain de pluie' (la *gruppade* de Rabelais), *latino*, *nauchier*, *patronegar*, (*galero*) *patrono*, *remoquar*, (*galero*) *rial*, *rodar*, *serco* 'inspection', (*galero*) *sottilo*, *squeffo* 'esquif', *tendal*, *tendo*, *tres(s)enal* 'arsenal', *trinquet*, *tronpo de fuoch*, *varar*, *vogar* / *vagar* et *vouto* 'volte'.

La correspondance des frères Hermite (éd. Baulant) permet de mesurer les progrès du français vers la fin du 16^e siècle. Ces deux négociants marseillais et leurs correspondants écrivent en français, un français à peu près convenable et tout au plus lardé d'une forme provençale ou d'un terme de métier spécifiquement méridional: *arraper* 'atteindre', *asseguadour*, *burat*, *cadis*, *caramosalli*, *carg* 'cargaison', *cotonine*, *coufe*, *couton* / *couttoun*, *esca(m)polon* / *scapolon*, *escandal*, *escrivain* / *escrivein* / *escrivan* / *scripvain*, *estive*, *faderin*, *fillat* 'coton filé', *filoselle*, (*courir*) *fortune*, *lazaretou*, *lebeche*, *magueza* 'magasin', *migerolle* / *milherolle*, *nolis* / *nollis*, *noliser* / *nolizer* / *nollixer*, *nollixemant* / *naulizement*, *patroun*, *recaller* 'diminuer', *trinquet*, *voiatgue*. C'est en fait la situation que nous avons aussi dans les inventaires de galères. Mais nous rencontrons aussi le langage bien différent d'une police de chargement de Georges Pitrot, datée de 1573 et signée par Antoine Hermite: « A carguat, au nom de Dieu et de bon sauvement [...], seur le guallionnet nommé la *Magdaleine*, patroun Jehan Batiste de Nicollo, pour randre et consignar a Marseille [...]: dis pezar rotolly [...], poix forforin d'Alexandrie, marquade de l'avant marque de n° 7, et ladicté neguisse ('négoce') es estade carguade en dict vaisseau ben conditionnade. Et ainsi resaupade que sera au dit Marseille, paiera de nollis a raison de quatre frans pour quintal » (Baulant 10): voilà le curieux mélange dont se servaient ceux qui ne maîtrisaient pas vraiment le français !

Faisons un saut de plus d'un siècle pour lire les mémoires de Jean-Louis G. (1674-1726), qui ont été rédigés dans un français maladroit et assez incorrect. Thénard observe: « c'est à Marseille qu'il rédige ses notes, en pleine Provence, à une époque où la langue du Nord, ou langue d'oïl, n'était pas tenue en haute estime dans le Midi. Je crois que, dans les relations journalières, notre bonnetier devait employer le patois provençal et qu'il éprouvait une secrète satisfaction à mettre en français de Paris les détails domestiques qui prouveraient plus tard aux descendants que l'aïeul n'était pas tout à fait un ignorant, et qu'en tout cas, sans avoir suivi les écoles [...], il était parvenu à exprimer clairement sa pensée sur le papier, et cela en français du Nord » (p. vi). C'est en effet l'impression que donne ce curieux document, où les gains et les dépenses prennent d'ailleurs bien plus de place que les mariages et les décès. De toute façon, notre bonnetier marseillais a transposé aussi en français des termes de marine (parfois un peu déformés) de sa ville natale, probablement sans se douter qu'ils étaient étrangers au français: *arbre* et *albre*, *barila(t)*, (*donner*)

chasse, darse, la variante marseillaise *esparmer*, la corruption *folsa(t)* (= *forçat*), (*donner*) *fonde*, *grume* (= *gume*), *labeh* (= *lebèche*), *proit* (= *prouis*), *riale* (= *réale*).

6.2. Deux 'langages' à Marseille

6.2.1. Infiltration du français

Dès le début du 16^e siècle, des scribes essaient de se conformer plus ou moins au français. Dans la mise au net des inventaires de 1512-1513, on a 'corrigé' *qadene*, *rodelle* et *taule* en *chesne*, *rondelle* et *table*. En 1555, Raymond de Fourquevaux adresse une "Information au Roi"; nous avons vu (4.3.1.1.) que c'est chez lui seulement qu'on trouve *flotte* et *matelot*. Des documents arlésiens de 1570 et de 1586 mentionnent « un *fer* appelé *ancre* (: en français, il s'entend) ». Hobiers (1622) décrit bien la terminologie marseillaise, mais dans son traité imprimé il n'échappe pas à quelques mots ponantais: c'est à partir de son ouvrage qu'on trouve *hisser*, *radouber* et *sonder* dans un cadre marseillais (cf. 4.3.1.1.). Un document de 1627 finit par troquer *pegue* contre *poux*; à propos de la même galère, un compte de 1629 parle de *menadou d'obre*, un autre de 1641 de *menur d'uvre*. L'occitan « *carga et cassa* » et *respiech* dans un manuscrit de 1672 environ est francisé en « *cargue et casse* » et *respit* par des copistes.

C'est à partir du règne personnel de Louis XIV que les vocabulaires ponantais et levantins commencent à se mélanger plus clairement dans les documents. Un Edit de 1669 pour l'affranchissement du port de Marseille fait un petit hommage à la terminologie courante dans cette ville en parlant de « *arbres* ou *masts* ». Après janvier 1675, le Provençal De Lorme écrit à Marseille un "Traité sur la marine", espèce de *Consolat de mar* qui concerne le commerce et par conséquent les vaisseaux, où il fait l'inverse: il emploie les mots « vulgaires » de la Méditerranée (fol. 5^o; la table de termes qu'il nous promet pour la fin n'a pas été faite), tout en y juxtaposant à l'occasion des mots ponantais. Ainsi, nous lisons *caumaistre*, *diane*, *maître d'ache* et *moussi* et les couples « *nolis* ou *fret* », « *nolizement* ou *fretement* », *faderin* et *proyer* à côté de *gourmette*, *gaviteau* à côté de *aloigne* ou *hoirin*.

6.2.2. Barras de la Penne

Jean-Antoine de Barras de la Penne, ce gentilhomme provençal qui pendant un demi-siècle a rempli plusieurs fonctions sur les galères, qui a tant écrit sur ces bâtiments et qui a eu l'honneur de présenter sa "Science des galères" au roi, nous donne des témoignages fort importants sur le langage à bord, spécialement là où il blâme l'emploi de certains termes 'barbares', 'bas' et 'vulgaires'.

Dans son dictionnaire de 1697, qui ne comprend que les lettres A et B, il dit à propos de *abatre* (la tente): « les matelots appellent cela *caloumer* ou *colomer* ». Un certain type de *baquet* s'appelle parmi les matelots une *tinasse*, un autre un *tinau*. Sous *baillon* on lit que « les matelots et les bas officiers l'appellent *tap* ». Qu'on prenne surtout note des remarques suivantes: « *Alestir* [...] et plusieurs autres de cette nature, quoy que barbares, sont si fort en usage parmy les matelots, et la chiourme y est sy acoutumée qu'il est impossible de les abolir (: un substitut serait par exemple *préparer*); dans le service un officier peut s'en servir en galere quelque fois, mais dans une relation ou dans quelque conférence particuliere il doit bien se garder de l'employer ». « *Bogne*. On prononce *bouigne*. Ce terme, quoyque tres barbare, est fort en usage en galere: les matelots s'en servent egalement pour exprimer les bouts de plusieurs choses et les cordages qui y sont attachez. Ils disent, par exemple, *bogne de la tente*, *bogne de l'espale*, *bogne du fougon*; *mets la bogne en courcie*, *hale la bogne de l'espale droite*, *il faut metre un boute-fore à la bogne de l'espale senestre*, *et canoner celle de la droite*; pour dire, mets le bout de la tente qui est au fougon en courcie; tire le bout de la tente de l'espale droite; il faut metre un boute-hors au bout de la tente de l'espale

gauche, et plier ou serrer celle de la droite. Il seroit difficile d'obliger les matelots à se servir de ces derniers termes, mais les officiers doivent les employer autant qu'il est possible, et ne se servir des autres que pour se faire entendre dans le commandement ». Dans les légendes des planches, nous remarquons encore: « Bout du garniment nommé *feridou* par les matelots ».

Le vocabulaire surtout ponantais de Guillet est entré dans une large mesure dans ce dictionnaire; nous en avons déjà parlé (4.3.1.1.). Un lecteur non averti -et il ne l'est aucunement par Barras- pourrait croire que tous ces mots étaient en usage sur les galères, ce qui est souvent très douteux ou même faux, par exemple dans le cas de *abatre* 'dérivée', *afalé*, *arer* 'chasser sur ses ancres' (qui est ponantais; cf. le sens levantin de 'labourer le sable'), *barbeyer* (que Barras 'occitanise' aussi en *barbegey*), *bouline* (qu'il emploie même fautivement pour *bolume*, et ce n'est pas une coquille de copiste, car les manuscrits de Barras sont autographes!), *brider* (l'ancre), *équipement* 'agrès', *friser* ou *mat*, pour ne pas parler encore de certains autres qu'on ne trouvera même pas dans notre répertoire: [*anse* 'baie'], [*avarie*], [*balise*], [*basse* 'bas-fond'], [*boudinure*], [*brimbale*]. Mais écoutons bien notre auteur. Ayant pris *afourcher* 'mouiller une seconde ancre' dans Guillet et lui ayant donné une extension aux galères (cf. aussi → *bord I*, 2° et → *mouiller sur les bouées de l'ennemi*), il termine en disant que « les matelots, au lieu de dire *afourcher*, disent *mouiller en barbe de gat* ». Un autre exemple: « Les matelots et bas officiers des galères au lieu de dire *bouée* disent *gaviteau* ». Ailleurs, il explique un terme ponantais: « *amarré*, c'est à dire lié » (s.v. *bouée*); *basbord* est 'traduit' par *senestre*, *stribord* par *droite*, *barrot* par *latton*, *cable* par *gume*; cf. l'inverse dans « *fez* ou *cueille* ». Il note à l'occasion que tel terme n'est pas en usage sur les galères (→ *aviron*; cf. ci-dessus *afourcher* et *bouée*); à propos du vent de *bise*, il est très explicite: « les Levantins le nomment *tramontane* et les Ponantais *Nord* ». Dans l'exemple de *bogne* cité ci-dessus, on aura remarqué quelques 'traductions': *bogne* > *bout*, *boute-fore* > *boute-hors*, *senestre* > *gauche*, *canoner* > *plier*, *serrer*. Il lui arrive aussi de critiquer Guillet (toujours sans le nommer): il n'y a point de *bonne-voglie* sur les galères, dit-il, mais des *mariniers de rames*, et, se trompant sur la signification ponantaise, Barras propose de remplacer *bossier l'ancre* par *bossier la gume*. C'est à Guillet aussi qu'il doit l'idée des phrases-exemples.

Ce qui est intéressant, c'est que notre auteur indique quelquefois qu'il s'agit non seulement d'une différence de niveau, mais bien de langue, par exemple: « *Ayssade*, ou *bêche* en François; » « On dit et on écrit *bannière* en François, mais les matelots prononcent tous *bandière* ».

Dans les manuscrits du même Barras de la Penne conservés à la Bibliothèque Nationale et aux Archives Nationales, on trouve des remarques identiques: « *laissade* [...] n'est en usage que parmi certains ouvriers; ceux qui parlent bien disent *queste de poupe* »; « *Queste de poupe*, vulgairement *laissade* [...]. *Queste de prouë*, vulgairement *intrade* »; « *Cale-rem* ou *mole-rem*. *Rem* est un terme bas et vulgaire dont on se sert en galère pour dire *rame-cale* et *mole* », et notre capitaine d'ajouter que ces verbes « ne sont pas moins bas »; « ce qu'on appelle vulgairement *cul de mounine* »; « arbres [...] *mis en quaisse*, comme on dit vulgairement, c'est à dire en courcié »; une *échancre* dans la rode de prouë est appelée *rablure*, mais *paradure* par les ouvriers; « alonges ou stamenaies de remplir, vulgairement de *rebec* ».

Ce dernier exemple nous mène aux passages multiples où certains termes sont juxtaposés sans commentaire: *alonge* et *stamenaire*, *arête* et *espigadure*, *ariver* et *pouger*, *cable* et *gume*, *contre quille* et *contre carene*, *cornière* et *ailete*, *eguillete* et *matafion*, *enfoncer* et *afouguer*, *habitaclé* et *gigeole*, *manche* et *genou* (de la rame), *grand mât* et *arbre de mestre*, *master* et *arborer*, *plat* (de la rame) et *pale*, *plier* et *canoner*, *quille* et *carene*, *soutien* et *ponchier*, *tourniquet* et *moulineau*.

Voici qui en dit long aussi: « j'avois donné à celui qui devoit combattre à prouë les detachemens des rambades, des cornilles et ceux qu'il falloit poster à droite et à gauche sur le courtoir à prouë le plus proche des rambades, et je fu(t)s fort surpris lorsque cet officier vint me dire que personne à prouë ne sçavoit ce que c'estoit que le *courtoir*; si au lieu de ce terme je me fusse servi de celui de *courradou*, qui est tres bas et vulgaire, on m'auroit entendû, mais je ne pouvois penser qu'un officier, aprez plus de trente ans de service, n'eust jamais oui parler de *courtoir* »!

Parfois, il se résigne: « *Remeger* ou *ormeger* la gume. On pourroit se servir d'un terme moins

vulgaire et plus propre comme seroit celui d'*amarer* la gume à l'ancre, mais je ne pretens point changer les termes dont on se sert sur les galeres du Roi»; «le terme *sème* est un mot mêlé de l'italien et du provençal [...]; il a été introduit par les bas officiers, aussi bien que plusieurs autres termes de cette nature comme *cale rem*, *casque à proue*, qu'il seroit difficile et même dangereux d'abolir». Il lui arrive même de défendre le terme local contre l'intrus: «Galère *démâtée* [...]». Certains matelots grossiers (?) se servent mal à propos de ce terme lorsque les galeres sont dans le port desarmées, mais cette expression alors est très mal appliquée; ceux qui parlent juste n'ont garde de s'en servir: ils disent que les galeres sont *desarborées* ».

6.2.3. Le recueil marseillais

Dans les manuscrits copiés en 1728-1729 (Mars. 967), qui couvrent la période 1678-1729, on retrouve la juxtaposition du type *fourrure-doublure*, *mast-arbre*, *poncher-soutien*, *queste-élanement*, *quille-carene*, *sartis-cordages*, mais les divers documents diffèrent notablement dans l'emploi de termes ponantais. Ainsi, on ne trouvera pratiquement rien de tel dans le premier mémoire sur la construction (fol. 1-124, qui est proche parent du manuscrit de 1691 [SCH 134B] et de Bénat 1721) et quelques autres (fol. 133-155), dans les règlements de 1716 sur les cordages (fol. 199-208), dans les traités sur les poulies, les tentes, les armes et les ferrements (fol. 209-222), dans le traité de la manœuvre par le sifflet (fol. 279-289) et dans les mémoires du capitaine Fontette et du comite Masse.

Mais le 'ton' change dans quelques autres documents. Le mémoire du 29 août 1678 dressé par les constructeurs marseillais Simon Chabert, Jean-Baptiste Chabert et Pierre Hubaq sur les proportions (fol. 127-133), contient tout à coup *alonge*, *contrequille*, *estambord*, *estrave*, *mast*, *perceinte*, *quille*, *varengue*, plus un certain nombre d'équivalences dans un ordre arbitraire: «*fourures* ou *doublures* », «*queste* ou *elancement* », «*dragan* ou *liste* (sic) *de hourdy* », «*bom* (sic: bau) ou *latte* », «*creux* ou *pontau* », «*mast d'avant* ou *trinquet* », «*paillot* ou *chambre du pain* », «*chambre* ou *soute* de la poudre », «*taverne* ou *chambre du vin* ». Là où un équivalent ponantais n'existe pas, c'est simplement le terme marseillais qui se présente, p.ex. *contau*, *escoue*, *penne*, *quart*, *rays de courcie*, *trinquenin*. Or, et ceci a son importance, ce document a été dressé à la demande du Sous-Secrétaire d'Etat à la Marine, Hugues de Lionne (Humbert 170) en présence de trois autres personnes: deux chefs d'escadre et l'intendant Brocart: c'est «le resultat arrêté à Marseille par ordre de la cour»! Tout s'explique: c'est un document 'officiel'. Le maître-constructeur Jean-Baptiste Chabert, qui avait reçu de la Cour l'ordre d'assurer des cours de construction -contre son gré, puisqu'il n'aimait pas livrer tous les secrets du métier-, s'est servi du français à ces occasions, et son appartenance à la haute bourgeoisie (cf. Fourquin 1992:6) l'en rendait capable, mais dans ses rapports avec les constructeurs, sur les chantiers mêmes, il a sans aucun doute employé le provençal. Si un capitaine de galère parlait le provençal, il était tenu pour un homme de métier (Fourquin 1992:6).

Il en va un peu autrement du Règlement donné par le roi, et contresigné par Colbert, au général des galères (le duc de Vivonne) et à l'intendant Begon (30 novembre 1684; fol. 161-164): on y trouve quantité de termes levantins: *bacalat*, *boutte*, *come*, *conille*, *excasse*, *mouiller*, *rambade*, *tambourest*, même ceux qui ont un équivalent ponantais, tels que *arbre*, *couverte*, *escaume*, *fer* et *gume*. On peut se demander d'où vient cette différence; toujours est-il que la présence de *amarage*, *amare* et *gouvernail* est significative.

Enfin, le traité sur les agrès de 1685 environ (fol. 177-198), souvent identique à ceux qu'on trouve dans un manuscrit de 1672 environ (voir sur ce document p. 49) et dans Dassié (1677), qui est de provenance clairement marseillaise et qui signale même certaines évolutions dans la terminologie (*cigale* > *guirlande*, *maillette* > *andriveau*, *sarper* > *serper*), emploie pourtant un nombre relativement important d'équivalents: *fer-ancre*, *marre-patte*, *fourrer-envelopper*, *trosses-racages*, *chapelet-patrés*, *ormégé-garni de cables*, *arer-chasser*, sans d'ailleurs qu'il y ait là une raison 'officielle'.

6.2.4. Autres témoignages

Le manuscrit SCH 135, que nous datons de 1680 environ à cause de certains détails techniques, connaît les mêmes couples de synonymes (ou presque): *rodde de poupe* et *estambort*, *aislette* et *corniere*, *dragan faux* et *lisse de hourdy*, *madier* et *varangle*, *estamenaire* et *alonge / genouïl*, *latte* et *bau*, *enlatter* et *embausser*, *parasartis* et *garde haubans*, *contrequille* et *carlingue*, *orgeau* et *barre*, *arbre de maistre* et *grand mast*.

Gravier d'Ortières (1680 et 1682) occupe la fonction importante de contrôleur général des galères. Il prépare même une Ordonnance et se doit donc souvent d'utiliser un vocabulaire moins ésotérique.

Les Statuts de la confrérie des calfats de Marseille, qui datent de 1489, sont traduits en français en 1686, au moment où on les joints à un placet (Morant 229).

À côté du vocabulaire marseillais courant que présente la légende de la coupe d'une galère, dans l'album fait par Henri Sbonski de Passebon (1690), nous trouvons de nouveau « *carène* ou *quille* », « *alepasses* ou *jumelles* », « *issons* ou *drisse* », *drosse* à côté de *trosse*, mais aussi des termes ponantais sans leurs équivalents levantins: *pommes de racage*. En plus, une (nouvelle) influence italienne paraît avoir joué dans le cas de cet auteur, qui écrit *car* et non *quart*, et qui emploie la forme *rambate* et un mot comme *palmette*. Non usuels sont aussi *hôpital* 'taular des malades' et les formes *charbonnier* (*charbonnière*), *canon moyen* (*moyenne*) et *tambouret*.

À une époque tardive, le vocabulaire français a obtenu gain de cause chez les auteurs. En 1730-1740, la copie d'une traduction languedocienne-provençale du premier chant de l'*Enéide* (éd. Cavallier) montre que même dans un poème en occitan *ancre*, *bord*, *cable*, *mat* et *matelot* se présentent déjà harmonieusement à côté de p.ex. *bourdegea*, *cadene*, *cubeite*, *donna careno*, *cop de mar*, *gabie*, *peno*, *poupo* et les noms de vents *grec*, *labech*, *levant*, *miech-journau* et *mistrau*. En 1749, un an après la dissolution du corps des galères, le père Du Chatelard publie à Toulon, en quatre volumes, un *Recueil de traité de Mathématique à l'usage de Messieurs les Gardes de la Marine*: tous les termes de ce traité de construction sont ponantais, sauf quelques-uns recueillis clairement auprès des charpentiers de Toulon et qui concernent le lancement: *cau*, *parat*, *taquade*. L'enseigne de vaisseau Caffarel, devenu commandant d'une demi-galère (de l'an XI à 1809), ne connaît plus les termes de galère et emploie dans ses lettres *ancre*, *aviron*, *équipage*, *lest*, *lof*, *mât de misaine*, *matelot* et *virer de bord* (Fourquin 1992:6).

6.2.5. Bilan

Tout compte fait, le tableau se dessine. Si, dans des textes qui se rattachent à Marseille, on trouve des mots ponantais, c'est tout d'abord dans un nombre restreint de documents et avec une fréquence peu élevée. Ensuite, on peut en indiquer souvent les causes: le texte est plus ou moins officiel, et on doit faire honneur à 'ces Messieurs de la Cour' d'une terminologie aussi française que possible (ce qui ne va pas loin); ou encore, l'auteur préfère expliquer certains mots; ou bien encore, un auteur comme celui de 1691, un Fontette, un Masse ou un Marteilhe introduit quelques termes qu'il a appris dans la Manche (cf. 4.3.1.1.). Et tout cela commence, comme par hasard, à l'époque où Colbert fait revivre la flotte française des galères, sous un régime centraliste et par définition 'français'. Sur ce point, il est nécessaire de compléter ou même de corriger nos conclusions de 1978 (Fennis 128-31), qui portaient principalement d'une introduction (tardive et assez superficielle) de quelques termes ponantais dans le Midi (et en Italie) par la voie de la péninsule Ibérique. Il s'avère que nous devons tenir compte aussi, et probablement davantage, d'un phénomène de 'parachutage' qui s'est produit dans la seconde moitié du 17^e siècle pour des raisons politiques.

D'ailleurs, les juxtapositions dont nous avons donné des exemples ont pu avoir un double effet: elles peuvent provenir d'une tendance -sans doute stimulée par la Cour- de 'franciser' le vocabulaire; n'oublions pas qu'à la fin des années 1670 le roi, en demandant des chevaliers au

Grand-Maitre de Malte, spécifie qu'il préfère ne pas recevoir de Provençaux, dont il se méfie (Fourquin 1992:5) et qu'en 1681 «Sa Majesté [...] ne veut point qu'il soit employé aucun Provençal sur ses galères» (Jal s.v. écrivain; vœu qui d'ailleurs ne sera pas exaucé), mais ces synonymes pouvaient servir aussi à introduire, dans le langage maritime français, des 'mots étrangers' de Marseille. C'est bien ainsi que les humanistes qui traduisaient du latin, par exemple Nicole et Oresme, ont introduit, probablement même sans le vouloir, des latinismes dans la langue française en juxtaposant deux mots ou doublets du type *chauvece* et *calvitie*, *certaineté* et *certitude*, *faiseur* et *agent*, *frêle* et *fragile*, *hastiveté* et *vélocité*, *seüreté* et *sécurité*. Seulement, à supposer que telle ait été l'intention de tel auteur en matière de marine, elle est restée sans effet et l'endosmose n'a été qu'apparente.

Tout cela ne laisse guère de doutes: les termes propres des galères sont utilisés par les ouvriers, les matelots et les bas-officiers, et ce sont des Provençaux! En ce qui concerne les forçats et les esclaves: quelle que soit leur provenance, ils sont bien obligés d'apprendre l'occitan pour se débrouiller non seulement sur les galères, mais encore dans leurs baraques sur le port ou chez leurs employeurs tant à l'arsenal que dans la ville. Ce qu'au fond le Provençal Barras préfère et pratique autant que possible avec d'autres officiers supérieurs -mais uniquement entre eux-, ce sont des termes de provenance française, bien qu'ils soient reconnus insuffisants. Il n'en atteste pas moins que ces derniers, même au début du 18^e siècle, ne sont pas courants, et il trahit le vrai langage des galères.

6.3. Le vrai langage des galères

Avec plus de force encore que dans la conclusion de notre thèse de 1978, à laquelle se sont ralliés entre autres les auteurs du glossaire nautique de la langue d'oc (Noël Fourquin et Philippe Rigaud, *De la nave au pointu*, 1993; cf. aussi Fourquin 1990:86 et Fourquin 1992:6-7), nous osons soutenir que ce langage des galères était non seulement du 'français méridional', du 'français régional' ou une 'variante socio-linguistique' du français, mais que c'était du provençal pur et simple! Considérons d'autres témoignages significatifs.

Les inventaires marseillais du 16^e siècle fourmillent non seulement de termes méridionaux, mais encore de formes qui trahissent directement le provençal. Donnons quelques exemples. La suite graphique *lh* est celle du *l* mouillé occitan: *batailhollé*, *esgulhe*, *galhe*, *grilhe*, *milheiroille*, *scandalh*, *tailhe*; de même on rencontre *companhe*; les verbes sont souvent en *-ar*: *anplonbar*, *arborar*, *cargar*, *guindar*; les participes passés féminins en *-ade* sont fréquents: *embronsade*, *emplombade*, *engalavernade*, *ensepade*; on trouve aussi le masculin: *pinchinat*, (*remes*) *plombatz*; le rhotacisme provençal apparaît dans *bareliq* et *claveron*; la disparition de *-r* final, surtout au pluriel, est normale: *colados*, *pasados*, *taillados*, *barillas*, *fillas*, *remolas*, d'où aussi des infinitifs en *-as*: *arboras*, *guindas*. Parfois, l'article masculin est *lou*: *lou cordin*, *lou treau*, *lou trinquet*, et, contracté avec la préposition *de*: *do tandal*, *dau prodo*, *dau timon*. En dehors des participes féminins, la conservation du *t* intervocalique sous forme de *d* se montre dans *aiguediere*, *deferrador*, *escudelle*, *escumadoire*, *garnide*, *gueride*. Enfin, nous avons une quantité de mots et de formes qui sont indubitablement occitans, tels que *carfuec*, *cau* 'cap' (aussi 'chef'), *clau* 'clef', *forquete*, *lignan*, *mieh* et son féminin *miege*, *pairol*, *pegue*, *respiech*, *taule*; ce sont ces mots 'français' qui très souvent ne sont pas attestés comme tels dans le FEW.

Un curieux exemple est l'inventaire de la *Sainte Hélène* dressé le 1^{er} avril 1540, par ordre royal donné à Villers-Cotterêts en septembre 1539 (qu'on pense à la célèbre Ordonnance!): celui qui a rédigé ce texte fait transparaître clairement son provençal (nous citons sans indiquer les passages intermédiaires): «la grand caudiere, une gresilhe, la margue de cuyr de la companhe, les barrilh de la cheulme, la gabia de la caysina, deferrador garnyt, deux anquores, la borda, lou treau et lou trinquet, tres gumenes, ung capt p[our] prendre la posta, las vetas de guindar, deux orsas a popa, l'orsa davant, lou cordin de la vella, lou prodonno, las vetas d'arbourar, les colladors de la sarsia, las talhas de guindar, la pavesada compleda».

D'autres manuscrits hybrides montrent le même mélange curieux de provençal et de français. Un inventaire de 1545 parle d'un « *cau plan* pour fere *estivar* ». En 1547 (BdR, 356E, n° 13) on lit au début: « S'ensec la despensa que a fach la gallera [...] dempuys que la baillada en charge », et plus loin: « trouvons avoer despendu pour la forniture de lad. gallera en vinaygre ». De plus, *chiurma* alterne avec *chiurme*, *esgulhe* avec *esgulle*, *despensa* avec *despence*, *ferrament* avec *ferrement*, *fornitura* avec *forniture*, *gallera* avec *gal(l)ere*, *journade* avec *journee*, *milherolle* avec *millerolle*, *mossou* avec *mosse*, *pege* avec *poix* et *sommada* avec *saumade*. *Bruscha* ou *brusqua*, *favre*, le part. passé *fournit*, *m' d'ayssa* et *remolla* 'sentent' le provençal. Mais *canne* ou *gatte* sont-ils tout d'un coup 'français' ?

Un autre document de 1547, bien 'français' cette-fois-ci (BdR, 373E, n° 191), s'obstine à parler de *goas* pour indiquer la mesure locale pour le bois. Est-ce là un mot 'français' ?

En 1630, Bouchard (p. 100) nous décrit la prière qu'on fait le soir à bord des navires de Toulon qui se trouvent en mer: il est vrai que le passage s'applique particulièrement aux tartanes, mais écoutons le marinier qui chante cette oraison: « Christe nous mande que bon voyage et bon passage gagne salvament [...]. Vous autres, signeurs marinari, fariez priere à Dieu, monseigne[ur] saint Giulian, corpi sainte Marte, nostre confessori, que Dieu nous traite et nous condugue à leur melieure, à leur salvamente de la nau et de la marcansi, et de vous autres, sieurs marinari, que la meine et que la guide. Et vous autres, signeurs marinari, fariens priguierie à Dieu et à madone sainte Marthe, che nous salve la nauf et la barque, et le genti tutti quanti. Et vous autres, signeurs marinari, fariens priguierie à Dieu et à madone sainte Helene, que Dieu nous salve l'aubre et l'antenne, la vele che va con elle, la megeane con la pene, lou trinquet con lou penon, et l'ourgeau con lou timon. Escoute, escoutille, bras et mantille, lasque si la bouline, sarti, soubreventi et soutteventi, semper sie ben tesade, sentine agoutade, murade espongade sempre si reversitade, la mar bonasse, largue si lou vent. Christe nous mande un bon port souttovent queste voyage et l'autre que farem, si Dieu voul. [Resp.] Amen. Ave Maria per nave. [Resp.] Amen. Si la ben vegude. Bon voyage fasi qui la salute. [Resp.] Amen. Dieu vous mande la bonne sere, mesi lou patron, mesi lou nochier, mesi l'escrivan, et mesi lou guardian, et toutti quanti la voustre valenti compagnie da pouppe à proe, premiere gardi passe à pouppe. Christe nous mande lou vent en pouppe, este voyage et l'autre que farem ». Dans cette prière provençale, des influences françaises et italiennes sont indéniables. Aurions-nous là un exemple de 'lingua franca' ? Nous reviendrons sur ce point. Pour le moment, nous constatons qu'à bord des navires de Marseille et de Toulon, à cette époque encore, on ne parlait pas précisément français.

Le plus ancien traité de l'époque de Louis XIV, qui est de 1672 environ (le ms. A du Commandant Fourquin, copié en partie vers 1685, ms. Mars. 967, fol. 177-198), connaît et utilise la terminologie du Ponant, tantôt dans des couples que nous connaissons déjà: *racage* - *trosse*, *sourre* - *lest*, ou encore « la vague que nous appelons *coup de mer* » (!), tantôt à côté des mots ponantais, mais à des endroits différents: *quille* - *carene* (« *carène* [...] », qu'on appelle en françois *quille* »), *gouvernail* - *timon*, *cable* - *gumene*, *amarrer* - *ormeger*, cf. aussi *aller* 'haler', *auban*, *bordage*, (*h*)*isser*, *merlin*, *musfle* et (*fer de*) *touet*. Mais le Levantin est loin de se cacher, et souvent les formes ne sont même pas adaptées: *aganta*, *agoutter*, *apigeade*, *assentide*, *ayudent* 'aide', *boute foure*, *capeau*, *carga* et *cassa*, *champla*, *couerde* 'corde', *farnella*, *fioux*, *meisonniere*, *muda*, *ormegea* (*de*), *ourmech*, *pied dret*, *potenci*, *lou rem a la man*, *rencade*, *seguar*, *touneger*, *trempla lou trinquet*. Il est évident que notre auteur anonyme est conscient du fait qu'il rend là non seulement des formes, mais des mots qui sont étrangers à la langue de son ouvrage: la chaîne est française, mais la trame (le côté technique) est occitane, et c'est du 'frocitan' qui en est le résultat !

Le "Traité de la palamante" (ms. Mars. 967, fol. 313-325), qui d'ailleurs est souvent identique à un chapitre de Bénat, ne craint pas de rendre exactement les mots et les formes utilisés: « en dis(s)ant: '[l']ancre] a *laissat*' »; « [une poue] qui ne s'enfonce pas [...], ce qu'on appelle *anfanga* dans la mer », « vogue largue et *ben intrade* », et tout une série de commandements que les comites font à la chiourme: « *casqua*, *intra* », « *fournella* », « *leve rem* ou *leve rames* », « *leve langue* », « *sente a bassa* », « *arme scia* », « *leuge* la vogue » ou « *espeseque* la vogue ». Ne voilà-t-il pas du pur provençal ?

Pour certains, la réponse n'est pas affirmative de façon univoque. Il aurait existé, à Marseille et ailleurs, une 'langue franque', un véritable 'melting-pot' méditerranéen.

6.4. La 'lingua franca'

Il importerait de rouvrir la discussion sur ce terme déjà vénérable, qui a été souvent un peu trop commode. En effet, une grande partie du vocabulaire des galères (ou maritime en général) montre des similitudes frappantes autour de tout le bassin de la Méditerranée, depuis Gibraltar jusqu'en Turquie, et aussi bien sur les côtes du Maghreb que sur les côtes septentrionales; cela pourrait signifier que marins et forçats se sont servi d'une langue particulière, une espèce de 'koinè' ou 'sabir' nautique.

Pour Schuchardt, qui en parlait en 1909 (ZRP 33,441-461), la 'lingua franca' était au Moyen Age une 'Vermittlungssprache' entre Romains et Arabes, puis aussi entre Romains et Turcs, formée essentiellement d'éléments romans et parlée dans le bassin méridional et oriental de la Méditerranée (440). Il relève les opinions de ceux qui veulent l'étendre aux ports européens de cette mer ou qui simplement en refusent l'existence. Pour lui, c'est une 'Notsprache', une 'Handelssprache' (441). C'est d'abord en arabe qu'on appela le parler des Européens la 'langue francique', et cela surtout par rapport à l'italien (des Génois et Vénitiens) dans le Levant, c'est-à-dire le bassin oriental, et par la suite les Romains eux-mêmes en ont élargi le sens vers tout langage de commerce, interprétant *franca* maintenant comme 'libre' (448). Plus tard, il s'est formé à l'Ouest une variante à base d'espagnol, et les deux variantes se sont mélangées aussi géographiquement (450), notamment à Alger, centre des pirates (451). A partir du 17^e siècle seulement, on trouve « mehr und mehr französische Wörter, besonders südfranzösische (sic) » (453).

Les Kahane (RPh 30,25-41) s'opposent à l'étymologie de Wartburg (FEW 15,163) et d'autres à partir de 'libre' et à la thèse, spécialement de Hall, de l'origine occidentale de la 'lingua franca', avec Marseille et Gênes comme centres. Ils partent de l'Est et du grec byzantin *Phrángoi* 'les Occidentaux'; à l'époque des Croisades se serait formé un mélange de grec et de langues romanes, tout particulièrement à Chypre, sous la domination tantôt des Français, tantôt des Vénitiens. Plus tard, l'italien -et surtout le vénitien- aurait fait naître en Grèce et en Turquie « a unified Mediterranean lexicon ».

Röll (ZRP 83,306-314) est d'avis que le titre de Kahane 1958 (*The Lingua Franca in the Levant*) ne couvre pas le contenu de ce livre, mais qu'il permet de pénétrer un peu plus dans une matière fort complexe (308). Il constate « dass wir über die alte Lingua franca nichts wissen » (306). Et plus loin: « Was im östlichen Mittelmeer seit den Zeiten der Pilgerfahrten vorwiegend auf Schiffen und in Häfen und vorwiegend von Seeleuten im Verkehr untereinander gesprochen wurde, scheint nie und nirgends aufgezeichnet worden zu sein » (307). A propos d'une chanson d'Oswald von Wolkenstein (1410-11), il croit déceler certains éléments d'une koinè, mais les termes en question (cf. p. 314 la liste dressée par les Kahane) n'en restent pas moins une série de termes qui sont tous de provenance italienne.

Selon Dopp (éd. Piloti, p. xxxiv), Emmanuel Piloti, de souche vénitienne mais Egyptien 'naturalisé' (cf. notre Deuxième partie, 5.3.2.), s'est servi d'une espèce de « lingua franca » ou de « lingua francigena » à base d'italien, mais faut-il croire que cet auteur, au moment d'écrire en français, aussi bien en ce qui concerne les termes de marine que par exemple dans « nessun naville de spetie » (aucun navire d'épices) ou « la leur très-mauvaise intention », ait fait autre chose que rendre son idiome natal ?

Pour Arveiller (1970), la lingua franca s'applique aux habitants de Barbarie ou de Turcs qui se servaient de mots d'origine romane « quand cela se révélait utile » (85); c'était un moyen de communication « dans les relations entre Turcs ou Arabes et voyageurs, esclaves, commerçants français. Des mots italiens et espagnols ont pu parvenir à notre langue par le canal de la langue franque, en Afrique du Nord » (91).

Tout récemment, Bruno Camus Bergareche a résumé la question (RLiR 57,433-451). Pour la période médiévale et le bassin oriental de la Méditerranée, il conclut qu'il s'agissait plutôt d'une 'interlingua' à base de vénitien et que ce n'est qu'à partir du 16^e siècle qu'on pourrait parler d'une véritable 'lingua franca' (développée peut-être à partir d'une 'interlingua'), avec des éléments lexicaux d'abord italiens, puis de plus en plus espagnols et français, et éventuellement un 'substrat' arabe dans la morphologie et dans la syntaxe. Pourtant, lui aussi reconnaît que les témoignages sont très réduits et qu'ils concernent en réalité un langage d'étrangers (Grecs, Turcs, Maures) ou tout au plus un moyen de communication entre arabophones et chrétiens en Barbarie. Après sa définition, la phrase « parece que se mantuvo en uso en los puertos mediterráneos hasta el inicio de este siglo » (p. 433) est donc pour le moins imprécise du point de vue géographique.

Ce n'est pas à Marseille ou dans d'autres ports européens qu'on parlait une 'langue franque', mais ce sont précisément des personnes parlant une langue non romane qui se servaient à l'occasion de quelques mots romans -et certainement pas d'une 'lingua'- pour communiquer avec les Latins (ou les Grecs). Ce n'est pas une 'lingua franca', artificielle et commune, qui a constitué la communication sur les galères de Marseille et sur celles de Gênes, de Naples, de Venise, de Barcelone, d'Alger, de Constantinople, du Lac Léman, mais tout simplement l'idiome local. D'ailleurs, nous n'avons trouvé qu'un seul témoignage sur la 'lingua franca' à Marseille: c'est Marteilhe qui, au 18^e siècle, parle de la « langue franque » des Turcs, espèce de « baragouin » qui à lui seul permettrait de les retrouver en cas d'évasion (→ *franc*). Mais avons-nous là autre chose que les bredouilllements de Turcs ou de Barbaresques vendus peut-être en Italie ou à Malte et qui ne se distinguent en rien de la façon défectueuse -avec beaucoup de gestes, beaucoup de mots de leur propre langue et quelques mots appris au petit bonheur- dont bien des touristes étrangers essaient aujourd'hui de se faire comprendre sur les côtes de la Méditerranée ?

6.5. Critères formels

Pour établir la provenance d'un terme, il existe des critères formels fondés sur des différences phonétiques, morphologiques et sémantiques. Si donc nous soutenons que le vocabulaire des galères en usage à Marseille était en réalité le provençal, il faut pouvoir les appliquer à nos matériaux.

Dans plus d'un cas, la chose est évidente: *boute-fore* renvoie à l'occitan (ce que *boute-hors* ne fait pas); *cadène* est un occitanisme, *catène* un italianisme, *chaîne* la forme française; *muder* (non **muer*) représente l'occ. *mudar*; *ponchier* a pour base l'occ. *poncha* et non pas le fr. *pointe*. Mais bien plus souvent, la situation n'est pas aussi claire.

Regardons d'abord quelques suffixes. Si avec *-esque* (*soldatesque*) on a un indice sûr d'un italianisme, d'autres suffixes ne sont pas univoques sur ce point: *-issime* peut être aussi bien latin qu'italien. Un *-on* augmentatif exclut en principe le français, l'occitan et le catalan, où ce suffixe est diminutif; c'est pourquoi il faut considérer *cordon* comme un dérivé français pour deux sens, mais comme un emprunt à l'italien pour deux autres; lors de l'emprunt, ou peu après, la valeur augmentative d'un emprunt à l'italien ou à l'espagnol peut cependant se perdre (cf. Wind 46). On sait que *-ade* peut représenter un emprunt adapté à un mot italien en *-ata*, un emprunt à l'occitan (*-ada*, mod. *-ado*), un emprunt à l'espagnol, au catalan ou au gascon (*-ada*), un emprunt au grec, ou encore une simple extension de ce suffixe devenu productif en français; ainsi, *pavesade* vient de l'it. *pavesata* et non pas de l'esp. *pavesada*, *aissade* et *aiguade* sont des occitanismes, *anspessade* et *salade* des italianismes, et *espade* vient du catalan ou de l'espagnol. Pour Mme Wind (19-20), les critères phonétiques, morphologiques, sémantiques et chronologiques ne sont vraiment convaincants qu'en combinaison. Il faut y ajouter de toute façon les critères géographiques et culturels (cf. Karl Gebhardt, TraLiLi 13-1,75-76), ainsi que les faits extra-linguistiques (cf. Hope I,69). L'historien de la langue qui ne dispose pas de données suffisantes peut facilement être induit en erreur. Ecoutez Mme Wind à propos de *bancade*: « Ce mot, signalé [...] dans Rémy Belleau [...], ne doit pas avoir été très répandu. Il manque dans tous les lexiques modernes et dans

les dictionnaires de l'époque, tant français qu'italiens [...]. Nous avons affaire sans doute à un terme en usage aux galères, ce qui ferait croire qu'il est emprunté plutôt à l'italien *bancata* (Petrocchi) qu'à l'espagnol *bancada*, qui a le même sens. Le mot, sans doute, n'a pas existé en provençal » (58). Une seule attestation littéraire, pour laquelle les circonstances biographiques de l'auteur n'ont pas été prises en considération, permet donc de décider: cherchons en Italie, car il n'existe pas d'attestations en occitan. En effet, formellement elles n'existent pas, mais nous avons réuni plusieurs occurrences différentes de *bancade* à Marseille, et nous savons que Belleau a voyagé sur une galère marseillaise. Autant d'attestations pour le français ? Nous le voulons bien, mais alors pour un français bien localisé et délimité, celui qui n'est autre que la francisation d'un occ. **bancada* bien attesté par voie indirecte, mais non attesté formellement (il est vrai qu'on trouve l'occ. mod. *bancado* dans le dictionnaire de Mistral, mais on sait que ce dernier a souvent 'occitanisé' des mots français, si bien que cette 'attestation' est non seulement trop récente, mais encore peu probante).

Un mot commençant par *ca-* ne peut être français (la palatalisation y aboutit à *ch-*), mais les possibilités d'emprunt sont légion: depuis le picard ou le normand, en passant par la plupart des langues romanes et le latin, jusqu'à des langues aussi diverses que le grec, l'anglais, l'arabe, le persan, le néerlandais, le turc, l'hébreu ou des idiomes encore plus éloignés. Il suffit de voir le segment en question de notre dictionnaire pour reconnaître que sur ce point-là le critère phonétique joue tout au plus dans le sens négatif de 'non français'.

Un mot italien commençant par *s* + consonne a presque automatiquement appelé la naissance d'une voyelle prosthétique *e-*, et non seulement en français. Ainsi, *squif* paraît sûrement un italianisme. Mais *esquif* peut être aussi bien un emprunt à l'italien adapté en français qu'un emprunt à l'italien adapté en occitan. Par contre, sémantiquement, *stoupin* ne pourrait pas être un italianisme. D'ailleurs, on constate l'absence de voyelle prosthétique chez des Provençaux comme Valbelle (*scallo*, *scuel* 'écueil', *standars*, *stranglar*, *scaperon* à côté de *escaperon*) et Barras de la Penne (chez qui *spalmer* et *stamenaire* ne sont pas forcés de être des italianismes).

Wind (37) fait remonter *chamade* à l'it. *chiamata* et explique le *ch* par « une adaptation française influencée peut-être par l'orthographe », ce qui serait bien curieux pour un mot pareil. En réalité, nous avons affaire à un terme provençal emprunté à l'italien du Nord.

Assez rarement, des critères formels permettent de distinguer des voies différentes: ainsi, *esparmer* vient de Marseille (à cause du changement de *l* en *r*), *spalmer* en principe d'Italie (à cause de *sp-*), *palmeger* de Venise (à cause du *g*) et *despalmer* d'Espagne (à cause du sens du préfixe), mais ces cas sont beaucoup plus rares qu'on ne le pense. Un critère sémantique nous fait soutenir que *matière* 'bois de construction' est un emprunt -individuel d'ailleurs- à l'occitan; un critère extra-linguistique qualifie *cherche-mer* comme emprunt à l'italien de Malte, mais en réalité, tout 'français' que ce dernier puisse paraître, il ne l'est pas davantage que *cercamare*.

Quand nous avons affaire à des italianismes, c'est presque uniquement par les ports du Midi qu'ils se sont introduits, et dans un 'français' bien local. Cette vogue a pris une voie tout à fait différente de celle qui commence pendant la première moitié du 16^e siècle, et elle l'a précédée. Voici ce qui sonne mieux dans Wind: « Il y aurait lieu peut-être de faire dans ce groupe [de termes de marine] une place spéciale aux mots méditerranéens. C'est dans les ports du Midi que s'est faite la rencontre des marins italiens et français; ces derniers, familiarisés avec certaines combinaisons de sons communs à leur dialecte (: méridional ?) et à l'italien ont été assez prompts à adopter bien des termes italiens dans leur langue technique (: française ?). La façon spéciale dont plusieurs de ces mots sont entrés dans la langue (: française ?) explique aussi ce fait qu'ils ont / parfois en italien un sens plus général, mais qui va en se restreignant dans leur passage en français (*escale*, *espale*, *estive*); elle rend compte en même temps du fait que la plupart des mots nautiques appartiennent à la navigation de commerce » (197-98). Et parlant de la difficulté, à cause de l'accent, de rattacher directement *gabie* à l'it. *gàbia*: « Il y a tout un groupe de termes de marine entrés sans doute par les ports de la Méditerranée; pour celui-ci *gabi* provençal, qui a le sens de 'cage' et aussi de 'hune d'un vaisseau', s'il n'est pas l'ancêtre, est du moins l'intermédiaire. Cela n'exclut peut-être pas une influence littéraire de l'Italie dans Rabelais » (86).

6.6. Mots étrangers, emprunts et français régional

Pour Arveiller (547-48) un *mot étranger* est le plus souvent cité comme tel, un *mot adapté* a déjà perdu ce type de marques (p.ex. « qu'on appelle » ou l'italique), un *mot vulgarisé* ou *mot français* enfin, pour entrer dans la langue commune, a été plus ou moins adapté et a reçu l'autorité d'un ouvrage ou d'un dictionnaire. Il est vrai qu'il s'agit là souvent de termes de voyage venus de très loin et sans cohésion interne, mais on y reconnaît à peu près la situation du vocabulaire maritime levantin: nous avons mentionné à plusieurs reprises des 'mots étrangers' marqués; il est évident aussi que les documents spécialisés de Marseille nous présentent souvent ces termes dans un cadre français, avec des signes grammaticaux (ne fût-ce qu'un article défini) et une physionomie adaptés à cette langue. C'est le dernier stade qui pose un problème, car faute de portée ces inventaires, ces traités même, ne peuvent en aucune façon être considérés comme des ouvrages qui ont fait autorité sur le plan national, alors que nous avons des doutes sérieux sur le statut (et sur l'effectivité) des mots qui ont été recueillis par les dictionnaires (voir Deuxième partie, 6.). En tout cas, l'adoption complète d'un terme technique par le français doit signifier son usage dans les milieux professionnels. Or nous avons vu que sauf exception ce n'a pas été le cas pour le Ponant; dans notre Deuxième partie, nous examinerons s'il en est de même des auteurs.

Par ailleurs, Mme Wind a montré ce que la distinction (de Kohlmann) entre mots étrangers et emprunts avait d'arbitraire sur le plan formel: « seule une différence de degré sépare ces deux catégories. Nous dirons donc qu'un mot d'emprunt a cessé d'être étranger lorsqu'on ne le reconnaît comme tel qu'après réflexion » (21). Mais qui se cache derrière ce « on » ? Un habitant non seulement de Paris, mais encore de Dieppe, de Rouen, de Rochefort, ou de Lyon, ou même d'Aix-en-Provence ne connaîtra pas *dragan* ou *sottefrein*. Pour lui, ce sont bien des mots étrangers et étranges; par contre ces termes, le premier pris à l'italien, le second de formation provençale, ont été parfaitement familiers aux maîtres d'aisse travaillant aux galères, à Marseille ou à Toulon. Pour ces Provençaux -car c'étaient bien des gens du pays, ces Chabert, ces Hubac, ces Reynoir et leurs employés- les mots en question faisaient partie de leur idiome maternel. Il n'en était pas autrement des marins et de beaucoup d'officiers. Si ces derniers étaient originaires du Nord ou même d'un autre pays, ils avaient peut-être fait leurs caravanes à Malte, où le langage technique était profondément imprégné d'italien et par là très proche; sinon, ils ont dû se familiariser tant bien que mal avec ce langage provençal afin de le comprendre d'abord, de l'utiliser ensuite oralement en exerçant leurs fonctions ou même par écrit, mais cette fois-ci dans des traités ou des mémoires rédigés en français. Ainsi, ces termes devenaient en quelque sorte des emprunts individuels, et le phénomène pouvait s'étendre à une toute petite collectivité, mais il est évident que dans ce cas-là on était encore loin d'emprunts par le français commun.

Ne peut-on alors les considérer comme appartenant à un 'français régional', comme le propose Lothar Wolf dans un compte rendu (ZRP 97,212) de notre *Stolonomie* ? Nous ne le pensons pas, car le français régional suppose la mort de la langue prêteuse, et ce n'est guère qu'au courant du 18^e siècle, au moment même où disparaissaient les galères, que l'occitan, que ce langage occitan des galères utilisé à Marseille et à Toulon, commençait à céder devant le français; si aujourd'hui le français régional de Provence se sert de *antenne* ou de *timon*, ce n'est pas grâce au vocabulaire des galères, mais grâce à l'utilisation bien postérieure de ces termes dans une terminologie maritime plus générale.

6.7. Conclusion

En résumé, notre thèse de 1978 reste donc inchangée: malgré la complexité des origines et des réseaux d'emprunts, malgré le Clos des galères de Rouen, le vocabulaire des galères a été essentiellement marseillais, donc occitan. Si des documents marseillais du 13^e ou du 14^e siècle, techniques ou non, ont été rédigés en latin, cela ne signifie pas qu'à Marseille on ait parlé latin à cette époque-là. De la même façon, si des documents marseillais du 16^e ou du 17^e siècle,

techniques ou non, ont été rédigés en français, cela ne signifie pas qu'à Marseille on ait parlé français à cette époque-là. Cela signifie simplement que dans l'intervalle entre 1481 (le rattachement de la Provence) et 1539 (Villers-Cotterêts) le français est devenu la seule langue officielle, celle des documents écrits et des scribes, pratiquement la seule que nous livrent les archives. Comme l'a dit Philippe Blanchet à propos de l'Ordonnance de 1539, « ce français ne se substitue qu'à un latin livresque tout en restant aussi mort que lui » (ds Fourquin 1992:6). A cette époque, comme auparavant, et pour plus de deux siècles encore, la langue de base des galères, la seule vivante, a été l'occitan. Si ce point de vue est correct, il doit en résulter que si des auteurs n'appartenant pas aux milieux socio-linguistiques des spécialistes ont accueilli des termes techniques spécifiques, ils les y ont recueillis d'une façon ou d'une autre; s'ils n'ont pas puisé à la source marseillaise, c'est du moins à une source apparentée, qu'il s'agisse de l'enclave du Clos des galées ou d'un foyer italien. C'est ce que nous examinerons de manière détaillée dans notre Deuxième partie.

DEUXIÈME PARTIE: LES AUTEURS

1. Préliminaires

1.1. Points de départ

Après avoir étudié les foyers du vocabulaire maritime et la position qu'y occupait celui des galères, nous passons dans les présents chapitres aux auteurs qui n'ont pas appartenu à ces milieux techniques afin de voir dans quelle mesure ils ont utilisé des termes appartenant au monde des galères et, si possible, d'en déterminer la provenance.

Petit à petit, nous avons abouti à des relevés plus ou moins étendus à propos d'un grand nombre d'auteurs et d'ouvrages. Certains lecteurs se demanderont à quoi servent ces longs inventaires. Nous répondrons tout d'abord que chacun peut les utiliser à sa guise ou même point du tout, et que ces matériaux pourront donc, comme dans le cas d'un dictionnaire, faire l'objet d'un choix délibéré qui permet à l'usager de glaner tel détail en sautant allègrement tout le reste. Ensuite, nous dirons qu'il peut être utile de décrire un champ notionnel donné, même sous une forme non encore systématisée. Enfin et surtout, nous sommes devenu de plus en plus persuadé qu'il s'agissait de prendre en considération le vocabulaire maritime dans sa totalité pour discerner, à travers cette masse de données, les grandes lignes de ces langages maritimes et leurs enchevêtrements souvent fort compliqués dans le cas d'une époque, d'un genre ou d'un auteur. Cet objectif a demandé un travail laborieux, voire pénible, et il a coûté beaucoup de temps à un moment où le dictionnaire lui-même était pratiquement terminé, mais c'est là notre unique regret.

Il va sans dire qu'il ne fallait pas songer à être complet. Nous devons nous contenter de dépouillements personnels, que le lecteur n'aura pas de peine à déceler, ne fût-ce que par la présence de tel ouvrage dans la Bibliographie. Dans ces cas-là seulement, l'exhaustivité a été sinon le résultat, du moins le but. Pour le reste, nos matériaux proviennent de dépouillements assez consciencieux de dictionnaires, notamment Godefroy, Tobler / Lommatzsch, Huguet, le FEW, Jal et le NGN, ainsi que de certains répertoires comme les *Matériaux* de Quemada et les articles d'Arveiller.

1.2. Catégories d'auteurs

Afin de mettre de l'ordre dans notre survol, ou plutôt dans ces sauts d'escalade en escalade, nous avons groupé les auteurs selon quelques genres: les littéraires (2.), les chroniqueurs et historiens

(3.), les voyageurs (4.), les traducteurs (5.) et les lexicographes (6.). Bien souvent, ce classement est assez arbitraire, puisque dès le début tel chroniqueur ou pseudo-chroniqueur (par exemple Gaimar ou Wace) ou tel traducteur est aussi un littéraire. Maint voyageur est en même temps chroniqueur et auteur littéraire (à commencer par Villehardouin). Une partie importante de la littérature médiévale a subi plus ou moins l'influence d'un modèle latin et ne se distingue pas très nettement d'une traduction proprement dite. Et le dictionnaire latin-français d'Estienne (1538) n'est-il pas au moins partiellement une espèce de traduction ? La *Vraie histoire* de Jean Lemaire de Belges a été traitée dans le paragraphe portant sur son oeuvre littéraire; nous avons conservé dans la même catégorie les réminiscences de Remy Belleau de son voyage sur une galère. Le texte du cardinal de Retz sur la conspiration des Fiesque, qui est un petit ouvrage d'histoire et une traduction en même temps, a été incorporé dans le paragraphe plus important sur Retz voyageur. Pour Froissart, les attestations non précisées rendaient impossible de distinguer son oeuvre littéraire de son oeuvre historique; par contre, nous avons cru bon de séparer la *Prise d'Alexandrie* de Machaut de ses autres poèmes. Hobier aurait été pleinement à sa place dans notre Première partie, parmi les auteurs spécialistes comme Barras de la Penne, puisqu'il a décrit les galères de Marseille et rien que cela; pourtant, il a été intégré ici dans le paragraphe sur les dictionnaires (6.3.4.) à cause de son rôle éminent dans la tradition lexicographique (et cela jusqu'au moment actuel), qui tient à la combinaison de deux circonstances: les définitions précises et le fait qu'il a été imprimé, ce qui n'était pas le cas de tant d'autres auteurs spécialistes dont les volumes manuscrits n'ont toujours intéressé que très peu de gens en dehors des milieux sociologiques et techniques en question. Bouchard (voir p. 31 et 49) a bien voyagé -non sur une galère d'ailleurs-, mais sa description des galères de Toulon (1630) fait de lui un 'spécialiste' dont il ne fallait même pas songer à inventorier le vocabulaire. Il est donc bien évident qu'il n'existe aucune cloison étanche entre nos catégories et que nous avons procédé souvent selon des considérations pratiques.

Les auteurs des quatre premières catégories ont en commun de ne pas avoir le vocabulaire nautique comme sujet ou pour cible, même si les galères occupent une place prépondérante dans leurs ouvrages, par exemple dans le cas de Luppé du Garrané (3.6.3.). La plupart d'entre eux présentent tout au plus des passages qui décrivent des voyages sur mer, un navire, un arsenal, etc. Mais surtout, rien ne nous garantit le lexique des galères, ni même celui du Levant. Il est vrai qu'on ne pourrait en dire autant des lexicographes, surtout de ceux qui se sont occupés exclusivement de la marine, mais il y avait d'autres raisons pour les étudier dans cette Deuxième partie, car (sauf le cas déjà relevé d'un Hobier, qu'on peut rattacher sans plus à Marseille) il est malaisé sinon impossible de les 'localiser' selon les foyers, et bien souvent ils décrivent 'à distance' leurs termes de marine, qui peuvent venir de tous les coins de la France (ou même de l'étranger) et de toutes les sources imaginables.

1.3. Organisation

Les paragraphes qui vont suivre présentent les auteurs ou les ouvrages par ordre chronologique, mais il y avait lieu d'adopter une subdivision supplémentaire pour les traducteurs, qui sont étudiés selon la langue de départ. Soit dit dès maintenant que celle-ci ne coïncide pas forcément avec la langue originelle, car il a pu y avoir un modèle intermédiaire: Oresme a utilisé une traduction latine d'Aristote, Le Bègue s'est servi de la traduction italienne de Polybe par Perotto, Seyssel avait sous les yeux des versions latines de Diodore et d'Appien, Deroziers a travaillé sur une traduction italienne de Dion Cassius. Par ailleurs, il arrive qu'on ne connaisse même pas exactement la source directe; c'est le cas de Salel pour Homère. Ajoutons que, pour mesurer l'influence d'un texte sur sa traduction et l'apport personnel du traducteur, il serait évidemment indispensable de confronter les deux textes; mais ces études n'ont guère été entreprises de façon systématique, et nous avons dû nous contenter de quelques sondages, qui d'ailleurs se sont avérés assez significatifs.

Dans la plupart des cas, nos relevés présentent les mots trouvés selon l'ordre alphabétique de leurs formes (qui n'est donc pas nécessairement celui du dictionnaire; mais les renvois sont là pour venir en aide à celui qui veut des renseignements plus spécifiques). Afin d'éviter au lecteur des démarches inutiles, ces listes citent entre crochets les mots ou attestations qui ne se trouvent pas dans notre dictionnaire.

Pour ce qui regarde les données biographiques ou bibliographiques de bien des auteurs, on nous excusera de ne pas avoir mentionné nos sources, qui peuvent être multiples et divers: depuis le *Catalogue des livres imprimés* de la Bibliothèque Nationale, en passant par des biographies comme celle de Michaud, jusqu'au *Larousse du XIX^e siècle* et aux manuels de littérature.

2. Les littéraires

2.1. De 842 à la fin du 11^e siècle

Les débuts de la littérature française (prise dans un sens bien large) offrent peu de termes nautiques. Ils manquent -bien sûr- dans les *Serments de Strasbourg* (842), dans le poème d'*Eulalie* (ca 881), les fragments sur *Jonas* (milieu du 10^e s.), la *Vie de saint Léger*, la *Passion* (fin du 10^e s.) et le *Sponsus* (2^e moitié du 11^e s.).

La *Vie de saint Alexis* (ca 1050) est le premier texte qui contienne des termes de marine: elle nous fournit *aler*, *ariver*, *curre* (par mer), *drecer* (une voile), *eissir* 'sortir', *s'en fuir*, *entrer*, *mener*, (*par*) *mer*, [*nacele*], [*nef*], [*oret* 'orage'], *port*, *prest*, [*sigle* 'voile', mot scandinave], (*prendre*) *terre* et *vent*. Sauf *sigle* et peut-être la locution (*prendre*) *terre*, ces mots remontent directement au latin.

2.2. Le 12^e siècle

2.2.1. Roland

Le plus grand monument de la littérature épique, la *Chanson de Roland* (ca 1100), contient un assez grand nombre de termes nautiques, notamment dans les passages où il est question de l'Ebre (les vers 2466-2472 et 2728-2730) et du voyage par mer de l'émir Baligant (les vers 2624-2647).

Nous avons en tout: *aprester*, [*barge*], [*calan* / *caland* 'chaland', d'origine byzantine: gr. *chelandonion*, RLB 412], *curir*, [*drodmont* 'dromon', d'origine byzantine: gr. *drōmōn*, RLB 363], *empeindre*, [*eschiez* 'barges', d'origine germanique], [*eschipre* 'marin', d'origine germanique], *floter* (d'origine germanique), *galee* / *galie* (d'origine byzantine), *gouverner*, *issir* / *s'eissir*, *lanterne*, *lieue* 'lieue' (d'origine gauloise), *maz*, (*par*) *mer*, *nager* 'ramer', *navilie* 'flotte', *navirie* 'navire', [*nef*], [*oret* 'orage'], *passer* (*la mer*), *port*, *sigler* (d'origine scandinave), *tempeste*, *turner* et [*verne* 'verguc', d'origine gauloise].

Déjà, ce vocabulaire maritime est un mélange d'ingrédients divers. Les trois qui sont levantins et byzantins en même temps, et tout spécialement *galee* ou *galie*, reviendront assez fréquemment par la suite, et ils ont donc été 'naturalisés' rapidement, probablement au moment de la première croisade. Toutefois, le noyau est 'français' et d'origine latine ou germanique.

2.2.2. Autres chansons de geste

Dans les autres chansons de geste, ne fût-ce que souvent à cause des sujets dont elles traitent, les termes de marine sont relativement rares. La *Chanson de Guillaume* donne dans la partie ancienne (1^{er} quart du 12^e s.; selon le DEAF du 2^e tiers, et l'état transmis plutôt du 1^{er} quart du 13^e s.) *aancrer*, *apruismer*, [*barge*], [*flot*], *flote*, (*en*) *mer*, (*halte*) *mer*, *navirie* 'navire', [*nés* 'nefs'], *port*, *saillir*, [*salandre*] et *vent*. Curieusement, [*salandre*] a l'air d'un italianisme (aussi 1218-43 chez

Novare, puis *chalandre* chez Da Canal; cf. Limentani 101); dans la partie plus récente (3^e tiers du 12^e s.), on trouve la forme 'normale' [*chalant*] et [*esnecke*], qui est d'origine scandinave.

En ce qui concerne le *Moniage Guillaume*: si dans la rédaction courte (ca 1160) les termes de marine manquent complètement, la seconde rédaction (ca 1180) est loin d'en être dépourvue: *abaïsser* (une voile), *aprocher*, *arme*, *assaillir*, *avironer* 'environner', [*batiau*], *encontrer*, *errer* (s.m. 'route'), *escaper* 'échapper', (*s'*) *eskiper* 's'embarquer', *eskiver*, 'éviter', *galie*, *galiot* 'pirate', [*gaucrer* 'errer'], *guencir* 'se détourner', [*guier* 'conduire'], *marine* 'côte, rivage', *maronnier*, [*monter* (d'un vent)], *nager* / *nagier* 'voyager par eau' et 'ramer', [*nef*], *passage* (dangereux), *perillier* 'faire naufrage', *port*, *reuber* 'piller', *sigler*, *torment*, *vent*, *viande*, *voile* (m. et s.g.) et (*lever les*) *voiles*.

Dans *Aiol* (picard; 2^e moitié du siècle; selon certains la première partie serait de ca 1160 et la deuxième de ca 1210) se trouvent *avaler* 'descendre', [*barge*], *desancrer*, [*dromon*], [*escoi* / *esquieu* 'esquif'], [*esneke* / *esneque*], *esrer* 'voyager sur mer', *estoire* 'voyage sur mer', *gouverner*, *havene* / *avene* / *ave*, *lever* (une voile), *maronnier*, [*nés* pl.], *palegre* 'mer' (d'origine grecque), *port* et [*sigle* / *single* / *cingle* 'voile'; cf. 2.1.].

Le *Horn* (ca 1175), mi-épopée mi-roman d'aventures, qui a été attribué au Thomas du *Tristan* (cf. 2.2.5.), fournit *aencre*, *ancre* / *hancrer*, *ancrer*, *avirum*, [*barge*], *cable*, *curs* 'route', *depecier*, *eschiper* s'embarquer', [*eskipre*], [*esturman* / *esturman* / *estremant* / *esturmal* / *esternal*], *flote*, [*marin* 'mer'], [*nagement*], [*nef*], *norwest*, [*nôun* 'nautonnier'], [*oret* 'vent'], *port*, *rangée* et [*sigle*].

Dans la *Prise d'Orange* (3^e tiers du siècle) nous trouvons, à côté de [*chalant* (var. *calant*)] et de *galie*, les termes tout ponantais *ancre* (s.g.), (*gieter son*) *ancre*, *ariver* / *arriver*, *aviron*, *beisier* 'baisser (la voile)', *bescuit*, [*bise*], *drecier* (var. *adrecer*), (*par*) *efforz*, (*s'*) *empaindre* (en mer) (var. *se poindre*), (*s'*) *entrer* (var. *antrer*), *esloignier* 's'éloigner de', (*se*) *ferir* (du vent), *garnir*, *gouverner* / *gouverner*, [*guier* 'guider'], *mener*, (*se*) *nager* / *nagier* / *naiger*, 'naviguer' et 'ramer', [*nef*], *orage*, *passer* (la mer), *port*, [*sigle*], *sigler* (var. *sygler*), *tormente*, *traire* 'tirer (l'ancre)' et 'ramer', *vent*, *voie* et *voile* (f.); dans d'autres manuscrits en plus [*barge*], [*batel*], [*floguer* / *floquer* 'battre les flots' < *floc* 'flocon'], (*par*) *mer*, (*a*) *nage* 'en bateau' et *navie* 'flotte'.

En ce qui concerne les chansons de geste du cycle de la croisade, *Antioche*, remaniement par Grandinor de Douai (fin 12^e s.) d'une chanson antérieure de Richard le Pèlerin, n'offre au total que *aancre*, *arriver*, *drescer* (ses voiles), [*enesche* 'esnèque'], *envoier*, *galie*, *maronnier*, (*haute*) *mer*, *nagier* / *najer* 'voyager par eau', *navie* 'fotte', [*nef*], [*noton*], *passer*, *port*, *porter*, [*sigle*] et *voile*; la *Chanson de Jérusalem* (qui en est la suite) *galie*, *galiot* et [*navee* 'charge'] seulement.

Du cycle des Loherains, Godefroy donne -sans spécification de la chanson en question (*Gerbert de Metz* ou *Anseïs de Metz* de la fin du 12^e s.; *Garin le Loherain* ou *Hervis de Metz* du 13^e)- *aencre*, *ariver* (tr.), *estoire* 'flotte', *galios* pl. 'rameurs' (de toute façon dans *Gerbert*), [*gloufe* 'golfe'], *marin* adj., *marinier* / *maronnier*, [*noton* 'pilote'], *sigler* et (dans *Garin*) [*uissier*]. Dans *Anseïs*, on trouve en outre *geter son ancre*, [*estiere* 'gouvernail'], *planche* et *santine*.

Voici les données que nous avons pour quelques autres chansons épiques, par ordre alphabétique et sans indication des dates approximatives: *Aiquin*: *aqupper* et *escheller* 'faire escale'; *Aspremont*: [*gallant* 'chaland']; *Aye d'Avignon*: *ariver* (transitif), [*barge*], *s'en fuïr*, *esquiper*, *estoire*, *galie*, [*nef*], *port* et *vergue*; *Charroi de Nîmes*: rien; *Couronnement de Louis*: [*barge*], *costeier*, *Elie de St-Gilles*: *cingler*, *Floovant*: *port*; *Girart de Roussillon*: [*noon* 'pilote']; *Gormont*: rien; *Mainet*: [*calan*], [*escoi* 'embarcation'], *maronnier* / *maronnier*, [*nef*] et *notounier*, *Pèlerinage de Charlemagne*: [*bise*], [*galerne*]; *Raoul de Cambrai*: (*a*) *naje*.

Tout cela correspond essentiellement au tableau qu'offre le *Roland*. Il faut tenir compte aussi d'une 'séquence traditionnelle' pour désigner une expédition importante, où entrent *dromon*, *barge*, *nef* (cf. G. Roques, TraLiLi 15-1,252) et aussi *galie*.

2.2.3. Romans antiques

Les romans antiques et mi-courtois s'appuient tous sur des modèles latins, parfois plusieurs à la fois. L'auteur du roman de *Thèbes*, de 1150 environ, qui par ailleurs connaît Homère, Platon,

Cicéron et Virgile, s'est fondé sur la *Thébaïde* de Stace et aussi sur les *Métamorphoses* d'Ovide et l'*Ilias latina* de Silius Italicus; il ne paraît offrir que très peu de maritime: [*chalan*], (*par*) *mer*, *veie* 'route'.

Une dizaine d'années plus tard, l'*Enéas*, qui a pris Virgile comme point de départ, fournit davantage, mais rien de particulier: *afonder*, *aviron*, [*barge*], *bort* 'planche', *brisier*, *corde*, *cors* 'route', *depecer*, [*dequasser* 'briser'], *entrer*, *eschiper* et *esquiper*, [*eschipre*], [*esturman*], *fonz* (de mer), *funain*, *governail* / *governal*, *governer*, *mast* (pl. *mas* / *maz*), (*halte*) *mer*, (*se metre en la*) *mer*, *nage*, (*a*) *nage* 'en bateau' et 'à la rame', *nager* 'ramer', *navie* 'flotte', [*navier*], *navire* 'flotte' et 'navire', *notonier*, [*ore* / *oré* 'vent'], *plongier*, *port*, *rompre*, [*sigle*], *sigler*, *torment*, *tormente*, *traire sus* (les voiles), [*tref*, pl. *trés*], *veile* (f. ou s.g.), *wague* et [*walcrer*].

Benôit de Sainte-Maure (cf. aussi 3.1.3.), poète du roman de *Troie* (ca 1165), qui semble avoir ignoré Homère, s'est basé également sur des sources latines, mais son vocabulaire maritime appartient entièrement au Ponant français: *ancre*, *apareillier* / *aparoiller*, [*ar(r)ivement*], *ariver*, *asaillir*, *aviron*, [*barge*], *border*, *bort* 'planche' et 'côté', *chaable*, *chevillier*, *clôer*, *conduire*, *cors* 'route', [*dequasser* 'mettre en pièces'], *se desâncrer*, [*duitor* 'chef'], *eschiele*, *eschiper*, (*a*) *esforz*, [*essaivier* 'égoutter', var. *assechier* ou *asegier* 'accoster au port'], *estoire* (ou *etoire*), *funain*, *garnir* 'équiper', *governail*, *lever* (*veiles*), *lever* (du vent), *marinier* (var. *marnier*, *maronnier*), *mast* (pl. *maz*), *menëor*, (*par*) *mer*, (*haute*) *mer*, (*se metre en*) *mer*, *movoir* 'partir', *nagier* / *naiger* 'naviguer' (var. *navier*), [*navei* / *navoi* 'flotte'], [*nef*], *nordest*, *notoner*, *onde*, *orage*, [*ore* / *oré* / *aure* 'vent'], *partir*, *passage*, *passer*, [*peceier* 'mettre en pièces'], *perillier*, *perir*, *port*, *port de mer*, (*prendre*) *port*, *rafaitier*, *rain* / *rein* 'rame', (*se*) *remetre* (*en mer*), (*se*) *retormer*, *torment*, *traire* (les ancres ou les voiles), [*tref*, pl. *trés*], *turmente*, *veile* / *voile*, *vent* (*cuntraire*) et *vitaille*, avec quelques mots d'origine scandinave: *drenc*, *hobenc*, [*sigle*], [*sigler*], *ullague* (var. *huslague*, *ulasgue*) et *utag(u)e* 'itague' et finalement [*dromont*] (cf. 2.2.1.).

Si l'*Alexandre* d'Albéric (1^{er} tiers 12^e s.), composé d'après un original occitan par un scribe franco-provençal, ne nous donne que *port de mar*, la version de 1180-90 n'est pas beaucoup plus riche, mais certainement du Nord: [*bargiele*], *chevillier*, [*dromon* / *dremon*], *havre*, *nage* / *a nage* / *par nage*, [*noon* 'marinier'] et [*sigle*].

2.2.4. Chrétien de Troyes

Les cinq romans de Chrétien de Troyes apportent en fait peu de chose: dans *Erec* (ca 1170) uniquement [*nef*], rien dans le *Chevalier au lion* (Yvain; 1176-81), quelques mots seulement dans le *Chevalier de la charrette* (*Lancelot*; 1176-81): [*braz* (*de mer*)], *fonz*, *nagier* (aussi tr.), [*nef*], [*paagier* 'fixer un péage'], *passage*, *passer* et *rain* 'rame', assez peu aussi dans le *Conte du Graal* (*Perceval*; ca 1185): *aencre* / *s'aencre*, [*barge*], *charge*, *desâncrer*, *deschargier*, *fonde* ou *sonde* (suspects), (*an*) *mer*, (*par*) *mer*, [*nacele*], *nageur* (*nagëor*) 'rameur', *najer* 'ramer', [*nef*], *notonier*, *a orce*, *passer*, *port*, *rimer* et *vitaille*. Mais c'est dans *Cligès* (1176) qu'on trouve quelque chose de plus substantiel: *antrer*, *ariver*, [*barge*], [*batel*], *biscuit*, [*buce* 'navire']; G. Roques, *TraLiLi* 15-1,250 propose de lire ici *galie*], *chargier*, *conduire*, *corre*, *desaencre*, [*dromont*], *emplir*, (*gieter*) *encre*, *eschaper*, *esmovoir*, [*galerne*], *galie*, *gent*, *marine* 'rivage', *marinier* (var. *maronnier*), (*en*) *mer*, (*en la*) *mer*, (*par*) *mer*, *monter* (*sor mer*) (var. *se metre en mer*), *navie*, [*nef*], *onde*, *passage*, *passer*, *peril*, *port*, (*prendre*) *port*, [*rivage*], *tandre*, [*tempester*], *tormant*, *tormante*, *tormanter*, *vant*, (*boen*) *vant*, *veage*, *voie* et *voile* (f.). C'est encore la terminologie du Ponant, dans laquelle cependant l'apport germanique est moindre que dans l'épopée.

2.2.5. Tristan

En ce qui concerne les romans de *Tristan*, la partie que nous possédons de Béroül (fin du 12^e s.) est pauvre en termes de marine: [*bise*], (*en la*) *mer*, (*par*) *mer*, *nager*, *passer* et (*prendre*) *port*, mais

il en est autrement des fragments conservés de Thomas (ca 1170), car la fin du poème (fragment Douce) nous en offre une multitude: *abatre, aler, amunt, ancre / hancre, ancrer, aprester, arere, ariver, avant*, [batel / bastel], *boline*, [bouche (de rivière)], *cheeir* ('choir', en parlant du vent), *costeier, curir, despescer, ere / eire, (s') esforcer*, [eskipe 'matelot'], [flot], *haler, (lever) halt, hobens, issir, leger, lever* (du vent), *lof, (halte) mer, (amunt la) mer, ([se] metre en) mer, nager 'ramer', [nef], orage, [oret 'vent'], passer, periller, perir, port, porter, [rider 'voguer' < ags. rīdan, FEW 16,706a], [rive], [sigle], sigler, sud, tens / tenz, (venir a) terre, traire, travail, [tref], [treit 'reflux'], trancher, turmente, turner, unde, [vent], (amunt al) vent, vent (fort), venter, [wacrer 'errer sur mer'] et *wage* 'vague'. C'est toujours du ponantais, mais une autre variante encore, qui comprend plus de germanique que chez Chrétien, mais rien qui provienne de la Méditerranée: ni *chaland*, ni *dromon*, ni même *galie*.*

2.2.6. Autres romans courtois et d'aventures

La première version de *Floire et Blancheflor* (ca 1150) ne nous offre que des mots du Ponant: *ariver* (tr.), [estrumant], [flos 'flot', cas sujet], *issir, maistre* 'patron', (*haute) mer, (se metre en la) mer, nager* 'naviguer', [navée 'charge'], *oïre* 'voyage', *port* et [trés 'trefs'].

Dans *Guillaume d'Angleterre* (ca 1165), qui probablement n'est pas de la main de Chrétien de Troyes, figurent *aancrer, [anforcier* (en parlant du vent)], [batiau], *caler* (les voiles), *corde, deschargier, [descirer* (intr.)], *eschaper, galie, governail, marinier* (var. *maronier*), *maz* sg., *mestre marinier, [mestrise* 'conduite'], *movoir* (du port), *onde, port, (prendre) port, tormant et voile* (f.). *Caler* apparaît aussi dans les *Ducs de Normandie* (cf. 3.1.3.) et dans *Partonopeus* (voir ci-dessous), raison suffisante pour nous de ne pas y voir un occitanisme précoce, mais un verbe normanno-picard qui remonte directement au latin.

Partonopeus de Blois (ca 1180) est entièrement ponantais: *jeter ses ancras, aprester, ariver / arriver* (tr. et intr.), [atoivre 'gréement'], *avaler, aviron*, [batel], [batelet], *bort* 'côté', *caler, corent par mer, [desserrer* (une voile)], *entrer, errer* (forme *oïre*), *estorbesson, ferir* (au port), *funain, galiot / gualiot* 'pirate', *giter* 'jeter', *governaus* (sujet sg.), *gouverneur, havene, issir, marinier / maronier, (par) mer, metre* (en l'ève / fors), *nager / nagier* 'ramer', [nef], [noton], *notonier, oïre* 'voyage', [oré 'vent'], *port, retormer, rober, [sigle], sigler, tendre, traire, trancher, [tref], voile* m., [walcrer], *windas*.

Dans *Florimont d'Aimon de Varennes* (1188) on trouve *aler, (lever les) ancras, ariver, dresser* (les voiles), *galie, hernois, lüe* 'lieue', *maronier, (ha[!])te meir, (en) meir, (per) mer, [neif], oraige, passer, [peçoier* intr. 'briser'], *periller, perir, port, (prendre) port, robëor, [ussier / uxier* 'huissier'], *venir et voile*.

Dans le *Roman de toute chevalerie* anglo-normand de Thomas de Kent (4^e quart du siècle) nous avons: *se ancrer, croket, [dromon], eschipper, [eskarnard* 'navire'], *governour* (var. *governur*), [maree 'bord de la mer'] et [nef].

Pour terminer, et par ordre alphabétique: *Eracle* de Gautier d'Arras (1164): *onde; Estoire dou Graal* de Robert de Boron (ca 1195) *galie; Ille et Galeron* de Gautier d'Arras (ca 1167): rien; *Philomena* (ca 1170; d'après Ovide): *haule* 'havre'; *Sept Sages de Rome* (3^e tiers; contes orientaux): *estoile* 'flotte' et *tourment; Vengement Alixandre* (ca 1185): *chevillier* et [naviement 'flotte'].

2.2.7. Marie de France

Dans les *Lais* de Marie de France (ca 1165-70) nous rencontrons *aler, (geter) ancre, bort* 'côté du navire', *cheville, costeer* 'côtoyer', [eschipre], [estiere 'gouvernail'], [flot], *gouverner / guverner, hafne, lever* (du vent), *marine* 'mer', (en) *mer, (par) mer, (halte) mer, (se metre en) mer, [oré / oret* 'vent'], *munter* (à bord), *passer, perir, port, retourner, [sigle], sigler, [tref, pl. trés], unde* et *verge* 'vergue'. Le recueil des *Fables* (ca 1180) n'est représenté dans notre dictionnaire que par *s'embarre*, le *Purgatoire de saint Patrice* (ca 1190) uniquement par *su* 'point cardinal'.

2.2.8. Littérature religieuse

Une large partie de l'hagiographie (pour Wace, cf. 3.1.2.) est de provenance anglo-normande ou normande, ce dont se ressent clairement le vocabulaire utilisé, dont tout élément levantin est absent. On le voit dans la vie de *Thomas Becket* (ca 1175) par Guernes de Pont-Sainte-Maxence en Ile-de-France, sur laquelle nous disposons de données pratiquement complètes: *apareiller* (tr.), *ariver*, [bater], [chalant ou chaleng (nous avons vu sous 2.2.1. que ce mot a été intégré bien plus tôt en français)], *eire* 'voyage', *empeindre*, *entrer*, *eschiper*, [essawier 'arriver, débarquer', dér. de *veie* 'voie'], *floter*, *guaitier*, *garder*, *guvermail*, *mainer*, (*ultre mer*, (*se metre en la mer*, *nagier*, [nef], *nort*, *notunier*, [oré 'vent, temps'], *passage*, *passer (la mer)*, *periller*, *port*, (*prendre*) *port*, [resordre (à un port)], [rivage], *sigler*, (*bon vent* et (*cuntre le vent*).

Nous présentons quelques autres vies de saints et de saintes par ordre alphabétique: *Edmund* par Denis Piramus (ca 1170): *soi ancrer*, [barge], *boeline*, [bouce 'espèce de navire'], [dromunt], *enpeindre* 'lancer', [esneke], *estoire*, *haven*, *hobens*, [holgardine], *hune*, [lof (de la voile)], *mariner*, [nief], [sigle], *suth*, *traire / treire* (les voiles), *veile*; *Edouard* (ca 1170): *west*; *Gilles* par Guillaume de Berneville (ca 1180): [aleüre], *aller*, [bagordinge], [bater], *boésline*, *bort* 'côté', *escote*, *eskiper*, *estai*, [esterman 'timonier'], [estrande 'quai'], [estuinc], *funain*, [greie 'agrès], *haler*, *hobent*, *hune*, *lancer*, [lof (de la voile)], [marinel 'marin'], *notiner*, [onder], *orage*, (*a*) *sec*, *sechier*, [scolaringe], *traire* (les voiles), [tref], *unde*, *utange* 'itague', *venter*, *windas*, *winder*; *Grégoire*: *apareiler*, *arriver* (tr.), *entrer*; *Marie l'Egyptienne* (ca 1190): *rain* 'rame'.

Dans le genre religieux, nous avons encore les ouvrages qui suivent: la *Bible* d'Evrat: *ariver* (tr.); le *Débat du corps et de l'âme* (vision de saint Philibert): *governer*; Hélinant de Froidmont (*Les Vers de la Mort*): *périllier*; *Joseph*: *chambre*, *natenier* et *saintainne* 'sentine'; les *Miracles de Notre-Dame* par Adgar (anglo-normand): *hafne* 'havre'; Psautiers de Cambridge et d'Oxford (1^{ère} moitié du siècle): rien de maritime, à ce qu'il paraît; les *Quatre Livres des Rois*: *chable*, [eschipre], *est*, [navée 'charge'], *navirie*, *sud* et *west*; enfin les sermons de saint Bernard: [faiture (d'un navire)], [neis 'nefs'], *planche* et *sentine*.

2.2.9. Divers

Philippe de Thaon emploie *notuner* dans son *Comput* (1119), *notunier*, [oret 'orage'], [sigle] et [tempesté s.m.] dans son *Bestiaire*. On a [nef] dans les *Lois de Guillaume*, *joindre*, *mouvoir* (tr.) et *port* dans le poème didactique de Thibaut de Marly (ca 1184); rien de maritime, paraît-il, dans le *Livre des manières* d'Etienne de Fougères (ca 1176).

Les branches du *Roman de Renart*, composées entre le dernier quart du 12^e s. et le milieu du 13^e s. environ, sont pauvres en termes de marine: *governer*, *haler*, *naviron*, [nef], *a orce* (au fig.). Pour ce qui regarde les fabliaux, nous n'avons trouvé que *périllier* dans celui du *Mantel*.

2.3. Le 13^e siècle

2.3.1. L'épopée

La vogue des chansons de geste continue au 13^e siècle; il n'en est pas autrement de la terminologie nautique employée. Voici, par ordre alphabétique, ce que nous avons rassemblé: *Aimeri de Narbonne*: *arriver* (intr.), [dromont], *esquiper* (intr.) et *ferrer* (un dromon); *Aliscans*: *affondrer* (intr.), *desancrer*, [navée 'charge'], *navie* 'navire' (s.g.) et *santine*; *Ami et Amile*: *palagre*; *Auberi le Bourguignon*: *sigler*, *Bataille Loquifer*: [noton]; *Berte d'Adenet le Roi*: *navie* 'navire', *porter*; *Beuve de Commercy* d'Adenet le Roi: rien; *Beuve de Hanstone*: *aler*, *aprester*, [calant 'chaland'], *corde*, *desâncrer* (tr. et intr.), *desploier*, *desriver* (tr.), [dromont], *eskieper* 's'embarquer', [estermant / estrumant], *galie*, *lever* (le mât), [marinant], *maronnier / maronier*, *meir* 'mer', *mener*,

(en) mer, (aute) mer, monter (sor meir), nager 'ramer', notonnier, orce 'bâbord' (var. orse), a orche, port, rime (de galère!), rimer, [rimoier (tr.)], [sigle], vaisse / pl. vaissiaux, venter et voile (m.); Chevalier au Cygne: [bateler 'transporter en bateau'], s'esciper 's'embarquer', [galie], galiot 'rameur', [marin 'mer'], nageo(u)r 'rameur', [navel 'bateau'], [nef], rimer; Cléomadès d'Adenet le Roi: entrer, [nave]; Doon de Mayence: arriver (tr. et intr.) et palagre; Enfances Guillaume: [nave] et veule 'voile'; Enfances Ogier d'Adenet le Roi: nage, nager tr., [nave]; Enfances Renier: afondrer, notonnier, vaisse (pl. vaissiaux / vessiaux); Folque de Candie par Herbert le Duc de Dammartin: aencrer, (s') ancrer, [esquipe 'navire'], esquiper 'embarquer', meer 'mer', nageor, palacre 'mer', perir, voil m. / velx pl.); Gaufrei: [barge], esquiper 's'embarquer', galie et [marinant]; Gaydon: [chalant] et [estormant]; Godefroy de Bouillon: [enancrer], [estrumen 'timonier'], nageour; Gui de Bourgogne: jalie 'galère'; Horn (deuxième rédaction de ca 1230; cf. 2.2.2.): [chalant], guvermail, [marinal 'marin'], [marinant 'marin'], nager 'naviguer', palagre, santine, [sigle], vent, [walcrer]; Huon de Bordeaux (première version en décasyllabes, 2^e tiers 13^e s.; traits picards): aancrer, drece (une voile), [s'espaindre en mer], govrener, [kalan 'chaland'], maronnier, sigler, [tempès], voile (s.g.); Jourdain de Blaye: aancrer, ancre (s.g.), aprester, arriver (tr.), [barge], [chalant], corre, desriver 's'éloigner du rivage', [dromont], s'esquiper, estoire / estorie, flote, flotter, galie, garnir, havene, [horé 'vent'], marin s.m., maronnier, maz pl., (haute) mer, a naige 'en mer', naiger 'naviguer', navie 'flotte', palage / palagre / palaigre, perillier, syngler, à plainne voile, [waucrer]; Mort Aymeri: ancre (s.g.), ariver (tr.), drece (une voile), s'empaindre, garnir, [navee 'charge'], [sigle], treere (l'ancre); Ogier le Danois de Raimbert de Paris: [barge], [calans pl.], [dromon], [escipe], estoire, galiote (qui est probablement une formation individuelle à partir de galie) et naville 'flotte'; Orson de Beauvais (champenois): ariver (tr.), s'ariver, [chalant], esquiper (les voiles), maronnier; Otinel: navie 'flotte'; Saisnes (Saxons) de Jean Bodel: cheable, nage et [noton]; Simon de Pouille: nageor, Vivien: [dromon], esquiper (tr.) et estoire.

2.3.2. Romans courtois et d'aventure

Ce genre est fort représenté au 13^e siècle. De nouveau, nous constatons qu'à une rare exception près, et compte tenu de l'adoption déjà ancienne de [chaland], de [dromon], de galie, de galiot et de palagre, le vocabulaire maritime qui y apparaît peut être qualifié, comme au 12^e siècle, de ponantais consistant.

Au total, *Athis* (ca 1200) nous offre *aancrer*, *abeissier* (la voile), *appareillier*, *aprester*, *archier*, *armeüre*, *ar(r)iver*, [barge], [batel], [buce], *chargier*, [chat 'navire']; du lat. *capsus* selon G. Roques, TraLiLi 15-1, 147-48, mais ailleurs ce mot traduit *gatus* de Guillaume de Tyr, si bien qu'il faut penser plutôt et tout simplement au lat. *gattus* 'chat', cf. → *bec*, (*mestre*) *corde*, *corre*, *croisier* (une voile), *desaancrer*, *desancrer*, *drece* (les voiles), [dromont], s'empaindre (*en mer*), *enplir* (de vent), *entrer* / *antrer*, *escote*, [esneque], *estendre*, [estiere 'gouvernail'], *ferir*, [flot], *floter*, *galie*, *gros* (*vant*), *havre* / *haule*, *lever les voiles*, *loier* 'lier', *marinier*, *ma(r)s* pl. 'mâts', (*par mer*, *mestier*, *metre fors*, *monter*, *a nage* 'en ramant', *naigier* 'voyager par eau' (aussi pronominal) et 'ramer', *navie*, [nef], *onde*, *orage*, *a orce* (au fig.), *orçoier*, *poge* 'cordage', *port*, *port de mer*, (*prendre*) *port*, *prendre* (*le vent*), [sein (d'une voile)], [sigle], *sigler*, *sofrir*, *tans* 'temps', *targe* 'espèce de navire' (cf. → *targuié*), *tempeste*, *tirer*, *tormant* / *torment*, *traire* / *treire*, [tref], [ussier], [vaucrer / walcrer / waucrer / gaucrer], (*bon*) *vent*, *verge* 'vergue', *vitaille* et *voile*. C'est la présence de *poge* qui surprend, parce que c'est là un mot qui ne semble jamais avoir été en usage en Ponant, sauf temporairement et plus tard au Clos des galées de Rouen; aussi ce terme n'a-t-il pas été compris par la plupart des copistes.

Le dépouillement du texte picard de *Sone de Nausay* (ca 1280) aboutit à la liste suivante: *aancrer*, *adrechier*, *aighe*, [(nef) *alaganée* 'exposée à une perte certaine?'], *aler*, *ancre*, *arrenghier*, *arriver*, *atourner*, *avaler*, *aviron* / *naviron*, [bac], [barge], [batie], *batillier* / *bateillier*, *bort* 'côté', (*se*) *bouter*, *briser*, *cargier* 'charger', *cajr* 'choir', *chemin*, *conduire*, *courir*, *desaancrer*, *desancrer*, *destachier*, *effondrer*, [embacher 'venir à terre'], *emplir*, *enamer*, [engraver 'tirer sur le sable'], *entrer*, *eslong(i)er*, *estouper*, *ferir*, *galie* / *galye*, *galyot*, *garchon*, *garnir*, *gens* / *gent*, *gieter*, *gouvrenal*,

*gouvrenier, gouvrenere, issir, mairien, maronnier, mas, mener, (en) mer, (par) mer, mestre, monter (en mer), nachier, nag(i)er, [nef], [notier], notonnier, [onder], port, porter, prest, rime (= galère!), rimer, rimeur, santrinne 'sentine', tans 'temps', tenir, tourmente, trau 'trou', [(mer) tourmentée], [vaisiel], (bon) vent, voile (m.), (lever) voilles, voler, yauwe. Il n'y a là rien de levantin, malgré des liens avec la « Dame de Bruch, chastelaine de Cypré » (p. 552); *nachier* et *santrinne* sont probablement des latinismes corrompus.*

Voici d'autres représentants du genre par ordre alphabétique et sans mention des dates: la chantefable d'*Aucassin et Nicolette*: *estore, lever* (d'une tempête), *marounier, passer, port, port de mer, tormente* et [*waucrer*]; *Blancandin et l'Orgueilleuse d'amour*: *ariver* (tr.) / *s'ariver, [dromont], eskipper, estoile 'flotte', [estruman / estrumant], galie, havene, [ore 'vent'], palagre, perillier, port, vindas; Chevalier du Papegai*: *rimer* à côté de *ramer*, ce qui est assez curieux; *Claris et Laris*: *bort 'côté du navire'; Comte de Poitiers* (picard): *passer; Dolopathos*: *ancre* (m.), *desancrer* (tr.; part. passé *desancréit*), *dresser lor voilles; Durmart le Gallois* (picard): *port; Escanor de Gérard d'Amiens*: *se desâncrer, entrer (en mer), galios 'rameurs', galiot 'pirate', navile 'flotte'; Escoufle de Jean Renart*: *bescuit, chargier, coure, eskipper* (intr.), *ferir* (du vent), *harnas, havene, louer, mast, [nef], port, sigler, [tré 'navire'], [trés, 'mâts'? Cf. TL], viande, (lever les) voiles; Eustache (ou Wistasse) le moine* (picard): *bord / bort 'côté', [esneque], estoire, [estrumiaus sujet sg. 'pilote']; Fergus de Guillaume le Clerc*: *aviron, [barge], [calant], cargier* (charger un navire), *corde, [dromont], governal, gouverner, hort 'bâbord, orse', hurter* (du vent), *mas, (haute) mer, [nef], notonnier, [pont 'passerelle'], tendre* (une voile), [*tref*]; *Fille du comte de Ponthieu*: *aancrer, estoire 'flotte', galie, galiot 'pirate', maronnier, (se mettre à la) nage et nagier* (transitif); *Floire et Blanche flor* (seconde version; cf. 2.2.6.): *desancrer, dresser (les voiles), empoindre; Florence de Rome*: *aprestier, [chalant], [croissir 'rompre'], desâncrer, drecier / dresier* (une voile), [*dromont*], (*s'*) *entrer, estorbillon, garnir, governal / gouvernaus pl., guindas, lever* (du vent), *maistre marenier, marenier, [marinant], [marinaut], marinier* (var.), *marinier / maronier, mastre bort, mat / maz* (sg.), *navilie, [nef], orange, palagre, pesant, planche 'passerelle', remuer, sentine / santine, [sigle], sigler et voelle; Folie Tristan de Berne*: *havre, [marinel 'marin'], a nage 'à la rame', rain 'rame'* et le cas douteux de *fond de cale; Guillaume de Palerne*: *rimer; Hunbaut* (traits picards): *iaue* (de la mer) et *passer; Jehan de Dammartin et Blonde d'Oxford* de Philippe de Rémi, sire de Beaumanoir: *aviron, avironeur, [batillier / batellier], bort 'côté', maronnier; Joufroi de Poitiers* (lorrain): *entrer* (en mer) et *port; Manekine* de Philippe de Rémi: rien; *Meraugis de Portlesgues* de Raoul de Houdenc: *acoster* (la terre), *flote et havre*; les continuations du *Perceval* de Chrétien de Troyes (cf. 2.2.4.): *estoire 'flotte', a naige, (vens de) nort, port, tormente, [se tormenter* (de la mer)]; *Perlesvaus*: *être aancré / aengré* et *galie / jalie; Protheselaus* de Hue de Rotelande: [*esterman 'pilote, timonier'*] et [*lof 'côté de la voile'*]; *Rigomer*: *palagre; Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole* de Jean Renart: rien; *Tristan* en prose: *mest 'mât'* et *voille* (m.); *Vengeance Raguidel* de Raoul de Houdenc: *s'esciper, eskipper* (tr.), *havene, maronnier, [pont 'passerelle'], port, [tref], voile* f. et *windas; Violette* par Gerbert de Montreuil: [*estruman*], *gouvernail, mast, [tref]*.

2.3.3. Autres ouvrages courtois et lyrisme

Nous n'avons absolument rien pour le *Roman de la Rose* de Guillaume de Lorris (ca 1230), ce qui se comprend par le sujet, et très peu dans la continuation par Jean de Meun (ca 1275; cf. 5.2.4.): *aviron, corir, [fust 'navire'], gouvernail, gouverner, marinier, nager 'voyager', [nef], [undee] et veile / voile* (m.).

Les termes de marine sont rares dans les lais: *Désiré*: *passer* (la mer); *Melion*: *eskipper 's'embarquer', havene, marinier* et [*nef*]; *Lai de l'Ombre* de Jean Renart: *mast* et *rimer*.

Pour les poèmes lyriques, nous n'avons pas mieux: *Congé* de Jean Bodel: *amiral*; chansons de Guiot de Dijon: (*a la plainne*) *voile*; Raoul de Houdenc: *havne*; Rutebeuf: *aencrer, ancre* m., [*nave*] et [*rafreschir* 'approvisionner un navire']; chansonnier de Berne (lorrain): *paisseir 'passer'* et *port*.

2.3.4. Genre religieux

Pour l'hagiographie nous avons noté: *Dialogues Grégoire* (le Grand) par Angier (1212), qui est une traduction du latin: *arbre* (sûrement un latinisme), [*navier* 'naviguer'], [*navige* 'navigation'], [*navior*], [*neif* 'nef'] et *planke*; *Jacques le majeur*: *palagre*; *Julien l'Hospitalier*: *ariver*, [*navee*] et *port*; *Madeleine de Guillaume le Clerc*: [*s'aval* 'descendre (une rivière)'], [*baissier* (les voiles), [*batel*], *corde*, *drecier* (les voiles), *esquiper* 'prendre la mer', [*estormant* 'timonier'], *lancier* (un bateau), *mas* pl., (*vent del*) *nort*, *palacre*, [*tref*], *veile* 'voile' (s.g.) et *wage* 'vague'; *Martin de Tours*: *s'ariver* et *port*; *Mathelin*: *notonnier*.

Pour ce qui regarde d'autres ouvrages d'inspiration religieuse, citons: *Besant de Dieu* de Guillaume le Clerc: *galiot* 'rameur', [*tormentos* (de la mer)] et [*ventre* (d'un navire)]; *Miracles de Notre-Dame* de Gautier de Coinci: *aancrer*, *aviron*, [*barge*], [*dromont*], [*ficher* (le vent dans les voiles)], *galie*, *galiot* 'rameur' et 'pirate', [*gaucrer*], *hurter*, *larron*, *lever* (d'une tempête), *maronnier* (var. *mariner*, *marinier*), *mast*, [*navee* 'charge'], [*nef*], *palagre*, *perillier*, *santine* (de l'enfer), *tempeste*, [*tempester*] et *ullague* / *uslague* 'pirate'; Miracles de la Vierge anglo-normands: *ferir* (du vent), *galie*, (*haute mer*), [*nef*], [*sigle*], *sigler* et [*vessel*]; *Regrets N.-Dame d'Huon le Roi*: *drecier* (les voiles), *a orce*, *perir* (tr.), [*tempès*] et *voile*; *Carité* et *Miserere* du Renclus de Molliens: *afonder*, *flote*, [*nef*], *onde* et *tempeste*; sermons de Maurice de Sully: *aute mer* et *torment* (cf. → *banaste*).

2.3.5. Genre didactique

Les ouvrages didactiques sont naturellement pauvres en termes nautiques; ce qu'on y trouve est en outre très conventionnel: *Bestiaire* de Gervaise: *merinier*, *Bestiaire d'amour* de Richard de Fournival: *marinier*, *natonier* et [*river* 'aborder']; *Bestiaire divin* de Guillaume le Clerc: [*sigle*] et *singler*; Walter de Bibbesworth, *Tretiz pur aprise de langage* (anglo-normand): *mariner* et *nager* 'ramer'; *Bible* de Guiot de Provins: *aguille* (de boussole) et *marinier*, Baudouin de Condé: *affondrer*, *aprochier*, *effondrer*, *mast*, [*peçoier*], *port*, *rimer* (tr.), *rimeur*, *tendre*, [*se tormenter* (de la mer)] et *voile* (f.); *Coutumes du Beauvaisis* de Beaumanoir: *rain* 'rame'; *Digestes* (droit romain; datation incertaine): *antene*, *ariver* / *arriver*, *bord* 'planche' et *galios* pl. 'pirates'; *Dits des philosophes* d'Alart de Cambrai: *a orche*; roman des *Eles* de Raoul de Houdenc: [*aporter* 'conduire'], *ariver*, *entrer*, [*neis* 'nef'], *port* et *tormente*; Ibn Ezra (traité d'astrologie): *remeur*; *Image du Monde* de Gossuin de Metz: *voile* (m.); lapidaire de Berne: *navile* 'navire'; *Livre de Justice et de Plet* (orléanais): *notenier*, *Livre des mestiers* d'Estienne Boileau: [*bateau*], [*batelier*], [*coche* 'embarcation'] et [*cochet*], *flote*, [*naulee* 'charge'], [*navee* 'navire']; *Poème moral* (wallon): *passer*, *Vers de la mort* de Robert le Clerc d'Arras: *rimer* et (*contre*) *vent*.

C'est le *Trésor* de Brunet Latin qui fait exception, car cet Italien ne renie pas son origine, notamment pour les noms des vents: *aguille* (de boussole), [*batel*], *fortune*, *gouverner*, *lebech*, *maistre* 'vent', (*vens de*) *midi*, [*nave*], [*neis* pl. 'nefs'], *siloc*, [*tempest*], *tempeste*, *timon* et *vague*.

2.3.6. Divers

Dans le *Jeu de saint Nicolas* de Jean Bodel nous rencontrons [*navee* 'charge'], dans *Le Garçon et l'Aveugle* uniquement *arriver* (tr.).

Chez Robert de Blois on trouve *entrer*, [*nef*], *periller* et *port*.

Dans son *Renart le nouvel* (1289), le Lillois Jacquemart Gielee connaît *amiral*, *bonace* (!) et *galiot* ('matelot' et 'rameur'). Le reste, utilisé souvent dans un sens symbolique, est d'origine latine ou germanique: *aguille* (de la boussole), *ancrer*, (nave) *batillie*, *bord*, *border* (2 sens), *bort* 'côté', *bout* 'proue', [*broque* / *broke* 'éperon'], [*cable* / *chable*], *caler* (des personnes dans la mer), *carpenter* 'charpentier', [*clever* ou *cleuer* 'clouer'], [*cofin* 'hune'], [*cordons* 'cordage'], *courtine* 'tapisserie', *desaancrer*, [*desenancrer*], *esfondrer*, *estouper*, [*gaite/waite*], *havle*, *maronnier*, *mas*(t),

[*nag(i)er* 'voyager par eau'], [*nave*], [*nef*], *perillier*, *poïier* 'enduire de poix', *santine*, (*a seques*, [*sigle*], [*sigler*], *tourmente*, [*vaisseau*] et *waghe* 'vague'.

2.4. Le 14^e siècle

2.4.1. Romans courtois

L'*Apollonius* (picard) a *galiot* 'pirate', *nager*, [*navee* 'charge'], *navire* 'flotte' et 'navire', *periller*, *planke* et *santine*. *Perceforest* (auteur du Hainaut, ca 1350, mais versions tardives de ca 1460 et de 1528): *carne* 'calme' adj., *effondrer* et *havne*.

2.4.2. Remaniements épiques

En ce qui concerne les remaniements de la matière épique, rien n'a changé: *Bâtard de Bouillon* (lorrain): *arriver* (tr. et intr.), *s'esquiper*, *havene*, [*navee* 'charge'] et *port*; *Baudouin de Sebourc* (picard): *aancrer*, *ancrer*, (*geter lor*) *ancrer* / (*geter ses*) *ancres*, *aparel*, [*barge*], *bors* pl. 'côtés', [*calant*], *corde*, *eslonger* 's'éloigner', *s'esquiper* 's'embarquer', *galee*, [*garité* (d'une barge)], *geter*, *havet*, *havle*, *kainne* 'chaîne', *maronnier*, *mast*, (*haute*) *mer*, [*nave*], [*navee* 'charge'], *passer*, *planque* et [*se tourmenter* (de la mer)]; *Entrée d'Espagne*: *galiot* / *galioit* 'rameur' et *vant de tramontaine*; *Hugues Capet*: *gallie*, *mas* (de galère !) et *navire* 'flotte'.

2.4.3. Machaut

Dans la production poétique du Champenois Guillaume de Machaut (pour sa *Prise d'Alexandrie*, voir 3.3.4.), les termes nautiques sont pratiquement limités à quelques passages dans les poèmes suivants: le *Remede de Fortune* (ca 1340), le *Dit dou lyon* (1342), le *Jugement dou Roy de Navarre* (1349) et la *Fontaine amoureuse* (1360-61), et ce vocabulaire est presque entièrement ponantais: *aller*, [*aviron*], [*barge*], [*batel*], *bende* 'bande de fer', [*bras* (de mer)], *charger*, *clo* 'clou', *conduire*, [*corde*], *destacher*, *empeindre*, *estendre* (une voile), *fortune*, *fust* 'bois', *have* 'havre', (au) *large*, *legier*, [*marine*], *maronnier*, [*mer*], (se) *mettre* (en la mer), [*nacelle* / *nasselle*], *nag(i)er* 'voyager par eau' et 'ramer' (tr. et intr.), *navie* 'flotte', [*nef*], [*onde*], *passer* (un bras de mer), *patron*, *perilleux*, [*pont*], [*port*], *rime*, *rimer*, *saillir*, *tempeste*, *toile*, [*vent*] et *voile* (m.).

2.4.4. Deschamps

Les termes de marine dans les poésies d'Eustache Deschamps, disciple et peut-être neveu de Machaut, sont un peu plus nombreux et contiennent quelques mots levantins: *aborder*, [*affonder*], *ais*, *ancrer*, *ancrer*, *antene* / *antayne*, *aprester*, *arriver*, *asseurer* (une voile), [*auster*], *avalier*, *aviron*, [*bise*], *bort*, *bouter*, *chable*, [*chanceler* (d'un navire en mer)], [*chastel* 'hune'], *commutrer* 'comite', *courir*, [*craier*], [*desclore*], *erre*, *fendre*, [*flette*], [*flot*], *fons*, *fortune* (de mer), [*fraindre*], *galée*, [*galerie*], *gens d'armes*, *gouvernement*, *gouverner*, [*lin*], *marine*, *marinier* / *maronnier*, *mas*, *mener* (forme maine), (*haute*) *mer*, (*sur*) *mer*, *monter*, [*mousche* 'aiguille aimantée'], *naiger*, [*nasselle*], *navaige*, [*nave*], *navie*, *naviguer*, [*navire*], [*nef*], *ordener*, (*a*) *ourse*, *pannoncel*, *patron*, *peril*, *perillier*, *perir*, [*plugiau* 'vent'], *plungier*, *port*, (*a*) *pouge* (ponge dans l'édition), *poup* (*p*)*e*, *proue* / *proe*, *quarte marine*, *redreier* (un navire; fig.), *rime*, *rymer*, *siffler*, *siflée*, *soulte*, *tempest*(e), *tendre*, *timon*, *tourment*, *trasmontaine*, *unde*, [*vaisseau* / *vessiau*], *vermical* 'vernigal', *voguer* et *voil*(l)e.

On les trouve principalement dans cinq ou six ballades qui, au moins en partie, sont des réminiscences personnelles. "Au patron Ogiles de Galles" (entre 1375 et 1380) se situe à Harfleur;

or Deschamps s'est rendu, peut-être plus d'une fois même, sur la côte en vue d'une expédition contre les Anglais, et il ne serait pas trop hasardé de supposer que *antayne*, *commutre*, *patron*, *poupe*, *proe*, *timon* proviennent de certains contacts, à l'embouchure de la Seine, avec le monde (peut-être même des Génois) du Clos des galées. Si cet auteur n'a probablement jamais été en Moyen-Orient, nous savons qu'il s'est embarqué à Venise pour remplir une mission en Hongrie (d'octobre 1384 à février 1385); cf. "Regrets d'être forcé de s'embarquer" (avec *commutre* et *vermical*). La ballade "Souhais aux marins" (e.a. *antene*, *patron*, *poupe*, *timon*, *vermical*, *voguer*; cf. *voguer* aussi dans "Sur l'expédition de Barbarie") chante probablement l'expédition du duc de Bourgogne contre Tunis (1390) et peut contenir des réminiscences de l'expédition d'Alexandrie (1365), notamment de la *Prise d'Alexandrie* de Machaut. Par contre, son grand poème "Le Miroir de Mariage" (1381-89, non achevé), où la mer n'est pourtant pas absente, ne contient rien de tel.

2.4.5. Mélusine

Le roman de *Mélusine* par Jean d'Arras (1392-93) est un hommage à la maison de Lusignan, qui a régné sur Chypre pendant des siècles (voir notre Première partie, 5.1.2.). L'histoire raconte le secours porté par Urien et son fils Guyon au roi de Chypre, qui est assiégé à Famagouste par le sultan de Damas.

Le vocabulaire de Jean d'Arras est hybride. La majorité des termes appartient au Ponant, ou aussi au Ponant: *aancrer*, (*s'*) *aborder*, *s'acoster*, *admiral*, *advitailler*, *amont*, *ancre*, *ancrer*, *approcher*, *arriver*, *avancer*, *aviron*, *avironner* 'environner', *banniere*, [*barge*], [*batel*], (*a*) *bort*, *bouter*, *chargier*, *chasser*, [*chasteau* 'hune'], *chemin*, *cloz* (du port), [*costoyer*], *desancrer*, *descendre*, *desconfiture*, *drecer*, (*a*) *effort*, *s'empaindre*, *s'entragraper*, *entrer*, *envoyer*, *eschielle*, *esgarer*, *s'esquiper*, *estendars* pl., *ferir* (d'un navire; du vent), (*faire*) *feu*, *galee* / *gallee*, *gens d'armes*, *grappin*, *haulcer*, *havre* / *hable*, *hommes d'armes*, *large*, *lever*, *maistre*, *marine* 'mer', *maronnier*, *mas* pl., *mener*, (*par la*) *mer*, (*se*) *mettre* (*dedens*), *monter*, *monter sur la mer*, *nager*, [*naviere* 'vaisseau'], *navire* 'flotte', [*nef*], *nouvelles*, *partir*, *pennon* 'bannière', *percer*, *port*, *prendre port*, *prest*, *se rampaindre*, *runnes* / *runs* pl. (= *rimes* ?), *sauveté*, *singler*, *tempeste*, *tendre* (une voile), (*mettre a* / *prendre*) *terre*, *tirer* / *tyrer* (une ancre, une voile), *tourment*, *tourmente*, *traire*, [*vaissel*], [*vaucrer*], *voile* / *voille* (m. et f.), *voyage*. D'autres trahissent la Méditerranée: *couverte*, *fallot*, *fortune*, [*fuste*], *galleote* / *galleoite* / *gallyote*, *patron*, *pava(i)z*, *paviser*, *ramme*, [*rampin* / *ranpin* 'embarcation'] et *vauguer*. Notre auteur, qui n'a pas beaucoup voyagé, mais qui était libraire à Paris et lettré, déclare avoir reçu de Jean de Berry et du comte de Salisbury les « vraies chroniques » et « plusieurs autres livres »; il a lu aussi Marco Polo et la *Prise d'Alexandrie* de Machaut. C'est à ces sources que sont dus certainement ces quelques mots levantins.

2.4.6. Mézières

Le Picard Philippe de Mézières partit de bonne heure pour l'étranger et servit successivement Visconti (seigneur de Milan), André de Naples, Humbert II de Dauphiné, les rois de Chypre Hugues IV et son fils Pierre I^{er}, enfin Charles V. Il prit part à l'expédition de Smyrne (1346), fit un pèlerinage à Jérusalem (en 1346 ou 1347) et fut témoin de la prise d'Alexandrie (1365) pour laquelle il avait demandé des vaisseaux à Venise, ville qu'il connaissait bien. Devenu l'intime des Lusignan et leur chancelier, il trouva à Chypre sa seconde patrie. Quand on y ajoute ses contacts et ses lectures (les *Assises de Jérusalem*, très probablement Marco Polo et les *Gestes des Chiprois*), on ne sera pas étonné de trouver dans l'histoire allégorique de la nef *Gracieuse* un certain nombre de termes de marine levantins. Nous avons démontré ailleurs (Fennis 157-159) que l'un des manuscrits (le ms. A, composé pour Arthur de Richmond, connétable de France) a transposé de propos délibéré certains mots en langage ponantais, par exemple *anthene* > *vergue*, *bonace* et *calme* > *tranquillité*, *nave* > *nef*; cf. aussi *rime* > *adviron*.

Le tableau complet est hétérogène, ce qui se comprend aisément après la biographie que nous venons d'esquisser: *abaïsser*, *adresser* / *adroisier* / *adroissier*, *adviron*, *aguille* (de boussole), *ancre* (s.g.), *antenne* / *anthe* / *anthe* / *entenne* / *enthe*, [*aquilon* (vent)], *arbalestier*, [*archipelugue*], *art* (de marinier), *atremper*, *aulban*, *aval* (une voile), *bande* 'côté' (cf. *bors* et *costé*), (*tymon*) *baionnois* / *barionis* / *barionnoys*, [*barche*], (*vent de*) *besch*, [*bise*], *boïste*, *bonace* / *bonasse*, *bors* pl. 'côtés', [(*vent de*) *byrret*], *calme* / *chalme*, *carine*, [*carraque*], *chapelle*, *cheminer*, *comistre*, *conseiller*, [*coque*], *corde*, *costé* (du navire), *coursayre*, *couverte*, *delivrer* (les ancres), *destre*, *droïssier* (l'antenne), [*escargaite* / *eschauquette* / *gaitte* / *gayecte*], *espuiser* (la sentine), (*vent d'*) *est*, *estendre* (la poge), *fons* (de la mer), *fortunal* (adj.), *fortune*, *galee*, [*galerne*], *gouvernement* / *governement*, *gouverner*, *gouverneur*, *harnois*, *homme marinier*, [*hune*], *lanterne*, *larron*, *levant* (vent), [*lin*], *au lo*, (*vent de*) *maïstral*, [*maroyant* 'marinier'], *mast*, [*nave*], *naviguer*, [*nef*], *noçlier*, *nord-est* (vent), (*vent de*) *nort*, (*vent de*) *nort-ouest*, *office* 'fonction', *officier*, *a orche*, *ormer*, [*palestarine* (= *palescarne*)], *patron*, *à pauge*, [*paverre* (navire)], *penoncel*, *phalot*, *pilos* / *piloz* pl., *plom* (de sonde), *plongant* / *plungons* / *plongez* / *plongiez* 'plongeurs', *ployer*, *poge*, *porter* (d'un navire), (*vent de*) *pounant*, *poupe* / *pompe*, *pronier* (= *prouyer*), *prore*, *quarre* 'carré', *rime*, *santine*, *scandebor* (corruption de *scandolar*), *sirop* / *siroy* / *syrop* 'siroc', *soldoyer* (s.m.), *soubresailant*, *soustenir*, (corde) *soutille*, (*vent de*) *su(s)-est*, (*vent de*) *su-sus-est*, [*tafforesse* (navire)], *tendre* (des voiles), (*vens*) *transverciers*, [*tref*], *tremontainne*, *tymon*, *tymonnier*, *vergue*, *voile* / *voisle* (m.), *liever la voile* et *voye*.

2.4.7. Divers

D'autres genres ou ouvrages ne fournissent que quelques rares termes nautiques. Ceux-ci paraissent pratiquement absents du genre religieux: *Bible* de Macé de la Charité: *navage*; *Miracles Notre Dame*: *gouvernement* 'action' et *windas*; *Pilate*: *ariver* (tr.); version de la *Vie du pape Grégoire*: *appareiller* et *arriver* (tr.).

Pour le genre didactique nous avons à peine mieux: Jehan de Brie, *Bon Berger* (traité d'élevage): les vents ponantais *eth*, *nort*, *ouest* et *sut*; *Les livres du Roi Modus et de la Reine Ratio* (chasse): (*à la*) *fleur* (de l'iaue). Même un amiral de France nous déçoit, car dans son *Jouvencel*, ouvrage mi-historique, mi-didactique sur l'éducation d'un jeune noble à l'art de la guerre, Jean de Bueil n'arrive à nous étonner ni par la 'richesse', ni par la 'spécificité' de la liste suivante: *adresse*, *aval*, *croc*, *passaige*, *péril* et *port*.

En ce qui concerne les poètes: nous n'avons absolument aucune attestation prise dans les *Dits* et *Contes* de Jean de Condé, fils de Baudouin (cf. 2.3.5.), et pour Froissart (cf. cependant 3.3.7.) uniquement *rime*, *rimer* et [*single* 'voile'].

Le roman d'aventures de *Bérinus* est tout ponantais: [*esquipe* / *esquippe* 'patron'], [*estruman* / *estriman* 'pilote'], *galee*, *galïot* 'matelot', *hable*, *palagre* et [*single* 'voile']. La nouvelle de *Fouke Fitz Warin* emploie [*enfoundrir* 's'enfoncer dans l'eau'], *mariner* et *veyl* 'voile' m.), le roman de *Fauvel gouverneur* et *rimer*.

2.5. Le 15^e siècle

2.5.1. Pisan

Dans ses poésies, Christine de Pisan (début du siècle), dont le père était pourtant Italien, se conforme généralement à la terminologie ponantaise: [*barge*], [*batel*], *conduire*, *floter*, *fortune de mer*, *galee*, (*mer*) *large*, *marine* 'mer', *maronnier*, *mener*, *meneur*, [*mer*], [*nacelle*], (*à*) *nage*, *navire*, [*nef*], *passage*, [*peage*], *peril*, *perir*, *port*, *préparatif*, [*rivage*], [*vaissef*], [*vent*], [*venteler* (en parlant du vent)] et *voile* (m.), mais quelques éléments trahissent l'influence du Levant: [*nave*], *patron*, *patronne*, *pope* et (*a*) *reme*.

2.5.2. La Sale

Originaire de la région d'Arles, Antoine de la Sale fut attaché pendant des dizaines d'années à la maison d'Anjou: il servit Louis II, Louis III et le roi René, le plus souvent en Italie. En 1442, il composa *La Salade* pour son pupille Jean de Calabre. Nous avons montré (Fennis 159-60) que dans la description de son voyage aux îles Lipari, telle qu'elle se trouve dans les deux manuscrits et dans l'édition de 1521, certains termes étaient 'expliqués' par un synonyme («*prohis* ou cables» ou «vos cables que nous appellons *proïs*», «*remes* ou avirons») ou par une définition («les *fadrins*, qui sont les pages servans de la nave»), d'autres remplacés (*condelette* et *gondelette* du ms. C, le plus ancien et revu par l'auteur, sont devenus *esquif*) ou omis (*patron*; dans un autre passage accompagné de *marinier*, *maronnier* ou remplacé par ce dernier), pendant que le texte imprimé montre en plus l'incompréhension de certains termes en éliminant *patron* et en mettant *palestarme* pour *palescarne*, *auprès* pour *aux proïs*, *revocquerent* pour *remoquerent*, *autre* pour *ancre* et *table* pour *cable*. Cet auteur, qui a dit de lui-même «moy qui entendoie toutes les langues de cestes mers» (151), a glané des termes de marine en Provence, au royaume de Naples ou ailleurs en Italie ([*far* 'détroit de Messine'], [*nave* / *naive*], *palemar*, la forme *prouve* 'proue'), dans le français du Nord enfin, car il emploie *aviron* (à côté de *ramme* / *reme* / *remme* / *resme*), *cable* (cf. ci-dessus), *floter* et *havre* / *avre* (à côté de *port*).

Mentionnons encore (*geter*) *ancres*, (*lever les ancres*, [*Archepillago*], *atacher*, *avant* (dans la mer), [*barque*], *cappitaine*, *carte* (*de navigier*), *chaynne* (du port), *corde*, *courir* (*sus l'ancre*), (*faire la*) *croix*, *detacher*, *se encren*, [*escourre* 'courir'], *escri(p)vain*, *fortune de mer*, [*juste*; au sens générique], *galie* / *gallee*, [*gouffre* (de Venise)], *large* s.m., *marinier* (var. *maronnier*), *marinier* adj., *monter*, *monter sur mer*, *navigier*, [*nef*], *pompe* 'poupe' (nous avons déjà rencontré cette forme curieuse chez Mézières, 2.4.6.), la forme *proing* (qui, curieusement, se trouve à côté de *proïs* dans le ms. C à un endroit où l'édition de 1521 comme le ms. B, qui est d'ailleurs une copie de l'original, ont correctement *prohis*), *proue*, *rebatre* (*la mer*), *saillir*, *tourmente* et *voguer*.

2.5.3. Adrien

Nous pouvons donner un aperçu complet du *Mistere saint Adrien*, du milieu du siècle. On y trouve *aler*, *brigandine* 'brigantin', *compaignon* 'marinier', *conduire*, *corde*, *dresser*, *engalé* 'embarqué', *entrer*, *fortune* (*de la mer*), *galée*, *gouveral*, *gouverner*, *maistre* (de la galère), *marinier* / *maronnier*, *monter*, *monter su mer*, *naiger* / *naigier* 'ramer', [*nater* / *napter* 'ramer'], [*nave*], [*navetier* 'marin'], *navire* / *naville*, [*nef*], *nuoquier* (peut-être *nuoquier*, de l'it. *nocchiere*), *se partir*, *passer* (aussi tr.), *patron* / *pastron*, *pereiller*, *prest*, *raeme* / *rayme* / *reime* / *reme* 'rame', *tendre*, [*vaisseau*], *bon vant*, *velle* / *voelle* / *voielle* / *voyelle*.

Ce qui étonne plutôt dans ce texte qui selon Picot provient de la Flandre orientale, mais selon Vingvist du Nord de la Bourgogne ou de la Franche-Comté (voir Fennis 156), c'est la présence de *nuoquier* 'nocher' et de *patron*. On pourrait penser à une influence venue du Midi: c'est à cette époque précisément que Villefranche fonctionnait comme port méditerranéen du duché de Bourgogne (voir notre Première partie, 5.3.).

2.5.4. Divers

Pour le reste, la moisson est maigre: *Ponthus et Sidoine* contient *marignier*, un miracle de Notre-Dame *cordail*, la *Passion* d'Arnoul Greban *mathenot* et [*nave*].

Alain Chartier emploie [*nave* / *nafve*] et *vauguer* (ce qui suppose une influence italienne), Chastellain poète (cf. 3.4.4.) *ancrage* et *naviguer*, François Villon *écumer* et *juste*. Dans les chansons d'Olivier Basselin, publiées tardivement sous le titre de *Vaux-de-Vire*, apparaissent (*prendre ce*) *bort* et *poupe* (cf. - *bidon*).

2.6. Le 16^e siècle

2.6.1. Jean Marot

Poète et historien, Jean Marot a chanté deux expéditions de Louis XII dans *Le voyage de Gênes* (1507) et *Le voyage de Venise* (1509), édités par son fils Clément en 1532. On y trouve des noms de navires: [*barque*], *brigandin*, [*carracque*], *galiot / galliot*, *gallere* et son curieux diminutif *gallien* (qui est un hapax), [*nau*] et [*nef*], des noms d'armes: [*canon*], *coulevrine / couleuvrine*, *hacquebute / hacquebute*, [*mortier*], [*serpentine*], ainsi que *approcher*, *armer*, *coursaire*, *effondrer*, *escumeur*, *hable*, *mouvoir*, *patron* (sans doute levantin) et *respondre*. Malgré le fait que, du moins à Gênes, Marot fut témoin oculaire (« tant à l'exploict que apres jusques à son retour » [83]) et que les galères marseillaises de Prégent de Bidoux y entrèrent en action, il est clair que notre poète ne présente rien de spécifique. Cf. encore [*nauffragier* 'faire naufrage'] dans ses poésies.

2.6.2. Lemaire de Belges

Jean Lemaire, neveu et disciple de Molinet, était un homme du Nord, comme son surnom le montre déjà. Pourtant, il a subi des influences lyonnaises, latines et italiennes. En 1504, par exemple, il fut à la cour de Savoie, à Turin. Il a fait aussi un voyage en Italie. Dans plusieurs ouvrages, qui s'étendent de 1503 (*Temple d'Honneur*) à 1510-13 (*Illustrations de Gaule*), et notamment dans sa *Vraye histoire* (1511) sur le saufconduit des chrétiens aux lieux saints, nous avons trouvé le vocabulaire nautique suivant: *ancre*, (*à l'*)*ancre*, *armer* 'équiper' et 'préparer (les rames)', *artillerie*, [*barque*], *bois*, *bolingue*, *cable*, *charger*, [*contremejane* 'voile'], *cotonnine*, *deployer*, [*empavescher* 'garnir de pavois'], *investir*, *esquif*, *esquiper*, *fourniture*, *fuste*, *galee / galée*, *galiot* 'rameur', *gallion*, *gens*, [*gouffre marin* (*Concorde* 1511)], *gouvernal*, *guinder*, *harnois* (*de guerre*), *lin* 'étouffe', *mejane* 'voile', *mesrien / maisrien* 'merrain', *navigage*, *navire* ('bateau' et 'embarcation'), *pilot*, *port*, *rabiller*, *rame*, *refreschissement*, *trinquet* 'voile', *tymon*, *vitaille*, *vogue*, *voile* 'navire', *voille* et (*à plain*) *voille*. Quelques-uns proviennent du Levant: *armer* 'préparer', [*barque*], *cotonnine*, *investir*, *esquif*, *fuste*, *trinquet*, *tymon* et *vogue*; en plus, les voiles de *mejane* et de *contremejane*, qui apparaîtront plus tard chez Rabelais.

2.6.3. Rabelais

Dans le domaine de la terminologie maritime comme dans tant d'autres, le géant de la Renaissance occupe une place de premier ordre. Nous avons dépouillé son oeuvre pour notre thèse sur la *Stolonomie* (cf. Fennis 160-61), ouvrage contemporain du *Quart Livre*. Ensuite, nous avons étudié la tradition lexicographique à partir de ce vocabulaire de Rabelais (Fennis 1980). Les conclusions sont les suivantes:

Sur un total de quelque 250 termes de marine, et après avoir écarté des formations savantes comme [*bolide* 'sonde'], *celeume*, [*celoce*], *epagon*, [*liburnique*], *naumachie*, [*nausiclete*], *sabourre* ou [*thalamege*], on en trouve de toutes les régions: l'Atlantique depuis la Normandie jusqu'à Bayonne, la Méditerranée depuis le pays catalan jusqu'en Italie. Or si dans le *Pantagruel* (1532) et le *Gargantua* (1534) le vocabulaire maritime est restreint et de caractère ponantais, les termes levantins rivalisent avec leurs frères du Nord dans le *Tiers Livre* (1546) et finiront par dominer à partir du *Quart Livre* (1552, mais une version plus courte date de 1548), notamment dans la célèbre description de la tempête.

La question est de savoir où Rabelais a appris ou pris ces termes levantins. Il a beaucoup lu les auteurs italiens, mais connaissait aussi Chappuys (cf. 4.4.5.) et probablement le *Discours* de La Borderie (cf. 4.4.7.). D'autre part, il a fait des voyages en Italie, mais Montpellier aussi a joué un rôle important dans sa vie: il y fait des études de médecine entre 1530 et 1531 qu'il y terminera

en 1536, il y enseigne pendant le premier semestre de 1538 et assiste en juillet, à Aigues-Mortes, à la rencontre de François I^{er} avec Charles Quint, qui y était arrivé avec des galères; il connaissait aussi Marseille et les Iles d'Hyères. Après les études de Jal, de Sainéan, de Plattard et les nôtres, il est devenu clair que l'influence de l'Italie -qui reste grande dans tous les domaines- a été moins importante qu'on ne l'a pensé: il faut écarter avec Plattard les sources livresques italiennes; l'influence de Chappuys et de La Borderie est possible, mais restreinte, et tous les trois ont pu puiser tout simplement à la même source provençale. Certains mots sont communs, ou presque, à l'Italie et à la Provence, où ils sont souvent de provenance italienne, ce qui constitue précisément le problème: *amener, antenne, calfater / callafater* (cf. les formes plutôt ponantaises *calfreter* et *gallefreter*), *chiourme, comîte, coursie, escantoula, fernel, fougou, grec levant, gumene, hespalier, landrivel 'andriveau', lebesch, majordome, [nauf], poge, pontal, scandal*. Pour quelques autres, il faut tourner le regard plutôt vers la Catalogne et le Languedoc: *fadrin, remolquer*. Mais un autre groupe provient certainement des ports de Provence: *aiguade, aigueillot, biton, brague, encar(r)er* (qui est spécifiquement marseillais), *guatte, lignade, malette, naucher, orgeau, pavesade* (de la part d'un italianisant, on se serait attendu à *pavesate*), *poulemart, prodenou, rambade, triou*. Rien n'empêche le curieux qu'était Rabelais d'avoir fait des 'enquêtes' à Palavas et à Aigues-Mortes, à Marseille ou même à Narbonne.

Malgré la grande influence littéraire de Rabelais, ce vocabulaire parfois trop spécial et qui, faute de définitions, se prêtait moins bien à être accueilli dans les dictionnaires, n'a pratiquement trouvé d'écho chez deux lexicographes: Cotgrave (cf. 6.3.2.) et Oudin (cf. 6.3.7.).

2.6.4. Clément Marot

Ce poète, fils de Jean Marot (cf. 2.3.1.), dont les oeuvres se situent entre 1531 environ et 1544, est en matière maritime un Ponantais pur sang, malgré l'exil qu'il passe partiellement en Italie (Ferrare, Venise, Turin; il avait dû prendre la fuite en 1535 après l'affaire des placards, puis de nouveau en 1542 après la publication des *Psaumes*). Nous avons trouvé [*abismer*], (*à voiles*) *aval(l)ees, [aviron], baisser, cingler, désancrer, encre, fuste, galée / gallée / gallee, hausser, nager 'naviguer', [nef], nocher* (italianisme qui peut-être était déjà acclimaté en français), (*se*) *partir, peautre, tirer (l'aviron), tirer 'se diriger' et voile* (f.).

2.6.5. La Pléiade

Des sept auteurs de la Pléiade, Pontus de Tyard n'offre rien de particulier (du moins à en juger d'après Huguet). Pour Jean Dorat, nous avons trouvé uniquement *enchaîner* et *desenchaîner*, pour Jodelle [*depestrer*], *vent large, au large, à la matelotte, [nau]* et *voile* (m.), plus *bonasse* (adj.), *enfondrer* et *navigage* dans la tragédie de *Didon* (1558). Restent Du Bellay, Ronsard, Baif et Belleau.

Joachim du Bellay, dont la production s'étend de 1549 à 1560 seulement, emploie quelques italianismes: *bonasse* (s.f.), *cathene* (acception maritime incertaine) et *à la volte*. Il connaît *calfater, desarmer, filer* (un cordage), *gallée* (trad. de l'*Enéide*), *naufraige, naviga(i)ge, tirer au large, vaugueur* et *voguer*. En outre, il se sert, comme Ronsard, de *empouper*, à qui il passera une autre invention: *ramé*.

En ce qui concerne Pierre de Ronsard, le chef de la Pléiade: depuis le *Bocage royal* et les *Odes* de 1550 jusqu'à la *Franciade* de 1572 on peut noter: *s'aborder* 'venir à terre' (cet emploi pronominal est un hapax), *bonnasse, à bord* 'au rivage', *bourrache / bourrasche, boursolle* (sic), *calfeutrer, carene, chiorme* 'troupe' (ce sens est étrange, mais de toute façon Ronsard connaît ce mot), *cueillir* 'coup de rame' (curieux), *demarer, empouper* (cf. Du Bellay), *enfondrer, forcere, galée / gallée, [naufregere adj.], navigage, ramé* (cf. Du Bellay), *ramer* (emploi transitif, qui est un autre hapax), *surgir (dans le port), table* 'planche' (assez inattendu) et *voile*.

Pour Jean-Antoine de Baif (3^e quart du siècle; *Mimes* de 1576), fils de Lazare de Baif, qui avait été ambassadeur à Venise (cf. 4.4.15.), nous avons *ancré* (m.), *bonasse* (adj. et s.f.) / *bonace* adj., (*mettre à la*) *cadène* (non mar.), *calfreter*, *chourme*, *galiasse*, [nau], *navigage*, *oest*, *palmante*, *peautre* 'barque', *recalfreter*, *sur* 'sud', *trinquet* 'mât' et *voguer*.

Au vocabulaire courant, Remy Belleau ajoute des termes de galères parfois très spécifiques. C'est qu'il a été le poète officiel de la maison de Lorraine et, à Joinville, le précepteur de René de Lorraine, qui sera général des galères de 1562 à 1566, après son frère François. Sous ce dernier, notre poète fut en 1557 témoin oculaire de l'expédition de Naples. Aussi n'est-il pas étonnant qu'on trouve sous sa plume, dans les "Larmes sur le trespas de monseigneur René de Lorraine", composé en 1566 et inséré dans la Seconde Journée de la *Bergerie* (édition complète en 1572), des termes qui sont parfois très précis et qui appartiennent presque tous au vocabulaire des galères marseillaises: *abord*, *acourcie*, *antene*, *apostis*, *artillerie*, *banc*, *bancade*, *banderolle*, *bandiere*, *bataille*, *bataillolle*, *carene*, *charge* 'attaque', *coup* (d'aviron), *s'entreheurter*, *esperon*, *fanon*, *feu gregeois*, *flamme*, *flanc*, *forçat*, *fougon*, *lance à feu*, *pavois*, *port*, *poupe*, *proue*, *rame* (mais aussi *aviron*), *ranger*, *targe*, *voguer*. Ailleurs, il utilise *acrocher*, *ancré*, [aiglon], *argousin*, *aviron*, *bourasque de vent*, *branle*, *cadene*, [cordage], *doloire*, *empoisser*, [engouffrer], *esquif*, [flot], [flotter], *mettre à fond*, *forcere*, *fortunal*, *fuste*, *galere* / *galaire*, *en galere*, [golfe / gouffre], [gouvermail], [guider], *havre*, [hune], *marinier*, *mast* / *mats* / *mas*, *sur mer*, [nacelle], *nautonnier*, *nocher*, *pilote*, *poupe*, *à voiles et à rames*, *ramer*, *targue*, *tempeste*, *tillac* (dans le "Tombeau de François de Lorraine" et en parlant d'une galère; il semble ignorer *couverte*), *timon*, *tourment*, *tourmente*, [vague], [vaisseau], *voile*, *faire voile*, [zephyr]; cf. aussi *calfater* / *calfeutier* et *canne* hors d'un contexte maritime. On voit que là aussi les termes du Levant (notamment *argousin*, *cadene*, *esquif* et *timon*) apparaissent parfois et que, comparé aux auteurs littéraires contemporains et par ses seules relations personnelles, Belleau occupe une place particulière.

2.6.6. Autres poètes

Le 16^e siècle est riche en poètes. Chez tous, on peut glaner quelques termes de marine, et nous recourons à l'ordre alphabétique pour en faire l'inventaire.

Jean Bouchet (*Noble Dame*, 1536; *Epistres du traverseur*, 1545), qui semble avoir à peine quitté Poitiers, se sert en général d'un vocabulaire atlantique: *capitaine*, *charge*, *chayne*, *commander*, *croc*, *deffaïre*, *desconfire*, *droisser*, *gardien*, *gensdarmes*, *gicter*, *havet*, *maistre*, *marinier*, *nautonnier*, *navire*, [nef], *officier*, *port*, *toile* 'voile' et *voyle*, mais, bien curieusement, il connaît quelques termes du Levant (parfois déformés, il est vrai): *abbatre*, *fadon* 'fadrin', *nouchief* (probablement pour la rime et sous l'influence de *chief*) et *patron*, dont la provenance dans son cas est inconnue.

Pierre de Brach, sieur de la Motte Montussan et natif de Bordeaux, emploie dans ses poésies (1576) *cadene*, *comite*, *empoupper*, *forçaire* et *trinquet*, qui tous étaient déjà devenus familiers. Pour ses *Imitations* (1584) il fabrique *contre-ramer*.

Des Périers connaît *naucher*, mais ce poète bourguignon a eu des liens avec Lyon.

Desportes emploie *bonasse* (s.f.), mais c'est un italianisant.

Etienne Forcadel, né probablement à Béziers: *cotonine*, *espalmer* et (*donner*) *voulte*, qui ne surprennent pas chez ce Languedocien.

Jacques Grévin (*Olympe*, 1560; *Elégies*) emprunte *cadenne*, *empouper*, *forçaire* et *surgir* à la Pléiade; c'est un imitateur notoire de Ronsard.

Chez Amadys Jamyn (1575) nous trouvons l'occitanisme *cadene* (de forçat); cf. le verbe fabriqué *chiormer* dans sa traduction de l'*Illiade* (5.1.8.).

Olivier de Magny insère l'italianisme *bonnasse* dans ses *Odes* (1559).

Jean Maugin, 'le petit Angevin', *Noble Tristan* (1586): *amoral* 'amiral' (forme curieuse) et *esquiffon*. Une fois *esquif* 'naturalisé', tout le monde pouvait évidemment en former un diminutif.

Mellin de Saint-Gelais (né à Angoulême, mort en 1558), poète officiel de la Cour après son ami Marot, a subi des influences italiennes (e.a. des études de droit à Bologne et à Padoue): sa

tragédie *Sophonisbe* (1554), où entre *forçaire*, est une traduction; si, dans les *Vers de mascarade*, on trouve *espaliar*, *ramer* et *voguer*, c'est à l'italien aussi qu'il faut penser.

Clovis Hesteau de Nuysement: *artemon*.

François Perrin, *Pourtraict* (1574): *anguillade*, *naulage*.

Guy du Faur de Pibrac, *Plaisirs de la vie rustique* (1576): *surgir*.

Le Lyonnais Maurice Scève n'est pas bien éloigné de la Méditerranée. Ainsi, dans son *Microcosme* (1562), on trouve les noms de vents *garbin*, *lebech*, *mestral* et *siroc*, avec à *orse* et à *poge*. Le vocabulaire de *Délie* (1544) est hétérogène: on y trouve déjà à *l'orse* et à *poge*; avec un peu de bonne volonté on peut attribuer au Midi *calme* (adj.), (*faire*) *carene*, *coursaire*, le curieux (*secourir*) *fortune*, *midy* ('sud'; ailleurs aussi *levant* et *ponent*) et *nocher*, le reste se conforme au 'français': [*aboucher*], [*abysmer*], *arriver*, [*batteau*], *bort*, [*contremont*], *descendre*, *enfoncer*, [*monter* (une rivière)], *nager*, *naufnage*, [*port*], *ramer*, *surgir*, *tempeste*, [*unde 'mer'*], *voille*, à *plaines voiles* et *faire voile*.

Les poètes de la Renaissance fabriquent parfois des 'termes nautiques': *desenchaîner*, qu'on n'a jamais utilisé à propos de forçats (on dit *déchaîner* ou plutôt *déferer*), apparaît chez Dorat, puis dans le Nicot. *Empoupper* est purement littéraire et passe de Ronsard et de Pasquier dans les dictionnaires (de Thierry 1564 à Duez 1659) et dans des ouvrages de Maurice de la Porte et de Pierre de Brach. Amadis Jamyn, disciple de Ronsard, a probablement 'inventé' *chiormer* (cf. 5.1.8.). Etienne Dolet ne savait certainement pas qu'il se trompait en utilisant *peautre* pour le gouvernail d'une galère. Nous avons vu les cas de *ramé* (Du Bellay > Ronsard et Garnier [2.6.7.]) et de *contre-ramer* (De Brach). Du Bartas a probablement forgé *revoguer* (2.6.8.).

2.6.7. Genre dramatique

Pour le théâtre, nous avons peu de chose: dans les tragédies de Robert Garnier (*Marc Antoine*, *La Troade*, 1580): l'italianisme [*nave*], *ramé* (probablement emprunté à Du Bellay ou à Ronsard) et *voile m.*, dans celles de Pierre Matthieu (*Chytemnestre*, *Vasthi*, 1589): *caler les voiles* (au figuré), *chiorme* et *forçaire*.

2.6.8. Divers

Il reste un nombre important d'ouvrages et d'auteurs divers que nous rassemblons de nouveau par ordre alphabétique.

Chez Guillaume Bouchet, de Poitiers, auteur des *Serees* (1584-1598), nous rencontrons *cadene*, *forçaire* et *forçat*, *navigable* et *trinquet*.

Jean Calvin, l'un des grands chefs protestants, auteur de l'*Institution chrétienne* en 1541, se sert dans sa *Bible* et dans ses sermons de *abatter*, *avaller*, à *bord* 'sur la côte', *caler*, *équipage*, *forsaire*, *naufnage* (présenté comme un mot non courant) et *voile m.*; ce qui est aussi intéressant qu'inexpliqué, c'est la présence de *sartie* 'agrès' dans la *Bible* ("Actes des Apôtres"; variante).

Nous ne savons rien du *Dom Florès de Grece* de 1552, où l'on trouve *a ourse*, *a pouge* et *la volte de*.

Du Bartas (Guillaume de Salluste): *carte marine* et *quadran* dans le *Triomphe de la Foy* (1583), *enfondrer* dans *Judith* (1583), *gallee* et *revoguer* (sans doute de son invention) dans la *Semaine ou Création du Monde* (1578), *calfeutrer* et *chourme* dans la *Seconde Semaine* (1584-1590).

Du Vair a été entre autres intendant de justice à Marseille (*chiorme* dans les *Remonstrances* de 1597), puis premier président (1599-1616) du Parlement de Provence (1600 *bonnasse*, 1610 *arcenat*). Cf. en outre *abord* 'accès', *arborer* (des enseignes) et *bourrasqueux*.

Henri Estienne, fils du célèbre imprimeur et lexicographe (cf. 6.2.1.), a écrit les *Deux dialogues du nouveau langage françois italianizé et autrement desguizé* (1578). Hors du domaine maritime,

on y lit le couple *camisole - chemisole et de bonne voglie*. Sont maritimes: *attiral* 'agrès', *bonasse* (s.f.), *galee, pavoisade / pavigeade, surgir* (qu'il soupçonne récent), et des latinismes: *carine, saburra*.

Claude Fauchet (1600), qui a habité Marseille dans sa jeunesse, a été en Italie secrétaire de l'ambassadeur (le cardinal de Tournon). C'est à Marseille qu'il a pu entendre *boute* (employé par lui hors d'un contexte maritime), *chorme* (cf. le curieux *charme*) et *rambade*. Il dit expressément que la *pertusane* et le *rancon* sont venus d'Italie; il emploie enfin le latinisme *piratique* (s.f.) et l'italianisme latinisé *pulverin*.

Le protestant militant François de la Noue (*Discours politiques et militaires*, 1587) connaît *bonace, galeasse* et *quadran*, mais aussi *prendre la volte*.

Chez le Loyal Serviteur (Jacques Joffrey), qui a rédigé l'*Histoire du seigneur de Bayart* (1527), nous rencontrons *enfondrer* et le vénitien *providadour*.

Le Néerlandais Philippe de Marnix de Sainte-Aldegonde, auteur du *Tableau des différens de la religion* (1599), se sert de deux mots dont il reste à établir la source directe: *encadener* (aurait-il lu le dictionnaire de Hollyband ?) et *forsaire*. Par contre, *faire aiguade, faire lignade* et (probablement) *chourme* remontent à un passage du *Quart Livre* de Rabelais.

Montaigne (*Essais* 1580, puis 1588) connaît non seulement *admiral, fortune de mer, galliotte, naulage / nollege, (bataille) navale, tirer 'se diriger', tormente* et à *pleines voiles*, mais encore *antenne, bonasse* adj., *(galere) capitainesse* et *pavesade*, mots dont on aimerait connaître la provenance chez cet auteur, qui utilise en outre au figuré (*gagner*) *le dessus du vent, vogue la galee* et même *sier (en) arriere*. D'autre part, on s'étonne de la forme *malinier* 'marinier' (corruption opérée à dessein ?) et du sens de *forçat*, qui devient plutôt un commandant.

Bernard Palissy est un méridional (né près d'Agen) qui a vécu longtemps à Saintes et qui ne paraît pas avoir voyagé en dehors de la France. Sa *Recepte veritable* de 1563 et ses *Discours admirables* de 1580 offrent *cadran, carte, compas, conduire, navigation, [navire], ouest*. Cf. aussi le méridional *pible* 'peuplier'.

Chez le chirurgien Paré, natif de la Mayenne, *carine* est sûrement un latinisme. *Arsenac* pourrait être une réminiscence de Rabelais. *Plongeon* est bien français. Ce qui est plus curieux, c'est qu'il connaît *espalier* 'rameur'. Aurait-il eu des contacts avec le Midi ? Cf. aussi l'occitanisme *cassole*.

Etienne Pasquier est connu surtout par ses *Recherches de la France* (1560, puis 1565 et 1611), où apparaissent *adresse, aiguille, arborer, boussole, calfeutrer, caller, fortune de mer, marinier* et *quadrant*. Ses *Jeux poétiques* contiennent *attirail* et *empoupper* (celui-ci certainement sous l'influence de la Pléiade). Le *Pourparler* (ca 1560) est pour nous plus intéressant: *anguillade, bastonnade, cadene, comite, dessus du vent, forçat, galiot* 'rameur' et [temporal]. Dans les *Lettres* enfin on rencontre *bonace* (substantif et adjectif).

Nicolas-Claude Fabri de Peiresc (1590-1637) utilise *cahic, couttonine* et *patronne* dans ses lettres, mais c'est un Provençal, qui était conseiller au Parlement d'Aix et qui en plus a fait de nombreux voyages.

Olivier de Serres, auteur du *Théâtre d'agriculture et Mesnage des champs* (1600), ne s'occupe évidemment pas de la mer, mais chez ce méridional on rencontre plusieurs termes qui ont été utilisés dans un contexte maritime: *aissade* 'houe', *avalier, canne, cassette, barille, civadier, entonner, prixfachier* (francisation de *préfachier*), *roure, taravelle* et *tripier* 'trépié'.

2.7. Le 17^e siècle

« Enfin Malherbe vint », mais son arrivée n'apporta rien de nouveau 'in maritimis': *appareil, grain, investir (la terre)* et *naulis*.

François de Sales (1567-1622), fondateur de l'ordre qui livra les aumôniers des galères, se sert de *comite* et de *voile* (m.) dans son *Traité de l'amour de Dieu* (1616), de *bonace* (s.f.) et de *bussole* dans d'autres ouvrages.

Les tragédies d'Antoine de Montchrestien (surtout la *Reine d'Ecosse*, 1601) offrent *bon(n)ace* (s.f. et adj.), *corsaire, nocher* et *perir*.

A l'Angevin Pierre Le Loyer (ou Loger), sieur de La Brosse et 'démonographe', on doit un *Discours et Histoire des Spectres* (1605, un premier livre dès 1586). Cet auteur a puisé partout, ce qu'il révèle clairement dans les noms de navires et d'embarcations de toute provenance qu'on rencontre notamment dans une énumération curieuse (cf. Hug s.v. galeon): [*barque*], *brigantin*, [*carmoussal*], [*chaloupe*], [*chippe*], *esquif*, *fuste*, *fustereau*, *galeon*, [*gondole*], [*habre* 'embarcation'], [*nasselle*], [*navire*], [*paliscalme* ou *paliscarme*], [*remberge*], [*schifflin*], *ussier* et [*vaisseau*]. Par ailleurs, nous trouvons chez lui *abord* ('lieu où l'on aborde'), *affondrer*, *passer* et quelques mots méditerranéens: *bonasse*, *garbin*, (*vent*) *maïstral* et *rambade*. Ces derniers doivent venir, comme le reste, de ses lectures diverses et non pas, par exemple, d'un contact direct avec le Midi (il a fait ses études de droit à Toulouse).

Pour ce qui regarde Mathurin Régnier (1573-1613) nous n'avons que *calfeutrer* et *forçat*, pour les multiples autres auteurs, notamment ceux de la période vraiment classique, rien ou pratiquement rien. C'est que la vogue des italianismes, des régionalismes et même celle des latinismes a cessé: le purisme règne en maître, même pendant l'apogée des galères sous Louis XIV. Il est donc vain de poursuivre nos inventaires.

2.8. Conclusion

Dans la littérature, la composition de la terminologie nautique est hétérogène. Le fonds commun a toujours été et restera le latin, mais c'est aussi un fonds relativement pauvre, sans grandes variations, ce qui ne saurait étonner personne. Il suffira de mentionner *marinier* et *notonnier*, *nager*, *navire* et *vaisseau* avec leurs variantes, ou par exemple *ancree* et sa famille, *appareiller*, *gouvernail* et *gouverner*, *nef* et *tempeste*.

Pourtant, cette base fondamentale a subi très tôt l'influence d'autres langues. Dans la partie septentrionale de la France actuelle, tout particulièrement dans le Nord-Ouest du domaine d'oil, ce sont les langues germaniques qui ont réussi de bonne heure à introduire de nombreux termes dans ce vocabulaire conventionnel. Citons (sous leurs formes 'normalisées') *équiper*, *esnèque*, *guindas* et *guinder*, *hauban*, *hune*, *itague*, *quille* (attesté à une date relativement tardive), *ralingue*, *sigle*, *sigler*, *ulague* et *vague*, qui sont tous d'origine nordique et extrêmement fréquents dans n'importe quel genre. On peut y ajouter plusieurs autres, qui viennent du scandinave, de l'anglo-saxon, du francique ou du néerlandais, par exemple *bateau*, *bouline*, *drenc*, *écoute*, *eschipre*, *esturman*, *haler*, *havre*, *lof*, *mât*, *rime* et *rimer*, plus les noms des vents. Nous renvoyons à notre Première partie, 2.5.

Il est indéniable que le Levant aussi a apporté sa collaboration. Dès le *Roland*, trois mots d'origine byzantine semblent bien installés: *chaland*, *dromon* et surtout *galee* / *galie*. Venu probablement d'Italie du Sud, *galiot* a été assimilé de bonne heure. Ajoutons-y *palagre* qui, contrairement au type *pelage* (qui est passé par le latin), constitue un emprunt au grec. Pourtant, il ne faudrait pas en conclure que cet apport du Midi a continué de façon régulière, car une fois ces mots intégrés, le silence se fait presque complètement sur les apports méditerranéens.

S'il y a des exceptions, elles confirment -comme toujours- la règle, car nous avons affaire alors à des auteurs natifs des régions méditerranéennes (comme Brunet Latin ou encore Claude Fauchet), qui y ont séjourné (comme Mézières, La Sale, Jean Lemaire, Rabelais et Du Vair), qui même peuvent avoir voyagé sur une galère de Marseille (comme Belleau) ou qui d'une façon ou d'une autre sont entrés en contact avec ce vocabulaire levantin (comme Jean d'Arras pour sa *Mélusine* ou Deschamps, pour qui on pourrait penser aussi bien au Clos des galées de Rouen qu'à Venise). Quand on y ajoute une forte influence italienne au 16^e siècle, qui explique en partie la présence, et parfois même l'adoption définitive, de *bonace*, de *chiourme*, de *forçat* ou de *forsaire*, on se rend compte qu'en définitive le tableau dessiné dans notre Première partie pour les documents techniques n'a pas changé: en fait, le vocabulaire des galères de Marseille (ou de Gênes, de Venise, etc.) est resté confiné dans leurs ports d'attache, dans leurs décors naturels, et il n'a pas pénétré dans le français littéraire.

3. Les chroniqueurs et historiens

3.1. Le 12^e siècle

3.1.1. Gaimar

Dans *L'Estoire des Engleis* (ca 1140) de Geoffrey Gaimar nous avons trouvé les termes de marine suivants: *aler* (par *ewe*), *arriver*, *asaillir*, *atacher*, *batel*, *carger* 'charger', *drescer*, [*eneke* / *eneque* / *eneske* / *esnesse* 'esnèque (bâtiment scandinave)'], [*eschipe* 'marinier'], *est* / *hest*, [*esturman* / *esterman* / *stieresman* 'timonier' < néerl. *stuurman*], [*flot*], *flote* / *flete*, *gent*, *governer* / *gouverner*, *havene* / *havefne*, *lever*, *liwe* 'lieue' (var. *liue*), [*marinal* 'marin'], *marine* 'plage' et 'mer', *mariner* / *marinier*, (*en*) *mer*, (*halte*) *mer*, (*se mettre en*) *mer*, *nagier* 'naviguer' et 'ramer', [*navee* 'charge'], *navie* / *navire* / *navirie* 'flotte', [*nef*], *north*, [*ored* 'vent'], *passer* (*la mer*), *perillier* / *periller*, *perir*, [*sigle*], [*sigler*], *suth* (aussi *midi*), *turmente*, *uthlage*, *veil* 'voile' et *west*. C'est là un vocabulaire ponantais d'origine mi-latine mi-germanique.

3.1.2. Wace

Un des premiers grands auteurs dont on connait l'identité, le Normand Wace, a débuté par l'hagiographie, qui généralement ne donne pas lieu d'employer des termes de marine: aussi n'avons-nous rien dans la *Vie de sainte Marguerite* et très peu dans la *Conception Nostre-Dame* de 1130-45: *baquenas*, *enpeindre*, *entrer*, [*galcrer*], *governer*, *mairienier*, (*en*) *mer*, *navire*, [*ore* 'vent'], *repareillier*, *rompre* (intr.) et *tref*; un peu plus dans le *Saint Nicolas* de ca 1150: *ariver*, [*batel*], *corde*, *depescer*, [*desclore*], *entrer* (*en mer*), *kevile*, *marnier*, (*halte*) *mer*, *se movoir*, *nager*, [*nascele*], [*nef* / *nief*], *notiner*, [*oré* / *oret* 'orage'], *passer*, *rompre* (intr.), *saillir*, *sigler*, [*tref*], (*bon*) *vent*. La situation change cependant quand il va se mettre aux grands poèmes pseudo-historiques: le *Brut* (1155) et le *Rou* (1160-1174).

Prise dans son ensemble (à l'aide de l'aperçu qu'on trouvera dans l'étude de Keller, p. 221-226), l'oeuvre de Wace nous offre le vocabulaire maritime suivant: *aancrer* / *aanchrer*, *abaïsser*, *acoster*, [*acuillir* (le vent)], *afundrer*, *agrei*, *aler*, *amont*, *ancre* / *anchre*, *ancres* (*jeter*), *ancres* (*lever*), *aprester*, *ariver*, [*assechier* 'amarrer'], *atachier*, *atumer*, *avalier* (une voile), *aviron*, *avironner*, *baquenas* 'tempête, orage' (mais dans un manuscrit tardif, donc sujet à caution), [*barge*], [*batel*], [*betas* 'cordage, drisse'], [*bise*], *boëline*, *bort* 'côté du navire' et 'bordage', [*braiol* 'breuil'], [*brant* 'éperon'], [*chaland* / *caland*], *chanpenter* / *carpentier*, [*chargeor* 'embarcadère'], *chargier*, *cheville* / *kevile*, *cheviller*, *cloer* 'clouer', *corde*, *corir*, *cors* 'route, voyage', *custure* 'jointure', *depecier*, *deschargier*, [*deshernechier* 'dégréer'], [*dromunt*], *effundrer*, *eire* 'voyage', *eissue* (var. *issue*; d'un navire), *enfundrer*, (*s'*) *enpeindre* (*en mer*), *entrer* (*en mer*), [*enverser* 'se renverser (d'un navire)'], [*eschei* 'esquif'], *eschiper* 'équiper', *escote*, [*esnege* / *esnesche* 'esnèque'], *est*, *estendre* (les voiles), [*estren* / *estran* 'étai'], [*estuin* 'petite voile'], [*esturman* / *esterman* 'timonier'], [*faï* 'charge'], *fermer* 'fixer', [*flot*], *flote*, [*floter* 'mettre à flot'], [*foleier*], *funain*, [*galcrer* 'errer'], [*gofre* 'golfe'; ce mot vient du gr. *kolpos* par l'intermédiaire du latin et ne sera remplacé que plus tard par l'italianisme *golfe*], *governail* / *guvernal*, *governer* / *guverner*, *guarnir*, [*gurdinge* / *gardinge* / *gordine* 'cordage'], *guverneür*, *haler*, *herneis* 'bagages', *hoban* / *hoben*, *lanterne*, *lever*, [*lisprué* 'extérieur des voiles'], *lof*, *mairien*, *maistre* (de la flotte), *marin* (adj.), *marine* 'mer', *marinier*, [*marrinal* / *marinneau*], *mast* (pl. *mas* / *maz*), (*par*) *mer*, (*halte*) *mer*, [*metre jus*], *movoir*, [*nacele*], *nage*, *nager* / *nagier*, *navee* 'navire', [*navee* 'charge'], [*navele* 'bateau'], *navie* 'flotte', [*navièr* 'naviguer'], *navige* (ms. de Munich), *navire* / *navirie* 'flotte', [*nef*], [*neier*], *nort* / *north*, *northwest*, [*oré* 'vent'], *passage*, *passer*, *percier*, *peril*, *perillier*, [*pont* / *punt* 'passerelle'], *port*, (*prendre*) *port*, [*se prendre au vent*], [*puier* 'remonter'], *raëlingue*, *retorner*, *rif* (ou *ris*), [(*prendre*) *rivage*], *saillir*, [(*a/al*) *sec*], [*sigle* 'voile'], *sigler*, [*somet* 'pointe du mât'], *suth*, *suth-est*, *tendre*, *tens*, [(*avoir* / *estre a*) *terre*], (*venir a*) *terre*, *terrein*, [*trainer* (les navires à terre)], *traire*, *traverser* 'faire dériver', [*traverser* (les vagues)], *tref*, *turment*, *turmente*,

uitage / utage / hutague 'itague', *ullague / ullaugue / utlage, unde, veile / veille* 'voile', *vent, venter, vertir, viande, wage* 'vague', *west, windas, winder* 'guinder' et [*wirewite* 'girouette'].

Ce vocabulaire appartient pleinement au Nord-Ouest de la France et se compose d'un important fonds 'indigène' et de plusieurs termes empruntés à l'anglo-saxon, au nordique et au francique. Nous avons vu (2.2.1.) que *chaland* et *dromunt* sont venus de la Méditerranée, mais à une date plus ancienne, car on les trouve dès le *Roland*. Chez Wace, comme chez Gaimar, il n'y a aucune trace dans ce vocabulaire maritime qui permette de conclure à une influence directe venue du Levant.

3.1.3. Benoît

Benoît, qui est très probablement identique au Benoît de Sainte-Maure du roman de *Thèbes* (cf. 2.2.3.), est l'auteur d'une volumineuse *Chronique des Ducs de Normandie* (ca 1175), où la mer occupe une place importante. Notre dépouillement a conduit à la liste suivante: *aancrer*, [*accueillir* 'se mettre en route'], *adreicer, affondrer / afondrer, aler, ancre* (f.), (*jeter ses*) *ancres, apareiller, apareiz, armer, arriver / ariver, assaillir, asseger, assembler, [asseoir 'assiéger'], atomer, [aure (vent)], aviron, [barge], [bateau], battre, [bise], bord 'côté', boter, caler, [chaland], charger / charjer, chasteau, [chef 'proue'], [(navie) coituse 'rapide'], [(se) coler (en mer)], conduire, [contremunt], corde, corre / core (sur mer), [debruier 'briser'], desbarater, despleier, devaler, drecer / dreicer, drenc, effundrer, eire 'voyage', eissir, empeindre / enpaindre / enpeindre, empeier, enbatre, entrer, enveier, eschaper, escote, [esneque / esnesche], [(a) espleit], esquiper, estendre, estoire, estorbeillon, [esturman], ferrer, [flot 'flux'], flote, [funeau 'corde'], funz (de la mer), garnir, governail, gouverneur, (en) haut, havre / hafne, hobenc, hulage 'pirate', jenz 'gens', maistre mariner, marine 'mer', [marineau], mariner / marinier, marinne 'rivage', mast, [(en) mener], (en) mer, (par) mer / (par la) mer, (grosse) mer, (haute) mer, (se mettre en la) mer, (re)movoir, [nacele], (a) nage, [naveiz 'flotte'], navie 'flotte' (m./f.), [nef], nordest, nort / north (vent), onde / unde, [ondeier], orage, ordener, [oré / oret 'temps, vent; orage'], passage, passer, perdre, peril, periller / perillier, perillos / perilos, perir, [prendre] port, prest, quasser, rain 'rame', ramener, rapareiller, redesaancrer, redrecer (les voiles), [(la mer) refole], rentrer, repasser, reprendre (port), [resigler], rivaige, sigler / siglier, [temper 'tempête'], tirer 'se diriger', torment, tormente, torner, traire, travail, travailler, [tref], utage 'itague', veage, veie, veile / veille 'voile', (pleines) veiles, (lever les) veilles, (buen) vent, vent (contraire), vent (fort), venter, vitaille, vivre, [(re)voill(i)er, verbe] et *wage* 'vague'. Que l'auteur se soit fondé ou non sur une « estoire latine » qu'il invoque, il est évident que nous avons là encore le plus pur vocabulaire du Nord-Ouest de la France.*

3.1.4. Ambroise

L'Estoire de la guerre sainte (ca 1195) d'Ambroise est un récit versifié de la troisième croisade, qui avait eu lieu de 1190 à 1192. Ainsi, pour la première fois, les événements se passent en Méditerranée. Ne sont pourtant vraiment levantins que *catran* 'goudron' et *phare* 'détroit' (on pourrait y ajouter [*carvane*] dans une acception non maritime), car un siècle auparavant [*dromont*], *galee / galie / guallee / guallee / guallée / gualie, galiot* ('rameur' ou 'matelot') et *palacre* avaient déjà reçu 'droit d'asile' en français (cf. 2.2.). Le reste est du 'français de France' d'origine latine (par voie directe) ou germanique: [*afonder* tr. 'couler'], *alumer, aprocer, armer, [barge], [bargete], bescuii, châane* 'chaîne du port', *corde*, [*eneke* 'esnèque'], *enfondrer, entree, eschaper, [esfondre 'choc' ou 'fuite d'eau'], estoire, fondre, formesture, garnisture, gens, [gofre 'golfe'; cf. 3.1.2.], governel, guarnir, lanterne, mast, mater, [monter 'lancer en mer'], nagëur, [nef], port, (soi) recoillir* 'aller à bord', *saluer, [siglëure], traverser, [trés 'trefs'], [turmentus 'tourmenteux' (en parlant de la mer)], [uissier] et veie*. Si donc nous avons bien changé de mer et de décor, nous avons à peine changé de vocabulaire.

3.2. Le 13^e siècle

3.2.1. Villehardouin

Geoffroy de Villehardouin, maréchal de Champagne, est l'un des chefs de la quatrième croisade et l'un des six messagers qui, en 1201, obtiennent le secours des navires vénitiens. Sa *Conquête de Constantinople* (ca 1210) offre plusieurs termes de marine 'courants' en français: *aancrer, ancre* / à *ancre, ancrer, amiral* (depuis longtemps introduit en français hors du contexte maritime), *appareillier, armer, baniere, [barge], [batiau], bort, charger, chastial, confanon, croc, descendre, dresser, entrer, estoire / estore* 'flotte', *estoupe, galée / galie, galion, gens, gofre, lever* (du vent), *marinier, mas, merrien, nager* 'voyager par eau' (ms. B), *navie, [nef], oirre* 'voyage', [selon le FEW 23,89 aussi *palandrie*, mais c'est une erreur; cf. RLB 415], *partir, poiz, port, se recueillir, rime* (si du moins l'étymon en est le néerl. *rieme*, ce qui ne nous paraît pas certain dans tous les cas; à noter la variante *rame*), [*salvation* 'chaloupe (de sauvetage)'], *terre, tirer, traire, [uissier* 'navire huissier, à portes'], *vaissial, [vent]* et *voile*. Les mots levantins sont rares: *antaine, coller* 'hisser' (qui n'a pas été compris par le copiste du ms. B), [*golfe* (à côté de *gofre*)] et *voguer* (dans un seul manuscrit), et peut-être le nom de vent *boire*. Autant dire que, même sur cette flotte de Venise, Villehardouin ne s'est guère familiarisé avec le vocabulaire méditerranéen.

3.2.2. Clari

Chez le Picard Robert de Clari (1216), qui a participé à la même croisade que Villehardouin dans une fonction bien plus humble, on ne trouve de levantin que *antaine*. Le reste est ponantais (avec parfois des traits clairement picards: *ca-* et *k*) ou aussi ponantais: *ancre, (geter) ancre, appareiller, ariver, armer, atakier* 'attacher', *atirer, baniere, [barge], bataille, bort* 'côté du navire', [*bras*; Clari ne connaît pas *gofre / golfe*], *caauvle* 'câble', *castiau* 'château gaillard', [*contremont*], *corde, [dromon], enseingne, entrer, estoire / estore, galie, gent, lanchier, lever* (en parlant du vent), *loier* 'lier', *mat, mener, mer, mettre, nagier, navie, [nef], ordener, partir, [pont* 'passerelle'], *singler, tempeste, tendre, tere, toise, tormente, traire, [uissier], vaissel* et ses variantes, *venter, viande, voie* et *voile*.

3.2.3. Novare

Décrivant en français l'histoire de Chypre et la guerre des Ibelin (1218-1243), Philippe de Novare, né en Lombardie mais de bonne heure parti pour Chypre, utilise un vocabulaire conventionnel et parfois d'origine germanique: *adezer, aler, aparailer, aprester, arbalestrier, arengier, ariver, armer, assaillir, assembler, baniere, [barche], bort, briser, caler* (que nous ne considérons pas comme un emprunt), *cengler, chaene, chargier, cheoir, damage, descendre, entrer, esfort, estoire, fluter* 'flotter', (*s'en*) *fuir, gaiter, gallee / gallee / guallee / guallee / guallie, garnison, gens / gent, (mer) groce, issir, lier, marine, mener, mettre, mer, navie, [nef], ost, partir, passage, passer, payer, peril, plonjer, port, prendre, recueillir, remonter, rime* (cf. 3.2.1.), *siege, sodoier, [vais(s)eau], venir, vitaille, voile*. Mais quelques termes viennent sûrement de l'italien ou du français de Chypre: *abouasser, bonasse / bounace, [(barque de) cantier* 'chaloupe' (la forme *barque* elle-même est un italianisme; cf. le fr. *barge* ou ci-dessus *barche*), *carevane* 'réunion de navires', *cheveteine, enpaleger, fernel, [karaque / quaraque], [nave], ormeger, pelagre* (d'origine grecque; cf. *pelage*, qui est passé par le latin), [la forme *s(s)alandre* 'chaland'], [*saytie* 'saétie' (espèce de navire)], [*taryde* (navire)] et (*sur*) *vent* (qui semble un calque de l'it. *sopravvento*). Cf. aussi *balestier* (à côté de *abalestrier* et *aubalestier, aubalestrier*, ces derniers appartiennent plutôt à l'occitan; en outre nous lisons *aubalestre* à côté de *arbalestre*) et peut-être *aigue*, qui chez Clari nous semble plutôt un italianisme francisé qu'un latinisme ou un occitanisme.

3.2.4. Guillaume le Maréchal

L'histoire de ce régent d'Angleterre (1216-1219), écrite vers 1225, s'en tient évidemment au vocabulaire ponantais: *adrecier*, *apariler* / *ap(p)areillier*, *atomer*, *banière*, *chaable*, *conveier*, *corde*, *estorement*, *estorie* 'flotte', *flote*, [*funneau*], *gonfanon*, *have*, *hoben*, [*nef*], *rober*, [*sigler*], (*bon*) *vent* et [*witage* 'itague'].

3.2.5. Mousket

La *Chronique rimée* des rois de France par Philippe Mousket (Tournai, ca 1240) offre *aparillier*, *asaillir*, [*atraire* 'rassembler des navires'], *avaler* 'faire descendre une rivière', [*barge*], *batillier* 'fortifier', [*breteske* 'gaillard'], [*busse* 'navire'], [*coque* (navire)], *corir* / *courre*, [*dromon* / *dromont*], *embatre* (intr.), [*esneke* / *esneque* (le navire scandinave)], *estorie* 'flotte', *galie*, *kable*, [*kalans* 'chalands'], [*koge* (navire), mot flamand], *maronnier*, *mestre* 'patron', *monter* (en mer), [*nef*], *sigler*, *suivre* (forme *süi*), [*tref*] et [*wissier* 'huissier']. Il n'y a là rien qui puisse étonner de la part d'un Flamand qui ne paraît pas avoir voyagé, bien qu'il parle aussi du Moyen-Orient (*karvane*).

3.2.6. Sarrasin

La lettre écrite par Jean Sarrasin à Nicolas Arrode sur la prise de Damiette (1249), qu'on trouve insérée dans une continuation occidentale de Guillaume de Tyr, ne révèle de levantin que [(*barge de*) *cantier*], où d'ailleurs *barge* (non *barque*; cf. 3.2.3.) est la forme française et *cantier* un terme incompréhensible pour certains scribes (*barge de Gautier*!). Par ailleurs, il n'y a rien de tel: *aancrer*, *aler*, *apareiller*, *aprocher*, *armer*, *arriver*, [*coche* (de Normandie) 'bateau'], *descendre*, *entrer*, *estoire* / *istoire*, (*se*) *ferir*, *gaaignier* (*la terre*), *galie*, *gens* / *gent*, *lieue*, (*en la*) *mer*, (*estre sus*) *mer*, *monter* (*sus mer*), [*nef*], *peril*, *port*, (*prendre* / *venir a*) *terre*, *traire*, *travail*, [*vaisseil* / *vaissiau*] et (*faire*) *voile*.

3.2.7. Ménestrel de Reims

Dans la chronique du ménestrel de Reims (ca 1260), le vocabulaire nautique paraît réduit, traditionnel et teinté par le dialecte de l'auteur: *arrer* 'errer', [*barge*], *galie*, *maronier*, (*par*) *meir*, (*monter sour*) *meir*, [*nave*], *navie* 'flotte', [*orei* 'vent'], *remonter* (*sour meir*), *tempeste* (var. de *tempès*) et *torment*.

3.2.8. Da Canal

La chronique de Martino da Canal (*Les Estoires de Venise*, 1267-75) combine des éléments français, latins et vénitiens. Elle contient (d'après l'article de Limentani): *abatre* (une voile), *amirail*, (*lever ses*) *ancres*, *antene*, *aprosmer*, *armer*, *bec* 'proue', *bote* 'boute, tonneau', [*canola(s)* 'bandins, balustrade' (< vén. *canolati*)], *caravane* / *carevane*, *celandil* 'taffetas', *chase* 'chasse, fuite', *chevetainerie*, *coler* 'hisser', *condure* (< it. *condurre* 'conduire'), *corir* (ou *corre*), [*coulf* 'golfe'], *covrir*, *domager*, *drecer* (une voile), *eive* 'eau', *eschielle* 'échelle d'abordage', [*esfors* 'flotte de guerre'], *fuir*, *geter* (*en mer*), *gouverner* 'diriger', [*lis* 'lido'], *maistre* (*marinier*), *maistre* (*nef*), *marine* 'mer', *naier* 'voyager sur mer', *navie* 'flotte', *nocler*, *ost* / *host* 'flotte', *palmejer* / *palmiger* 'espalmier' (du vénitien), *perteque* 'bataillole de pavois', *pertequete* 'bataillole de pavois' et 'haste', *pope*, *sorcomit* (< vénitien), *sordre* (*ses ancres*) (probablement du vénitien *sorzer*), *soscomit*, [*splaje* 'plage'], *sporte* 'corbeille', [*le poisson romb*], [*le poisson storion*], [*monsiaus de terre* 'îles'], [*seche*

terre 'terre ferme'], *tramontane* 'Nord' et (*a la*) *viste (de)*, ainsi que les noms de navire [*barche* (probablement italianisme)], [*chalandre* (probablement vénitien)], *galie*, *galiote*, [*nef*], [*plat* (< *peato*)], [*sandal*, italianisme], [*seitie*, italianisme], [*taride / tarite*, italianisme], [*vaissiau / vassiau*] / *vasiau* et [*vaquete*, italianisme]. Dans le cas de cet auteur, tout le vocabulaire maritime -ou presque (cf. *naier*, *nef*, *vaissiau*)- est de l'italien ou du vénitien habillé à la française.

3.2.9. Chronique de Saint-Denis

En 1274, Primat traduit du latin la chronique de Saint-Denis. Nous avons noté *admirail*, *assalir*, *galie*, (*larron*) *galiot* 'pirate', *galiot* 'petite galère', [*nave*], *navire* 'flotte' et *santine*, où le latin n'est pratiquement pour rien.

3.2.10. Continuateurs de Guillaume de Tyr

Les croisades, dont nous avons déjà parlé à propos de quelques chroniqueurs importants, ont constitué des événements capitaux dans la vie et dans l'esprit de beaucoup de gens, depuis la première de 1096-1099 jusqu'à la huitième et dernière de 1270 (celle de saint Louis), auxquelles on pourrait ajouter des expéditions jusqu'en plein 14^e siècle (cf. 3.3.5.). La première relation d'importance a été écrite en latin par Guillaume, évêque de Tyr, qui prêcha lui-même la troisième croisade (1189-1192). Son *Historia rerum in partibus transmarinis gestarum* (rédigée entre ca 1170 et ca 1190; elle s'arrête en 1184) relate les événements d'avant la chute de Jérusalem (1187). Cette chronique connut un si grand succès qu'elle fut continuée, notamment par un nommé Ernoul (jusqu'en 1228). Des traductions des 22 premiers livres et de nouvelles continuations suivirent dans la seconde moitié du 13^e siècle sous plusieurs titres: *Eracles* (l'empereur Héraclius), *Livre de la Terre Sainte*, *Livre du Conquest*, avec d'autres continuations encore: une orientale et l'autre occidentale (cf. aussi 3.2.6.). Ainsi, la première continuation d'*Eracles* (sur les événements de 1184 à 1231) est de 1244-1268.

De cet ensemble, nous avons dans nos matériaux un certain nombre de termes. Les plus frappants sont *charnie*, qui doit être une corruption de *chiourme* et qui serait dans ce cas-là une attestation bien ancienne du mot, ensuite (*à la*) *cole* 'prêt à partir' (*Eracles*), qui est un emprunt au vénitien, le bâtiment appelé [*chat*; < lat. *gatus* dans l'original de Guillaume de Tyr, Lüdtke 113 n. 4], les italianismes [*navisone*] chez Bernard le Trésorier, *s'abonacer*, *corsar*, [*gamele / ganguemele* 'espèce de navire'] et *navisole* dans *Eracles*, *comite* 'commandant' dans l'*Histoire occidentale des croisades*. On trouve des emprunts faits en Moyen-Orient au grec byzantin: *pelagre* 'mer', [*salandre* (*Eracles*)], ou à l'arabe: *quintat* 'quintal' (cf. aussi *nacaire*). Tout le reste est ponantais: *aencrer*, *appareillement*, *arme*, *armeure*, [*barge*], *bec*, *chargier*, [*dromon*], *envoier*, *eschaper*, *estoire / estorie* 'flotte', *estorer* 'construire', *estouvoir* 'provisions', *fere* 'fabriquer', *fort*, *galie*, *galion* (trad. d'Ernoul), *galiot* 'pirate', *garnir*, *genz*, *gouvrenal*, [*huïssier / hoïssier / oïssier*], *marine* 'mer', (*se*) *metre* (dans un navire), *nageeur*, *navie* 'flotte', [*nef*], *prendre* 'capturer', *rain* 'rame', [*salandre* 'chaland' (à moins que là il ne s'agisse d'un emprunt direct au grec; cf. le fr. *chaland* et 3.2.3.)], *ulague* 'pirate' (mot du Nord-Ouest de la France) et *viande* 'nourriture'.

3.3. Le 14^e siècle

3.3.1. Joinville

En août 1248, le sire de Joinville s'embarque avec saint Louis à Marseille, passe à Chypre et de là en Terre Sainte et en Egypte (débarquement à Damiette en juin 1249). Le vocabulaire maritime de sa *Vie de saint Louis*, rédigée entre 1306 et 1309 (en partie peut-être dès 1272-1273),

donne la liste suivante, qui doit être complète après notre dépouillement et celui de Monfrin (447-49): [*adheurter*], *afondrer*, *aler*, *amiraut*, *ancre*, (*geter ses*) *ancres*, *ancrer* / *encre*, *appareiller*, *aprocher*, *arbalestre*, *arbalestrier*, *ariver*, *arréer*, *artillerie* 'arsenal', *artillier*, *atirier* 'préparer', *attachier*, *atterer*, [(*en*) *aventure* (*de mer*) 'péril'], *aviron*, *baquenas* 'tempête', [*barge*], [*barge de cantiers* 'chaloupe'], *bec*, (*pain*) *bequis*, *bort* (de la nef; var. *ban*[*c*] improbable), [*bouticle* 'épave'], *brisier*, [*bruine*], *carriau* 'flèche', [*chambre* (installée sur le pont)], *chastel*, *cheir* 'tomber', [*chief* 'proue'], *clou*, *contreindre*, *cop* 'coup (des ondes)', *cor* (*sarrasinois*), *corde*, *couper*, [*coursier* 'bateau du Nil'], *desancrer*, *descendre*, *descharger*, *despiescer*, *desrompre*, (*a*) *destre*, [*destroit* / *destroiz*], *effondrer* (ou *effondrer*), *emouvoir*, *enfondrer* (ou *enfoudrer*), *entrer*, *eschaper*, *escussiaus* pl., *eslocher* 'disloquer', *esloigner*, [*esmier* 'briser'], *estoc* 'éperon' ou 'pointe de la quille', *estouper*, *ferir* (en parlant du vent ou d'une galère qui échoue), *feu*, *flatir* 'jeter', *fonder* 'mettre le fondement', *froter* 'heurter', *galie* (var. *galee*), *galion*, *garantir* 'sauver', *garbin* (var.) / *guerbin*, *gens* / *gent*, *geter* (ses ancres, le plomb), *gouvernail*, [*grossoier* (de la mer)], *huche*, *hurter*, *issir*, *lever* (du vent), *lieue*, *louer*, *maistre* (var.) / *mestre* (d'un navire), *maistre marinier*, *malade*, *marchandise*, *marinier* / *marinnier* / *marronnier* (var.), *mat* / *maz* pl., *mener*, (*en*) *mer*, (*en la*) *mer*, (*sur/sus*) *mer*, [(*grant*) *mer*], (*haute*) *mer*, *merrein*, *mestre* (*galie*), *mestre* (*nothonnier* / *notonnier*), *mestre* (*vent*), *monter*, *mouvoir* 'partir', *nacaire* 'tambour', *nager* / *nagier*, *nageur*, *navie* 'flotte', *nef* (aussi 'galère'), *nothonnier* / *notonnier* / *nothier* (var.), [(*se*) *noyer*], [*onde*], *passaige*, *passer* (la mer), *peindre*, *pennoncel*, *perdre*, *peril* (*de mer*), *perir*, *planche* (aussi 'passerelle'), [*plommee* 'plomb de sonde'], *plunger*, *plungeur*, [*pointe aval* 'poupe'], *pont*, *port*, (*venir a bon*) *port*, [*porte* (d'une nef)], [*queillir* (qn à la mer)], [*queue* (*de sablon*) 'banc'], [(*mer*) *quoye*], *remettre* (*en mer*), *requellir*, [*rive*], [*roche*], *rompre*, [*sablon*], *saillir*, (*a*) *senestre*, *sente* ('soute' ou 'sentine'), *siblet*, [*somme* 'épave'], *soute*, *tabour* 'tambour', *targe* 'bouclier', (*mettre à*) *terre*, *tirer* (l'ancre), *tison* / *tyson* (pièce de bois de la quille et du gouvernail), *touaille* 'toile (de voile)', *tourner* (le vaisseau, les voiles), (*se*) *traire* (*en sa nef*) 's'embarquer', [*vaisselet*], [*vallet*], [*vent*], (*encontre le*) *vent*, (*bon*) *vent*, [(*fort*) *vent*], (*petit*) *vent*, [*vessel*, pl. *vessiaus*], *voile* (m.) / *voille* (m.) / *vouele*, (*faire*) *voille*, *voler*, *yaue* (de la mer), *yaue* (*fresche*).

Malgré son ampleur, ce vocabulaire n'est pas particulièrement riche (cf. Monfrin 449,450,468). Il appartient à peu près entièrement au Nord de la France: seuls *barge de cantiers*, *garbin* / *guerbin*, *nacaire*, *soute*, *tabour* et probablement aussi (*a*) *destre* et (*a*) *senestre* (qui pourraient être des latinismes) proviennent de la Méditerranée. On est frappé surtout par l'emploi de quelques hapax -ou presque-, du moins à propos de navires: *artillerie* (du moins pour l'acception), *baquenas*, *estoc*, *plommee*, *queue*, *tison*, et en outre par les paraphrases curieuses *pointe (de vessel) aval* et *tyson sur quoy la nef estoit fondée*. Le manque de précision technique est évident: Joinville a laissé de côté ou même ignoré *antenne*, *arbre* (cf. *mat*), *carène* ou *quille* (cf. *tison*), *huissier*, *poupe* (cf. *pointe aval*) et *proue* (cf. *bec*, *chief*, *estoc*), *rame* ou *reme* (cf. *aviron*), *timon* (cf. *gouvernail*) et *tourmente* (cf. *baquenas*).

3.3.2. Guiart

Avec la 'chronique métrique' de Guillaume Guiart intitulée *Branche des royaux lignages* (ca 1307), nous retournons entièrement en Ponant: *aancrer*, *aborder*, *afonder*, *amiraut*, [*atterer* 'mettre sur la plage'], *aviron*, [*barge*], [*bargette*], *bataille*, [*batel*], [*batelet*], *besistre*, *bort* 'rivage' et 'côté', *bort à bort*, *bout* (du navire), *brace* (de profondeur), *chaable*, [*coque* / *quoque* 'bateau'], [*coquet* 'embarcation'], *désaancrer*, *drecier* (*les voiles*), *ele* 'flanc', *s'esquiper*, [*feste* 'faîte d'un navire'], *flotter*, *freter*, *galie*, *galiot*, *guinder*, *hable*, *haler*, *marinier*, *mas* pl., [*mestrise* 'maîtrise'], [*nacele* / *nasele*], *navie* m. 'flotte', [*nef*], *ordener*, *perillier*, *piautre*, *planchier* s.m., *raancrer*, *remuer*, *toile* 'voile', [*tréf*], [*vessiau*], *virer* (en parlant des avirons), *voile* (f.).

Un cas curieux cependant est [*prouer* tr. 'gouverner sur']. Nous savons que *proue* est probablement l'une des survivances du Clos des galées de Rouen (cf. Première partie, 3.5.), mais est-ce que dès le début du 14^e siècle, et chez ce chroniqueur, ce mot a pu donner naissance à un verbe qui en outre est parfaitement inconnu ailleurs ?

3.3.3. Chronique de Morée

La *Chronique de Morée* du début du 14^e s. (événements depuis 1205), qui est une traduction du grec, contient des termes français: *adrecher, maronnier, navile* 'navire', plus l'italianisme *panatique*.

3.3.4. Gestes des Chiprois

On trouve une foule de termes de marine dans les *Gestes des Chiprois* (ca 1320). Outre la partie qui nous a conservé les mémoires de Philippe de Novare (cf. 3.2.3.) et la "Chronique de Terre Sainte" (prise, avec quelques autres passages, aux continuateurs de Guillaume de Tyr, cf. *faire aigue, appareillier, armer, [barche], estoire, galie, se partir*), ce texte offre un tableau mixte.

Plusieurs mots sont de provenance levantine, tout particulièrement italienne: *abonaser, s'acoster, alargir, antene, arbouner, arbre, arganel* (sens spécial), *banc, bande* 'côté', *[barque], [barquete], bo(u)nase, caf* 'câble', *can(n)e* (non maritime), *capitaine / capitaigne, caravane* (de navires), (*douner*) *chasse, chasser, chourme, coler, [combator], corsegier, [co(u)lonbet* (navire)], (*à dure* (?), *investir, escale, escaloine* (?), *estraquer, fanon, fortune, [goulf], goume, jarre* 'lest', *ligeresse, [nave], naveger, nissir / nesir* 'sortir', *[panfle 'panfile'], [parescalme]*, (peut-être) *pauvés* pl. 'boucliers', *pedot* 'pilote', *pelage, poge, pope, proue / proe, quintar* (pris à l'arabe), *rampagour, [saitie], sifon, sourgre, (navire) soutil, suvre saillant, table 'planche', tailler, [taride / taryde], treseul, veage et vée* 'voie', *vele, veleger, [faire] velle, (à la) viste (de), voge* 'vogue' et *voguer*.

Au Ponant (ou aussi au Ponant) on pourrait attribuer entre autres *adouber, ancre, ancrer, aparill(i)er, arester, ariver, armement, armer, asenblée, as(s)ailir, ataindre, baniere, bataille* (aussi 'front de bataille'), (*à*) *biass, biasser* 'biaiser', *bouter, briser, chaene* (de navire) / *cheene* (de port), *charge* 'attaque', *charger, chevetaine* (cf. *capitaine*), *[coque / cuoque / quoque* (de Flandres)], (*aler en*) *cours, descendre / desendre, descharger, desconbrer, desconfire, desconfiture, découvrir, deslier, encontre, encontrer, entrer, entrée, envair, eschaper, eschiver, escu* 'pavois', *esfondre, esparpolier / parpereillier, estendar, ferir, flayaus* pl., *flote, (aler à) fons, (par) force* (de rins), *fouir, gallée / gual(l)ée / gual(l)ie, gens d'armes, gens de la mer, gent, huler* 'hurler' (tr.), *issir / yssir* (cf. *nissir*), *issue, [lein(g)], lier, luminaire / leminaire, loer, marenier, menestraus, monter, navillie* 'navire', *ost / host, partir, se partir* 'se séparer', *passage, passer, pezant, port, se recueillir / requeillir, remuant, renger, retourner, rin* 'rame', *saillir, secourre, secours, serne* 'cerne, cercle', *signal, sodée, tempeste, (prendre) terre, tire, tirer, se torner, tourner et traverser*.

3.3.5. Machaut

Selon toute probabilité, le poète Guillaume de Machaut n'a jamais été en Moyen-Orient. Aussi sa description de l'expédition d'Alexandrie de 1365 (*La Prise d'Alexandrie*, ca 1370) se base-t-elle sur le récit de témoins oculaires, dont le Champenois Jean de Reims et Bermond de la Voulte, chambellan du roi Pierre I^{er} de Lusignan de Chypre. Comme dans les autres poèmes de cet écrivain (cf. 2.4.3.), le vocabulaire maritime est essentiellement ponantais: *acheminer, aencrer, apareiller / appareillier, aprester, armée, arrester, arriver, [aviron], [barge], chemin, [coque], corde, [courcier* 'navire rapide'; cf. Roques 277), *drecier, equipper, errer, estriver, floter, fortune, galée, garnir, gent, [gué], [huissier], lever* (en parlant du vent), *[marine 'rivage'], mast, (haute) mer, nag(i)er* 'voyager' et 'ramer', *navie* 'flotte', *navire* 'flotte', *[nef], ordener, partir, port, renouer, requedre* 'recoudre', *sievre, tempeste, toile, trecier, tumer* 'faire tomber', *[vaisseau]* et *voile* (aussi 'navire'). Ajoutons l'unique latinisme: *navige* 'flotte'.

Pourtant, les éléments levantins ne sont pas absents: outre *voguer*, nous avons une série de noms de navires (étudiés tous par Roques) que Machaut a certainement appris de ses informants: *[fyacre* (variante à préférer: *syacre*, FEW 23,90b, qui représente peut-être *saietie*, Roques 276)], *galiote / galyote, [griparie* (< gr. byz. *griparia*, RLB 414, DEAF 1414)], *[lin]*, *[nave, latinisme ou*

plutôt italianisme], [*panfile* (< gr. byz. *pámphylos*, RLB 413)], [*quaraque* (de l'arabe, FEW 19,66b)], [*tafourée* (de l'arabe, FEW 19,180a)] et [*targe* = *taride* (de l'arabe, FEW 19,184b)].

3.3.6. Jean le Bel

Si le chroniqueur Jean le Bel (mort en 1370) a inspiré Froissart (cf. 3.3.7.), il paraît que ce n'est certainement pas par la richesse de son vocabulaire maritime: nous n'avons trouvé que *escumeur*, *marenier* / *maronnier* et (*par*) *mer*. Cependant, cet auteur ne semble pas avoir été l'objet d'éditions et d'études suffisantes.

3.3.7. Froissart

Historien de la Guerre de Cent Ans et natif de Valenciennes, Jean Froissart est toujours resté un homme de la France du Nord, malgré son séjour en Angleterre, son voyage en Italie (Milan, vers 1368) et son séjour à Orthez chez Gaston Phébus (1388). De son oeuvre considérable, y compris parfois la poésie (cf. aussi 2.4.7.), nous avons recueilli un nombre sans doute réduit de termes maritimes. Froissart connaît, bien sûr, *galée* / *gallée* (bien qu'il ait jugé utile de 'définir' succinctement ce navire!). Il emploie aussi *patron* et *rame* ou *ramme* à côté de *rime*. Chez lui, le brigantin est corrompu en *brigandin*, *bringandin* ou *bringantin*. La forme [*barche*] (à côté de [*barge*]) est peut-être encore due à une influence italienne, et l'emploi de *table* 'planche' est curieux, car ce sens appartient plutôt au Midi, mais en général ce vocabulaire est parfaitement ponantais et trahit plus d'une fois son dialecte maternel: *abillier* 'équiper', *accrocher*, *admirault*, *aherdre*, *amont*, (à l') *ancre*, *aparlier* 'appareiller', *appareil*, *arbalestrier*, *ariver* (tr.), *armée de mer*, *arriver*, *avalier*, [*balenghier* et *ballenièrre*], *barreau*, *bataille*, [*batelet*], (à) *bort* ('dans le navire'), [*cabie*], *cage* 'hune', *cargier* 'charger', *chainne*, *convoyer*, *costier* 'côtoyer', *course*, *croc*, [*crokier* 'faire une voie d'eau'], *désancrer*, *dresser*, *eau* (*douce*), (*faire*) *eau*, *emboucheure*, *entrer*, *eskiper* / *esquiper* / *escliper*, *fortune*, *fréter*, *garnir*, *gens* (*d'armes*), *gésir* (à l'*ancre*), *gouvrenal*, *hable* / *haible*, *havet* 'croc', *kanon*, *kariaux* 'traits d'arbalète', [*lin* / *ling*], *maronnier*, *monter* (*en mer*), [*navee* 'bord de la mer' et 'mal de mer'], [*naviage* / *naviaige* 'navigation'], *navie* / *navire* 'flotte', [*navieur*], [*naviier* 'naviguer'], *naviron*, [*neuf* 'nef'], *pavesceur* / *pavescheur*, *perir* (tr.), *pourveoir*, (*vent de*) *quartier*, [*ridier* 'vogueur', qui vient du moy. néerl. *rîden*, propr. 'aller à cheval', FEW 16,706b; cf. *ridier* dans le *Tristan* de Thomas [2.2.5.], qui est de provenance anglo-saxonne], [*sachier* 'tirer (les ancrés)'], [*single* 'voile'], *sousouhest* 'sud-ouest', *tirer* (*les voiles amont*), *tourment*, [*vassiel*], (*bon*) *vent* et (*mettre les*) *voilles*.

3.3.8. Chronique de Savoie

Jal cite quelques passages de cette chronique, dont par ailleurs nous ne savons rien, mais qui semble dater du tournant des 14^e et 15^e siècles.

A priori, on pourrait s'attendre à y trouver plusieurs termes génois, et il y en a effectivement: *coverte*, *gabia* (à côté de *cage*), auxquels on pourrait sans doute ajouter *calafetter*, [*caresvelle*], *fuste*, [*nave*], *pope* 'poupe', *proue* et *vouger* ou *vouguer* (mais *revouger*).

D'autre part, une bonne partie du vocabulaire de cette chronique n'a rien de particulièrement levantin: *amiral*, *apprester*, *armée*, *corde*, *drescer* (les voiles), *envayr*, *eschielle*, *ferir*, (à) *force* (*de vouguer*), *fortune*, *gallée*, *lever* (intr.; du vent), *marinyer*, (*par*) *mer*, (*se*) *mettre* (*en mer*), *monter* (à la cage), *monter* (*en mer*), *nageur* (avec le sens curieux de 'patron'), *navie*, *siffler*, *tirer* (des cordes) et *voille*. On trouve même *sigler*, qui est exclusivement ponantais.

Enfin, *comistre* provient d'un croisement avec avec *maistre*, et *nauchier* (aussi bien 'chef des marinyers' que 'marinier') est plutôt une forme occitane.

3.4. Le 15^e siècle

3.4.1. Boucicaut

Jean le Maingre, maréchal de Boucicaut (né en 1364 à Tours, prisonnier en 1421 à Azincourt, mort en Angleterre), fut nommé en 1401 gouverneur de Gênes (qui s'était soumis en 1396 à Charles VIII). Il avait déjà combattu les Turcs à Nicopolis. En 1403, il se rend avec sa flotte à Chypre (le roi signe un traité avec lui) avec le projet de faire une descente à Alexandrie. Mais les Vénitiens refusent leur aide et avertissent même les Sarrasins. Boucicaut dévaste alors la côte de Syrie (sac de Beyrouth, y compris les possessions vénitiennes). Cela finira le 11 octobre 1403 par la bataille navale de Modon (Dopp, éd. Piloti, p. 190-91 n.).

Le langage maritime de cette biographie est hétérogène. Le noyau en est certainement français, p.ex. *abandonner, adreecer, appointer, aprocher, ariver* (tr.), *chef (de flotte), embusche, empaindre, estriver, havre, (galee) huissiere, maronnier, (par) mer, (se mettre en) mer, mettre* (dans une galère), *nager, ordener, ployer, port, retourner, retraire, singler, voyage*. D'autres peuvent être français ou italiens: *ancrer, apprestre, (donner la) chace, descendre, lever eau, (prendre le) large, monter*. Mais c'est le génois qui sûrement ou presque sûrement a fourni *antenne, capitaine, corsaire / coursairè, darse, fer, [gripperie], nole, [palescarne], patron, pouppe (p double), proe* et *(galee) soubtille*. Un seul mot vénitien: *chetimere*, dans la relation la bataille navale que fait l'amiral de Venise. Un peu d'occitan enfin: *compli*, la forme *naule* et *(être à la) poste*.

3.4.2. Monstrelet

Le Picard Enguerrand de Monstrelet continue Froissart pour la période 1400-1444. [*Navee 'charge'*] est purement français. *Galiotte* peut être considéré comme un mot intégré. La même chose vaut pour *brigantin*, déformé (par qui?) en *brigacien*.

3.4.3. Wavrin

Les *Anchiennes cronicques d'Engleterre* de Jean de Wavrin (années 1442 à 1471) offrent un mélange: si (*à l')* *ancre, atachier, [carvele* (d'origine portugaise)], *chemin, (se) contenir, courre, desancrer, desarmer, deschargier, [dicque 'digue'], effonser 'couler à fond', (s') esquip(p)er, [flo 'flot'], (à) force (d'ancre), fraper (en terre), galee / gallee / gallée / gualee, [gouffre* (de Venise)], *havre, prendre, retraire, rime /ryme 'rame'* (de galère!), *tillas 'tillac'* (de galère!) et (*à la*) *voele* sont ou peuvent être ponantais, on trouve chez lui aussi la déformation *commitre* 'comite', l'énigmatique *cultinere* 'celui qui monte une galère', *galliotte, gualiache 'galéasse', [palesquarme]* et finalement la forme *pupe*.

Wavrin était au service de la maison de Bourgogne, et les campagnes de Rhodes et de Constantinople sont probablement pour quelque chose dans la présence de ces formes: plus d'une fois il est question de la Méditerranée et des Turcs. Il a sans doute été informé par son neveu Waleran de Wavrin (cf. Arveiller, ZRPh 87,533), capitaine-général de la flotte de Bourgogne en Méditerranée, de 1444 à 1449 (Degryse 161); cf. notre Première partie, 5.3.

3.4.4. Chastellain

Georges Chastellain, historiographe de la maison de Bourgogne, a écrit sa *Chronique* entre 1455 et 1474. Son vocabulaire a été inventorié en 1937 par Heilemann, si bien que nous pouvons donner un aperçu complet: *affuster* 'équiper', *amiral, avitailler, [barge], [batelet], (faire du) biscuit, [bottequin 'petit bateau' < néerlandais], [chasteau], combattre, costoyer, [crete 'bateau de la*

Gironde'], [*basse eau*], *eaue*, *entrer* (en mer), *galée*, *havre*, *investir*, [*kàrvelle* 'caravelle'], *louf*, *maronnier*, *mast*, *haute mer* (aussi ['flux']), (se) *mettre* (en la mer), *monter* (en mer), *nager* (2 sens), [*navieur* 'batelier' et 'constructeur'], *navigate* 'flotte', *navire* (2 sens), [*nef*], [*passager* 'bateau de transport'], (prendre) *port*, *radoubbement*, *rème* (genre m. peut-être d'après le latin), [*riffler* 'faire voile'], *singler*, (prendre) *terre*, [*trèf*], [*vaucrer*] et *vent* (*en poupe*) (au figuré). Tout le vocabulaire nautique de ce latinisant est donc français.

3.4.5. Molinet

Jean Molinet (1435-1507) a continué le travail de Chastellain pour les années 1474-1504. Dans sa *Chronique*, des termes de toute provenance alternent: *ancrage*, *choir*, [*dommager* (un navire)], *merrenier* 'marinier' (croisé avec *mer*), *naveron* 'aviron', *plier*, *tirer* (d'un canon) et [*voile*] (d'origine latine directe ou indirecte) n'offrent aucun intérêt. *Amiralité* est une formation française sur un vieil emprunt à l'arabe, *cingler* et *sonder* sont d'origine scandinave, [*hue* 'heu'] et *rimer* viennent du néerlandais, *aufrage* 'aufrage' (mais pourquoi cette forme-là ?) et *pelage* sont des emprunts au latin). Enfin nous avons trois termes levantins: *arbre*, *magane* (qui est probablement une corruption de *méjane*) et *varrer*. En ce qui concerne ces derniers, il importe de se rendre compte du fait que Molinet a parlé aussi de la menace turque (cf. le contexte de *arbre* et sa *Complainte de Constantinople*).

3.4.6. Commynes

Philippe de Commynes, chroniqueur au service d'abord de Charles le Téméraire, puis des rois de France, a été personnellement impliqué dans les expéditions en Italie de Charles VIII (1494-1498) et de Louis XII (1507). Il a rempli des missions en Italie: en 1478, on le trouve à Florence, à Milan et à Gênes, où il reçoit l'hommage du fief de Gênes et de Savone; deux voyages, d'octobre 1494 à mai 1495 et fin 1495, le mènent à Venise, où il a vu l'arsenal comme son beau-père Jean de Chambes (cf. 4.3.5.); en plus, il possédait depuis 1489 une grosse galéasse en Méditerranée, et il a été témoin en Provence des préparatifs pour secourir Naples. Cela explique l'hétérogénéité de ses termes maritimes: lorsqu'il décrit les événements qui se sont produits dans la Manche, nous lisons *havre*, [*hurque* / *hulque*], [*marée*] et [*scute* (de Hollande)], mais *archenal*, [*barcasse*], [*barque* / *barque*], [*barquete*], *galeasse* / *gualéace*, [*gouffre* / *guouffre*], [*grip*], [*nave*], [*plat* 'navire plat'], *provediteur* / *providadour* / *providateur* (Venise), [*sentine* 'nacelle'] et *galee soutille* viennent d'Italie, pendant que *patroniser* est occitan. En outre nous avons chez lui *accoustrer*, *ancrer*, à *hancre*, *ancrer* (tr.), *aprester*, (*s'*) *approcher*, *armée* (de mer), *armer*, *arryver*, *artillerie*, [*bat(t)eau*], *bort* 'côté', *cappitaine*, *cappitaine general*, [*caravelle* / *querevelle*], *conduire*, *descendre*, *desconfire*, *despens*, *s'enfouyr*, *envoyer*, *faucon*, *fortune* (de temps), *galee* / *gallée* / *gualée* / *galere*, *tenir en gallée*, *galion*, *gaster*, *gecter*, *guerre*, *faire guet*, *mer de Levant*, (*par*) *mer*, *mettre sus*, *se mettre en la mer*, *monter* 's'embarquer', *naviger* / *naviguer* (var. *nager*), *navire* 'flotte', *navire* / *navyre* (m. et f.) 'vaisseau', *penonceau*, *pièce* (d'artillerie), *mer du Ponant*, [*pont* (de bateaux)], *port*, *prest*, *rabiller*, *prendre terre*, *tirer* (un coup de canon), *tormente*, *soubz le vent* et *vuyde*.

3.4.7. Villeneuve

Le Provençal Guillaume de Villeneuve suivit Charles VIII en Italie; devenu gouverneur de Trani, il fut fait prisonnier et « détenu par force » sur une galère espagnole. Ses *Mémoires* (1495-1496), écrits dans une tour de Naples, montrent par quelques termes de la liste suivante qu'il était au courant de la terminologie levantine: *amener*, *gester ancre(s)* / *ses ancres*, *arborer*, *armée*, *arriver*, *bannière*, [*barche* / *barque*], [*bateau*], *brigandin*, *cappitaine général*, (*monstrer*) *carene*, [*chap* 'cap,

promontoire', francisé], (*donner la*) *chasse, commite, courir, départir, descendre, embusche, [escorpion 'espèce de navire'], esquandalar, esquif, estendart, par force, fuste, galé / gallée, galiot, gallion, général, [gouffre 'golfe'], habiller, marinier, molle / moule 'môle', [nau], [nave], parois (= pavoy), passer, patron, port, poupe / poupe, prendre 's'emparer de', proué, providiteur, rame, remoquer (occitanisme), rodelle, saillir, soubte, surgir, tempeste, (mettre en) terre, tirer, tourner, [tref], trompette, faire voile.*

3.5. Le 16^e siècle

3.5.1. Auton

Les *Chroniques de Louis XII* de l'historiographe officiel Jean d'Auton relatent les événements d'Italie entre 1499 et 1507. Ce Saintongeais a été témoin sur place, et il a connu entre autres Prégent de Bidoux et Anthoine de Conflans. À l'exception de quelques termes du Ponant (p.ex. *bort, casble, gabbarre, mathelot, urque, vague*), son vocabulaire maritime est celui du Levant, bien que souvent il soit difficile d'en indiquer la provenance exacte et que parfois Auton adapte des mots, par exemple *gouffre* (et non pas *golfe*), *tercenal* de Gênes (et non pas *darse*).

Sans être complète, la liste suivante en témoigne: *abborder 'attaquer' et 'venir à terre', abre 'mât', [acravanter], adoubage, adresse, adresser, affondrer, affuster / affuter, ancre, [Archipel / Archipellegue], armer, artiller, astrappe 'estrapade', avitailler, [barche], baraque, à bord 'sur le rivage', bort 'côté', boulet, brigandine, brigantin / brigandin, [cap 'promontoire'], capitaine, carine, carme 'calme', [carra(c)que], [carvelle], casble, faire chace, comit, conducteur, cordage, costoyer, coulevrine / coullevrine / coullevryne, [croliz 'roulis'], cursoire 'corsaire', [(navire) cursoire 'rapide'], desaborder, desploier / [desplyer], [destroict (de Gibraltar)], écumeur, effort, s'embarcher, entenne, equipper, escale (de galère), escarmouche, esmerillon, esquif, estoupper, [estouyn], [far 'détroit de Messine'], faucon / faulcon, [flot], aller a fons, estre a fons, mettre (ancres) a fons, par force, froisser, fuste, [gabbarre, qui provient de sa région natale], gallyote, [gouffre 'golfe'], [grip (navire)], homme de mer, lance de feu, legier, lieutenant general, [luz (navires)], mathelot / mathellot, mizenne, moule 'môle', moyenne 'canon', naufrage, [naulx pl.], navigage 'voyage' et 'flotte', navire, [nef], partizane, patron, periller, picque, prendre port, poupe / poupe, prorer, radouber, ranconter, (gallere) realle, se refrechir, rompre, rondelle, sacre, sallade, sarper, serpentin, serpentine, soubste, sourre, tendre (des voiles), tercenal [Gênes], tirer 'se diriger', tourner (poupe), trinquet, [urque (de Flandres)], [vague], viste (d'une galère et d'une poursuite), voguer, voiliere, voile 'navire', voisle, faire voisle, vougler, vuyder (l'eau).*

3.5.2. Paradin

Guillaume Paradin, doyen de Beaujeu (sur le Rhône), emploie *la volte de* dans sa *Chronique de Savoie* (1552), ce qui n'a rien d'étonnant, pas plus que *gabie* et *sarte* (aussi *artillage 'agrès', mourrion, nomachie*) dans son *Histoire de Lyon* de 1573.

3.5.3. Monluc

Blaise de Monluc (ca 1502-1577), né en Guyenne, dicta après 1574 ses *Commentaires*, mémoires d'un soldat qui dans sa jeunesse avait fait les campagnes d'Italie (il fut fait prisonnier à Pavie en 1525) et qui reprendra les armes plusieurs fois, que ce soit à Perpignan, à Sienna en 1554 (il sera le héros de la défense de cette ville), à Marseille (où il s'embarqua aussi en 1556 pour se rendre à Rome) ou à Naples, dans le cadre des guerres de religion ou autrement. Chez lui, des termes italiens ou marseillais n'ont donc pas de quoi surprendre, et il a été à bord d'une galère (cf. notre

entrée → *fougon*). Notons (*faire*) *aiguade*, *amirail* / *admirail*, *boucler*, *cadene*, *comite*, *courcie*, *desembarquer*, *fougon*, *gabie*, *garde* (i. 'vigie'), (*faire*) *largue*, (*faire mettre une galère à la*) *largue*, (*se mettre à la*) *largue*, *monter (la voile)*, *pointe* ('éperon'), *poupe* / *poupe*, *proue*, *rame*, (*à rame*) *rancade* / (*à vogue*) *rancade*, *tirer*, *vogue* et *voile* / *velle*.

3.5.4. Martin Du Bellay

Dans les *Mémoires* de Martin du Bellay (mort en 1559), qui ne semble guère avoir quitté la Normandie, nous trouvons *aiguade*, *argousin*, *bataille*, *eslargir la vogue*, [*flouin*], [*goulphe*], (*prendre le*) *largue*, *patronne*, *providadour*, [*refloter*] et [*remberge*], dont quelques-uns supposent tout de même des 'contacts' avec la Méditerranée.

3.6. Le 17^e siècle

3.6.1. Brantôme

Pierre de Bourdeille, abbé et seigneur de Brantôme (Dordogne), appartient en réalité au 16^e siècle. Les vies des hommes illustres ont été rédigées d'abord entre 1583 et 1590, puis définitivement en 1604, mais les données remontent plus haut, car Brantôme a voyagé beaucoup, notamment en Italie et en Espagne, et il a connu personnellement certains personnages, dont des chefs de la flotte des galères: il a suivi en Italie (1559), puis en Ecosse (1561), le grand prieur François de Lorraine, général des galères; il a été en contact direct avec le baron de la Garde et même couché à bord de la Réale quand, en 1570, on se préparait au Havre à conduire le futur Henri III en Angleterre. Il n'avait donc pas besoin de sources livresques (p.ex. l'entrée d'Henri II à Lyon en 1548, cf. *arballestière*, *lance à feu*; ou une relation de la bataille de Lépante, cf. *caro*, *peno* et 4.4.11.) pour être au courant de la terminologie des galères. Il est à Naples en 1560, à Malte en 1565, à Venise en 1566. Aussi ne sera-t-on pas étonné de lire chez lui des termes parfois très spécifiques: (*art de l'*) *ache*, *arbre*, *arcenac*, *argousil* / *argouzin*, *assiéger*, *banderolle*, *bandière*, *baril*, *bastir*, (*en*) *bataille*, *bataille*, *bonnace*, [*(mer) brute* 'où il y a des corsaires'], [*bucentaure*], *cadène*, *calme* (subst.), (*gallere*) *capitainesse*, *carène* (de galère, distinguée soigneusement d'une *quille* de vaisseau), *chambre de poupe*, *charpente*, (*prendre la*) *chasse*, *chiorme*, *comite* / *comite* / *commite*, *commandador major* (hispanisme), *conserver*, *canon de courcie*, *aller en cours*, *coursie*, *se descramponner*, *désebarquement*, (*se*) *désebarquer*, *encadener*, *s'engoulpher*, *entreprise*, *entretenir*, *envitailler*, *envoyer aux galères*, *escalle* 'échelle', *eschapper*, (*e*) *spalverade* (italianisme), *esquadre*, *esquif*, *extrapontin*, *flasque* 'flacon', (*aller à*) *fondz*, *à force de rames*, *à force de vogue* et *de voylles*, *courir fortune*, *fougon*, *frégatte*, *fuste*, *galerie*, *galleasse*, *gallère*, *galliotte*, *armer à galoche*, (*gallère*) *généralle*, *généralité*, [*golfe* / *goulfe*], *grenade*, *homme de mer*, *en joly* (expression qu'il explique), *lance à feu*, *se mettre au large* / *largue*, *mer de Levant*, *mahomme* / *mahone*, *marinier*, *mascle*, *à la matelotte*, *mattellot*, *nage* 'action de ramer', [*nau*], [*navire*] / *navyre*, *nemmachie*, *passer*, *patron* 'modèle', *patronne*, *pavesade*, *perir*, *pilote*, *poupe*, *prise* / *prinsie*, *proue*, le terme vénitien *providadour* (à Cattaro), *quatririème*, *quinquerème*, *rambade*, [*ramberge*], *rame*, *à vogue rancade*, (*patron*) *réal*, *réal(l)e*, *recoignoistre*, *repandre* 'réparer', *roder*, *roolle*, (*gallère*) *royalle*, *faire sié vogue*, *siroc*, *targue*, *tempête*, *tormente*, *traverse* (de la galère), *vele* 'voile', (*à force de*) *vogue*, *voguer*, *à pleine voille*, (*galère*) *voiyière*, (*à* / *prendre*) *la volte de*.

3.6.2. Aubigné

Théodore Agrippa d'Aubigné (1552-1630), homme de guerre, diplomate, poète (des *Tragiques*), historien, helléniste érudit et calviniste intransigeant, nous intéresse surtout par son *Histoire*

universelle (1616-20). Le décor de ses chapitres se déplace constamment du Ponant vers le Levant, et dans les deux cas les mouvements maritimes occupent une place importante, si bien que l'ouvrage fourmille de termes nautiques. Voici le tableau que donnent ses oeuvres: *abattre* (une voile), *abord* 'assaut', *abordage* (dans un port), *aborder* 'attaquer' et 'venir à terre', (à l') *abri*, *accommoder*, *accoster* 'attaquer', *admirale* (navire), (faire) *aigade* / *aiguade* / *esguade*, *alarme*, *alarmer*, *ameiner* (les voiles), *amener* (des galères), (galère) *amirale*, *amirant*, *amirauté*, à l'*anchre*, *jetter son ancre*, *lever l'ancre* / *les ancres*, *ancrer*, *appareiller*, *arborer* (des enseignes), *arcenal* [Venise], *armée* (de mer / navale), *arquebusier*, *artifice de feu*, *artiller*, *s'assabler*, *assiéger*, *donner de la bande*, *bas de chausses*, *basculer*, *bataille*, *batterie* 'action des canons', *battre la mer*, *bourset*, *brasse*, *briser*, *brusler*, *câble*, *cadeine* (de forçat) / *cadène*, *caller* 'enfoncer dans l'eau', *calme* (s.m. et adj.), *capitaine* (de galère), *caque*, *chaine* (de port), *chambre de poupe*, (galère de) *charge*, *charge* 'attaque' et 'fonction', *charpentier*, *chemin*, *chiorme*, *se débarquer*, *défreler*, *dégarnir*, *dérivier* (tr.), *désaborder* (tr.), *descendre* 'débarquer', (faire une) *descente*, *deschaîner* (un forçat), *descouvrir*, *descramponner*, *au-dessous du vent*, *dessus du vent*, *devant* (de la galère), *disputer*, *dorer*, *donner à dos*, *doubler* (un cap), *drap*, *embarquement*, *s'embarquer*, *empoigner*, *s'encabouter*, *encrage*, *enferme* (hapax), *enfoncer* (intr.), *s'enrouler*, *entreprise*, *entrer*, *entretenir* 'être aux prises', *entretien* 'fait d'être aux prises', *envoyer aux galères*, *équipage* 'état', *escarmouche*, *s'eschouer*, *escoutille*, *escumer*, *eslongner*, *esperie* 'Ouest' (< italien), *esperon*, *esquiper* 'pourvoir', *feu* (mis dans les poudres), *feux artificiels*, *mettre à flot*, *mettre à fonds*, *forçaire*, *forçat*, *frais* 'vent', *fuite*, *fuste*, *gagner le vent*, *galéace*, *galère*, *galère commune*, *grande galère*, *mettre aux/ès galères*, *gal(i)iotte*, (être en) *garde*, *général des galères*, *gens de marine*, *gouldron*, *hache* (de charpentier), *hinsler*, *se jeter*, *jeu* 'mouvement d'une galère', *joindre* (en parlant de navires), *prendre langue*, *prendre le largue*, *voile latine*, *lest*, *mer de Levant*, *se lever* (du vent), *lieuë*, *mahonne*, *manœuvre* 'opération', *marcher*, *marine* 'corps', *marquetterie*, *mouiller*, *mousquetade*, *moyenne*, *vent de nord-ouest*, *nor-ouest* 'vent', *nouvelle*, *ordre*, (faire) *ourse*, *palanc*, *palanquer*, *passage*, *passer* (2 sens), *pavesade* / *pavezade*, *pavillon*, *pavois*, *peautre*, *percer* 'faire couler' et 'se frayer un passage', *perte*, *pétard*, *pétardier*, (ancrer) à *pic*, *avoir le pied marin*, *mettre sur pied*, *pierrier*, *pirater*, *planche*, *porter*, *prise*, *quart*, *quille* (d'une galère), *rade*, *rafraichissement*, *ranguer*, *réale* / *royale*, *relaiz* 'rebords', *relascher*, *rebarquer* / *se r'embarquer*, *retraicte* 'refuge', *retraite*, *retranchement*, *reveue*, *ruiner*, *salve*, *se sauver*, *scier* (de l'arrière), *siège*, (vent de) *su*, *sur-ouest*, *mettre à terre*, *prendre terre*, *terrir*, *teste* (de l'armée), *tillac* (de galère!), *tirer* (de l'eau), *tonneau*, *toucher* 'échouer', *touer* (2 sens), *tourmente*, *trinquet* 'voile', *trompette* 'joueur', *vaisseau long*, *vent contraire*, *vent en poupe*, *petit vent*, [ventre (de navire)], *vice-amiral*, *vice-amiralle*, *voguer* et *faire voile*. On voit que les termes levantins sont présents (p.ex. *aiguade*, *arborer*, *cadène*, *mahonne*, *pavesade*, *réale*, *scier*, *trinquet*, *voguer*), mais qu'ils sont en minorité et qu'à l'occasion D'Aubigné se sert même de mots ponantais par rapport à des galères (*quille* et *tillac*).

3.6.3. Luppé

Jean Bertrand de Luppé du Garrané, chevalier de Malte, a fait plusieurs caravanes et voyages sur des galères de la Religion. Ensuite, il a été lieutenant sur la Réale de France de 1615 jusqu'en 1635; lorsque le duc de Retz dut faire place à Richelieu, il prit son congé pour s'occuper de son grand-prieuré de Saint-Gilles et séjourner de nouveau à Malte. Il en résulte de larges expériences avec les galères, dont font preuve ses mémoires, terminés en 1660, et des instructions pour les galères de France demandées en 1616 par le général Gondi.

On comprendra que le vocabulaire des galères est très largement présent, mais il est plutôt malaisé d'en établir la provenance (en l'occurrence: la période maltaise ou la période marseillaise de Luppé), ces mots étant très souvent communs à l'Italie, à Malte et à la Provence, mais parfois on a affaire à des italianismes maltais. Nous devons nous contenter d'opérer un choix dans cette profusion de termes: *abbonasser*, *aiguade*, *amariner*, *amayner*, *ampoulette*, *arbalestriere*, *barrillar*, *bonnasse*, *bordeier*, les locutions avec *bort*, *caiq(ue)*, *calcet*, *canal*, *canarder*, *donner le cap*, *capitane*,

capot, [caramoussaly (mot turc)], *caravan(n)e*, à la carte de, *donner chasse*, *de conserve*, *costoyer*, *courre*, *course*, *courssye*, *couverte*, *faire la découverte*, *diane*, *s'engouffer*, *espalmer*, *esquadre*, *fellouque*, *voguer sur le fer*, *ferrer*, *fillaret*, *flame*, *en follit* (lire en jollit), *donner fonde*, *fortunal*, *generallité*, [goulfe], *gregual* (occitan), *guallefat* (forme occitane), *investir*, *prendre langue*, *leste*, *maestrance*, *maître d'hache*, *marabout*, *marinerye* (italianisme), *mayordome*, *mezane*, *mézanye*, *moller*, *mosquetade* et *mosquetrye*, *mouiller*, *pallemente*, *partance*, *faire la penne*, [pollacre 'navire'], *portel* 'porteur', *prendre poste*, *prouvier* / *prouyer* (verbe), *provoyeur*, *quarantayne*, *rambade*, *redos* (italianisme), *remeger*, *retenue de poupe* (< Malte), *remollar*, *rouller*, *fortune route* (italianisme), *santinelle*, *sartye*, à *secq*, *serper*, *soldatesque* (italianisme emprunté par le français et qu'on rencontre par exemple chez Hobier, cf. 6.3.4.), *soubz argouzin*, *souprevant* et *soutevant*, *tabernacle*, *taverne*, *tende*, *tercerol*, *tourner* 'aller' (italianisme), *traverssye*, les locutions avec *volte*, *voltiger*.

Luppé a participé aussi au voyage des galères en Ponant, en 1621-1622, avec un hivernage sur le Tage et un séjour à Bordeaux qui ne se terminera qu'en 1624. De là provient le seul passage qui contient, intentionnellement, du ponantais: « Pour savoir le nom des vens en l'une et l'autre mer, il faut savoir pour l'intelligence des routes que: Nord, c'est tramontane, Nord est, c'est grec, Est, c'est levant, Sued, c'est siroc, Sud, c'est mydy, Surouest, c'est lebeichs, Ouest, c'est ponant, Norouest, c'est mestral » (151); on voit que ce sont les vents ponantais qui sont expliqués ainsi.

3.7. Le 18^e siècle

3.7.1. Larrocan

Frère Jean-Bertrand de Larrocan d'Aiguebère, de Montaignan en Astarac, filleul de Luppé, entre dans l'Ordre de Malte en 1653, à Toulouse, et s'embarque dès 1654 à Marseille pour passer à Malte afin d'y être reçu dans la 'langue' de Provence. Après ses caravanes (1655 et 1656), il se détourne de la mer et rentre définitivement en Gascogne en 1665. Son récit, qui date de 1708, est comparable à celui de Luppé, avec cette différence toutefois que Larrocan avait beaucoup moins d'expérience sur les galères, et pas du tout sur celles de France. On peut donc s'attendre à ce que son vocabulaire soit profondément imprégné d'italien.

En effet, il n'est pas douteux que *s'accoster*, *armer en couverte*, *bergantin* (au lieu de *brigantin*), *bons volliers* (sic; < *bonavoglie*), *campagne* (2 sens), *faire canal*, [cap], (*gens de*) *cap*, *capitaine* / *capitaine*, *caravane* (2 sens), *caravaniste*, (*de*) *conserve*, *course*, *darse* [Gênes], *engolfer*, *estive*, [far 'détroit de Messine'], [galiotte], [golfe], (*prendre*) *langue*, *mahone*, *palamante*, (*patronne*) *réalle*, *réserve* (*de poupe*), *revisiteur*, *saccager* et *strapontin* sont des adaptations de l'italien. D'autres mots sont probablement dans le même cas: (*lever l'*) *ancres*, *chapelain*, *escadre*, *espalmer*, (*se remettre sur ses*) *fers*, *flamme*, *gaviteau* (corrompu par l'éditeur en *ganiteau*), *oeuvre* 'oeuvre vive', *patron*, *plan* (*de la poupe*), (*se mettre en son*) *poste*, *se poster*, (*mettre les*) *proues* (*sur*), *rambade*, (*pilote*) *réal* / *royal*, *sainte-barbe*, (*arbre du*) *trinquet*, *voguer en arrière* et (*mettre à la*) *voile* 'partir d'un lieu'. Nous laissons de côté *ave* (*de la poupe*), (*faire*) *escoigne* et (*lacher la*) *visé*, qui sont énigmatiques.

Tout ce qui, d'après la forme, devrait provenir du Midi de la France, ce sont (*faire*) *aygade* (à côté de *faire de l'eau*), *argousin* (appelé ailleurs *bourreau*) et *roder*, dont deux pourraient être connus d'un Gascon avec un sens plus large. Mais *argousin* (et non pas *agozzin*, par exemple) est curieux. Le reste du vocabulaire appartient plus ou moins au français, par exemple *aborder*, *aiguille 'gond'*, (*sur ses*) *ancres*, *arrière-garde*, (*galère*) *auxiliaire*, [câble; ponantais !], *chaîne* (*de port*), [chaloupe], *choc*, *corps de bataille*, *coup de vent*, *courbe*, (*faire des*) *courses*, *débarquer*, *déloger* (intr.), *démarrer*, *se démentir*, *dessus du vent*, *s'échouer*, *embarquer*, *galerie*, *généralle*, *gens de rame*, (*mettre au*) *large*, *lieutenant-général*, (*faire la*) *manoeuvre*, (*prendre la*) *mer*, *mouiller*, *peloton*, *périr*, *pionnier*, (*prendre*) *port*, *radouber*, *se rafraîchir* (*du vent*), *se ranger*, *revîrer* (*le bord*).

Parfois, on voit clairement que certains mots manquent au vocabulaire de Larrocan, par exemple *gabie* ou *gatte* (curieusement, il se sert du ponantais *hune*) et *pale* (*de la rame*; voir notre entrée → *bout*). Le cas de *plume* semble un simple jeu, puisqu'il connaît parfaitement *rame*.

3.8. Conclusion

La situation des historiens est comparable à celle des littéraires (cf. 2.8.), avec cette différence toutefois que le nombre de ceux qui sont entrés en contact avec le Levant est plus grand: Da Canal (3.2.8.) est originaire de Venise; Villehardouin (3.2.1.) et Clari (3.2.2.) ont participé à la quatrième croisade; Philippe de Novare (3.2.3.) et l'auteur des *Gestes des Chiprois* (3.3.4.) ont subi l'influence de Chypre; le nom de Boucicaud (3.4.1.) est inséparable de Gênes; Commynes (3.4.6.), Villeneuve (3.4.7.), Auton (3.5.1.) et Monluc (3.5.3.) ont été en Italie pendant des périodes relativement longues; Machaut (3.3.5.) et D'Aubigné (3.6.2.) ont sûrement consulté des sources écrites et orales; les galères n'avaient pas de secrets pour Brantôme (3.6.1.), ni surtout pour Luppé (3.6.3.; Marseille et Malte) et Larrocan (3.7.1.; Malte).

Certains autres lardent leurs récits de quelques termes levantins dont ils ont pu prendre connaissance par voie indirecte (de sources qu'il est parfois possible de repérer) ou même directe: Ambroise (3.1.4.), Jean Sarrasin (3.2.6.; à peine), les continuateurs de Guillaume de Tyr (3.2.10.), Joinville (3.3.1.; très peu), Froissart (3.3.7.), Wavrin (3.4.3.) et Molinet (3.4.5.).

D'autre part, plusieurs auteurs offrent un vocabulaire ponantais absolument consistant (où nous comprenons donc [*chaland*], [*dromon*] et *galée*), à savoir Gaimar (3.1.1.), Wace (3.1.2.), Benoît de Sainte-Maure (3.1.3.), le biographe de Guillaume le Maréchal (3.2.4.), Mousket (3.2.5.), le ménestrel de Reims (3.2.7.), Guiart (3.3.2.; à un cas énigmatique près), Monstrelet (3.4.2.) et Chastellain (3.4.4.): ceux-ci n'avaient pas le choix, faute de 'diffusion spatiale'.

4. Les voyageurs

4.1. Le 13^e siècle

4.1.1. Mathieu Paris

Nous avons déjà parlé de quelques voyageurs qui étaient en même temps historiens des croisades: Ambroise (3.1.4.), Villehardouin (3.2.1.), Clari (3.2.2.) et d'autres, mais voici qu'autour de 1244 Mathieu Paris décrit simplement son *Itinéraire de Londres à Jérusalem*. Tout ce que nous avons recueilli de cet ouvrage, c'est *northz*, *nord-est* / *norhest*, *northznorthcest* et *su*, termes qu'il faut évidemment attribuer non pas à son lieu de destination, mais à son lieu de départ.

4.1.2. Polo

Le premier des grands voyageurs est Marco Polo. Parti de Venise en 1269, avec son père et son oncle, il n'y reviendra qu'en 1295, après bien des années de voyages (Asie, retour par Sumatra) et un long séjour à la cour de Khoubilai Khaân. En 1296, au golfe de Layas, il est pris par les Génois. Son cas est spécial, car dans sa prison de Gênes ce Vénitien a dicté (en 1298) son histoire à Rusticien de Pise, qui savait manier le français depuis qu'il avait compilé des romans de la Table Ronde. Bien des termes sentent l'italien (vénitien) ou sont sûrement des francisations: *abonacer*, *agu* 'clou', *arbre*, [*barche*], [*calquer* 'enduire de chaux'], *caneve* / *canave* 'chanvre', *cantar* 'quintal', *claver*, [*conce* 'radoub' < *concia*], [*concer* 'radouber, espalmer' < *conciare*], *confalon* 'gonfanon' (cette forme avait déjà été empruntée par l'italien), *conpas*, [*corent* 'courant'], (*faire lor*) *cors* 'course (de pirate)', *corsal* 'corsaire', [*coursesal* 'bon marcheur'], *coverte* / *cuverte* 'tillac', *cuisi* 'cousu' (< *cucire*), *enpecer* 'poisser', [*escanper* 'échapper' < *scampare*], [(*faire*) *eschiel* (*en la mer*) < *scala*], *esporte* 'corbeille' (< *sporta*), [*flum* / *flume* / *flun* / *flus* < *fiume*], *fortune* 'tempête', [*gof* / *gouf* < *golfo*], [*gove* ou *cove* 'goue'], [*leigne* / *lign* 'bois'], *mapemondi*, *mariner* / *marinere*, *midi*, [*naive* < *nave*], *nol* 'nolis, fret', [*onger* 'oindre' < *ungere*], *pece* 'poix', *peron* 'per, cheville', *ponent*, *reme* (< *remo*), *sarce* 'sartie', [*savorer* 'lester'], *savoure* 'lest' (variante), *table* 'planche', *timon*,

tramontaine et *voguer*. Hors du contexte maritime, nous avons encore noté [*banbasin* 'bombasin' < *bambagino*], [*besogne* 'nécessaire' < *bisogno*], [(*faire*) *canp* < *campo*], [*couse* 'chose'], [*jungent* 'joignent'], [*pignate* 'marmite'], [*scorce* 'écorce' < *scorza*], [*sovre* 'sur' < *sovra*], [*vernique* 'coupe' < *vernicale*; cf. → *bermiga*] et les points cardinaux *garbi* / *garbin*, *grec*, *levant*, *maistre* / *meistre*, *sceloc* / *sciloc* / *seloc* / *iscieloc* / *isloc* / *ysceloc* et *tramontana* / *tramontane* / *tramontaine*. D'autres, souvent très proches d'ailleurs de leurs équivalents italiens, sont des termes français courants que Rusticien, ou Polo lui-même, a pu connaître: *adober*, *aive* / *eive* 'eau', *ancre*, (*gier lor*) *ancres*, *ancrer*, *aparoiller* 'appareiller', *aporter*, *armer*, *auser* 'hausser', *avron* 'aviron' (cf. ci-dessus *reme*), [*batiau*], *çapin* 'sapin', *chanbre*, *charger* / *carger* / *cargier* (ces derniers sous l'influence du normanno-picard ou de l'italien), [(*mer*) *coie*], *corir*, *couste* 'côte, flanc', *desendre*, *entrer*, *esloigner*, *fer* (le métal), *feu*, *gitter* 'jeter', *lever*, *lier*, [*loier* 'fret'; cf. ci-dessus *nol*], *luminaire* 'lumière', *mener*, (*aller* / *mettre en la mer* / (*se mettre en la mer*), *metre*, *mille*, *najer* 'naviguer', *naville* 'flotte', [*nef*], [(*mer*) *osiane*], (*se*) *partir*, *peis* 'poids', *peril*, *perir*, [*plagie* 'plage'], [*poister* 'poisser'; cf. ci-dessus *enpecer*], *port*, *porter*, *robber*, *ronpre*, *servise*, *singler*, *tempeste* / *tenpeste*, *tenir*, *torner* (*arere*), *traire*, *vent*, *vent* (*contraire*), (*buén*) *vent*, (*grant*) *vent*, *venter*, *voie* 'route', *voile* / *voille* et (*à*) *voille*.

4.2. Le 14^e siècle

4.2.1. Prunaut

Les voyages du Rouennais Jean Prunaut (1364 et 1379) « en la tiere des noirs homes et isles à nous incognues » nous offrent un vocabulaire ponantais: *amiral*, *aparil(l)er*, [*bise*], *despleier*, *drecier*, *gens*, [*naut* (? 'navire')], *navie* 'flotte', [*navior* 'marin'], [*nef*], *retormer*, *sigler*, *veile*. Mais cet auteur emploie aussi l'italianisme *boraske*, le latinisme ou italianisme [*nave*] et le latinisme [*not*] 'marin'.

4.2.2. Anglure

Le Champenois Ogier VIII, seigneur d'Anglure, fait un pèlerinage à Jérusalem entre le mois d'août 1395 et le mois de mai 1396, choisissant Venise comme port d'embarquement et de débarquement. C'est de là que viennent *archenal*, [peut-être *barque*], [*gouffre* 'golfe'] et les noms de navires [*destriere*], [*gripporie*], [*mairan* < it. *marano*], [*nafve*] et [*paufrier* < it. *panfilo*], et c'est certainement sur sa galère vénitienne qu'il a appris *capitaine*, *couverte* (aussi 'port'), *destre*, *patron* (et peut-être même la forme vénitienne *paron*), *pelaige*, *tymon*, *voguer* et *voltiser*. Sont par contre (aussi) ponantais: *anchre*, *armer*, *artillerie*, [*coque* 'espèce de navire'], *corde*, *costeer*, *couvrir*, *entrer*, *envoyer*, *errer*, *forge*, *fortune*, *galée*, *gouverner*, (*se*) *heurter*, *issir*, *large* (s.m.), (*se*) *lever* (du vent), *louer*, *marine* 'mer', *mari(g)nier*, *mille*, *monstre*, *nager* 'voyager par eau', (*se*) *partir*, *passage*, *passer*, [*pelerin*], *perdre*, [*port*], *rame*, *renverser*, *reto(u)mer*, *robeur*, *singler*, [*vaisseau* / *vaisseil*], *vivres*, *voille* et (*faire*) *voille*.

4.3. Le 15^e siècle

4.3.1. Caumont

Nompar II de Caumont (en Gascogne), qui prend le chemin de Jérusalem en 1419, aurait voulu passer, lui aussi, par Venise, mais le comte de Foix lui conseille Barcelone. Dans son récit, qui laisse percer des traits béarnais et périgourdins (p. xvi de l'édition), le seigneur de Caumont emploie quelque 35 termes de marine de provenance diverse: les *patrons* sont barcelonais ou vénitiens; à la Méditerranée il doit certains termes géographiques: [*Arcepel(l)ée* 'archipel'], [*eschele* 'groupe d'îles'], [*guolf*], ainsi que *albre* et *aubre* (employés à côté de *mast*), *couverte*, *panell*

'peneau de pilote' et peut-être *table* 'planche'; il connaît le feu Saint Elme et donne enfin une explication pour « *tymon*, qui est guovern de le nef ». Cependant, la grande majorité des termes peut être attribuée au Ponant: *abaissier*, *adober*, *aler*, [*ancree*], *ariver*, *armer*, [*aviron*], [*barche* (mais *barque* est plutôt levantin)], *bonete*, *bort*, *bouter* (à la mer), *calme* (s.m.), [*carraque*], [*chasteau* 'gaillard' et 'hune'], *corde*, *coup/cop*, [*debrizer*], *descendre*, *embarcher* / *enbarchier*, [(faire) *encliner* (la nef)], *entrer*, *fons* (de la mer), *force*, *fortune*, *fust* (d'une ancre), [*fustatge* (gascon)], *gallée*, [*gueyt*], *guovern* 'gouvernail', *guoverner*, (*se*) *lever* (du vent), *lier*, *marinier* / *marinyer* / *marynier* / *mariner*, *marour* 'grosse mer', *mast*, (*se mettre en*) *mer*, *monter*, *naville* 'navire', [*nef*], *partir*, *passer*, (*prendre*) *port*, *porter*, *pouser* 'poser (l'ancre)', *réparer*, *revirer*, *rompre*, *terre*, *tirer* 'ramer', *tourmente* / *tormante*, *trere*, [*vent*] / *vant*, *vent* (contraire), *voille* / *voille*, (*faire*) *voyle*, (à *pleynes*) *voilles*, *voyaige*, *voye* 'route'.

4.3.2. Anonyme de 1419-25

Ce pèlerin de la Terre Sainte semble avoir séjourné notamment dans le Sud-Est de la France (Moranvillé 74), et c'est sans doute à Marseille qu'il a appris le terme de *tiercenal*, qu'il appliquera à l'arsenal d'Alexandrie. Lui aussi s'embarque à Venise, d'où viennent probablement [*barque*], *fortune de mer*, [*gouffre*], [*nave*], *patron* et *pellaige*. Le reste est assez 'commun': *cheville*, *cheviller*, *corde*, [*descendre* (une rivière)], *deschargier*, *escripvain*, *fer* (le métal), *fons* (de la mer), *galée* / *gallée*, *joinct* (: jonc) *marin*, [*navire*], *paier*, *partement*, *port*, *retour*, [*vaisseau* / *vaisseil*], *voille* (f.). Il connaît aussi *havre*, ce qui rend vraisemblable que c'était un homme du Nord.

4.3.3. Lannoy

Le voyageur, diplomate et moraliste Ghillebert de Lannoy (de Hainaut) a fait des voyages et des ambassades entre 1399 et 1450, qui le mènent aussi en Moyen-Orient (1401, Schefer, éd. La Broquière, p. v). Chez lui, on trouve un mélange de ponantais et de levantin: d'une part *arriver* tr., *gallée*, [*hulcque*], *noord*, *vens de noord ost*, *noord noord ost*, *nord-ouest* / *noord west*, *sourdre* / *sourgir*, *zucet ost* et *zuutwest*, de l'autre *archenal*, *fustelette* (?), [*germe*], [*gripperie*] et *pellaige*.

4.3.4. La Broquière

Bertrandon de la Broquière, natif de Guyenne mais au service de Philippe le Bon, part en 1532 de Gand pour se rendre à Venise et de là vers l'Est. Il a recueilli quelques termes levantins dans son récit rédigé entre 1453 et 1457, quand il était capitaine du château de Nieuport (de 1449 à 1459, Degryse 242): des [*fustes*] comme les [*carraques*] de Gênes, les *galiotes* du prince de Tarente, les [*griperies* / *gripieries*] barbaresques et turques, des [*barcouses*], des [*naves*] et des [*pauffres*], ainsi que *escale* et [*goulfe*]. Pour le reste, son vocabulaire est (aussi) ponantais: *bort*, *carte* (*marine*), *galée* / *gallée*, *havre* (*port* est absent), *marine*, *monter*, (*se*) *partir*, *prendre*.

4.3.5. Jean de Chambes

En 1459, le diplomate poitevin Jean de Chambes, futur beau-père de Commynes, est envoyé par Charles VII en ambassade auprès de la seigneurie de Venise. On lui doit une description de l'arsenal, d'où sans doute *arsenac*, *galion*, *galioute*, [*navete*] et *rem*, et peut-être *artillerie* et [*caraque*]. Le reste n'est pas, ou pas spécialement, vénitien: *armée*, *armer*, *arnoys* (de guerre), *cordatge*, *couvrir* 'ponter', *galée*, *maison* 'bâtiment de l'arsenal', *naville* 'navire', [*nef*], *ouvrier* 'charpentier', *passer*, *réparer*, *sale*. Cf. aussi *charbon*, *podre*, *salpêtre* et *soulphre*.

4.3.6. La Fosse

En 1479-1480, après s'être rendu par mer de l'Ecluse à Laredo et par terre à Cadix, un Flamand de Tournai, Eustache de la Fosse, fait sur une caravelle espagnole un *Voyage à la côte occidentale d'Afrique*, dont le récit, de 1520 environ, nous a été conservé par une copie de 1549. De sa région natale, il a emporté le flamand [*bottequin* 'petit bateau', employé à quatre reprises] et sans doute [*(achapter) au butyn* 'prendre (des marchandises embarquées)']. A bord de son navire espagnol, il a appris non seulement [*almaadye* 'barque d'indigènes'], [*barque*] et [*carvelle / carvielle*], mais aussi *despalmer* (l'équivalent hispanique de *espalmer*), probablement *calme* (f.) et (*à/en*) *secque*, enfin peut-être [*cappe* f. 'cap', à côté de *chief*; en espagnol cependant *cabo* m.]. Arrivé à la 'Côte-de-l'Or', ils nous enseigne une quinzaine de mots locaux tels que [*chocqua* 'or'], [*dede* 'bon'] et [*enchou* 'eau']. Mais tout le reste est simplement du français ponantais: [*affreter*], *aller*, *amener*, *ancrer*, (*jetter ses*) *ancres*, (*mettre son*) *ancrer*, *arriver*, *assalir* 'assaillir', [(*s'*) *associer*], [*bancque* (de sable)], [*basse*], [*bat* 'fond ou pont d'un bateau'], [*bateau / basteau*], *biscuit*, (*aller à la*) *bolline*, *bort* 'extrémité (du pont)', *bouter* 'mettre', [*bruine*], *butyn*, *carte*, *chemin*, *cheminer*, *chergier* 'charger', [*chief* 'cap'], *combattre*, [*compasser* (une carte)], *conduire*, [*coste* 'rivage'], *danger / dangier*, [*dangereux*], *decouvrir*, *eaue* (de la mer), *eaue* (potable), *eaue* (*douce*), (*s'*) *élever* (du vent), *entrer* (dans un navire, dans un port), *espuiser* (l'eau), [*estroit* 'détroit'], (*à*) *force* (*de rames*), *fortune*, *gagner* 'arriver à', *gens*, [*glicer / gliscer* (sur une roche)], [*gliscer* (le long d'une côte)], [*gouffre* 'golfe'], *joindre*, *lieue*, *marchandise*, *maronnier*, (*en la*) *mer*, [(*par la*) *mer*], [(*sur la*) *mer*], *monter* (*en mer / en la mer*), [*navier* 'naviguer'], *naviguer* 'voyager' et 'ramer', *navire* (f., parfois m.), *nettoier*, [*paige*], *partir / se partir*, *passer*, *perir / se perir*, *pillar*, *pillotte*, [(*mettre a*) *poinct* (un navire)], *poisson*, *pompe*, *port / port de mer*, *prest*, [*puyser* (de l'eau)], (*vent a demy*) *quartier*, *rafrescir*, *ramener*, *rebouter* (à la mer), [*recharger* 'charger de nouveau'], *remettre* 'mettre de nouveau (sur un navire)', *rentrer*, [*repartir*], [*resturer* 'remettre en état'], *retourner*, *rompre*, [*seau*], *secours*, *soier* 'couper à la scie', [*tapper* 'heurter (contre un rocher)'], [*tillac*], *tirer* 'se diriger', *tonneau*, *tormente / tormente de mer*, [*toupier* 'tourner (autour d'un cap)'], *tourner*, *trou*, *venir*, *vent* (*contraire*), (*bon*) *vent*, *voiaige*, *voile* (m.) / *voille* (f./s.g.), (*mettre le*) *voile* et (*faire*) *voille*.

4.3.7. Anonyme de 1480

En 1480, un clerc parisien s'embarque à Venise pour se rendre à Jérusalem. Il décrit l'arsenal de Venise, et c'est sans doute cette ville ou le Levant qui lui a fourni *arcenal*, [*barque*], [*barquette*], *galliot* 'galiote', [*gouffre* 'golfe'], [*grip* 'espèce de navire' < gr. byz. *gripos*, RLB 414], *patron*, *sallade* 'heaume' et (*gallée*) *subtile*. Le reste n'a rien de particulièrement levantin: *approcher*, *armer*, *arriver*, *attacher*, *baisser*, [*basteau / batteau*], *bort*, *corde*, *descendre*, *deployer*, *encremer*, *enfermer*, *eschapper*, *estandard*, *gallée*, *galliot* 'rameur' et 'marin', *garnir*, *gouverneur*, *hable* 'havre', *homme*, *hune*, *maistre*, *marinnier*, *mast*, *matelot*, *mettre*, *monter*, *navire* (m. et f.), *port*, *soudard*, *tempeste*, *tourmente*, *trompette*, *voille / voyle*.

4.4. Le 16^e siècle

4.4.1. Gonneville

Dans le voyage (dont le procès-verbal a été dressé en 1505) de l'abbé Paulmier de Gonneville, qui part de Honfleur en 1503 et qui doublera le Cap de Bonne-Espérance, nous rencontrons [*cable*], [*cargaisonner*], *charpentier*, *gallifrester* et *gallifretter* (formes ponantaises), [*hauziere*], *navire* (f.), *pirate*, *piraterie*, *radoubber*, *rechange* et *retour*, plus quelques termes d'artillerie: *gargouche*, *pince de mire*, *refouloir* et *tire-boure*. *Coursaire* doit être considéré comme un italianisme déjà acclimaté à cette époque.

4.4.2. Thenaud

Jean Thenaud, gardien du couvent des cordeliers d'Angoulême, nous a laissé la relation (rédigée après 1523) de son voyage en Egypte et en Palestine (1512), d'abord sur la nef *Katherine* partie d'Aigues-Mortes, puis sur un navire ragusais. Plusieurs termes doivent être considérés comme étant assez généralement répandus: *admiral*, *aller*, (*getter une*) *ancre*, (*mettre l'*) *ancre*, *charger*, *chemin*, *coustoyer*, [*dangereux*], *enchesner*, *entrer*, *faire* 'fabriquer', *fuste*, *galefeter* / *gallefecter* (cette forme en g- appartient plutôt à l'Atlantique), *gallée*, (*se*) *lever* (d'une tourmente), *marinier*, (*sur mer*, *naufage*, *nautonnier*, *naviger* (2 sens), *navire*, [*nef*], [*oultrepasser*], *partir*, [*passant*], *pillot*, (*prendre*) *port*, *poupe*, *ramer*, *retourner*, *tenir* (en parlant d'une ancre), *tourmente*, *vent* (*contraire*), *vent* (*à poupe*) et (*faire*) *voille*. Toutefois, frère Thenaud n'a pas manqué de noter quelques termes 'étrangers' en relevant une [*caravelle*] portugaise et pour la Méditerranée: [*Archipelago*], *bonnace*, [*cap* 'promontoire'], *capitaine* (peut-être; 2 sens), *fradin* 'fadrin', *galleron* (diminutif curieux qu'on ne trouve nulle part ailleurs), [*golfe* / *goulfe*], *Levant* 'bassin oriental', *naucher*, (*galère*) *subtille*, *voguer* 'naviguer' et *volteger*.

4.4.3. Parmentier / Crignon

Jean Parmentier de Dieppe, navigateur de long cours (Sumatra, Amérique du Sud), était aussi poète, mais dans ses poésies il ne paraît pas être entré dans des détails trop techniques. Son *Traicté en forme d'exhortation* (composé pendant le passage de Madagascar à Sumatra, en 1529) et quelques autres poèmes offrent un vocabulaire assez général et ponantais: *admiral*, *astrolabe*, *carte*, *carte marine*, *cingler*, *compasser*, *coups de vens*, *marinier*, *mathelot*, *pillote*, *routte*, *su*, [*tiebord* 'tribord'] et *tourment*.

Il en est autrement de Pierre Crignon, rédacteur du journal de bord de ce même voyage à Sumatra, chez qui le vocabulaire maritime est plus abondant: *abandonner*, (*à l'*) *abri*, *accoster*, *ancrage*, *ancre* (m.), (*jetter l'*) *ancre*, (*lever les*) *ancres*, *ancrer*, *arquebuzier*, *arriver*, *asseurer*, [*astrologue*], [*barquette*], *baston* (arme), [*batteau*], [*beaupré*], *boline*, [*bonnette*], (*à*) *bord*, *borset*, *brasse* (de profondeur), *calme* (la provenance de ce mot est incertaine), *calmer* (ou plutôt le ponantais *calmir* comme dans l'autre édition, cf. Chambon 30), *canonnier*, (*mettre à la*) *cappe* (ce mot est normand plutôt qu'occitan ou ibéro-roman), *chapelain*, (*faire*) *chaudière* (ou *caudière* dans l'autre édition, qui serait ici normand et non occitan), *cloaison* 'cloison', *cordage*, *courir*, [*déhaler* 'reculer'], *deriver*, *doubler* (*le cap*), *eau*, *empirer*, *entrer*, *environner* 'contourner (une île)', *envoyer*, [(*vent*) *escars* 'faible'], *esquiper*, *estime*, *futaille*, *haller*, *haut*, (*avoir/mettre*) *haut*, *havre*, *issir*, *jetter* (*la sonde*), *lance à feu*, [*lofuyer*], *maistre*, [*marée*], *marinier*, *mast*, [*masterel*], *matelot*, *menuisier*, *mettre*, *navigation*, *naviguer*, [*nef*], *orloge*, *oster*, *ouest-nor-ouest*, [*page* 'mousse'], *partir*, *passevolant*, *point* (latitude et longitude), [*pointe* 'cap'], *port'enseigne*, *poupe*, [*puchet* 'tourbillon'], ou plutôt *puchot*, Chambon 31], *quart* 'garde', *rade*, *rompre*, *rondelle*, *serrurier*, *sonde*, *su* / *sud*, *suest*, *sursurouest*, *su suest*, *toucher*, *tourmente*, *vent* (*derrière*), *vent* (*devant*), *vent* (*en poupe*), (*bon*) *vent*, *voile*, (*faire*) *voile*. Tout cela est ponantais, mais quelques mots ont une autre provenance: *amener* (*les voiles*) (qui est surtout levantin), [*archipelague*] (dans l'Inde), *cabry* (mais c'est un Espagnol qui en parle à un Portugais!), *cap* 'proue' et 'promontoire', *capitaine* (ou ce mot était-il déjà assimilé par le français?), *esquif* (plutôt méridional) et *tiffon*. Pour la *Description de [...] l'isle de Saint-Dominigo*, qui n'est pas de Crignon, voir 4.4.14.

4.4.4. Chabot / Ango

Dans le contrat dressé, en 1530 environ et pour un voyage aux Indes, entre l'amiral de France Philippe Chabot et le Dieppois Jean Ango (éd. Margry), nous lisons *accoustrer*, *amyral*, [*ancree*], *appareil*, [*cable*], *calfadage*, *conduire*, [*cordage*], [*fret*], *gallyon*, *loyer*, [*nef*], *noleage* / *nolliage*, *pillote*

(c'est d'ailleurs un Florentin), *radouber* et *voyaige*. Comme *noleage* et *nolliage* viennent du gascon et que *calfadage* et *pillote* sont des emprunts anciens au Levant (cf. notre Première partie, 3.5.), ce document reste entièrement ponantais.

4.4.5. Chappuys

L'*Epistre d'une navigation* de Claude Chappuys relate le voyage en mer des cardinaux français partis en 1534 de Marseille pour Rome afin d'élire le successeur de Clément VII. Une quinzaine de vers relatifs à la tempête contient, sauf (*à*) *bort* et *hysser*, une quantité de termes levantins et certainement marseillais: *anguillade*, *antene*, *argousin*, *artymon*, *bastonnade*, *borde*, *cappitaine*, *churme*, *comite*, *coursie*, *esquif*, *fortune (de temps)*, *fregatte*, *gatte*, *gauger*, *grec*, *la besche*, *nauchier*, *patron*, *pillot*, *port*, (*mectre la*) *poste*, *poupe*, *proue*, *prouier*, *surgir*, *trinquet* et *tymon*. Bien que cet *Epistre* ne fût pas publié, il a pu servir de modèle à la description similaire dans le *Discours de La Borderie* (cf. 4.4.7.) et notamment au *Quart Livre* de Rabelais (cf. 2.6.3.). Ce dernier était l'ami de Chappuys et s'était trouvé avec lui à Rome.

4.4.6. Cartier

Dans les voyages au Canada du Malouin Jacques Cartier (1534-1542; un *Bref récit* de l'expédition de 1535-1536 a été publié dès 1545) on trouve *gallefestrer* 'calfater', mais c'est une forme du Ponant, et il n'en est pas autrement de *appareiller*, (*hable de*) *barre*, *brevuage*, *doubler* 'franchir', *fustaille*, (*nef*) *generalle*, *hable*, [*marinant* '(havre) approprié'], *orloge* et *porter* 'avancer'.

4.4.7. La Borderie

En 1537, Bertrand de la Borderie part en mission à Constantinople. S'étant d'abord embarqué à Marseille sur les galères qui ramènent en Italie le prince de Melphi et le duc de Somme, il rejoint plus tard, sur les côtes d'Albanie, l'escadre du baron de Saint-Blancard. Son *Discours du voyage de Constantinople* est publié en 1542. Malgré des influences possibles de Chappuys (4.4.5.; voir Livingston 230-231), il est clair que cette navigation lui a appris plusieurs termes techniques levantins, pour la plupart sans doute marseillais. *Aviron*, (*à*) *bort* et *mast* (opposé d'ailleurs à *arbre*) seulement sont spécifiquement ponantais dans la série qui va suivre: *acoster*, *adresse*, *aller*, *allumer*, *arbre*, [*archipel*], *arriver*, *arsenac*, *artimont*, *artizan*, *aviron*, *bastard*, *biscuit*, (*mer*) *bonasse*, (*à*) *bort*, *bourde*, *briser*, *byrrasque*, *canal*, [*cap* 'promontoire'], *capitainesse*, *carnal*, *carré*, *comite*, [*cyon* 'bourrasque'], (*prendre de l'*) *eau*, (*prendre*) *egade*, *embarquer*, *encaller*, *engoufrer*, *entrer*, *envoyer*, *escarter*, *esquif*, *feu*, [*le feu de saint Damian et de saint Cosme*, autrement dit le feu saint Elme], (*mettre à*) *fons*, (*voguer de*) *force* / (*à*) *force*, *forsat*, *fourniment*, *fournir*, *galere*, *galiace*, *garniment*, *gens*, *gens (de guerre)*, *gentilzhommes*, [*goufre* / *gouffre* 'golfe'], *grec*, *guyder*, *heurter*, *lebeix*, *levant*, *marinier*, *mast*, *mener*, *mer (haulte)*, *mestral*, *munir*, *mydi*, *navigate*, *naviger*, [*nef*], [*onde*], *paglot*, *palemente*, *partement*, *partir*, *phanal*, *pilot*, *ponant*, *poser*, *poupe*, *proue*, *saluer*, *seille*, *siflet*, *siroc*, *tirer*, *tourmente*, *transmontane*, *trion* (= *trion*), *turme* (= *churme*), *tymon*, [*vague*], *vaisseau*, *vent (frais)*, *vent (en poupe)*, *virer*, *vivres*, *voguer*, (*faire*) *voile*, (*prendre la*) *volte* et *yssir* (= *ysser*?). Pour son influence éventuelle sur Rabelais et Thevet, voir 2.6.3. et 4.4.11.

4.4.8. Véga

Jean de Véga, marin mais aussi futur gouverneur de Sicile et chef de l'expédition qui prendra Afrique et Mehdiâ en 1550 (Lalanne, éd. Brantôme II,34 n.2), raconte le voyage des galères

marseillaises du baron de Saint-Blancard à Constantinople (1537-38), que François I^{er}, à qui le récit est dédié, lui avait demandé d'accompagner. Même si bien des mots s'emploient aussi en Ponant, son vocabulaire appartient entièrement au Levant et tout spécialement à Marseille: *ac(c)oustrer*, *advitailler*, *aller / aler*, *ampolette*, *ancre* (cf. aussi *fer* et *raison*), *approcher*, *arbre*, *argousin*, *arriver*, *bandière*, (*faire*) *biscuit*, *bonace* (s.f.), *boursaqueux*, *boys* (de construction), *canal*, [*cap* 'promontoire'], *capitaine*, (*montrer la*) *carène*, *chemin*, (*vent*) *ciroch*, *clou*, *commit*, *corsaire*, *coupper*, *courir*, *se départir* 'partir', *descendre*, *despartir* 'répartir', *desployer*, *donner* (en parlant du vent), *dorer*, *dresser* (une bannière), *prendre de l'eau(e)*, *égarer*, *s'engouffrer*, *entene*, *entrée* (du port), *entrer*, *esgarer*, *esquif*, *estope*, *faire* 'construire', *fer* 'ancrer', (*mettre à*) *fons*, *force*, (*courir*) *fortune*, *fournir*, *frégate*, *fuyte*, *galère / gallère*, *garde*, *général*, [*gouffre* 'golfe'], *grosse mer*, (*vent*) *le beich*, (*galère*) *légère*, *lever de l'eau(e)*, *maistre*, *marinier*, *mener*, *mil / mille*, *monter*, (*vent de*) *mydy*, *paindre*, *parfondair / perfonder* (ce dernier plutôt de l'occitan), *partir*, *passer*, *pège* 'poix' (occitanisme), *périr*, *pertisanon / pertizanon*, *pil(l)ot*, *place*, *planter* (*l'ancrer*), (*vent*) *ponant*, *port*, *porter*, *pourrir*, *pourvoir*, *practicque* 'commerce', *prendre* 's'emparer de', (*par*) *proue / prouhe*, *provision*, *racoustrer*, *raison* (marseillais par excellence), (*à*) *rame(s)*, (*à la voile et aux*) *rames*, (*argosin*) *réal*, *remeur*, *renverser*, *retour* (du voyage), *retourner* (en galère), *sac(c)aiger* (italianisme), *saluer*, (*donner le*) *suif*, *suivre* (la côte), *surgir / surgir* *l'ancrer*, [*suylon* 'bourrasque'], *tabourin*, (*bon / mauvais*) *temps*, *tercenal* (forme marseillaise employée pour l'arsenal de Constantinople), *timballe*, *tormenter*, *tourmente*, *tourner* 'aller', *trompette*, *trope* 'troupe (de galères)', *venir*, (*bon / grant*) *vent*, *vivres*, (*à / à la*) *voile*, *voille*, (*à la*) *volte*, (*prendre la*) *volte*, *voye*.

4.4.9. Chesneau

Dans sa fonction de secrétaire de l'ambassadeur D'Aramon, Jean Chesneau a rédigé après 1566 le récit de quelques voyages en 'Levant' (entre 1547 et 1553), où des reminiscences de Venise et de Constantinople tiennent une place importante: *antenne*, *arme*, *armée / armée de mer*, *arriver*, *arsenac* (Constantinople) / *arsenal* (Venise), *artillerie*, *assurance* 'sécurité', *bord / bort* (de la mer), *brigantin*, [*canal*], *capitaine*, *chemin*, *conduire*, *cordage*, *corselet*, (*à*) *couvert*, *equipages* 'agrès', *faire* 'construire', *forçat*, *fuste*, *galere / gallere*, *general* (des galères), [*golfe*], [*gondole* (Venise)], *labourer*, [*marcelliane* (navire)], *monter* (sur un navire), *monter* (*sur mer*), *morion*, [*nave*], *navire* f., *partir*, *passage*, *passer*, [*pellerin*], *rabiller*, *rame*, *rencontrer*, *soldat*, *travailler*, *tymon*, *vaisseau*, *voile* et *vouste* 'voûte de l'arsenal'.

4.4.10. Belon

Le naturaliste et voyageur Pierre Belon (Le Mans) fait publier en 1553 *Les Observations de plusieurs singularitez et choses memorables trouvées en Grece, Asie, Judée, Egypte, Arabie et autres pays estranges*. La liste comprend évidemment plusieurs termes de la Méditerranée: *abordage*, *aimant*, *boete* (de compas), *bussolo* (sic), *coursaire*, *fanal*, *gommene*, (*vent*) *maistral*, *maonne*, *navigation*, *naviguer*, (*à l'*) *orce*, *quadran*, *siroc*. Cf. aussi *borasque* dans un autre ouvrage.

4.4.11. Thevet

Pour son voyage en Moyen-Orient, avec des séjours prolongés en Egypte et en Turquie, André Thevet (d'Angoulême) s'embarque à Venise le 23 juin 1549; il ne retournera que peu avant la première édition de sa *Cosmographie de Levant* (1554). Cet ouvrage (dont nous avons dépouillé l'édition de 1556) sera suivi en 1575 de la *Cosmographie universelle* (citée d'après Huguet); l'auteur y reprend la totalité des chapitres de 1556 sur les pays du Levant, mais ce qu'on trouve dans Huguet est pratiquement tout nouveau, qu'il s'agisse de mots ou de formes. Ce vocabulaire,

dont nous ne savons pas quelle part il faudrait attribuer éventuellement à Belleforest, qui en général a été pour beaucoup dans l'élaboration des deux ouvrages (éd. Lestringant, p. xlv), est extrêmement riche: *aborder* (2 sens), [*abymer*], *accoustrer*, (*faire*) *aigade* / *aiguade* / *esguade*, [*almadie*], (*lever les*) *ancres*, *ancrer*, *antenne*, *arbre*, *armee* (*navale*), *arriver*, *arsenac*, *artillerie* / *atillerie*, *attacher*, *aviron* (cf. *rame*), *banc*, [*barque*], [*barquerotte*], *bastion*, *bataille*, *baton*, *biscuit*, *bombardier*, *bonace* (1575) / *bonasse* (1556), *bonne vueille*, *bord*, *boulet*, *boussole*, *briser*, *cadene*, *calfeutage*, *calfeutrement*, *calfeutrer*, *calme* (adj.), *canon*, *canonnade* (1556 et 1575), [*capitaine* / *capiteine*], *capitaine general*, *carre* 'car', *carte de naviger*, *chambrette*, *charger*, *cheville*, *cheviller*, *clou*, *comite*, *compas* (*de mer*), *conducteur*, *conduire*, *corde*, *coup*, *coursaire*, *danger*, *defendre*, *desancrer* / *desencrer*, *descendre*, *descharger*, *desembarquement*, *desembarquer*, [*desserrer*], *eau*, *embarquement*, *embarquer*, *empeschement*, *empoisser*, [*s'engolfer* (d'un fleuve)], *entrer*, *envitaillement*, *escumeur*, *esguille* (*de compas*), *esguille* (sens incertain: 'proue', 'quille'?), *espallier* (sens incertain; voir ci-dessous), *esquif*, *faire*, *fallot*, *fer*, *flamme*, [*flot*], (*par*) *force*, *forsat*, *fortune de mer*, *fournir*, *fraper*, *fuste*, *galere* / *gallere*, (*mettre aux*) *galeres*, *galiace*, *galiote* / *galiotte* / *galeotte* (1575), *gens*, *gomene* (1575) / *gomine* (1556), [*goulfe* 1575], (*au*) *gré* (*du vent*), [(*faire le*) *guet*], *harnois*, (*faire*) *largue*, *larron de mer*, *levantin*, *lien*, *lier*, *lieue*, *mahonne*, *maimonette*, *maitre*, *manufacture*, *marine* 'mer', *marinier*, [*matelotage*], (*par*) *mer*, (*sur*) *mer*, (*mettre sur*) *mer*, (*haute*) *mer* / *mer* (*haute*), (*pleine*) *mer*, *municion*, *munir*, [*nau*], *naufnage*, *naval*, [*nave*], [(*fleuve*) *navigable*], *navigacion*, *navigage*, *navigeant*, *naviger*, *navire*, *officier*, [*onde*], *partir*, *passage*, *passer*, *patron*, *peno* 'penne', *perilleus*, *perir*, (*canon*) *perrier*, *piece*, *pilot* / *pilote*, *pin*, *pique*, *pirate*, *poix*, *port* (*de mer*), *poudre*, *poupe*, *prest*, *prouë*, *rame* (*ensemble avec aviron*), *ramer*, *reale*, *regir*, [*rivage*], *rompre*, *route*, *sapin*, *sauver*, *scale*, *scandalar*, *singler*, *sonde* 'sondage', *tempeste*, [*tempestueus*], (*prendre*) *terre*, *terzerol*, *tillat* (le seul terme vraiment ponantais, mais la terminaison en est corrompue), *timon*, *tirer*, *tomber*, *to(u)rmente* (*de mer*), [*tramontane*], *trinquet*, *vaisseau*, *vele* 'voile' (m. et f.), *vent* (*contraire*), *vent* (*en poupe*), (*bon*) *vent*, *vivres*, (*donner*) *voile*, (*faire*) *voile*, (*à la*) *volte*, (*prendre la*) *volte* et *voyage*.

Il est bien évident que certains termes viennent de Venise: tout premierement *arsenac* (d'où la même dénomination pour celui de Constantinople), puis, probablement, *gomine* et *patron*. D'autres sont de toute façon italiens: *maimonette*, *scale*, *scandalar* (cf. *squadre* non mar.), *terzerol*, *volte*. *Mahonne* est un mot turc, mais là aussi l'intermédiaire de l'italien reste possible.

Cependant, on doit se demander dans quelle mesure cette influence italienne a été livresque. En 1575 on trouve *bastion*, *bataille*, *canonnade*, *carre*, *flamme*, *peno*, (*canon*) *perrier* et *reale* dans une description (XVIII,8) de la bataille de Lépante (1572) pour laquelle Thevet a clairement puisé à la même source que Brantôme (cf. 3.6.1.: *caro*, *peno*). *Maimonette*, puis *espallier*, *gomene* et *terzerol* dans une énumération peu logique où apparaissent aussi *antenne* et *trinquet*, viennent probablement de la traduction de Guevara / Ulloa (1560) par Du Pinet (cf. 5.3.6.).

La question des sources se pose aussi pour les emprunts éventuels de Thevet à des auteurs français: La Borderie (4.4.7.) et Rabelais (2.6.3.). Selon l'éditeur Lestringant, « la *Cosmographie de Levant* n'est en rien un journal de voyage [...]. L'épisode des corsaires turcs [...] n'est sans doute guère plus autobiographique que la 'tempête en mer' du chapitre XI, qui emprunte à Rabelais et surtout à Bertrand de la Borderie la moindre de ses circonstances » (p. xxix). Plus loin il revient sur l'influence du *Quart Livre* de Rabelais et, pour plusieurs passages, sur celle de La Borderie, « dont quelques centaines de vers passent littéralement dans la prose de Thevet » (p. lx). A propos du Chap. XI ("De l'isle de Chio"), les emprunts à La Borderie se trouvent fréquents et littéraires. Ce qui nous intéresse surtout ici, c'est la description de la tempête: « Quant à la longue évocation de la tempête en mer (46.12 à 48.15), qui relève d'une topique éprouvée que l'on retrouve vers la même époque chez Claude Chappuys et Rabelais, elle contient des réminiscences précises de l'épisode en tous points analogue rapporté dans le *Discours* » (p. 263), et encore: « cette 'tempête en mer' [...] a pour source immédiate la tempête analogue décrite dans le *Discours* de La Borderie (p. 20-22). Mais l'on y découvre aussi -et non sans surprise- une phrase indiscutablement rabelaisienne [...]. De toute évidence, ce récit appartient, par l'esprit et par le ton, à la même famille de textes que l'épisode célèbre du *Quart Livre* (ch. 18 à 22) et qui

est issue d'une double tradition: d'une part, les *Macaronées* de Folengo opposaient sur un registre comique l'attitude veule, couarde et superstitieuse de Cingar à celle, active et héroïque, du chevalier Balde; d'autre part, les *Colloquia* d'Erasmus (*Naufragium, Opera omnia* III,3, p. 325-332) replaçaient ces deux attitudes contrastantes dans la perspective évangélique de la Rédemption » (p. 264). Nous pensons que, dans l'épisode en question, ces affirmations, du moins en ce qui concerne les termes utilisés, ne sont pas étayées par les faits: Lestringant voit dans le passage suivant: « autres voyans qu'il n'y avoit obstacle qui pust garder le timon, qu'il ne variast » (47) un « nouvel emprunt ponctuel à La Borderie, p. 20: « Et qu'il n'y a obstacle, ny rampart / Qui sceut garder le tymon qui nous guide, / Que bien souvent de sa place ne vuide » (p. 264). Voilà qui est trop maigre comme 'preuve', et de toute façon le seul terme technique est *timon*, connu généralement de tous les voyageurs en Méditerranée. Immédiatement après, on trouve dans Thevet: « que les cordes et gomines ne rompissent, et que l'arbre ne tombast »; s'il y a là emprunt, c'est à Rabelais (qui d'ailleurs met *gumene* et non pas *gomine*). Dans ce passage de Thevet, nous avons relevé en outre *abymer, carte de naviger, au gré du vent, nau, perilleus, rames et avirons, tempestueus, tourmente et tramontane*. C'est tout, et La Borderie et Rabelais n'y sont pour rien. Aucune trace de mots très précis dans le passage du *Discours*, tels que *acoster, artimont, bastard, bourde, carnal, palemente, siroc et triou*.

4.4.12. Nicolay

Nicolas de Nicolay, seigneur d'Arfeuille, Dauphinois et géographe d'Henri II, que nous rencontrerons ci-dessous comme traducteur de Medina (5.5.3.), a fait des voyages en Méditerranée (1567,1568), mais son vocabulaire ne paraît guère s'en ressentir: *arsenal, calefaster, gallere, raccoustrer* et *retirer* 'mettre à l'abri'.

4.4.13. Léry

De Jean de Léry nous avons l'*Histoire d'un voyage fet en la terre du Brésil* (1578) qui, pour autant que nous pouvons en juger, offre un vocabulaire entièrement ponantais: *astrolabe, dériver* (de l'anglais), *[est], ouest, pilote*.

4.4.14. Description de [...] l'isle de Saint-Dominigo

Dans les grandes lignes nous nous rallions à l'opinion de Chambon que Pierre Crignon (cf. 4.4.3.) ne doit plus être considéré comme l'auteur de ce mémoire, dont le *terminus ad quem* deviendrait 1587 environ, quand Thevet l'utilise pour son *Grand Insulaire*. Après avoir invoqué le témoignage de certains mots, p.ex. *assadon* (cf. → *aissadon*), [*bocque* 'embouchure'], [*cap / cau* 'promontoire'] et [*ferrailon* 'écueil'], Chambon en arrive à conclure que l'auteur inconnu a pu être un Provençal. La chose est moins claire pour (*mouiller l'*) *ancre* (ici masculin comme chez Crignon), [*barque*], *brigantin* (de Carthagène, d'ailleurs), *force* (de l'eau), *golfe / golphe* et *plomb* 'sonde'; la provenance de l'auteur n'évidemment pour rien dans le cas de [*caura* 'barque des Indiens']. Pour nous, il resterait toutefois à expliquer comment cet éventuel Levantin a eu l'idée de parler d'un *cable*.

4.4.15. Les ambassadeurs

Parmi les voyageurs, nous pouvons compter les ambassadeurs de France à Rome, à Venise et à Constantinople qui, à la fin du règne de François I^{er} et surtout sous Henri II, jouaient des rôles

politiques importants. Des voyages en rapport direct avec ces missions qui menaient le plus souvent de la Seigneurie à la Porte (Jean de Monluc en 1545, D'Aramon en 1546-1547 et en 1551-1552, D'Huyson en 1547) ont été racontés par La Borderie (4.4.7.), Véga (4.4.8.) et Chesneau (4.4.9). Dans les documents publiés par Charrière, nous lisons les instructions reçues et la correspondance des ambassadeurs avec le roi et entre eux: pour Rome les évêques d'Auxerre (François de Dinteville) et de Mâcon (Charles de Hémard), puis D'Oysel de Villeparisis; pour Venise Lazare de Baïf (1531-32; père de Jean-Antoine, l'un des poètes de la Pléiade [cf. 2.6.5.], et futur auteur du *De re navali* [1537], qui n'offre pourtant rien de particulier: *coursaire*, (*en*) *eau*, *fuste*, *galléasse*, *gallaire*, *gallée*, *grosse gallée*, *par mer*, *mettre sur mer*, *racoustrer*), les évêques de Lavaur, de Rodez et de Montpellier (Pélissier), Jean de Morvillers, Odet de Selve, l'évêque d'Acqs, De Boistailé et Du Ferrier; pour Constantinople Codignac, La Vigne, Dolu et De Petremol.

Rien d'étonnant si on rencontre le nom du navire turc *mahonne*, des italianismes comme *allarme*, *bonace*, *co(u)rsaire*, *pallément*, *savorne*, *solde*, *spalmer* (à côté de *espalmer*) et *volte*, plusieurs variantes francisées de *provéditeur* pour désigner une fonction bien vénitienne, plusieurs variantes aussi de *chiourme*. L'influence de Marseille, d'où partaient souvent ces envoyés, a pu jouer dans certains cas, par exemple pour *quadrirème* chez De Selve en 1551 et en 1553, au moment où une galère de ce type était depuis des années en service dans la flotte du Midi.

Dans les instructions données par Henri II à D'Huyson (1547) et à D'Aramon (1551), le vocabulaire est moins technique, ce à quoi on pouvait s'attendre: *armer*, *cheurme* (il n'y a pas de doute qu'en 1551 même le roi devait connaître ce mot), *corps* (de galère), *despense* 'frais', *équipage* 'état', *équiper*, *estat*, *faire* 'construire', *forces*, *Levant*, (*par*) *mer*, (*sur la*) *mer*, *passer*, *Ponent*, *prendre*, *prest*, *retirer* (à son service), *service* et *solde*. Si, sous la plume d'Henri II (dans une lettre à Soliman), nous voyons apparaître aussi *bourasque*, c'est probablement parce que ses informants 'levantins' le lui ont appris.

4.5. Le 17^e siècle

4.5.1. Pyrad

Entre 1601 et 1611, François Pyrad (de Laval) a été aux Indes Orientales (avec de longs séjours aux Maldives et à Goa) et au Brésil. Chez lui, *aiguille* (de compas), *bare* ('banc de sable'), *cuisinier*, *pilote*, *plat* (d'équipage) et *sifflet* n'ont pas de quoi étonner. L'italianisme *estrapade*, qu'il utilise le premier dans un contexte maritime, peut éventuellement venir du sens général, devenu sans doute assez commun au 16^e siècle, mais chez lui il s'agit probablement d'un emprunt à l'italianisme espagnol *estrapada*.

4.5.2. Lescarbot

Lescarbot, auteur d'une *Histoire de la Nouvelle France* (1609), qui est une chronique et une fiction politique en même temps, a été en Acadie avec Champlain (1606) et se sert du plus pur ponantais: *calfester*, [*estribord* 'tribord'], [*louvier*], [*revolin* 'répercussion du vent'; cf. FEW 14,612a] et [*roberge* (navire; emprunt à l'anglais)].

4.5.3. Beaulieu-Persac

Dans les *Mémoires* du capitaine de vaisseau Charles Prévost de Beaulieu-Persac (1608-1610 et 1627) on lit *faluque* pour désigner un type de navire méditerranéen. C'est que Prévost a fait un séjour à Malte.

4.5.4. Deshayes de Courmenin

Louis Deshayes, baron de Courmenin, a fait plusieurs voyages pour Louis XIII, entre autres à Constantinople et à Jérusalem. Pour son premier *Voiage de Levant fait par le commandement du roi en l'année 1621*, rédigé par son secrétaire et publié en 1624, il est passé par Vienne et la Hongrie, mais nous soupçonnons que son retour s'est effectué sur un navire marseillais, ou du moins par Marseille, étant donné l'emploi des formes *esparmer* et *garbe* (ce dernier d'ailleurs à propos des [*caramoussals*] turcs). Il connaît aussi la forme génoise *darsena*.

4.5.5. Retz

Après avoir d'abord gagné par mer Saint-Sébastien, le cardinal de Retz (Jean-François Paul de Gondi) passa en octobre-novembre 1654 d'Espagne (Vinaros) en Italie (Piombin) sur la galère patronne de Naples. Il ne s'est pas fait faute de noter des termes parfois assez techniques: *armée (navale)*, *attaquer*, *blessé* (en parlant d'une galère), *bougie*, *capitane*, *chambre de poupe*, (*donner*) *chasse*, (*prendre la*) *chasse*, *chiorme*, *combat*, *commander*, *coursie* (corrompu en *tourice* dans une édition de 1717 et en *courni* dans une autre de 1837) / *coursier*, *déferer*, *désarmer*, *embarquer*, (*s'*) *enfuir*, *escouade* 'escadre', *fabrique*, (*sur le*) *fer*, (*donner*) *fond*, (*faire*) *force (de voile)*, *frégate*, *garde*, *gratification*, *lanterne*, *mouiller*, l'hispanisme 'cru' *pagador*, *partance*, (*capitaine*) *particulier*, *patronne*, *plonger*, *pratique*, *rafraîchissement*, (*pilote*), *poupe*, *refuser*, *relever* (d'un banc de sable; aussi 'se rendre maître'), (*se*) *remettre (à la mer)*, *remonter*, *royal*, *soldatesque*, *tabernacle*, (*gros*) *temps*, (*prendre*) *terre*, *toucher* ('échouer'), *vent (frais)*, *vent (en poupe)*, (*sous*) *vent*, *victuaille*, (*faire*) *voile*. Le passage à Saint-Sébastien offre *bordeyer*, *calmer*, (*donner la*) *chasse*, *garbe* et *volée*.

L'histoire de la conjuration du comte de Fiesque (à Gênes, en 1547) date de 1631-32 et a eu comme modèle *La congiura del conte Gio. Luigi de' Fieschi* d'Agostino Mascardi (Rome, 1629). Qu'on la considère comme un ouvrage historique ou comme une traduction, toujours est-il que nous voyons ici Retz franciser des termes qui appartiennent non exclusivement, mais pleinement au génois: *capitane*, *chiourme*, *darse* et *darsene*, *partance* et *relever* 'se rendre maître'.

Nous avons finalement (mais où ?) *galérien* 'matelot de galère' (!) et *capitaine* 'capitane'.

4.5.6. Du Loir

Les voyages du sieur Du Loir (1654) racontent entre autres les événements en Moyen-Orient (Turquie, siège de Babylone). A propos de Constantinople, l'auteur mentionne les *remises* pour les galères et le baigne, qu'il appelle *bain* en francisant l'italien *bagno*.

4.5.7. Boyer, Laon, Du Tertre

En 1654, la *Véritable relation de tout ce qui s'est fait et passé au voyage que M. de Brétigny fit à l'Amérique occidentale*, par Paul Boyer Du Petit-Puy, la *Relation du voyage des François fait au cap de Nord en Amérique* par J. de Laon, sieur d'Aigremont, et l'*Histoire générale des isles de S. Christophe, de la Guadeloupe, de la Martinique et autres dans l'Amérique* par le P. Jean-Baptiste Du Tertre contiennent tous les trois le mot *mouillage*, raison pour laquelle Arveiller en situe la naissance aux Antilles. Tout ce qu'on peut dire de *mouiller* (attesté en 1616) et de *mouillage* (repris à partir de Guillet 1678), c'est que par la suite ils paraissent avoir été courants en Ponant et en Levant, et peut-être même plus en Méditerranée. Du Tertre donne aussi le ponantais *tanguer* et, dans son *Histoire générale des Antilles*, le levantin *capitane*, appellation qui, notamment en français et en espagnol (ce dernier entre ici en ligne de compte comme source), en était venue à désigner tout navire en chef, et non seulement une galère.

4.5.8. Thévenot

En 1664 paraît la *Relation d'un voyage fait au Levant* par Jean Thévenot, en 1674 une *Suite* relative aux années 1665-66. Le vocabulaire est tantôt français, tantôt de provenance occitane ou italienne: *abonasser*, *ange*, *argue*, *arramber*, *bain* 'baigne', *bordeger*, [*caravaniste* 'celui qui voyage dans une caravane de navires'], [*couffe*], *couverte*, *encaler*, *estrail*, *fusée*, *gregal*, *hupe* 'hune' (corruption significative), *lebesche*, *à orse*, *sarper*, *saurre*, *voile* (d'abord m., puis f.).

4.5.9. Oexmelin

D'Alexandre Olivier Exquemelin, dit Oexmelin, nous avons une *Histoire des aventuriers qui se sont signalez dans les Indes*, de 1686, publiée d'abord en néerlandais (*De Americaansche zeeovers*, 1678) et dont le titre comprendra à partir de 1744 le fameux terme de [*flibustier*] (*Histoire des aventuriers flibustiers*). Comme on peut s'y attendre, tout dans cette relation paraît appartenir au Ponant: *devant* 'proue', [*galion* (avec le sens curieux de 'poulaine', NGN)], *garde-côte*, *matelot*, [*monter* (un vaisseau)], [*navire*] et [*poulaine*].

4.6. Conclusion

Ces longues listes -qui sont loin d'être complètes; il y a même des auteurs qui manquent complètement dans notre dictionnaire, depuis le voyage imaginaire de Mandeville (milieu du 14^e siècle) jusqu'au voyage en Italie de Spon (1675-76)- nous confirment une fois de plus la situation des deux vocabulaires maritimes. Il est indéniable qu'ils ont bien des termes en commun et que souvent il n'y a qu'un petit pas à faire pour troquer par exemple l'occitan *armar* contre le français -nous dirions de préférence l'occitanisme- *armer*.

En gros, on peut dire qu'un Ponantais qui voyage hors de la Méditerranée utilise le langage de la Manche ou de l'Atlantique (p.ex. Gonville, Parmentier, Cartier, Léry, Lescarbot et Oexmelin). S'il quitte l'Europe pour se rendre en Afrique occidentale (et plus loin aux Indes) ou en Amérique du Sud, il apprendra tout au plus quelques termes levantins par l'intermédiaire de l'espagnol: c'est ainsi que font La Fosse, Crignon, Pyard et Du Tertre. Si ce Ponantais navigue en Méditerranée, les choses se compliquent, car notre voyageur aura le choix soit de conserver entièrement le langage du 'Nord' (p.ex. Mathieu Paris, mais nous avouons que les données sur cet auteur sont trop maigres), soit de changer complètement de vocabulaire (ce que nous n'avons constaté dans aucun cas), soit d'introduire partiellement des termes levantins comme 'interférences', et sous une forme française ou encore étrangère. Dans ce dernier cas, cette 'couleur locale' s'ajoute dans des degrés très variables. En plus, il est souvent malaisé de discerner la localisation exacte de l'emprunt. Anglure, Caumont, l'anonyme de 1419-25, Lannoy, Jean de Chambes et bien d'autres subissent quelques influences de Venise ou des navires vénitiens qui les portent en Moyen-Orient. Certains détails dans Retz sont en accord avec le fait qu'il est parti d'Espagne, d'autres plutôt avec le fait qu'il se trouvait sur la galère capitane de Naples.

Si le voyageur est un Levantin (mais dans certains cas nous connaissons insuffisamment leurs biographies), la situation paraît plus claire, mais même là des variations sont possibles: Marco Polo a mis bien du vénitien et de l'italien dans son récit en français, qui cependant montre aussi du français ponantais, grâce sans doute à Rusticien de Pise. Certains, comme Thevet, mettent beaucoup de levantin dans leurs ouvrages, d'autres très peu, par exemple l'anonyme de 1480. Chez d'autres encore, parmi lesquels nous citons La Broquière, Thenaud, Belon et Thévenot, le langage est mixte. Par contre, Chappuys, La Borderie et Véga nous donnent entièrement, ou presque, le vocabulaire levantin et, ajoutons-le, notamment celui de Marseille. Ce sont là aussi les auteurs qui ont effectivement voyagé sur des galères de Marseille. Pour tous les autres, ce qu'il y a de levantin vient d'autres régions de la Méditerranée et souvent ne concerne pas les galères.

5. Les traducteurs

5.1. Traductions du grec

5.1.2. Olivétan

En 1535 Olivétan (pseudonyme de Pierre Robert) procura une traduction de la Bible, préfacée par Jean Calvin. L'Ancien Testament fut traduit de l'hébreu, le Nouveau testament du grec, mais apparemment ni l'un ni l'autre n'ont laissé de traces: nous n'avons trouvé que le latinisme *unde* et le non maritime *rondelle*.

5.1.3. Meigret

Le Lyonnais Louis Meigret, qui est mieux connu comme grammairien, nous a laissé une traduction de Polybe (partielle dès 1542, complète en 1552), chez qui il n'a sûrement pas rencontré les prototypes grecs de *pope*, *rameur* et *voelière*. Le premier de ces trois suppose une influence italienne. Par contre, il paraît certain que la forme [*naouz* pl. 'nefs'] vient de son modèle grec (gr. *naus*).

5.1.4. Selve

Dès 1543, on possède une traduction des *Vies* de Plutarque par George de Selve, évêque de Lavaur. Mais le grec ne se trouve être pour rien dans son vocabulaire maritime: *s'entrehurter* et (*navire*) *legiere* sont purement français; *tavolat* est un italianisme francisé, comme le sont probablement aussi *capitainesse*, *gallere capitainesse* et *chorme*; *reme* vient du latin ou de l'italien. Pour le reste, nous avons trouvé un emploi transitif curieux de *voguer* ('faire avancer en ramant', qui apparaît chez d'autres auteurs littéraires) et le dérivé *vogueur*.

5.1.5. Salel, Vintemille, Le Plessis

Hugues Salel, né en Quercy et ami de Marot et d'Olivier de Magny, a entrepris une traduction de l'*Illiade* d'Homère (livres 1-10 en 1545; livres 11 et 12 en 1554; cf. 5.1.8. Jamyn). On ignore d'ailleurs s'il a traduit directement du grec ou indirectement du latin de Lorenzo Valla et dans quelle mesure il a utilisé la traduction française de ce dernier par Jehan Samson. Il n'est représenté ici que par deux mots étrangers au grec: *coursie* et *patron* (cf. ailleurs *esquifon*), qui étaient sans doute déjà acclimatés en français, mais qui pourraient venir aussi du Midi (études de droit à Toulouse), de son ami italien Brandini ou d'autres 'informants' italiens (des personnes ou des textes).

Jacques, comte de Vintemille, né à Cos et descendant des Paléologues, aurait été la personne toute indiquée pour introduire quelques grécismes. Pourtant, ce n'est pas dans la *Cyropédie* de Xénophon (traduction de 1547; éd. 1572 dans Huguet) qu'il aura rencontré *comite*, *fortune de mer* et *vogue*. Ces mots proviennent probablement du fait que notre comte, qui était entré dans l'armée française, a participé à l'expédition d'Alger, pendant laquelle il a pu recueillir facilement quelques termes de galères.

Le Plessis enfin, dont on connaît mal la vie, ne peut avoir trouvé *artemon* dans les *Ethiques* d'Aristote (traduction parue en 1553), étant donné l'unique attestation du mot grec dans les *Actes des Apôtres* (en 1553 précisément, ce mot apparaît dans une traduction de la Bible); peut-être notre traducteur a-t-il connu le *Quart Livre* de Rabelais (1548, puis 1552). Par ailleurs nous avons chez lui [*fluin* 'flouin'] et *pilot*.

5.1.6. Saliat

Un nombre relativement grand de termes nautiques, en outre très précis parfois, apparaît dans la traduction d'Hérodote par Pierre Saliat (1556), traducteur aussi de Cicéron et de Salluste. D'ailleurs, sa connaissance du grec était imparfaite, et il s'est aidé de la version latine de Lorenzo Valla (1474). La seule influence du grec serait éventuellement la transformation de *argousin* en *ergousin*. Le reste est un amalgame: nous avons du français dans *abord*, *gens de marine*, *haulser*, *merrien*, (*bataille*) *navale*, *renaviguer*, de l'italien dans *capitainesse*, *escale* 'échelle', *mer large*, *scorte* 'escorte' et probablement aussi *s'attacher* 'commencer (d'un combat)'; vers cette époque, et pour cet auteur, d'autres vocables sont plus difficiles à attribuer à une provenance précise: *cadene* (de forçat), *chorme*, *coursie*, *emboucher*, *escadron*, *fadrin*, (*à*) *ourse* et (*à*) *pouge*, *plongeon*, *sier* (*en arrière*), *siroc* et *tramontane*. Saliat semble avoir formé lui-même [*encaler*] avec le sens de 'arrêter dans une rade' (cf. Huguet). Pour expliquer l'emploi de plusieurs de ces mots, il faudrait mieux connaître sa vie.

5.1.7. Amyot

Dans le cas de Jacques Amyot, nous pouvons nous faire une idée un peu plus approfondie du langage maritime d'un traducteur: il s'agit de sa traduction des *Vies* de Plutarque (1559) et d'éléments de ses autres traductions: Héliodore (1547), Diodore (1554) et les *Oeuvres morales* de Plutarque (1572), à quoi nous ajoutons encore *capitainesse* et *forsaire* dans la traduction du latin de Longus (1559).

La biographie d'Amyot révèle certains rapports avec le vocabulaire méditerranéen: il a fait des voyages en Italie (en 1547 et 1552 à Venise, en 1550 à Rome), dont il a profité surtout pour collationner des manuscrits grecs anciens; dans le domaine qui nous occupe ici, on ne voit pourtant pas d'influence de cette dernière activité.

Si maintenant nous observons quels termes il utilise (nous en avons relevé quelque 300), on constate d'abord une série de mots parfaitement entrés dans la langue commune et de provenance diverse, tels que *abord*, *admirauté*, *amiral*, *anchre*, *ceinte*, *chable*, *cordage*, *coursaire*, *écumer* et *écumeur*, *s'embarquer*, *s'entre-heurter*, *équipage* ('action d'équiper'), *esperon* (bien que désignant un objet différent dans l'Antiquité), *flot(t)e* et *floter*, *fregate*, *galère*, *hyverner* (courant du moins au sens général), *marine* ('mer'), *marinier*, *mat*, *matelot*, *nauffrage*, *navire* (chez lui féminin), *passager*, *pilote*, *pirate*, *poupe*, *proue*, *rame*, *surgir* et *surprise*, auxquels on est en droit d'ajouter *aborder*, *armée (de mer)*, *arsenal / arcenal*, *banc*, *brigantin*, *cingler*, (*mettre à*) *fond*, *galiot*, *galiote*, *rade*, *tourmente*, (*faire*) *voile*, (*se mettre à la*) *voile* et des transferts de sens plus généraux: *accrocher*, *acoustrer*, *aprocher*, *armer*, *assaillir*, *atacher*, *aval*, *bataille*, *briser*, *capitaine*, *chantier*, *combat*, *conduire*, *corps* (d'une galère), *courir (sus)*, *descendre* (à terre), *dresser*, *équipage* et *équiper*, *esloigner* 's'éloigner de la côte', *fabrique*, *flanc*, *front* (de bataille), *gens (de guerre)*, *hausser*, *heurter*, *issir*, *jeter*, *joindre*, *lever*, *manier*, *marien*, *monter*, *plancher*, *poser* (l'ancre), *préparatif*, *rang* (de rames), *roder*, *sortir*, *tourner*, etc. La chose est déjà moins claire pour [*carraque* (583)], *couler à bas*, *esquif*, (*à*) *force (de rames)*, *voguer* et *vogueur*.

Il en est bien autrement de vocables et de locutions assez techniques. Où Amyot aurait-il pris *bonace*, *broch* 'broc', *caler* (la voile; au figuré), (*donner la*) *chasse*, *chasser*, *comite*, (*de*) *conserve*, *devaler*, *s'élargir* (en mer), (*courir*) *fortune*, *havet* 'grappin', *investir*, *lebeche*, *morion*, *oeuvres mortes*, *pannonceau*, *pot à feu*, *prouier* / *prouyer*, *racler*, *ranger* (la côte), *sier en arrière*, *soubs-comite* et *vogue*? Peut-être parfois à son prédécesseur Selve (comme cela semble bien le cas du sens transitif de *voguer*, et peut-être aussi de *gallere capitainesse* et de *capitainesse*, bien que ceux-ci se trouvent l'un dans un autre passage du chapitre sur Alcibiade, l'autre dans un autre ouvrage, la traduction de Diodore), mais ce n'est là que déplacer le problème, à moins que pour cette source les influences ne puissent être indiquées plus clairement, ce qui nous a été impossible. Quelle a été, par exemple, l'influence concrète d'un Guillaume Budé?

Galère capitainesse ou *capitainesse* substantif était parfaitement possible en français à partir de *capitaine* et du suffixe *-esse* (remarquons qu'Amyot n'utilise pas l'emprunt *capitane*); il en va de même de *flotoyer*, de *galère royale* (on ne trouve pas *réale*) et de *gens (de rame)*. Mais (*galere*) *capitanesse*, *forçaire / forsaire*, *maistral*, *scote 'écoute'* et *sion 'siphon'* semblent bien des italianismes. Par contre, Amyot ignore apparemment *gomène* ou *gumène* et le *feu saint Elme* (il parle, à la façon romaine, de Castor et Pollux). *Naufrage* a chez lui, comme déjà chez Seyssel (cf. 5.2.9.), le sens de 'débris'.

On sait que du 14^e au 16^es. beaucoup d'auteurs avaient une prédilection pour la juxtaposition de synonymes et que de cette façon plus d'un latinisme est entré dans la langue. Amyot ne fait pas exception (« parer et acoustrer », « choquer et heurter »), et il 'explique' ainsi plus d'un terme, parfois le second des deux: « *aborder* [...] et descendre en terre », « *avalier* et baisser », « *pointes* et *esperons* », « aux *oeuvres mortes* et (= c'est-à-dire) aux parties qui sont tousiours dessus l'eau », peut-être même « forces navales et maritimes » (mais alors, lequel des deux?).

5.1.8. Maumont, Le Roy, La Boétie, Jamyn, Bretin

Jean de Maumont, traduisant l'auteur byzantin Joannes Zonaras (*Les Histoires et chroniques du monde*, 1561), emploie l'italianisme probable *sartie* (cf. aussi → *feu* [grégeois] à la date de 1684, Furetière), mais pour le reste des mots français du Nord-Ouest: *attirail 'agrès'*, [*hulque*], [*rubarge 'roberge'*].

Ce n'est pas dans les *Politiques* d'Aristote que Loys Le Roy (1568) aura trouvé *churme*, *galerien* et *turbillon* (cf. *north*, *oest* et *sur* dans un ouvrage non spécifié).

A Etienne de la Boétie (1530-1563), conseiller au parlement de Bordeaux et ami de Montaigne, on doit *La Mesnagerie de Xénophon* (éd. 1571), où se trouvent *chiorme*, *cordage* et *gagner (la terre)*; cf. aussi *bonnasse*.

Amadis Jamyn, qui a pris la relève de Salel (cf. 5.1.5.) pour la traduction de *l'Iliade* (livres 12-16 en 1574, le reste en 1580), n'est représenté ici que par le verbe *chiormer*, que ce disciple de Ronsard a probablement forgé lui-même.

Dans sa traduction (1582) de Lucien, Filber Bretin emploie certains termes bien français, comme *briser*, *dérompre*, *s'entreheurter*, (*mettre en*) *fons* et *renaviguer*. *Proue* était généralement connu. Par contre, *bonasse* et *forsaire* semblent des italianismes, et *carine* doit provenir du latin ou encore de l'italien. *Artemon* est de provenance moins claire.

5.1.9. Ablancourt

Nicolas Perrot d'Ablancourt, avec qui Richelet avait des contacts très étroits (cf. Bray 214 sq.), a traduit les auteurs grecs Thucydide, Xénophon, Arrien et Lucien de Samosate, sous l'oeil correcteur de Conrart. De *l'Anabase* d'Arrien, traduit sous le titre *Les Guerres d'Alexandre* (1646), nous avons quelques traces dans Richelet et, par cet intermédiaire, dans Basnage: *aborder*, (*gens de marine*), *raser*, *reconnoître*, *remonter*. La traduction de Lucien (1654) nous offre en plus *aborder*. Il n'y a là rien de grec.

5.2. Traductions du latin

Dès les tout premiers textes français, des modèles latins -connus ou inconnus- ont joué un rôle important dans la production littéraire. Qu'on pense, par exemple, aux romans antiques (2.2.3.), à l'hagiographie (2.2.8. et 2.3.4.), à la traduction par Primat de la *Chronique de Saint-Denis* (3.2.9.) ou à la traduction de Boèce par Simund de Freine (fin 12^es.), dont nous n'avons aucune attestation. Aussi peut-on indiquer ça et là des latinismes 'maritimes', par exemple *appliquer*

'débarquer' dans l'*Ystoire de li Normant*, qui est une traduction (de 1310 environ) du latin d'Aimé du Mont Cassin (11^es.); dans notre Dictionnaire, nous avons enregistré plusieurs de ces cas; en outre, nous renvoyons le lecteur à notre Première partie, 2.1.2. D'ailleurs, le nombre de ces latinismes épars est relativement restreint, et le relevé qui suit se limitera donc aux ouvrages les plus importants.

5.2.1. *Fet des Romains*

Pour raconter la vie de César, un auteur anonyme, copié par un Picard, a compilé la *Guerre des Gaules* de César, la *Vie de César* de Suétone, la *Conjuration de Catilina* de Salluste et le poème la *Pharsale* de Lucain, en s'appuyant aussi sur des gloses et sur les étymologies d'Isidore de Séville. Le résultat de ce travail, *Li Fet des Romains* (1213), nous offre tout à coup un vocabulaire maritime assez étendu. Il arrive que l'auteur supprime des détails (cf. l'édition, II,103), mais plus souvent il brode sur certains combats navals (II,158,165,166), et on devine que là du moins il manque de modèle.

Voici la liste quasi complète: *abatre*, *abessier*, *ac(c)roch(i)er*, *adrecer*, *aerdre*, *afetier*, *afond(r)er*, *agu*, *aler*, *ancre* (s.g.) / *encre* (m.; un 'vrai' latinisant aurait employé le féminin), *apareillement*, *apareillier*, *aproismier*, *arbaleste*, *ar(r)ester*, *ar(r)iver*, *assembler*, *as(s)ailir* / *assailler*, *assaut*, *atachier*, *atirier*, *atorner*, *aviron* (qui est la traduction de *remus*, mais on ne rencontre ni *reme*, ni *rame*, ni *rime*, malgré *ramer*, *rameor*, *rameüre*, *rimer*, *rimeor*), *avironer* 'ramer' (transitif!), *avironner* 'environner', *baniere*, [*bargele*], *bataille*, [*batel*], *bec* (trad. de *rostrum*), *bonace*, *bort*, *bris(i)er*, *chaable*, *chaenne*, [*chaland*], *chargier*, *charpentier*, *chastel* / *chastiau*, *chesne* 'chêne', *chief* 'bout de cable' (pas encore *cap*!), *conbatre*, *conduire*, *corde* (à sens multiples, e.a. 'gumène' et 'hauban'), *cor(r)e* 'courir', *coste* 'côté', *croc*, *defendre*, *departement*, *departir*, *derompre*, *desaancre* / *desaencre*, *desaerdre*, *desbareter*, *desconfire*, *destachier*, [*destruit*], *devant*, *domacher*, *dux* (voilà un latinisme; l'une des deux occurrences provient des gloses), *effondrer* (une fois comme traduction de *rumpere*), (*a*) *ellés* (= *eslais*), *empeindre*, *empirer*, *emplostre* (c'est le lat. *aplustre*, qui a été mal compris et traduit ailleurs par *governal*!), *enclore*, *enfler*, *enpeinte*, *enseingne* / *ensaigne*, *entablement*, *enterrer*, *entree*, *entre-eslongner*, *entre-hurter*, *entrer*, *entretenir*, *enveer*, *errer*, *eschaper*, *eschiele*, *escroller*, *escu*, *esfors*, *eslongner* / *eslongier*, *esmouvoir*, *espee*, *esquiper*, *estable*, (*a*) *estal*, *estoire*, *estor*, *estoupe*, *estouper* (la sortie d'un port), *fendre*, *fere*, *ferir*, *ferrer*, *feu* (*grezois*), *flanc*, [*flot*], *floter*, *foir*, *fondre*, *fonz*, *force*, *fort*, *fuie* 'fuite', *fuz* 'bancs', *gaiter*, *galie* (traduction de *navis longa*), *galiot* 'rameur' et 'pirate', [*gaucrer* 'errer'], *gent*, *giter* (les ancres), *governal* / *govern(i)ax* pl., *gouvernement*, *governeur* / *gouvernerre*, *gouverner*, *guenchrir*, *havet*, *hobelerre* 'pirate', *hurter*, *jointure*, *large* (adj. et subst.), *larron* (*de mer*), *lever* (sens divers), *lien*, *marine* 'rivage' et 'mer', *marinier* 'marin' et 'pilote', *mast* / *maz* et *mauz* pl. (jamais *arbre* pour traduire le lat. *arbor*!), (*haute*) *mer*, (*mettre en*) *mer*, *merrien*, *mestre* 'chef, capitaine', *mestre* (*nef*) 'principale', *monter*, *mouvoir*, [*nacele*], *nager* / *nagier* 'voyager par eau' et 'ramer' (jamais *naviguer*!), *navie* 'flotte', *navige* 'flotte' (latinisme), *nef* (plus d'une fois pour désigner une galère), [*Ocean*], *oissir* 'issir', *oissue*, *orange*, *ordener*, *ordre* 'rang de rameurs', *palagre*, *partir*, *passage*, *perc(i)er*, *perdre*, *perill*, *perilleus*, *perir*, *phars* 'phare' (ce mot ne se trouve pas dans le modèle traduit), *pirate* / *pyrate* (< lat. *pirata*), *pioier*, *plunger*, *poiz* 'poix', *port* (*havre* paraît absent), (*prendre*) *port*, *rafe(i)tier*, *rameor*, *ramer*, *rameüre* (d'une glose?), *rapareillier*, *rassembler*, *rebouter*, *remener*, *remettre* 'fondre', *rentrer*, *repasser* / *rapasser*, *rimeor*, *rimer*, *rompre*, *sailir* 'sauter', *siege* 'banc', *sigler*, *souffre*, *table* 'planche', *tendre*, *tenpeste*, *tire* 'rangée de rames', *torment* et *tormente*, *torner*, *trebuchier*, *trenchier*, *trere*, *vent* / *vant*, *venter* / *vanter*, *verge* 'vergue', *vertir*, *vessiax*, *voil(l)e* (m., probablement sous l'influence du latin), (*à plein*) *voile*, *wilague de mer* 'pirate', *yverner*.

On voit que l'influence directe des originaux latins est minime (*dux*, *navige*) et qu'en fait nous avons ici essentiellement le vocabulaire maritime français du Ponant, même dans des cas où l'on s'attendrait à autre chose de la part d'un latiniste: *reme*, *naviguer* et *arbre* au lieu de *aviron*, *nager* et *mast*); *ancre* féminin et non masculin.

5.2.2. Jean de Tuim

Au deuxième quart du 13^e siècle, Jean de Tuim (ou de Thuim / de Thuin) écrit l'histoire de Jules César, traduction de la *Pharsale* de Lucain, d'abord *Li Romanz de Julius César* en alexandrins, puis une version raccourcie en prose: l'*Hystore de Julius César*. Cet auteur du Nord se sert d'un vocabulaire traditionnel: *aancrer*, *afondrer*, *brisier*, *desüancrer*, *gouvrenèour*, *gouvrenener*, *monter sour mer*, *port*, *rime* et [*se tourmenter* (de la mer)]. Mais *timon* pose un problème non encore résolu, car chez Pharsale, si du moins ce mot se trouve dans cet original, la forme a dû être *temo* ou l'accusatif *temonem*; on s'attendrait donc à *temon*, comme bien plus tard dans le dictionnaire de Dupuys (1573); à l'époque de Jean de Tuim comme par la suite, *timon* a été exclusivement un terme méditerranéen.

5.2.3. Brendan

De la célèbre navigation de saint Brendan, traduite vers 1120 par Benedeit d'après un modèle latin, nous avons recueilli quelques mots ponantais d'origine latine ou germanique: *aler* 'aller' et 'haler', *ariver* (tr.; lat. *navem applicare*), [*bat* 'bateau'], [*beltrer* 'errer par mer'], *bort* 'côté du navire', *corde*, [*coster* 'côtoyer'], *cure* 'courir', *curs* 'route', [*desveler*], *drecher* 'diriger', *eschiper* 'prendre la mer', *floter*, (*mer*) *halte*, *lascer* 'lâcher (un cordage)', *marin* s.m., (*en*) *mer*, [*metre jus* 'abaisser'], *nager* 'naviguer' et 'ramer', [*nagiere* 'pilote'], [*nef*], *onde*, *peril*, *port*, *rain* 'rame', (*se*) *reposer*, [*revenir*], *sailür*, (*al*) *secc*, [*sigle* (m. et f.)], *sigler*, *traire* (le navire au sec), *traire sus* (les voiles), [*trés* pl., variante], *turment*, *turmente*, *veil* m. 'voile' et *vent*.

L'édition, par Wahlund, du *Brendan* en prose, qui est postérieur de plus d'un siècle et demi à son prédécesseur versifié, permet de comparer deux manuscrits avec les textes latins correspondants. On y trouve un vocabulaire essentiellement ponantais, dont une bonne partie remonte au latin sans qu'il s'agisse d'emprunts. Ainsi, il n'y a rien d'étonnant à trouver dans les versions françaises [*nacelle*] *costue* / *costee*], *co(u)vrir*, *descendre*, *entrer*, (*à voile*) *estendu*, *gouvrenail*, *gouvrenener*, *gouvrenere* / *gouvernieres*, (*en*) *haut*, *iointure*, *issir*, *laskier*, *mettre*, [*miedi* 'sud'], [*nac(h)iele*], [*navier* 'naviguer'] et *navijer*, [*nef*], [*occean*], *onde*, *port*, *porter*, *tempeste*, *tendre* (les voiles), *tenir*, (*metre a*) *terre*, *traire* et *vent*, là où les versions latines ont -dans le même ordre- *costata*, *cooperire*, *descendere*, *intrare*, *extensus*, *gubernaculum*, *gubernare*, *gubernator*, *in altum*, *junctura*, *exire*, *laxare*, *mittere*, *meridies* / *meridianus*, *navicula*, *navigare*, *navis*, *oceanus*, *unda*, *portus*, *portare*, *tempestatas*, (*ex*) *tendere*, *tenere*, *mittere in terram*, *trahere* et *ventus*.

Dans d'autres cas, l'origine des termes de marine, toujours dans cette version en prose de 1285 environ, est bien latine par voie directe ou indirecte, mais sans être identique ou complètement identique à la forme du 'modèle' (donnée ici entre parenthèses): *abeissier* (*laxare*), *adrechier* (*dirigere*), *aler* (*ferre*), *apparillier* / *apareillier* (*preparare*), [*apparillure* 'bordage' (*paratura*)], *aprochier* et *aproismier* (*appropinquare*), *aqueillir* (*sa voie*) (*capere* / *inchoare iter*), *arester* (*stare*; cf. la variante *estut*), *ar(r)iver* (*applicare*, *stare*, etc.), *aviron* et la forme du Nord-Est *naviron* (*remex*), *corde* (*funis*, *funiculum*), *coure* (*navigare*), *desloier* 'déliier' (*solvere*), *entrée* (*introitus*, *aditus*), *gouverneman* (*gubernatio*), *kerkier* 'charger' (on y voit clairement l'influence du Nord-Ouest de la France; *onerare*), *legier* (*levis*), *mener* (*ducere*, *dirigere*), *monter* (*ascendere*), *nager* / *nagier* / [*navier*] (aussi bien 'voyager par eau' que 'ramer'; *navigare*), *notonnier* (*nauta*), *oster* / *otier* (*tollere*), *perir* (*periclitare*), (*prendre*) *port* (*tenere portum*), *rapparillier* (*reficere*), [*rivage* (*litus*)], *saler* (*condire sale*), *tormente* (*tempestatas*), [(*aller*) *vage* 'errer' (*ferre*; cf. le lat. *vagus* 'errant')], *venter* (*flare*), *viande* (*victus*), *voie* (*iter*).

Il est intéressant de voir que le ms. BN., fr. 1553 emploie *arbre* là où l'autre utilise *mast*: nous avons sûrement affaire à un latinisme dans le cas d'un traducteur (probablement du Nord-Est) qui sans doute n'a même pas connu *mast*. L'influence latine a pu jouer aussi pour le genre toujours masculin de *voile* (*velum*). Enfin, on trouve un terme d'origine non latine: *sigler* (*inchoare iter*).

5.2.4. Jean de Meun, Priorat, Jean de Vignay

Le *De re militari* de Végèce constituait un 'objet de traduction' fort goûté au Moyen Âge. Jean de Meun s'y met le premier (1284): nous le rencontrons uniquement sous *navigation*, qui est sans aucun doute un latinisme. Quelques années plus tard (1290), Priorat ne fait au fond que mettre en vers le texte de son prédécesseur, et il n'a probablement pas eu sous les yeux l'original latin; nous retrouvons chez lui *navigation*, plus quelques mots français: *accrocher*, *avaler*, [*espierasse* / *spirace* 'barque de pirates' < *épier*], *joindre*, [*naigement* 'navigation'], *naigier*, [*nef*], *noitonier* et *tormante*. La traduction de Jean de Vignay (2^e quart du 14^e siècle) nous offre *antainne* / *anteinne*, qui en principe peut provenir de l'original (*antenna*).

5.2.5. Ovide moralisé

Si Ovide est peu représenté, c'est évidemment à cause de ses sujets. Dans l'*Ovide moralisé* de ca 1320 nous rencontrons le latinisme *carine* à côté du mot français *peautre*. Sont également français: *navage* et [*navoieiment* 'navigation']. Cf. ci-dessous (5.2.10.) Michel d'Amboise et Fontaine.

5.2.6. Oresme

Oresme a traduit Aristote sur un modèle latin: l'*Ethique* en 1370, la *Politique* en 1371, les *Traitéz du ciel et du monde* en 1377. Nous manquons de données suffisantes sur son vocabulaire, mais il a pris à son modèle *trierie* 'trière', probablement aussi *opprimer*, et peut-être *habiliter* et *navigation*. Par contre, *gouernal*, [*naif* 'navire'], [*naviere* 'flotte'] et *proe* (et non *prore*, par exemple) paraissent bien français.

5.2.7. Bersuire

Entre 1352 et 1356, Pierre Bersuire traduit Tite-Live, qui raconte plus d'une bataille navale. La première édition de 1486-1487 et la troisième de 1530 nous offrent -du moins pour les fragments (surtout de la deuxième décade) que nous avons vus- le tableau suivant:

Selon toute probabilité, Bersuire a pris directement au latin *assault*, *construire*, *couvrir*, *despens*, *destruire*, *dextre*, *front*, *naval*, [*naviable*], *navigation*, *opprimer*, *pelaige*, *pirate*, *prefect*, *quadri(e)resme*, *quinqueresme*, *reme*, *senestre*, *trierie* et *victoire*. Mais le reste, sauf *proe*, est purement français: *abatre*, *admiral* / *admirault*, *affondrer* (en 1530 *enfondrer*), *aler*, *armer*, *arrester*, [*arrivement*], *assembler*, *aviron* (cf. *reme*), *bois*, *cappitaine*, *casser*, *charge*, *cornet*, *couper* (1486-1487 *occuper*), *deffence*, *desconfire*, (*a l'*) *encontre*, *entrer*, *faire*, *flote* (1530 *flotte*), *forger* (non *fabriquer*), *gaiges*, *galee* (1530 *gallee*), *garnir*, *gouverner*, *havre* (d'abord f., puis m.), *lumiere*, *marinier*, (*par*) *mer*, *mettre* (*à la mer*), *navire*, [*nef*], *notonnier* (1530 *nautonnier*; lat. *nauta*), *ouvrer*, *partir*, *passer*, *port*, *retourner*, *sourprendre* (1530 *surprendre*), *suivre*, *tourner*, *trencher*, *vague* et *vitaille*. On voit que les latinismes alternent avec un vocabulaire français assez 'général'.

5.2.8. Le Bègue

Jean Le Bègue a offert à Charles VII (1422-1461), mais sans se nommer, la traduction française de Polybe qu'il avait faite sur la version latine de Leonardo Bruni, dit Aretino (*De bello punico*, vers 1400 selon l'édition de 1487, vers 1345 selon celle de 1530). Le texte des éditions de 1487 et de 1530, dont nous avons transcrit plusieurs passages pour notre thèse, a parfois été confronté en outre avec une autre traduction latine, celle de Niccolò Perotti (imprimée à Rome dès 1472),

ce qui nous permet d'avoir une bonne idée du vocabulaire du traducteur en comparaison de son modèle.

Quelques mots ont été pris directement au latin et n'ont jamais eu d'existence réelle en français: *clas(se)* 'flotte', *duc* 'amiral' et *remige* 'rameur'. D'autres y remontent très probablement: *conduit* (à côté de *conduite*), *ediffier*, *exercier* (à côté de *exercer*), *nave* (à côté de [*nef*]), *naviger* (à côté de *nager*; l'emprunt est 'graphique', non 'phonétique' comme le serait *naviguer*), *quinquereme*, peut-être même *nauffra(i)ge*, *peril*, *perir* et à la rigueur *cheoir*, *courir*, *desioindre*, *entrer*, *faire*, *force*, *gecter*, *haute mer* (lat. *altum*), *homme*, *ordonner*, *perdre*, *port*, *prendre*, *tempeste* et *victoire*, mais là on se trouve devant des éléments lexicaux d'origine latine devenus familiers au français.

Bien d'autres mots, dont beaucoup d'ailleurs n'appartiennent pas spécifiquement au langage nautique, sont purement français: *advirionner* (1530 *environner*), *aller*, *appareiller*, *ap(p)rester*, *arriver*, *assaillir*, *assiéger* (1530), *bataille* (le lat. *proelium* ne pouvait pas faire l'affaire), *bec* (lat. *rostrum*), *charge* (2 sens), *combatre*, *commandement*, *conduire*, *conflictacion* (invention personnelle, semble-t-il), *conflut* (1530 *conflict*), *desconfire*, *despens*, *desseverer*, *s'embatre*, *empescher*, *enclorre*, *s'enfuir*, *envoyer*, *équiper*, *eschapper*, *eschiver*, *se ficher*, *frais*, *garnir*, *gens*, *habillier*, *legier* (1530), *marinier*, *mener*, *par mer*, *sur mer*, *mettre hors*, *mettre sus*, *monter*, *nautonnier*, *navire* 'flotte' (aussi 'bateau'), *passer*, *prest*, *resister*, *retourner*, *à sec*, *se tirer* 'se diriger', *vaisseau* et *yssir* (1530).

Comme pour les *Fet des Romains* (5.2.1.), on a donc affaire à un langage français teinté de quelques latinismes.

5.2.9. Seyssel

Le premier grand traducteur d'auteurs grecs est Claude de Seyssel (ca 1450-1520), dont l'oeuvre a été publiée après sa mort: Thucydide en 1527, Diodore en 1530 et Appien en 1544. Pourtant, Seyssel ne savait pas le grec et devait travailler sur des traductions latines: pour Diodore celle de son ami Jean Lascaris, pour Appien celle de Pietro Candido.

Carine et *reme* sont des latinismes ou des italianismes; (galère) *subtile* et le genre masculin de *voille* pourraient provenir également du latin. *Bonnasse*, *scorte*, *trinquette*, *volteger*, plus *bussolle* et *sartye* dans la préface de 1527 par Jacques Colin, et peut-être *esquif* et *fortune de mer* semblent venir de l'italien. D'autres appartiennent, ou pourraient appartenir, au vocabulaire français du Ponant: *admiral*, *admirauté*, *affuster*, *assabler*, (à) *bort* 'rivage' *brigantin*, *caler*, *cigler*, *galeace*, *manette* 'menotte', *naiger*, *naufraige* 'débris', *navigaige*, *pillot*, *plongeon* et *rambarquer* / *rembarquer*.

Il est plus difficile de dire où exactement Seyssel a pris *arcenat* / *arcenart*, *investir*, *remorquer* et *voguer*. Ce Savoyard, qui a fait ses études de droit à Pavie, qui a séjourné et enseigné à Turin (dont il devint archevêque en 1517), était devenu en 1496 conseiller du duc de Savoie avant de passer en 1498 au service de la France: en 1499, il accompagna le roi en Italie (cf. *galée* et *port* dans son *Histoire de Louis XII* de 1508); en 1502, on le trouve à Venise, puis à Gênes. En 1509, il fut élu évêque de Marseille, fonction dont d'ailleurs il ne prit possession qu'en 1512, et c'est là peut-être qu'il a appris la forme *darcenal*.

5.2.10. Le 16^e siècle, de Michel de Tours à La Porte

Tout ce que nous avons recueilli dans les *Faictz et gestes des douze Césars*, dans la traduction de Suétone par Guillaume Michel de Tours (1520, éd. 1541), peut être imputé au modèle latin: non seulement *bireme*, *naumachie*, *quatrième* et *trème*, mais encore les formes *puppe* et *reme*.

Dans la fable de *Biblis* par Michel d'Amboise (av. 1547), la voile de *trinquet* n'a évidemment rien à voir avec l'original d'Ovide, mais ce terme vient probablement de l'italien, tout comme *de bonne voigle* (*Descr. de Fortune*) hors d'un contexte maritime. Ailleurs chez cet auteur on rencontre *caler* (*Le Babilon*, 1535).

De la traduction de Vitruve par Jean Martin (1547) nous avons uniquement *artimon* (ou *artemon*) et le grécisme *epagon*.

Chez Etienne de la Planche, traducteur des 5 premiers livres de Tacite (1548), *bireme* et *carine* sont certainement des latinismes. Par ailleurs, il n'est représenté dans nos matériaux que par *assabler*.

Forsaire dans la traduction de Columelle par Cottereau (1551) n'a rien à voir avec l'original. Ce mot est d'ailleurs employé hors d'un contexte maritime, comme c'est le cas de plus d'un écrivain de l'époque (cf. 2.6.5. et 2.6.6.).

Joachim du Bellay a été traducteur aussi: de Virgile (le quatrième chant de l'*Enéide* en 1552); nous n'avons trouvé que ... *gallée*.

Charles Fontaine (1556) peut avoir pris le genre masculin de *voile* à Ovide, mais certainement pas *forcere* et *revirer* (cf. aussi *désembarquement*).

De l'*Enéide* de Virgile, rien ne semble être passé dans la traduction de Louis des Masures (1560; les 4 premiers livres dès 1552): *avaler*, *bans* pl., *calfeutrer*, *desembarquer*, *galee* / *gallee*, *navigage* 'flotte', *peautre*, *racoustrer* et peut-être (*à*) *ourse* et (*à*) *pouge*, sont français; *chiorme*, *estrapontin*, *garbin*, (*faire*) *largue* et *siroc* sont probablement des italianismes, bien que la biographie de cet homme du Nord ne nous révèle pas de contacts directs avec l'Italie. Par contre, le genre masculin de *voile* dans ses *Oeuvres poétiques* pourrait être dû au latin.

Dans le cas d'Antoine du Pinet (1562), *saburre* paraît venir directement de Pline l'Ancien, mais *aborder*, *assabler*, *désembarquement* et *eau marine* sont français, *espallier* et *pignate* probablement des italianismes (cf. aussi *mire*). Par contre, *peroulier* (non maritime; cf. notre entrée → *païrolier*) est purement occitan.

Il en est encore autrement de Blaise de Vigenère, qui en 1576 (après Robert Gaguin en 1485) traduit le *De bello gallico* de César: il n'y a aucun latinisme dans nos matériaux; *catalogne* 'toile de Catalogne', *desmarer*, [*nauleage* 'flotte'] et [*roberge*] sont purement français, et c'est d'une autre source qu'il a dû tirer *gumene*, *rambade* et *voguer*. Nous ne serions pas étonné si Vigenère avait pris la 'voie marseillaise' pour se rendre à Rome, où il fut secrétaire d'ambassade en 1566.

Le verbe *désencarèner* dans une traduction anonyme de Virgile (1583) est soit une formation individuelle sur *carène*, soit une corruption d'un **désencarrer*, de *encarrer* 'ensabler'.

Chez Luc de la Porte, *carine* dans la traduction des *Odes* d'Horace (1584) doit être un latinisme, mais *assabler* est français.

5.2.11. Merlin Coccaie

En 1606 paraît une *Histoire macaronique de Merlin Coccaie, prototype de Rab[e]lais*, traduction anonyme des *Macaronea* du P. Théophile Folengo, dit Merlin Coccaie, poète mantouan (1521). Le traducteur se sert de termes purement ponantais tels que *oest* et *suest* (vents), (*à*) *orce* et *peautre*. Mais c'est des italianismes de sa source que doivent provenir *arbre*, *bonasse* (adj.), *comite* et *maestral* (appelé ainsi par « ceux de Gennes »).

5.2.12. Ablancourt

Perrot d'Ablancourt était sans doute le traducteur le plus fécond du 17^e siècle. Outre ses traductions du grec (cf. 5.1.9.) et de l'espagnol (cf. 5.5.6.), il nous a laissé des versions françaises de César, de Cicéron, de Frontin et de Minutius Felix.

En ce qui concerne les auteurs latins, son ouvrage le plus important était cependant sa traduction de Tacite: les *Annales* en 1640, les *Oeuvres* en 1658. On y trouve le substantif *amirale* (passé dans le Richelet et de là dans le Furetière de 1701), qui évidemment n'est pas dans l'original de Tacite. Ajoutons-y, dans des ouvrages non spécifiés, *abord*, *aprentif*, *bourrasque* (qui seront accueillis, cette fois-ci directement, par Basnage de Beauval dans son Furetière de 1701),

démarrer et (*armée*) *navale* (ces deux derniers seront cités par Richelet); *naval* tout au plus a des chances d'avoir été emprunté à un modèle latin.

5.2.13. Vaugelas

De la main de Claude Favre de Vaugelas paraît en 1653 une traduction de la *Vie d'Alexandre le Grand* de Quinte-Curce, que citera fréquemment Richelet. Ce n'est pas chez l'auteur des *Remarques*, soigneusement corrigé en plus par Conrart, qu'on peut s'attendre à trouver des mots étrangers: *réale* était devenu assez généralement connu; le reste est français: *aborder*, *accrocher*, *corselet*, *démonter* (cité par Basnage en 1701), *écumer* (les côtes), *maritime* et *nettéier* (la mer de corsaires).

5.3. Traductions de l'italien

5.3.1. Premierfait

Les premières traductions de l'italien datent du 15^e siècle. Nous avons, par exemple, celle de Boccace par Laurens de Premierfait (1414), dont nous manquons pratiquement de données: *larron*, *nafrage* 'naufage', *pirhate* et *sciloque* 'siroc'; tout ce qu'on peut dire, c'est que ce dernier vient sûrement de l'original.

5.3.2. Piloti

Le cas d'Emmanuel Piloti est particulier. L'auteur, né en Crète d'une famille vénitienne, a vécu longtemps en Egypte et dans le Levant pour y faire du commerce, et il était polyglotte. Dès 1420, il se mit à rédiger, en latin, un projet pour s'emparer d'Alexandrie. Cet original latin, achevé après 1438 et adressé alors au pape Eugène IV (1431-1447), est perdu, mais l'auteur lui-même en a rédigé en 1441 une version française (destinée au duc de Bourgogne), qui montre jusque dans sa syntaxe (p. xxxiv-xxliii de l'édition Dopp) qu'en réalité le traité, où nulle part le latin ne transparait, a été conçu en italien (surtout de Venise), dont l'influence sur le vocabulaire et sur les formes est indéniable: *acoster*, *alarger*, [*arcipelago*], *arsenail*, *balestre*, *ballestrier*, [*barche*], [*bombardelle*], *botte*, *capitaine*, [*cerme* / *serme* / *sarme* 'germe, navire égyptien', mot arabe], *chamminer*, *compas*, *corme* / *surme* 'chiourme', *co(u)rsaire*, *courssegue* 'piraterie' (probablement déverbal de *corsegier*, it. *corsegiare*), *dischergier*, *empigoler* / *empiguler* 'enduire de poix' (it. *impegolare*; cf. ci-dessous *pegola*), *escale*, *galiocte* / *galiotte*, [*golf* / *gholf*], [*isole* 'île'], *jarre*, [*laguito* 'barque'], (*se*) *lever* 'partir', *ligname*, *maistre* 'vent', *marengon* 'charpentier' (qui est un terme vénitien par excellence), [*nave*], *navil(le)*, *noli* / *nole*, [*pegola* 'poix'], [*piotti* 'navires de Venise'], *poppe*, *prode* 'proue', *relever* 'réparer', *rième* 'rame', [*sacqueman* 'pillage'], *siroc(q)*, [*spiagia* 'plage'], *tramontaine*, *victoaille*, *voguer*, *voltiger* / *voutegier*, *voulte*, et peut-être aussi *alarger* (on s'attendrait à *allarguer*), *banque*, (*de*) *conserve*, *desmonter* (*en terre*), *esscir* 'sortir', (*être*) *mains et mains* / *ès mains*, *penon* et *vèle* 'navire'.

Toutefois, une bonne partie du vocabulaire maritime est, ou pourrait être, français: *ancrer*, *apporter*, *arme*, *armée*, *armer*, *art*, *bataille*, *battallier*, *charge*, *charger*, *compaignon*, *conduire*, (*vent*) *contraire*, *co(u)rrir*, *course*, *déchargier* / *deschargier*, *dompmage*, *dompmagier*, *enseigne*, *entrer*, *estimer*, *faire* 'construire', *fortune de mer*, *gages*, *gal(l)ée*, *galiot* 'marinier', *garde*, *getter*, *gouverner*, *grosse* (*galée*), *guerroyer*, (*être* *ès*) *mains*, *maistre*, *marchandise*, *marinier*, [*maronagerie* 'cabotage'], *mer*, *mesure*, *mettre* (*en terre*), *mille*, *monter*, *naviguer* / *navighier* / *naviger*, [*nef*], *partement*, *partir*, *passage*, *passer*, *perigleus*, *péril*, *périllier*, *port*, *prendre*, *provision*, *recharger*, *redreschier*, *refichier*, *rencontrer*, *retourner*, *rompre*, *saillir*, *soubstenir*, *voille*, *vuiedier*, *yssir*.

5.3.3. Voyages de Vespuce et de Pigafetta

En 1515, Mathurin du Redouer fait paraître *S'ensuyt le Nouveau Monde et navigacions faictes par Emeric de Vespuce*, dont nous n'avons enregistré que trois mots: *bombarder*, *navigacion* et *siroch*. Ce dernier vient sûrement de sa source, *navigacion* probablement, *bombarder* peut-être.

Une traduction de 1529 d'Antonio Pigafetta (probablement son *Viaggio de gli Spagnuoli* de 1519, plutôt que le récit du premier voyage autour du monde dans l'escadre de Magellan, de 1519 à 1522) doit à son modèle les points cardinaux *mestral* et *ponent*.

5.3.4. Lettre de Paul Jove

Paolo Jovio, témoin oculaire de la victoire des galères françaises commandées par Philippino Doria sur celles de Hugo de Moncada, au large de Salerne, l'a décrite au pape Clément VII (il fut son médecin) dans une lettre dont nous avons une traduction française (1528).

À l'exception du mot *aviron*, cette version française offre un vocabulaire entièrement levantin qui provient certainement de l'original et qui le trahit plus d'une fois: *algousin*, *arquibuzier*, *butte*, *capitainesse*, *comiz*, *coursie*, (*sotto*) *couverte*, *envestir*, *escandalar* / *escandaler*, *gabie*, *patron*, *patrona* (mais ailleurs *patrone*), *pavesate* (mais ailleurs *pavesade*), *pignate*, *postice*, *poupe*, *pratiquer*, *rodelle*, *soubzcomiz*, *vele*, *volta* (ou encore la « *brava sopraveste* » que porte un marquis).

5.3.5. Deroziers, Le Maçon, Saint-Gelais

En 1542, Claude Deroziers fait paraître *Des Faictz et gestes insignes des Romains*, traduction de l'italien de Léonicène (Niccolò Leonicensino, *Delle Guerre e fatti de' Romani*, 1533), qui lui-même avait traduit l'ouvrage grec de Dion Cassius. Dans le texte français, on ne trouve rien de grec, mais plusieurs termes qui sont certainement ou probablement inspirés du modèle italien: *capitainerie*, *esquiffe* (m.), *fortune de mer*, *galiot*, *navigable* et le trio bien curieux *dixerenne*, *quadrirenne* et *tryrenne* (< it. -remo).

La traduction du *Décameron* de Boccace par Antoine-Jean Le Maçon (1545) n'est représentée dans nos matériaux que par *churme*, *fuste* et *rondelle*. Les deux premiers peuvent fort bien provenir de l'original, mais il est à croire qu'ils étaient déjà suffisamment assimilés aussi en français.

Dans la tragédie *Sophonisbe* de Mellin de Saint-Gelais (1554), *forçaire* vient directement de la *Sophonisba* originelle de Trissino (1515).

5.3.6. Du Pinet

Le franciscain Antonio de Guevara, prédicateur à la Cour d'Espagne, inquisiteur, évêque et chroniqueur officiel de Charles Quint (Garcia Sanz 137b), qui en 1535 participa à l'expédition de Tunis (voir Lehmann 1987:123-125 et surtout S. Rateau, *Neptunia* 191,36-43), avait publié en 1539, à Valladolid, ses *Epistolas familiares*, qui remportèrent un grand succès. De 1558 à 1560 paraît à Lyon une traduction française en trois tomes: *Epistres dorées, moralles et familières de don Antoine de Guevara*. Les deux premiers livres de cette édition sont de la main du seigneur de Guterry, mais le troisième, qui comprend un *Traité des travaux et privilèges des galères*, a été traduit par Antoine du Pinet, sieur de Noroy (cf. 5.2.10 sa traduction de Pline l'Ancien), sur la version italienne d'Alfonso de Ulloa (*Il terzo libro delle Lettere [...], nel quale [...] si legge il Trattato della galea*, 1557). Ce dernier fera paraître plus tard ses traductions d'autres auteurs de la péninsule Ibérique: *L'Asia* de Barros (1562), la vie de Colomb (1571; où apparaît *meza poppa*) et *L'Histoire des Indes orientales* de Castanheda (1577; on y trouve *arrombada* et *stanterola*).

L'opuscule de Guevara, intitulé *Libro de los inventores del marear y de los sesenta trabajos que ay en las galeras*, avait été inséré dans l'édition princeps des *Letras familiares* et marque le début d'une 'littérature misogaleica' par quelqu'un qui connaissait bien les galères, ayant participé à des expéditions à Tunis et en Italie (Garcia Sanz *ibid.*).

Comme ce texte a passé par le 'filtre' d'Ulloa, ce sont donc des influences de l'italien auxquelles on doit s'attendre d'abord chez Du Pinet, et elles ne manquent pas à côté de termes plutôt 'neutres' dans le relevé suivant: *faire ayguade*, *amy*, *lever les ancras*, (*tirer l'*) *aviron*, *en bas*, *biscuýt*, *bonace* (adj.), *cage* (mais aussi *gabbia*, *gatta* et [*hune*]), *callefretter*, *caller* (*les voyles*), [*candalisse*], *capitaine*, *charge*, *ciavogua*, *comite*, *compaignon*, *conseillier* (s.m.), *contourner*, *corsia*, *depestrer*, *derobber*, *embarquer*, *enfondrer* (intr.), *espazier*, *fogone* (plus [*cuisine*]), *forsaire*, *frere*, *fourmage*, *gabbia*, *galere*, *galiot* 'rameur' et 'matelot', *gatta* 'hune', *gomene*, *hausser* (*les voiles*), [*havre*], *homme de la chambre*, [*hune*], *izza* !, *maimonette*, *maistresse voyle*, *marinier*, *nauchier*, *passag(i)er*, *patron*, *pere*, *pilote*, *plancher*, *tente*, *terzerol* 'rameur', [*tillac*], *voyle du trinquet*, *voguavant*, *voguer*, *voyle*.

On aura remarqué notamment *ciavogua*, *corsia*, *fogone*, *forsaire*, *gabbia* et *gatta*, *gomene*, *izza* (< Ulloa *izzar* < Guevara *ıçar*; ce verbe est d'ailleurs un emprunt de l'espagnol au français), *maimonette* (< Ulloa *maimonetta*) et *terzerol* (< Ulloa *terzerol*). D'autre part, *hune* et *tillac* n'ont rien de méditerranéen.

Pour les emprunts faits probablement par Thevet à ce texte, voir 4.4.11.

5.3.7. Larivey, Boyssières

Dans *Les facétieuses nuits* (1573) de Pierre de Larivey, traduction de Gian Francesco Straparola (*Le Piacevoli notti*, 1550), on rencontre trois termes qui selon toute probabilité viennent directement du modèle: *arbre*, *bonasse* (s.f.) et *gabie*, ce qui est moins certain, mais possible, pour *caller* (*les voiles*) dans la traduction de L'Arioste par Boyssières (1580).

5.3.8. Baudoin

Nous étudierons de façon détaillée la traduction que Baudoin, en collaboration d'ailleurs avec Naberat (cf. son "Au lecteur"), a faite des Ordonnances de Malte de 1602 et de 1604 pour les insérer dans son ouvrage de 1629 sur la Religion.

Si nous faisons abstraction des paragraphes préliminaires du chapitre XX sur les galères, qui sont en latin, le ms. AOM 1654 de la National Library de Malte nous fournit le texte original, qui est en italien. C'est ce dernier, composé au Chapitre général par les 'Révérends Seize' (deux de chaque 'Langue'), qui devait être lu sur les galères (voir notre entrée → *ordonnance*) et qui a servi de modèle à la traduction de Baudoin. La comparaison des deux documents donne les résultats suivants:

Si nous écartons d'abord *estimer* pour *estiver* (la version italienne formule d'ailleurs *tenere la stiva* et non pas *stivare*) et *galere capitale* pour *capitane* comme étant probablement des fautes d'impression, nous rencontrons tout premièrement un seul italianisme 'cru', sans aucun changement de forme: il s'agit de *cercamare*, qui ne sera calqué pour donner *cherche-mer* que par Vertot (cf. 5.3.9.). Viennent ensuite les italianismes très légèrement adaptés. Ainsi, *scandalare* rend *scandalaro*; il est clair que Baudoin n'a pas connu *escandola(r)* ou *escandolat*, qui était courant dans le Midi de la France. On peut ranger encore ici *strappade* (non *estrapade*; it. *strappata*), *agozzin* (non *argousin*; it. *agozzino*), *espron* (non *esperon*; l'italien connaît *sprone* à côté de *sperone*), *gomene* (non *gumene*; it. *gomena*) et *faire le palement* (non *palemente*; it. *mettere la palamenta*, mais alors dans une version avec *palamento*) et -pourquoi pas?- *formage* (non *fromage*; it. *formaggio*). Parfois, un calque suffisait pour obtenir du français courant: *Camera de Conti* > *Chambre des Comptes*, mais le résultat en peut être aussi une acception tout à fait nouvelle en

français, ce qui vaut tout spécialement pour des termes typiquement maltais: *caravana* > *caravan(n)e*, *regente* > *regent*, *ritenuta di poppa* > *retenue de poupe*, *re* > *roi*.

Dans bien des cas, peu 'techniques' d'ailleurs, Baudoin a utilisé un mot différent en français. C'est évidemment le cas de termes qui n'avaient pas (ou plus, ou pas encore) d'équivalent congénère en français: *uscire* et *evadere* > *demarer* [1602] (ou *partir*, *sortir*), *galiotti* > *gens de chiourme* (non *galiots*), *acquistare* > *se faire les maîtres* (d'un navire), *pigliar del nome* > *prendre le mot* (que Baudoin a donc dû connaître), *haver* > *faire provision*, *raccoltarsi* > *faire retraicte*. Mais on trouve aussi *sicuro* > à l'*abry*, *capitano* > *chef*, *sbarcare* > *désembarquer* (à côté de *débarquer*), *robba* > *habits*, *toccarsi* > *être ietté*, *viaggio* > *navigation*, *salario* et *soldo* > *paye*, *saccheggiare* > *piller* (cf. *saccager* là où Baudoin traduit *Bosio*), *trovare* > *faire rencontre de / rencontrer*, *combattere* > *soustenir le combat*; *navigare* devient une seule fois *naviguer*, mais plus souvent *naviger*, tout comme *naviganti* devient *navigeans* et *salutare* le substantif *salve*.

Parfois il est difficile, voire impossible, de décider si le traducteur a adapté le mot italien ou s'il l'a remplacé par un mot français qu'il connaissait: *mettere mano all'armi* > *mettre la main aux armes*, *armamento* > *armement*, *caccia* > *chasse*, *comito* > *comite*, *compagna* > *compagne* (ce terme est d'ailleurs expliqué pour les lecteurs), *coperta* > *couverte*, *mettere dentro* > *mettre dedans*, *imbarazzo* > *embarras*, *correre fortuna* > *courir fortune*, *marinero* > *marinier*, *morione* > *morion*, *pitanza* > *pitance*, *tratti di corda* > *traits de corde*. Le dernier cas est probable ou pratiquement certain pour *admirato* > *amiral*, *barbiere* (qui est d'ailleurs un gallicisme) > *barbier*, *schiffo* > *esquif*, *forzato* > *forçat*, *miccio* > *meche* et *salutare* > *saluer*. Dans le cas de *ancien*, nous avons certainement un emprunt sémantique à l'it. *antiano*. Pour *capitana* on voit le traducteur hésiter entre *capitane* et *capitaine*, pour *ciurma* entre *chorme* et *chiourme*. Il a rendu *gabbano* par *cabban*, ce qui prouve que ce dernier lui était connu et qu'il n'a pas eu besoin, comme Rabelais (1552; II,112) pour le sens général, d'aboutir à *guaban*; toutefois, la consonne double trahit son modèle. De même, le *t* de *licentier* est sans doute dû à l'it. *licentiere*.

Les cas les plus intéressants sont peut-être ceux où Baudoin, au lieu d'employer une forme italianisante mais courante dans les milieux maritimes et qu'apparemment il ignorait souvent, donne une forme plus française ou un équivalent français. Ainsi, *accostarsi* n'est pas traduit par *accoster* (ce sens est attesté à partir du contemporain D'Aubigné), mais par *aborder*, *approcher* ou *ioindre*; *arbore* non par *arbre*, qu'il utilise pourtant ailleurs, mais par *mast*; *partenza* non par *partance*, mais par *partement*. De même, *genti / huomini di capo* devient *gens / hommes de commandement* (non *gens / hommes de cap*) et *far giettito* est traduit par *descharger* (non *faire jet*). *Sarcia* est rendu par *cordage* (non par *sarcie*), *fornimento* par *equipage* (non par *fourniment*), *smiriglio* par *fauconneau* (non pas *émérillon*; ce terme restera inchangé dans la traduction des Ordonnances de 1631). D'autres adaptations ne seront essayées que plus tard: Baudoin rend *reviditore* ou *riveditore* par *visiteur* (non par *revéditeur*, qu'essaiera Vertot) et *cerca* par *reveuë* (*cherche* à Toulon en 1628 et 1641). *Risegna* est devenu *reveuë*: en 1547-50 quelqu'un avait essayé *reseigne*; pour *sartiamme* (> *chables*, *cordages*), un seul auteur avait mis *sarciame* en 1607.

Pourtant, Baudoin connaît aussi des termes et locutions plus techniques: si *prendere la chasse* s'impose presque à partir de *pigliare / ricevere la caccia*, il en est autrement de *nell'intrar* > à l'*abode*, d'un syntagme avec *volta* > *aborder* et de (*andar*) *sopravento* > (*gagner*) *le dessus du vent* ou *andare sottovento* > *céder le dessus du vent*. Du fait que *robba* devient *robe* quand il s'agit des vêtements des forçats, mais *hardes* quand le mot désigne les effets des officiers, il est permis de conclure que Baudoin savait qu'en français ce mot avait un sens 'dévalorisé'. Parfois, il n'y a pas d'équivalent dans le texte italien; c'est le cas de *gens de rame* et de *rameur*.

Dans sa traduction des additions et corrections des Ordonnances de 1631, le vocabulaire est réduit. On y retrouve *agozzin*. Très curieusement, *cercamare* est rendu maintenant par *sacmare*, forme qui rappelle l'it. *sarcamar* dans les Ordonnances de 1558. Un nouveau terme dans la version française est *naulage*, qui traduit probablement l'it. *nolo* (le texte correspondant nous fait défaut).

Il apparaît que Baudoin, dont les relations avec l'Ordre, avec Malte et avec la marine sont hors de doute, connaissait certains termes 'français' et en ignorait d'autres, notamment ceux qui étaient

courants à Marseille. Nous avons donc affaire à un texte mi-italianisant, mi-français, à un mélange assez complexe de vocabulaires maritimes.

Le volumineux premier tome de Baudoin se base sur le travail de son père, mais cette histoire de l'Ordre est surtout une adaptation de l'italien de Bosio et s'arrête la même année (1571). On nous excusera de ne pas avoir fait une comparaison approfondie des deux versions (nous avons retrouvé des passages qui concernent le *régent* et *zoppe*, et nous avons pu signaler une erreur de traduction à propos de *patron*) ni même l'inventaire complet de la version française, mais le tableau (de plus de 250 items) est comparable à celui des Ordonnances. Ainsi, il est clair qu'en rendant *carro* par *caro*, Baudoin ne connaissait pas le fr. *car* (de l'antenne) et que *balestriere* pour *bal(l)estriera* et *scotte* pour *scotta* prouvent que, tout comme Oudin, il ignorait *arbalèstière* et *escoute*. De même, *bozza* devient *bozze*, *corsia* ne change pas (*cersia* doit être une coquille) ou se transforme en *corse*, *orza* devient *orze*, *scandalaro* reste d'abord tel quel pour devenir plus loin *scandalar*: il semble donc ignorer *bosse*, *coursie*, *orse* et *escandola* avec leurs variantes. Il ne sait que faire de *zoppe* (f.pl.) et retient cette forme; *panatica* est rendu par *pematique* (qui doit être une coquille), *sifone* par *chiffon*. Il n'est pas douteux non plus que certains noms de navires rendent directement des mots italiens: [*carraque* (318)], [*germe* (280)], [*grip* (237,313,324) ou *grippe* (99)], [*palandier* (214,341)], [*saettie* (605)] et [*schirasse* (241,342)]. Il n'en est pas autrement des traductions suivantes, malgré leur aspect plus 'français': *bonnaccia* (les formes italiennes données ici ne sont que supposées se trouver dans Bosio) > *bonnasse*, *correre fortuna* > *courir fortune*, *galeotto* > *galeot*, *gomena* > *gomene*, *mezzania* > *mesanie*, *mesanie*, *ormeggio* > *ormege*, *palamare* > *palamare*, *reggente* > *regent* (comme dans les Ordonnances). On peut encore attribuer au modèle italien la consonne double de *poupe* (it. *poppa*). *Buonavoglia* est tantôt *bonnevoiglie* (ou *benevoiglie*), tantôt l'adaptation *bonnevoillier*. Dans les Ordonnances, qui ont été traduites juste avant la publication de 1629, notre traducteur est d'ailleurs revenu de quelques tentatives pour se rapprocher du modèle, car *cabban* et *capitaine* remplaceront *cabane* et *capitane*. Parmi les adaptations, citons aussi *calfeutrer* et *calfeutreur* (< it. *calafatare*, *calafato*) et *naviger* (< it. *navigare*).

Mais il y a maintenant *arbre*, et non *mât* comme dans les Ordonnances. Et si, dans ces dernières, la forme unique est *agozzin*, on trouve maintenant non seulement *agozin*, mais encore *agosin* et même *agorin* qui, à moins d'être une coquille, montre le rhotacisme provençal. D'autre part, *ciurma* n'a pas abouti aux formes courantes *churme* ou *chourme*, mais à *chiorme*, et *padrone* a été rendu par *patron*.

Il faudrait encore confronter Bosio et Baudoin pour savoir, par exemple, si pour *sarper* il y avait *salpare* ou *sarpere*, et pour contrôler ce que le modèle met pour *conserve*, *corsier* ('coursier, canon de coursie'), *engolfer*, *falot*, *lanternerie*, *donner à travers*.

Et Baudoin a-t-il vraiment connu *alleger*, *arborer* 'munir de mâts', *bastard*, *borde*, *chasse*, *gastadour*, *vogue large*, *manille*, *rafraichir*, *rambade*, *sacre* et *vette*? Nous ne le croyons pas: pour lui, ce sont là encore des mots italiens, mais plus faciles à transposer en 'français' que la *sopraveste* de l'armure (p. 552; cf. 5.3.4) ou certains termes cités plus haut.

A propos de cet auteur notamment, on voit combien il est inutile d'appliquer des critères formels pour reconnaître les emprunts.

5.3.9. Vertot

Quand on passe à Vertot (1732), traducteur des Ordonnances de Malte de 1631, qui souvent ne diffèrent en rien de celles de 1604, il devient vite évident que notre abbé n'a pas connu -ou du moins pas utilisé- la traduction de Baudoin et qu'il s'y est pris bien autrement.

Le lecteur est averti sur le caractère étranger de certains mots par des italiques, qu'il s'agisse d'italianismes crus (comme *bucco*, *palamento*) ou adaptés: *agozzin* (à la première occurrence), *bonnevoilies*, (*gens / hommes de*) *cap* (les deux premières fois *hommes*, ensuite *gens* pour l'it.

huomini), *menestre*, *revediteur* (les trois premiers passages), *rolle*, *cap de la traversolle*, ou encore de calques: *cherche-mer* (dans les deux premiers passages; cf. le *cercamare* de Baudoin), *roi* (à la première occurrence), ou même de termes parfaitement 'naturalisés' en français tels que *esquif*, *estrapade* et (*messe*) *seche*. D'ailleurs, ce système n'est pas observé de façon conséquente, car l'italique manque pour *sartiame* (ailleurs, l'it. *sarcie* donne pourtant *sarties*), *scandalato*, *scapoli*, *smirigli*, *sugri* (= *sagri* ou *sacri*). On se demande d'ailleurs pourquoi Vertot ne s'est pas servi parfois d'un terme français: s'il ne connaissait sans doute pas *émerillon*, *escandola(t)*, *palement*, *sacre*, pourquoi met-il *spiaggia* en italique (p. 450) au lieu d'utiliser tout simplement *plage*, et pourquoi pas *potage* au lieu de *menestre* ?

Rien d'étonnant si nous trouvons des transpositions, qui ne prouvent pas vraiment chez Vertot la connaissance d'un terme correspondant en français: *antiano* > *ancien*, *arbore* > *arbre*, *dare la caccia* > *donner la chasse*, *sperone* > *éperon*, *generalato* > *généralat* (mais *capitaneato* > *capitainerie*), *gumena* > *gumene*, *regente* > *régent*, *reveditore* ou *reviditore* > *revediteur* (que Larrocan rend par *revisiteur*, cf. 3.7.1.), *taverna* > *taverne*, qui de toute évidence n'existent pour lui qu'en vertu de son original italien. Dans d'autres cas, il semble plus ou moins familier avec le mot de la traduction: *gabbano* > *caban*, *sopravento / sottovento* > *au dessus / dessous du vent*, *squadra* > *escadre*, *schiffo* > *esquif*, *fregatina* > *petite fregate*, *padrone* > *patron*, *posta* > *le poste*, *remo* > *rame*, *tagliare* > *tailler* (qui d'ailleurs n'est pas usuel dans le langage maritime); parfois c'est un terme différent: *medico fisico* ou *fisico medico* > *barbier*, *andar à danno* > *faire des courses*, *coperta* > *couverture* (il ignore *couverte*), *mettere in terra* > *faire descente*, *accompagnare* > *escorter*, *fornimento* > *fournitures* (il ne connaît pas *fourniment*), *navigare* > *marcher*, *marinaro* > *matelot*, *trovarsi insieme* > *rendez-vous*. Il rend *generale (delle galere)* par *général (des galères)*, mais traduit au début le lat. *praefectus generalis* par sa propre invention de *commandant général*. Les équivalents de *flotte* et de *pittance* manquent dans l'original. Enfin il distingue deux acceptions de *scrivano*: l'*écrivain* de la galère et le *greffier* de l'auditeur.

Certaines fautes sont imputables à de simples coquilles: *scandalato* pour *scandalaro*, *campagne* au lieu de *compagne*, et peut-être aussi le bien curieux *gens de galiotte* pour *galiotti*.

5.4. Traductions du catalan

5.4.1. Le Portulan de 1499

A l'appui de l'hypothèse que le "Portulan" de 1499 (BN, fr. 25376) est réellement une traduction d'une ordonnance catalane, on pourrait éventuellement alléguer la présence de *prouys* et de *prouyer*. Toutefois, ces deux mots, avec *barbier*, *calfat*, *maistre d'ache*, *navighier* (?), *nocher*, *proue* et *voguer*, en étaient venus à appartenir pleinement au vocabulaire technique de la Provence, pays d'origine du possesseur du manuscrit et sans doute aussi du traducteur. Enfin, *portolan* est un italianisme qui, à cette époque-là, était déjà introduit en Provence depuis Gênes ou Naples.

5.5. Traductions de l'espagnol

5.5.1. *Amadis*

L'*Amadis de Gaule*, traduction d'un roman chevaleresque espagnol par Nicolas de Herberay, seigneur des Essars, constitue un cas curieux. Dans le premier livre (1540) nous n'avons relevé que *desembarquer*, *naviger*, *pilote* et (*prendre*) *port*; le deuxième livre (1541) a *arriver*, [*barquette*] et *eslongner*, le troisième (1542) (*mettre à*) *bord / bort* ('sur la côte'), (*le*) *dessus (du vent)* et encore *eslongner*. Tout cela n'a rien d'étranger. La situation change avec le livre IV (1543) et surtout avec le livre V (1544), qui offrent une bonne quantité de termes de marine. Seulement, s'il y a là des emprunts, ils concernent non l'espagnol, mais l'italien. Qu'on en juge: (1543) (*mer*)

bonace / bonasse, borgantin 'brigantin' (corruption de l'esp. bergantín ou de l'it. bergantino), bousolle, caller (la voile), comite, desambarquement, desembarquer, fregatte, gabie, navigaige, surgir, (au dessus du) vent (au fig.), vituailles et voile (m.); (1544) bastard 'voile', bastarde 'galère', bourde, busolle, cadene, chiorme, comite, (mettre en) fond, fragate, galeace, investir, levant 'est', mahomme, mestral / (vent) mestral, naviger, (à) ource / (à) ourse, ponant 'ouest' / (vent de) ponent, rambade, savoure, sirroc, (gallere) subtile et voyage. Ajoutons-y des italianismes dans les livres postérieurs: de nouveau savoure en 1546, enfin (de) bonne voglie (non maritime) en 1554.

5.5.2. Palmerin d'Olive

Inspiré sans doute par l'*Amadis*, un anonyme a publié en 1546 son *Palmerin d'Olive*, traduction du roman espagnol *Palmerin de Oliva*. Si *banderole* et *fragate* sont éventuellement, mais pas nécessairement du tout, dus au modèle espagnol, ce n'est point le cas de *chiorme*. Ce dernier est devenu assez courant en français vers cette époque, surtout chez les poètes et sous l'influence de l'italien.

5.5.3. Nicolay

Le traité de la navigation composé en 1545 par Medina et traduit en 1553 par Nicolay (voir aussi 4.4.12.) nous offre quatre termes relatifs aux instruments de la navigation: *aiguille* (de naviguer), *boete* 'boussole', *compas* et *rumb*. Seul ce dernier pourrait être un emprunt direct à l'espagnol (*rumbo*).

5.5.4. D'Urfé

Honoré d'Urfé, auteur célèbre par son *Astrée*, emploie *corsie* dans le *Départ de Sireine* (1599); la forme de ce mot semble exclure un emprunt à son modèle espagnol (la *Diane* de Montemayor) et même à sa ville natale de Marseille, mais cadre parfaitement avec la Savoie, où il écrit cet ouvrage. Qu'on pense aux influences exercées par les ports de Nice et de Villefranche (cf. notre Première partie, 5.3.)

5.5.5. Chapelain

Dans sa jeunesse (1619-1620), Jean Chapelain a traduit le *Guzmán de Alfarache* de Mateo Alemán (1599-1605). C'est dans son modèle qu'il a pris *borde*, (*voile*) *latine* et *marabut*, car le texte d'Alemán a effectivement *borda* et *marabuto*. D'ailleurs, le premier est un hapax en espagnol, le second une première attestation, si bien qu'on doit soupçonner cet auteur d'influences italiennes.

5.5.6. Ablancourt

Perrot d'Ablancourt, que nous avons déjà rencontré à propos de ses traductions d'auteurs grecs et latins (5.1.9 et 5.2.12.), a fait paraître en 1667 une traduction de la *Descripción general de Affrica* de Luys del Marmol Carvajal (1573-1599). Si (*faire*) *éguade* a pu naître sous l'influence de l'esp. *aguada*, le cas est improbable pour *remorquer* (esp. *remolcar*). Soit dit en passant que Richelet (6.3.15.) a révisé cette traduction (Bray 223-224) et qu'il a enregistré ces deux termes dans le *Dictionnaire français*.

5.6. Traductions inverses

5.6.1. Morisot

Il arrive rarement qu'un auteur traduise en sens inverse, par exemple d'une langue romane en latin (ou même en grec). Pour le domaine qui nous occupe, nous en possédons heureusement un spécimen qui montre bien ce qui arrive dans ce cas-là au vocabulaire nautique 'moderne' qu'on transfère dans une langue classique.

Claude-Barthélémi Morisot (1643) a essayé de rendre en latin et parfois en grec le vocabulaire de Hobier (cf. 6.3.4. et 6.3.8.). Au chap. 29 (p. 557-59) les termes français se trouvent dans la marge, et le texte latin les 'adapte' (à une exception près: « *cubiculum* [...], vulgò *le paillo* »). Cela donne parfois des mots latins qui ont existé réellement dans un contexte maritime (*antenna*) ou qui ont existé soit avec un sens non nautique (*comites*, *noster homo*, *patronus*, *regens*, *scriba*, *tabernaculum*), soit sous une forme apparentée (*remoulat* > *remirex*), mais aussi bien d'autres qui ont été 'fabriqués' pour le besoin de la cause et qu'il ne faut pas aller chercher dans un dictionnaire latin: *argusinus*, *barillarus*, *brancada*, *calfatus*, *cercamarus*, *escandailum*, *escandolam*, *estivam*, *gavonem*, *murgones*, *pilotas* ou *subargusinus*. Au chap. 48 (p. 698-706, en grande partie à propos d'une planche de Hobier), Morisot met le terme français en italiques dans le texte même, à côté du latin et parfois du grec, par exemple « *Carinam* designat, *la carene*, *alveum* alij vocant partem navis infimam, *tropis* à *Græcis* nuncupatur ». Parfois, cet auteur recourt à un synonyme: ainsi *arbre* se rend par *malus*, *banc* par *scamnus*, *falot* par *lumen*, *portau* par *ianua*, mais il est bien embarrassé dans d'autres cas et se voit obligé de paraphraser: « *forispatia*, sive *trabes cancellis subiectæ*, quibus *remi* sustinentur, *les apostis* », « *malum* *proræ*, *le trinquet* », « *trabem* quâ *pergula puppis* sulcitur: *l'escontre*, qui appuie la fleche sur la poupe », « *l'espalle*, *locum* interpretantur, qui *intransibus primùm* in *navem* tenetur: *Graeci* *parodon* et *parathranon* vocant ». Parfois, la paraphrase latine traduit littéralement Hobier: « *Tegimen* *proræ*, undè *machinæ fulminant*, et *anchora iacitur* » (« *Tabourin*, de dessus lequel l'on charge l'artillerie et se jettent les anchres »). Cf. aussi des phrases hybrides du type « *diémque accipit* duabus *exiguis fenestris* in *orbem incis*, quas vocant *cantanettes*: *inter eas gubernaculum*, seu *temo navis*, *baculo*, *par lariau*, *vinculisque* duobus *movetur impuls*, et *par deux brides* du *timon attachées* à une *poulie* », dont tous les éléments, latins comme français, proviennent de Hobier.

5.7. Conclusion

On constate en premier lieu que l'apport du grec et même du latin est très réduit. On peut en dire autant de l'espagnol et du catalan. Il n'y a que l'italien et le 'français' du Midi qui jouent un rôle, tout spécialement pour la terminologie des galères.

Ensuite, il est devenu clair que de l'individu en individu la situation peut changer notablement, que la langue de départ n'a pas nécessairement influé sur la traduction et que plus d'une fois c'est même une troisième langue qui est intervenue. Pour les traducteurs, ce sont les connaissances qu'ils avaient du vocabulaire non de leur source, mais de la marine contemporaine -atlantique ou méditerranéenne- qui ont été décisives, et dans des proportions qui peuvent varier et devenir assez complexes, comme dans le cas d'Amyot et de Baudoin. Dans la plupart des cas, ce vocabulaire était ponantais ou ne comprenait de levantin que des vocables assimilés depuis longtemps ou depuis un certain moment en français, tels que *galee*, *galie*, *galère*, ou encore *chiourme* et *pilote*. Si ce 'fonds commun' s'élargit dans certains cas individuels, c'est grâce à des contacts directs (parfois même sur place) ou indirects (par exemple littéraires) qu'il est souvent difficile de tracer exactement.

N'est latinisant ou italianisant que celui qui le veut bien (par exemple dans un dessein historique) ou qui ne peut faire autrement, faute de connaissances suffisantes du vocabulaire technique de son époque.

6. Les lexicographes

6.1. Les glossaires du Moyen Age

Très tôt, on peut signaler une certaine activité lexicographique due au besoin de gloser des textes, à commencer par l'hébreu: le glossaire de Gerschom de Metz (avant 1028) donne *raym* 'rame', celui de Raschi (fin 11^e s.) *governail* et *reim* 'rame'.

Les glossaires bilingues latins et français ne sont pas plus riches en termes nautiques: au 12^e s. nous trouvons *mast* dans celui de Tours, au milieu du 13^e s. *nagger* 'ramer' dans celui de Glasgow. Vers 1350 également, le glossaire de Conches offre *nageour*, celui de Paris *nageur* (prob. *nageor*) et *naulage*. Le glossaire appelé *Aalma* d'après le premier mot de son énumération alphabétique (1380) contient *ancrer*, le glossaire de Douai (4^e quart du 13^e s.; attribué à tort à Guillaume Briton) *galie*, *galios* pl. 'pirates' et *gouvernaus* (sujet sg.). Au 15^e s. nous avons *desancrer* (intr.), *naviron* et *navironneur* dans le Glossaire de Salins, *math* 'mât' dans *Olla patella* (*De utencilibus domi*). On lit *quitran* dans un glossaire arabe-français du 14^e s., *arche* 'galère' dans un glossaire d'argot du milieu du 16^e s. Mais tout cela est peu de chose et très général.

On n'a pratiquement rien dans l'importante série bilingue du *Catholicon*, achevé dès 1286 et imprimé de nombreuses fois à partir de 1460 (Brandon 27), ou dans les répertoires multilingues du Calepin, d'Ambrogio da Calepino, paru en 1502 (Brandon 28). Il faudra attendre le 16^e siècle pour trouver du plus substantiel.

6.2. Le 16^e siècle

6.2.1. Estienne 1538

Le *Dictionarium seu Latinae linguae Thesaurus, cum Gallica interpretatione* de Robert Estienne, paru en 1531 et dont nous étudions la troisième édition de 1538 (annoncée dès 1536, Brandon 63), représente le premier véritable dictionnaire bilingue où entre le français. Mais le point de départ est encore le latin, celui des 'bons auteurs', et c'est de cette langue que viennent les entrées. Les explications en français sont souvent données par une périphrase ou une généralisation assez vague. Ainsi, tous les types de navires anciens se réduisent à *galee* / *galere* ou à *navire*, avec un rare *galion* ou *brigantin*.

En prenant dans un sens extrêmement large la notion de 'terme de marine', l'étendant par exemple à des mots comme [*escueil*] et [*riviere*] -nous rappelons que les mots entre crochets ne figurent pas dans notre dictionnaire- et à des mots d'usage général mais apparaissant ici dans un contexte maritime, tels que *aprester*, *attacher*, *avant*, *bout*, *combate*, [*dangereux*], *donner* 'heurter', *enhorteur*, *eschapper*, *retirer*, *victoire* et *vivres*, nous avons compté 253 mots différents au total; le lecteur intéressé pourra en reconstituer la liste à partir des spécifications données ci-après pour Estienne 1539.

Certaines formes ou adaptations françaises ne se sont pas présentées à l'esprit d'Estienne (et en partie ne le pouvaient pas, ou pas encore). Ainsi, les équivalents de *quadriremis* et *quinqueremis* n'ont jamais été recueillis par aucun dictionnaire, pendant que pour *triremis* il faut attendre le Trévoux de 1752 (*trirème*) et pour *biremis* l'*Encyclopédie méthodique* de 1783 (*birème* est attesté depuis 1540). *Interscalmium* ne sera jamais francisé non plus; on trouve l'it. *interscalmio* en 1640 chez Oudin, mais les 'spécialistes' utiliseront le terme latin tel quel: en 1643 Morisot (706) et Fournier (16), en 1703 Barras de la Penne (I,484 sq.); Estienne lui-même réintroduit le mot latin en 1549 (s.v. *entredeux*). D'autres viendront plus tard: *antenna* est « le bois traversant le mas de la navire en hault, a quoy est lié le voyle », et c'est seulement dans Estienne 1552 qu'on trouve *anteine*; *aplustre* (uniquement latin et sans explication chez Estienne) n'est attesté en français qu'à partir de Boiste 1819; le lat. *artemon* est « certain voile de navire », mais *artimon* n'apparaît que dans l'édition de 1549, le fr. *artemon* dans le dictionnaire latin-français de 1552;

caecias, « nom d'un vent qui tire a soy les nues », se trouve sous sa forme 'française' *cecias* chez Rabelais 1534 (I.40), puis comme équivalent latin de *nordest* dans Monet 1636 (s.v. vant); *celesma* est « l'hortement des mariniers ou autres gens qui s'efforcent de faire quelque besongne »: Rabelais emploiera *celeu(s)me*, qui passera dans le dictionnaire de Cotgrave (1611) et dans Jal (1848), puis de ce dernier dans le Larousse de 1867, pendant que l'*Encyclopédie* (1751) renvoie aux Grecs pour *céleume*; *naufragium* n'a pas encore suggéré simplement *naufnage* (accueilli en 1549), mais c'est une « perte de navire par la tempeste »; *naumachia* est une « guerre sur mer », mais on ne rencontre *naumachie* que dans la *Sciomachie* de Rabelais (1549), et ce mot passera dans le dictionnaire de Cotgrave, puis de Ménétrier dans celui de Richelet; les correspondants français de *navigabilis* et *innavigabilis* existaient déjà, mais Estienne paraphrase « qui porte bateaulx » et « sur lequel on ne sçauroit naviger »; le *rostrum* n'est pas encore un *esperon* (Thierry 1564) ou un *rostre* (Du Verdier 1577, puis depuis 1870 seulement), mais un [*picquant*]; *scalmus*, « la cheville de la navire a laquelle s'attache l'aviron », est courant à Marseille dès le début du 16^e siècle sous les formes *escalme* ou *escaume*, mais il faudra attendre Hollyband 1593 pour trouver *scalme* et *escome* dans un dictionnaire; *sentina* est « le lieu de la navire ou toute l'eau se retire », mais *sentine* ne sera que dans Thierry 1564.

Il est pratiquement impossible de tracer les sources françaises de ce vocabulaire, du moins pour autant qu'elles existent, et on aurait bien de la peine aussi à retrouver les sources latines d'après les nombreux exemples non étiquetés, qui ne sont pas forcément des 'autorités', c'est-à-dire des citations d'auteurs.

6.2.2. Estienne 1539

Estienne s'est mis immédiatement (du moins après la rédaction de la préface de 1538, Brandon 65) à 'intervertir' son dictionnaire de 1538, bien que la 'langue visée', la langue à faire connaître, reste le latin (Brandon 68,70, Wooldridge 24,242,244). L'ouvrage est daté de 1539, mais ne fut terminé que le 16 février 1541 (v.st. 1540, Brandon 65). Il est vrai que le contenu français se trouve notablement enrichi (Quemada 46), mais le manque de 'spécificité technique' de la nomenclature française a pour conséquence que bien des termes se retrouvent uniquement sous des entrées aussi générales que *mer* et *navire*.

On compte quelques additions: [*aggravanter*], [*bastards*], *bataille*, [*matereau*], [*profond*] et [*regorgement*], les formes nouvelles *caler* (< *caller*), *conduire* (< *conduyre*), *esquiper* (< *esquiper*) et *matz* (< *mas*), ainsi que la locution *faire voile*. D'autre part, nous constatons quelques 'pertes', du moins dans un contexte maritime: *assembler*, *bois* (*antenna* n'a pas encore de correspondant français), *caver*, [*choquer* (contre un rocher, s.v. *impingo*)], *combatant* (qui reviendra en 1549), *donner*, *enhorteur*, *eschapper*, *eschelle*, *ferir*, [*instrument* (s.v. *armamenta*)], *nef* (on le retrouve en 1549), *office* et *perche*. Certaines formes de 1538 ont été uniformisées ou corrigées: *anchrer*, *avyron*, *batteau*, *blanc* (en 1538, s.v. *pentiremis*, c'était une coquille pour *banc*), *bort*, *eau* (devenu *eau*), *gallere* (qu'on retrouvera dans Dupuys 1573), *marchandize*, (*plaine*) *mer* > (*pleine*) *mer*, *naviguer* (partout *naviger* maintenant; Dupuys réintroduira *naviguer*), *reme* (partout *rame* maintenant) et *voyle*. Sont employés autrement: *avant* (acception non maritime), *devant* (adverbe devenu substantif) et *reculer* (devenu transitif). Quelques adaptations graphiques enfin: [*bastelier* > *batelier*], [*battement* > *batement*], *besongne* > *besogne*, [*desrober* > *desrobber*], *destacher* > *detacher*, *entrée* > *entree*, *fons* > *fond* (une fois dans les deux occurrences), *mast* > *matz*, *poupe* > *poupe*, *saulver* > *sauver*, [*seurte* > *seureté*] et *utensille* > *utensile*.

Au total, le nombre des termes maritimes a même légèrement baissé pour arriver à 245. Pourtant, pour la première fois le français constitue la 'langue d'entrée' d'un ouvrage lexicographique. Avant qu'on n'arrive au premier dictionnaire uniquement français, celui de Richelet (1680), une longue suite d'ouvrages bilingues, tous héritiers d'Estienne, augmentera progressivement ce fonds français. Le vocabulaire technique, et celui de la marine en particulier, suivra de près cette tendance générale.

Nous énumérons les 154 mots d'entrée de cette édition, avec les 91 mots cachés ou oubliés (sous les entrées spécifiées entre parenthèses) et les renvois (indiqués par la lettre R), les mots non traités dans notre dictionnaire ou les attestations non données se trouvant comme précédemment entre crochets: *Abaisser* (caller, voile), *aborder*, *accoustrer*, *accrocher* (croc), [*adversité*], [*aggraver*], [*allee* (mer)], *aller*, [*amasser*], *amener* (port), *ancre*, *ancrer*, *apporter*, *apprester*, *arbre* (navire), [*arene*], *armee de mer*, *armer* (navire), *arranger*, *arrester*, *arriver*, *attacher* (navire, pieu), *avant*, [*aviron*]. [*Bac*], [*bachot*], *banc*, [*bande* 'partie d'une flotte'], [*bariquette*], [*barque*], [*bastard* 'batardeau'], *bastir*, *bataille*, [*bateau* / *basteau* (R)], [*batelier* / *bastelier* (R)], [*batement*], [*besle* (navire)], *besogne* (enhortement), *bord*, *border* (aviron), [*bouche*], *bout* (pieu, rame), *bouter*, [*bras de mer*], *brigantin*, *briser*. *Caler* / *caller* (voile), *calme* adj., [*canal*], *capitaine* (mer, navire), *carine*, *casser* (rompre), *chable*, *charge* (bateau), *charger* (saburres), [*charroy*], *chef* (navire), *cheville* (navire), *combat* (navire), *combatre* (arranger, navire), *compagnie*, *conduire* / *conduyre* (navire), [*conflant*], [*contremont*], *corde* / *chorde* (R), *courbe* (navire), [*cours*], *course*, [*couster* (navire)], [*coy* (mer)], *croc*. *Danger*, [*dangereux*], *derriere* (poupe), *desancrer*, [*desborder*], [*desborder*], *descender* (navire), *descharger* (navire), *deslier* (chable), *desployer* (aller, course, voile), [*desriver* (desborder)], [*desrobber* (mer)], *detacher* (chable), *devant* (proue). [*Eaue*], *edifier*, *embarquement*, *embarquer*, *enfondrer*, [*engloutir* (enfondrer)], [*s'engouffrer*], *enhortement*, *enhorter* (navire), [*s'entonner* (engouffrer)], *entree* (entrer), *environner*, *equiper* / *esquiper* (R) / *esquiper* (navire), [*escueil*], *escumeur*, [*espars* (armee)], [*espier* (navire)], [*espion*], *estendre*. *Façon*, *faire voile* (bateau, voile), [*ferme* (saburres)], *ferrer* (pieu), *ficher* (pieu), *fiffre* (navire), [*flette*], [*fleuve*], [*flot*], *flotter*, *fond* (aller, carine, marinier, mer, mettre, navire) / *fons* (mettre), *fournir*, [*freter* 'louer'], *fuste*. *Gallee* / *galee* / *galere*, *gallion* / *galion*, *garnir* (navire), [*gasche* 'rame'], [*gaschement*], [*gascher*], [*gascheur* (compagnie)], *gendarme* (mer, navire), *gendarmerie* (passer), *gens* (navire), [*golfe*], [*gouernal*], *gouverner* (navire), [*gué*], *guerre*, *guet* (navire). [*Hanter* (mer)], (*en*) *haut* (navire), *havre*, *heurter*, *homme de guerre* (mer). [*Iecter*], [*isle*]. *Laisser*, *larron* (pirate), *lascher*, *legier* (fuste, navire), [*levee* 'digue'], *lever* (ancre, aviron), *lier* (navire), [*lossec*], *louage* (prendre), *louer* (navire). [*Main de fer*], (*estre*) *maistre* (*sur la mer*), [*marchand*], *marchandise* (bateau, navire), [*maree* (vent)], [*marinier* / *maronnier* (R)], [*matereau* (matz)], *matz* / *mas* (R), [*mener*], *mer*, [*mettre*], [*monitement* (navire)], *monter*. [*Nasselle*], [*nau*], *nautonnier*, *navigation*, *naviger* / *nager*, *navire*. [*Onde*], [*ondoyer*], *oster* (ancre). *Partir* (desancrer), [*parvenir*], *passage*, [*passager* adj. (bateau, navire)], [*passant* (mer)], *passer*, *patron*, *perdre* (navire), *peril*, *perir* (navire), [*perte*], [*picquant* (navire)], *pieu*, *piller* (mer), [*pilleur*], *pilot*, *pirate*, *pleine mer* (iecter, mer, porter), *poix*, [*pont* 'pour combattre' (navire)], *port*, *porter*, *poupe*, *prendre*, [*pris* 'fret'], [*profond*], *proue*. *Rame*, *ramener*, *ramer*, *rang* (navire), *rangee*, *reculer* (poupe), [*regorgement* (mer)], [*regorger* (mer)], *renaviger*, [*resarrer* 'resserrer, enfermer' (navire)], *retenir* (ancre, navire), *retirer* (rouleau), *retourner* (contremont, poupe), [*rivage*], [*riviere*], *rompre*, *rouleau*. *Saburres*, *sauver* (perte), [*serf* (fournir)], *servir*, [*seureté*], *sonde*, *sonder*. *Tabourin* 'joueur' (navire), *tempeste*, *temps*, *tendre*, *tenir* (chable, mer), *terre*, *tillac*, *tirer*, [*tireur* 'rameur'], *tormente*, *traverser* (matz). *Utensile*. [*Vague*], [*vent*], [*venue de la mer* (mer)], *victoire* (gloire), [*vivres* (navire)], *vogement*, *voguer*, *voile*, *voyage* (navire).

Dans tout cela, on le voit, le vocabulaire des galères ne tient guère de place. Il va sans dire que ce navire lui-même est présent, avec *gal(l)ion*. *Arbre*, *carine*, *patron* et *saburres* sont certainement des latinismes. Le statut de *rame*, *ramer*, *vogement* (d'où vient ce dérivé non usuel ?) et *voguer* est moins clair. Tout le reste appartient à la navigation en général ou au vocabulaire ponantais, y compris *pilot*, *poupe* et *proue*.

6.2.3. Estienne 1549

Dans la deuxième édition du dictionnaire français-latin, qui voit augmenter le vocabulaire de 50%, entre autres par les notices manuscrites de Budé (Brandon 73,77), les additions sont plus importantes. La 'langue visée' est maintenant le français (Brandon 73, Wooldridge 242,244). D'ailleurs, il est inexact de dire que « les termes de marine font presque défaut » (Brandon 75),

puisqu'il y a de nouvelles entrées -ou du moins des entrées qui fournissent maintenant un contexte maritime- donnent *admiral* / *almiral* (première attestation de cette dernière forme), [*archipel*], *artimon*, *assabler*, [*batelee*], *biscuit*, *boulingue* (par erreur 'voile'), [*cabo* 'promontoire'], *calfeutrer*, [*cap*], *carcois* 'calcet' (suspect), [*chalan*], [*chalenee*], *condemné aux galeres perpetuelles*, *coursaire*, [*debris* 'naufrage'], [*desbarder*], [*desbardeur*], *desmonter*, *entredeux* (altération de 1538 s.v. interscalmum: « l'espace qui est entre »), *envoyer aux galeres*, *esquif*, [*estroict* 'détroit'], *gabie*, *marin* (adj.), *maritime*, *naufage*, *naulage* (première attestation après le Glossaire de Paris de 1350 env.), *naulager* (première attestation), [*navigable*], *nef* (revenu après 1538), *peautre*, [*promontoire*], [*quay*], *rameur*, [*reflotter*], *rembarquer*, [*repasser (la mer)* 'remesurer' (pris dans l'éd. de 1538 s.v. remetiri)], *requiper* (sens maritime non assuré), *resonder* (première attestation), *singler*, *trinquet* 'voile' et [*vaucrer*]. Sous les "Mots omis" se trouvent encore *bonasse* et *rade*. En plus, nous avons compté les mots cachés suivants: [*allure* (aller)], [*bastardeau* (bastard)], *combatant* (revenu après 1538), *conduicte*, [*destroict* (estroict)], *faire eaue*, [*poullion* (carcois)] et *verge* 'vergue'.

L'entrée *vent* a été soumise à une augmentation particulièrement intéressante, dont on serait curieux de connaître les sources, d'autant plus que ce sont souvent des premières attestations. Les termes en question sont présentés explicitement comme appartenant au langage des « marins », et on y voit alterner les désignations du Ponant avec celles du Levant: [(*vent d'*) *amont*], [(*vent d'*) *embas*], *est*, [*galerne*], *garbin*, *grec*, *labeche* (première attestation), *north* (première attestation après le 12^e s.), *northest* (première attestation), *northouest* (première attestation), *ouest*, [*pluau*], *ponent*, [*solerre* / *solaire*], *su* / *sud* (premières attestations), *suest* (première attestation), *suouest* (première attestation) et *syroch* (première attestation).

Aux 245 mots de l'édition de 1539 se sont ainsi ajoutés 70 autres, chiffre qui n'est nullement négligeable, mais qui reste nettement inférieur au pourcentage global des additions.

Mentionnons en outre les nouvelles formes [*aggraver* (à côté de *aggraver*)], *amiral* ("Mots omis"), [*archipelago* (archipel)], *cable* (R; à côté de *chable*), [*chalon* (chalan)], [*golphe*, *gouffe* et *gouffre* comme variantes de *golfe*] et *maz*. Si tous les mots de 1539 sont encore là, quelques graphies ont disparu: [*bastelier*], *caller*, *conduyre*, *fons*, *galee* et *galion*. Finalement, *besogne* est redevenu *besogne*, pendant que [*marchand*] s'écrit maintenant [*marchant*].

Dans plus d'un cas, et outre ce qui provient certainement de l'édition de 1538 (*combatant*, *nef*, *repasser*; cf. *entredeux*), nous pouvons indiquer cette fois-ci les sources probables ou possibles de ces additions: *admiral* est dans des traductions de Seyssel (1527 et 1530) et d'Amyot (1547), *artimon* dans la traduction de Vitruve par La Planche (1547), *assabler* dans la traduction d'Appien par Seyssel (1544) et dans celle de Tacite par La Planche (1548), *bonasse* dans Seyssel 1544, *boulingue* dans Rabelais 1548, *calfeutrer* dans Du Fail 1547, *coursaire* dans Jean Marot (éd. 1532) et dans Scève 1544, *esquif* entre autres dans La Borderie 1542 et Seyssel 1544, *gabie* dans l'*Amadis* de 1543 et dans Rabelais 1548, *garbin* et *grec* dans Rabelais 1548, *naufage* dans Scève 1544 et Rabelais 1548, *ouest* dans l'édition 1541-1542 de Jean de Brie, *ponent* dans l'*Amadis* de 1544, *rameur* dans Meigret 1542, *rembarquer* dans Seyssel 1530, *trinquet* dans Rabelais 1548, *verge* dans Palsgrave 1530. On voit que les mots levantins ont toutes les chances de venir soit de certaines traductions (*artimon*, *bonasse*), soit de quelques autres ouvrages se rapportant à la Méditerranée (*coursaire*, *esquif*, *gabie*), soit surtout de Rabelais (cf. 2.6.3.). En ce qui concerne ce dernier, nous sommes convaincu qu'Estienne a connu la première version du *Quart Livre*.

6.2.4. Thierry

Quinze ans plus tard, en 1564, Thierry, qui avait déjà collaboré au *Thesaurus* d'Estienne de 1543 (Brandon 60,82) et qui reçut peut-être l'aide de Dupuys (Brandon 82; cf. 6.2.5.), ajoute 79 termes aux 315 de 1549.

Les mots nouveaux à l'entrée sont: *admiraulté*, [*almande* 'barque africaine'], *anteine* et *entenne*, *arcenal*, *banderolle*, [*barquerot*], [*barquette*], *birasque* et *byrasque* (R), *buxolle* (première attestation) et *boussole* (R), [*caraque*], [*caravelle*], *chiorme*, *comite*, *costoier*, [*coulant* (d'une

rivière)], *cyon* (R), *desbarquer*, *descouvrir* (*terre*) (première attestation), *desembarquement*, *desembarquer*, [*desgrafer* 'décrocher un navire'], *desmarer*, [*dromant*], [*dune*], [*dunette*], *empoupper* (coquille pour *empoupper*), *esperon*, *esquifon*, *fanal*, *far* 'phare' (première attestation), [*fluctueux*], *fragate* et *fregate*, [*gabarre*], *galeace*, *galiole*, [*garrer* 'espalmer'], *hable*, *hune*, *irriter* (vent), *marine* 'mer', *matelot*, [*naufreux*], *nocher*, [(*mer*) *oceane*], [*passager* 'passeur'], *pavigeade* (R) et *pavoisade* (première attestation pour les deux), [*peninsule*], [*plage*], [*refreter*], *route*, *sentine*, [*seri* '(mer) tranquille'], [*sing* 'voile'], *surgir*, [*suronder*], [*tempestueux*], *timon* et *tref*. Mots nouveaux cachés: [*aggrafer* (s.v. *desgrafer*)], *artillerie*, [*batelet* (s.v. *bateau*)], *bord* 'tillac' (s.v. *tillac*), [*borée* (s.v. *irriter*)], *calfat* (ouvrier), *calfatin* (première attestation), [*caracon* (s.v. *caraque*)], *escore* 'accore, étai', *estoupe*, *fanon*, *forsaire*, *forsat*, *fortune* (s.v. *courir*), *gouvernement* (sens fautif de 'pilote'), *haulser* (les voiles), *lanterne*, [*navigateur* (s.v. *descouvrir*)], *pavois*, *quadran* (*de mer*), [*tepter* (s.v. *sonder*)] et *vaisseau* (toujours pas à l'entrée!). Ajoutons les formes nouvelles à l'entrée: *bonace*, *bouringue* (R; première attestation), *carene* (R), *galion* (R), *halmyrarch* 'amiral' (R; première attestation), ainsi que les formes nouvelles cachées: *bannerolle*, *calfater*, [*caracon* (caraque)], [*dromon* (dromant)], *encre*, *fare* (à peine caché s.v. *far*; première attestation), [*nacelle* (passager)] et *pilote*.

Thierry mentionne deux fois ses sources: pour *birrasque* (et *cyon*), c'est Palladiu (c'est-à-dire l'architecte italien Andrea Palladio; la citation est relativement longue); pour *empoupper*, ce sont Ronsard (avec explication) et Pasquier (cf. p. 71). Dans bien d'autres cas, il est possible de citer les sources livresques probables ou possibles: *admirauté*: Seyssel 1544 ou Amyot 1554; *anteine*: Estienne 1552 (*anteine*, qui est la première attestation de cette forme); *arcenal*: Amyot 1554 et 1559; *banderolle*: *Palmerin d'Olive* 1546; *boussole*: Rabelais 1548/1552 et 1564; *byrrasque*: La Borderie 1542; *calfater*: Rabelais 1548/1552 et Du Bellay; *carene*: Ronsard 1555; *chiorme*: l'*Amadis* de 1544, le *Palmerin d'Olive*, Ronsard, Des Masures 1560; *comite*: La Borderie 1542, *Amadis* 1543/1544, Rabelais 1546, Thevet 1556, Amyot 1559; *desembarquement*: *Amadis* 1543 et l'*Ovide* de Fontaine; *desembarquer*: Thevet 1556; *desmarer*: Amyot 1559 (*demarar*); *esperon*: Amyot 1559; *esquifon*: Salel 1540; *fanal*: Belon 1553; *forsaire*: Belleau, Ronsard, Amyot (Longus) 1559; *fregate*: Amyot 1559; *galeace*: *Amadis* 1544 et Seyssel 1544; *galion*: Estienne 1538 et 1539; *galiole*: Thevet 1556 et Amyot 1559; *hable*: Jean Marot 1507 (éd. 1532); *haulser*: Saliat 1556; *lanterne*: Rabelais 1546, 1548/1552, 1564; *marine*: Amyot 1559; *matelot*: Amyot 1559; *nocher*: Belleau (1558, etc.); *pilote*: Thevet 1556 et Amyot 1559; *route*: Rabelais 1548, Thevet 1556, Rabelais 1562 (avec *perdre*); *surgir*: *Amadis* 1543, Scève 1544 (Rabelais 1548/1552, 1564 et Ronsard avec *port*). Il reste que d'autres mots ou formes de Thierry sont jusqu'ici des premières attestations dans des ouvrages imprimés, et parmi eux beaucoup nous intéressent particulièrement: *birrasque*, *bonace*, *buxolle*, *calfat*, *calfatin*, *desbarquer*, *encre*, *entenne*, *escore*, *estoupe*, *fanon*, *far*, *forsat*, *fragate*, *pavigeade* / *pavoisade*, *pavois*, *quadran*, *sentine* et *timon*.

6.2.5. Dupuys

Dans son "Au Lecteur" de 1573, Jacques Dupuys ou Du Puis avoue ses dettes envers « M. Nicot, conseiller et maistre des requestes de l'hostel du Roy, concernant le fait et pourpris de cedit Dictionnaire, qui en est augmenté d'un tiers », et tout particulièrement: « Je vous baille à present tous les mots concernant le fait de la navigation, soit en fabrication et equipage de navires de port et de guerre, ou en vens, ou en cas et accidens advenans sur la mer: le tout prins d'un Traité redigé par ledict seigneur Nicot, De la fabrication de ses navires en l'avis et subject de plusieurs pilotes et maistres de navires », raison pour laquelle Wooldridge appelle l'édition de 1573 celle de « Nicot-Dupuys ». Il semble d'ailleurs que Nicot n'ait pas participé activement à cette édition, mais ses écrits et ses remarques ont été largement utilisés, car les augmentations concernent principalement les termes de chasse et de marine (Brandon 85). Quelles sont donc ces additions de l'édition de 1573 (qui a été réimprimée fidèlement en 1584, cf. Brandon 86,99,121) par rapport à Thierry 1564 ?

Nous avons compté 129 mots nouveaux à l'entrée: [aclamper], *aire de vent*, *amarrage*, *amarre*, *amarrer*, [arcasse], [arche], *artemon*, *auban*, *balancine*, [banc (de sable)], *barre de temon*, *barreau*, *bau*, [beaupre], [berche], [bercherie], *bîte*, [boîte de gouvernail], [bonnete], [bord bas / bas bord (ce dernier est caché)], [bord plat / plat bord (ce dernier est caché)], *bordage*, [boursset], [boursin], *bras 'cordage'*, *brayer*, [bresin], [brisans], *cabestan* (R), [cacher], *cap 'proue'*, [cap de mouton], [cappeer], *carlingue*, [catepleure], *ceïncite*, [cevadere], [chasteau], [chete], [chicambault], *clou de caravelle*, *clou d'estoupe*, *clou de mamguiere*, [collier], [coste 'rivage'], [couet], *courbaston*, [pont de] *coursiere*, [coyt], [culasse (de la poupe)], [derrider], [encornal], [enflecheure], [equibien], *erre*, *eschouer*, *escoute*, *escoutille*, *estague* (cf. *eustague*), *estambor*, [estambre], *estay*, [estour], *estrave*, [estribord], *eustague* (cf. *estague*), *femelle*, *filer*, [finage], *fleche 'éperon'*, [four 'varangue'], *fresler*, [furole], *gaillart*, [garant], [genouil], *guinder*, *guinderesse*, *haler*, *hault* (*haulte mer*), [heaulmiere], [lame], *lice*, [liement], [lis de vent (aussi lit s.v. aire de vent)], [lisse 'cordage'], *loo / lof*, [macque], *mast*, *master*, [masterel], *misaine*, *molinet*, [nervin], *oreille de lievre*, [oule], *palenc*, [papefif], [pas d'asne], *penne 'angle'*, [penteur], *plateforme*, *plier*, [polaine], *pompe*, [pont de corde], [port'auban], [raban], [refloter], *revers*, *ridar*, [roc], *routier*, [sabors], [safran], *serre*, *talon*, [teste de more], [tillaquer], [touaige], *traversin*, *trompe*, [turpor], *varangue*, *verge 'vergue'*, *vie 'voie'*, [vit], *ysser*.

A cela s'ajoutent jusqu'à 174 mots nouveaux cachés: *abbatre*, [accoller], *adresse*, *affuster*, [agraffe], *aile*, [aileure / ailure], *amener / ameiner* (les voiles), [amurer], [anchraige 'action d'ancrer'], *anneau 'femelle du gouvernail'*, [appesantir], *armaison*, *asseoir*, *attacher*, [avalloire], *baisser* (de la mer), *bande* (de fer), *boliner*, *bord* (de voile), *border* (une voile), [boulinage], [boursier], *brasse*, *bride*, *caige*, [cale 'abri'], *cappe*, [(clou de) *caravelle* (qui est sans rapport avec le navire)], [caravelle 'navire'], [cardinale], *ceinture*, *chaîne* (de hauban), *chemin*, *cheviller*, [chupper], [clairevoye], *clouer*, *cordage*, *cordon*, [corniere (de voile)], *corps*, [coudre], *couler 'glisser'*, *courber*, *courbeure*, *crochet*, [croiseure], *cuir*, [cul (de poulie)], [desamarrer], [deschargement], *desloger*, *devaler*, *devant*, [dextre bord], *dresser*, [droict / droit], [empalin / empalm], *enceindre*, *enchasser*, [encoigneure], [enfiler], *enfoncer*, *entailler*, [enter], [entonner (en parlant du vent)], [esbaser], [escacher], *escheler*, *eschellon*, *esgouter*, [estage 'tillac'], *fabricquer*, [fest 'faîte'], *feu saint elme*, *fiche*, *ficher*, *flanc*, *fleur d'eau*, *hallebarde*, [hallebarderie], [harquebouserie], *harquebuse*, *heur*, *iaveline*, *ioincture*, *iouer*, [lacet], (prendre à la) *largue*, (voile) *latine*, [levis], *lier*, *loger*, [longueur], [maillette / maillete 'maille du pont de corde'], [(clou de) *mamguiere*], *manier*, *marine* 'art, science', [marinesque], [marrage], *marrain*, [marrer], *membre*, [meurtriere], *mortaise*, [nez], *nouvelles*, [oeillet], [olonne], (à) *orse*, *ouverture*, [paige], [panier], *panneau*, [passager (verbe)], [pente], *pertuisane*, *piece* (de bois), *piece* (d'artillerie), [pilotage], *planche*, [planchéer], *plancher*, *planter*, *platine*, *poincte* (de clou), *poincte* (de voile), [poisser], [port 'capacité'], *porte*, *poulie / polie*, (voile) *quarrée*, (vent à) *quartier*, *quille*, *reculer*, [reflux], *regir*, *relever*, [remonter 'relever'], [remuage], [rengouffrer], [reparer], *rîm*, *roidir*, [rond], *ronder 'rôder'*, *rondeur*, *ronger*, *rouet*, [rouler (en parlant de la mer)], *saluer*, *salut*, (à) *sec*, [sein], *serrer*, *service*, [soliveau], [soustenement], *table 'planche'*, *tacquet*, *teste* (de clou), *toile*, *tour*, *tourner*, [traicte], [trappe], [traversant], *traversier*, [(bonnete) *trayneresse*], [treillis], [trene], *venir*, *vitaile*.

Des mots qui étaient cachés dans Thierry sont devenus des entrées: *artillerie*, *bannerolle*, *bord 'planche'*, [destroict], *tenir*, et la forme nouvelle *boline*. D'autres formes nouvelles se cachent ailleurs: [aclamper], *anchre / enchre*, *antenne*, *ban 'banc'*, [boîte de gouvernail], *bordaige*, [bouete 'bonnete'], *bouline*, *bourrasque*, *calfeultrier*, *costoyer*, [derider / desrider], *desmarrer*, [equipper], *estoupe*, *floter*, *gallere*, *gouvernail*, *halmyrach*, *hunne*, *hurter*, *naviguer*, *norouest*, *poupe* (s.v. *bau*; revenu après Estienne 1538), *proe / proë*, *suduest*, (vent de) *sul*, *temon / tymon*, *tourmente*, *varengue* et *vergue*. Nous constatons aussi quelques remplacements par changement d'orthographe: [carracon / carraquon < caracon], [carraque < caraque], [cion < cyon], [conflans < conflant], *mastelot / matelot* < *matelot*, mais aucun mot ne s'est perdu.

Les additions dans ce domaine sont donc très notables et d'un niveau technique parfois élevé, mais elles concernent essentiellement le vocabulaire ponantais et, si l'on rencontre quelques rares termes levantins ou de provenance levantine comme *amener*, *cap*, *voile latine*, *misaine* et *table*, il est permis de dire que les galères sont absentes de ce nouveau répertoire.

6.2.6. Les lexicographes mineurs

Plusieurs autres dictionnaires de la seconde moitié du 16^e siècle et du début du 17^e présentent pour nous peu d'intérêt: ils s'appuient fortement sur leurs grands devanciers, mais, sans que nous ayons fait l'inventaire du vocabulaire maritime dans ces ouvrages, il est certain que sa place est plus réduite et qu'en plus les additions dans ce domaine sont négligeables.

Le *Nomenclator* multilingue de Junius (1567), revu par Germbergius en 1606, n'offre rien de nouveau (cf. *enhorteur*, *envoyer*, [*ossec*], *rameur*). Plusieurs dictionnaires bilingues n'ajoutent rien à celui de Dupuys: le dictionnaire français-flamand de Sasbout (1576; aussi 1579 et 1583; cf. → *courbaton*), le dictionnaire français-anglais de Hollyband (ou Sainliens) de 1593 (*scalme /escome*, avec un sens d'ailleurs fautif, forme une exception à laquelle nous n'avons pas trouvé d'explication), le dictionnaire français-allemand de Hulsius (1596) et le dictionnaire français-espagnol de César Oudin (1607). Dans les datations du FEW, Hornkens (1599; cf. *vent derrière* < Dupuys) et Voultier (1613) apparaissent rarement, Stoer (1593, 1599, 1603) et Crespin (1606) un peu plus.

Nous venons de passer le seuil du siècle, et c'est un ouvrage bien plus important qui retiendra d'abord notre attention.

6.3. Le 17^e siècle

6.3.1. Nicot

La Préface de ce premier *Trésor* (1606), la plus importante de la 'lignée' d'Estienne, signale spécifiquement les termes de marine: « par une singulière diligence enrichi de tous les beaux mots et termes concernant le fait de la navigation, soit de fabrication ou équipage de Navires, tant de port que de guerre, soit par l'esgard des vents et accidens qui surviennent en mer ». C'est presque littéralement ce qui se trouvait déjà dans le Dupuys de 1573, qui forme la base de cette nouvelle édition. Cette fois-ci, c'est dans de nombreux cas que, faute d'équivalents latins, ces mots ne seront pas 'traduits'. Pourtant, l'importance du dictionnaire du Gascon Jean Nicot -à qui nous devons d'ailleurs le terme de *nicotine*- ne réside pas tellement dans les augmentations, mais dans la recherche des étymologies, les interprétations encyclopédiques en français et les citations d'auteurs (Brandon 87-89, Wooldridge 79).

Nous avons vu que Nicot, qui avait beaucoup voyagé et qui savait le portugais, l'espagnol et l'italien (Brandon 88), avait déjà eu sa part dans le dictionnaire de Dupuys (6.1.5.). On ne s'étonnera pas que dans son propre ouvrage, et trente ans plus tard, on puisse noter des additions importantes, notamment dans le domaine de la marine, qui est présent maintenant avec 475 vedettes et quelque 360 mots cachés.

Pourtant, les mots nouveaux à l'entrée ne sont pas fréquents: [*ardans*], [*arrumer*], *asseurer*, *batre (les eaux)*, [*chartre partie / charte partie*], *clairon*, *conserve*, *cours*, *coursie*, [*d'abbordée*], [*d'arrivée*], [*dique*], *errer*, [*eschaugnette*], *esclave*, [*esclavine*], [*(mer) escore*], *escumer*, [*falaise*], *falouque*, [*flambar*], [*flammerolle*], *flotte*, [*flouin*], *fortunal*, [*fret*], *galiot*, [*grip*], [*hanse*], [*hanser*], [*heù*], [*housse*], [*loë*], [*main 'croc'*], [*manthe 'vêtement'*], [*marer / maréer*], *noleage*, [*orée*], [*passeur*], *remocquer*, *voluntaire* et [*waresq* (forme cachée *warech*)].

Par contre, bien des mots nouveaux -une centaine- sont restés confinés à l'intérieur d'autres articles, ce qui prouve que Nicot n'a pas fait de contrôles systématiques. Nous énumérons ceux qu'on trouvera dans notre dictionnaire, avec quelques autres d'un certain intérêt: *abbord*, *affust*, [*allege*], *alleger*, *allonger*, [*anguille 'navire'*], [*asseuré*], [*asseurur*], [*basse eae*], *bonne volonté*, *boulet*, [*bris*], *butin*, (*galere*) *capitaine*, [*cargaison*], *carte*, *catelogne*, *chausse*, *contourner*, [*contrat*], [*demi vent*], *desenchaîner*, *despartir*, [*desrouter*], *enclaver*, *escumerie*, [*flottage*], *fondement*, *fouëter*, *investir*, *lance à feu*, (*mer de*) *levant*, [*(vaisseau) long*], *masle*, [*nautique*], (*combat*) *naval*, *nerf de boeuf*, [*ocean*], *ordonnance*, *parlementer*, *passager*, *picque*, *pignate*, *piratage*, *piratique* / *pyratique*,

[*pontonier*], *poudre*, *prinse*, *quarte*, *refaire*, [*reflot*], *renger*, [*risc*], [*roberge / rauberge*], [*singlée*], [*singleur*], *surprendre*, *tonneau*, *traict*, *trompette*, *vogueur*, *voilier*, *voiturer*. Nous nous dispensons d'énumérer -comme nous l'avons fait pour le 16^e siècle- les nouvelles formes et les changements (par rapport à Dupuys).

Dans ces additions, le monde des galères est peu représenté, mais *coursie* et *galiot* sont enfin présents. Dans d'autres cas, il est clair que ce vocabulaire spécial n'est pas familier à Nicot: vers 1600, personne à Marseille ne dit ni *capitaine* (qui est une adaptation du plus courant *capitane*), ni *desenchaîner* (mais *déchaîner* ou plutôt *déferer*), ni *foïeter* (ou *fouet*; cf. → *nerf de boeuf*), ni encore *voluntaire* (mais *bonnevoiglie*).

6.3.2. Cotgrave

Dans la préface du dictionnaire de Randle Cotgrave « au favorable lecteur françois », L'Oiseau de Tourval écrit: « Il te suplie bien fort, si tu trouves icy quelques mots qui te sonnent mal auz oreilles, ou mesme qui n'y ayent encore iamais sonné, de croire qu'ilz ne sont point de son invention, mais recueilliz de la multitude & diversité de noz Auteurs, que possible tu n'auras pas encore luz, & qui, tant bons que mauvais, desirent tous d'estre entenduz. Il pouvoit bien citer le nom, le livre, la page, & le passage; mais ce n'eut plus icy été un Dictionaire, ains un Labirinte ». Ainsi, pour la première fois, un lexicographe avoue ses dettes envers des auteurs, à l'exception cependant de son grand modèle Nicot, qui n'est même pas mentionné! Le nombre des entrées est estimé au double du Nicot (Quemada 266 n. 6), mais il faut noter que dans Cotgrave on ne trouvera pratiquement pas de mots cachés ou oubliés: le total de 835 environ de Nicot est porté maintenant à 855 environ. Pourtant, Cotgrave donne une très grande quantité de mots nouveaux et de formes nouvelles par rapport à son devancier, ce qui s'explique par le fait que les articles sont concis et que très souvent ils ont perdu l'étiquette de terme maritime dans la définition anglaise (p.ex. *armée*, *asseurer*, *banderolle*, *briser*, *chorde*) et que par conséquent nous ne pouvions pas les faire entrer dans notre liste.

Les autorités apparaissent donc (sans citations directes, il est vrai), mais dans le cas du vocabulaire maritime c'est en réalité Rabelais seul qui est mentionné, par une référence précédée d'un pied-de-mouche « ¶ Rab »: *besch*, *calfreter*, *callafater*, [*celoce*], [*contreventer*], [*cyerce*], *escantuole* (erreur 'pompe'), *estails*, *estanterol*, *ganabin* (sic: = *guarbin*), *guillardet*, [*houlle*], [*insail*], *maïstral*, *merane* (avec renvoi à *mejane 'a mizzen sayle'*), [*morique*], [*nausiclete*], (*à*) *orche*, [*orches*], [*thalasse*], *typhone*, *utagues / utagues* (identifiées à tort avec des *estagues*) et *alentianes* (erreur d'interprétation), soit 23 sur un total de quelque 500 références à Rabelais (Smalley, ds Fennis 1980; nous ne pouvons donner ici tous les détails de notre étude). L'une des raisons pour étiqueter ces mots a pu être le doute de Cotgrave sur le sens de tel ou tel vocable; un glossaire de Rabelais jusqu'ici inconnu a pu jouer un rôle. En effet, plus d'une fois l'interprétation est erronée. Toujours est-il que les emprunts à Rabelais sont bien plus nombreux. Par exemple, vingt autres mots ou formes ne se trouvent que dans Cotgrave, parmi lesquels *algousant*, *celeume*, *encarré* (= *encaler*, qu'il confond avec *encaréner*), *encocher* (*les gumes*), *gatte* ('normand'?), *grec levant*, *hespalier*, *peneau*, *prodenou* et *scandale* 'escandal'. Une autre vingtaine n'apparaît que dans les dictionnaires de Cotgrave et d'Oudin (plus Duez évidemment), dont *chorme*, *cole*, *fadrin*, *fernel* (erreur 'poutre'), *galefreté*, *galefretier*, *landrivel* (erreur 'lanterne'), *lignade*, *naule*, *phanal*, *poulemart* (erreur 'arme'), (*faire*) *scalle*, *serper*, *siroch* et *transpontan* (erreur 'échelle'). A ces listes, on peut encore ajouter *cosse*, *escoutillon*, *fougon*, *gumene*, *mousse*, *naumachie*, *poge*, *rambade* et peut-être *pavesade*, *remolquer* et *soutte*.

La dette -avouée ou non- de Cotgrave envers Rabelais est donc considérable, et c'est grâce à cet auteur que bien des termes de galères sont entrés dans un dictionnaire, mais notre lexicographe anglais a puisé aussi des mots et des formes dans d'autres sources, qu'il est plus malaisé et souvent impossible d'indiquer. Nous avons constaté que dans de rares cas seulement ce pourrait être Hollyband (cf. 6.2.6.). Pour le vocabulaire qui nous concerne, citons p.ex. *argousin*

(plusieurs possibilités), *cafaterie, calfateur, calfeutrage* (< Thevet *calfeutage* ?), *calfeuteur, caller* (< Hollyband, qui l'a peut-être trouvé dans Estienne 1538 ou 1539), *cheurme, chourme* (plusieurs sources littéraires possibles), *courcie* (Monluc), *desarborer, escandal* (< Rabelais *scandal* ? Cf. ci-dessus *scandale*), *escome* (Hollyband), *espazier* (Saint-Gelais, Du Pinet ou Paré ?), *espalmé* (Forcadel ?), *estive, estivé, fogon, galerien* adj., *gallerien, gallien, gomene* (Thevet), *gommene* (Belon), *lebeche* (Amyot), *nauleage, nolle, ourse* (Crespin 1606), *pallamente, perrier, rancade* (certainement de Monluc), *rembade, remorquer* (Seysseil ou Amyot ?), *revoguer, scalme* (Hollyband), *scote* (Amyot ?), *scotte, sier en arriere* (certainement d'Amyot ou de Saliat), *soute, tendelet* et *vogue* (erreur; < Amyot ?).

Cotgrave a eu des continuateurs, auxquels nous ne consacrerons que quelques mots. Sherwood et Howell sont pratiquement des inconnus dans la lexicographie française. Par contre, Guy Miegge apparaît assez souvent dans le FEW: après une édition inverse de Cotgrave (1677), il a publié en 1679 une version exclusivement française. Ce *Dictionary of barbarous French [...] taken out of Cotgrave's Dictionary*, qui sera le nouveau titre des éditions ultérieures (p.ex. 1688) de l'ouvrage entier, comprend les mots rares, désuets ou vulgaires (cf. Quemada 62) et ne présente guère d'intérêt pour nous.

6.3.3. Binet

Sous le pseudonyme de René François, le Père Etienne Binet est l'auteur d'un ouvrage très goûté, à en juger d'après ses éditions successives. *L'Essay des merveilles de nature* (1621) contient un chapitre intitulé "Le fait de la marine, et les termes du pilotage". Mais ce confesseur du roi n'avait pas de connaissances en matière de marine, et les 484 termes de 1621 (542 dans la 6^e édition de 1629) reposent pour une très large partie sur Nicot. C'est dire que la part du vocabulaire des galères y est restreinte. En outre, ce qui ne vient pas de Nicot appartient entièrement à la terminologie du Ponant.

6.3.4. Hobier

Au moment d'écrire son traité *De la construction d'une gallaire* (1622), Ithier Hobier était « conseiller du roy, thresorier general de la marine du Levant, mortespayes et fortifications de Provence ». Son "Au lecteur" est explicite: « Il y a plusieurs annees que me trouvant à Marseille, pour la charge que j'ay sur les gallaires [...], il me print envie d'apprendre ce que ie pourrois de ceste partie [...]. Je m'arrestay particulièrement à la construction d'une gallaire pour la commodité que j'avois d'une qui se bastissoit lors à ma veuë. Et ayant le plus curieusement que ie peuz ramassé les noms, les mesures et les raisons de chacune piece, ie me mis à en faire et dresser le plan. Lequel ayant fait veoir au maistre qui faisoit ceste construction et qui a tres-grande reputation en son art, il y trouva si peu à redire, qu'après l'avoir reduitte aux plus justes mesures que ie peuz apprendre de luy et confirmer par les autres maistres, ie voulus essayer si ie pourrois faire par discours ce que j'avois fait par les lignes ». Il publie son ouvrage à l'occasion du « passage de nos gallaires ez mers de Ponant, pour le subiect que chacun sçait », afin d'instruire « ceux qui auront la commodité ou la curiosité de les veoir ». En effet, dix galères, parties de Marseille le 13 septembre 1621, mais obligées d'hiverner à l'embouchure du Tage jusqu'au 4 mai 1622, arriveront à Bordeaux le 12 juin et participeront le 27 octobre à la bataille de Saint-Martin-de-Ré contre les Rochelois (La Roncière, IV,432 sq.).

Sur une soixantaine de pages, Hobier énumère, avec quelques fautes seulement, une partie notable du vocabulaire des galères de Marseille, et c'est à tort que Vidos (passim) l'a taxé d'italianisant (cf. Fennis 143). Dans notre dictionnaire, nous le citons pas moins de 549 fois, et dans plus de 200 de ces cas il s'agit de termes d'un niveau technique très élevé. Le lecteur, même celui qui s'est déjà familiarisé avec nos listes, ne s'attendra pas à trouver ici un relevé complet,

mais il faut tout de même donner une idée de cette riche moisson: outre la centaine de mots qu'on trouvera plus loin à propos de Dassié (6.3.12.), ce sont notamment *aman*, *arbalastriere*, *ariau* 'orgeau', *astro(c)q* 'estrop', *bandinet*, *boute*, *brancade*, *caiq*, *calcet*, *capot*, *cavalet*, *comment*, *couradour*, *couverte*, *ement*, *empoulette*, *encein(c)te*, *escal(l)e*, *escandail*, *escouè*, *frere*, *galverne*, *giron*, *gouè*, *herbage*, *latte*, *maistrance*, *maintenante*, *masserat / masseret*, *mezanie*, *mezanin*, *mezze poupe*, *moulinet*, *notre homme*, *palmier*, *pertequette*, *pigon* 'espigon', *quarterot*, *quinquereme*, *quinterot*, *radier*, *ramier*, *rayolle*, *respect / respit*, *riz* (*de coursier*), *sarcie*, *subtile*, *tapiere*, *tenaille*, *tendelet*, *tercerot*, *treou*, *vers*, *vette*, *vogue* et *vye avant*.

Ce traité a joué un rôle de premier ordre dans la tradition lexicographique, d'abord parce qu'il avait été imprimé -ce qui restera exceptionnel pour un traité sur les galères; l'*Exercice des galères* de 1682 est un autre exemple-, mais surtout parce que l'auteur a défini les termes qu'il emploie d'une façon qui n'a rien à envier à un dictionnaire, surtout de l'époque. En plus, ses données ont été accueillies par 5 auteurs qui l'ont consulté directement, qui sont Oudin, Morisot, Fournier, Dassié et Jal (dont seuls Morisot et Jal mentionnent leur source), mais surtout par ceux qui reposent sur l'un de ces derniers. Pour Oudin, ce n'est que Duez. Pour Morisot, ce n'est personne. Pour Fournier, c'est dans quelques rares cas Guillet. Pour Jal, ce sont surtout Bescherelle, le *Larousse du XIX^e siècle* et le *Nouveau Glossaire nautique*. Mais nous verrons plus loin que c'est essentiellement par l'intermédiaire de Dassié que le vocabulaire de Hobier est passé dans la lexicographie française: directement dans Ozanam (1691) et l'*Encyclopédie*, mais de là dans toute une série de dictionnaires importants: Corneille (1694), le *Furetière* de 1701 et les *Trévoux*, enfin un grand nombre de dictionnaires du 19^e et même du 20^e siècle.

Dans notre propre dictionnaire, nous avons prêté une attention particulière à ce que nous avons appelé la 'pégographie' ou description des sources, et le lecteur ne manquera pas de remarquer les cas nombreux où Hobier est 'tête de série' ou même la source unique, par exemple pour *contau*, *massane*, *mourgon* et *sottofrin*, qui figurent dans un grand nombre de dictionnaires jusqu'au Larousse, ce qui dans un 'pègogramme' donnerait une 'lignée' unique malgré les bifurcations et les formes corrompues.

Ce qui manque malheureusement dans tous ces cas, c'est l'indication 'géographique' importante que Hobier marque de façon continue: ses informations viennent de Marseille, mais la perte de cet indice essentiel comportait le danger -qui s'est avéré bien réel- de faire croire qu'on était là en présence de mots bien français.

Pour ce qui regarde le vocabulaire des galères, il est hors de doute que c'est Hobier qui a exercé la plus grande influence sur la lexicographie 'française', plus que n'importe quel auteur littéraire, plus aussi que les 'as' du langage maritime au 17^e siècle, qui sont Guillet et Desroches.

6.3.5. Monet

Le dictionnaire du jésuite Philibert Monet (1636, en réalité 1635, mais précédé dès 1620 d'un *Abregé*) doit beaucoup à Nicot, sans que cette dette soit avouée. D'ailleurs, le nombre total des termes de marine a considérablement baissé: 386 à l'entrée, plus une centaine de cachés.

Ce Savoyard n'ignorait peut-être pas le vocabulaire levantin, mais il ne présente que peu de nouveautés: *calme* substantif, *lit de galere*, *faire le terserol* (caché s.v. voile) et *voguavant*, plus les formes *espalier* et *siroco*. Il faut y ajouter *aiguade*, à moins que Monet ne se soit servi de Cotgrave. Il sera pillé amplement par Widerhold (1669 et 1675), Pomey (1671,1700,1715) et Miede (1677) (Baldinger 1951:348).

6.3.6. Cleirac

Pour son *Explication des termes de marine* (1636, puis 1647, 1660, etc.), mi-dictionnaire, mi-traité, l'avocat bordelais Etienne Cleirac dit avoir puisé dans « les edicts, ordonnances et reglemens de

l'admirauté». C'est là en effet le type d'ouvrages qui lui était familier, et c'est dans ses *Us et coutumes de la mer* (première édition 1647) qu'on trouve entre autres les "Jugements d'Oléron" et le "Guidon de la mer". Sans avoir vraiment étudié la question, nous croyons cependant qu'il s'est servi aussi de Nicot. Enfin, dans son *Us* de 1647, on est frappé de rencontrer les Ordonnances de Malte de 1604 (*salve*).

Le vocabulaire de l'*Explication*, où nous comptons 1100 mots pour l'édition 1660, avait le même caractère explicatif que celui de Hobier et était tout 'précuit' pour être utilisé dans d'autres ouvrages, par exemple Morisot et Fournier (cf. → *ration*, qui est passé de Cleirac 1636 à Fournier 1643 et ensuite, avec l'addition de la forme *raison*, de Fournier à Cleirac 1647) ou un 'vrai' dictionnaire comme celui de Furetière (1690), mais il reste pratiquement confiné à l'Atlantique (avec parfois un *b-* gascon pour *v-*: [*begre* 'vaigre'], *bergue*), ce qui explique pourquoi le vocabulaire de la Méditerranée n'y tient presque pas de place. On ne trouve pratiquement de nouveau que *cargue* et *carguer*, qui étaient précisément employés aussi dans la partie occidentale du domaine occitan.

6.3.7. Oudin et Duez

Après le latin, l'allemand, l'anglais, le flamand et l'espagnol, il était temps de faire entrer l'italien dans la collection des dictionnaires bilingues. Sur les traces de César Oudin, et avant de donner en 1645, puis en 1660, une nouvelle édition du dictionnaire français-espagnol, Antoine Oudin va combler la lacune en 1640 avec son dictionnaire italien-français (revu en 1663), suivi en 1642 de son pendant français-italien (revu en 1662). Pour le vocabulaire maritime, sans compter les cas non explicites dus au même système de présentation que chez Cotgrave, le total des entrées pour 1642 dépasse le nombre de 1000, auquel s'ajoutent pas plus de 25 mots cachés; en 1662, cela ne changera guère: 3 disparitions, 35 additions, quelques changements de forme. L'édition de 1660 montre un peu plus de différences avec celle de 1642, mais relativement peu aussi: une cinquantaine d'ajouts et autant de pertes, un nombre plus grand de changements.

La question des sources est compliquée par l'absence totale de citations (signées ou non) et de références. Pourtant, en ce qui concerne notamment le vocabulaire des galères, pour lequel on aurait pu s'attendre à trouver les correspondants de bien des termes de la partie italienne, le lecteur est déçu: les sources restent 'livresques' et françaises, pratiquement sans italianismes (une exception est la forme *cantarette*). Du côté de l'italien, d'ailleurs, Oudin s'est servi largement de l'*Armata navale* de Pantero Pantera (1614), ce qui pour les *matafions* de Hobier mène en 1642 à la traduction *matafioni*, mais en 1660 -le mot n'existant pas en espagnol- à « *cierta cosa de navío* ».

Selon Baldinger (1951:348), Oudin 1640 (en partie) et Oudin 1660 doivent beaucoup à Samuel Crespin (*Thresor des trois langues françoise, italienne et espagnole*, 1606; *Thresor des trois langues espagnole, françoise et italienne*, 1617, puis 1627 et 1637). Nous n'avons pas étudié ces dictionnaires, et nous ne pouvions même pas en disposer, mais l'examen des termes de marine nous a appris que dans ce domaine la source principale d'Oudin est Nicot.

Une deuxième source importante est Cotgrave. Il se trouve (Fennis 1980; plus d'une correction serait d'ailleurs à apporter dans cette étude) que des mots de Rabelais sont arrivés à Oudin par cette voie aussi bien que directement, ou encore par l'intermédiaire de cet énigmatique glossaire des ouvrages de Rabelais où les deux lexicographes auraient puisé. Toujours est-il qu'ils ont 35 de ces mots en commun, et parfois les mêmes erreurs (la forme différente *escandolle* qui reste une pompe, *fernel*, la forme *landrive* qui était *landrivel* dans Cotgrave, *poulemart*, *transpantin*; cf. 6.3.2.). Mais *casser* 'haler', *moler* (déjà 1640) et *orgeau* ne sont pas dans Cotgrave et doivent être des emprunts directs à Rabelais.

Une dernière source à relever est Hobier (y compris la légende des planches), à qui remontent certainement, probablement ou -moins souvent (20 cas)- peut-être, quelque 60 termes spécifiques des galères: *amainer*, *amants*, *apostis*, *baccalas*, *bandin*, *barillart*, *bastarde*, *bischerie*, *bourde*, etc.

Le dictionnaire de Duez ne mérite pas une place à part, puisque son dictionnaire (partie française en 1659, partie italienne en 1660, qui connaîtront également des rééditions) est presque une copie d'Oudin. C'est tout juste si l'on trouve une addition d'après Oudin 1640 (*cantarette*, *gavie* 'gabie') et de rares mots nouveaux (*bonne voile*, *sarper*).

6.3.8. Morisot

En 1643, Morisot publie à Dijon un gros volume en latin qui n'a rien d'un dictionnaire, intitulé *Orbis maritimi [...] generalis historia*. Le chap. XXIX du deuxième livre a pour titre "Classes melitennium (: de Malte), eorum dignitates, leges, atque munia classica. Quæ feræ omnia ceteris nationibus communia sunt". Dans la marge des p. 557-559, on trouve en effet des officiers qui sont propres à la marine de la Religion, p.ex. le *cercamare*, le *regent* et le *roy*. C'est de cette source que viennent sans doute aussi l'*agozin* (variante donnée pour *argouzin*) et le *commissaire*. C'est de Cleirac que proviennent *apprenti*, *calfat* (avec un sens fautif), *calfatin*, *charpentier*, *compagnon*, *equipage*, *garçon*, *matelot* (en plus [*bourgeois* 'propriétaire'] et [*cinglage* 'salaire']). Mais tout le reste est dû à Hobier, non seulement les fonctions (*argouzin*, *barberot*, *comite* appelé aussi *nostre homme*, *maistre d'hache*, *maior-dome*, *mourgon*, *patron*, *remoulat*, etc.), mais encore des termes qui sont relatés à ces fonctions (p.ex. *empoulette*, *brancade*, *compagne*, *escandail*, *escandole*, *gavon*, *gourdin*, *miege* ou *mezance*, *rambade* et *tremper*). Le chap. XLVIII (p. 698-706), qui porte comme titre "De triremis antiquæ, atque hodiernæ, quam Galeram vocamus figurâ, membris ac partibus, Graecis, Latinis, et nostris vocabulis" (pour ce mélange de français, de latin et de grec, cf. 5.6.1.), introduit dans le texte latin même une quantité de termes ou même de phrases entières provenant du traité et de la planche de Hobier, et Morisot ne cache pas qu'à ses sources « additur Hobierus, de constructione triremis » (p. 698). Les emprunts à Cleirac (surtout p. 706) y sont en minorité; dans le dictionnaire nous avons relevé *balast*, *carcasse*, *carlingue*, *escoutille*, *escoutillon*, *falot*, *fanal*, *lanterne*, *lest*, *membre*, *patte* (d'ancre), *percinte*, *quille* et *varangue*.

Nous avons compté ainsi 213 emprunts directs à Hobier. La moisson est donc riche, mais pour servir de source ultérieure Morisot avait besoin d'au moins un seul auteur qui l'utilisât: il n'y eut personne.

6.3.9. Fournier

Un autre auteur, qui publie son ouvrage la même année que Morisot, connaîtra un sort bien différent, car le gros manuel du père Fournier sera fréquemment consulté par les officiers qui en avaient fait leur livre de chevet, mais aussi par les lexicographes. La raison principale de l'intérêt que portaient ces derniers à l'*Hydrographie* se trouvait dans la liste de mots au début: ce répertoire restreint (dans tout l'ouvrage de Fournier, nous avons compté plus de 2000 mots !) avait l'avantage certain de l'ordre alphabétique et des définitions brèves et précises, et une bonne partie passera ainsi (souvent d'après la deuxième édition légèrement augmentée de 1667) dans les dictionnaires de Dassié, de Richelet et de Furetière et formera la base de quelques recueils: *Termes* (1681, etc.) et les ms. 19110 et 19216 de la Bibliothèque Nationale.

Or cet "Inventaire des mots et façons de parler dont on use sur mer" doit quelque chose à Nicot, beaucoup à Monet (p.ex. *carlingue*, *voguavant*; ou à une combinaison des deux, cf. ci-dessous l'erreur pour *chiorme*) et à Cleirac (p.ex. *cargue*, *gamelle*, *maistre d'ache*), et il concerne principalement le vocabulaire ponantais. Mais notre aumônier a voyagé aussi en Méditerranée (p.ex. sur la *Saint-Louis* en 1636, La Roncière V,19), et il lui arrive de mentionner quelques termes levantins, souvent à la suite du correspondant ponantais: « Creux ou pontal »; « Ferze [...] ». On se sert sur la Méditerranée de ce mot »; « Genoül ou stamenai »; « Habitacle ou gesole »; « Hune [...] ». Sur la Méditerranée on l'appelle *gabie* »; « Masts [...] ». Le grand mast s'appelle à Marseille l'*arbre de maistre* »; « Quille ou carene »; « Volte, prendre telle volte ». L'ordre est

inverse pour « Antène, ou vergue ». Mais il ne faut pas toujours lui faire confiance, car, ayant mal interprété Hobier, il fait de [*pescadoux*] des navires !

Malgré le fait que Fournier a dû voir des galères (il décrit entre autres un combat de galères qui s'est déroulé en 1638 devant Gênes; cf. La Roncière V,33 n. 2), ses connaissances sur ces bâtiments de guerre ont été pratiquement nulles. Nous avons déjà relevé le cas de *chiourme* / *chiourme*, qui serait « premièrement le lieu où les forçats tirent à l'aviron (: notons qu'il ne parle pas de *rames*) dans une galere »; *mouse* (sic) serait un terme hollandais. D'une manière habile, il a comblé cette lacune en insérant par-ci, par-là des passages de Hobier (sans le nommer, cela s'entend; la deuxième édition le mentionnera une seule fois et hors des passages empruntés [p. 14]): on arrive ainsi à une petite centaine de termes de galères groupés selon les sujets: mâts, voiles, rames, parements, tentes, ancres, artillerie, soldats, chiourme, comite, argousin, pilote. Mais, à l'exception peut-être de *paillol* dans son "Inventaire", ces informations se trouvent dispersées dans les trois premiers chapitres de l'ouvrage (dans la réédition, entre la p. 23 et la p. 131; en outre, *mourgon* est à la p. 664 seulement), si bien qu'elles n'ont guère été aperçues par les lexicographes.

A la fin de l'ouvrage, dans la partie appelée "Entretiens de mer", on trouve un inventaire de galère, probablement de 1641 (p. 643-649; l'*Encyclopédie* le reproduira en partie), et l'inventaire du vaisseau l'*Amiral* de 1642 (p. 649-658), qui offrent une bonne occasion de comparer les deux vocabulaires.

6.3.10. Borel, Rochefort

Malgré toutes les activités lexicographiques, on publie des dictionnaires qui semblent avoir éliminé de propos délibéré jusqu'aux termes les plus connus du vocabulaire technique. Ainsi, dans le *Trésor de recherches et antiquitez gauloises et françoises* de Pierre Borel (1655), c'est tout juste si l'on trouve *calefreter* / *calfreter*, qui sont deux altérations ponantaises de *calfater*.

Le *Dictionnaire general et curieux* (sic) de César de Rochefort (1685) ne donne que [*marinier*], [*mer*], *naufnage* (sous cette vedette se cache *calfutrer*, pris apparemment à Scaliger), *navigation* (2 sens) et [*navire*], le tout dans des passages traduits d'auteurs latins (p.ex. Horace et Ovide) ou de la Bible.

6.3.11. Pomey, Danet, Tachard

Le Jésuite lyonnais François-Antoine Pomey continue la lignée des dictionnaires français-latins qui s'était interrompue un moment avec Monet. Le *Dictionnaire royal* de 1664 connaîtra une deuxième édition augmentée en 1671, que cite fréquemment le FEW et qui, bien curieusement, donne souvent la première attestation d'un terme de marine dans un dictionnaire: *ancrage*, (*de haut*) *bord*, (*mettre en*) *carène*, *couler à fond*, *démâter*, *équipement* 'action d'équiper', *escadre*, (*faire*) *fanal*, *fond de cale*, *guitran*, (*au*) *large*, (*tenir le*) *largue*, la forme *mât*, (*se mettre sur*) *mer*, (*prendre la*) *mer*, *mouiller*, *raser*. Parfois, c'est (provisoirement) la dernière attestation: (*mettre à*) *fond*, *singler*, *vogue*. L'*Indiculus universalis* de 1680 contient un paragraphe sur "L'art de naviguer", où Pomey se montre le disciple de Nicot et de Monet. A partir de 1690, un *Grand dictionnaire royal* sera publié en Allemagne et ajoutera l'allemand pour devenir trilingue (aussi 1700, 1709 et 1715); on y signale plusieurs fois une dernière attestation: *calfeuteur*, *fare*, *galiot* 'forçat', *goderonner* et à *orce* en 1700, *assabler*, (*vent du*) *levant* et *orse* en 1715.

Les dictionnaires de Pierre Danet n'apportent rien de nouveau. Pour autant que nous puissions en juger (ce qui est souvent difficile étant donné les traductions succinctes), tous les termes de marine remontent à des devanciers, par exemple Nicot et notamment Richelet. Pour 1683 (dérivé du *Dictionarium novum latinum et gallicum* de 1673, cf. Bray 21), nous n'en avons accueilli que quelques-uns: *abri*, *aiguade* et *faire aiguade*, *arcenal*, *bourrasque*, *capitane*, *chiourme*, à *couvert*,

desembarquer, faire fanal, galerien, naumachie, réale, remorquer et à voile et à rames. En 1691 (nous avons consulté l'édition de 1712), nous trouvons *desequiper* et *échouer*, qui passeront dans le Furetière de 1701.

Le Père Tachard (cf. *barre et calefas* dans son voyage au Siam) et ses confrères jésuites -dont le fameux P. Bouhours- suivent les traces de Danet: après le *Dictionarium novum latino-gallicum* de 1687 (cf. Bray 21) paraît en 1689 un autre *Dictionnaire nouveau*, mais des mots comme *aiguade* et *faire aiguade*, [*autan*], *chiorme*, [*fanal*], [*galere*], [*gouvernail*] n'ont rien d'original.

6.3.12. Dassié

L'Architecture navale (1677) de Dassié est un chaînon essentiel pour la transmission du vocabulaire des galères (cf. 6.3.4.), mais cet ouvrage comprend plusieurs parties. Dans le Livre premier, les chapitres III ("Termes usitez de la marine", p. 7-8), IV ("Définition de plusieurs espèces de vaisseaux", p. 8-10) et V ("Définition des parties qui servent à la construction d'un vaisseau", p. 10-15) viennent presque entièrement de Fournier, plus précisément de l'édition de 1667 ([*emblier*] et [*poitrine de gabord*] ne se trouvaient pas encore dans celle de 1643). Mais de cette façon Dassié reprend plusieurs fois des auteurs plus anciens, car Fournier avait pris à Cleirac *brayer* (avec *spalmer*), *cargues* (qui comprenait les termes *ferler* et *deferler*) et [*marticles*], à Monet *calfater* (avec *jointure*; l'entrée remonte à Nicot et en dernier ressort à Thierry; Dassié change *calfater* de Fournier en *calfatrer*) et *carlingue* (< Nicot < Dupuys), à Hobier (mais cette fois-ci hors de son "Inventaire", p. 39 de l'édition moderne) les définitions de *brigantin*, de *galeasse* et de *galiote* (pour cette dernière, Fournier avait combiné Hobier et Monet).

Dans la même partie se trouvent un "Inventaire d'un vaisseau du premier rang" (p. 86-94) et un "Etat de dépense d'un navire de cent six pieds de quille [...]" (p. 95-100) qui, tout comme les deux inventaires de Fournier (cf. 6.3.9.), permettent de mesurer les différences considérables avec le vocabulaire des galères et de constater parfois des ressemblances inattendues ([*clou*] *bastard*, *radanche*).

Pour nous, le Livre second est beaucoup plus intéressant. Il débute par une "Explication des termes servans à la description d'une galere et à son équipage" (p. 115-121), répertoire à peu près alphabétique de 96 entrées qui, à quelques détails près, copient presque exactement les définitions de Hobier. Nous les énumérons ici pour permettre de les retrouver rapidement (et avec les mots cachés) dans notre dictionnaire: *apostis, arbre de maistre, arceaux, argousin, bacalas, banc, bandieres, bandins, barbot* (coquille pour *barberot*), *barillar, bastarde* 'voile', *bastardes* / *bastardelles, batayolles, bischerie, biton, bourde, brides du timon, cables, cabres, calfat, canon de coursier, cantanettes, capion* à *capion, carene, carnau, chiurme, comite, compagne, conille, contaut, contre-carene, cordon* (à noter l'erreur de définition 'hauteur de l'enceinte', qui a 'survécu' jusque dans le FEW), *coudelates, courban, courbatons, coursier* 'coursie', *dragan, escandola, escarpines, escasse, escome, escot, escrivain, espalle, estemenaires, etendart, fillarets, fourcats, foureure, gavon, gourdin, guerites, gumenes, intrade de prouë / l'aissade de poupe* (cette faute pour *laissade* aboutira évidemment à *aissade*), *ioug de poupe / joug de prouë, madiers, maistre d'hache, major-dome, marabout, massane, matafions, mettre la galere en estive, mezance / miege, mourgon, mousse d'argousin, moyennes, oeuvre morte, oeuvre vive, paillo, palamante, pedagne, penne, perriers, pescher davantage, quaires* (dont Dassié fait les voiles mêmes), *rambades, remoulat, rissons, rode de prouë / de poupe* (en partie d'une autre source), *rombaillerie, saure, senglons, sottofrins, sous-argousin, sous-comite, tabernacle, tabourin, taillemar, talon de rode, tente de cottonine, tente d'herbage, tomber la galere* (sic), *trinquenin, trinquet, trousseur et voltiglote*. Il n'y a que *mettre à la cape, revirer* et *tallar* qui ne remontent pas à Hobier.

Suit une "Description de la construction d'une galere" (p. 121-132), où plusieurs passages et une planche avec sa légende viennent encore de Hobier (ce qui fait monter le total des emprunts à cet auteur à quelque 250 mots), mais pour laquelle Dassié a clairement puisé dans une autre source (non identifiée). Enfin, nous avons un "Inventaire general de tout ce qui est necessaire

pour armer une galere et la mettre en estat de naviguer pendant six mois" (p. 135-164), qui rappelle l'inventaire dans Fournier, mais en plus détaillé (on y trouve notamment tout le contenu de la caisse de l'aumônier et de celle du chirurgien !), avec un "Estat des vituailles qu'il faut pour une galere" (p. 165), un "Estat des rations qui doivent estre distribuées par jour sur chacune des galeres du Roy qui vont servir en mer" (p. 166-169), la "Despense d'une galere dans le port pendant quatre mois" (p. 169-171), la "Despense extraordinaire d'une galere en mer, pendant huit mois" (p. 171-175), un "Estat dans lequel est une galere desarmée dans le port, et de ce qui reste dedans" (p. 175-176), les "Vituailles que l'on distribue journallement sur ladite galere dans le port" (p. 176) et enfin les "Fonctions des officiers d'une galere" (p. 176-179). Toute cette dernière partie impressionnante ne doit rien à Hobier, et il est clair que Dassié a eu à sa disposition un certain nombre de documents provenant de Marseille ou de Toulon. Ainsi, un relevé des "Cordages pour divers services" et des "Cordages vieux pour diverses manœuvres" (p. 144-145) se retrouvera littéralement dans un document de ca 1685 copié à Marseille en 1728 (Mars. 967:197-198). Cette partie offre quelques mots qui manquent dans Hobier (p.ex. *contresquou*, *contreponteau*, *feüillure*, *fil de caret*, *listeau*, *maraboutin*, *potence*, *serper*, *serviole*, *subrecoursier*, *tap* et *timoniere*) et plusieurs formes différentes, assez souvent corrompues (p.ex. *apostil*, *arbarestrier*, *argoneau*, *campagne* 'compagne', *les casses* / *carcasse* 'escasse', *cottez de lattes*, *emple*, *escamme*, *estrop*, *moiselas*, *paillot*, *palmente*, *ponteau* / *pomeau*, *rais de coursier*, *sanglon*, *taille-mer*). Faute de définitions et d'ordre alphabétique, tout cela est resté sans avenir.

6.3.13. Millet et Robbe

En 1677 aussi, le jésuite Claude-François Millet Deschales publie son *Art de naviger démontré par principes et confirmé par plusieurs observations tirées de l'expérience*, qui se présente partiellement comme un dictionnaire. On constate que Millet a emprunté beaucoup à son confrère Fournier, par exemple *brosse* (pour *bosse*), *capion de proüe*, *contre-quille*, *élanement*, *estambord*, *ferse*, *gabi*, *moussi*, *nocher*, *palamante* (indirectement de Hobier) et *voguer*. Le vocabulaire comprend aussi des termes du Midi, ce qui tient au fait que l'auteur était professeur d'hydrographie à Marseille (La Roncière V,409). De là, pêle-mêle avec des termes ponantais (p.ex. *agreer*, *arimage*, *baut* 'bau', *épicer*, [gabaronner]), quelques-uns du Levant qui sont parfois très notables: *faire aigade*, *ampoulette*, *bastarde* 'canon', *donner carene*, *espaze poignau* (comme disent « nos Marseillois »), *garbe*, *gesole*, *goumene*, *maistre de hache*, *orgeau* (« à Marseille »), *orser* et *treoul* (à propos de ce dernier, Millet nous apprend d'ailleurs qu'il a été à Scio, où il a vu des galères turques; cf. aussi *maone*). Les synonymes ne manquent pas: *bordeger* ou *carreger* à côté de [lovier], *gabi* à côté de *hune* et de *cage* (le premier et probablement le troisième viennent de Fournier), *saorre* à côté de *lest* et de *quintelage*, *sobrevent* à côté de *au lof*. C'est à Millet que le manuscrit BN, fr. 19111 a emprunté notamment *ampoulette* et *gesolle*.

Dans la *Méthode pour apprendre facilement la géographie* de Jacques Robbe (1678, puis 1685, 1695, etc.) se trouve un "Inventaire des mots les plus usitez sur les vaisseaux", qui est basé presque entièrement sur celui de Fournier; *orser* vient de Millet.

6.3.14. Guillet

Cet auteur a jugé que son dictionnaire du gentilhomme (1678), outre l'art de monter à cheval et l'art militaire, devait comprendre l'art de la navigation. Dans sa Préface, il nous renseigne sur ces sources: « je me suis souvenu, autant qu'il m'a été possible, des remarques que j'ai faites autrefois dans nos ports du Levant et du Ponent. Mais pour en prendre des lumières plus assurées, j'ai conféré de la manoeuvre avec grand nombre d'officiers qui ont servi sur les vaisseaux du roi, et même avec un gentilhomme de mérite, qui a passé quinze ou seize ans sur mer et commandé dans les places maritimes, tant sur nos côtes que dans le continent de l'Amerique. Ainsi dans mon

Dictionnaire je ne vous donne pas mes propres expériences, mais, ce qui est bien d'un plus grand poids, je vous donne celles de quantité de personnes que j'ai choisies ». Plus loin, il avoue avoir consulté aussi « des auteurs vivans » et même ceux qui sont morts.

Sur les 994 entrées et les 1556 mots que nous avons comptés, il y en a plusieurs qui parlent spécifiquement des galères et du Levant, mais le nombre en est nettement inférieur à ceux du Ponant. Mentionnons *antenne*, *arbre*, *banc*, *bastarde*, *bonavoglie*, *caic*, (faire) *canal*, *capion*, *caravane*, *chiorme*, *coursie*, *couverte*, *espalier*, *espalmer*, *fougon*, *galère*, *gume / gumène*, *jaloux*, (voile) *latine*, *levant*, *marabout* (avec le sens correct à l'époque de 'voile de beau temps'), *mouiller*, *orse*, *penne*, *pouger*, *proue*, *serper*, *sier* et *taillemar*. Dans certains cas, il a sans doute mal entendu ou mal compris: *chasse* 'poursuite' devient une 'fuite', *coradoux / couradoux* un 'espace entre deux ponts', le collectif *palamente* un pluriel, le *trinquet* une *trinquette*, *rame* un *rang*, pendant que *rombaliere* est une corruption de *rombaillerie*.

Pour ce qui regarde ses sources écrites, nous ne trouvons aucune trace ni de Hobier, ni de Morisot, ni de Dassié (qui le précédait d'un an seulement), ni même de Cleirac. Mais il a emprunté à Fournier un passage sur le *comite* (avec *chiorme*, *mettre en estive* et *poste*) et un autre sur le *mezanin* qui remontent à Hobier. Nous avons montré ailleurs (1980:15-16) que *barillar*, *tabourin* (avec *couverte de l'isoscele de prouë*, *rambade*, *risson* et *trinquet*) et *tendelet* (avec *espalle*, *flèche*, *pertegue*, *periguette*, *rambade* et *tente*) ont été par erreur attribués à Guillet par Jal, qui doit avoir confondu ce dernier avec Dassié.

Notons encore une nouveauté en lexicographie: Guillet donne fréquemment des exemples phraséologiques où entre le mot traité, ce qui lui vaudra une place dans l'ouvrage de Quemada (548), et il sera suivi en cela par quelques autres, dont Barras de la Penne, qui a admiré Guillet au point d'introduire dans ses gros ouvrages sur les galères des termes ponantais qui n'y avaient que faire (cf. p. 46).

6.3.15. Richelet

Ce premier dictionnaire purement français (1680) emprunte beaucoup aux ouvrages de son collègue et ami Perrot d'Abancourt (Bray 214,222), qui lui légua aussi la révision de sa traduction de l'*Afrique* de Marmol Carvajal (cf. 5.5.6.). Richelet connaissait bien aussi la traduction de Quinte-Curce par Vaugelas (cf. 5.2.13.).

En matière de marine (535 entrées, 654 mots), ses sources les plus importantes -et souvent avouées- sont Fournier et Guillet. Par la voie de Fournier, dont Richelet a utilisé l'édition de 1667 (cf. - *plat* 2°, *tiers* 1°, *trinquet* 2°), on trouve même du Hobier: *brigantin*, *calfat* 3° (avec une interprétation fautive), [*caramoussat*] et (en partie) *galiole*.

Les éditions de 1728 et de 1732 apportent beaucoup de mots nouveaux (Baldinger 1951:348) qui, évidemment, ont été glanés dans la suite Furetière-Basnage-Trévoux, par exemple *dragan* et *remolar* (1728), *bacalab* (sic; 1732), *mézance* (1759; probablement déjà en 1732, car selon Baldinger l'édition de 1759 est restée inchangée).

6.3.16. Desroches

Cet 'officier des vaisseaux du roy' a composé pour le comte de Toulouse, amiral de France, un volumineux *Dictionnaire des termes propres de marine* (1687) de 564 pages, où nous avons compté 1927 mots différents et dans lequel il a « comme traduit une langue qui n'a aucun rapport avec la nôtre [...]. Au reste, Lecteur, ne sois point surpris si tu ne trouves pas en ce dictionnaire les méchants Termes qui sont en usage dans le commun des Matelots en différens endroits du Royaume, et même (! = 'de même'?) en Levant. Je n'y ay voulu mettre que ceux dont on se sert dans les armées et sur les vaisseaux du Roy ». Beaucoup plus que Guillet, il se confine à la terminologie des vaisseaux et du Ponant. Les entrées où il est parlé spécifiquement de galères

sont extrêmement rares: il y a tout juste *galères* (avec *forçat*), *demie galere* (avec renvoi sans plus à *galiote*), (*faire*) *canal* (« Ce terme est plus affecté aux Galeres qu'aux Navires ») et *courcier*, dont le commentaire est significatif: « Est un terme de Galère; mais qui se peut dire icy puisque l'on fait des chaloupes qui ont des courciers »! Quelques autres sont marqués 'levantin': *aiguade*, *caïque*, *darce*, *feu saint Elme*, *levant* et [*tartane*]; on pourrait y ajouter *barril de gallère* (terme de vaisseau!), *bitton*, *cadenne*, *espalmer*, *parc*, *taille-mer* et *timon*; pour Desroches, contrairement à Guillet, *trinquette* est un terme de vaisseau. Mais on a l'impression que ces quelques mots méditerranéens ont été accueillis presque au même titre que les navires 'étrangers' (la *gondole* et la *marseillane* de Venise ou les *caramoussaux* et les *permes* de Turquie).

L'ouvrage de Desroches est entièrement original: nous n'y avons décelé aucun emprunt à quelque prédécesseur que ce soit; même l'entrée *Us et Coutumes de la Mer* ne provient pas forcément de Cleirac. Ce qui est plus important encore, c'est que Desroches est une 'tête de série' (pour ce terme, voir Baldinger 1951:345-47) qu'on retrouve largement dans Ozanam, Corneille, le Furetière de 1701 (et même parfois dès 1690) et tant d'autres; malheureusement, et comme Dassié, il est trop souvent ignoré du FEW, malgré sa présence dans la Bibliographie.

6.3.17. Furetière

Les *Essais* d'Antoine Furetière (1684) donnent quelques spécimens de ce que sera son grand dictionnaire: 77 articles concernent (aussi) le vocabulaire maritime, mais nous comptons jusqu'à 360 mots cachés, ce qui est tout de même considérable pour un ouvrage qui ne veut donner qu'un échantillon.

L'auteur du *Dictionnaire universel*, qui sera publié posthume en 1690, se devait d'accroître considérablement sa nomenclature par rapport à ses devanciers et aux projets de l'Académie. Dans son titre, il énumère plusieurs 'Sciences' et 'Arts', et Quemada (p. 306) a dénombré plus de 250 professions ou activités différentes. Pour le vocabulaire maritime, nous arrivons à 1757 items, dont 170 mots cachés.

Malgré certains obstacles, notamment l'utilisation d'ouvrages très divers et parfois non encore identifiés (par exemple pour *charpenterie*, *cloüage*, *embrouïller*, *enchasser*, *enduire*, *escorter*, *faucon*, *feu gregeois*, *feu 'chauffage'*, *garnir*, *lebesche*, (*mast de*) *maître*, *nordest*, *quarte [de vent]* et *typhon*), les sources des entrées maritimes (ou une partie de ces vedettes) peuvent être établies souvent avec certitude. La plus importante, c'est Guillet, qui est représenté dans quelque 500 cas, dont voici un petit choix: (*manoeuvre*) *coulante*, *desarborer*, *feu 'fanal'*, *fleur d'eau*, *friser*, *galéasse*, *gardes de la marine*, *garde corps*, *garde côte*, *garde-feu*, *garde-magazin*, *général des galères*, *ligne d'eau*, *maestre 'mât'*, (*arbre de*) *mestre*, *mezzanin 'mât'*, *natte*, *oreille de lièvre*, *pavois*, *penne 'angle de la voile'*, *pene* (de calfat), *raser*, *recul*, *vent (devant)* et (*sous*) *vent*. A la deuxième place, mais à grande distance, nous trouvons Cleirac, avec 60 cas pour l'*Explication* aussi bien que pour les *Us* (et les deux dans une édition postérieure: 1660 + 1661 ou 1670 + 1671), par exemple *agreils*, *escal*, *falot*, *foyer 'feu, signal'*, *gaillardet*, *lomen / locman*, *noliger*, *nolis*, *sartie* et *sperme 'espalme'*. Vient ensuite Fournier (probablement l'édition de 1667), avec plus de 100 cas (p.ex. *esquif*, *estanché*, *foyer 'fougon'*, *pesne*; en plus, certains autres par l'intermédiaire de Millet Deschaes: *enverguer*, *estable*, *queste*). Toujours dans un ordre décroissant, nous rencontrons Caron 1676 (54 cas: e.a. *bitte*, *cornière*, *gabarit*), Desroches 1687 (32, dont 22 pour la lettre A, mais aussi un ou deux cas sous les lettres C,E,G,H,M et S; on sait que l'ouvrage de Furetière était terminé dès janvier 1689 et qu'il mourut peu après: il n'avait plus le temps de dépouriller Desroches), Millet Deschaes (22; e.a. *bastarde 'canon'*, *brigantin*, *carène*, *carreger*, *goumene*, *mahone*, *maistre de hache*, *oeuvres mortes*, *orser*, *sentine*), Nicot 1606 (17; *femelle*, *saburre*), l'Ordonnance de 1681 (14; *escrivain*, *capitaine garde-coste*, *nolisement*), Du Cange 1678 (14), Ménage 1650 (12; p.ex. les étymons de *fanal* et de *gabie*), l'Ordonnance de Paris de 1672 (9), Monet 1636 (6; *maestral*), Borel 1655 (3), Richelet 1680 (2), puis -une ou deux fois- Pomey, les Ordonnances sur les Eaux et Forêts de 1669, l'Ordonnance sur les gabelles de 1680, etc. Aucune trace ni de Hobier, ni de

Morisot, ni de Dassié, ce qui explique que le vocabulaire levantin, celui des galères, est en fin de compte relativement peu représenté.

6.3.18. Ozanam

Le *Dictionnaire mathématique* d'Ozanam (1691) est en réalité un ensemble de plusieurs traités (par exemple sur l'arithmétique, la géométrie, la marine et la cosmographie) dont l'ordre est déterminé par celui de la science en question. Mais la précision des définitions et la présence d'un index alphabétique, qui fut une nouveauté à l'époque et qui ne manqua pas de faire son effet, en font un véritable dictionnaire.

La partie maritime, qui n'offre rien d'original malgré son ampleur (nous avons compté plus de 1950 mots), doit un peu à Fournier, à Robbe (*ferse*) et à Richelet (*brigantin*, qui remonte à Hobier), mais repose surtout sur les Ordonnances (1681 et 1689) et sur les auteurs Guillet (*comite* remonte partiellement à Hobier), Desroches et Dassié. C'est ce dernier qui pour nos termes de galères est d'une importance capitale, car par cet intermédiaire Ozanam (p. 292-297) reprend plus de 100 termes de Hobier, qui passeront ainsi à Corneille, à Basnaga (Furetière de 1701) et à leurs successeurs.

6.3.19. Ménage

Après les *Origines de la langue françoise* de 1650, le *Dictionnaire étymologique* de Gilles Ménage (1694; l'auteur était mort en 1692) fait le point des connaissances acquises au 17^e siècle en cette matière. Pour nous, ce dictionnaire offre pourtant peu d'intérêt, parce que le vocabulaire maritime y est non seulement très restreint, mais encore dépourvu d'éléments nouveaux: *bonnevouille* (probablement pris dans Oudin), *chiourme*, *comite*, *escadre* ou (*vent*) *largue* n'ont pas de quoi surprendre.

6.3.20. L'Académie

On sait que l'Académie avait laissé le vocabulaire technique au dictionnaire de Thomas Corneille (6.2.21.), mais quelque 400 termes de marine ont été jugés dignes d'être accueillis dans ce 'dictionnaire du gentilhomme' qui paraît enfin en 1694. Parfois on discerne clairement les sources: Monet (*amener*), Fournier (*espale*), Guillet (*ferler*, [donner] *fond*, *grappin*, *licencier*, *quart* 1°), Richelet (*ponantin*, qui vient de Guillet), Furetière (*abord* 3°, *cotonine*, *coursie*, [*perdre*] *fond* [qui vient de Guillet], *maestral* et *mestral*, *nolis*, *passé-vogue*, *pavier*, *queue* 1°, *vogue-avant*). Dans d'autres cas, il est question de mots assez généralement connus, dont la définition est succincte et la provenance impossible à tracer.

6.3.21. Corneille

Il en est tout autrement du complément officiel du 'dictionnaire de la langue' de l'Académie. Cette fois-ci, les entrées maritimes dépassent les 1700 (plus une centaine de mots cachés), et les sources sont relativement faciles à discerner malgré le fait que, dans sa rédaction, Thomas Corneille a eu la manie -qu'il a sans doute tenue pour de l'habileté- de changer juste un peu les termes et l'ordre des données qu'il emprunte.

D'après un sondage de Bray (43), quatre sur cinq articles de Corneille ont été pris à Richelet, mais dans le cas des termes de marine nos conclusions sont bien différentes: on peut dire tout au plus que les deux lexicographes puisent parfois à la même source commune, qui est alors Guillet.

Ce sont Guillet et Desroches qui forment les 'têtes de série' les plus importantes pour Corneille. On peut y ajouter Furetière, qui transmet indirectement Guillet et Fournier, et surtout Ozanam, à qui Corneille a pris non seulement beaucoup de ce qui remonte à Guillet et à Desroches, mais encore un nombre important (quelque 75) de termes de galère qui, par l'intermédiaire de Dassié, remontent à Hobier. Il va sans dire que les erreurs ne pouvaient être évitées; ainsi, les *coudelates* sont devenues des *cordelettes*; les *cabres*, qui chez Hobier et Dassié étaient correctement des *bastons* et chez Ozanam des *bâtons*, se sont transformées chez Corneille en *boutons* (encore dans le FEW) et plus tard, dans le Bescherelle, en *boulons* !

6.4. Le 18^e siècle

6.4.1. Basnage

C'est à Henri Basnage de Beauval que nous devons une édition revue et augmentée (1701) du Furetière de 1690. Pour ce dictionnaire nous disposons de données précises grâce à une étude détaillée de 'pégographie' (Fennis 1986) dont nous résumons ici les conclusions.

Sur les 1587 entrées maritimes de Furetière, dont aucune n'a été supprimée, 525 ont été changées, le plus souvent au moyen d'additions. En plus, Basnage a ajouté 576 entrées nouvelles. Il se trouve que pour l'ensemble de ces apports nouveaux il est pratiquement toujours possible (dans 95% environ des cas) d'indiquer les sources précises. De loin la plus importante est Desroches (cf. 6.3.16.), qui a été consulté directement ou inséré par le biais d'Ozanam (cf. 6.3.18.) ou de Corneille (6.3.21.). Les emprunts à Guillet (6.3.14.), parfois par les mêmes intermédiaires, sont peu nombreux. Fournier (6.3.9.) a été consulté (dans la deuxième édition, de 1667), mais apparaît surtout par la voie de Richelet (6.3.15.). Des ordonnances, des dictionnaires de langue et un nombre assez élevé d'ouvrages littéraires ont fourni le reste.

Pour ce qui regarde les termes de galères, nous ne trouvons aucune trace directe ni de Hobier (6.3.4.), ni de Dassié (6.3.12.), mais c'est encore par l'intermédiaire d'Ozanam et de Corneille que ceux-là ont trouvé leur voie dans le Furetière de 1701: 72 mots sur 48 entrées y remontent à Hobier, et il n'y en a en définitive qu'assez peu d'autres.

6.4.2. Aubin

Le dictionnaire de marine d'Aubin (1702, puis 1722 et 1736) n'offre pas grand' chose d'original. L'auteur avoue d'ailleurs ses dettes: pour la partie néerlandaise envers Nicolaes Witsen (1671), pour le français envers Guillet (qu'il admire), Desroches et Ozanam (qu'il critique plutôt). Nous avons d'ailleurs constaté que Guillet et Desroches lui sont 'parvenus' principalement par l'intermédiaire d'Ozanam et surtout de Corneille. C'est par ces derniers aussi que quelques termes de Hobier ont été accueillis: *aissade* 'laissade', *bitton*, *escot* 'point d'écoute', *fournure*, *mourgon* et *saorre*. Une autre source est Fournier.

6.4.3. Le Trévoux

Les Jésuites de Trévoux croient « toucher de plus près que les autres à ce point de perfection [...]; on a d'abord consulté tous les autres Dictionnaires, pour qu'il n'échappât, s'il étoit possible, aucun des mots de la Langue, et pour former la nomenclature la plus riche et la plus étendue » (Préface de l'éd. 1771, p. vii, ds Quemada 177). Dès 1704 ils annoncent « tous les mots de la langue françoise, des sciences et des arts », mais on s'aperçoit bien vite que les lacunes sont nombreuses (Quemada 180), de même d'ailleurs que les erreurs (Quemada 284). Pourtant le Trévoux, dont l'édition de 1752 apporte beaucoup de mots nouveaux et celle de 1771 élimine bien des mots

vieillis, a joué un rôle de premier ordre; il sera aussi la source de beaucoup de dictionnaires postérieurs: Gattel 1797, Flick 1802, Mozin 1811-1812, 1826-1828 et 1842, Landais 1834-1851 et Bescherelle 1845 (Baldinger 1951:348).

En ce qui concerne le vocabulaire de la marine, spécialement des galères: tout comme pour le reste, le Trévoux de 1704 a pratiquement copié le Furetière de 1701: nous trouvons 69 mots de Hobier sur 50 entrées dans l'édition de 1740 (qui est identique à celle de 1721), et il est à supposer que sur ce point il n'y a pas de différences entre la première édition et la dernière. Très rarement, l'intermédiaire est Corneille: *estéménaire* (forme altérée) et *majordome* (avec un sens erroné).

Toutefois, plus tard surtout, le Trévoux a puisé dans d'autres sources, qui sont difficiles à identifier. Curieusement, nous avons parfois l'impression que pour l'édition de 1721 on a consulté l'un des traités de Barras de la Penne: la "Dissertation critique sur les divers ordres de rames" de 1703 (voir dans notre Bibliographie les manuscrits BN. fr. 9176 et Chambre de Commerce de Marseille), car les définitions données pour *gigante*, *laissade* et *marabout* ressemblent de manière frappante à celles de notre capitaine.

6.4.4. L'*Encyclopédie*

Loin de copier le Trévoux, l'équipe de l'*Encyclopédie* (publiée à partir de 1751) est allée à la recherche d'informations plus anciennes. C'est ainsi que sur les 49 entrées (et 79 mots) qui remontent à Hobier, une partie considérable a été prise dans Dassié (y compris la coquille *barbot*) ou Ozanam. À côté de ces deux derniers, on trouve régulièrement comme sources Corneille, le Furetière de 1701, le Trévoux et Aubin. Parfois, plusieurs sont présentes en même temps: *escheome* vient d'Aubin, *eschome* du Trévoux, *escome* de Basnage.

On a trouvé aussi les inventaires à la fin de l'ouvrage de Fournier (cf. p. 128): sous l'article "Galère" (VII, 437b-440b, de 1757) se trouve reproduit allègrement, et sans mention de source, le dénombrement pratiquement complet de tous les objets nécessaires, avec quelques fautes et avec un certain nombre d'anachronismes, ce qui ne saurait étonner, puisqu'on est à plus d'un siècle de distance.

6.4.5. Bourdè et l'*Encyclopédie Méthodique*

Un nouvel ouvrage spécialisé est le *Manuel des marins* de Bourdè (1773), qui est d'orientation surtout ponantaise, mais qui introduit aussi un certain nombre de termes de galères provenant de sources diverses et peut-être en partie de ses connaissances personnelles. Hobier apparaît parfois, mais jamais par voie directe. Une 'survivance' curieuse est l'italianisme *candelette* 'palan du mât', dont nous n'avons trouvé qu'une seule attestation antérieure: en 1359, au Clos des galées de Rouen!

Au moment où l'on se met à composer l'*Encyclopédie Méthodique* (1783-1787), organisée maintenant par matières, on ne copiera pas servilement celle de Diderot *cum suis*. L'équipe responsable des trois tomes sur la marine comprend entre autres Bourdè, d'où évidemment mainte reprise littérale. Mais les ouvrages consultés sont multiples et comprennent aussi Dassié et Ozanam, ce qui mène par exemple au désarroi chez le rédacteur de l'article *marabout*, car pour cette voile il a trouvé des définitions contradictoires mais correctes à des époques différentes: celle de 'voile de tempête' (qui remonte à Hobier) et celle de 'voile de beau temps' (qui remonte à Guillet). La part (toujours indirecte) de Hobier baisse à 24 entrées (34 mots); par ailleurs, celle du vocabulaire des galères reste relativement restreinte. C'est principalement à cette source que puisera Röding (1793-1798) pour son dictionnaire multilingue de marine, qui doit par exemple à l'*Encyclopédie méthodique* les entrées *abattre*, *anche*, *antenolle*, *arboradure*, *bruesme-d'auffe*, *pegolière* / *pegaulière* / *pigoulière* et les erreurs (*arganeau de*) *serpor* et *ceinte-bas*.

6.5. Le 19^e siècle

A une époque où les galères ne sont plus qu'une réminiscence du passé, il va sans dire qu'il n'en pourra pas être autrement du vocabulaire qui les concerne: dans tous les cas, ce sont maintenant des termes historiques -mais souvent non marqués comme tels- qui sont accueillis dans des proportions différentes par les dictionnaires, dont l'étude détaillée sur ce point ne présente plus qu'un intérêt médiocre. En outre, les sources deviennent de plus en plus difficiles à identifier (elles sont devenues trop nombreuses) et les définitions de plus en plus succinctes et altérées.

Le *Complément* du dictionnaire de l'Académie (1836-1842) accueille spécialement les termes techniques et se laisse ainsi comparer à Corneille 1694.

Les Boiste, Landais et Mozin sont des 'accumulateurs' (cf. Quemada 42,267) que nous n'avons même pas pris la peine de consulter.

Des dictionnaires de marine voient également le jour. Celui de Willaumez (1831) ne s'occupe guère de galères et commet des erreurs (p.ex. *passè-tèque* pour *pastèque*), mais le grand événement pour la lexicographie maritime et des galères est la parution, en 1848, du *Glossaire nautique* plurilingue d'Augustin Jal, qui redécouvre Hobier et lui emprunte -en le nommant la plupart du temps- 97 mots sur 57 entrées (dont un seul, *rodde*, par l'intermédiaire de Duez 1674, c'est-à-dire par la voie d'Oudin, cf. 6.3.7.), et très souvent au moyen d'une citation. Il y a même 26 entrées où Hobier constitue l'unique autorité française: *arbalestière, arjau, astroq, canau, cantanette, capion, chiurme, col, comment, contaue, contre-carène, court-baston, cuisse, escome, escoue, goue, intrade, laissade, majordome, paillo, pigon, ramier, rayolle, saure, senglon et vers*.

Bescherelle (1855) est le premier à profiter de Jal, mais quelques dizaines de termes de galères remontent encore à Hobier par la lignée des continuateurs de Dassié.

Pour le vocabulaire nautique, le grand ouvrage de Pierre Larousse, le *Larousse du XIX^e siècle* (à partir de 1866), a puisé dans le Trévoux, mais bien plus dans le Bescherelle et dans Jal; c'est cette dernière voie surtout qu'ont suivie 35 entrées (42 mots) de Hobier, chiffre d'ailleurs légèrement inférieur à celui de Bescherelle, ce qui est plutôt remarquable.

Le *Dictionnaire général* de Hatzfeld, Darmesteter et Thomas (1890-1893) ne manque pas de mentionner bien des termes de galères. Seulement, la part de Hobier est devenue restreinte: 15 mots sur 12 entrées, qui en plus proviennent assez souvent d'un intermédiaire inattendu: Oudin 1642 (p.ex. *bandin, brancade, cantanette, espale, gourdin* et la forme *taille-mer*; en plus, *barberot* a été trouvé dans Oudin 1653).

6.6. Conclusion

Dans la tradition lexicographique, la part du vocabulaire des galères a été de tout temps relativement réduite. Là où il apparaît dans un degré notable, il est souvent possible d'en indiquer les sources: certains auteurs littéraires notamment pour Estienne 1549 et Thierry 1564, Rabelais pour Cotgrave 1611 et Oudin, Hobier tout particulièrement pour l'importante lignée qui passe par Dassié et Ozanam à Corneille, au Furetière de 1701, etc.; c'est à cette 'tête de série' que remontent seuls bien des termes techniques.

A plusieurs reprises, nous avons vu confirmé le fait bien connu que des mots sont 'traînés' de dictionnaire en dictionnaire, et les erreurs évidemment aussi; « en lexicographie le plagiat est fréquent, sinon de règle. Pour chaque série de dictionnaires étudiée l'historien de la lexicographie doit compter avec ce qu'il convient d'appeler la criminalité dictionnaire » (Bray 8).

Autrement dit, ces mots 'français', même s'ils sont 'attestés' dans plusieurs dictionnaires, sont dus souvent à des auteurs qui, eux, sont entrés en contact avec le monde méditerranéen et qui ont francisé des termes occitans, italiens, latins ou autres. Ces gens étaient pleinement conscients du fait qu'ils accueillaient des mots étrangers, mais on peut dire que dans la majorité des cas (l'*Encyclopédie méthodique* constitue plus d'une fois une exception positive) ce contexte s'est perdu immédiatement lorsqu'un lexicographe a cru bon de les enregistrer.

Nous rejoignons ainsi les conclusions des paragraphes précédents (2.8, 3.8. et 4.6.) et de notre Première partie (p. 53-54), et nous voyons corroborée celle de notre thèse de 1978 (Fennis 191-192): à de rares exceptions près (voir par exemple notre Première partie, 3.5. ou ici 2.2.8.), le vocabulaire des galères n'a jamais été vraiment français: en dépit de son apparition chez des auteurs français les plus divers, il n'a cessé d'appartenir en propre au domaine occitan ou, secondairement, à quelques autres communautés linguistiques de la Méditerranée.

ZUSAMMENFASSUNG

Der vorliegende Thesaurus der Galeerensprache hofft, seinen Ansprüchen gerecht zu werden durch die Reichhaltigkeit und die Vielfalt des Materials sowie durch die unterschiedlichen Perspektiven, aus denen heraus es präsentiert wird: philologische, linguistische, etymologische, lexikographische, historische, geographische, soziale, enzyklopädische, technische sowie ikonographische Aspekte werden berücksichtigt.

Das Werk umfaßt fünf Teile: eine zweiteilige Einleitung, ein Wörterbuch, zahlreiche Illustrationen und schließlich eine onomasiologische Übersicht.

Der erste Teil der Einleitung behandelt die etymologische und geographische Herkunft der unterschiedlichen Bezeichnungen und die Zentren, von denen aus sie sich verbreitet haben.

Für Frankreich hat sich die Meeresenge von Gibraltar bis heute als eine 'Wasserscheide' erwiesen zwischen dem technischen Wortschatz des 'Ponant' (von der Nordsee bis zum Golf von Biscaya) und dem der Levante (des Mittelmeers), trotz wechselseitiger Beeinflussung. Obwohl Galeeren vom Ursprung sowie von der Anwendung her typische Mittelmeerschiffe waren, drangen sie dennoch sogar bis in den hohen Norden vor. Sieht man auf die Herkunft der Terminologie, so fällt auf, daß das Latein eine eher bescheidene Rolle gespielt hat, daß vielmehr ein regelrechter Schmelztiegel von Wortschöpfungen im Französischen und im Okzitanischen anzutreffen ist und sich viele Übernahmen aus dem italienischen Sprachbereich (wobei Genua tonangebend war), aber auch aus dem Griechischen (besonders dem Byzantinischen, relativ wenig aus dem Massaliotischen), dem Arabischen und den germanischen Sprachen nachweisen lassen. Nicht selten fließen mehrere 'Zubringer' ineins.

Daß beide Terminologiestränge um den berühmten 'Clos des galées' von Rouen (14. Jahrhundert) anzutreffen sind, hat, so stellt sich heraus, keineswegs zu einer Verschmelzung geführt, sondern nur ein zeitweiliges Nebeneinander mit einer begrenzten Osmose ergeben: so wurden vom 'Ponant' nur einzelne Bezeichnungen übernommen, wie *calfater*, *pilote*, *poupe* und *proue*.

Im Süden war Marseille für die Galeeren seit eh und je der Hafen und das Zentrum schlechthin. Anders als man, namentlich nach der Einverleibung der Provence im Jahre 1481 oder nach dem Erlaß von Villers-Cotterêts (1539), erwarten würde, wird der Einfluß des Nordens erst unter Ludwig XIV. deutlich spürbar. Aber auch dann werden die Ponant-Bezeichnungen häufig aus politisch-verwaltungstechnischen Gründen verwendet, oder als Synonyme neben den entsprechenden lokalen Bezeichnungen, oder von Personen, die im Nordwesten (etwa im Galeerengeschwader von Dünkirchen) tätig geworden waren. Der eigentliche Galeerenwortschatz von Marseille war nie ernsthaft gefährdet.

Andere Mittelmeergegenden waren gleichfalls Zentren maritimer Tätigkeit, und auch aus ihnen stammen manchmal französische Texte: so Jerusalem nach dem ersten Kreuzzug (wo ein französischer König residierte), Zypern (unter dem Haus Lusignan), Genua (das mit einem wichtigen Dokument aus dem Jahre 1246 zum Kreuzzug Ludwigs des Heiligen vertreten ist), das Herzogtum Savoyen (mit der Hafenstadt Villefranche, die dem Herzog von Burgund zur Verfügung stand), das Königreich Neapel und Sizilien (unter dem Haus Anjou, das in seiner Kanzlei sogar zeitweilig das Latein durch das Französische ersetzte), und Malta schließlich, wo der Joanniterorden mehrere Jahrhunderte hindurch Ritter aus vielen Ländern anzog und mit der Galeerenflotte vertraut machte. Selbstverständlich macht sich immer auch der Einfluß der örtlichen technischen Terminologie bemerkbar.

Schließlich ist zu fragen, wie sich dieser Galeerenwortschatz sprachwissenschaftlich bewerten läßt. Die 'langue d'oïl' hat sich durchweg erst nach der Französischen Revolution in allen Bevölkerungsschichten durchgesetzt. Es steht jedoch fest, daß das Französische, erst recht nach 1539, aber teilweise bereits früher, das Latein und das Okzitanische als Verwaltungssprache weitgehend verdrängt hat. Im Bereich der Galeeren erweist sich die 'Sprachgrenze' als sozial

bedingt: die Verkehrssprache ist weiterhin das Okzitanische, aber die Führungsschicht und die Schriftsteller bevorzugen nicht selten französische Ausdrücke und sie französisieren weiter, mehr oder weniger notgedrungen und in hohem Maße, die übliche Terminologie. In den europäischen Mittelmeerhäfen ist aufgrund der intensiven Beziehungen eine große Ähnlichkeit anzutreffen, eine 'lingua franca' liegt jedoch keineswegs vor. Genausowenig trifft die Charakterisierung 'français régional' zu, so daß am Ende der Schluß gerechtfertigt ist, daß die Galeerenterminologie, d.h. im Grunde die von Marseille, wie 'französisch' sie auch anmuten mag, unter Berücksichtigung aller fremden Einflüsse letztendlich bis zuletzt, d.h. bis kurz nach der Mitte des 18. Jahrhunderts, als Okzitanisch gelten muß.

Wenn die Galeerentermini tatsächlich nicht wirklich ins Französische eingedrungen sind, selbstverständlich einmal abgesehen von Ausnahmen wie *chiourme*, so muß sich dies bestätigen lassen anhand ihrer Verwendung außerhalb des beruflichen Rahmens: sie werden dort entweder schlechthin nicht anzutreffen sein, oder ihr Vorhandensein wird sich erklären lassen aus mittelbaren oder unmittelbaren Beziehungen des Verfassers der betreffenden Quelle zu einem oder mehreren Mittelmeerzentren, wobei es sich etwa um Entlehnungen aus dem Okzitanischen, dem Italienischen oder dem Spanischen handelt. Fünf Kategorien passieren im zweiten Teil der Einleitung chronologisch Revue: literarische Werke, historische Schriften, Reisebeschreibungen, Übersetzungen (nach Sprachen unterteilt) und Wörterbücher. Dabei wird nicht nur das Galeerenidiom, sondern der gesamte maritime Wortschatz berücksichtigt; wiederholt erweist sich die Bestandsaufnahme als lückenlos.

Von der *Vie de saint Alexis* (Mitte des 11. Jahrhunderts) an bedienen sich die literarischen Texte durchweg eines Ponant-Wortschatzes, obwohl bereits im *Chanson de Roland* (um 1100) griechisch-byzantinische Bezeichnungen auftreten, namentlich *galee* / *galie*. Das Mittelmeer erscheint bei Autoren, die tatsächlich eine Beziehung zur 'Levante' haben, wie Brunetto Latini, Jean d'Arras, Antoine de la Sale und besonders Rabelais: sie stammen aus diesen Gebieten, haben sich dort aufgehalten oder haben sie über ihre Lektüre kennengelernt.

Bei den Geschichtsschreibern ist die Lage weitgehend ähnlich. Erstmals verwendet Geoffroy de Villehardouin (um 1210) einige mediterrane Ausdrücke, was zweifellos auch vom vierten Kreuzzug bedingt ist. Philippe de Novare und die *Gestes des Chiprois* sind von Zypern her beeinflusst worden. Martin da Canal ist Venezianer. Die *Prise d'Alexandrie* berichtet von einem der letzten Kreuzzüge. Enge Beziehungen nach Genua lassen sich nachweisen im Falle des Biographen von Boucicaut, bei Villeneuve und Commynes, nach Malta bei Luppé du Garrané sowie Larrocan und nach Marseille bei Brantôme und anderen.

Bei den Reiseberichten ist zunächst die Herkunft der Verfasser entscheidend, sowie selbstverständlich das Gebiet, das sie bereisen (Atlantik oder Mittelmeer), der Schiffstyp und dessen Zugehörigkeit (im Falle der Galeere z.B. Marseille für Chappuys, La Borderie und Jean de Véga, aber Venedig für andere, während Kardinal de Retz von Spanien auf einer neapolitanischen Galeere verweist), aber nicht weniger der Grad der Vertrautheit des Reisenden mit der maritimen Terminologie oder sein Wunsch, sich diese an Ort und Stelle anzueignen.

Bei den Übersetzern aus dem Griechischen oder dem Latein ist der Einfluß der 'Ausgangssprache' eher gering, während die Herkunft, das Vorwissen und die Belesenheit des einzelnen sehr viel mehr ins Gewicht fällt. Für das Italienische gilt anderes: bei Übersetzungen aus dieser Sprache (und sogar aus den klassischen Sprachen) lassen sich zahlreiche Einflüsse nachweisen. Für die übrigen Sprachen trifft dies kaum (so im Spanischen oder im Katalanischen) bzw. überhaupt nicht zu.

Mit dem lateinisch-französischen Wörterbuch (1538) von Robert Estienne und dem französisch-lateinischen Gegenstück (1539) setzt eine nachhaltige lexikographische Tradition ein. Die maritime Terminologie wächst dabei insgesamt ständig an, aber der Anteil der Galeerentermini bleibt relativ gering. So findet man 1538 noch nicht *antenne* als naheliegende Übersetzung des lateinischen Wortes *antenna*, während *carina* ein Latinismus ist und nicht die im Midi geläufige Form *carène* repräsentiert. Die Ausgaben von 1549 (Estienne) und 1564 (Thierry) erweitern den

Bestand aus literarischen Quellen zwar um mehrere Galeerenausdrücke, aber der große Zuwachs an maritimem Wortmaterial in den Jahren 1573 (Dupuys und Nicot) und 1606 (Nicot) entstammt nahezu ausschließlich dem 'Ponant'. Die Wende tritt mit dem französisch-englischen Wörterbuch von Cotgrave (1611) ein, der viel aus Rabelais übernimmt, und besonders mit der Abhandlung über Galeeren (1622) von Ithier Hobier, Inspektor in Marseille, dessen Umschreibungen sich vorzüglich für Wörterbücher eignen: seine Termini finden sich vielfach bei Oudin (1642) und Fournier (1643), ein Großteil seines Materials taucht aber, vor allem über Dassié (1677) und Ozanam (1691), ohne jegliche Angabe der Quelle und der sprachlich-geographischen Herkunft im Furetière von 1701 an bis in unser Jahrhundert auf. In den Werken von Cleirac (1636, usw.) und Fournier (1643) sowie in den Wörterbüchern von Guillet (1678) und Desroches (1687) herrscht jedoch der Ponant vor, was ebenfalls für ihre Nachahmer gilt, die -wie in solchen Fällen üblich- durchweg Plagiat verüben. Mithin ist auch in der französischen Lexikographie die Galeerensprache weitgehend zurückzuführen auf technische und literarische Quellen, die zuvor selber okzitanische oder italienische Wörter französisiert haben.

Den Hauptteil des vorliegenden *Trésor* bildet ein Wörterbuch aller Termini, die in bezug auf die Galeeren im Französischen verwendet wurden, jedenfalls in einem in linguistischer Hinsicht französischen Kontext, von Anfang an mindestens bis zur Mitte des 18. Jahrhunderts.

Die Nomenklatur ist möglichst weit gehalten und umfaßt einerseits banale Wörter wie *chemise* und *pain* (die allerdings wesentlich waren für das Leben an Bord), andererseits aber auch viele Bezeichnungen, die sich nicht spezifisch auf die Galeeren bezogen, sondern auch auf andere Schiffstypen angewandt wurden (nicht zuletzt um anzugeben, wo und in welchem Ausmaß Überschneidungen auftreten). Nur wenige Einschränkungen wurden vorgenommen: so mußten geographische Bezeichnungen wie *écueil*, *golfe* und *promontoire* ausscheiden.

Um die Benutzung zu erleichtern, ist das Wörterbuch nach dem bewährten alphabetischen System eingerichtet, mit vollständigen Verweisen für jede Form. Der Nachteil einer derartigen Anordnung wird weitgehend von der onomasiologischen Übersicht ausgeglichen.

In den einzelnen Artikeln werden alle Aspekte umfassend berücksichtigt: so werden etwa technische Details ausführlich erörtert. Zu den Lemmata (in halbfetten Kapitälchen) sind jeweils die grammatische Kategorie sowie die Bedeutung (mehrere Bedeutungen ein und desselben Lemmas sind durch das Zeichen ■ und nachfolgende halbfette fortlaufende Nummer gekennzeichnet) mit etwaigen diachronischen, diatopischen und diastratischen Hinweisen ('ancien', 'ponantais', 'littéraire') sowie Häufigkeitsindizien ('rare pour galères') angegeben. In längeren Artikeln werden die einzelnen Formen (★) unterschieden. Die wichtigsten Syntagmen werden eigens aufgeführt (¶). Die Fundorte (jeweils mit einem genauen, wenn auch verkürzten Verweis auf eine ausführliche Bibliographie versehen) sind chronologisch angeordnet und werden durch das Zeichen ◇ getrennt, allerdings mit einer bedeutsamen Ausnahme, nämlich in solchen Fällen, wo Autoren aus dem Werk anderer abgeschrieben haben. Zu Beginn eines jeden Artikels finden sich in Klammern Angaben über etwaige nichtmaritime Datierungen und Formen.

Ein etymologischer Abschnitt am Schluß (■) verweist immer wieder auf das große *Französische Etymologische Wörterbuch* (FEW) von Walther von Wartburg u.a. (mitsamt dessen Lücken, Zweifelsfällen und hin und wieder sogar Fehlern); hier finden auch Angaben aus anderen Sprachbereichen (namentlich aus dem Okzitanischen) sowie Ergänzungen und Erörterungen Platz.

Die 3911 derart umfassend dokumentierten Artikel bilden insgesamt ein Nachschlagewerk für unterschiedliche Gruppen von Interessenten, das endlich, jedenfalls was die Galeeren und das Französische betrifft, das Standardwerk von Augustin Jal (1848) ersetzen kann.

Für die Illustrationen konnten wir uns glücklicherweise auf zwei Autoritäten stützen, die drei Jahrhunderte auseinanderliegen. Der Ergonom René Burlet, mit dem wir in den letzten Jahren sehr häufig in Verbindung treten durften, führt bereits seit längerer Zeit technische Untersuchungen über die Galeeren durch, und er ist heutzutage vermutlich als einziger in der Lage, diese Schiffe und ihre Einzelteile bis ins letzte Detail darzustellen; vierzig Zeichnungen von ihm liefern

die visuellen Informationen, die umso unentbehrlicher sind, als sogar detaillierte Beschreibungen unzulänglich bleiben. Schließlich wurden einige 'planches' aus der *Science des galères* (1697) des in Galeerenkreisen bekannten Kapitäns und Schriftstellers Jean-Antoine de Barras de la Penne abgedruckt. Wenn auch häufig der Maßstab und die Anordnung nicht stimmen, sich sogar mehrere Fehler, die hier selbstverständlich nach Möglichkeit korrigiert wurden, finden, so lassen sie doch zahlreiche Gegenstände sinnvoll erkennen.

So sind, unmittelbar oder mittels Verweisen, mehrere Hundert Termini aus dem Wörterbuch auch 'dem Blick' zugänglicher geworden.

In einer onomasiologischen Übersicht werden alle Lemmata des Wörterbuches mit sämtlichen Bedeutungen synoptisch und möglichst systematisch in 112 Paragraphen angeordnet, die sich auf drei Kapitel verteilen: eines über Organisation, Konstruktion und Wartung, ein weiteres, das die Galeere in all ihren Einzelteilen beschreibt, und ein letztes, das sich mit der Zeit auf See befaßt.

So werden die Nachteile eines alphabetischen Wörterbuches weitgehend ausgeglichen, ein Ansatz geboten für weitere Forschungen (etwa zu einzelnen Epochen) und ein Eindruck vermittelt von Reichhaltigkeit und Vielfalt des Spezialwortschatzes der Galeeren.

SUMMARY

This 'thesaurus' of the galley language hopes to live up to its pretensions by the scale and variety of the material and by the different angles from which it is presented: the philological, linguistic, etymological, lexicographic, historical, geographical, social, encyclopedic, technical and iconographic aspects are all considered.

The work comprises 5 parts: a bipartite introduction, a lexicon, a series of illustrations and finally an onomasiologic survey.

The first part of the introduction deals with the etymological and geographical origin of the various terms and the centres from which they spread.

In spite of mutual influence, the Strait of Gibraltar has proved for France, even to this day, a 'watershed' between the technical vocabulary of the 'Ponant' (from the North Sea to the Bay of Biscay) and that of the 'Levant' (the Mediterranean Sea). Although galleys were typical Mediterranean ships, both in origin and use, they penetrated even as far as the Baltic. It is remarkable that Latin played only a modest part in the origin of the terminology. It rather stems from a true melting-pot of word-creations within the French and Occitan languages and many borrowings, mainly from the Italian regions (with a leading part for Genoa), but also from the Greek (especially Byzantine, relatively little Massilian), the Arabic and the Germanic languages. Quite often it is a question of a combination of various 'supply routes'.

The presence of both terminologies around the famous 'Clos des Galées' of Rouen (14th century) has certainly not resulted in an amalgamation, but only in a temporary cohabitation with a limited osmosis: thus the 'Ponant' borrowed only a few terms, such as *calfater*, *pilote*, *poupe* and *proue*.

Of old, Marseilles was for the galleys the pre-eminent port and centre of the South. Contrary to what might be expected, especially after the annexation of the Provence in 1481 or the Ordinance of Villers-Cotterêts (1539), the influence of the North is only clearly noticeable since the reign of Louis XIV. But the Ponant terminology is even then often used for political-administrative reasons, either synonymous with the corresponding local words or by persons who had been active in the North-West (e.g. in the galley squadron of Dunkirk). The actual galley vocabulary of Marseilles has never been seriously threatened.

Other regions around the Mediterranean Sea have also been centres of maritime activity and these too produced French texts from time to time: Jerusalem after the first crusade (with its French king), Cyprus (under the House of Lusignan), Genoa (with an important document from 1246 for the crusade of Saint Louis), the duchy of Savoy (with the seaport Villefranche, which is at the disposal of the Duke of Burgundy), the Kingdom of Naples and Sicily (under the House of Anjou which temporarily even replaced Latin by French at its chancellery), and finally Malta where during several centuries the Order of St. John attracts knights from many countries and makes them familiar with its galley fleet. It stands to reason that the influence of the local technical terminology is always noticeable.

Finally the question of how to interpret this galley vocabulary linguistically arises. In general the 'langue d'oïl' penetrated into all layers of the population only after the Revolution. French did however supplant Latin and Occitan for the greater part as the administrative language, certainly after 1539, but also before. With regard to the galleys, the 'language border' appears to be a social one: Occitan remains the everyday language, but officials and writers often prefer French words and, more or less from necessity, they also gallicize the current terminology on a large scale. In the European ports of the Mediterranean Sea one may speak of a great affinity caused by the intense contacts, but certainly not of a 'lingua franca'. Nor does a 'français régional' exist as yet, so the only conclusion left is that the galley terminology, in fact that of Marseilles, however French it looks, and taking in consideration all the external influences, has yet in essence been Occitan till the end, meaning until shortly after the middle of the 18th century.

If the galley terminology did not really penetrate into the French language, words like *chiourme* excepted of course, it should be possible to verify this on the basis of their use outside the professional context: there they will be either absent or explainable from direct or indirect contacts the author had with one or more of the Mediterranean centres, such as borrowings from the Occitan, Italian or Spanish languages for example. Five categories are reviewed chronologically in this second part of the introduction: literary works, historical works, travel accounts, translations (with an extra classification per language) and dictionaries. Not only the galley vocabulary is considered, but the whole maritime lexicon; more than once the inventory is complete.

Since the *Vie de saint Alexis* (mid 11th century) the literary texts generally use a Ponant-vocabulary, although Greek-Byzantine terms occur already in the *Chanson de Roland* (ca 1100), specifically *galee / galie*. The Mediterranean Sea on the other hand affects authors having a link with the 'Levant', such as Brunetto Latini, Jean d'Arras, Antoine de la Sale and in particular Rabelais: they were born in these parts, lived there or got to know them through literature.

With the historians the situation is the same. Villehardouin (ca 1210) is the first to use some Mediterranean terms, through his participation in the 4th crusade. Philippe de Novare and the *Gestes des Chiprois* are influenced by Cyprus. Martin da Canal comes from Venice. The *Prise d'Alexandrie* of Guillaume de Machaut tells about one of the last crusades. There are close ties with Genoa for the biographer of Boucicaut, for Villeuve and Commynes, with Malta for Luppé du Garrané and Larrocan, and with Marseilles for Brantôme and others.

In the travel accounts it is in the first place the region of the author's origin that plays an important role, but also of course the parts where they travel (the Atlantic Ocean or the Mediterranean Sea), and the type of ship and its origin (with a galley e.g. Marseilles for Chappuys, La Borderie and Jean de Véga, but Venice for others, whereas Cardinal de Retz travels from Spain on a galley originating from Naples) are of influence, but of no less importance however is the degree of the traveller's knowledge of maritime terminology or his desire to acquire this on the spot.

With translators from Greek and Latin the influence of the 'starting language' is minimal, but here much depends on the origin, the knowledge and the extent of reading of each of them. With Italian the situation is quite different: translations from that language (and even from the classical languages) give evidence of numerous influences. In other languages (e.g. Spanish and Catalan) little or nothing can be found.

The Latin-French dictionary (1538) of Robert Estienne and its opposite version (1539) are the starting point of a long lexicographical tradition. The maritime terminology grows steadily, but its share of galley terms remains very limited. Thus in 1538 we do not yet find *antenne* as the obvious translation of the Latin *antenna*, whereas *carina* is a Latinism and does not represent *carène*, the current form in the Midi. The editions of 1549 (Estienne) and 1564 (Thierry) add several galley words from literary sources, but the large increase of maritime terms in 1573 (Dupuys and Nicot) and 1606 (Nicot) concerns almost exclusively the 'Ponant'. The turning point comes with the French-English dictionary of Cotgrave (1611), who takes much from Rabelais, and in particular with the treatise on galleys (1622) by Ithier Hobier, an inspector at Marseilles, whose descriptions lend themselves excellently for dictionaries: several of his terms occur in Oudin (1642) and Fournier (1643), but especially via Dassié (1677) and Ozanam (1691) much of his material can be traced, although without mention of the source and geographic-linguistic origin, from the Furetière of 1701 into our century. In the works of Cleirac (1636, etc.) and Fournier (1643) as well as in the dictionaries of Guillet (1678) and Desroches (1687) the Ponant predominates, and this applies also to their successors, for whom -nearly always- plagiarism is the rule. In the French lexicography too the galley language may thus to a high degree be traced back to technical and literary sources who themselves first gallicized Occitan or Italian words.

The principal part of this *Trésor* consist of a vocabulary of all the terms which in relation to galleys have been used in the French language, or at any rate in a linguistic French context, from

the beginning till at least the middle of the 18th century, when the galley-epoch is finished in France.

The nomenclature has been set up as widely as possible and comprises on the one hand everyday words such as *chemise* and *pain* (which however formed an essential element of life aboard), and on the other hand many terms which were not specifically used on galleys, but on other types of ships as well (in this way it also becomes clear where and to what extent overlapping occurs). A few restrictions have been made: geographical terms like *écueil*, *golfe* and *promontoire* were eliminated.

In order to facilitate consultation the vocabulary follows the familiar alphabetical system with complete cross-references for each form. The drawback of this set-up is largely obviated by the onomasiological survey.

Within the articles all aspects are considered at length: e.g. technical details are extensively dealt with. The headwords (in bold capitals) have been provided with their grammatical category, their meaning (additional meanings are indicated by the sign ■ and a bold serial number), with diachronic, diatopic and diastratic indications, if any, ('ancien', 'ponantais', 'littéraire'), and mention of frequency ('rare pour galères'). In longer articles the different forms (★) are distinguished. The most important syntagmas are presented separately (¶). The sources (always with an accurate, albeit concise reference based on a complete bibliography) are chronologically ordered (separated by the mark ◇), with one, for us important, exception: when authors borrowed from another's work. At the beginning, information is given, in brackets, on any non-maritime dating and forms.

An etymological part at the end (■) refers consistently to the great *Französisches Etymologisches Wörterbuch* (FEW) by Walther von Wartburg c.s. (lacunas, question-marks and sometimes errors included) and it offers scope for data from other regions (particularly Occitan), for further specifications and for discussion.

The 3911 richly documented articles form a reference work for several categories of researchers and can at last replace, at any rate in the field of the galleys and for the French language, the standard work of Augustin Jal (1848).

For the illustrations we were fortunate enough to get the support of two authorities separated by three centuries. The ergonomist René Bulet, with whom we have been in very close contact during the past few years, has been engaged in technical studies on the galleys for some time, and at the moment he is probably the only person who can depict these ships and their parts in full detail and particularly in their interrelation; forty of his drawings provide the visual information so essential when detailed descriptions are in short supply. Finally some reproductions have been included of the 'planches' from the "Science des galères" (1697) by Jean-Antoine de Barras de la Penne, a captain and author well-known in galley circles; these, although often not to scale and with several mistakes even, corrected to the best of our ability, show numerous items.

Thus several hundred terms from the vocabulary have been made accessible 'to the eye' as well, either directly or by reference.

In an onomasiological survey all the headwords of the vocabulary with all their meanings are classified synoptically and as systematically as possible in 112 sections, distributed over three chapters: first the organisation, the construction and the maintenance, followed by the description of a galley with all its separate parts and then the time at sea.

In this way the disadvantage of an alphabetical vocabulary is for the greater part obviated, a starting-point for further research (e.g. by period) is offered and an impression is given of the wealth and variety of this special lexicon of the galleys.

ORGANISATION DU DICTIONNAIRE

Choix de la langue-objet

Notre but étant de présenter le vocabulaire français des galères de toutes les époques, le tri semblait assez facile à faire. Précisément dans le cas de cette terminologie, cependant, on est en droit et même obligé de se demander presque chaque fois si tel mot peut vraiment être considéré comme ayant été intégré pleinement, ne fût-ce que dans un contexte technique restreint. Devant l'incertitude sur le statut des mots (emprunt, mot étranger, xénisme, régionalisme), nous avons opté pour un critère contextuel formel: ont été accueillis tous les termes, sous quelque forme que ce soit, qui se trouvent dans un contexte linguistique français, ce qui ne coïncide nullement avec 'monolingue'. D'autre part *interscalmium*, qui se rapporte à une notion importante mais qui est présenté toujours comme un mot latin, a été laissé de côté.

Pour ce vocabulaire spécial, néanmoins, il est souvent nécessaire de se référer aux autres langues parlées sur les bords de la Méditerranée et au latin médiéval; dans le cadre de ce dictionnaire, nous le ferons uniquement dans la partie étymologique.

Choix de la nomenclature

A première vue, la macrostructure paraissait bien définie. Ainsi, il fallait accueillir évidemment tous les termes se rapportant spécifiquement aux galères, tels que *baccalas* ou *comite*. En second lieu, la présence de termes de marine employés aussi bien sur d'autres navires que sur les galères s'imposait, si bien qu'on trouvera *antenne*, *quille* et *trinquet*. Ensuite, c'est le contexte maritime qui pour nous a été décisif, de sorte que nous avons accueilli des mots à signification très générale, par exemple les verbes *approcher*, *partir* et *suivre*. Cependant, cela ne suffisait pas. A notre avis, la connaissance de ce langage impliquait aussi tout ce qui regarde la vie à bord, y compris les ustensiles et les vivres, car il n'est pas inutile de mentionner, par exemple, le rôle des *fèves*, les rations de viande de *boeuf* et tous les récipients, les circonstances dans lesquelles on peut ou ne peut pas *fumer*, le fait que les galères sont *lavées* au *vinaigre*, même si ces mots n'offrent aucune particularité lexicographique. Enfin, nous sommes allés plus loin encore -et c'est là un chemin délicat et glissant dans lequel nous nous sommes engagé, qui dépassait le spécifique et l'extensif pour aboutir au spéculatif- en mentionnant dans plusieurs cas des mots ou des sens non attestés (ou pas encore attestés) dans le contexte des galères, mais qui virtuellement pourraient y appartenir. L'expérience nous a montré que souvent un seul texte consulté faisait entrer tel terme dans le vocabulaire des galères et, guidé presque uniquement par l'intuition, nous avons relevé tout ce qui a des chances d'avoir été utilisé dans ce cadre, tout en indiquant ces entrées par une 'marque de non-attestation' (« * att. gal. »). Mais qu'est-ce qui est 'virtuel'? Avons-nous eu tort d'éliminer *recalfatage*, attesté uniquement dans le Larousse de 1922, alors que nous avons admis *recalfater* (Larousse 1875-1922), qui se trouvait représenté dès le 15^e siècle sous les formes *recalfauter*, *recalfreter* et *recalfader*? Etait-il correct de rejeter *fret* et *gréer* malgré le fait que leurs dérivés *fréter* et *agréer* ont été répertoriés? Nous savons bien qu'une *nef* n'est pas une galère, mais il arrive que le texte des *Fet des Romains* (1213) utilise ce mot comme tel: il fallait donc l'enregistrer. D'autre part, si *pilote* appartient bien au langage des galères, *pilotage* ne semble pas avoir eu le même sort; on trouvera *gratter*, mais non pas *gratte*; *corsaire* et *pirate* ont été accueillis, mais non pas *armateur*.

Du côté de l'époque à étudier, il fallait évidemment se limiter à la période pendant laquelle les galères ont été actives: le *terminus ad quem* devait donc être le milieu du 18^e s. ou environ, car après la perte de son indépendance, en 1748, cette flotte est en plein déclin et en voie de disparition. En ce qui concerne les dictionnaires, nous avons essayé d'être complet jusqu'au Furetière de 1701 (Basnage de Beauval) inclusivement.

Il fallait éliminer des mots de l'argot moderne qui ne pouvaient concerner que la vie des forçats dans des bagnes qui n'avaient plus aucun rapport avec les galères: *fagot*, *fagzir* et *falourde* 'forçat', *défilée* (des forçats au bagne), *tirades* 'fers de forçat'. Mais *bagne* lui-même est présent, puisqu'il remonte au 17^e siècle, *arche* 'galère' est un hapax du 16^e siècle, l'argotique *artoupan* a été accueilli comme corruption -tardive, il est vrai- d'*argousin*, et *la petite marine* (19^e s.) avait le sens de 'les galères'. Dans la partie étymologique, nous avons signalé en outre les *patarasses* 'petites pelotes dont les forçats entourent leurs pieds pour éviter les meurtrissures des fers' à cause du lien sémantique avec *pataras*, les emplois métaphoriques de *pavillon*, *pavois* et *rosture*, ainsi que la relation éventuelle de *paillot* ou *payot* avec *paillot*.

Il fallait se limiter aussi dans la terminologie géographique. Outre les noms propres (*Océan*, *Méditerranée*), nous avons éliminé *baie*, *banc* (de sable), *batture* 'rocher au-dessus de l'eau', *cap* 'promontoire', *écueil*, *golfe*, *plage*, *platain* 'banc de sable', *promontoire*, *roche*. Mais *embouchure*, *môle*, *phare*, *port* et *rade* figurent dans notre dictionnaire. Les phénomènes atmosphériques ont été accueillis en principe, par exemple tous les noms des vents, ainsi que *cole*, *danger*, *feu saint Elme*, *fortune*, *orage*, *tempête* et les termes les plus fréquents se rapportant aux mouvements de la mer: *eau*, *flot*, *onde*, *vague*; mais on cherchera en vain *cours* (de l'eau) et *courant*, comme aussi *palissade* et *quai*. Si, par rapport aux pièces en métal, nous avons retenu *forge*, il nous aurait mené trop loin d'entrer dans tous les détails de cette profession: ainsi, *soufflet* est absent. On ne trouvera pas non plus les ornements de la messe, ni tous les médicaments que contenait le coffre du chirurgien. Nous avons accueilli la *beylère*, la *mahonne* et la *sacale* turques (mais non *sultane*, qui est plutôt un galion), des espèces de navires dérivées -du moins à l'origine- des galères, comme le *brigantin*, la *frégate*, le *galion* et la *galiote* (mais non d'autres types qui en paraissaient trop éloignés). Nous avons aussi réservé une place au *pagador* espagnol dont parle le cardinal de Retz, aux mots soi-disant français, comme les latinismes *classe* et *duc*, aux mots qui par erreur ont été attribués à la marine des galères, comme *peautre* et *vice-amirale*, aux formations récentes (*céleuste* et *escandailler* fabriqués par Jurien de la Gravière) et aux fréquentes formes erronées (*amirade* pour *ancirade*, *comité* pour *comite*, *forçat* pour *forçat*, *fréou* pour *tréou*).

Classement alphabétique

Notre dictionnaire est traditionnel en ce sens qu'il observe l'ordre alphabétique, le seul qui, malgré certains avatars (p.ex. *paye*, mais *paiement*, comme dans le TLF et dans le Robert), soit rapidement consultable. Le 'support visuel' qu'offre l'organisation alphabétique est encore agrandi par les titres courants qui figurent en tête des pages et qui en mentionnent le premier et le dernier mot-vedette.

Nous avons cependant essayé de pallier aux inconvénients que présente ce système. D'abord on trouvera à leurs places alphabétiques la quasi totalité des variantes graphiques avec les renvois nécessaires, et ces adresses-renvois faciliteront l'accès aux éléments lexicaux.

Nous avons tenu tout particulièrement à fournir à la fin un aperçu onomasiologique, une espèce de mini-*Begriffssystem*, où figurent de nouveau tous les vocables, mais cette fois-ci arrangés par ordre systématique. Ainsi, il sera facile de retrouver, par exemple, tous les termes qui désignent des cordages ou des voiles, les parties d'un banc de vogue ou d'une antenne, les manoeuvres qu'on fait à bord, les vivres, les fonctionnaires et officiers, etc. C'est donc là qu'en matière de galères on trouvera aussi un dictionnaire des synonymes et des antonymes.

Choix des formes des adresses

Souvent, un terme connaît des graphies multiples. Pour les vedettes, en capitales grasses, nous avons choisi en principe l'orthographe moderne dans le cas d'un mot encore existant (**FRÉGATE**, **PILOTE**), mais dans quelques cas la forme courante à l'époque en question dans le vocabulaire

maritime (des galères) a été préférée: **ESCAUME**, non **ÉCHOME**, **FLASCON**, non **FLACON**, **GARGOUCHE**, non **GARGOUSSE**, **RESONDER**, non **RESSONDER**, **ROIDIR**, non **RAIDIR**. **ESTROP** est à l'entrée, mais accompagné de **ESTROPE**. Dans d'autres cas, nous avons opté pour la forme moderne: **ROUAGE**, non **ROAGIE**, **VIDER**, non **VUIDER**.

Parfois, il était difficile de décider: fallait-il mettre en vedette **BATAYOLLE**, comme le fait le **NGN**, ou **BATAILLOLE**, pour laquelle nous avons opté à cause de son rapport étymologique avec *bataille*? Peu importe d'ailleurs, puisque le renvoi résout ce petit problème.

Pourtant, il est des cas où le choix devient plus délicat. Par exemple, il arrive parfois qu'un hapax soit attesté sous une forme plus ou moins 'déviate'. Dans un cas pareil, nous avons préféré garder à ce mot sa place dans une orthographe 'régulière', mais en faisant précéder cette forme non attestée d'un astérisque (*): on trouvera *gallien* sous ***GALIEN**, *ligeresse* sous ***LÉGERESSE**, *pegar* et *peghier* sous ***PEGUER**. Toute attestation française manque sous ***EMBANQUER**, mais ce verbe a dû exister. Les hapax devaient être gardés tels quels: **CORROIE**, **PARCHAINTE**, **YSSANEGUE**, ou encore l'italianisme **SMIRIGLIO**, qui ne pouvait être rangé ni sous son correspondant en ancien français (*esmeril*), ni sous son correspondant dérivé (**ÉMERILLON**).

Nous avons séparé des mots d'origine différente et parfois les genres différents (p.ex. **AVIRONNER I** 'entourer' et **AVIRONNER II** 'ramer', **FRAIS I** adjectif ou adjectif substantivé et **FRAIS II** 'dépenses', **CLAS** s.m. et **CLASSE** s.f. 'flotte', **HASTIER** et **HASTIÈRE**, **SIBLET** et **SIFFLET**) et rassemblé les variantes sous la forme la plus courante ou moderne (p.ex. sous **AMAN** ou **CALFATER**). Il reste que parfois le choix était arbitraire. Du point de vue étymologique, **DARSE** / **DARSINE** devrait être combiné avec **ARSENAL** au même titre que *tersenal*, mais la forme bien distincte et surtout le sens différent nous ont conduit à les tenir séparés. Nous traitons *galée* sous **GALÈRE**, *navie* et *naville* sous **NAVIRE**, mais pour des raisons purement pratiques **MAÎTRE** a été distingué de **MESTRE**, **PENNE I** de **PENNE II** et **RÉALE** s.f. de **RÉAL** adj. A cause d'une origine différente, **DESPALMER** et **PALMEGER** / **PALMIGER** ont été séparés de **ESPALMER**, et **REVÉDITEUR** n'a pas été traité avec **REVISITEUR**. Dans la pratique, les renvois permettent toujours de repérer l'article en question.

Renvois

Par un système complet de renvois nous fournissons, à leur place alphabétique et en capitales grasses, toutes les variantes orthographiques (à l'exception de celles qui se trouvent entre crochets dans la partie historique sur les acceptions non maritimes et celles de la partie étymologique); dans ces cas, les entrées auxquelles nous renvoyons ont été mises en italiques. En cas d'homonymie, le renvoi précède immédiatement et sans blanc l'entrée traitée: juste au-dessus de **CRAN** 'petite entaille' on trouvera ainsi «**CRAN**. Cf. aussi - *carène*».

A l'intérieur des articles, des flèches renvoient soit à une autre entrée (en italique: «- *antenne*»), soit à un autre sens («→ 2°»), à une autre forme (en romains et non en italiques) ou à un autre endroit du même article («- supra», «→ infra», «→ loc.»).

Catégories grammaticales

Après chaque entrée et, si nécessaire, à propos de certaines sous-entrées, on trouvera la catégorie grammaticale («s.m.», «s.f.», «s.m./f.», «adj.», «adv.», «v.tr.», «v.intr./pron.», etc.).

Définitions

Les définitions des significations ont pu être succinctes, puisque les informations encyclopédiques se trouvent dans la documentation. Dans une large mesure, nous avons relevé aussi les synonymes

(qui souvent ne le sont pas vraiment) qui ont été ou sont d'usage dans la terminologie des vaisseaux.

A la suite des définitions, on trouvera parfois des observations sur la fréquence (« rare gal. », « * att. gal. ») ainsi que des marques diachroniques (« anc. »), diatopiques (« ponantais ») et diastratiques (« litt. », « argot »).

Dans de rares cas, lorsque les documents ne donnent pas certains renseignements importants, nous avons ajouté un court historique.

Les mots et les choses

Dès qu'il s'agit d'un domaine concret, nous croyons fermement à l'utilité de la méthode "Wörter und Sachen". C'est pourquoi nous avons jugé indispensable de faire accompagner le dictionnaire de planches, ce qui a été rendu possible par l'amabilité du Musée de la Marine de Paris et plus encore par la bienveillante coopération de M. René Burlet. Pour la même raison, le contenu encyclopédique de notre documentation a revêtu une importance que tous n'apprécieront pas et dont tous n'auront pas besoin; ces usagers pourront sans peine se limiter à ce qui leur convient.

Derrière un mot ou un sens donné (parfois aussi derrière une locution), nous attirons l'attention du lecteur sur les illustrations au moyen des lettres « FIG. » suivies du numéro de la planche en chiffres romains et de celui du détail montré en chiffres arabes.

Classement des sens

Des numéros d'ordre en caractères gras (1°, 2°, etc.) marquent les sens différents, qui sont visualisés en outre par un nouvel alinéa et, à partir de 2°, par le signe ■, qui remplace donc le mot-vedette pour les autres acceptions.

Nous avons renoncé souvent à marquer par des 'ordonnateurs sémantiques' la filiation de certaines acceptions (« par métonymie », « par métaphore », « au fig. », etc.), mais dans la partie étymologique et historique le passage d'un sens à l'autre est plus d'une fois spécifié. L'ordre dans lequel se trouvent les différents sens est le plus 'naturel' possible, allant en principe du plus ancien (ou le plus proche de l'étymologie, ou le plus usuel) au plus récent, du plus général au plus spécifique. Il va sans dire que cette filiation devient précaire dans le cas de certains substantifs (*charge*) ou verbes (*prendre, tirer*).

Formes

Toutes les formes d'un mot sont données et disposées soit -dans un court article- simplement selon l'ordre chronologique des attestations, soit en sous-entrées séparées, en capitales non grasses introduites par le signe ★ et groupées alphabétiquement.

Quand une de nos attestations n'est pas suivie de la forme, celle-ci est identique à la forme de l'entrée ou de la sous-entrée.

Nous rappelons qu'on retrouve toutes les variantes graphiques à leur place alphabétique, comme entrée ou comme renvoi.

Prononciation

Très rarement, il est nécessaire de préciser qu'à un graphisme de manuscrit correspond une prononciation autre que celle à laquelle on s'attendrait. Ainsi, dans des manuscrits de 1512-1513, la terminaison de *poliegie* équivaut à *-ge* et non pas à *-gie*.

Mise en page

On sait que la plupart des dictionnaires font usage de deux, parfois trois colonnes. L'abondance de notre matériel et les citations souvent très longues devaient faire rejeter ce système, qui ne se prêtait pas au caractère de notre ouvrage.

Par ailleurs, nous avons opté pour le système simple mais clair d'un interlignage entre les mots-vedettes, qui eux-mêmes ne sont mis en évidence que par le fait qu'ils sont imprimés en capitales grasses, sans aucun décalage sur la gauche ni retrait sur la droite. De la même façon, les gras, les signes spéciaux et les capitales suffisent à attirer l'attention sur les différents sens, les formes et les locutions.

Attestations

Les attestations, séparées entre elles par le signe \diamond et, dans les cas d'une citation (c'est-à-dire pratiquement toujours), placées entre guillemets (« ... »), sont présentées chronologiquement, sauf dans les cas d'emprunt d'auteur à auteur. Nous utilisons alors le signe < pour indiquer la source ou, beaucoup plus fréquemment, le signe > pour indiquer que tel fragment ou tel mot est passé d'un ouvrage à l'autre ou à plusieurs autres (par ordre chronologique). Une barre oblique sépare les différents ouvrages redevables à une même source, p.ex. « Guillet > Rich / Corn ». Quand il est impossible de décider si l'emprunt a été direct ou indirect, nous utilisons les parenthèses, p.ex. pour Corneille dans « Dassié > (Ozan >) Corn ». Les parenthèses servent également à marquer les 'voies' séparées, p.ex. « > Ozan > Fur (> Basn > Trév) / Corn ». Ailleurs, et selon la tradition, la barre oblique marque la séparation des pages ou des vers.

Trop souvent, jusque dans les meilleurs dictionnaires, les datations ne sont qu'approximatives et les textes non retrouvables. Il fallait donc des datations aussi précises que possible et des attestations claires, avec toujours une référence, sinon directe (à notre Bibliographie, avec tome, page, vers, etc.), du moins indirecte (à un dictionnaire ou une autre source).

Nous ne pouvions nous contenter de deux dates extrêmes reliées par un trait d'union. Si le 'terminus ad quem' est presque par définition dépourvu d'intérêt, puisqu'il s'agit de termes historiques qui pourront à tout moment être utilisés comme tels, il importe de donner dans la mesure du possible les attestations les plus anciennes, ou même toutes, le degré de nécessité augmentant avec la spécificité technique et la rareté d'un terme: à un moment donné, il devient superflu et extravagant de donner toutes les attestations de *galère* ou de *pilote*, mais il est de toute nécessité d'agir autrement dans le cas de *sottofrin*. Il est malaisé d'étudier le sort des termes *arbre*, *port* et *timon* sans avoir des données suffisantes non seulement sur ces trois-là, mais encore sur *mât*, *havre* et *gouvernail*. C'est ainsi qu'on aura une assez bonne impression de la fréquence d'emploi d'un mot, et c'est ainsi aussi qu'on pourra distinguer les différentes voies de l'emprunt et son caractère individuel ou collectif. Par exemple, il arrive souvent qu'un mot se trouve une première fois au 14^e siècle autour du Clos des galées de Rouen, pour reparaître ensuite au 16^e siècle à Marseille.

Datations

Pour chaque mot et chaque sens, sauf si nous n'enregistrons que des locutions, nous relevons d'abord entre crochets les dates et la plupart des formes connues aujourd'hui (le plus souvent d'après le FEW et le TLF) pour les acceptions non maritimes, ce qui permet de mesurer les décalages. Dans le cas d'un mot uniquement maritime, certaines attestations concernent spécifiquement d'autres navires que les galères; on les trouvera également entre crochets, soit au début de l'article, tout comme les données non maritimes, soit à leur place chronologique dans le corps même de l'article.

Les traits d'union entre les dates se présentent de trois façons différentes: dans le cas d'un seul ouvrage s'étendant sur plusieurs années, le siècle manque pour la dernière (« 1616-20 Aubigné »); dans le cas de plusieurs éditions d'un même ouvrage, le trait d'union relie les deux dates sans blanc (« 1704-1771 Trév »); dans le cas enfin d'une période qui peut comprendre une multitude d'attestations, le trait d'union sera entouré d'un petit blanc (« 15^e s. - 1831 »).

Quand à un moment donné nous cessons de donner des attestations complètes, le lecteur trouvera un « dp. », un « à partir de » ou un « etc. ». Une flèche spéciale (→) précède l'attestation finale; ce signe est utilisé également à la fin d'une série d'emprunts lexicographiques et veut dire alors que des dictionnaires non mentionnés peuvent en faire partie dans l'intervalle.

Du côté des datations, des corrections minimales sont à apporter par suite du fait que plus d'un auteur n'a pas tenu compte des calendriers divergents de l'époque en question. Ainsi, en France, on a connu jusque vers la fin du 16^e siècle le 'vieux style', qui faisait commencer l'année à Pâques (le 'stilus paschalis'). Ce fait tout de même important a échappé à plusieurs auteurs, et non pas des moindres. Ainsi, Joseph Fournier, qui pourtant était archiviste adjoint des Bouches-du-Rhône, a publié en 1902 deux documents sur Léon Strozzi qui se succèdent dans le ms. B 1260: les inventaires estimatifs de deux galères données en charge à Strozzi (12 mars 1539, après Pâques) et les lettres patentes du roi concernant cette mise en charge datées du 10 janvier 1538, année que retient Fournier, mais dans ce dernier cas il s'agit bien de 1539 aussi, et l'erreur pourrait être de conséquence pour l'historiographie française. Les fameuses ordonnances de Henri II sur les galères forment un autre exemple: elles sont datées du 15 mars 1548, mais cette date tombait avant Pâques, et nous avons donc affaire à l'année 1549 selon notre calendrier; plusieurs sont tombés dans l'erreur, dont Fournier, Isambert et encore Humbert, le NGN et le GNO. Les non moins fameuses Ordonnances de Malte sont citées souvent (de Baudouin 1629 au NGN) à la date de 1603, mais à Malte on s'est servi jusqu'à la fin du 18^e siècle du 'computo pisano', qui faisait commencer l'année le 25 mars (le 'stilus annuntiationis'); le Chapitre général s'est tenu du 15 février au 13 mars 1603 a[b] i[ncarnation], c'est-à-dire début 1604! Seul Vertot s'est montré au courant: il date le Chapitre de « 1604, de l'Hégire 1013 » (III,379).

Nos matériaux ont donné lieu à de très nombreuses datations nouvelles, qui sont évidemment provisoires, elles aussi, mais dont on ne manquera pas de prendre note. Parfois on peut remonter bien plus haut qu'auparavant, témoin *commettre* un cordage: 1752 > 1246, *marraine*: 1867 > 1622, *rase*: 1627 > 1510. Il arrive aussi que l'emploi dans un contexte maritime s'avère précéder maintenant la plus ancienne attestation du sens général: *clairon* 'joueur': 1845 > ca 1520, *main courante*: 1842-46 > 1691, *munir*: 1588 > 1505, *faire le poil*: 1669 > 1622, *rhabillement*: 1539 > 1483-94, *sous-inspecteur*: 1907 [FEW] > 1781 [TLF] > 1691, *sous-traiter*: 1835 > 1691.

Nous croyons que notre documentation permet d'établir le vocabulaire de telle ou telle période, ce que dans le présent cadre nous nous sommes abstenu de faire.

Les attestations sont aussi complètes que possible -et plus complètes à mesure que les termes sont plus techniques- pour la période qui se termine pour les documents techniques vers 1740, pour les dictionnaires avec le Furetière de 1701. Pratiquement tout ce qui pourrait se trouver par la suite n'ajoute rien de particulier; en ce qui concerne les 19^e et 20^e siècles, il est évident que les attestations ne sont plus que des réminiscences ou même des 'cadavres' historiques, mais ces périodes n'en sont pas moins représentées.

Locutions

Les locutions et syntagmes, que nous marquons par un 'pied-de-mouche' (¶) et par des capitales non grasses, forment parfois un sens séparé. Dans les autres cas, on les trouvera à la suite des différentes formes et alphabétiquement, mais selon certaines classes, à commencer par les combinaisons où le mot en question est l'élément principal, puis les combinaisons où figurent respectivement des prépositions, des adjectifs et des verbes. Parfois il fallait distinguer deux sens différents d'un même syntagme au moyen de « 1^o » et « 2^o » non gras.

Etymologie

Le paragraphe étymologique, à la fin de chaque adresse, est introduit par le signe ■. On y trouvera dans chaque cas la référence précise au grand 'thesaurus' étymologique, le FEW (tome, page, colonne) ou la mention que tel mot ou sens y manque. Si une partie de l'explication étymologique est donnée ailleurs (dans le cas des dérivés), nous renvoyons à ce mot-là.

Nous sommes partisan fervent d'une 'étymologie-histoire', et il ne pouvait donc pas être question de donner tout simplement un étymon, comme il arrive trop souvent. Cette prise de position était particulièrement nécessaire dans le cas du vocabulaire maritime en général et de celui de la Méditerranée en particulier, où les migrations sont nombreuses et les voies de pénétration parfois complexes. Ceux qui connaissent notre thèse de 1978 ou qui ont lu notre Introduction ne s'étonneront pas de l'importance de l'occitan, qui est invoqué fréquemment, preuves textuelles à l'appui ou non.

Immédiatement devant la référence au FEW (ou, dans le cas d'un renvoi, à l'intérieur des parenthèses), nous donnons la forme exacte de la vedette en question. Dans la filiation des formes, sauf s'il s'agit de masculins en *-us* (première déclinaison; accusatif en *-u[m]*) ou de féminins en *-a*; accusatif en *-a[m]*, nous avons placé la forme de l'accusatif latin devant celle du nominatif, ce qui d'ailleurs n'est que plus juste, mais pas du tout évident, même dans les dictionnaires spécialisés et jusque dans le FEW (qui part toujours du nominatif): si un Bloch / Von Wartburg dit correctement que le fr. *comte* vient du « lat. *comitem*, acc. de *comes* » et que *larron* vient de *latronem*, accusatif de *latro*, il fait de *nation* et de *ration* des emprunts à *natio* et à *ratio*, sans mentionner, pas plus que le FEW, les origines directes *nationem* et *rationem*. En règle générale, nous avons conservé le *-m* final, qui s'était perdu dans la langue parlée. Pour plus de clarté et pour des raisons techniques, nous avons mis des accents sur les formes latines là où cela semblait utile, ce qui suffit le plus souvent à remplacer en même temps la mention, dans le FEW, des voyelles brèves ou longues, dont la distinction est essentielle non seulement pour l'accentuation, mais encore pour les changements survenus en latin vulgaire: les voyelles *i* et *u* brèves sont devenues *e* et *o* fermées, ce qui a été de conséquence pour les langues romanes.

Nous avons spécifié le plus possible s'il s'agit du latin (classique), du latin populaire (éliminant dans tous les cas *vulgaire*, bien que ces deux dénominations ne soient pas forcément identiques), du latin tardif, du latin chrétien ou encore du latin médiéval ou du bas latin.

Les informations concernant les autres langues et le latin médiéval ont été réunies dans cette partie, mais il ne pouvait pas être question de donner des aperçus exhaustifs pour toutes les langues (comme dans notre *Stolonomie*), ni sur les formes et les dates, ni sur tous les étymons proposés. De ces derniers, nous relevons seulement ceux qui sont postérieurs à la rédaction du FEW et qui s'en écartent ou qui les mettent en doute.

DICTIONNAIRE

A

AANCHRER → *aancrer*.

AANCHRER, v. 1^o intr. 'se mettre à l'ancre, mouiller'.

★ AANCHRER. 1^{er} quart 12^e s. *Guillaume* (FEW) ◇ ca 1200 *Athis* 3937: « Mout pres de Romme, lés le Toivre, / *Aancrent* et sont arrivé » ◇ ca 1210 Villehardouin: « Les premieres nés qui vindrent devant la ville *aancrèrent* » (46) ◇ ca 1210 *Folque de Candie*: « Les voiles abaissent, si *aencrent* atant » (Gdf) ◇ déb. 13^e s. *Fille du comte de Ponthieu* (FEW) ◇ 1249 Sarrasin: « Li / roys fist l'estoïre *aancrer* » (3-4) ◇ 2^e tiers 13^e s. *Huon de Bordeaux* (FEW) ◇ ca 1280 *Sone* 7210: « De grant jour ja i *aancrons* » ◇ → 15^e s. (FEW).

■ 2^o pron. 'se mettre à l'ancre, mouiller'.

★ AANCHRER. ca 1185 *Conte du Graal* (TL) ◇ ca 1280 *Sone* 5847: « A un port se sont *aancré* » ◇ 1392-93 *Mélusine*: « sur le soir se *aancrerent* » (131).

★ AENCHRER. ca 1185 *Conte du Graal* 3000: « Et il s'arestent amedui / En mi l'eve, coi i esturent, / Que mout bien *aencré* se furent » ◇ 13^e s. [Guill. de Tyr]: « La navie s'estoit *aencree* en mer » (Gdf s.v. *aancrer*).

■ 3^o tr. (aussi être *ancré*) 'mettre à l'ancre'.

★ AANCHRER. 1160-74 Wace, *Rou* III,6474: « toutes [les nef] sont ensemble *aanchrees* ».

★ AANCHRER. 1155 Wace, *Brut* 11194: « Mult veïssiez nés aturner, / Nés atachier, nés *aancrer* » ◇ ca 1165 *Guill. d'Angleterre*: « La fu *aancree* lor nes » (TL) ◇ ca 1175 *Ducs Normandie* 24882: « Tant siglerent e tant nagerent / Qu'a Guiolfosse s'aresterent; / Totes lor nés i *aancrerent* » (peut-être 1^o); 29744: « Une nacele unt esquipée, / Qui au port esteit *aancree* » ◇ fin 12^e s. *Antioche*: « tant qu'il sont *aancré* » (1,75) ◇ ca 1200 *Jourdain de Blaye*: « Iluec *aancrent* et barges et chalans » (TL) ◇ ca 1210 Villehardouin: « et jurent tote nuit armé, et *aancrez* lor vaissiaus » (171; manque ds CRAL) ◇ ca 1220 *Perlesvaus*: *estre aancré / aengré* (FEW) ◇ ca 1225 Coinci (RLiR 47,191) ◇ 2^e quart 13^e s. J. de Tuim, trad. Lucain: « si fait *aancrer* ses nés » (TL s.v. marine) ◇ ca 1280 *Sone* 17543: « Quant il ont lor nef *aancré* » ◇ ca 1307 Guiart: « Chascune [nef] aus deus bouts *aancree* » (TL) ◇ 1360-70 *Baudouin de Sebours*: « A grans havès de fer qu'il getent radement / *Aancrerent* le[s] nefz » (TL s.v. havet) ◇ → 14^e s.; être *aancré* → 1618 (FEW).

★ AANGRER. 13^e s. *Bible*: « lor nef ont *aangree* » (Gdf s.v. *aancrer*).

★ AENCHRER. ca 1175 *Horn*: « al port u la flote est *aencree* » (TL; var. *ancree*) ◇ 12^e-13^e s. *Loherains* (Gdf s.v. *aancrer*) ◇ 3^e quart 13^e s. Rutebeuf: « Ja n'iert lor ancras *aencreiz* » (TL) ◇ ca 1370 Machaut 4931: « Li autre furent ès galées / Qui en mer furent *aencrées* ».

□ < à + → *ancrer* (FEW 24,543b-544a, ANCORA; *aanchrer* manque; *aencrer* manque au sens 2^o).

AANGRER → *aancrer*. AASTELLIER → *atelier*.

ABAISSER, v.tr. 'faire descendre (la voile, l'antenne, etc.)' (rare gal.).

[dp. 12^e s. (BW, TLF), d'abord *abaissier*]. 1155 Wace, *Brut* 11223: « E alquant *abaissent* le tref » ◇ ca 1180 *Montage Guillaume* 3339: « Lor voile *abaissent* » ◇ ca 1200 *Athis* 9493: « Ne lor covint voile *abeissier* »; 9517: « Tost ont les voiles *abeissiees* » ◇ 1213 *Fet des Romains*: « Pompee avoit ja ses voiles fet *abessier* »; « Quant il vindrent pres, *abessierent* les voiles » (562,575) ◇ ca 1285 *Brendan*: « metez les avirons en la nef et *abeissiez* les voiles » (149; var. *laskies*; lat. *laxare*) ◇ 1366: « *abaissier* et oster leurs verges » (NGN) ◇ 1389 Mézières: « droissier et *abaissier* l'antenne »; « *abaissier* les voiles des navires »

(I,542; II,498) ◇ 1419-20 Caumont *abaissier* (la voile) (100) ◇ 1443: «faire *abaissier* le hault de ladte nave (: pour caréner)» (ms. Lille) ◇ dp. 1538 Est: «vela contrahere: caler et *abaissier* les voiles» (s.v. *contraho*) > 1539,1549: «caler et *abaissier* les voiles» (s.v. *voile* + *caler*) > Th > Dup > Nic ◇ 1622 Hobier: «la carene s'*abaissant* en cest endroit» (13) ◇ ca 1680: «pour hisser et *abaissier* l'antenne» (SCH 135:19) ◇ 4^e quart 17^e s.: «*abaissier* ou amener [les antennes]» (BN, fr. 19111:19, ds NGN).
 □ De → *baisser* (FEW 1,273a, *BASSIARE; la forme moderne *abaissier* a été oubliée).

ABAISSIER → *abaissier*. ABALESTRE → *arbalète*. ABALESTRER → **arbalétrier*. ABALESTRIER → *arbalétrier*. ABALESTRIERE → *arbalétrière*.

ABANDONNER, v.tr. 'délaisser, quitter'.

[dp. 13^e s. (FEW)]. 1406-09 *Boucicaut*: «ilz *abandonnerent* tantost les 2 galees et se mirent en fuye» (138) ◇ 1529 Crignon: «ils [...] *abandonnèrent* leur barquette» (32) ◇ 1560-65: «officiers mariniens et gens de bonne vueille ne pourront laisser ni *habandonner* le service de leurs galles sans le licence expres» (BN, fr. 15881:346) ◇ fin 16^e s. *Guidon*: «Si le patron est contraint d'*abandonner* son navire et marchandise» (285) ◇ 1604-29 Ordonn. Malte: «qu'aucun religieux [...] n'entreprene, *abandonnant* la galere, d'aller sur aucun vaisseau» (270; AOM 1654 *abandonando*) ◇ 1687 Desr: «Navire *abandonné*. Se dit d'un vaisseau que l'on trouve à la mer, ou le long des côtes, sans équipage» > Ozan 263 ◇ 1697 Barras: «*Abandonner* un batiment» (13).

□ Prob. d'une loc. non attestée à *ban doner* 'laisser entière liberté, ne pas retenir', formée sur *ban* 'proclamation pour ordonner ou défendre qc.' < frq. **ban* (FEW 15-1,49a). A cause du *d*, une base *bandon* 'pouvoir' a été rejetée (cf. FEW 15-1,52b, BW), mais le TLF y est revenu (*Cligès*: *mettre à bandon*), en supposant un croisement entre *ban* et *band-* (frq. **bandjan* 'faire signe'). Occ. 1514 *abandonar* (les galères) (Valbelle 67).

ABATRE → *abatre*.

ABATTRE, v. 1^o tr. 'couper, faire tomber'.

[dp. 12^e s. (FEW, TLF)]. 1528 Jove: «*abattit* l'arbre (: par un coup de canon)» (299) ◇ 1538 Vandenesse: «une nave [...], les mastz *abbatuz* et perchée d'artillerie» (148) ◇ 1622 Hobier: «des chaines de fer (: dans les canons) pour *abatre* les arbres et les en/tennes» (40-41) ◇ 1660 Luppé: «une salve de canonades avec des chesnes pour luy *abatre* ces arbres» (105) ◇ 1691: «on *abbat* avec l'herminette les vivas arestes qui restent»; «La pabelle de l'enginadure de chaque piece etant ainsi achevée, l'on en *abat* le bout» (SCH 134B:149,231).

■ 2^o tr. 'mettre à bas (un mât, une voile, une tente, etc.); mettre à bord (une ancre)'.

[dp. 11^e s. (FEW)]. ca 1170 Thomas, *Tristan* 1603: «*Abatent* tref» ◇ 1267-75 Da Canal *abatre* (une voile) (Limentani 108) ◇ 1521: «servant ledit carnal pour dresser et *abatre* l'arbre» (BN, fr. 3174:23^o; AN, B⁶⁷⁷:20 *abbatre*) ◇ 1545 J. Bouchet, *Epistres du traverseur*: «Et pour droisser ou *abbatre* la toile» (Gdf s.v. *nouchief*) ◇ 1553 Calvin, *Bible*: «apres avoir *abattu* la sortie» (Hug s.v. *sartie*; var.) ◇ 1573 Dup: «pour *abatre* les voiles au vent» (s.v. *verge*) > Nic ◇ 1616-20 Aubigné: «il *abbat* et amure sa grande voile (: d'un vaisseau) tout d'un coup» (IV,28) ◇ 1629 Baudoin: «il *abattit* l'antenne et la voile» (349) ◇ 1636 Mon: «les voiles *abatues* an tourmente» (s.v. *aller*) ◇ 1636 Cleirac: «*Abatre* le pavillon» (4) ◇ 1642 Oud: «*abbatre* la tente d'une galere» > Duez / 1662 *abatre* ◇ 1643 Fourn: «*abatre* les vergues sur le vibord» (1, s.v. *arriser*) > Dassié 7 *abatre* / Robbe 45 *abbatre*; «pour dresser ou *abatre* les masts de hune» (2) > Dassié 11; «voiles [...] *abatues*» (12); *abatre* (32; un mât); *abbatre* (530; des voiles) ◇ 1682 *Exercice*: «Faites *abbatre* le fer!» (9) ◇ ca 1685: «on *abat* les tende et tendelets» (Mars. 967:178) ◇ 1691: «on est obligé de les mettre (: les fers) dans la galere et de les *abatre* dans les conilles»; «pour pouvoir *abbatre* plus promptement la tente» (SCH 134B:91,246) ◇ 1697 Barras: «*Abatre* le fer, c'est mettre l'ancre en son lieu ordinaire [...]; quand il (: le général des galères) approche on *abat* la tente à demy, et la chiourme salue trois fois de la voix» (13) ◇ ca 1705 Fontette: «*abatre* la tente» (145; MMR 6 *abatre*); «si l'on attendoit que le fer fût *abatu* [dans la galere] pour tout voguer»; «nous fismes deffraller nostre voile d'artimon, qui d'abord qu'elle reçut le vent fit *abatre* la poupe» (376,419; manque MMR) ◇ 1717 Masse: «faites laisser le fer et les faites *abatre* dedans» (50) ◇ 1721 Bénat: «*abatre* la tente» (797) ◇ 1729: «Pour *abatre* la tende: Aleste à *abatre* tende! *Abate* (sic) tende!» (Mars. 967:279) ◇ 1783 EncM: «*Abatre* la tente, c'est ôter la tente, la plier et la mettre dans le coursier où elle a sa place pendant la navigation» > 1794-98 Røding.

¶ ABATTRE TENTE. 1682 *Exercice*: « pour faire *abatre tente* » (3) ◇ 1697 Barras: « *Abatre tente* ou coulommer la tente [...]. Chaque galere *abat tente* l'une apres l'autre; les matelots appellent cela *calouma* la tente ou *colomer* » (13) ◇ 1729 *abatre tende* → supra.

■ 3° tr. 'faire changer (un navire) de direction'.

1213 *Fet des Romains*: « Une partie en *abati* li venz en ces syrtes » (591) ◇ 1678 Guillet: « Les courans, les marées, les erreurs du pointage et le mauvais gouvernement du timonnier font *abatre* un vaisseau, c'est-à-dire, changent sa droite route [...]. *Abatre* le vaisseau d'un quart-de-rumb ou d'un demi-rumb » > Fur *abatre* > Basn ◇ 1682 *Exercice*: « Le vent sautant d'avant, et le trinquetin faisant écarter la galere, c'est à dire *abatre* la galere, on est / obligé de l'amener » (27-28) ◇ → 1773 Bourdê (FEW).

■ 4° intr. 'changer de direction, dériver (d'un navire)'.

dp. 1678 Guillet: « *Abatre*, déchoir, ou dériver, est s'écarter du rumb » > Fur *abatre* (> Basn) / 1697 Barras: « *Abatre*: decheoir, tomber, ou dériver » (14) ◇ 1687 Desr: « Faire *abatre* un navire, c'est le faire arriver, ou obeir au vent [...]. Le navire *abbat*, se dit lorsque l'ancre a quitté le fond et que le vaisseau arrive ou obeit au vent [...]. C'est encore ainsi qu'on parle pour dire que le vaisseau obeit au vent pour arriver » > Fur *abatre* (> Basn) / Ozan 265 / Corn ◇ ca 1705 Fontette: « si le vent est forcé et qu'il vous donne sur vos voilles, il n'y a qu'à laisser *abatre* la galere » (417).

■ 5° tr. 'mettre (un navire) sur le côté pour le caréner'.

dp. 1687 Desr: « *Abatre* se dit encore pour mettre un vaisseau sur le côté, lorsque l'on veut travailler à la carenne ou à quelque endroit qui n'est pas hors de l'eau » > Fur *abatre* (> Basn) / Ozan 245 / Corn ◇ 1717 Masse: « La raison qu'on commance toujours à espalmer le conteau le premier, c'est qu'il se fait mieux lors que la galere est toute *abatue* que sy elle étoit droite » (4); « Le second feu c'est d'aller en carenne et *abatre* (: ici v.intr.?) jusques à voir la quille égale avec l'eau » (5; Mars. 967:426 *abatre*) ◇ 1773 Bourdê: « *Abatre* un vaisseau en carène: c'est le coucher, ou le mettre sur le côté, au point d'éventer, ou de voir sa quille au-dessus de l'eau, afin de le caréner » > 1783 EncM *abatre*.

■ 6° pron. 'tomber, se renverser'.

1691: « On en arondit (: des arganeaux à serper) le pied, qui est plus petit que la teste, pour luy donner lieu, quand le fer en entrant dans la galere la releve et l'a mis debout, de glisser et de s'*abatre* à l'envers, car cette piece doit obeir à l'effort que fait le fer en rentrant et se relever jusqu'à ce qu'il commence à s'*abatre*, sans quoy il demeureroit dehors » (SCH 134B:185) ◇ 1697 Barras: « l'on porte l'andriveau à poupe [...], ce qui empeche la poupe de la galere de s'*abatre* à droite ou à gauche » (20) ◇ 1717 Masse: « vous mettre à la voile, en même temps que vous avez fait laisser et *abatre* votre fer » (54; manque Mars. 967:454).

□ < lat. tard. *abbatt(u)ere* (FEW 24,16a-17a; 6° et la loc. de 2° manquent). 1° occ. 1526 *abatre* (Valbelle 171).

ABAZ → bas. ABBAISSER → *abaisser*. ABBATRE, ABBATTRE → *abatre*. ABBONASSER, ABBONASSER → *abonacer*. ABBORD → *abord*. ABBORDAGE → *abordage*. ABBORDER → *aborder*. ABBORT → *abord*. ABEISSIER → *abaisser*. ABESSER → *abosser*. ABESSIER → *abaisser*. ABILHEMENT, ABILLEMENT → *habillement*. ABILLIER → *habiller*. ABIT → *habit*. ABLE → *havre*.

ABONACER, v. 1° pron. 'se calmer (en parlant de la mer ou du vent)'.

13° s. *Eraclès* [Guill. de Tyr]: « Tantost s'*abonaça* la mer » (Gdf) ◇ 1660 Luppé: « la nuit il s'*abbonassa* »; « le tans s'*abbonassa* »; « le tans s'*abbonassa* » (107,119,147) ◇ 1664 Thévenot: « sur le midy il s'*abonassa* un peu » (FM 21,137).

■ 2° intr. 'se calmer'.

1218-43 Novare: « le tens *abounassa* » (58; *Chiprois* 84) ◇ ca 1320 *Chiprois*: « Si tost con le tens *abonasa* » (223).

■ 3° tr. 'calmer (la mer)'.

1298 Polo: « tantost que la mer fo *abonacé[e]* et coie » (165) ◇ s.d. Psautier: « Sire, tu [...] *abougnaces* le remuement de ces ondes » (Gdf s.v. *abonacer*) ◇ 1611 Cotgr: « *abonnassé*: calmed ».

□ < it. *abbonacciare* < *bonaccia* → *bonasse* (FEW 6-1,79a, MALACIA).

ABONASER, ABBONASSER, ABBONASSER → *abonacer*.

ABORD, s.m. 1° 'arrivée, approche (d'un rivage, etc.)'.

[dp. 16° s. (FEW)]. 1604-29 Ordonn. Malte: « à l'*abord* des ports et des villes où il y a des chasteaux et

des forteresses » (275; AOM 1654:95° *nell'intrar*) > 1647 Cleirac (77) / 1647 Cleirac, *Us* (454) ◇ 1621 Binet: « si le vent ne permet pas cét *abord* et que les navires voguent de bon vent, ne pouvant s'entre-parler » (114) ◇ 1642 Oud: « *Abord*: arrivo, accostamento » > Duez ◇ 1660 Luppé: « Notre premyer *abort* fuct au cap de Guyers en Catalogne » (132) ◇ 1697 Barras: « *Abord* se dit encore des ports ou plages que l'on veut aprocher » (14); → *bord I*, 2° (à *bord*) ◇ 1701 Basn: « A notre *abord* dans l'isle nous fumes attaquez » (< Ablancourt).

■ 2° 'lieu où l'on aborde, port' (* att. gal.).

ca 1530 Bucher: « que cerches-tu ores en ces *abors* ? » (RHL 1,180) ◇ 1556 Saliat, trad. Hérodote (Hug) ◇ 1605 Le Loyer (Hug) ◇ dp. 1908 (TLF).

■ 3° 'accès dans un lieu' (* att. gal.).

1572 Amyot, trad. Plutarque: « au plus facile endroit et plus doux *abord* du rivage » (NGN) ◇ dp. 1587-96 Du Vair (FEW) ◇ 1606 Nic: « la coste est taillée à plomb, et partant la mer ou *abbord* de l'eauë y est haut, creux et profond » (s.v. *escore*) > Binet 52 > Binet 1629 *abord* (100) ◇ 1646 Ablancourt, trad. Arrien: « l'*abord* d'un fleuve » > Rich ◇ 1690 Fur > Basn / Acad ◇ 1697 Barras: « l'endroit des palissades (: du port de Marseille), qu'on laisse toujours libres pour le commerce et pour l'*abord* des petits / batimens » (50-51).

■ 4° 'abordage, attaque'.

[dp. 1636 Corneille (FEW)]. 1566 Belleau, *Larmes*: « Vogast en sa galere, ou donnast une charge / à l'*abord* d'un vaisseau, paré de sa grand' targe » (II,73) ◇ 1572 Belleau, *Seconde journée*: « A l'*abord* d'un vaisseau, ou bien à l'acrocher » (NGN) ◇ 1616 Luppé: « que les *aborts* soi[en]t bien conduicts pour en avoir heureuze reussye » (185) ◇ 1636 Cleirac: « les harpons, tranchans faits en façon de S pour couper à l'*abord* les cordages de l'ennemy » (40; mais *abordage* en 1647:56 et 1660:53) ◇ 1643 Fourn: « l'ennemy venant à l'*abord* »; « Munitions propres pour les *abords* » (22,136) ◇ 1660 Luppé: « A l'*abort* qui fut au point du iour, les Turcs fire[n]t quelque resistance »; « ne voullure[n]t pas attendre l'*abbort* et amaynare[n]t »; « aus *aborts* c'est à eus (: les soldats sur la rambade) de fere l'honneur de la maison » (86,134,162) ◇ 1690 Fur > Basn → 1771 Trév ◇ 1691 Ozan: « c'est par la belle qu'on vient ordinairement à l'*abord* » (< Guillet s.v. *belle: abordage*) ◇ 1757 Marteilhe: « n'y ayant personne qui leur disputât l'*abord* » (130).

□ De → *aborder* (FEW 15-1,185b-186a, frq. *BORD).

ABORDAGE, s.m. 1° 'action d'entrer dans un port' (* att. gal.).

1553 Belon (TLF) ◇ 1616-20 Aubigné (II,319; V,211) ◇ 1671 Pom ◇ 1675 Widerhold (FEW).

■ 2° 'choc accidentel de deux navires'.

dp. 1678 Guillet: « *Abordage* est aussi le choc des vaisseaux d'un même parti, que la force du vent fait dériver l'un sur l'autre » > Fur (> Basn) / Ozan 227 ◇ 1680 Rich ◇ 1681 Ordonnance III,vii.10: « En cas d'*abordage* de vaisseaux, le dommage sera payé également par les navires qui l'auront fait et souffert » (Isambert XIX,331) ◇ 1687 Choisy (NGN) ◇ 1687 Desr *abordage* ◇ 1694 Corn ◇ 1696 (Zysberg 289) ◇ 1697 Barras: « *Abordage* qui se fait par hazard »; « Aramber se prend encore pour un *abordage* » (14,22) ◇ ca 1705 Fontette: « On tient encore le fer à la barbe pour sortir plus dilligement de son poste, pour eviter aussy les *abordages* » (376; manque MMR) ◇ 1717 Masse: « Accident qui peut arriver par un *abordage* galère avec galère, ou bien en abordant un navire » (126).

■ 3° 'assaut donné à un navire ennemi'.

dp. 1616-20 Aubigné (Litttré) ◇ 1636 Cleirac: « ce qui jouë et tire à l'*abordage* » (41) ◇ 1647 Cleirac: « couper à l'*abordage* (: 1636:40 *abord*) les cordages de / l'ennemy » (56-57) ◇ 1678 Guillet: « *Abordage* est l'approche et le choc des vaisseaux ennemis qui se joignent et s'arrambent, ou s'accrochent par des grapins et des amares » > Fur > Basn; → *arramber* ◇ 1680 Rich ◇ 1687 Desr: « *Abordage* [...]. Aller à l'*abordage* » ◇ 1697 Barras: « *Abordage* dans un combat » (14) ◇ 1717 Masse: « dans un *abordage* qu'elles (: les galères de Malte) avoient fait(es) à un navire » (128) ◇ 1757 Marteilhe: « les soldats et les matelots des galères n'eurent aucune peine à monter à l'*abordage* et à se saisir du navire »; « nous commencions déjà à nous préparer pour l'*abordage* »; « sauter à l'*abordage* »; « lorsqu'une galère va à l'*abordage* » (108,110,128,282); → *accrocher*.

□ De → *aborder* (FEW 15-1,185ab, frq. *BORD).

ABORDER, v. 1° tr./pron. 'heurter (un navire) pour l'attaquer'.

dp. ca 1307 Guiart: « cil des galies françoises assailent les sarrazzinoises. Ja en ont plusieurs *abordées* » (TL) ◇ 1392-93 *Mélysine*: « mais s'*aborderent* aux vaisseaux [des Sarrasins]; » « Et quant vint à

l'aborder»; « Le vaisseau où Gieffroy estoit *s'aborda* au vaisseau où le roy Anthenor d'Anthioche estoit, et s'entragrappent de bons grappins de fer » (129,217,218) ◇ 1503 Auton: « [Les Espagnols] approcherent ladite galere des François, et tant, qu'ilz *abborderent* et commencerent à eulx gripper aux cordes » (III,197) ◇ 1547: « aller combattre, *abborder* et invahir [...] tous et chacuns les vaysseaux des ennemys » (Fournier 1904:186) ◇ 1556 Thevet: « les canons, que nous reservions si d'aventure ilz eussent *abordé* notre navire » (33) ◇ fin 16^es. *Guidon*: « le navire [...] *abordé* par les pillars » (258) ◇ 1604-29 Ordonn. Malte: « qu'aucune desdites galeres n'entreprenne de l'investir, ny de *l'aborder* » (270; AOM 1654:91 *accostarsi*) ◇ 1616-20 Aubigné: « Le comte *aborda* l'amirale qui se trouva secourue de deux autres » (V,62) ◇ 1629 Baudoin: « la galere du capitaine Coucy, qui l'avoit la premiere *abordé* » (463) ◇ 1643 Fourn (87) ◇ 1660 Luppé: « Un salve de canonades et mosqueterye et les *abborder* ne fuct qu'une mesme chose»; « il fuct rezoullu de le canoner [...], attendant au landemain matin pour *l'aborder* » (25,81) ◇ 1675 Villette: « nous devons forcer de / voiles et *aborder* les vaisseaux de la teste ennemie » (28-29) ◇ 1678 Guillet: « *Aborder* [...]: tomber sur un vaisseau » > 1697 Barras 14 ◇ 1683 Villette: « une galère qui vint *aborder* la galiotte » (63) ◇ 1686 Barras: « Galère *abordée* [...] à dessein premedité » (267).

■ 2^e tr./pron. 'heurter (un navire) par accident'.

dp. 1676 Villette: « La confusion estoit si grande que nous nous *abordions* les uns les autres » (42) ◇ 1678 Guillet: « par le terme d'*aborder* ils entendent tomber sur un vaisseau » ◇ 1681 Ordonnance III.vii,10-11: « si un vaisseau qui est à l'ancre [...] vient à chasser et à en *aborder* un autre [...]; si deux vaisseaux sous voile viennent à *s'aborder* par hazard » (NGN, d'après une autre éd.; ds Isambert → *abordage*) ◇ 1686 Barras: « Galère *abordée*, c'est à dire qui est *abordée* d'un vaisseau ou de tout autre bâtiment, soit qu'elle l'ait *abordé* ou qu'elle ait été *abordée* [...] par la force du vent, par celle des courans, par quelque autre accident imprevu » (267) ◇ 1697 Barras: « *Aborder* [...], tomber sur un bâtiment [...], soit par la force du vent et de la mer, soit par la mauvaise qualité du fond où l'on est contraint de mouiller»; « Dans un mauvais temps ces deux galeres s'aramberent, c'est à dire elles *s'aborderent* » (14,22) ◇ ca 1705 → *cargue-point* ◇ 1717 Masse: « supposé que vous en rompiez (: de rames) davantage, l'on s'en fait donner aux autres galères qui n'*aborderent* pas » (126); → *abordage* 2^e ◇ 1731: « La commandante nous ayant *abordée*, elle rompit beaucoup de rames, et nous travaillâmes l'un et l'autre avec beaucoup de confusion à nous débarrasser » (Zysberg 342).

■ 3^e tr. 'accoster (un autre navire)'.

1622 Hobier: « le caiq [...] et l'esquif [...] pour *aborder* les costes ou autres vaisseaux » (61) ◇ 1636 Cleirac: « Hansiere [...] pour ietter aux chaloupes qui *abordent* » (28) > Fourn 7 ◇ 1663 Oud: « *Abordare*: c'est quand deux vaisseaux s'approchent de sorte qu'on peut passer de l'un dans l'autre sans planche, ou autre chose: *aborder* » ◇ 1694 Acad: « *Aborder*, v.a.: approcher, joindre [...]. *Aborder* un vaisseau » ◇ 1812 Mozin - 1932 Acad (FEW).

■ 4^e pron. 'accoster (une autre galère) pour l'appuyer pendant le carénage'.

ca 1705 Fontette: « La galere qui doit soutenir *s'aborde* avec celle qui doit mettre en quille et hisse son antenne » (377).

■ 5^e intr. (aussi pron. chez Ronsard) 'venir à terre, prendre terre'.

3^e tiers 14^es. Deschamps: « Enfants, vuezillez ici tost *aborder* » (I,188) ◇ dp. 15^es. (FEW) ◇ 1501 Auton: « ung patron de galere de Venissians [...], lequel par tormente estoit illeques *abordé* » (II,200) ◇ dict. dp. 1538 Est: « Se ad aliquem applicare: *aborder* a terre, et se retirer vers quelqu'un » (s.v. applico) > 1539,1549 s.v. *aborder* > Th > Dup > Holl / Nic > Cotgr ◇ 1541 Vandenesse: « A *l'aborder* l'on tira force artillerie, tant de mer que de terre » (194) ◇ 1552 Rab IV.63: « arrivâmes près l'isle de Chaneph. En laquelle *abourder* ne peut la nauf de Pantagruel » (II,231) ◇ 1552 Ronsard, *Amours*: « mais quand ma nef de *s'aborder* est preste » (Hug) ◇ 1556 Thevet: « *abordoient* à Rezo »; « pour *aborder* et prendre terre » (204,215) ◇ 1559 Amyot, "Marius": « qui crierent aux mariniers qu'ils eussent à *aborder* »; "Phocion": « l'isle de Chio, où il voulut *aborder* le premier avec sa galere et descendre en terre » (277^o,487) ◇ 1562 Du Pinet, trad. Pline: « tous les vaisseaux qui y *aborderent* sont en danger d'assabler » (Hug s.v. assabler) ◇ 1604-29 Ordonn. Malte: « la droicte route du lieu où il faudra qu'il *aborde* » (271; AOM 1654:92 *questa volta*) ◇ 1616-20 Aubigné (II,325) ◇ 1621 Binet (57) ◇ 1630 Bouchard: « quand il faut [...] *aborder* ou aler en haute mer » (83) ◇ 1636 Mon: « *Aborder*, prandre bord, prandre rive, se porter à terre » ◇ 1643 Fourn: « Plage [...], qui n'a assez d'eau et de fonds, afin que les vaisseaux y puissent *aborder* » (10) ◇ 1653 Vaugelas, trad. Quinte-Curce > Rich ◇ 1660 Luppé: « elles [...] vindre[n]t *aborder* tout contre Antibou »; « *abordasmes* à Otranto »; « en tous lieux de l'Espagne où nous *abordasmes* » (51,83,137) ◇ 1680 Rich (< Ablancourt et Vaugelas) ◇ 1708

Larrocan (26) ◇ 1722: « dans le port où l'on *abordera* » (Mars. 967:252).

■ 6° tr. 'faire arriver à terre'.

1416-18: « Pour faire pescher et *aborder* deux pelz » (GdfC) ◇ 1538 Est: « homo aut ventus navem appulit: *aborder*, mener a port » (s.v. appello); « Applico [...]: faire arriver, *aborder*. Naves ad terram applicare: mettre a bort, *aborder* » > 1539,1549: « *Aborder*, ou mettre les navires à bord: Naves ad terram applicare » > Th > Dup > Nic.

■ 7° tr. 'toucher, arriver à (la côte)'.

1622 Hobier → 3° ◇ 1636 Cleirac: « Escales, sont les ports que le navire *aborde* pendant le voyage » (5) > Fourn 5 ◇ dp. 2° quart 17° s. Voiture (FEW) ◇ 1660 Luppé: « l'armée turquesque composée de soixante gualleres *aborda* la nuit l'Isle de Malte [...] et dezembarquare[n]t environ sept mille hommes en terre »; « isle desabitée que nous *abordasmes* » (28,110) ◇ 1681 Ordonnance Lix.27: « Les maîtres qui *aborderont* les ports où il y a des consuls » (Isambert XIX,296) ◇ 1694 Acad: « *Aborder*, v.a. [...]. *Aborder* une coste ».

□ De → *bord I*, 1° et 4° (FEW 15-1,184a-185b, frq. *BORD; 4° manque). Cf. l'occ. *abordar*: [1°] en 1526 (Valbelle 168), [5°] en 1521 (Valbelle 107).

ABORT → *abord*.

ABOSSER, v. tr./intr. 'amarrer au moyen d'une bosse'.

ca 1672: « Pour *abousser* l'entene il faut lier deux sarts à quatre ou cinq brasses de l'arbre sous la pene et deux autres sarts au quart » (GNO) ◇ 1682 *Exercice*: « Faites *abosser* (: la gume)! » (30) ◇ 1683 Le Cordier (éd. 1761): « On débosse le cable en arrière des billes (sic: bittes), on l'*abosse* en avant et on le débite »; « Je ferois *abosser* un greslin sur le cable dehors le navire » (RHL 1,180) ◇ 1691: « on les amare (: les groupes de col) aux hastes des fers par une de leurs extremitéz, et on les *abosse* par l'autre dans la galere » (SCH 132:14) ◇ 1697 Barras: « *Abosse*: ce mot se dit par corruption pour dire *bosse*, c'est à dire arrete, lie, serre. *Abosser*: serrer, lier, arreter une gume, un cap ou autre cordage, avec des cordes faites exprés qu'on apelle *bosses* »; « Bosse la gume [...]. On dit par corruption *abosse* et *abosser*, mais on parle mal » (14,71) ◇ ca 1705 Fontette: « il y a une bossette au second banc de prouë [...] que le voguavant a soin de faire courre quand on cargue, pour *abosser* à l'instant qu'on le commande » (368; MMR 54 *abesser*); « Les bosses ont 3 brasses de longueur [...]. Le bout pour *abosser* est à baderne, de la longueur d'une brasse » (376; manque MMR); « on fait une marque de cuir passée dans la vette, qui avertit quand il faut *abosser*, le voguavant du 4e et celui du 3e [banc], quand ils voyent passer la marque, *abossent*, pour que le voguavant du second banc puisse donner plus facilement vaute de la vette à la galoche » (404; MMR 139) ◇ 1729: « *abosse* les vettes au 3e banc! »; « *abasse* la gume! » (Mars. 967:282,287).

□ Dér. méridional de → *bosse* (FEW 1,467a, *BOTTIA; *abousser* manque). Occ. mod. *aboussa* (Mistral), *aboçar* (Alibert).

ABOUGNACER, ABOUNASSER → *abonacer*. ABOUSSER → *abosser*. ABRE → *arbre*. ABREUVER → *abrivier*.

ABRI, s.m. 'lieu qui protège (surtout contre le vent)'.

★ ABRI. [dp. ca 1170 *Rois* (TLF)]. 1606 Nic: « *Abri* est en la terre ce que cale [est] en mer » ◇ 1611 Cotgr: « *Abri* [...]: a lee-shore [...]. Un port de bon *abri* pour les navires » ◇ 1616-20 Aubigné: « une forteresse, de laquelle ils laissèrent gagner l'*abri* aux Turcs » (IV,127) ◇ 1647 Cleirac « Cale, est un *abry* ou rade profonde » (11) ◇ 1678 Guillet: « *Abri* est un mouillage à couvert du vent [...]; sans aucun *a(r)abri* » > Ozan 225 *abry* / 1697 Barras: « *Abri* est un mouillage couvert d'un ou de deux vents dans lequel on peut mouiller quelques heures » (14) ◇ 1683 Danet: « *Abri* pour les vaisseaux ou rade, où ils sont à couvert des tempestes et des vents » ◇ dp. 1690 Fur (> Basn) ◇ 1717 Masse: « Lors que [...] vous vous trouvez dans un bon port et de bon *abry* » (98; Mars. 967:479 « à l'*abry* ») ◇ 1747 Belle Isle: « Les chebecs peuvent résister à la mer alors que les galères doivent chercher *abri* » (Masson 432).

★ ABRIS (pl. ?). 1520 Garcie: « tu auras *abris* de noroest, de nort, de nordest et d'est »; « tu auras *abris* de nort, de noroest et de oest siroest »; « auras *abrys* de oest, de siroest, du su et de suest [...] »; il y a *abris* iusques au noroest »; « qui est havre de toutes marces et *abris* de tous temps si non de su et de suest » (31,145,148,153).

¶ À L'ABRI à couvert'. [dp. 1538 Est (à l'*abry*, s.v. *apricor*); FEW: dp. 1564 Th]. 1529 Crignon:

« pour doubler une pointe et nous mettre à l'abri » (RHL 9,486) ◇ 1604-29 Ordonn. Malte: « si bien qu'il (: l'autel) soit à l'abry du mauvais temps » (269; AOM 1654:90^m *sicuro da*) ◇ 1616-20 Aubigné: « L'armée donc se mit à l'abri (: contre la tempête) jusques au 21 de juillet » (VIII,115) ◇ 1621 Binet: « Cale [...]; là on se iette quand la tourmente surprend, et on se met à l'abry et à garand des flots et du vent » (103) ◇ 1643 Fourn: « quelque espace notable, dans lequel [...] les vaisseaux se puissent retirer à seureté et mettre à l'abry » (46) ◇ 1660 Luppé: « nous guagnames terre en Candye à l'abry du tans » (83) ◇ 1678 Robbe: « à l'abry du vent » (55) ◇ dp. 1690 Fur > Basn ◇ 1717 Masse: « Lors que [...] vous vous trouvé[z] dans un port à l'abry » (Mars. 967:479; AN, B¹44 → supra); « vous pouvez vous trouver [...] mouillés à l'abry de quelques isles » (55; manque Mars. 967:454).

□ < afr. *abrier* 'protéger, mettre à l'abri', venu probablement par le Midi du lat. tard. *apricare* 'se chauffer au soleil (en dehors du vent)' (FEW 25,57b; *abris* manque). Occ. 1530 à l'*abric* (Valbelle 217).

ABRIS → *abri*.

ABRIVER, v.tr. 'donner de la vitesse (à un navire), élaner'.

★ ABREUVER. 1757 Marteilhe: « la galère était si *abreuvé* de son cours rapide, que plus de deux ou trois mille matelots [...] n'en purent venir à bout [...]; enfin la galère s'alla casser le nez contre le quai » (123).

★ ABRIVER. 1682 *Exercice*: « Ayant vogué assez de temps pour *abriver* la galere, on fera les commandemens suivans: N[ostre] H[omme], avertissez qu'il faut faire siessecourre et se préparer pour entrer dans le port! » (13) ◇ 1697 Barras: « *Abriver* ou aranquer, c'est pousser la galere avec plus de force par le moyen des rames, ce qui se pratique ordinairement en prenant son poste; quand on veut tourner la poupe à terre, on *abrive* la galere, on donne fond, et / lors qu'on le juge à propos on basse l'ancre, et on met en mesme temps le timon à la bande, et la galere tourne plus facilement plus elle est *abrivée*, mais il faut prendre garde que les bosses soient bonnes et qu'il y en ait du moins deux et une troisieme de prete, car si elles venoient à rompre, il y auroit danger d'echouer la galere, ou de donner de la prouë à terre. On se sert aussy quelque fois du mot d'*abriver* pour animer la chiourme et luy dire de faire plus de force quand on veut doubler un cap ayant le vent par prouë, ou lors qu'on donne chasse à quelque batiment. *Abrive* chiourme, aranque, pour ariver des premiers à ce vaisseau, c'est à dire, fait[e]s force de rames, passevogue, il faut *abriver* la galere pour tourner la poupe au mole plus facilement » (14-15) ◇ 1721 Bénat: « on dit palper lorsque la galere a tout son air et qu'elle est *abrivée* ou lorsqu'elle a toute sa vitesse » (585) ◇ 1783 EncM: « à l'impératif *abrive*. Il est fort en usage dans la Méditerranée pour animer les nageurs d'un canot; il revient au commandement *avant* ».

□ < occ. (s') *abrivar* '(se) hâter, (s') élaner' (cf. Raynouard s.v. *briu*; 1572: « *s'abrivar* ma nau au gouffre de Caribdo », GNO, sous le sens erroné de 'partir, s'éloigner') < *briu* 'impétuosité' < gaul. **brivos* (FEW 1,542b; *abreuver* manque). Cf. l'afr. *a brive* (ca 1185 *Conte du Graal*: « Et si nagierent tant *a brive* / Que venu sont a l'autre rive », TL; aussi non mar. ds *Renart* et *Fergus*). *Abreuver* est une confusion due au sens de 'désaltérer'. Cf. 1614 Pantera: « *Abbreverare* (sic: *abbrivere*) è aviare il vascello al viaggio con tutta la forza della ciurma, accioche camini velocissimamente » (cité comme forme erronée, sous un titre méconnaissable, ds le DLI s.v. *abbrivare* > GDLI, mais avec disparition de la forme *abbrivere*).

ABRUCHIER. v.tr. 'flamber (l'extérieur d'un navire)'.

★ ABRUCHIER. 1279: « pour mettre les galies seur terre, et a les *abruchier* et ascarier [...]; / les galies ou les galions a lever seur terre et a *abruchier* et puntiller et a escarier » (Bouïard I,144-45).

★ ABUCHER [err.]. « que toutes les galies et galions qui sont convenables a aler par mer soient levées en haut de terre trois palmes de haut sus terre et soient *abuchées* et pointillées et escarié[es] » (Bouïard I,143).

□ L'explication 'pouvoir de cales' donnée par Bouïard (I,143 n. 6) paraît erronée: à moins d'être une coquille, *abucher* a tout au plus été influencé par *bûche*. *Abruchier* vient certainement de l'it. *abbruciare* (encore Bosio II,194 *abbruciare*), dont on connaît les variantes *abbruscare* (GDLI; → *brusquer*), *abbruschiare* (DEI; méridional), *abbruscicare* (DEI), *abbrugiare* (Prati) et *abbrustiare* (REW 9097), de *bruciare*, etc. (cf. FEW 1,572a sq. *BRUSCIA 'broussaille, bruyère' et 1,575ab, BRUSCUM). Celui-ci semble se confiner au Nord (lat. méd. *brusare* au sens mar. à Gênes, 1213; cf. DELI s.v. *bruciare*) et vient peut-être d'un gaul. **brusiare*, croisé avec le lat. *ustulare* (FEW 14,81; notre verbe manque) pour donner le fr. *brûler*.

ABRUQUIER, v.tr. 'flamber (l'extérieur d'un navire)'.

1388: « pour avoir aidé a *abruquier* et raqueter ladicte galee » (Chazelas I,320).

□ Il s'agit soit d'un composé déformé de → *brusquer*, soit plutôt d'un empr. (à Rouen, et également déformé) à l'it. *abbrusc(h)(i)are*, *abbruciare*, → *abruchier* (manque FEW 1,575b, BRUSCUM; cf. 14,81, USTULARE).

ABRY, **ABRYS** → *abri*. **ABSUBIECTIR** → *assujettir*. **ABUCHER** → *abruchier*. **ACARNAU** → *carнал*. **ACCESSEUR** → *assesseur*.

ACCIDENT, s.m. 'événement malheureux'.

[dp. ca 1175 *Ducs Normandie* (TLF, FEW)]. 1717 Masse: « Quand de pareils *accidents* (: qu'une galère touche sur un rocher et fait de l'eau) arrivent et qu'on est plusieurs galères ensemble, il faut se secourir les unes avec les autres »; « A ces sortes d'*accidents* (: une course rompue), l'on y peut remédier par une bonne tringue »; « la mistrance qu'il faut qui se trouve toujours à tous les *accidents* qui arrivent pour les racomoder » (130,133,137).

□ Empr. au lat. *accidentem*, acc. de *accidens* (FEW 24,73b), part. prés. subst. de *accidere*.

ACCOMMODER, v.tr. 1° 'placer convenablement'.

[1549 Est - 1700 Pom (FEW)]. 1521: « lesd. pieces sont posees et *accommodees* selon la dimation du corps du vaisseau » (BN, fr. 3174:22; AN, B⁶77:19) ◇ 1687 Desr: « Oeuvre de marée, c'est prendre le tems que la mer est retirée pour *acomoder* le fond d'un vaisseau sur la terre »; « Pompe éventée, c'est une pompe qui est pendue et qui par conséquent ne peut servir sans être *acomodée* » ◇ 1717 Masse: « en l'*accommodant* (: la tringue) de maniere à ne pouvoir empêcher la vogue » (134).

■ 2° 'mettre dans un état convenable, réparer'.

[dp. 1552 Rab (FEW)]. 1616-20 Aubigné: « une galliotte bien *accommodée* » (IV,22) ◇ 1628: « pour fere *acomoder* le caiq »; « pour despence faicte pour *acomoder* la vogue de lad. gallere [...] pour fere *acomoder* le pied de porc » (AN, B⁶77:68^o,73) ◇ 1649: « pour avoir *acomodé* la ferure du timon » (Arles 667:147) ◇ 1681 Brodart: « nettoyer et *acomoder* les vaisseaux et barques » (Morant 234) ◇ 1717 Masse: « en attendant qu'on soit dans le port pour vous mieux *acomoder* » (124) ◇ 1728: « Le maistre d'ache, ou charpentier, doit *acomoder* les banc[s], banquettes, pedaigne[s], escaumes et autres qu'on peut rompre dans une galere ou que le canon peut briser » (Mars. 967:230).

□ Empr. au lat. *accommodare* (FEW 24,81b) < *commodus* 'convenable'.

ACCOMODER → *accommoder*.

ACCOMPAGNER, v.tr. 'se joindre (à un navire) pour aller où il va'.

[dp. 3^e tiers 12^e s. Chrétien (FEW)]. 1549: « [on] peult tirer [des galères] plus de service que de nulle autre sorte de vaisseaux [...], assavoir pour *accompaigner* une armee quant led. seigneur la voudra faire » (BN, fr. 18153:52^o) ◇ 1717 Masse: « comme aussy, lors que cette galère est hors des rochers, avoir soin de faire tenir auprès d'elle deux autres galères pour l'*accompaigner* en la mettant dans le milieu, jusques à ce qu'elle soit en lieu d'assurance » (130).

□ < 'prendre pour compaignon', dér. de → *compaignon* (FEW 2-2,967a, COMPANIO).

ACCOMPAIGNER → *accompaigner*.

ACCOMPLIR, v.tr. 'achever, compléter' (* att. gal.).

[dp. fin 10^e s. *Passion* (FEW)]. 1246: « 4 centenaires de canve (: chanvre) [...] pour la sarce de la nave et de la bargue faire et *acomplir* » (Belgrano 10; lat. « ad *complenda* »).

□ < *complir* 'compléter, remplir' < lat. *complire*, par chang. de conjugaison de *complere* (FEW 2-2,980b).

ACCOSTER, v. 1° tr. 's'approcher (de la côte) en la côtoyant'.

1155 Wace, *Brut* 5116: « Le lunc de la mer ad siglé / E le país ad *acosté* » ◇ 1529 Crignon: « nous *acostames* cette isle » (NGN) ◇ 1660 Luppé: « continuant notre rectour *acostames* la Pouille » (87).

■ 2° intr./pron. 'venir se placer le long d'un navire, de la côte, etc.'.

1155 Wace, *Brut* 4301: « Les nefis fist a terre *acoster* » ◇ 1160-74 Wace, *Rou* III,6473: « Les nes sunt a

un port tornees, / totes sunt ensemble aünees, / toutes sont ensemble *acostees* » ◇ ca 1320 *Chiprois*: « et *s'acosta* la guallée à mur de la ville »; « en un colonbet que *s'acosta* as gualées des Jenevés »; « et *s'acosterent* fiablement l'un[e] guallée à l'autre » (170,287,328) ◇ 1392-93 *Mélusine*: « Et le rampin *s'acostoit* des groz vaisseaulx et en perça jusques à quatre » (218) ◇ 1402 Béthencourt: « quand ils furent *acostez* à la terre, le vent leur fut contraire » (Jal; err. 1° ds FEW) ◇ 1542 La Borderie: « Et que galere auprès d'elle *s'acoste* » (195) ◇ 1616 Luppé: « tout ausy tost toutes les gualleres *s'accosteront* tout autant qu'il ce pourra de la réalle, pour recevoir l'ordre de ce quy ce devra fere » (185) ◇ 1687 Desr: « *Accoste* à bord, c'est-à-dire aproche du vaisseau. Ce commandement ce (: se) fait à un petit vaisseau pour le faire approcher d'un plus grand » > Fur > Basn *accôte* > Corn ◇ 1697 Barras: « *Acoste*, c'est à dire aproche, viens à bord » (15) ◇ 1708 Larrocan: « la réalle s'étant *accostée* de terre à l'endroit où l'on débarque » (50) ◇ 1773 Bourdè: « *Accoste* à bord [...]. Commandement que l'on fait à un bateau, pour l'obliger de venir à bord » ◇ 1783 EncM: « *Accoste* à bord, viens à côté du vaisseau » ◇ [1797, 1826 (TLF) et 1835-1932 Acad (FEW) tr.: *accoster* un vaisseau].

■ 3° tr. 'placer (un navire) côte à côte avec (un autre)' (* att. gal.).

1160-74 Wace, *Rou* III,6480: « lor navie tot assenblerent, / l'une nef a l'autre *acosterent* » ◇ 1647 Cleirac: « Quand deux navires sont gissans en rade *accostez* » (47; 1636:28 *accottez*).

■ 4° tr. 'approcher (un objet de l'autre)'.

ca 1180 *Gilles*: « *Lur* nef *acostent* à l'estrande » (TL) ◇ déb. 13^e s. *Meraugis*: « ne voudrent pas trespasser la mer, ainçois ont *acostee* la terre » (TL) ◇ 1681: « *acoster* un hunier » 'border la voile jusqu'à toucher la vergue' (Jal) ◇ 1687 Desr: « *Accoster* quelque chose, comme une manœuvre, c'est l'approcher de quelque autre chose. *Accoster* les huniers, ou les perroquets, c'est faire toucher les coins ou points des unes et des autres à la poulie qui est mise exprs pour cela au bout des vergues. *Accoste*, est un commandement pour faire approcher quelque chose l'une de l'autre » > (Fur >) Basn *accôter* (→ Trév 1771 *accoster*, *accoter*, FEW) / Ozan 238 / Corn ◇ 1691: « Les cordages qui servent à tenir l'antenne *acostée* à l'arbre » (SCH 132:33) ◇ 1717 Masse: « les matelots qui sont sur la rambade doivent porter ou à *coster* (sic) le quart de meistre jusque au haut pied de l'arbre de trinquet » (85; Mars. 967:473 *accoster*); « Elles (: les barbettes et les sagles) vous servent à *accoster* vôtre timon près du bout de la grande eguille de la rode » (138).

■ 5° tr./infr./pron. 'aborder (à la côte); aborder, attaquer'.

1441 Piloti: « jusque le lieu que naves et galées se peuvent *acoster* (: au port d'Alexandrie) » (179) ◇ 1616-20 Aubigné: « douze vaisseaux [...] *accostèrent* premièrement sans bruit la galère » (III,374) ◇ 1660 Luppé: « il n'y eut moyen di (sic; dans cette île) *acoster* »; « n'y ayant moyen d'*accoster* la terre »; « Le premyer [vaisseau] qu'on(s) *acosta* » (121,125,134).

□ Ce verbe est assez ancien pour être un dér. français de *coste* → *côte* (FEW 2-2,1247b-1248a, COSTA). Cependant, le rétablissement phonétique de l's (dès le 16^e s. au sens mar.?) doit s'expliquer par une infl. occitane ou italienne. Le sens 5° notamment semble emprunté à l'it. *accostare*. Dans 4°, l'ex. de *Gilles* représente prob. un dér. de *coste*, mais à partir du 17^e s. nous avons affaire à une infl. de *coste* sur le verbe *acoter* 'accouder' < lat. *accubitare* (cf. FEW 24,89a).

ACCÔTER, ACCOTTER → *accoster*.

ACCOUPLER, v.tr. 'mettre deux à deux'.

[dp. 1165 *Guill. d'Angleterre* (TLF); d'abord *acopler* (des chiens) (FEW)]. 1700: « Le 4 juin 1686 on l'*accoupla* pour l'amener en galère » (Tournier III,361) ◇ 1757 Marteilhe: « l'on nous ôta la grande chaîne qui nous tenait tous ensemble, nous laissant seulement celle qui nous *accouplait* deux à deux »; « quoique [...] plusieurs de nous fussent *accouplés* avec quelques-uns de ces malheureux » (194,214).

□ < *coupler* 'id.' < lat. *copulare*, dér. de *cópula* 'couple' (FEW 2-2,1160a).

ACCOURCIE, ACCOURSE, ACCOURSIE, ACCOURSYER → *coursie*. ACCOUSTREMENT → *accoustrément*. ACCOUSTRER → *accoustrer*.

*ACCOUTRAGE, s.m. 'équipement, mise en état, réparation'.

[4^e quart 15^e s. Molinet *accoustrage* 'arrangement, traitement'; 1561 (Genève) *accoutrage* 'réparation' (FEW)]. 1586: « pour la despence qu'il conviendra fere à l'*accoustrage* de lad. gallere jusques à estre preste à fere voile, la somme de douze cens escuz » (Mireur 625).

□ De → *accoutrer* (FEW 2-2,1099b, *CONSUTURA).

ACCOUTREMENT, s.m. 1° 'habillement, parement'.

[1489-98 Commynes - 1704 Trév (FEW)]. 1533: « [draps, franges, etc.] pour servir à la perfection de l'*accoustrement* et armement de la gallère en laquelle est venu notre Saint Père » (Laborde II,225) ◇ 1548: « Chasqun [des forçats] avecques son chene et en asses bon ordre d'*accoustrementz* » (B 232:52^{vo}) ◇ 1558: « cent quarante deux forsatz françoys vestus de ses *accoustramentz* » (B 233:503).

■ 2° 'réparation'.

1547: « l'*accoustrement* de la gallere, tant en callaffas, mossous de callaffas, pontz, bruscha, poix » (BdR, 356E, n° 13:B).

□ De → *accouter* (FEW 2-2,1099b-1100a, *CONSUTURA; 2° uniquement pour le béarnais mod. *accoustrament*).

ACCOUTRER, v.tr. 1° 'équiper (un navire)' (* att. gal.).

1489-98 Commynes: « trois ou quatre grosses nefz, qu'il luy fist *accoustrer* ou port de la Vere en Hollande » (I,212) ◇ 1494 Instructions de Charles VIII: « que l'on puisse / *acoustrer* [ces navires] pour porter chevaux » (Dupont III,373-74) ◇ 1520 (Gay s.v. nef) ◇ ca 1530 Contrat de l'amiral Chabot: « lesd. gallyons et nef, bien et deuement radoubées et *accoustrées*, comme il appartient à faire ledict voyage » (Margry 195) ◇ 1537 *accoustrer* (NGN) ◇ dict. dp. 1538 Est: « naves expedire: *accoustrer* » (s.v. expedio); « naves instituer: *accoustrer*, ou edifier » (s.v. instituo) > 1539,1549: « *Accoustrer* navires: naves expedire, naves instituer » > Th > Dup > Nic *accouter* ◇ 1558 La Vigne à Henri II [Constantinople]: « la mesme gallère bastarde qui avoit esté ordonnée et *accoustrée* pour ma personne » (Charrière II,463) ◇ 1559 Amyot, "Timoleon": « fit parer et *accoustrer* ses galeres de boucliers, de cotes d'armes »; "Antonius": « plusieurs galeres [...], qui estoient parees et *accoustrées* superbement » (171,614^{vo}) ◇ 1636 Mon.

■ 2° 'réparer'.

1528 Instructions de Charles-Quint: « ce que pensois me devoyr couster à *acoustrer* les 26 ou trente galères » (Weiss I,428) ◇ 1538 Véga: « pège, estope, clous [...] pour *acoustrer* ses gallères [...]; pour *accoustrer* et advitailler icelles » (379) ◇ 1547: « barrillas pour *accoustrer* les barrilles »; « pour fayre *accoustrer* les vieilles [barilles] de fons et de sercles » (BdR, 356E, n° 13:B,G) ◇ 1547 De Morvillers à François I^{er} [Venise]: « L'on *acoustre* diligemment un grand galion qui estoit à Barberousse » (Charrière I,638) ◇ 1575 Thevet: « Ils en tirerent (: de la résine) assez raisonnablement, pour *accoustrer* le vaisseau » (Hug s.v. calfeutage) ◇ 1629 Baudoin: « Il fit tirer en terre la galere de *Saincte Marie* pour l'*accoustrer* » (326).

■ 3° 'préparer (le chanvre) d'une façon spéciale'.

1547-50 *Stolonomie*: « ung quintal et demy cheneve *acoustré* » (10^{vo}).

□ < 'préparer, arranger' < lat. pop. **acco(n)s(u)turare*, propr. 'coudre ensemble' < **consutūra* 'couture, suite de points par lesquels des étoffes sont cousues' (FEW 2-2,1099b; 2° et 3° manquent).

ACCROCHER, v. 1° tr. 'attacher (par quelque pointe crochue)'.

[dp. ca 1165 *Guill. d'Angleterre* (TLF, FEW)]. 1213 *Fet des Romains*: « les fax *acrochoient* les cordes qui / tenoient les maz des nes » (144-45) ◇ 1554 Amyot, trad. Diodore: « Il heurta aussi celle (: la galère) de Pericles [...], mais l'esperon de la sienne y demoura *accroché*, de maniere qu'il ne peut plus sier en arriere » (Hug s.v. scier 2) ◇ 1682 *Exercice*: « Faites *accrocher* les barbettes à leurs bancs! » (19) ◇ 1697 Barras: « *Acrocher* la carnal à la tente. *Acrocher* la tente, c'est passer l'estrop qui est au bout du mezanin de la tente à poupe dans un ganche cloüé sur le bout de la fleche; on l'*acroche* de mesme à prouë à la casse de la tente pour la tenir en sa place. *Acrocher* les barbetes du caïcq » (15) ◇ ca 1705 Fontette: « les espaliers tirent la tende à poupe et donnent la gance aux timoniers, qui l'*acrochent* [...]; les forçatz de la bande tirent les cabris des filarests et les donnent aux voguavants pour les *accrocher* au mizanin avec la gourdinere »; « la cime [des petaras] qui reste vient s'*accrocher* à la chaîne du perlas »; « Il faut que les barbettes soyent *accrochée[s]* »; « deux oste[s], l'une qui reste à poupe et l'autre se porte à prouë et s'*accroche* à la place de la cargue devant » (344,378,398,408) ◇ 1717 Masse: « après vous retourné[z] *accrocher* vos couladoux aux sartis » (71) ◇ 1729: « *accroché[z]* l'escotte par son guinçonneau à la gance de la voile » (Mars. 967:282) ◇ 1734 Reynoir: « Les aubarestieres [...], *accrochées* par un bout à la potence » (11).

■ 2° tr. 'aborder (un vaisseau) en y jetant des grappins'.

1213 *Fet des Romains*: « Quant li Marseillois virent aucune de lor nes detenir et *acrochier* »; « cil de la nef pretorienne les avoient *acrochies* à plus de 20 cros » (411,420); → *croc* ◇ 1290 Priorat, trad. Végèce:

« Lor nez tantost es autres joignent, / Ferment et teignent et accrochent » (NGN) ◇ fin 14^e s. [1340] Froissart: « ils avoient grands crocs et havez de fer tenants à chaines, si les jetoient dedans les nefes de l'un à l'autre et les *accrochoient* ensemble » (NGN) ◇ dict. dp. 1538 Est: « croc à *accrocher* navires » (s.v. manus) > 1539,1549 (s.v. croc) > Th > Dup > Nic > Binet 50 ◇ 1572 Belleau → *abord* 4^e (subst.) ◇ 1643 Fourn: « grappins et mains de fer, dont les Romains s'estoient servis pour *accrocher* leurs galeres » (663) ◇ 1653 Vaugelas, trad. Quinte-Curce: « La Réale *acrocha* une galere » > Rich ◇ 1678 Guillet → *arramber* ◇ 1690 Fur > Basn / Corn ◇ dp. 1694 Acad ◇ 1697 Barras: « *Accrocher* signifie encore se lier, s'attacher à quelque batiment avec des grappins » (15).

■ 3^e pron. 'aborder (un vaisseau) en y jetant des grappins'.

1757 Marteilhe: « les galères d'Espagne s'*accrochèrent* aux galères de France à l'abordage » (318).

□ De → *croc* (FEW 16,402b, frq. *KRÖK; 3^e manque).

ACCULEMENT, s.m. 'quantité dans laquelle certains madriers et les fourcats s'élèvent par rapport au plan de la quille'. Cf. → *madier* d'acculement.

1667 Fourn: « Poitrine de gabord est le remplissage du bois retiré des *aculements* et egorgements de varengues et genoüils » (10) > Dassié 14 *aculemens* ◇ 1677 Dassié: « *Aculement* est la proportion que chaque gabary s'élève sur la quille plus que la maistrisse coste ou premier gabary » (10) > Ozan 277 ◇ dp. 1687 Desr: « *Acculement* se dit de la concavité et rondeur de quelques membres qui se placent à l'avant et à l'arrière sur la quille du vaisseau » > Fur > Basn ◇ 1691: « il est necessaire d'expliquer en quoy consiste cet *acculement* et de dire que depuis le madier jumeau jusqu'au 23e madier le plat des madriers porte de chaque côté sur la quille, et que depuis le 23e madier jusqu'au 44e on esleve le plat desdits madriers au dessus de la quille dans une certaine proportion jusqu'à la hauteur de 9 pouces dont se trouve l'*acculement* dudit 44e madier »; « on raporte sur un côté de laditte tablette la division de l'*acculement* des madriers ou de l'estelle dans la proportion trouvée »; « le pied de l'*acculement* du madier cherché »; « apres avoir tracé les traits de l'*acculement* par dehors avec le compas »; « la difference des *aculements* desdits fourcats » (SCH 134A:20,30,34,35,41) ◇ 4^e quart 17^e s.: « l'*aculement* de l'estambord » (BN, fr. 19111:33, ds NGN) ◇ 1721 Bénat: « *acculemens* et diminutions des madriers »; « chaque branche (: du fourcat) [...] de 11 jusqu'à 20 pouces de hauteur, sur son *aculement* / diminuant aussi à chaque bout » (309,312-13) ◇ 1728: « Estamenaires des madriers d'estelle [...] doivent avoir plus d'ouverture en haut pour survenir aux *acculemens* en diminution du dessous des madiés » (Mars. 967:141) ◇ 1734 Reynoir: « à cause du grand *acculement* [des fourcats] » (4) ◇ 1740-44 Ollivier: « Estele [...] signifie *acculement* » ◇ 1773 Bourdè: « l'*Acculement* est la quantité dont les extrémités des varengues sont élevées au-dessus de la quille » ◇ 1783 EncM: « *Acculement* des varengues, c'est la distance de l'extrémité de la varangue au plan (prolongé) de la partie supérieure de la quille » ◇ 18^e s.: « [les] fourcats [...] augmentent aussi d'*acculement* » (NGN s.v. fourcat) ◇ 1831 Willaumez: *acculement* [des varengues] (TLF).

□ De → *acculer* 1^o (FEW 2-2,1515b, CULUS).

ACCULER, v. 1^o tr. 'asseoir sur le derrière, sur la partie postérieure; renverser'.

¶ **VARANGUE ACCULÉE** 'varangue relevée' (rare gal.). 1676 Caron: *varangues aculées* (283) > Fur > Basn > Trév ◇ 1677 Dassié: « La varangue du premier gabari est appelée varangue platte, mais les autres sont appellées *varangues aculées* »; « Cinquante-quatre [varangues] *aculées* de 14 pieds de long, 15 pouces de large et 10 pouces d'épaisseur » (15,96) ◇ 1678: « La *varangue* de l'arrière [d'une grosse galère] aura la moitié de celle au milieu et sera placée à 39 pieds de l'estambord allant à l'estrave et sera *ocule* (sic: *aculée*) de 10 pouces »; « La *varangue* de l'arrière [...] sera *ocule* de 9 pouces » (Mars. 967:128,131) ◇ 1678 Guillet: « Il y a les varangues de fond, ou varangues plattes, et les *varangues aculées* [...] ». Les *varangues aculées* se posent en allant vers les extrémités de la quille proche les fourques ou fourcats > Rich *varangue aculée* / Ozan 276 > Corn ◇ 1687 Desr: « *Varangues aculées* sont des varangues qui ont de la rondeur en dedans et qui se placent au devant et au derrière des varangues plattes » > Ozan 276 > Corn; « *varangue aculée* » (s.v. *acculement*) ◇ dp. 1704 Trév (FEW).

■ 2^o pron. 'se baisser, pencher sur la partie postérieure, sur la poupe'.

[dp. 4^e quart 12^e s. Renart (FEW)]. 1643 Fourn: « il y a crainte qu'il ne s'*acule* et ne prenne eau par l'ouverture du timon » (20) > BN, fr. 19110:449 s'*acule* ◇ 1729: « Il faut remarquer que cette galere etant sur le chantier est planiere et dans son assiette, mais il n'en est plus le meme quand on luy a donné l'eau, parce qu'elle s'*acule* sur l'arrière à cause des grandes façons et de la distance qui se

trouve d'avantage des gemeaux à la rode de poupe qu'en avant » (Mars. 967:165) ◇ 1812 La Coudraye (NGN).

■ 3° intr. 'reculer'.

1757 Marteilhe: « les quatre ancrs, que nous avons mouillées à la proue de la galère, labouraient et ne pouvaient tenir fond, et nous *accuions* à vue d'oeil sur les rochers »; « le rocher sur lequel nous *accuions* » (118,119).

□ Dér. de *cul* 'derrière', aussi 'poupe' < lat. *culus* (FEW 2-2,1515b,1517a; 1° manque en dehors de la loc.; cf. 'renverser' dp. 1532 Rab, TLF]; 2° manque au sens mar.; 3° manque).

ACCULLEMENT → *acculement*. ACHAPPER → *échapper*. ACHAT → *achat*. ACHAPTER → *acheter*.

ACHAT, s.m. 'action d'acheter, acquisition à prix d'argent'.

[dp. ca 1175 *Eracle* (TLF); 1527 - 1628 Stoer *achet* (FEW)]. 1440 [Flandres]: « pour l'achat de deux mastz (: pour une nave) » (Degryse 246) ◇ 1443: « 5 gros pour ch[ac]une table du premier *achat* » (ms. Lille) ◇ 1510: « A maistre Pierre Albert, rational et archivaire de la Chambre des Comptes et Archifs d'Aix en Prouvence, la somme de trente florins pour ses vacations d'avoir / esté present a faire les *achaptz* de toutes et chescune les choses necessaires tant pour l'adoubbe desd. galleres que pour l'armement et avitaillement d'icelles, et de toutes les parties en avoir tenu conterolle, et pour les quitances »; « *Achept* de vituailles pour la despence de la maistrance, mariniens et galiotz » (B 2551:175-75^o,181) ◇ 1541: « *Achapt* de matieres pour le radoub de la galleace » (BN, fr. 4574:10) ◇ 1586: « Pour l'*achapt* de cent trente milleirolles de vin pour la provision de lad. gallere » (Mireur 625) ◇ 1622 Hobier: « L'escrivain [...] fait les *achapts* et provisions » (46) ◇ 1641: « pour *achept* de quinze quintalz chanvre »; « *achept* des vituailles » (AN, B⁶77:153^o,162) ◇ 1681 Ordonnance Li.14: « l'*achat* de toute sorte de marchandises et munitions pour les magasins et armements de mer » (Isambert XIX,285).

□ < *achater* resp. *achepter*, anciennes formes de → *acheter* (FEW 24,66b, *ACCAPTARE; forme *achept* manque).

ACHATER, ACHATTER → *acheter*. ACHE → *hache*.

ACHEMINER, v. 1° pron. 'se mettre en route'.

[dp. ca 1100 *Roland* (TLF)]. ca 1370 Machaut 7344: « Si que li roys *s'achemina*, / Et tant hasté son chemin a / Qu'en la cité vint de Venise » ◇ 1551 Henri II: « et mesmes s'est ladite armée partie et *acheminée* / en saison que le roy n'avoit aucun ambassadeur en Levant » (Charrière II,170-71 n.) ◇ 1565 De Petremol à Du Ferrier [Constantinople]: « firent voile pour *s'acheminer* à leur entreprise de Malte » (Charrière II,783).

■ 2° tr. 'diriger vers un lieu'.

[12°-13° s. *Loherains* (TLF) - 1^{er} quart 17° s. Malherbe et dp. 1878 Acad (FEW)]. 1552 D'Aramon à Henri II: « envoyer la vostre (: armée de mer) sans entendre premièrement que celle dudit G.S. y fust *acheminée* » (Charrière II,213) ◇ 1558: « le grand prieur de France, cappitaine général des gallaires du roy [...], auroit *acheminé* ladite armée vers ladite isle de Corse »; « pour tirer vers ledit Port-de-Galères et aller au-devant de ladite armée recevoir ledit beglerbey, commande audict sr de Boistailié avec deux gallères de avancer ung peu pour luy faire sçavoir sa venue et l'*acheminer* vers ledit lieu de la Jasse » (Charrière II,509 n.,510 n.).

□ De → *chemin* (FEW 2-1,146a, gaul. CAMMINUS).

ACHEPT → *achat*. ACHEPTER → *acheter*.

ACHETER, v.tr. 'acquérir à prix d'argent'.

[mil. 10° s. *Jonas*: *acheder*, 2° moitié 11° s. *Sponsus* - 1611 Cotgr *achapter*, 11° - 16° s. *achater*, dp. 1538 Est *acheter*, 17° s. Richelieu *achepter* (FEW)]. 1441: « ung tonnel de vin vermeil qu'il a prins et *achatté* (: à Ceuta) pour la provision dudit navire » (Degryse 248) ◇ 1443: « 27 bottes noefves *achatees* a Saonne (: Savone) [...] pour servir a supporter la nave » (ms. Lille) ◇ 1538 Vêga: « *achaptasmes* cher, vin et pain fraiz »; « *achaptasmes* vivres » (381,383) ◇ 1541: « *achepter* sa provision de ce q[ui] luy faisoit besoing [...] a son estat de barbier » (BN, fr. 4574:47) ◇ 1547-50 *Stolonomie*: « Pour *achepter* quelques rafraeschissemens pour la churme, tous les mois cinq livres ts »; « me semble qu'il seroit bon y avoir ung

provisieur qui heust la charge de faire les susdictes provisions en grand' quantité et les *achepter* en temps et saison et aux lieux qui sont plus habondantz et fertilz d'icelles choses»; «ledict provisieur ne doibt point *achepter* ledict vin hors dudict Masseille» (35^{vo},63^{vo},64) ◇ 1660 Luppé: «Nous mandasmes notre gualliotte au village de Pissara pour y *acheter* quelques rafraichissemant[s]» (91) ◇ 1670 Colbert à Arnoul: «entretenir 20 galères de forçats condamnez ou d'esclaves *acheptez*» (Jal s.v. forçat) ◇ 1681 Ordonnance II.i.17: «*acheter* voiles, cordages, ou autres choses pour le bâtiment» (Isambert XIX,303).

□ < lat. pop. **accaptare* (FEW 24,66a; la forme *acheter* manque).

ACHETTER → *acheter*.

ACHEVER, v.tr. 'terminer (une chose commencée)'.

[dp. ca 1100 *Roland* (FEW)]. 1532 François I^{er}: «Nous faisons présentement faire à toute diligence douze galères et certains autres vaisseaux, pour, iceux *achevez* et parfaictz, les faire armer et équiper» (Charrière I,191) ◇ 1535 L'évêque de Lavour à François I^{er} [Venise]: «Ils ont en leur arsenal ou en mer, avec leur armée, environ nonante et cinq gallères, et après avoir *achevé* ce qui est de commancé, à quoy l'on besongne ordinairement, ilz en auront près de six vingtz» (Charrière I,267).

□ < 'mener à bout', qui vient peut-être d'un lat. tard. **accapare*, mais plus prob. de l'afr. *a chief* 'à bout' < lat. pop. *capum* pour *caput*, propr. 'tête' (FEW 2-1,339a).

ACIER, s.m. 'alliage de fer et de carbone, plus dur que le fer'.

[fin 11^e s. Raschi *açîr* (TLF); dp. ca 1100 *Roland* (FEW)]. 1384: «pièces d'*acier* envelopées en 1 viel cuir» (Bréard 96) ◇ 1547-50 *Stolonomie*: «Deux poiles d'*acier*, à quinze solz la piece» (22^{vo}).

□ < bas lat. *aciarium* (FEW 24,104b), dér. de *acies* 'pointe'.

ACOMMODER, ACOMODER → *accommoder*. ACOMPLIR → *accomplir*. ACOSTER, ACÔTER → *accoster*. ACOURSIER → *coursie*. ACOUSTRAIGE → **accoutrage*. ACOUSTREMENT → *accoutrement*. ACOUSTRER → *accoutrer*.

ACOUSTURE, s.f. 1^o 'cordage pour faire une rousture (?); ralingue de renfort (?)'.

1526: «Plus une autre gumenette pour faire *acousture* a la mesane» (B 1260:76^{vo}).

■ 2^o 'pièce de bois de l'oeuvre morte; escontre de tapière (?)'. Cf. Fennis 197.

1547-50 *Stolonomie*: «Pour l'estanterol, quatre mosseraulx, deux *acoustures*, trois bancaces» (7^{vo}).

□ A cause du *s*, et malgré le sens de 'renfort', il faut penser non pas à un dér. de *accoter* 'appuyer, etc.' < lat. *accubitare* (FEW 24,90a), mais à un dér. de *coste* 'côte' < lat. *costa* (cf. FEW 2-2, 1247b-1248a). Dans le cas de 1^o, il est difficile de dire si la *mesane* désigne la voile ou le mât, mais une gumenette ne semble pas faite pour servir de ralingue.

ACOUTRAMENT, ACOUTREMENT → *accoutrement*. ACQUIPAIGE → *équipage*. ACQUIPPER → *équiper*.

ACQUIT, s.m. 'quittance, décharge'.

[dp. 13^e s. (FEW)]. 1547-50 *Stolonomie*: «chescun desditz escripvains particuliers respectivement et en son endroit doibvent faire *acquit* audict escripvain general de ce qu'ilz recepvront de luy»; «en payant chescun à part soy et en prenant *acquit* de tous ceulx qu'ilz payeront, signé dudict contrerolleur» (66,68^{vo}); → *écrivain*, *provisieur* ◇ 1563 Lettre de provision de Bertrand de Forbin: «[il devra] expédier et signer les rôles et *acquits* nécessaires au trésorier de notre marine de Levant» (Masson 48).

□ < 'paiement d'une dette', de *acquitter*, dér. de *quitter* → *quittance* (FEW 2-2,1472a, QUIETUS).

ACQUITRANNER → *aquitraner*. ACROCHER, ACROCHIER → *accrocher*.

ACTUEL, adj./s.m. '(militaire) en activité de service'.

1641: «la solde et entretien des *actuels* et soldats ordinaires [...]. Outre les officiers *actuels* le Roy entretient pendant six mois cinquante soldats» (Fourn 648) ◇ dp. 1863 (FEW).

□ De *actuel*, terme philosophique et scolastique (13^e - 18^e s.), empr. au lat. *actualis*, acc. de *actualis* adj. 'agissant, effectif' (FEW 24,117b).

ACULEMENT → *acculement*. ACULER → *acculer*. ADANTER → *adenter*.

ADENT, s.m. 'mode d'assemblage de deux pièces de bois au moyen d'entailles en forme de dents' (≠ att. gal., mais cf. → *adenter*).

[dp. 1573 Dup: « *Adents*, sont mortaises et entailleurs à enchasser un bois dans l'autre [...], pource que le bois enchassé est comme mordant et endentant dans la mortaise et entaillé ». 1740-44 Ollivier: « *Adents* simples [...], doubles, en cramailliere, perduës, à mi-bois, couverts, à queuë d'aronde, carrées » ◇ 1773 Bourdè: « *Adent*. Ce sont des entailles ou emboëtures en escalier, ou forme de dents, pour mieux lier et assembler les pièces de charpente » > 1783 EncM.

□ De → *adenter* (FEW 3,42a, DENS).

ADENTER, v.tr. 'assembler deux pièces de bois au moyen de dents et d'adents'.

[dp. 1573 Dup: « *Adenter*, est enchasser une piece en autre, si que l'enchassée adente et morde dans l'autre ». 1677 Dassié: « le contresquou que l'on *adente* sur les madiers [...]; 40 pieces [de fourrure] [...], qui sont toutes *adentées* dans les membres et clouées aux madiers et estamenaires [...]; 20 bordages [...] *adantez* / sur les lattes »; « Dessus les pieds droits, on pose les bandins qui ont vingt pieds et sont *adentez* avec les pieds droits » (124-25,128).

□ De → *dent* (FEW 3,42a, DENS).

ADESER, v.intr./tr. 'toucher, atteindre'.

[ca 1100 *Roland* - 15^e s. (FEW)]. 1218-43 Novare: « Les galees des Longuebars [...] n'oserent *adezer* as naves » (73; *Chiprois* 99).

□ < lat. *addensare*, propr. 'rendre dense' (FEW 24,135a).

ADEZER → *adeser*. ADIOUSTER, ADIOUTER → *ajouter*. ADIUSTER → *ajuster*. ADJOUSTER → *ajouter*, *ajuster*. ADMENER → *amener* I. ADMIRAIL, ADMIRAL → *amiral*. ADMIRALE → *amirale*. ADMIRALITÉ → *amirauté*. ADMIRALLE → *amirale*. ADMIRALT, ADMIRAULT → *amiral*. ADMIRAULTÉ → *amirauté*. ADMIRAUT → *amiral*. ADMIRAUTÉ → *amirauté*. ADMYRAL → *amiral*. ADOB → *adoub*. ADOBER → *adouber*.

ADOUB, s.m. 'réparation'.

★ ADOB. 1510: « pour l'*adob*, aquippaige, armement et avitailement de quatre galleres »; « l'*adob* et aquippaige desd. galleres » (B 2551:144,185).

★ ADOUB. 1496 Lettre de Charles VIII: « J'ay esté adverty que la nau *Negronne* est arrivee à Genes toute rompue, et qu'il est besoing la remastrer et faire plusieurs grans *adoubs* » (Dupont 446) ◇ 1540 Lettre patente (Jal) ◇ 1628: « pour l'*adoub* de la gallerie » (AN, B⁶77:68).

★ ADOUBBE. 1510: « tant pour l'*adoubbe* desd. galleres que pour l'armement et avitailement d'icelles » (B 2551:175v).

□ De → *adouber* (FEW 15-2,77b, frq. *DUBBAN; l'astérisque est à ajouter; ce sens manque pour le fr., mais il est ancien à Marseille: 1235 lat. *adobum*, Blancard I,91. Pour *adob*, cf. l'anc. occ. *adop* (FEW), p.ex. en 1536 à propos de galères (GNO) .

ADOUBAGE, s.m. 'réparation'.

1507 Auton (IV,401) ◇ 1641 « pour *adoubage* de 28 pairs (: pers) » (AN, B⁶77:153).

□ De → *adouber* (FEW 15-2,78a, frq. *DUBBAN; l'astérisque est à ajouter; ce sens manque pour le fr.; cf. 1474 occ. *adobage*, non mar.).

ADOUBBE → *adoub*.

ADOUBEMENT, s.m. 'réparation'.

[1636 Mon *addoubemant* 'rhabillage'; dp. 1845 Besch 'raccomodage' (FEW)]. 1547: « S'ensuit l'*adoubement* de la gallerie » (BdR, 356E, n° 13:G).

□ De → *adouber* (FEW 15-2,78a, frq. *DUBBAN; l'astérisque est à ajouter).

ADOUBER, v.tr. 'raccommoder, réparer'.

[dp. ca 1175 *Ducs Normandie* (TLF)]. déb. 13^e s. *Oléron*, art. 4: « *adouber* sa nef » > 1502-10 *Garcie*

(42) / 1520 *Garcie* 173 > 1647 *Cleirac*, *Us* 16 ◇ 1298 *Polo*: « quant le[s] grant nes se vuelent *adober*, ce est concer » (162) ◇ ca 1320 *Chiprois*: « 15 guallies, qui aveent bezoign d'*adouer* [...]; guallées qui s'*adoubeent* dedens le port » (186) ◇ 1360: « du lin de nouvel *adoubé* au dit clos » (Chazelas II,155) ◇ 1419-20 *Caumont*: « quant leditte nef fut *adobée* et l'aubre bien réparé » (99) ◇ 1493-94: « pour *adouer* une boutte » (B 2551:126) ◇ 1510: « pour faire *adouer*, acquipper et mettre en ordre lesd. galleres » (B 2551:171) ◇ 1641: « Pour *adouer* cinq coudindes » (AN, B⁶77:153) ◇ dp. 1671 *Pom* (FEW) ◇ 1690 *Fur*: « *Adouer* [...]. On le dit quelquefois des vaisseaux; mais on se sert plus ordinairement de *radouer* » > *Basn* ◇ 1783 *EncM*: « *Adouer*, vieux mot. Voyez RADOUBER ».

□ < 'équiper, armer', dér. au moyen du préf. à- d'un verbe non attesté venu du frq. **dubban* 'frapper' (> 'armer chevalier') (FEW 15-2,77b; l'astérisque est à ajouter). Ancien à Marseille: lat. *adobare* en 1240 (*Blancard* I,148), occ. *adobar* en 1523 (*Vaibelle* 117).

ADRECE → *adresse*. ADRECER, ADRECHER, ADRECHIER, ADRECIER, ADREICER → *adresser*. ADRESCE → *adresse*.

ADRESSE, s.f. 'direction vers un lieu'.

[1176-81 *Chev. au lion* 'chemin de traverse'; ca 1280 'bon chemin' (TLF) - 17^e s. (FEW)]. 1406-09 *Boucicaut*: « Les queieux patrons lui respondirent que, a partir de la pour prendre leur *adrece* tout droit en Alexandria, vent leur estoit trop contraire [...]; mais leur couvenoit retourner en Rodes, et de la prendre l'*adrece* du vent »; « si n'avoient mie a aler plus de 6 milles a estre en l'*adrece* du vent qui conduit les eust droit en Alexandria »; « ne pouoient choisir l'*adresce* des gales qui devant aloient » (230,232,251) ◇ 1461-66 *J. de Bueil*, *Jouvencel*: « des périlz de mer saichent les destours et voyes et aussi les *adresces* de tous les portz et passaiges » (NGN) ◇ déb. 16^e s. *Auton*: « donner lumière d'*adresse* en mer aux navires » (NGN) ◇ 1542 *La Borderie*: « Galeres lors observerent l'*adresse* / Du feu luisant de la capitainesse » (196) ◇ 1573 *Dup*: « Vie signifie l'*adresse* du port et de la barre » > *Nic* ◇ 1611 *Pasquier*: « Le quadrant des mariniers [...] pour se reconnoistre lors que l'on a perdu tout jugement de son *adresse* » (*Hug*) ◇ 1636 *Mon*: « Far (: phare) [...] pour l'*adresse* des vaisseaus ».

□ De → *adresser* (FEW 3,84b, *DIRECTIARE).

ADRESSER, v. 1^o intr./pron. 'se diriger vers'.

dp. ca 1175 *Ducs Normandie* 6082: « Tres parmi Seigne s'*adreicerent* » ◇ 1213 *Fet des Romains*: « quant il veoit les nes de Marsaille, il se *adreçoit* vers eles » (411) ◇ déb. 16^e s. *Auton*: « voyant que les navires François *adessoient* à eux » (*Jal*) ◇ 1547-50 *Stolonomie*: « le pais où ladicte armée [de mer] s'*adessoiroit* » (82).

■ 2^o tr. 'diriger (un navire), orienter (une voile)'.

ca 1175 *Ducs Normandie* 5194: « La *adreicent* les chés (: chefs 'proues') des nés » ◇ 3^e tiers 12^e s. *Prise d'Orange* 1263: « si *adrecent* lor sigle » (var. ms. B; ailleurs *drecent*) ◇ ca 1225 *Guill. le Maréchal*: « Nez tendirent et *adrecierent* / E lor funeaux appareillierent » (NGN) ◇ ca 1280 *Sone* 7041: « La nef a mout tos *adrechie* » ◇ ca 1285 *Brendan*: « il (: Dieu) *adrechera* no voie » (51; lat. *dirigere*) ◇ déb. 14^e s. *Chron. de Morée*: « lors conmanda a ses naviles et aux maronniers que il *adrechassent* leurs voiles vers Clarence » (NGN) ◇ 1385: « pour mettre et porter de nuit le feu a veoir conduire ledit navire afin que chascun puisse mieulx *adrecer* et plus aisement et promptement soy retraire devers ledit monseigneur le conestable » (Chazelas I,292) ◇ 1389 *Mézières*: « pour gouverner et *adresser* la nef »; « pour *adroisier* la nef »; « aler devers le mast et *adroissier* le tref » (1,538,542,551) ◇ 1501 *Auton*: « fist *adresser* voisles celle part et nager le plus tost » (II,163) ◇ 1628,1636 *Mon*: « Fanal, fare [...] pour *adresser* les vaisseaus arrivans de nuit » > *Fourn* 6; « *Adresser* sa route, sa navigation an faveur d'aucun ».

□ De → *dresser* (FEW 3,84a, *DIRECTIARE).

ADROISIER, ADROISSIER → *adresser*. ADVANCER → *avancer*. ADVERTIR → *avertir*. ADVIE → *vis*. ADVIRON → *aviron*. ADVIRONNEUR → *avironneur*. ADVIS → *avis*. ADVITAILLEMENT → *avitaillement*. ADVITAILLER → *avitailer*. ADVITUAILEMENT → *avitaillement*. AENCRER, AENGRER → *aancrer*. AENSEER → *enseer*. AEQUIPAGE → *équipage*. AEQUIPER, AEQUIPPER → *équiper*.

AERDRE, v. intr./pron. 's'attacher, s'accrocher à, échouer'.

[1^{ère} moitié 12^e s. *Psautier Oxford* - 16^e s. *a(h)erdre* (FEW)]. 1213 *Fet des Romains*: « tex i ot des nes de Marsaille qui s'aresterent et *aerstrent* a la nef pretorienne »; « le chief devant s'*aerdoient* au sablun por

la mer qui basse i estoit [...]; et vuida l'en des nes qui estoient *aerses* » (411) ◇ fin 14^e s. Froissart: « si les jettoient (: les crocs) ens ès nefis le un de l'autre, et les atachioient ensamble, à fin qu'il se peussent mieulz *aherdre* et plus fierement combatre » (NGN s.v. chaîne).

□ < lat. *adhaerere* (FEW 24,139a).

AES, AÉS → *ais*. AESSE → *aisse*. AFAIRE → *affaire*.

AFAITIER, v.tr. 'arranger, mettre en état, préparer'.

[ca 1100 *Roland* - 14^e s. (FEW)]. 1213 *Fet des Romains*: « et les viez [nefs] feïssent *afetier* » (177) ◇ 1246: « la devanditte nave doit avoir / 2 timon[s] qui seront gros *afaitiés* 9 paumes et demi [...]; et doit avoir cele nave un / arbre de proe qui sera lons 52 goues et gros 13 paumes *affaitiés* » (Belgrano 6-8; lat. *affaiticus, affaitiare*) ◇ 1278: « por *afeitier* deus naves et vint tarides » (Bouard I,57).

□ < lat. pop. **affactare* (FEW 24,244a; * mar.).

AFALER, AFALLER → *affaler*. AFAMÉ → *affamé*. AFEITIER, AFETIER → *afaitier*.

AFFAIRE, s.m., puis f. 1^o 'ce que l'on a à faire; ensemble des choses qui concernent qn ou qc'.

[dp. mil. 12^e s. Wace; d'abord m., 15^e - 17^e s. m./f., dp. mil. 17^e s. f. (FEW, TLF)]. 1547-50 *Stolonomie*: « mener chescune desdictes galeres à tous les *affaires* que Vostre Maïesté s'en / voudra servir »; « gens éleuz et bien expertz aux *affaires* de la mer »; « pour se servir desdictes galeres, aulx soubdains *affaires* que pourroient survenir en icelluy temps »; « pour tenir les gens d'icelle [armée de mer] exercez aulx *affaires* de la mer »; « expérimenté en l'art de la guerre, et sur tout aulx *affaires* de la mer et à la conduite des galeres » (31-31^{vo}, 45^{vo}, 59, 61, 76).

■ 2^o 'embarras, difficulté'.

[dp. 12^e s. (FEW)]. 1660 Luppé: « il se leva une tempeste [...]; nous prismes donc par tramontane, et eusmes bien des *afferes* » (128) ◇ 1717 Masse: « sous le canon du vaisseau avec qui vous avez *affaire* » (144).

□ De → *faire* (FEW 3,349b-350a, FACERE).

AFFAÏSSER, v.pron. 'baisser peu à peu, fléchir'.

[dp. 4^e quart 12^e s. *Renart* (TLF)]. 1721 Bénat: « Les ponchers ou soùtient de la couverte. Ce sont des pièces perpendiculaires sous la couverte [...] servant à tenir la couverte ferme, et empêchent qu'elle ne s'*affaïsse* » (351; cf. Mars. 967:39: « servant à tenir bridée la couverte, et ne point *faire faïsser* [?] »).

□ < *fais* (plus tard *faix*) 'fardeaux' < lat. *fascem*, acc. de *fascis* (FEW 3,429b).

AFFAITIER → *afaitier*.

AFFALER, v.tr./intr./pron. (surtout au part. passé) 'arrêter ou pousser (sur la côte) par défaut de vent, ou par trop de vent, ou encore par les courants' (rare gal.).

1610 Florimont Rémond, *Naissance de l'hérésie*: « Les navires se trouvent *affalez* d'un grand temps en ceste coste » (RHL 1,491) ◇ 1672 Villette: « le party judicieux que le comte d'Estrées avoit pris, avoit [...] donné moyen aux Anglois de s'élever de la coste, où ils estoient *affalés* » (9) ◇ dp. 1678 Guillet: « *Affalé*. Vaisseau *affalé* sur la côte, c'est-à-dire qui, faute de vent, ou par trop de vent, ne peut s'élever et courir au large » > Fur (> Basn) / 1697 Barras 15 *afalé* ◇ 1687 Desr: « *Affallé*. Un vaisseau *affallé* à une côte, c'est-à-dire qu'il est forcé par le vent de se tenir près de terre, ce qui cause quelques fois sa perte » > Ozan 265 *afalé* / Corn ◇ 1717 Masse: « mais [la galère] par malheur se trouvant trop *afallée* à la coste, elle donna entre deux rochers » (92; Mars. 967:476 *affalée*) ◇ 1773 Bourdè: « *Affaler* à la côte. Se dit d'un vaisseau qui est près de terre, qui ne peut prendre le large par trop ou trop peu de vent, et qui est en danger de se perdre » ◇ 1783 EncM: s'*affaler* 's'approcher trop d'une côte'.

□ non pas du néerl. *afhalen* 'tirer en bas' (FEW 15-1,4b), mais du néerl. *afvallen* 'être porté à la côte' (Valkhoff 42 > TLF, NGN; étymon manque FEW 15-1,5b).

AFFALLER → *affaler*.

AFFAMÉ, part. passé/adj. 'maigre (en parlant de la proue)'.

[16^e s. 'insuffisant, pauvre, maigre' (FEW)]. 1697 Barras: « *Afamé*. Avant *afamé* est un avant maigre,

c'est à dire une proue trop deliée, qui n'a pas sa largeur proportionée. Ce defaut est cause qu'une galere s'afougue avec la moindre mer » (15).

□ < 'réduit à la faim' < *affamer* 'réduire à la faim', d'un lat. pop. **affamare* plutôt que dér. de *faim* < lat. *famem*, acc. de *fames* (FEW 3,406b; cf. TLF).

AFFERE → *affaire*.

AFFERMIR, v.tr. 'rendre ferme, consolider'.

[dp. 1372 (RHL 1,491)]. 1622 Hobier: « Les 4 sottifrins qui croisent les coursbastons ne servent qu'à les lier pour les *affermir* » (21) ◇ 1628,1636 Mon: « Saburre, grosse arene, gravier, dont on met certaine quantité au vaisseau de mer, pour l'*affermir* sur l'eau » ◇ 1643 Fourn: « Chaintes [...] pour *affermir* les tillacs »; « La quille [...] sert [...] à *affermir* toutes les parties d'un vaisseau »; « on ietta les ancrs pour *affermir* le navire » (4,14,667).

□ < *ferme*, d'abord f. de *ferm* < lat. *firmus* (FEW 3,576b).

AFFONDER → *afonder*.

AFFONDRER, v. 1° tr. 'enfoncer dans l'eau, submerger, faire couler à fond'.

[ca 1180 *Moniage Guillaume* 2499, ms. B,D *afondre*, ms. C *afonde*; 13° - 16° s. (Gdf, FEW)]. ca 1175 *Ducs Normandie* 43306: « Fu mult tost la nef effundree / E depeciee e *affondree* » ◇ 2° moitié 13° s. *Enfances Renier*: « Ja ses vaissiaus ne sera *afondrez* » (TL s.v. vaisseau) ◇ 13° s. *Livre des Esches*: « Et a tantost la tempeste la nef *afondree* » (Gdf s.v. *afonder*) ◇ 1306-09 Joinville: « a pou se ala que il ne nous *afondrent* en l'yaue » (146) ◇ 1356 Bersuire, trad. Tite-Live: « Quantes nefis il avoit *affondrees*, quantes prinses » (Gdf s.v. *afonder*) ◇ 1486-87 [1356] Bersuire, trad. Tite-Live: « la quinqueresme rommaine [...] *affondra* et opprima deux de ses ennemies » (II,249b; en 1530 *enfondrer*) ◇ déb. 16° s. Auton: « Luy mesmes *affondra* ses galleres affin que lesditz Espaignols ne s'en peussent ayder » (Gdf s.v. *afonder*) ◇ 1605 Le Loyer: « il [...] *affondroit* les vaisseaux des ennemis » (Hug).

■ 2° intr./pron. 's'enfoncer, être submergé, couler à fond (en parlant d'un navire)'.

[fin 12° s. *Antioche*: « Li bers sot moult de l'iaue, n'ot garde d'*afondrer* » (I,264)]. 1155 Wace, *Brut* 4254: « Dunc veissez nefis effundrer, / Eve recevoir e *afundrer* » ◇ ca 1175 *Ducs Normandie* 38154: « La mer as talons les asaut, / Qui ne les laisse reüser / S'en li ne volent *afondrer* » ◇ ca 1200 *Aliscans*: « Et la nes puce, si prent a *affondrer* » (TL s.v. *afondrer*) ◇ 1213 *Fet des Romains*: « Ele desirrast bien que la nef fendist ou *afondrast* » (582) ◇ 1240-80 Baud. de Condé → *effondrer* ◇ 2° quart 13° s. J. de Tuim, trad. Lucain *afondrer* (TL) ◇ 1345: « treere une galie qui estoit *afondree* en l'eau d'Olne et amener à Caen » (Chazelas I,164) ◇ 1470: « une hourque qui estoit *affondrée* ou hable » (NGN) ◇ → 16° s. (Hug, FEW).

□ < **fondre* < lat. *fündora*, nouveau pl.n. de *fundus* m. 'fond' (FEW 3,875a. On trouve aussi *affonder*, 12° - 16° s., FEW 3,872b). Cf. 1534 occ. *afondar* [1°] (Vaibelle 276).

AFFOUCHER → *affoucher*.

AFFOUGUER, v.pron. 's'affaisser, s'enfoncer par la proue'.

1697 Barras: « *Afouguer* signifie enfoncer; une galere qui ne se soutient pas à la mer, dont la proue s'enfonce et qui a de la peine à se relever, on dit: elle *s'afougue* » (15); → *affamé* ◇ ca 1705 Fontette: « Il faut aussy observer que tout l'atirail que ie viens de dire soit dispercé avec proportion à la construction du batiment, y ayant des galeres qui veullent estre chargées à poupe et presque toutes à proué. Mon sentiment seroit de les tenir egalement appuyées, c'est à dire que l'avant ne fût pas plus enfoncée dans l'eau que l'arriere, le bon sens voulant qu'un batiment qui sera plus chargé à poupe ou à proué *s'affougera* du coté qu'il sera le plus chargé » (388; MMR 98).

□ < occ. *afogar* 'étouffer, affaisser', qui vient -directement ou par l'it. du Nord *affogare*- du lat. **affocare*, alt. de *offocare* (FEW 7,337b; * fr.), dér. de *faux*, pl. *fauces* 'gorge, gouffre'.

AFFOURCHER, v. tr./intr./pron. 'mouiller une seconde ancre dont le câble se croise en fourche avec celui de la première ancre'.

1670 Colbert: « quant ils ont une fois mouillé l'ancre et *affouché* leur navire » (Jal s.v. 3. bord) ◇ dp. 1678 Guillet: « *Affou[r]cher* est mouiller une seconde ancre, après qu'on a mouillé la première, de sorte que l'une étant mouillée à stribord de la proué et l'autre à basbord, les deux cables font une

espèce de fourche, au dessous des écubiers, et se soulagent l'un l'autre, empêchant le vaisseau de se tourmenter, car un des cables s'ontient le vaisseau contre le flot, et l'autre cable l'assure contre le ebe. Cette seconde ancre est amarée à un grelin et s'appelle *ancre d'affourche* » > Fur (> Basn) / Ozan 310 / Corn / 1697 Barras 15: « *Afourcher*, c'est mouiller une seconde ancre, apres qu'on a mouillé la premiere, de sorte que l'une étant mouillée à la droite de la prouë d'une galere et l'autre à la senestre, les deux gumes font une espece de fourche et se soulagent l'une et l'autre, empechant mesme la galere de se tourmenter. Les matelots au lieu de dire *afourcher* disent *mouiller en barbe de gat* » ◇ 1687 Desr: « *Affourcher*, c'est jeter un[e] ancre à la mer, laquelle soit opposée à une autre ancre qu'on y aura déjà jettée. *Affourcher* à la voile, c'est porter l'ancre d'affourche avec le vaisseau, lorsqu'il est encore à la voile » > (Ozan 310 >) Basn ◇ 1717 Masse: « Je suppose que l'on est dans une rade foraine et sur un fer ou ancre et que vous soyez obligé à donner le second fer et *vous afourcher* » (105; Mars. 967:484 *affourcher*) ◇ 1773 Bourdè: « *Affourcher* [...]. *Affourcher* en patte-d'oie: c'est jeter trois ancrs ». □ De → *fourche* (FEW 3,887b, FURCA).

AFFUS, AFFUST → *affût*. AFFUSTER → *affûter*.

AFFÛT, s.m. 'appareil en bois supportant le tube d'une bouche à feu'. FIG. XLIV-8,9,10. [dp. 1445 (TLF; non pas 1437, FEW); d'abord *af(f)ust*]. 1512: « deux *afus* garnis de roagies » (B 1232:2) ◇ 1513: « ung sacre et son *afust* [...]; ung falcon et son *afust* »; « une demie colevrine [...] avecques son *a fust* (sic) et son roagie » (B 1232:21,23^m) ◇ 1514: « ung qanon monté de son *afust* » (B 1232:47) ◇ 1541 *affust* (BN, fr. 4574:33, ds NGN) ◇ 1547-50 *Stolonomie*: *affust* (18) ◇ 1558: « deux bastardes garnies de ses (sic) *affutz* » (B 233:503^{oo}) ◇ 1606 Nic *affust* (s.v. armer) ◇ 1636 Cleirac *afust* (41; 1660:55 *affust*) ◇ 1641 *afut* (de coursier, de moyenne) (Fourn 647) > Enc 7,440a *affut* ◇ 1642 Oud *affust* > Duez ◇ 1643 Fourn: « L'armement des galeres est fort different de celui des vaisseaux ronds, et l'equipage du canon de mer de celui dont on se sert sur terre. Sur mer, le canon est monté sur un petit *afust*, et sur deux roües fort basses, qui n'ont aucun ferrement » (95) ◇ 1677 Dassié: « Un canon de courcier du calibre de trente-six livres. Deux bastardes du calibre de huit livres. Deux moyennes du calibre de quatre livres. Lesdits canons montez sur leurs *affus* garnis de tous ses ferremets » (154) ◇ 1678 Guillet: « Les canons des vaisseaux sont montés sur des *affusts* semblables aux *affusts* des mortiers » (s.v. canon) ◇ ca 1680: « Les *affus* desd. pieces de canon sont de bois de noyer garnis de 3 chevilles et deux plattes bandes de fer avec deux crampons, chacune à proportion du diametre de son canon » (SCH 135:31) ◇ 1680 Rich « *Afût marin*: *afût* dont on se sert pour l'artillerie de mer » ◇ 1684 « Les canons seront (sic) débarquez et portez à terre. Il ne sera laissé aucun fardeau dans les galeres apres le desarmement, et à [re]gard des *affusts*, ils resteront dans le bord, où ils seront godronnez et bien conservez » (Mars. 967:161) ◇ 1687 Desr: « *Affût de bord*, se dit d'un *affût* de canon qui sert sur les vaisseaux » > Fur *affust* > Basn / Corn ◇ 1691: « De l'*afust* du canon de courcier [...]. On donne à l'*affust* du canon de courcier la largeur du courcier (: de la course), dans lequel il doit avoir son recul. Cet *affust* est composé de deux tables de noyer, que l'on nomme *flacs*, de 7 pieds de longueur, de 4 pouces d'epaisseur et de 18 de hauteur à son avant qui se reduisent depuis le milieu iusqu'à l'autre extremité à 14 [...]. On joint ces 2 flagues par 4 pieces nommées *entretoises* »; « On conduit le travail des *affusts* des batardes de la même maniere que celui du canon de courcier, à la reserve que les 2 flagues de chaque piece sont posées à l'égard l'une de l'autre suivant la grosseur de la piece, qui va en diminuant vers la bouche, au lieu d'être paralleles comme celles de l'*afust* du canon de courcier » (SCH 134B:235,237); → *bande*, *entretoise*, *flaque*, *tourillon* ◇ 1697 Barras: « *Affut* de coursier. *Affut* de bastarde. *Affut* de moyene » (planche) ◇ 1717 Masse: « les vettes dudit canon, qui est un cordage de cinq pouces de grosseur et de quarante brasses de longueur servant à faire aller ledit canon de l'avant sur les costes de son *affus* » (24; Mars. 967:436 « de l'avant et de l'arriere [...] dans son *affutz* ») ◇ 1721 Bénat « la caisse ou *affut* du courcier » (F48) ◇ 1729: « Un courcié calibre de 36 avec son *affut* marin garny de ses platte bandes [...]. Deux batardes de fonte calibre de 8 garnies de leur *afust* marin et plates bandes de fer »; « Deux moyenes de fonte calibre de six avec leur *affut* » (Mars. 967:305,306) ◇ 1734 Reynoir: « deux poulies pour faire avancer les *affusts* desd. canons après qu'ils ont ioué »; « Les anguilles du canon de courcier [...], servant à l'*affut* dud. canon [...]. Les anguilles [...] servant de coulisse aux *affusts* desd. bâtarde » (9,11) ◇ 1783 EncM: « *Affût de bord* [...]. Les *affusts* des canons de galères [...] ne sont point montés sur des roues, mais établis dans des coulisses; on ne peut les orienter de droite à gauche, de gauche à droite ».

□ De → *affûter* 4° (FEW 3,917b, FUSTIS).

AFFÛTER, v.tr. 1° 'assujettir, fixer, mettre en état' (* att. gal.).

[12^e - 16^e s. (FEW)]. 1384: « Item 2 courbes pour *afuster* le mast »; « Item 2 courbes à *afuster* au mast »; « Item 2 courbes à *afuster* le mast » (Bréard 77,78,79) ◇ 1455-74 Chastellain: « icelle [barge] *affustée* et garnie de bonnes gens de guerre » (245) ◇ 1573 Dup: « Turpot [...] est un soliveau [...] dont y en a [...] deux du costé de poupe *affustez* et acclamez à la varengue » > Nic > Binet 49; « Acclamer ou acclammer, c'est en terme de marine, *affuster* et ioindre turpot, serre ou autre piece de bois à une autre avec clous ou chevilles » > Nic > Mon.

■ 2° 'enter (un mât)' (* att. gal.).

1636 Cleirac: « on dit mast *afusté*, quand il est enté, sçavoir qu'il y a des pieces par le bout de haut » (22; 1647:43 et 1660:41 *affusté*) ◇ 1643 Fourn: « s'il est enté par haut, on le nomme mast *afusté* »; « mast [...] gemellé, coustonné, surlié et *affusté* » (9,27) ◇ 1678 Guillet: « Mats gemellé, jumelé, ou *afusté*: c'est-à-dire, fortifié par des jumelles, ou pièces de bois, qui empêchent qu'il n'eclatte et ne rompe » ◇ 1701 Basn: « mât *affusté* » (s.v. mast gemellé).

■ 3° 'mettre (un canon) en batterie' (* att. gal.).

[15^e s. (e.a. 1455-74 Chastellain [248]) - 1832 (FEW)]. 1499 Auton: « et là furent assix et *affustés* cinc ou six canons et faulcons » (I,30) ◇ 1501 Auton: « entrèrent et *affusterent* troys pieces d'artillerie » (II,170) ◇ 1541: « personnes qui ont besoigné à l'artillerie de fonte et de fer pour le monstrier et *affuster* » (BN, fr. 4574:33, ds NGN) ◇ 1629 Baudoin: « et *affusterent* les canons de cersia (: coursie) pour aller battre et assaillir les galeres de Cicala » (353).

■ 4° 'mettre (un canon) sur son affût' (* att.gal.).

[dp. 1411 (*afuster*) (Gay s.v. bombarde)]. 1530 Seyssel, trad. Diodore: « Sur les aultres carracques [...] dresserent des fustz pour mettre et *affuster* des autres engins » (Hug) ◇ 1783 EncM ◇ 1792 Romme (NGN).

□ < *fust* 'fût (d'un arbre)' < lat. *fustem*, acc. de *fustis* 'bâton, etc.' (FEW 3,915a,917ab).

AFONDER, v.intr. 'enfoncer dans l'eau, couler à fond, être submergé (en parlant d'un navire)'.

[ca 1160 *Enéas* (→ ci-après) - 1611 Cotgr (FEW)]. ca 1160 *Enéas*: « *Afondee* est (: la barge) en un moment » (TL) ◇ 1213 *Fet des Romains*: « eles (: les nefes) *afondoient* »; « L'iaue entra dedenz tant que la nef covint a *afonder* »; « Cil savoit aler ou fonz de la mer [...] por aucune chose trover quant ele estoit *afondee* »; « il estoient en pill d'*afonder* par detriers »; Ançois que li naviges se poist esmouvoir [...], en *afonda* plus que la moitez » (412,414,416,591,647) ◇ 1^{er} quart 13^e s. Renclus de Molliens: « Icheste flote et chele *afonde* » (TL) ◇ ca 1307 Guiart: « Leur nef en la mer *afonda* » (Gdf).

□ De → *fond* 2° (FEW 3,872b, FUNDUS).

AFONDRER → *affondrer*. **AFOUGUER** → *affouguer*. **AFOURCHER** → *affourcher*. **AFUNDRER** → *affondrer*. **AFUS** pl., **AFUST** → *affût*. **AFUSTER** → *affûter*. **AFÛT** → *affût*. **AGADE** → *aiguade*. **AGAÏT** → *aguet*.

AGANTER, v.tr. 1° 'prendre avec la main, saisir (un cordage, une rame)'.

ca 1672: « *Aganta* lou ren: laisser tomber la rame dans la mer en faisant bien tenir le giron » (GNO); « *aganta* per man la carnau » → *carnal*; « *aganta* lou rem et palper » → *palper* ◇ ca 1685: « On la met (: la carnal) au bout du calcat dans un estrop pour retenir l'arbre peu à peu lorsqu'on arbore, ce qu'on appelle '*aganta* par man la carnau' »; « on donne vaute à ces escottes contre les bittons de poupe, et il y a toujours un homme qui les tiens (: tient) ou *agante* pour les moller ou recouvrer quand il est besoin » (Mars. 967:191,192) ◇ 1687 Desr: « *Agante*, c'est à dire prend. Ce terme n'est usité que pour le commun des matelots » > Basn > Trév 1704, etc. (FEW) ◇ 1697 Barras: « *Aganter*. On se sert de ce mot sur les galeres pour dire tenir ferme. *Agante* la gume, *agante* l'escote, c'est à dire arrete, tiens la gume ou l'escote, empeche de la moler ou de lacher » (16) ◇ 1783 EncM: « *Agante*, imp. d'*aganter*: ce mot est en usage particulièrement dans la Méditerranée; il signifie attrape ».

■ 2° 'joindre (un navire)' (* att. gal.).

1783 EncM: « *Aganter*, *enganter*: terme vieux et trivial, mais encore en usage parmi les matelots, qui signifie aller plus vite, joindre: nous *agantons* ce vaisseau main sur main; c'est-à-dire nous joignons ce vaisseau, comme s'il tenoit à un cordage, sur lequel nous halassions main sur main » ◇ 1792 Romme (FEW).

□ < occ. *agantar* 'saisir, empoigner' < it. *agguantare* (s.d. ds DEI et GDLI; 1614 Pantera: « *Aguantare* è pigliare e tener bene stretta alcuna cosa »; aussi dans les dialectes, même méridionaux; cf. aussi le

vén. *uantar* 1312-19, *guantar*, DEI) < *guanto* 'gant' < frq. **want* (FEW 17,506b). De l'it. vient prob. aussi l'esp. *aguantar* (1607 Oudin, DCE).

AGGRAIS → *agrès*. **AGGREER** → *agrèer*.

AGITER, v.tr. 'remuer en tous sens'.

[dp. 13^e s. (TLF); souvent part. passé/adj.]. 1629 Baudoin: « Les galeres, apres avoir esté *agitees* et repoussees diverses fois par les vents contraires » (623) ◇ 1697 Barras: « lorsqu'elle (: la barbe de la mestre) est en son lieu et que la mer est *agitée* » (51) ◇ 1708 Larrocan: « M. le baillif de Mendocce arriva dans le port de Gayette, ayant été lui-même un peu *agité* de la mer » (62).

□ Empr. au lat. *agitare* (FEW 24,262b), fréquentatif de *agere* 'mettre en mouvement, agir'.

AGNAN. s.m. 'morceau de fer percé d'un trou, qui sert à river les clous des bordages à clin'.

★ **AGNAN**. 1751 Enc - 1928 Lar (FEW).

★ **AIGNEN**. 1376 [Rouen]: « Item pour consture, *aignens* et clouages » (NGN) ◇ 1384: « Item de viel *aignen* despecié, le pesant à 303 livres. Item de vieil clou »; « Item grant quantité de menu clou et d'*aignen* tout rompu, et est tout ledit clou et *aignen* en un mont » (Bréard 62,101).

□ Etym. inconnue (FEW 23,107b). Le mot semble de provenance méridionale (Castres *agno*, Rouergue *anha* 'gros clou'). L'étymon lat. *agna* 'épi' (uniquement chez Festus; cf. Rom. 33,556 et Alibert) est douteux.

AGNEUILLOT, AGNEVILLOIT → *aguillot*. **AGORIN, AGOSIN** → *argousin*. **AGOUTER** → *agoutter*.

AGOUTTER, v.tr. 'vider l'eau, écoper'.

ca 1672: « Six bouillots ou seaux avec douze saces pour *agouter* » (GNO s.v. bolhola); « Les meisonnières sont des trous qu'on laisse au bas des madiers pour que l'eau puisse couler le long de la galere et qu'on puisse *l'agoutter* aux centines qu'on laisse pour cela » (GNO s.v. meissonnière); « les saces qui servent à mettre l'eau dans les bouillots lors qu'on *agoutte*, c'est à dire lorsqu'on vuide l'eau qui est dans la galere » (GNO s.v. sasse).

□ < occ. *agotar* (1389,1399 lat. *agotare*; 1418,1531 occ. *agotar*, 1424 occ. *aguotar*, GNO; mod. *agouta* 'n veissèu, Mistral; aussi Achard, GNO), dér. de *gota* 'goutte' < lat. *gutta* (FEW 4,349a; sens mar. manque).

AGOUZIN, AGOZIN, AGOZZIN → *argousin*. **AGRAYS** → *agrès*.

AGRÉER. v.tr. 1^o 'garnir (un navire) de ses agrès, gréer' (rare et tardif pour gal.).

ca 1180 Gilles: « Mult par *agreient* ben lur nef » (GdfC) ◇ 1396: « une nef ensemble *agrée* » (Fréville 228,249) ◇ 1541: « appareiller et *agreer* la galeace » (Jal 1842:21) ◇ 1584 Ordonnance: « les bourgeois du navire sont tenus fournir et *agreer* les v[a]jisseaux bien et deuément » (Cleirac, *Us* 514) > *Guidon* 334 *agreer* / Fourn 131 *agreer* ◇ 1621 Binet: « *Agréer* et fournir un navire » (58) ◇ 1643 Fourn (1) > Dassié 7 / Robbe 43 / Fur > Basn ◇ 1677 Millet (10) ◇ 1678 Guillet: « *Agréer* un vaisseau est l'équiper de sa manoeuvre, de vergues, de poulies, de voiles, d'ancres et de cables » ◇ 1681 Ordonnance II.v.1: « Le contre-maitre ou nocher aura soin de faire *agreer* le vaisseau » (Isambert XIX,308) ◇ 1686 Barras (qui a probablement trouvé ce verbe ds Guillet): « galère *agrée* est celle qui a tous ses cordages necessaires aux diverses manoeuvres du batiment, et chacun en particulier frapé et placé ou il doit estre » (268) ◇ 1687 Desr: « *Agréer* un vaisseau. Voiez GARNIR un vaisseau » ◇ 1688 Mieg - 1829 Boiste (FEW) ◇ 1691: « Je parlerai des cordages [...], expliquant de quelle maniere ils doivent être employéz pour *agreer* une galere » (SCH 132:8) ◇ 1697 Barras *agreer* (16) ◇ dp. 1835 Acad 'vieilli' (TLF).

■ 2^o 'garnir (une voile, un mât, une tente) de ses agrès'.

ca 1705: « tout ce qu'il faut observé (sic) pour *agreer* cette voile » (Mars. 967:338) ◇ ca 1705 Fontette: « cordages qui servent à *agreer* la tende »; « manoeuvres necessaires pour *agreer* l'arbre de mestre » (343,346).

□ < 'équiper, mettre en état', dér. de *gréer* 'id.' < nord. *greida* (FEW 16,55b; 2^o manque).

AGRÉES, AGREETZ, AGRÉEZ → *agrès*. **AGREIER** → *agrèer*. **AGREIL** → *agrès*.

AGRÈS, s.m. (surtout pl.) 'équipement, grément' (rare gal.).

★ AGREIL. 1547: « *agreilz*, *appareilz* » (BN, fr. 19065:137) ◇ ca 1560 - 1771 Trév (FEW) ◇ 1636 Cleirac: « *Agreils* et sortie, signifie toute sorte d'appareils » (3) > Fourn 1 (> Robbe 43) / (1660:6 >) Fur > Basn ◇ 1678 Guillet: « *Agreils* sont les équipemens de cordages, de vergues, de voiles, de poulies, de caps de mouton et d'ancre » ◇ 1694 Corn (s.v. *agrez*) ◇ 1697 Barras: « Aparaux ou *agreils* »; « divers *agreils* de la galere » (22,62).

★ AGRÈS. [ca 1120 *Brendan*: *agreie* f. 'équipement' (TLF); 1160-74 Wace, *Rou* II,1876: *agrei*; etc.]. 1491: « lequel estoit allé mener des *agrais* à Honnefleure pour armer vos navires » (GdFC) ◇ fin 16^e s. *Guidon*: « *agrés* et apparaus » (333) ◇ dp. 1643 Fourn (FEW; c'est uniquement *agreil* que nous avons trouvé chez Fourn) ◇ 1677 Dassié: « cordages et *agrets* [...] mats, antennes, cordages, poulies et autres *agres* »; « renouvellement d'*agrez* par an »; « vituailles, *agrérez*, apparaus » (130,170,177) ◇ 1678 Seignelay *agrays* (Jal) ◇ 1681 Ordonnance Lii.1: « les *agrés* et apparaus » (Isambert XIX,285) ◇ 1687 Desr: « *Agrez*, ou *agrezil* sont tous les cordages nécessaires pour garnir un vaisseau » ◇ 1691: « Memoire sur les manoeuvres et sur les *agrez* d'une galere »; « afin que la mesme palmante, la même mature, les mesmes voiles et les mêmes *agrez* puissent servir indifferamment à toutes les galeres » (SCH 132:1; SCH 134B:261) ◇ 1697 [Marseille]: « *agres* et atraix [...] pour le pincou (: 'pinque') » (Thénard 71) ◇ ca 1705: « les autres *agreetz* de cette voile » (Mars. 967:340) ◇ 1717 Masse: « tous ses *agrez* » (1; Mars. 967:424 *agrées*); « les cordages et *agrez* » (130) ◇ 1721 Bénat *agrez* (599) ◇ 1727 Barras: « On ne doit pas même comprendre sous le nom d'*agrez* les poulies, tailles, bigotes, pasteques, massaprez, guinçon-neaux et tout ce qui contribue à mouvoir les cordages nécessaires aux manoeuvres d'une galere » (II,236^o) ◇ 1728: « Embarquement des *agrests* (: gumenes et gumenettes) »; « Il (: le comite) a soin des ormech, de tous les cordages, des tendes, tendeletz, flames, pavezades, voilles, et generalement de tous les *agrés* » (Mars. 967:172,225).

★ AGRESIL / AGREZIL / AGREZIL. 1687 Desr *agrezil* (→ *agrés*) > Fur s.v. *agreils* > Basn ◇ 1691 Ozan *agresil* (229; < Guillet *agrests*) ◇ → 1751 Enc *agrezil* (FEW).

□ Formation régressive de → *agréer*, *agreier* (FEW 16,55b, nord. GREIDA; la forme *agresil* manque).

AGRESIL, AGRESTS, AGRETS, AGREZ, AGREZIL → *agrés*. AGU → *agut*, *aigu*.

AGUET, s.m. 'guet' (* att. gal.).

[mil. 12^e s. Wace - 14^e s. *agait*; aussi *aguait* (FEW); 12^e - 17^e s. *agait*, *aweit*, puis *aguet* 'embuscade' (TLF, FEW)]. ca 1320 *Chiprois*: « et mist à l'*agait* de l'issue dou goulf de Veneise 1 lein soutil pour descovrir » (169).

□ < 'vigilance' < afr. *agaitier*, dér. de *gaitier*, → *guetter* (FEW 17,454b, frq. *WAHTA).

AGUEILLOT → *aiguillot*. AGUILHE, AGUILLE, AGULHE, AGULLE, AGULLIE → *aiguille*. AGUMENE → *gumène*. AGUMINETTE → *gumenette*. AGUSSIN → *argousin*.

AGUT, adj./s.m. '(clou) qui se termine en pointe'. Probablement (du moins au 16^e s. à Gênes) clou de section carrée (GNO s.v. *agus*).

1298 Polo: « Lors nes [...] ne sunt clavee[s] con *agu* de fer [...] ils ne ont fer por fer *agus* »; « nes [...] clavé[e]s d'*agu* de fer » (30,161) ◇ 1369: « cleu *agu* [...], cleux de tillac » (BN, fr. 26009, n^o 815; *aigu* ds Chazelas I,208) ◇ 1493-94: « pers et *agutz* »; « cinquante cinq livres d'*agutz* et pers » (B 2551:121,122) ◇ 1510: « cloux, pers de tailhes, *agus* » (B 2551:151^{vo}).

□ < occ. *agut* (1301 lat. *agutus*, B 1936:113; 1317 lat. *acutus*, B 1518:68^o; 1379 occ. *agut*, GNO; 1406 lat. *agutus*, Cais de Pierlas 493; 1427 lat. *agutus*, *acutus*, Cais de Pierlas 504; occ. 15^e - 16^e s., FEW), qui vient du lat. tard. *acutus* 'esp. de clou', < adj. latin 'qui se termine en pointe' (FEW 24,128a; * fr.). Cf. à Venise le lat. *acutus* en 1255, *agutus* en 1274 (Sella 3,10), à Gênes le lat. *agù* en 1358-59, *aguti* en 1423 (Gatti 88); l'it. *aguto* n'est attesté qu'à partir de 1574 (Piombino 25^{vo}).

AGUYMETTE → *gumenette*.

AH, interj. 'exclamation de salut'.

[dp. ca 1050 *Alexis* pour toutes sortes d'émotions (TLF); jusqu'au 17^e s. *a* (FEW)]. 1697 Barras: « *Ah*, c'est une exclamation, un cry qu'on fait faire à toute la chiourme, ou une espece d'honneur et de salut qu'on rend aux gens de qualité ou autres personnes de marque en entrant et en sortant d'une galere.

On appelle cette ceremonie *saluer de la voix*. On salue de mesme les capitaines de galere, mais on ne rend point cet honneur aux subalternes. On reitere deux fois ce salut pour un chef d'escadre et trois fois pour le general des galeres. On salue aussi de cette maniere (tous les jours en naviguant) le pavillon que porte la commandante, d'abord que le soleil paroît sur l'horison: si c'est la reale on la salue trois fois, et deux fois la patronne ou toute autre galere qui commande. On fait la mesme chose en entrant dans un port quand on va prendre son poste: avant que de mouiller on salue la commandante, suposé qu'on aproche d'elle à la portée de la voix » (16); → *ouh*.

□ < lat. *a* (FEW 25,1a).

AHERDRE → *aerdre*.

AIDANT, s.m. 'aide, garçon (spéc. du canonnier)'.

[dp. 3^e tiers 12^e s. (FEW)]. ca 1672: « Les trois *aydens* tirent et chargent les canons selon les ordres du maistre canonier et doibvent prendre garde, lors qu'ils prennent de [la] poudre dans les barils, de ne faire point des tresnée[s] de peur du feu; ils ont vingt livres par mois » (GNO s.v. aide canonier) ◇ ca 1705 Fontette: « n'y ayant dans ce temps là (: dans un combat) à la sainte Barbe qu'un *aidant* de canonier que l'on presse de faire passer la poudre » (393; MMR 111 *aydant*) ◇ 1722: « à 5 *aydans* de canonniers (: sur la patronne) »; « 4 *aydant* de canonier (: sur une gal. ordinaire) » (Mars. 967:239, 243) ◇ 1728: « Les trois *aydans* de canonier tirent et chargent les canons selon les ordres du mestre canonier, et doivent bien prendre garde lors qu'ils prennent de la poudre dans les barils de ne faire point de tresnée depuis du feu » (Mars. 967:226).

□ Du part. prés. de *aider* < lat. *adjutare* (FEW 24,162a; *ayudent* manque). *Ayudent* est un occitanisme (< *ajudar*).

AIDE, s.m. 'personne qui assiste (un officier, spéc. le canonier)'.

[dp. 13^e s.; d'abord f. (FEW)]. 1389: « maîtres d'eesse, calfas, rimolas, charpentiers, soieurs d'aez, varlés de bras et autres ouvriers et *aides* » (Chazelas II,192) ◇ 1441: « Francisco Badrac de Sinal, compaignon et *ayde* dudit nauchier » (Degryse 231 n. 14) ◇ 1549: « ung bombardier: 7 livres; son *ayde*: 72 sous » (BN, fr. 18153:63; Fourn 315; Isambert XIII,72) ◇ 1622 Hobier: « l'argousin [...] ayant pour son *ayde* le sousbargouzin » (50) > Dassié 120 *aide* ◇ 1641: « Deux *aides* de canoniers » (Fourn 649) ◇ 1662: « *ayde* de pilote » (AN, B⁷⁷:327) ◇ 1677 Dassié: « trois *aides* canoniers »; « barberot ou *ayde* chirurgien »; « Il y a trois *aydes* canoniers » (164,176,178) ◇ 1686: « les chirurgiens et *aides* établis sur les galères » (Masson 251 n.) ◇ dp. 1687 Desr: « Ajudant pilote, et ajudant canonier. C'est-à-dire *aide* de l'un et de l'autre; mais l'on ne se sert que rarement de ce terme: l'on dit seulement *aide* de pilote, ou *aide* canonier » ◇ 1697 Barras « *aide* canonier »; « Anspeçade est un *aide* de caporal »; « *ayde* canonier » (16,21,40) ◇ 1699: « Je prens la liberté de vous proposer, Monseigneur, d'obliger le munitionnaire de donner au major d'homme un *ayde* qui ne soit pas de l'équipage » (Zysberg 307) ◇ 1706: « Officiers extraordinaires (: réale et patronne) [...]: cinq *aydes* de canoniers: 100 [livres par mois à la mer]-50 [livres à terre] »; « à 4 *aides* de canonier (: gal. du chef d'escadre): 80 [livres à la mer]-40 [à terre] » (237,241) ◇ 1706: « Officiers extraordinaires [...]: quatre *aides*-canonniers: 80 [livres] » (Masson 246) ◇ 1717 Masse: « Cette chambre ou soute à poudre se ferme à double clef, sçavoir la soute à un porteau, où la clef ne se confie qu'au seul maitre canonier; outre cela, il y a une porte à la cloison que le maitre canonier confie (: Mars. 967:429 « dont le m^e canonier confie la clef) à un de ses *aydes* qui y couche toujourns tant que la poudre est embarquée » (10; Mars. 967:429 *aide*); « Le maitre canonier et ses *aydes* [embarquent la poudre] »; « le charpentier avec ses *aydes* » (34,131) ◇ 1732 *aide*-canonnier (Zysberg 344) ◇ 1741 Ordonnance: « *aydes* d'artillerie » (NGN) ◇ 1797 Lescallier: « *aide*-calfats, *aide*-canonier, *aide*-charpentier, *aide*-voiliers » (NGN).

¶ AIDE-MAJOR 'assistent du major'. [1680 Rich - 1798 Acad 'officier d'infanterie qui a soin de tout le régiment' (FEW 6-1,58b, MAIOR)]. 1684: « Le major et les *aydes*-majors feront tous les jours des visites sur les galeres, rendront compte exactement au general ou à celui qui commandera lesd. galeres en son absence de l'état où ils les auront trouvées et des contraventions qui seront faites au present Reglement » (Mars. 967:164) ◇ 1689 Ordonnance: « Les *aides*-majors auront rang de lieutenans de Marine du jour et datte de leurs brevets et commanderont aux lieutenans moins anciens qu'eux » (NGN; cf. aussi Jal s.v. major de la marine) ◇ 1695 *Estat abrégé de la marine du Roy*: « Hericourt, *ayde*-major de la marine de Ponant: 1673 (: date de sa commission); Razilly, *ayde*-major de la marine de Levant: 1673 » (Jal s.v. major de la marine) ◇ 1697 Barras *aide* major (16) ◇ 1706: « [sur la réale] à un

major: 250 [livres par mois], à 3 *aydes majors* appointemens chacun: 83 [livres] 6 [sous] 8 [deniers] » (235) ◇ 1723: « l'*aide-major* ordonna de mettre les menottes au misérable » (Zysberg 171) ◇ 1745: « on dressa la sentence. On la lut. Tous les juges la signèrent, et un *aide-major*, avec le prévôt et son greffier furent sur ladite galère pour la lire aux condamnés » (Zysberg 39).

□ Déverbal de *aider*, qui est souvent redevenu forme verbale dans les composés, du lat. *adjutare* (FEW 24,162b; *aide-major* * mar.).

AIGADE → *aiguade*. **AIGHE** → *eau*. **AIGNEN** → *agnan*.

AIGU. Cf. aussi → *agut*.

AIGU, adj. 'qui se termine en pointe'.

[fin 11^e s. Raschi et ca 1100 *Roland*: *agut*; mil. 12^e s. Wace - 1638 Stoer *agu*; dp. 1606 Nic (FEW)]. 1213 *Fet des Romains*: « i hurtoient des bes trenchanz et *aguz* » (418) ◇ 1622 Hobier: « elles (: les galères subtiles) ont l'extremité de la poupe *aiguë* » (5) ◇ 1702 Aub: « vaisseau trop *aigu*, c'est un vaisseau qui a les façons trop étroites » (s.v. vaisseau).

□ Forme demi-savante, avec plus tard infl. de *aiguille*, *aigre*, etc., du lat. *acutus* (FEW 24,128a).

AIGUADE, s.f. 1^o 'provision d'eau douce'.

dp. 1542 (→ prendre *aiguade*, etc.) ◇ av. 1559 M. du Bellay (Hug s.v. argousin) ◇ 1611 Cotgr: « *Aiguade*: a watering, a taking in of fresh water » ◇ 1628 (AN, B⁷⁷:65) ◇ 1628,1636 Mon: « *Aiguade*: provision d'eau douce sur mer » > Fourn 1 > fr. 19216:371 / Robbe 43 ◇ 1641 *aigade* (Jal) ◇ 1641: « liban pour l'*agade* » (AN, B⁷⁷:164) ◇ 1677 Dassié: « Quatre bouïols pour l'*aiguade* » (153) ◇ 1678 Guillet: « *Aiguade* [...], provision d'eau douce » > Fur (> Basn) / Ozan 227 / 1697 Barras 16 (add. « Prononcés *égade* ») ◇ 1680 Rich: « *Aiguade*. Prononcez *égade* » ◇ 1683,1712 Danet ◇ 1687 Desr: « *Aiguade*, faire *aiguade*. Est un vieux mot duquel on ne se sert plus qu'en Levant, qui signifioit faire de l'eau » ◇ 1689 Tachard ◇ 1697 Barras: « On embarque en galere plusieurs autres baquets [...] pour l'*aiguade* »; « Bouïol pour l'*aigade* [...]. Bouïol d'*aigade* » (33,72) ◇ 1708 Larrocan: « Nous fumés cependant pour *aygade* tous les huit jours en terre d'Asie, avec les précautions requises, suivant lesquelles les galères tournoient les proues vers la coste pour couvrir de leur canon le bataillon qu'on mit à terre pour favoriser les pionniers, qui sont de bons / volliers (sic: bonnevoglies) des galères, loués à tant par mois, ainsi que les soldats, pour y tirer la rame pelle melle avec les forçats et les esclaves; et ces pionniers, conduits par des argousins des galères, vont avec la pioche, la pelle et la besche, fouir en terre, et y creuser à deux ou trois cents pas du bord de la mer des puits perdus d'environ six ou sept pieds de profondeur, suivant la nature de la terre; et trois heures après que ces puits se trouvent formés, ils se trouvent pleins d'une eau douce, et qui ne retient rien de l'amertume et salure de la mer dont elle est purifiée en passant par les pores de la terre; et c'est de cette eau que les argousins remplissent leurs barils pour la provision des galères, qui dure six ou sept jours, sans corruption; et au bout de ce temps, il s'y engendre de la vermine, en sorte que, pour éviter de boire de cette ordure, il faut passer l'eau par un linge avant de la porter à la bouche. Il ne se passa pas d'*aygade* que des cavaliers turcs ne vinsent caracoller autour des pelotons de nos soldats » (32-33) ◇ 1717 Masse: « Vous faites vuidier votre *aiguade* (: s'il y a une fuite d'eau), en reservant un barril plein seulement dans chaque banc » (129) ◇ 1728: « 400 barils pour l'*aiguade* qu'on tient sous les bans et à la rougeole » (Mars. 967:220); → *fontaine*.

¶ **ALLER À L'AIGUADE**. 1728: « Les sergens [...] / vont aussy tour à tour à l'*aigade* » (Mars. 967:233-34).

¶ **FAIRE (L'/SON) AIGUADE**. 1546 (où ?) - 1590 *faire aigade* (FEW) ◇ 1552 Rab IV.2: « ce pendent que les chormes des nauz faisoient *aiguade* » (II,36); IV.66: « Vos chormes y pourront *faire aiguade* et lignade » (II,241) > 1599 Marnix de Sainte-Aldegonde *faire son aiguade* (Hug) / Cotgr / Oud 1660 ◇ 1560 Du Pinet, trad. Ulloa-Guevara: « descendre quelque fois en terre [...] pour *faire ayguade* » (GNO) ◇ 1575 Thevet *faire aigade*, *faire aiguade*, *faire esguade* (Hug) ◇ ca 1575 Monluc *faire aiguade* (Hug) ◇ 1616 Luppé: « lorsqu'il faudra *ferre les eyguades* par la force, le lieutenant de la réalée doit donner les ordres » (182) ◇ 1616-20 Aubigné: « une conche [...] où les galères ont accoustumé de *faire aigade* »; « suivant sa route par Madère, il y voulut *faire aiguade* »; « l'armée faisoit *esguade* à Citera » (I,343; II,327; IV,125) ◇ 1628,1636 Mon: « *faire aiguade*: aller puiser, prendre, faire provision d'eau douce » > Fourn 1 > Robbe 43 ◇ 1643 Fourn: « ayant fait *aiguade* et provision de bois » (242) ◇ 1660 Luppé: « *faire les eyguades* »; « ayant fait nostre *aiguade* »; « fusmes *ferre ayguade* à l'isle de Chamo »; « allasmes

ferre eygade»; «après avoir [...] *faict notre eyguade*»; «quant il faut *ferre ayguade*, c'est à luy (: l'argousin) de l'aller *ferre*» (78,79,86,118,135,170) ◇ 1660 Oud *faire aigade* ◇ 1667 Ablancourt, trad. Marmol Carvajal: *faire éguade* > Rich ◇ ca 1672: «Lorsqu'on va *faire aiguade*, ils (: les compagnons) y vont pour empêcher que les forçats et esclaves ne se sauvent et pour les *faire travailler*» (GNO s.v. compagnon); «Le patron de caïcq doit [...] prendre garde qu'il ne se rompe contre quelque rocher quand il va *faire aigade* ou le bois» (GNO s.v. patron) > Mars. 967:228 *faire ayguade* ◇ 1677 Millet: *faire aigade* (10) ◇ 1680 Pom: «*faire aiguade*, (on dit encore) *faire de l'eau*» (233) ◇ 1680 Rich ◇ 1683,1712 Danet ◇ 1687 Desr (→ aiguade) > Corn ◇ 1689 Tachard *faire aiguade* ◇ 1690 Fur > Basn ◇ 1691 Ozan: *faire ayguade* (222) ◇ 1694 Acad ◇ 1697 Barras *faire aiguade* (16) ◇ 1708 Larrocan: «nous *fismes* cependant *notre aygade*»; «la nécessité de *faire aigade*» (41,45) ◇ 1728: «Une galere ne peut *guer(r)e* demeurer plus de huit iours sans *faire aygade*: ce n'est pas qu'en retranchant les chaudieres et remplissant les tonneaux vuide[s] de vin elle n'en peust demeurer quinze. Mais il ne faut jamais attendre l'extremité, car si un homme qui rame dans les grandes chaleur[s] ne se rafraichit de temps en temps, il faut qu'il creve ou qu'il cesse de ramer»; «L'argousin [...] a le soin de *faire l'aigade* et le bois»; «Les mariniers de rame [...] vont *faire l'aiguade*, portent et raportent les barils» (Mars. 967:220, 231,233).

¶ LEVER L'AIGUADE. 1548: «le tineau pour *lever l'aygade*» (B 1260:51^o).

¶ PRENDRE AIGUADE. 1542 La Borderie: «pour *prendre egade*» (202).

¶ RAFFRAÏCHIR L'ISON AIGUADE. 1616 Luppé: «il sera nescessayre de *raffraichir l'eyguade*» (188) ◇ 1660 Luppé: «soudain [après] avoir *rasfraichy notre eyguade*» (132) ◇ 1708 Larrocan: «la nécessité de *raffraichir notre aygade*» (45).

■ 2° lieu où l'on fait provision d'eau douce'.

dp. 1611 Cotgr: «*aiguade* [...]: also, a place of watering, for shippes» ◇ 1616 Luppé: «les soldats quy seront comandés pour aller deffandre les *eygades* en pays ennemy» (178) ◇ 1678 Seignelay: «pour voir l'estat auquel sont les fontaines et les *aiguades*» (Jal) ◇ 1678 Guillet: «*Aiguade*. Ce mot signifie également [...] le lieu où les vaisseaux envoient l'équipage pour faire de l'eau» > Fur (> Basn) / Ozan 227 ◇ 1704 Villette: «mais ayant perdu beaucoup de belles *ayguades* à la coste d'Espagne, nous fusmes contraints d'aller faire de l'eau à Velez-Malaga» (155).

□ < occ. *aigada* (1536 *ayguada* et 1445,1509 *levar aygada*, GNO; 1529 *levar aygado* et *prendre aygado*, Valbelle 208,209; mod. *eigado*), dér. de *aiga* 'eau' < lat. *aqua* (FEW 25,64b-65a; ne donne que la loc. *faire aiguade*).

AIGUE → eau.

AIGUEDIÈRE, s.f. 'aiguère, burette'.

[1480 *eiguediere* (FEW); 1580 (Draguignan) *aiguadiere* (GdfC)]. 1513 *aiguediere* (B 1232:31) ◇ 1545: «deux *ayguedieres*»; «deux petites *esgaydieres* pour servir à dire la messe» (B 1260:267^o,268).

□ < occ. *aig(u)adiera*, dér. de *aiga* 'eau' < lat. *aqua* (FEW 25,65a). Cf. en latin: 1403 *ayguederia* (Cais de Pierlas 396), déb. 15^e s. *aygaderia* (Cais de Pierlas 430), 1430 *aygadiera* (GNO).

AIGUEILLOT → aiguillot.

AIGUIÈRE, s.f. 'burette, vase fort ouvert à anse et à bec pour contenir de l'eau ou une autre liquide'.

[dp. 1322; 1572 - 1627 aussi *esguiere* (FEW)]. 1513: «3 *aiguieres*»; «2 *aiguieres*» (B 1232:29^o,31) ◇ 1525: «trois *esguieres* d'estaing» (BN, Clairambault 325:9399) ◇ 1630 Bouchard: «Une douzaine de cuilliers d'argent et une *esgaire*» (91).

□ < lat. *aquaria*, f. subst. de *aquarius* 'appartenant à l'eau' (FEW 25,70a); dans le cas de nos textes certainement empr. à l'occ. *aiguiera* (14^e s., Raynouard s.v. *aigua*; 1403 lat. *eygueria*, Cais de Pierlas 396, var.).

AIGUILLE, s.f. 1° 'petite tige de métal, pointue par un bout et percée de l'autre pour y passer du fil, et dont on se sert pour coudre les voiles, etc.'.

★ AGUILLE, etc. [1176-81 *Chev. au lion* - 1637 Crespin; formes multiples (FEW, TLF)]. 1370: «grans *aguilles* a coustre lesdictes voilles» (BN, fr 27340, "Cormeilles", n° 14) ◇ 1390: «une quantité de fil et d'*aguilles*»; «une quantité de grosses *aguilles* et de fil» (Chazelas II,200,201) ◇ 1510: «douze *agulhes* a coudre voilles» (B 2551:162).

★ AIGUILLE / EGUILLE, etc. [1260 et dp. 1611 *aiguille*; 1376 *Modus* - 1660 *Oud esguille*; 1360 *esgule*; 1611 - 1759 *éguille* (FEW)]. 1547: « filz de voylle et *esgules* »; « filz de voylle et *esgulhes* » (BdR, 356E, n° 13:B,H) ◇ 1642: « Quatre douzaines d'*éguelles* de voile »; « *Es-guilles* de voiles à 16 s. le cent » (Fourn 654,657) ◇ 1643 Fourn: « *Aiguilles* de tré servent à coudre les voiles »; « Les *aiguilles* [du trévier] sont de bon acier et coustent cinq sols piece » (1,128) ◇ 1677 Dassié: « cinq douzaines d'*esquilles* (sic), huit livres de fil d'*esquilles* »; « soixante *aiguilles* de voile » (91,92) ◇ 1687 Desr: « *Aiguilles* de tré, ou de trévier, sont des *aiguilles* à coudre les voiles, dont il y en a de trois sortes: de couture, d'oeillets et de ralingue » > Corn / Basn; « *Éguilles* de tré » ◇ 1691: « passant avec l'*aiguille* un fil dans la toile [de la voile] » (SCH 132:112) ◇ 1708 Bion: « ceux [des forçats] qui sçavent des mestiers travaillent dans la galère, ceux qui n'en sçavent point apprennent à faire des gros bas à l'*aiguille* » (85) ◇ 1721 Bénat: « plusieurs passades, c'est-à-dire tous les tours que l'*éguille* de fil nommé de voile fait au garniment » (779) ◇ 1773 Bourdè: « *Aiguilles* à voiles. Il y en a de trois sortes: les premières sont pour coudre la voile; les secondes sont à ralingues, doubles et simples, parce qu'elles servent à ralinguer, c'est-à-dire à coudre les ralingues à la voile, quand la voile est assemblée; les troisièmes sont les *aiguilles* à oeillelets, plus fortes que celles à coudre » ◇ 1783 EncM: « *Aiguilles* à voile [...]. Les voiliers [...] s'en servent de sept espèces différentes, qu'ils distinguent par les noms d'*aiguilles* à 2, à 4, à 6, à 8, à 10, à 12 et à 14 fils; celle à deux fils est celle où un fil simple passe dans le chat de l'*aiguille*, parce que ce fil se replie sur lui-même [...]. L'*aiguille* la plus courte et la plus foible est celle à deux fils, qui a 33 lignes de longueur; celle à 14 fils en a 55; cette dernière a jusqu'à quatre lignes de diamètre à sa plus grande largeur [...]. Toutes ont le tiers ou la moitié de leur longueur totale triangulaire, et c'est la partie qui se termine en pointe qui a cette forme [...]; le reste de l'*aiguille* est arrondi, percé à la tête d'une ouverture longitudinale pour recevoir le fil »; « *Aiguille* de tré ou trévier ».

■ 2° '(aiguille aimantée de la) boussole'.

★ AGUILLE, etc. déb. 13^e s. Guiot, *Bible*: « une *aguille* ont touchié » (GdfC) ◇ ca 1265 Brunet Latin: « prenés une pierre d'aimant: vous troverés k'ele a 2 faces [...]; et chascune des deux faces alie la pointe de l'*aguille* vers cele tramontaine a qui cele face gisoit » (NGN) ◇ 1289 Gielee 4629: « Qu'il en font l'*aguille* tourner / Par coi en mer vont bon chemin » ◇ 1386: « *aguelles* ayment(r)ees pour la tremontaine » (GdfC s.v. aimanter) ◇ 1389 Mézières: « en la poupe de la nef avoit une petite boiste en laquelle avoit une *aguille* de fer tournant, frotée à la pierre d'aymant » (1,539) ◇ 1424-25 [Seine-Maritime]: « trois douzaines d'*aguelles* de compas » (NGN s.v. compas) ◇ 1441: « plusieurs compaes, *aguelles* et orloiges de mer » (La Roncière II,211) ◇ 1513: « 2 *agullies* et une anpolait » (B 1232:29^{vo}) ◇ 1519: « une *agulle* de navegar » (GNO) ◇ 1526: « troys *agulhes* pour naviguer » (AN, X^{1A}8621:200^{vo}) ◇ 1547: « trois *aguilhes* de compas » (NGN) ◇ 1547-50 *Stolonomie*: « Deux boites avecq' leurs *aguelles*, ou bien quadrans à naviguer » (23^{vo}).

★ AIGUILLE / E(S)GUILLE, etc. 1379 Inventaire de Charles V: « *aiguille* de mer » (Gay s.v. boussole, GdfC) ◇ 1526: « 2 *egulhe* de naviguer » (B 1260:75, ds GNO) ◇ 1545: « Trois *esguilles* à naviguer » (B 1260:268) ◇ 1553 Nicolay, trad. Medina: « les *aiguilles* de naviguer » (Metzeltin 105) ◇ 1575 Thevet *esguille* (Hug) ◇ 1611 Pasquier: « Ceste *aiguille* se met chez nous dans une figure quarree, qui est la cause pour laquelle nous l'appellons *quadrant* » (GdfC s.v. boussole) ◇ 1615 Puyard *aiguille* (1,33) ◇ 1621 Binet: « *aiguille* marinier » → *aimant* ◇ dp. 1622 *aiguille* (FEW) ◇ 1647 Cleirac, *Us*: « *esguille* marine »; « *aiguille* aymantée » (7,537) ◇ 1660 Luppé: *esguille* (81) ◇ 1678 Guillet: « *Aiguille* aimantée ou *aiguille* marine est ordinairement un fil de richal plié et disposé en losange, qui est la figure que les géomètres appellent *rhombe*. Ce fil de richal est comme enchassé dans l'épaisseur d'un carton, qui est de figure circulaire, et qui porte sur sa face plusieurs circonférences, les unes divisées en degrés et les autres en rumbes de vent [...]. L'un des angles aigus de la losange, étant frotté et animé d'aymant, se tourne à peu près vers le Nord [...]. Il y a quelques *aiguilles* qui sont faites d'une petite platine d'acier [...]; elles sont moins sujettes à la rouille que celles du fil de richal et plus susceptibles des qualités de l'aimant. Chaque *aiguille* doit être portée et balancée sur un petit pivot qui est au centre de la boussole et qui est couvert d'une petite pièce d'airain, appelée la chapelle de l'*aiguille* » > 1697 Barras 16 (add.: « Prononcés *eguille* ») ◇ 1680 Rich *éguille* (s.v. boussole) ◇ 1682 D'Ortières: « comme le compas de route est l'instrument le plus nécessaire à cette profession, le magasin sera fourni d'une bonne pierre d'aimant bien éprouvée pour toucher les *aiguilles* des compas toutes les fois que les galères sortiront pour aller en mer » (152) ◇ 1687 Desr *éguille* (s.v. aiguille aimantée).

† AIGUILLE MARINE. 1678 Guillet: « *Aiguille* aimantée ou *aiguille marine* » > 1694 Acad / 1697 Barras 16.

■ 3° 'gond du gouvernail, mâle'. FIG. XIX-8, XLIV-93, XLV-33.

★ AGUILLE, etc. 1359: «Item une *aguille* de fer pour asseoir le gouvernail de la galée» (BN, fr. 26002, n° 824) ◇ 1389: «pour avoir rappareillié l'*aguille* de la galée» (Chazelas II,197) ◇ 1510: «*aguille* et ferremete de tymon» (B 2551:151^{vo}) ◇ 1539 [Vaucluse] *agulhe* (GNO s.v. *agulha*) ◇ 1545 *agulhe* (B 1260:442^{vo}) ◇ 1564: «l'*aguille* du thimon» (Arles 573:918).

★ AIGUILLE / EGUILLE, etc. 1512: «4 *egullies* de timon» (B 1232:13) ◇ 1514: «Deux *egullies* de timon» (B 1232:48^{vo}) ◇ 1521: «l'*eguille* du thymon» (BN, fr. 3174:25; AN, B⁶⁷⁷:21^{vo}) ◇ 1629 Baudoin: «mirent un autre timon, et firent entrer l'*esguille* dans l'oeil du timon avec leurs mains» (359) ◇ ca 1672: «Pour faire tenir le timon contre la galere il faut une *eguille* qu'on cloue au dessus du talon de la carene; elle est de dix à douze pans de longueur, et on la fait ainsin longue affin que si par malheur le talon du timon touchoit la pointe de quelque escueil, il ne peut pas sortir de ceste *eguille*» (GNO s.v. *agulha*) ◇ ca 1680 *eguille* (SCH 135:27 planche) ◇ 1691: «sans comprendre la saillie du talon du gouvernail qui a 5 pouces, et celle du talon de l'*aiguille* qui en a un»; «Du timon [...]; comme cette piece est mobile, devant aller tantost à droit et tantost à gauche, elle est arrestée en bas à deux pieds ½ de son extremité par une panture qui embrasse toute la piece et qui a une ouverture à la teste que l'on appelle *femelle*, dans laquelle passe l'*esguille* qui est attachée à la rode de poupe, sur laquelle elle tourne»; «1 *eguille* de 11 pans de longueur»; «*aguille* [...] pour le caïq» (SCH 134B:3,206,301,304) ◇ 1694 *eguille* [des ailerons] (texte presque identique à Bénat 1721) ◇ 1697 Barras: «*Aiguille* du timon est une pièce de fer qui a de longueur sept pieds huit pouces; son diamètre au gros bout est de trois pouces et demy venant en diminuant jusqu'à l'autre bout qui n'a qu'un pouce de diamètre. Les ailes de l'*aiguille* ont trois pieds et deux pouces de longueur et trois pouces de large; elle pèse environ deux cent quarante livres. L'*aiguille* doit être posée un pied et demy et six lignes par dessus le talon de la galère [...]; *aiguille* du caïq» (17); «*Aiguille* du timon» (planche) ◇ ca 1705 *aiguille* (Mars. 967:415) ◇ ca 1705 Fontette *aiguille* (383; MMR 85 *eguille*) ◇ 1708 Larrocan: «en remettant son *aiguille* de fer (: de la chaloupe) dans ces gonds» (61) ◇ 1717 Masse: «la grande *eguille* de la rode [...]; vous faites en maniere de presenter bien juste vôte timon sur la pointe de l'*eguille* [...]; sitost que vôte femellot est tant soit peu dedans ladite *eguille*, vous estes le maitre de vôte timon» (138) ◇ 1721 Bénat: «*aiguille* de 10 pieds 1 pouce 4 lignes de longueur, clouée à la rode»; «L'*eguille* (: du timon de l'avant) est de fer; sa longueur est de 5 pieds 2 pouces, son diametre de 2 pouces 8 lignes à son gros bout et 10 lignes au petit; elle est clouée contre les bordages de la galere par ses ailes, qui ont chacunes 3 pieds ½ de longueur»; «Leurs *eguilles* (: des ailerons) sont de fer, l'une à la droite, l'autre à la gauche de la proue, ayant chacune 2 pieds de longueur et 1 pouce ½ de diamètre au gros bout. Elles sont à la distance de 3 pieds 6 pouces dessous la cuisse du tambouret, et éloignées du bout du capion venant à poupe de six ou sept pieds. Leurs ailes ont chacune 1 pied de longueur»; «*aiguille* de poupe» (481,951,965,F27) ◇ 1727 Barras *aiguille* (II,276) ◇ 1729 *eguille* (du timon de proue) (Mars. 967:297; cf. 1721) ◇ 1734 Reynoir: «l'*aiguille* appliquée à la rode de poupe prend fondement à la femelle du timon» (13).

■ 4° 'épissoir'. FIG. XLIV-103.

1526: «5 *egulhe* d'emplombar» (B 1260:75^{vo}) ◇ 1697 Barras: «*Eguille* d'emplomber» (planche).

■ 5° 'pièce de fer avec laquelle l'argousin met ou ôte la traverse de la menotte au moyen d'un marteau'. FIG. XLIV-114.

★ AGUILLE, etc. 1551: «Deux defferadours garnis d'*aguille* et marteaux» (B 236:169^{vo}) ◇ 1557: «deux defferradoirs avec ses deux *aguilhes*» (B 245:265) ◇ 1558: «deux defferradour, deux marteau, deux *aguilhes*» (B 233:448); «deux defferradoirs et troys *aguilhes*» (B 245:252) ◇ 1641: «deux enclumes, deux *aguilles* et deux marteaux pour ferrer et desferrer» (AN, B⁶⁷⁷:152).

★ AIGUILLE / EGUILLE, etc. 1548: «Six *esgulhes*, deux marteaux à deferrer» (B 232:51^{vo}) ◇ 1558: «une *aigulhe* [d'argousin]» (B 233:502^{vo}) ◇ 1628: «pour fere acomoder l'*aiguille* de l'argousin» (AN, B⁶⁷⁷:67) ◇ 1641: «deus *esguilles* [d'argousin]» (Fourn 647) > Enc 7,440a *aiguilles* ◇ ca 1672: «Les *eguilles*, les enclumes, les taille fer et les marteaux servent à ferrer et desferrer les forçats» (GNO s.v. *agulha*) > Mars. 967:220: «Les *aiguilles* et enclumes, les taille fer et les marteaux servent à ferrer et deferrer les forçats» ◇ 1677 Dassié: «Deux enclumes, deux marteaux, deux *eguilles*» (153) ◇ 1691: «*eguille* d'argouzin» (SCH 133:table fer) ◇ 1703 Barras: «*aiguilles* / d'argousin» (I,537-38).

■ 6° 'barre de fer qui traverse la menotte'. FIG. XLIV-113.

1691: «*eguille* de menotte» (SCH 133:table fer) ◇ 1697 Barras: «*Aiguille* de menote» (planche) ◇ 1703 Barras: «*aiguilles* de menote» (I,538).

■ 7° 'avant du navire (?); quille (?)'.

1575 Thevet: «Hune, proue, scandalar, qui est une chambrette sur l'*esguille*» (Hug s.v. *scandalar*).

■ 8° 'longue pièce de bois qui soutient les mâts pendant le carénage'.

ca 1672: « Il faut aussy pour mieux asseurer l'arbre y mettre deux *aguilles*, qui sont deux longues pièces de bois qui s'appuient sur la couverte et qui servent de support à l'arbre, à l'endroit où l'on fait la ceinture » (GNO s.v. *agulha*) ◇ 1678 Guillet: « *Aiguille* est une longue et grosse pièce de bois à l'usage des charpentiers et des calfeutres, qui s'en servent dans les radoubs pour appuyer les mats et empêcher qu'il ne se rompe quand on met le vaisseau sur le côté, de sorte que l'*aiguille* est comme un arc-boutant. Les Ordonnances du Roi veulent que quand on carène un vaisseau, le maitre de l'équipage ait soin que les *aguilles* soyent bien présentées et bien saisies » > Fur (> Basn / Corn) / Ozan 281 > Basn ◇ 1687 Desr: « *Eguilles*. C'est le nom que l'on donne à des masts, lors qu'on les veut faire servir à la carenne d'un vaisseau pour soutenir et renforcer les masts du mesme vaisseau » ◇ ca 1705 Fontette: « Pour la seureté des arbres il seroit bon de se servir d'une *aiguille*, qui est une piece de bois dont on applique une teste contre l'arbre au dessus (: MMR 85 « au dessous ») de la ceinture du coté que l'on doit mettre en quille. On arrete l'*aiguille* contre l'arbre avec un[e] oste de trinquet, et l'autre bout de l'*aiguille* porte sur le trinquet et est arreté(e) à la corde avec un[e] orse à poupe de trinquet. Les grosses galeres doivent mettre deux *aguilles* » (383; MMR 85-86: les trois premières fois *eguille*) ◇ 1773 Bourdê + 1783 EncM: « *Aiguilles* de carène » ◇ 1944 (TLF).

■ 9° 'soutien de fer du fanal de poupe'.

1783 EncM: « *Aiguille* de fanal: barre de fer coudée sur laquelle s'établit chaque fanal de poupe ».

□ *Aiguille*, devenu *aiguille* sous l'infl. de *aigu*, vient du bas lat. *acûcula*, propr. 'aiguille de pin' (FEW 24,118a-119a; la loc. de 2°, ainsi que 3°, 4°, 5°, 6°, 7° et 9° manquent). Dans le Midi, cf. pour [2°]: lat. 1318-20 *aculea* (Sossou 90), déb. 15° s. et 1435 *agullia* (Cais de Pierlas 431,426), 1448 *agulha* (GNO s.v. *agulha*), 1461 et 1478 *agulha* (Cais de Pierlas 508,509); pour [3°]: lat. 1435 *agullia* (Cais de Pierlas 425), 1496 *agulha* (BdR, 381E, n° 160:273^{oo}) et occ. 1494 *agulha* (GNO), Westphal-Castelnau *agulha* (132). Cf. l'it. *aguglia* [3°] (manque ds les dict.) en 1574 (Piombino 17,25^{oo}).

AIGUILLOT, s.m. 'partie mâle du petit gond du gouvernail'. FIG. XIX-9, XLIV-92,96.

1521: « Plus deux femelles et deux *eguillots* » (BN, fr. 3174:25; AN, B⁶⁷⁷:21^{oo} *esguillots*) ◇ 1548 Rab IV.8: « Je oy l'*agneuillot* (sic; *agnevilloit* dans les 3 ms.) fremir » (95) > 1552, IV.18 *aigueillot* (II,95; de même ds l'éd. 1558, mais en 1556 *agueuillot*, GdFC) ◇ ca 1672: « La mappe ou femelle est aussi clouée contre la galere, dessous la bastarde, et reçoit l'*eguillot* du timon » (GNO s.v. *femella*); « en cas que par malheur l'*eguillot* sorti (sic) de sa place, le talon du timon touchant contre quelque rocher ou secque » (GNO s.v. *talon*) ◇ 1691: « L'on met la seconde panture, qui arreste le hault du timon, à la partie dudit timon qui repond / immediatement au dessous de la massane. Elle a deux branches qui embrassent comme l'autre toutte la largeur du timon, qui a un *esguillot* à la teste au lieu de femelle qui entre dans le femelot attaché à la rode de poupe »; *eguillot*; *aiguillot* (SCH 134B:206-07,207,304) ◇ 1694: « Son *eguillot* (: de chacun des ailerons) est de fer. Il a un pied de longueur et un pouce ½ de diametre au gros bout. Il est à la distance d'un pied par dessous le petit bout de l'aileron d'en haut et entre dans la femelle »; « les *aiguillots* des deux ailerons » (Mars. 967:302,303; cf. 1721) ◇ 1697 Barras « *Aiguillot* du timon [...]; *aiguillot* du caicq » (17; aussi planche) ◇ 1721 Bénat: « Le timon [...] est joint au capion et à la rode de poupe par des serrures mouvantes, nommées *femelots* et *aiguillots*; « *aiguillot* posé contre le timon vers son milieu [...]: 17 pouces »; « Son *eguillot* (: de la femelle du timon de l'avant) est de fer, ayant un pied de longueur et 2 pouces 8 lignes de diametre à son gros bout. Il est posé avec cinq cloux contre son bois par ses ailes qui ont chacune 1 pied 6 pouces de longueur »; « Leur *eguillot* (: des ailerons) est d'une même pièce avec la bande de fer de l'aile ayant 1 pied de longueur, 1 pouce ¼ de diametre au gros bout. Il se trouve à la distance d'un pied par dessous l'extremité de la queue de l'aile et entre dans le femelot »; « Cette aiguille ou *aiguillot* est posée contre le timon vers son milieu » (444,481,954,964,F50) ◇ 1727 Barras: « Femelle de massane. Terme de galere. Pièce de fer ainsi appelée, parce qu'on la cloué au prés de la massane, environ cinq pieds au dessous du dragan; elle est composée de deux ailes, qui ont une ouverture dans leur jonction pour enchasser l'*aiguillot*, qu'on y meut comme un gond dans sa panture » (II,276^{oo}) ◇ 1729: « Son *eguillot* (: du timon de proue) est de fer, ayant de meme que le femelot deux ailes. Il a un pied de longueur, 2 pouce[s] et 8 ligne[s] de diametre à son gros bout. Il est cloué à son bois par ses ailes avec 5 cloux de chaque coté, à la distance de six pieds 10 pouces du femelot. Chaque aile a un pied et 10 pouces de longueur, 3 pouces de largeur, et 6 lignes d'épaisseur. Il y a 3 pieds du meme fer et de la meme piece de l'*eguillot* qui se continuent au dessus du timon et font quatre pied en toute sa longueur [...]. L'*eguillot* entre dans la femelle » (Mars. 967:298; cf. 1721) ◇ 1734 Reynoir: « l'*aiguillot*, qui est attaché

au timon, s'emboîte dans la massane attachée au capion de poupe » (13).

□ Dim. de → *aiguille* 3° (FEW 24,120b, ACUCULA; *eguillot* manque; ← 23,98b, *agnevillot*), ou plutôt francisation de son corr. marseillais *agulhot* (1500 et 1510, GNO; 1496 lat. *agulhotes* pl., BdR 381E, n° 160:273^{vo}). Cf. aussi l'it. *agugliotto* (1574 Piombino 25^{vo}; 1614 Pantera: première date du LEI I,532).

AIGULHE → *aiguille*.

AIL, s.m. 'allium sativum: genre de liliacée dont le bulbe a une odeur forte et piquante'.

[dp. 12° s.; d'abord *al* (FEW)]. 1355: « pour *aulx* et oignons demi escu [par galère] » (Chazelas II,145) ◇ 1385: « six liaces d'*aulx* et d'oignons [pour deux galères] » (Chazelas I,290) ◇ 1510: « pour les herbes / à faire potaiges aux gens de la maistrance et galleres, fruitz pour les collations des galleffatz et maîtres d'aiche, et *aulx* et oignons » (B 2551:184-184^{vo}) ◇ ca 1520 Conflans: « on y met (: dans une nef) poullailles pour les gens de bien ou pour les malades, oefz, especes, *aulz*, oignons »; « oefz, poisson, *aulz*, oignons, especes [pour une galère] » (34,39).

□ < lat. *allium* (FEW 24,333a).

AILE, s.f. 1° 'côté, partie latérale, flanc'.

[dp. 12° s.; d'abord aussi *ele*, *aisle* (FEW)]. ca 1307 Guiart: « Leur granz batailles ordenoient, / Dont moult furent longues les *eles* » (TLF: 'flanc de navire'; cf. Jal: 'rame') ◇ 1573 Dup: « Penne aussi se prend [...] pour l'*aile* de la voile enfilée en bouline » ◇ 1621 Binet: « Les *ailes* du navire, c'est à dire, Latera » (58; aussi 1642 Oud > Duez) ◇ 1682 *Exercice*: « Chaque galere de l'*aisle* droite de la réale se doit regler sur celle qui est sur la gauche » (25) ◇ 1691: « on [...] areste chacune des *aisles* [des ailettes] d'un cloud sur le dragan » (SCH 134B:14) ◇ ca 1705 Fontette: « La bande de fer que l'on appelle les *aisles* du femelot » (414; MMR 159) ◇ 1721 Bénat: « Elle (: le gorgias) est coupée en forme d'écusson selon que les *ailes* le permettent »; « Les cols des lattes [...] forment une partie des *ailes* et l'œuvre morte de la galere »; « [Les moisselas de poupe] qui forment la longueur de la poupe et qui servent de fondement à ses *ailes* »; « *Aile* de la femelle [...]. *Aile* de l'eguillot »; *aile* [de l'aiguille]; *aile* [de femelot] (301,353,375,445,951,953) ◇ 1727 Barras: « *aile* [de femelle] » (II,276^{vo}) ◇ 1728: « *aisles* de poupe »; « Il faut ensuite travailler au dehors et commencer par les deux *aisles* » (Mars. 967:148,157) ◇ 1734 Reynoir: « Les cols de lattes sont posés sur chaque côté de la couverture, formant une partie des *ailes* de l'œuvre morte » (11).

¶ EN AILE DE GABIAN. → *gabian*.

■ 2° 'aileron'.

1694 → *aileron* ◇ 1721 → *aileron*, *palanquinet*, *timon*.

□ < lat. *ala* (FEW 24,283a; sens spéc. manquent).

AILERON, s.m. 'chacun des deux timons latéraux de proue'.

1694/1729: « Le sr Jean Baptiste Chabert, premier maistre constructeur des galeres de France et le premier sans contredit de l'Europe de l'aveu meme des etrangers, avoit / inventé en 1694 deux timons à prouë qu'on noma *aisles* ou *aislerons*. Il pretendoit avec iustice en tirer beaucoup d'utilité pour la conservation des galeres et pour empecher qu'elles ne fussent exposées au grand feu des ennemis par la longueur du temps que les galeres employent à faire sié et vogue. Mais l'an 1695 on trouva qu'il y avoit quelque chose à redire aux deux *aislerons*, et on voulut les perfectionner en inventant un seul timon de prouë, comme estant plus simple et d'un usage plus facile à gouverner la galere. Les deux *aislerons* et le timon seul de prouë ont eu chacun leur partisans, estant tous deux d'un grand usage et d'une grande utilité. Neantmoins lors qu'on eut examiné avec un grand soin toutes choses et qu'on eut penetré iusqu'aux moindres circonstances touchant la pratique et le service qui se pouvoit tirer de tous ces differens timons, et qu'on eut fait toutes les epreuves qu'il convenoit pour l'entiere connoissance de celui qui estoit le meilleur(s) et le plus necessaire, le Ministre se declara enfin pour le timon seul à prouë, et on s'en est servy depuis assé longtemps tant dans les mers du Ponant que dans la Mediterranée, et les deux *aislerons* rebutéz n'ont iamais esté mis en pratique [...]. / J'ay mis icy l'invention des deux timons proposez par Chabert, quoy qu'il[s] n'ayent iamais étéz en pratique, pour satisfaire à la curiosité de ceux qui seront (sic) bien aise d'en voir le detail. - Noms et dimentions des pieces qui servent aux deux timons ou *aislerons* de prouë proposez en 1694 par le sr Jean Baptiste Chabert, 1^{er} m^e constructeur des galeres du Roy. Les deux timons qu'on appelle *aisles* ou *aislerons* sont composés de bandes de fer, de bois de peuplier ou de planches de Flandres. Ils ont chacuns 8 pieds de longueur,

3½ à sa plus grande largeur et 2 pouces 9 lignes d'épaisseur. Il faut remarquer que de la longueur de ces *aïslérons* il y en a 4 pieds ½ qui vont dans l'eau; le reste qui en est dehors est de 3 pieds ½, faisant 8 pieds de longueur en tout, et forme leur queue qui est de fer. Ces *aïslérons* sont doublés des deux cotés, c'est à dire les 4 pieds ½ qui vont dans l'eau sont doublés de bois de / peuplier ou de planches de Flandres d'un pouce d'épaisseur. Elles sont clouées aux bandes de fer de l'*aïlerson* pour fermer son vuide et le rendre d'un bon usage. Son éguillot est de fer. Il a un pied de longueur et un pouce ½ de diamètre au gros bout. Il est à la distance d'un pied par dessous le petit bout de l'*aïlerson* d'en haut et entre dans la femelle. Son femelot est aussi de fer et de figure ronde. Il a un pouce 8 lignes d'ouverture et 7 ou 8 lignes d'épaisseur. Il est avec l'éguillot de la même pièce que la partie de l'*aïslerson* qui est de fer. Le femelot se trouve à la hauteur de 4 pieds ½ du bout de l'*aïslerson* qui va dans l'eau et reçoit l'aiguille. L'éguille est d'une même pièce de fer avec ses deux ailes. Elle a 2 pieds de longueur et un pouce ½ de diamètre au gros bout. Elle est à la distance de 3 pieds ½ dessous le tambouret et éloignée du bout du capion venant à poupe de 6 à 7 pieds. Ses ailes ont chacune un pied de longueur, 2 pouces de largeur, et 6 lignes d'épaisseur. Elles sont clouées à la galère avec deux perçs à leur extrémité et d'un 3^e au milieu. Ils traversent le bordage et sont arrêtés en dedans par une clavette pour rendre l'aiguille plus ferme et capable de bien soutenir l'*aïlerson*. Elle entre dans le femelot. La bande de fer a une femelle à chaque bout. Elle a dix pieds de longueur, 3 pouces ½ de largeur, 6 lignes d'épaisseur à son milieu, et à l'endroit qui est vers les femelles un pouce ½. Elle est clouée à travers le tambouret de la galère pour rendre les deux femelles plus solides. / Les deux femelles, dont la figure est ronde, aboutissent l'une à la droite et l'autre à la gauche de l'extrémité de la bande de fer, qui est clouée à travers le tambouret. Elles ont chacune un pouce 8 lignes d'ouverture, 6 ou 7 lignes d'épaisseur, et servent pour recevoir les aiguillots des deux *aïlersons*, qui sont aux deux cotés de la proue de la galère. La barre de l'*aïslerson* est de figure ronde. Elle est de fer et a 5 pieds ½ de longueur, un pouce et quart de diamètre. Elle fait à peu près la figure d'un angle obtus avec la queue de l'*aïslerson*. Elle tient sur son bord extérieur à la longueur de deux pieds, où il y a deux trous, qui forment comme deux étriers de fer de la même pièce de l'*aïlerson*, ayant chacun un pouce et 4 ou 5 lignes de diamètre. Ils sont faits pour recevoir cette partie de la barre qui les traversent, dont le bout sort 1 pouce ½ par d'heors (sic) le dernier estrier, où il y a un trou(s) pour y mettre un petit clou, afin de l'arrêter et le rendre plus ferme. L'autre bout sort en dehors 3 pieds ½, faisant en tout 5 pieds ½, qui est la juste longueur de la barre. Elle a deux anneaux de fer à son bout pour y accrocher les deux palanquinetz qui servent à gouverner l'*aïlerson*. Pour faire gouverner les deux *aïlersons* il faut quatre palanquinetz, deux pour celui de la droite et deux pour celui de la gauche. Le premier pour l'*aïslerson* de la droite est accroché par un bout à l'apostis, et par l'autre à la barre. Le second pour le même *aïlerson* est pareillement accroché par un bout à un / (bout à un) pair de fer qui tient à la cuisse de l'éperon, et l'autre bout à la barre. L'on doit observer de faire la même chose de l'autre côté pour gouverner l'autre *aïlerson*. Les deux timoniers gouvernent un *aïlerson* chacun. Ils sont sur la rambade lors qu'il faut faire feu du canon, et si c'est pour faire l'exercice seulement, ils gouvernent étant sur le tambouret de la galère. Il faut une batayole ronde de fer de 6 ou 7 pieds de longueur et un pouce de diamètre, sans compter la partie qui entre dans la patte et dans les deux étriers, qui a un pied ½ de longueur et 1 pouce et 2 lignes de diamètre. Cette batayole est perpendiculaire à l'*aïlerson*. Le palanquin qui est accroché au bout de la batayole sert à mettre et à ôter l'*aïlerson*. La patte est de fer. Elle a 2 pieds de longueur, 3 pouces de largeur et 6 lignes d'épaisseur. Elle est percée au gros bout, et l'ouverture a 1 pouce et 3 lignes de large. Elle est clouée sur le bord du tambouret, dont le trou est vis à vis et de la même grandeur que ceux des deux étriers de fer, qui sont cloués aux contaux de la galère, dans lesquels le bout d'enbas de la batayole entre. Les deux étriers sont de fer. Ils ont chacun neuf pouces d'épaisseur. Ils sont cloués aux contaux de la galère. Leur ouverture qui a un pied 3 lignes de large est vis à vis celle de la patte, où le bout de la batayole entre fort juste, ensuite dans les étriers pour la rendre plus ferme » (Mars. 967:299-304) ◇ 1721 Bénat: « les deux timons ou *aïlersons* qui furent proposés en 1694 pour être mis à chaque côté de la proue ou du tambouret [...]. Lorsque j'apprenois la construction, on appelle (: appela) [...] / galères à trois timons celles qui avoient les deux ailes ou *aïlersons* à chaque côté du tambouret »; « Le Bailly de la Pailleterie les utilisa en 1702 en Ponant / contre les Hollandois [...]; de même le Chevalier de Langeron, à l'embouchure de la Tamise, en 1708 »; « Dans le temps que l'on mit le gouvernail à l'avant des galères du Roy, en 1695, le sieur Jean Baptiste Chabert, premier maître constructeur des mêmes bâtimens à Marseille, avoit / depuis l'an 1694 les deux timons qu'il nomma *aïlersons* ou *aïles*, et il les plaça à chaque côté du tambouret ou de la proue. Il est bien certain qu'ils ont tout l'effet que l'on peut souhaiter pour bien gouverner en un jour de

combat, et sont assez bons pour l'usage dont j'ay déjà parlé. On peut se servir du seul timon ou des deux *ailerons* avec tout le succez et l'avantage que l'on souhaite. Ils ont même eu chacun leurs partisans et leurs admirateurs. Néanmoins, lorsque l'on eut examiné avec grand soin toutes choses [...] / et qu'on eut fait toutes les epreuves qui convenoient pour l'entiere connoissance du plus nécessaire, le Ministre se déclara en fin pour celui de l'avant comme le meilleur [...]. Les deux *ailerons*, ayant été rebutez, n'ont jamais été mis en pratique dans l'une ni dans l'autre mer » (934-35,937-38,959-61). La description technique (962 sq.; toujours avec la forme *aileron*) est presque identique au texte de 1694/1729, sauf dans les cas suivants: « Ils ont chacun 9 pieds 1 pouce de longueur tout compris (: un anneau en plus) [...]; / le reste qui en est dehors (: de l'eau) est de 4 pieds 7 pouces et forme leur queue qui est de fer, ayant au bout un anneau du même métal, et un second au milieu du timon où l'on accroche le palanquinet pour l'ôter ou pour le mettre. La partie des *ailerons* qui entre dans la mer est doublée de planches de bois de Flandres ou de peuplier d'un pied 2 pouces de largeur, et d'un pouce d'épaisseur. Elles sont clouées les unes contre les autres, et de même contre les petits rebors de bois qui sont à l'entour du timon, ayant 1 pouce et 3 lignes de largeur / et clouez aux bandes de fer des mêmes ailes » (962-64).

□ < 'petite aile, nageoire', dim. en *-eron* de → *aile* (FEW 24,284b, ALA; sens manqué).

AILETE → *ailette*.

AILETTE, s.f. 'prolongement des bordages de la poupe qui en détermine la largeur et la hauteur; estain, cornière'. FIG. VIII-2, XLI-16.

★ AILET(T)E. 1643 Fourn: « L'estambord [...] se finit à la lisse de hourdy [...], qui est posée à angles droits sur son extrémité [...], soutenuë par des consoles [...] qu'ils appellent aiguillettes ou *ailettes* de poupe, que d'aucuns tracent en forme de triangle, et d'autres en console avec deux portions de cercle » (15) ◇ 1680 D'Ortières: « *aislettes* ou cornières [...]; gorgias ou clef des *aislettes* » (77°) ◇ ca 1680: « Les deux *aislettes* ou cornières [...] doivent estre de 6 pieds de longueur sur 3 poulces ½ en quarré, et du galbe de leurs figures » (SCH 135:1) ◇ 1691: « la largeur des *ailettes* [...], sçavoir 6 pieds 3 poulces » (SCH 134A:46); « Des *ailettes*. Ces deux pieces doivent être de bois de chesne et courbées egalement. On en prend le trait sur le gabaris des estamenaires. Elles determinent la largeur du corps de la galere et la hauteur de sa façon. On en pose une de chaque côté contre le capion, 4 pieds ½ au dessous du dragan. Elles s'élargissent par leurs hauls en forme d'escusson qui termine la longueur et la largeur du cul de monine. On leur(s) donne 6 poulces (: pieds) ½ de longueur, 4 poulces de largeur, sur 3 poulces ½ d'épaisseur qui va un peu en diminuant vers le haut. On areste chacune de ces pieces, qui embrassent le capion d'un côté et d'autre vis à vis la massane, avec un cloud chassé de biais dans ledit capion, et on en areste chacune des aisles d'un cloud sur le dragan »; « pour les *ailettes* et dragan: 14 [cloud de] 6 [poulces, total] 5¼ [livres] » (SCH 134B:14,290) ◇ 1697 Barras « *Ailettes* ou cornières » (17) ◇ 1703 Barras: « *Aletes* ou *ailettes*. Il y a deux pieces de ce nom; on les fait de bois de chesne, égales et un peu courbées en dedans de la galere. Elles appuyent par un bout contre le capion environ cinq pieds sous le dragan. On les cloie par les autres bouts contre le dragan mesme, à la distance l'une de l'autre d'environ trois pieds, ce qui fait qu'elles forment une espece d'escusson qui détermine la largeur de l'arriere. Ces deux pieces fortifient le dragan et lui servent de clef, aussi bien que le gorgias » (I,557) ◇ 1721 Bénat: « traverse servant de clef aux *ailettes* » (301; cf. 299,300) ◇ 1727 Barras: « *ailettes* ou *aletes* » (II,157) ◇ 1728 Barras « Gorgias ou clef des *aletes* » (II,536) ◇ 1728: « *aislettes*, gordias ou gorgias, clef des *aislettes* » (Mars. 967:135; cf. 140) ◇ 1734 Reynoir: « *Ailettes*. Les *ailettes* (sic) [...] sont de bois de chesne de Provence » (3) ◇ 1783 EncM *ailette* ◇ 1820 Willaumez: « *Ailette*, prolongation des bordages de l'arriere, tribord et bâbord, dans les chebecs, felouques et autres petits bâtimens levantins à cul-de-poule » (NGN) - 1932 Acad (FEW).

★ ALET(T)E. ca 1672: « Le gorgias est une piece qui fortifie les pieds ou les deux bouts d'endas des *ailettes* contre lesquels elles (?) sont clouées » (GNO s.v. gorgias) ◇ 1697 Barras (planche) ◇ 1703,1727 → *ailette* ◇ 1740-44 Ollivier: « *Aletes*, ou *arettes*. Ce sont les deux derniers membres de l'arriere d'une galere, les memes qu'on nomme estains dans les vaisseaux [...]; leur pied est appuyé et arreté contre le capion de poupe à environ cinq pieds sous le dragan, et leur tête est appliquée et arretée contre les extrémités du dragan, de façon que les *aletes* determinent le gabari de la poupe, ou la largeur du cul de monine. Les *aletes* ont environ sept pieds de longueur, 4 poulces de largeur et 3 poulces et demi d'épaisseur; cette epaisseur est un peu diminuée vers la tete. On dit dans quelques ports de la Méditerranée et à l'égard de tous les batimens *ailette* ou *arete* pour estain » ◇ 1783 EncM *ailette*.

★ ARETE [err.]. 1740-44 → alette.

★ ELLETE. 18^es.: « *Les elletes* » (SCH 136:24).

□ Dim. du fr. *aile*, resp. de l'occ. *ala* (lat. 1301 'soutien de la lisse de hourdi', B 1936:114) < lat. *ala* 'aile' (FEW 24,283b; ne connaît que *ailette*). Cf. l'esp. *aleta* (non mar. 1587, DCE s.v. *ala*), auquel Vidos (BALM 13-15,668) fait remonter le mot français, et l'it. *aletta* (non mar., s.d., DEI; mar., s.d., GDLI).

AILLETTE → *ailette*. AILLIER → *allier*. AIMAN → *aimant*.

AIMANT, s.m. 'minerai de fer oxydé qui a la propriété d'attirer certains métaux et qui est utilisé pour l'aiguille de la boussole' (★ att. gal.).

[fin 11^es. Raschi *jamant*; 12^e - 16^es. *aymant*; 13^e - 15^es. *ayment*; dp. 1538 Est *aimant* (FEW)]. 1553 Belon: « maintenant que tout le monde a congneu la vertu de la pierre de l'*aimant*, la navigation est si facile » (NGN) ◇ 1621 Binet: « La marinette, c'est la bussole qui dresse les chemins à la faveur de l'*aimant* et l'aiguille marinere, et la charte » (60) ◇ 1636 Cleirac: « la calamite ou pierre d'*aymant* » (10; 1647:15 et 1660:12 *aimant*) ◇ 1642 Oud *aymant* > Duez ◇ 1643 Fourn: « Boussole [...], en laquelle est une aiguille frotée d'*aymant* »; « [les pilotes doivent] connoistre la declinaison de leur *aymant* »; « [le pilote] touchera luy-mesme, ou fera toucher en sa presence ses aiguilles, et si faire ce peut, emportera quant et soy une bonne pierre d'*aymant* » (3,90,123) ◇ 1682 D'Ortières → *aiguille* 2^e ◇ dp. 1687 Desr: « La variation de l'*ayman*, est l'arc de l'horizon qui se trouve entre le Nord de l'*aimant* et le vray Nord du monde » ◇ 1697 Barras « *Aiman*, pierre qui attire le fer » (18).

□ < lat. **adi(a)mantem*, acc. de **adi(a)mas*, alt. de *adamus* 'acier dur, diamant' (FEW 24,132a) < gr. *adámas*.

AIMANTER, v.tr. 'communiquer (à l'aiguille de la boussole) la propriété de l'aimant'.

¶ AIGUILLE AIMANTÉE. [1386 (→ ci-après); dp. déb. 17^es. Aubigné (FEW)]. 1386 *aguilles aymentrees* → *aiguille* 2^e ◇ dp. 1636 Cleirac: « la boussole ou la boîte de l'*aiguille aimantée* » (10) > Fur (s.v. *aimanté*) > Basn ◇ 1643 Fourn *aiguille aymantée* (111) ◇ 1678 Guillet → *aiguille* 2^e.

□ De → *aimant* (FEW 24,132b, ADAMAS).

AINVANTOIRE → *inventaire*. AIOUTER → *ajuster*.

AIR. Cf. aussi → *erre*.

AIR, s.m. 'fluide gazeux constituant l'atmosphère'.

¶ AIR MARIN. 1629 Binet (115).

¶ DONNER DE L'AIR 'aérer'. ['ouvrir les fenêtres' dp. 1671 Pom (FEW)]. ca 1672: « La parteguette [...] sert à lever les tendelez qui couvrent la poupe [...] pour donner de l'air et du frais à ceux qui y sont dedans » (GNO s.v. *parteguette*) ◇ ca 1680,1691,ca 1705,1721 → *boute-hors*.

□ < lat. *aer* (FEW 24,221a-222a; *air marin* manque).

AIRAIN, s.m. 'alliage de cuivre avec du zinc ou de l'étain, bronze'.

[dp. 12^es., d'abord *arain*, *erain*; dp. 17^es. surtout poétique et remplacé par *bronze* (FEW)]. 1384: « quarreaux pour espringales empanés d'*arain* [...] ; quarreaux ferrés et empanés d'*arain* » (Bréard 62) ◇ 1503: « ung escauffador d'*arain*, ung aultre escauffador d'*arain* » (BdR, 373E, n° 73) ◇ 1513: « ung perol meyan et son padellin, une cullier d'*aran* » (B 1232:31) ◇ 1514: « plus 6 feullies plates d'*arain* » (B 1232:42) ◇ 1554 Amyot, trad. Diodore: « cinq cents vaisseaux à rames, tous armez par les proues d'esperons et pointes de fer et d'*arin* » (Hug s.v. *arain*) ◇ 1559 Amyot, "Lucullus": « cent et dix galeres toutes armées par les proues de forts esperons d'*airain* »; « les proues revestues et armées de grosses pointes d'*airain* » (339,616).

□ < lat. pop. **aramen*, forme assimilée du bas lat. *aeramen* (FEW 24,227b) < lat. *aes*, *aeris* 'bronze'. *Arain* > *airain* sous l'infl. du latin.

AIR DE VENT → *aire de vent*. AIRE → *erre*. AIRE DE VANT → *aire de vent*.

AIRE DE VENT, s.f. (m.) 'rumb, (4^e, 8^e, 16^e ou 32^e) partie de cercle sur la rose du compas; chacune des directions du vent' (rare gal.).

★ AIR DE VENT, s.g. 1678 Guillet: «*Air de vent*, trait de vent, rumb de vent, ou pointe de compas, est l'un des trente-deux vents qui divisent la circonférence de l'horison, pour la conduite du vaisseau» > Ozan 252 (> Basn) / 1697 Barras 18; «Rose des vents est une representation des trente deux *airs de vents*» > Rich > 1697 Barras (72) > 1717 Masse: «Une galere allant à la rame et à la voile par un beau temps et point de mer, elle ira par son plus pres jusqu'à quatre *air[s] de vent*» (Mars. 967:467; AN, B⁶144:77 *quarts de vent*).

★ AJRE DE VENT, s.g./m.f. 1573 Dup (s.g.): «*Aire de vent* est un lit (: lis) et rim de vent» > 1584 Nic (NGN) > 1606 Nic *aire du vent* > Cotgr (f.) > 1636 Mon *aire de vant* s.g. > 1687 Desr (m.; s.v. bordée, courre) > 1690 Fur (s.g.) > Corn (m.) / Basn > 1717 Masse: «une galere ne peut pas aller à la voile pour son plus pres qu'à cinq *aires de vent*»; «Avec un vent un peu fort et la mer un peu rude une galere va fort ais(s)ement à 5 *aires ½ de vent* et fort vite à 6 *aires de vent* sans le secours de la rame» (467,469; AN, B⁶144:76,79 *quarts de vent*) > dp. 1740 Acad (f.) (FEW).

★ ARE DE VENT, m. 1394: «Icellui Bustor dit qu'il estoit bon maronnier, et qu'il savoit en q[u]el *are de vent* la lune et le soleil estoient» (GdfC s.v. aire).

□ < *aire* 'superficie d'une figure (géométrique)' < lat. *área* (FEW 25,165b), en partie (étant donné le genre m.) prob. influencé par les continuateurs du lat. *ager* 'champ' (cf. FEW 24,257b).

AIRIN → *airain*.

AIS, s.m. (f.) 'planche'.

[dp. 1160-74 Wace, *Rou* III,5226,7801; rare après son remplacement définitif par *planche*, au 17^e s. (DDM)]. 1297-98: «*es* de noier»; «*es* de tremble» (Fawtier II,594,595) > 1309 Joinville: «tous les *ès* de vostre nef» (195) > 1311 [Venise]: «Item, en les cambres desus, sont *aes* d'albede [...]; *ais* d'albede et vultre ligname» (Mas-Latrie 68) > 3^e tiers 14^e s. Deschamps: «les *ais* sont desclos» (IX,247) > 1379: «soieur d'*ais*» (Chazelas I,259) > 1384: «des *aés* neufves pour ce qu'il en y a de pourries»; «Item toutes les *aés* pour ycellui chastel» (Bréard 74,79) > 1388: «soieurs d'*ai*z» (Chazelas II,187) > 1389: «soieurs d'*aez*»; «soieur d'*aes*»; «75 *aes* de haistre» (Chazelas II,190,194,195) > 1443: «l'estouppe calfatée entre les *aiz* et tables» (ms. Lille) > 1548 Rab IV.10: «De quelle espesueur sont les *aiz* de ceste nauf?» (104) > 1552, IV.23 *ais* (II,111) > 1621 Binet: «faire l'entablement de planches et d'*aiz*»; «les *aiz* de la navire brisée» (47,61) > 1622 Hobier: «deux couvertures de grands *ais*» (15) > Dassié 118,124; «pavesade, qui est ou d'*ai*z, ou une grande piece de drap» (24) > 1629 Baudoin: «*ais*, poix, estoupes» (452) > 1630 Bouchard: «les *ais* de dehors» (86) > 1647 Cleirac: «les *ais*, membres et bois du navire»; «les *ais* ou les planches s'ouvrent et crevassent» (25,29) > 1649: «une *aiz* pour le coursier[r] [...]»; *aiz* blanches» (Arles 667:147) > 1680 Rich *ais* (s.v. radoub) > 1691: «un gabaris qui n'est autre chose qu'un *ais* d'un pouce d'epaisseur» (SCH 134A:66); «l'on prend deux petits *ais* de sapin» (SCH 134B:35).

□ < lat. *axem*, acc. de *axis*, alt., par hypercorrection, de *assis* (FEW 1,160b).

AISADON → *aissadon*. AISLE → *aile*. AISLERON → *aileron*. AISLETTE → *ailette*. AISSA → *aisse*.

AISSADE. Cf. aussi → *laissade*.

AISSADE, s.f. 'houe: outil à lame de fer recourbée qui fait un angle de 45 degrés avec son manche'. FIG. XLIV-40.

[1416 (Languedoc, GdfC); 1446 *assade*, *essade* (GdfC); dp. 1600 Ol. de Serres (Hug, FEW)]. 1525: «douze *eschades*» (BN, Clairambault 325:9400) > 1526: «une douzaine d'*ayssades*» (AN, X¹⁴8621: 200^{vo}) > 1545: «A l'escandolla [...]: sept eyssadons et dix *eyssades*» (B 1260:442^{vo}) > 1548: «L'escandollar [...] deux piccosses, sept eyssadons, deux *eyssades*» (B 232:51^{vo}) > 1558: «deux *ayssades* et trois eyssadons» (B 245:252) > 1641 *aissade* [pour l'argousin] (Fourn 647) > Enc 7,440a > 1677 Dassié: «Ferremens de l'argousin [...]: deux ayssadons, deux *ayssades*» (153) > 1680 D'Ortières (115^{vo}) > 1691 (SCH 133:table fer) > 1697 Barras: «*Ayssade*, ou béche en françois, est un outil de fer large comme une pele, qui a un manche de bois d'environ trois pieds. Il sert à creuser et couper la terre selon les nécessités du service. Quand on se trouve en quelque port où il n'y a point d'aurail à terre, on en fait un avec des pieux; on enterre un de ces pieux qu'on apelle *mort*. L'*aissade* sert à creuser la terre» (29); *ayssade* (planche) > 1728: «Trois aysadons et deux *aysades* servent (: servant) à creuser et lever la terre ou le sable pour trouver l'eau» (Mars. 967:221).

□ < occ. *ayssada* (1153, FEW; 1190 *aissada*, Bambeck 159; mar. 1301 lat. *aissada*, B 1936:109^o, 1491

aysada, GNO) < lat. pop. **asciata* (FEW 25,421ab; ne connaît pour le fr. que *aissade* et *essade*), part. passé subst. de *asciare* 'dégrossir à la douloir' < *ascia* 'hache'. Cf. → *aisse*.

AISSADON, s.m. 'petite houe'. FIG. XLIV-61.

[1546 - 1570 (Aude) *ayssadou*; 1597 (Aude) *aisadou* (FEW); av. 1587 *Descr. Sainct-Dominigo: aissadon* (Schefer, éd. Crignon 95); 1648 (Jonquières) *eyssadon* (FEW)]. 1512: « ung *aisadon* de fer »; « 4 *aisadons* » (B 1232: 11^{vo}, 17^{vo}) ◇ 1513: « deux *essadons* »; « deux *aissadons* »; « 4 *essadons* et 3 picques » (B 1232: 20^{vo}, 22, 28) ◇ 1540: « quatre *aissadons* » (B 1260: 186^{vo}) ◇ 1545, 1548, 1558 → *aissade* ◇ 1551: « Deux picosses et cinq *aissadons* » (B 236: 167^{vo}) ◇ 1641: « Trois *aissadoux* [pour l'argousin] » (Fourn 647) > Enc 7,440a ◇ 1677 → *aissade* ◇ 1680 D'Ortières (115^{vo}) ◇ 1691 *aissadon* (SCH 133: table fer; sens fautif 'sorte de ferrure employée dans la construction des galères' ds FEW) ◇ 1697 Barras: « *Aissadon* est un outil de fer pointu pour creuser la terre » (29); *ayssadon* (planche) ◇ 1728 → *aissade*.
 □ < occ. *aissadon* (à Marseille lat. *aissadonus* en 1253, Pernoud 188, en 1278, Bambeck 160 et en 1301, B 1936: 109; 1316 lat. *aissadona* ds un document du Vatican, Sella 10), dim. de *aissada* → *aissade* (FEW 25,422b-423a, **ASCIATA*; ne connaît que *aisadou* et *assadon*).

AISSADOUX pl. → *aissadon*.

AISSE, s.f. 'hache, herminette de charpentier'.

★ AESSE. 1374, 1384 → *maître d'aïsse* ◇ 1388: « 3 haches, 3 *aesses* » (Chazelas I, 324).

★ AISSA. 1547 → *maître d'aïsse*.

★ AISSE. 1376, 1493-94, 1547-50, 1558, 1649 → *maître d'aïsse*.

★ AYSSE. 1547-50 *Stolonomie*: « sies, planes, haches, *aysses*, foretz » (24).

□ Au 14^e s. < gén. *ascia*; fin 15^e - 17^e s. < occ. *ais(s)a* (Raynourard *ayssa* s.v. *apcha*; 1301 lat. *aissia*, B 1936: 111; 1318-20 lat. *assia*, Sosson 91; 1435 lat. *achia*, Cais de Pierlas 425; 1441 lat. *aysia*, Cais de Pierlas 417) < lat. *ascia* (FEW 25,417b).

AISSIEU → *essieu*. **AISSON** → *risson*. **AISTAIN**, **AISTIN** → *étain*. **AIUSTER** → *ajuster*. **AIVE** → *eau*. **AIX**, **AIZ** → *ais*.

AJOUTER. Cf. aussi → *ajuster*.

AJOUTER, v.tr. 1^o 'mettre l'un à côté de l'autre'.

[11^e - 13^e s. (FEW)]. 1521: « Lesd. enseintes ont de longueur six vingtz gouhes, combien que la gallere n'ayt que cinquante six gouhes, pource qu'il convyent *adjouster* lesd. enseintes piece a piece et ne se trouveroit piece de boys seule de si suffisante longueur »; « 24 [cuirs de] vaches grandes, et 6 davantage, qui sont 30, pource qu'il les fault *adjouster* » (BN, fr. 3174: 22, 26; AN, B⁷⁷: 18^{vo} *adiouster*, 22^{vo} *adiouster*) ◇ ca 1672: « on *adjouste* aux madiers les estamenaïres pour supleme » (GNO s.v. *madier*) ◇ 1717 Masse: « L'on ne rompt guere des bacquallars que vous ne rompiez vos apostis; vous ne les pouvez racommoder à la mer non plus, sinon qu'en luy *ajoutant* quelques bancs qu'on a de rechange »; « des bons courbattons ou capuchins que vous *ajoutez* à toutes / vos lattes que vous trouvez offensées » (127, 135-36).

■ 2^o 'mettre en plus'.

[dp. 1119 Ph. de Thaon, *Comput* (TLF)]. 1622 Hobier: « et si (: s'y) *adiouste* le pigeon » (planche) > Mor 701 *adiouste* ◇ 1628, 1636 Mon: « Artemon, parmi les anciens Grecs et Romains, appendice, piece extraordinaire qu'on *adioutoit* à la grande voile par le bas » ◇ 1717 Masse: « dans le têmes que le comite a le soin de faire ferrir la voile dudît artimon à son antène. Ce sont les timonniers qui *ajoutent* cette antène à son arbre »; « Après vous passez vos barbettes de caïc, vos sagles des espalles que vous y *ajoutez* » (94, 136).

□ < *jouter* 'mettre ensemble' < lat. pop. **juxtare* (FEW 5,97b-98a).

AJUSTER, v.tr. 1^o 'adapter une chose à une autre'.

[dp. 1480 (FEW)]. 1643 Fourn: « planches [...] qui s' *adiustent* sur les membres et genouïls avec chevilles de bois » (23) ◇ 1690 Fur: « mâst affusté, *ajusté* » (s.v. *mast gemellé*) > Ozan 312 / Basn ◇ 1691 Ozan: « *Ajuster*, est plier et attacher, c'est-à-dire nouer deux cordes l'une avec l'autre » (304) > Corn (s.v. *avuster*) > dp. 1702 Aubin (FEW; dp. 1687 Desr *avuster*) ◇ 1717 Masse: « alors il est bon que vous portiez vôte voile du treou toute preste, et pour cela vous faites *ajoutér* vos deux jambes de

pennon de treou avec ses trinqués [...]; / lors que vous estes obligé de vous en servir [...], vous l'*ajolítez* au dessous de l'antène avec deux bosses » (87-88; Mars. 967:474 *aiouter, ajoutez*). ◇ 1721 Bénat → *tente* (faire deux tentes).

■ 2° 'nouer (un cordage) au moyen d'un ajust, avuster'.

1513: « ung prodoneo *ayustat* » (B 1232:27^o) ◇ dp. 1702 Aubin (FEW).

■ 3° 'mettre en état, accommoder'.

1534 Rab I.23: « montait au matz [...], bourroit sus les brancquars, *adjoustoit* / la boussole » (I,93-94) ◇ 1660 Luppé: « Ces deux gualleres lestes et bien *aiustées* partirent de Messine » (25) ◇ dp. 1690 Fur (FEW).

□ < *juste*, empr. au lat. *justus* (FEW 5,89a), avec infl. de *ajouter* < **juxtare*. *Ayustat* (2°: 1513) est la forme occitane du part. passé de *ajustar*.

ALADER, v.tr. 'incliner, enfoncer dans l'eau (en parlant de l'avant d'un navire) (?)'.

ca 1672: « [Galère *aladée* (?)], c'est à dire qu'un coup de vent la metant sur le costé et l'eau ne pouvant pas avoir un libre passage pour sortir, elle court risque d'estre engloutie, ne pouvant se relever » (GNO, qui ne précise pas la forme) ◇ 1717 Masse: « On le fait a[u]ssy (: mettre une tringue en longueur) aux vieilles galeres lorsqu'elles sont beaucoup tombées de cap et quand vous aprehandé[z] qu'elles ne vous puissent jouer un mauvais tour, qui est de ne pouvoir plus se relever par le devant lors qu'elles sont *alladées* par un coup de mer » (134).

□ Origine inconnue (introuvable FEW). Il serait tentant de mettre ce verbe -qui paraît inconnu des autres langues romanes- en rapport avec le lat. *latus* 'côté' et 'large'; cf. lang. *s'aladar* 's'élargir', Quercy *aladar* tr./intr. 'pencher, incliner sur le côté' (Alibert) et le méridional *aleirar* 'pencher, incliner' (< hapax lat. *laterare*, FEW 5,205a, LATUS). Seulement, un lat. **latare* (> occ. **ladar* ou **lazar*, esp. **ladar*) semble inexistant. A partir du lat. *latus* 'côté', il faudrait éliminer aussi une formation à partir de l'italien (*lato*) et de l'occitan (*latz*) pour penser, sans beaucoup de probabilité, à un esp. **ladar* à partir de *lado*. Une relation avec l'occ. mod. *alado* 'coup d'aile' (cf. FEW 25,285b, ALA; Mistral) est invraisemblable.

ALANADE → *lanade*. ALAPASSE → *lapasse*.

ALARGIR, v.tr. 'éloigner'.

ca 1320 *Chiprois*: « li prierent que il deüst *alargir* sa guallée loins des lor, pource qu'il ne peüst par aucun[e] fo[is] naistre aucun mau » (279).

□ En occitan on a *alargi(r)* 'élargir', tandis que le sens de 'éloigner' appartient à l'occ. *alargar* → *alarguer* (sens manque FEW 5,185b, LARGUS) et à l'it. *allargar(si)*. Ici il s'agit peut-être d'un croisement des deux.

ALARGUER, v. 1° intr./pron. 's'éloigner de la côte ou de quelque vaisseau; gagner la haute mer' (≠ att. gal.).

1441 *Piloti*: « jamais [les navires] ne *s'alargent* de la terre » (105; err. *alarguent* ds NGN) ◇ 1558: « une bourasque qui le contraignist de *s'alarguer* six ou sept mil en mer »; « la dite fregate de Genes *s'alargua* de la reale du bacha » (Charrière II,516 n.,520 n.) ◇ dp. 1678 Guillet: « *Alarguer* est se mettre au large, et s'éloigner de la côte ou de quelque vaisseau. Nôtre navire [...] fut contraint d'*alarguer* de l'ennemi pour se radouber » > Fur (> Basn) / 1697 Barras (17) ◇ 1783 EncM: intr./pron. ◇ intr. → 1845 Besch; pron. 1834-1851 Landais (FEW).

■ 2° tr. 'éloigner (un navire d'un autre)'.

ca 1705: « Il faut aussy que les deux penons de treou de la galere qui soutient [une autre pendant le carénage] ayent un bout chacun dans la galere que l'on cargue contre le courcier, et celui qui reste dans la galere qui soutient a un cordage d'une / cime d'oste que l'on passe à l'apostis pour à force de bras *alarguer* la galere à mesure que l'on cargue, sans quoy le prodou le tireroit sur la galere qui soutient » (Mars. 967:381-82).

□ < occ. *alargar* (au sens 1° *s'allarga* en 1666, GNO), lui-même peut-être de l'anc. gén. *alargar(se)* '(s)'éloigner' < *largo* < lat. *largus* (FEW 5,185b; 2° manque).

ALARME, s.m. > f. 'cri, signal pour faire courir aux armes'.

[interj. ca 1307 *Guiart*: « criant partout *alarme, alarme* » (TLF); s.m. ca 1470 - fin 16^e s.; f. dp. 1554